Universidad de Deusto
Biblioteca

REPONS
AVX. ET V
MONAST

Universidad de Deusto
Est.
Plút.
Biblioteca

REPONSE
AUX TROIS
DISSERTATIONS
MONASTIQUES

Universidad de Deusto
Biblioteca

REPONSE
AU TRAITÉ DES ÉTUDES MONASTIQUES

Par M. l'Abbé de la Trappe.

A PARIS,
Chez FRANÇOIS MUGUET, premier Imprimeur du Roy, du Clergé de France & de Monſeigneur l'Archeveſque, ruë de la Harpe, aux trois Rois.

MDCXCII.
Avec Privilege de ſa Majeſté.

28613

Universidad de Deusto
Biblioteca

RÉPONSE
AU TRAITÉ DES ÉTUDES MONASTIQUES.

AVANT-PROPOS.

COMME Dieu m'a chargé, Mes Freres, de veiller inceſſamment à la garde de vos ames, par la qualité & la place de Superieur que j'occupe dans ce Monaſtere; & que la principale de mes obligations eſt de contribuer de tous mes ſoins à vous élever à cette perfection à laquelle il vous a deſtinez, de détourner & de prévenir tout ce qui pourroit faire le moindre obſtacle à l'accompliſſement des deſſeins

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'il a ſur vous: Je me ſens obligé de vous dire, que depuis peu il paroît un Livre qui attaque une verité que nous vous avons enſeignée, comme une des plus importantes & des plus néceſſaires pour maintenir la régularité dans les Cloîtres, pour y conſerver l'humilité & le recueillement, & pour en bannir la diſſipation, qui n'y peut eſtre, ſans que la piété & la Religion n'y ſoit entierement éteinte.

Ce Livre, mes Freres, établit un ſentiment qui vous ſurprendra. Le deſſein de l'Auteur eſt de prouver, que l'Etude des ſciences eſt néceſſaire à l'eſtat Monaſtique; qu'il ne peut ſubſiſter ſans ce ſecours: & que cette néceſſité a eſté connuë des Moines de l'Orient, de ſaint Benoiſt, & de toute la Tradition Monaſtique.

Je vous avouë que ce qui me fait plus de peine dans l'obligation où je ſuis de vous expliquer mes penſées ſur ce ſujet, afin de vous préſerver d'une opinion qui m'a paru ſi dangereuſe; c'eſt que j'eſtime & que je conſidere celuy qui a compoſé cet Ouvrage, & qu'il s'attire une recommandation particuliére par ſa vertu comme par ſa doctrine.

Cependant quand je fais réflexion, que ſi le Pere de famille ne trouve pas dans ſon troupeau toute l'utilité qu'il en a eſperée, il s'en prendra à celuy à qui il en a confié le gouvernement & la conduite; & que JESUS-CHRIST le ſouverain

Paſteur recherchera dans la main des Superieurs le ſang des ames dont il leur a donné la direction & la charge: Il faut que toute conſideration cede au devoir preſſant où je me trouve d'examiner cet Ouvrage, & de vous faire voir d'une maniere ſi évidente & ſi claire le dommage & le préjudice qui vous en peut revenir; que ſi jamais il tombe entre vos mains, il ne faſſe ſur vous aucune impreſſion qui ſoit contraire aux inſtructions que nous vous avons données, & aux ſentimens dans leſquels vous avez eſté élevez.

Mais afin que vous ſçachiez, mes Freres, ſans confuſion de quoy il s'agit: Je vous diray que j'ay toûjours eſté perſuadé, & que je le ſuis encore, qu'il ſuffit à des Religieux Solitaires de lire, d'entendre, & d'étudier l'Ecriture ſainte, les Expoſitions des ſaints Peres, de ſaint Jean Chryſoſtôme, de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de ſaint Grégoire; & de joindre à cela les Ouvrages des Peres qui regardent leur état, qui leur en expliquent les véritez, qui les portent à la perfection à laquelle ils ſont obligez de s'élever ſans ceſſe, comme ceux de S. Baſile, de ſaint Ephrem, de Caſſien, de ſaint Iſidore de Damiette, de ſaint Nil, de ſaint Dorothée, de ſaint Jean Climaque, de ſaint Bernard, de l'Imitation de JESUS-CHRIST: & que ſans ſortir de ces bornes & ſans s'étendre davantage, ils ont dans ces lectures

Universidad de Deusto
Biblioteca

tout ce qui peut les éclairer, & les instruire.

L'Opinion contraire, mes Freres, est, *qu'il faut que les Moines étudient les Lettres profanes, la Philosophie, les Langues; Qu'ils entrent dans le fond de la Théologie, & de la science Ecclesiastique; Qu'ils sçachent l'Histoire de l'Eglise, sa Discipline, ses Canons; Qu'ils lisent avec application tout ce que les Peres & les Auteurs ont écrit sur ces sortes de matieres. Enfin, qu'ils s'appliquent même à la connoissance des Inscriptions, des Manuscrits, & des Médailles.* Page 242. & seq.

Pour prouver cette opinion, on se sert des raisons suivantes, que l'on estime décisives & fondamentales pour l'éxécution de ce dessein. On dit pour la Premiere, *que saint Pacôme donnoit des instructions aux Peuples voisins de son Monastere.* C'est un exemple qui ne prouve rien, non seulement parce que c'est un fait extraordinaire; mais encore parce qu'il n'y a nul rapport entre la science que pouvoient demander ces sortes d'instructions, & celle que l'Auteur des Etudes veut établir. Page 10. & p. 342.

On dit pour la Seconde, *qu'il faut avoir des Superieurs & les former.* C'est une preuve qui n'a rien de convainquant. Car un Superieur Monastique peut avoir toute la capacité nécessaire, quoi qu'il n'ait point toutes les sciences dont on veut qu'il ne puisse se passer. Page 16.

Pour la Troisiême, *que dans les Monasteres de l'Orient, on s'est appliqué à l'Etude des sciences.* C'est une pensée dont on ne peut tirer nul avantage, puis qu'il n'y a pas une seule des Regles Orientales, où l'on fasse mention de l'Etude des sciences. Page 10. & 112.

Pour la Quatriême, *que la Regle de saint Benoist autorise les Etudes.* Ce Saint n'en dit pas un mot; Il n'est parlé dans toute sa Regle que de quelques lectures de piété, *Lectiones divinas*: & le tems destiné pour cet éxercice n'estoit que de deux heures, comme l'Auteur du Traité des Etudes Monastiques en convient luy-même. Ce qui prouve évidemment qu'il n'a jamais eu en vuë d'appliquer ses disciples à l'Etude des sciences. Page 39.

Pour la Cinquiême, *que les Moines avoient droit d'entrer dans les Conciles.* Nous ferons voir que cette preuve est inutile par plusieurs raisons. L'une est que les Moines n'y avoient point ce droit; mais qu'ils y venoient quand ils y estoient appellez. La seconde, que c'estoit plus par la sainteté de leur vie, que par leur érudition & par leur capacité, qu'on les pressoit de s'y trouver. La troisiême, qu'ils estoient sçavans quand ils sçavoient l'Ecriture. La quatriême, que pour une vintaine qui ont paru dans ces assemblées, il y en a eu des milliers cachez dans la solitude. Page 18. & 19.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 20. & 28.

Pour la Sixiême, *qu'on tiroit les Moines des Cloîtres pour les faire Eveſques; & qu'ainſi il falloit qu'ils fuſſent ſçavans.* C'eſt une preuve qui n'a pas plus de ſolidité que les autres. Premierement, parce qu'un Eveſque avoit une capacité ſuffiſante, quand il avoit l'intelligence des divines Ecritures; & parce qu'une grande partie de ceux qui ont eſté élevez à cette dignité n'en ont point eu davantage. Secondement, parce que pour un petit nombre de Solitaires qui ont eſté pris dans les Cloîtres, & que l'on a mis ſur les Thrônes de l'Egliſe, une infinité ſont demeurez dans le fond des Monaſteres; Et qu'il y a bien plus de ſujet de juger de l'eſtat par le grand nombre, que non pas par quelques exceptions. Ceux qu'on ne voioit point, ſoutenoient ceux qui eſtoient dans le monde, & qui combattoient: & ils ſervoient ſouvent l'Egliſe avec plus de bénédiction & de ſuccés par leurs prieres, par leurs pénitences, & par la ſainteté de leur vie, que non pas ceux qui paroiſſoient dans le Public, comme l'Auteur du Traité le dit luy-même en pluſieurs endroits, & particulierement dans la derniere page de ſon Ouvrage.

Page 28. Pour la Septiême, *que l'Ordre Monaſtique a donné à l'Egliſe quantité de grands hommes, & même des Saints celebres par la grandeur de leur érudition.* C'eſt une preuve qui ne conclud pas davantage que les précédentes. Premierement, ce ſont quelques perſonnes particulieres, qui ont quitté les regles communes, & par de différens motifs, comme nous l'expliquerons: ce ſont des exceptions qui ne font point de loy. Secondement, L'Ordre Monaſtique ne fut jamais dans une plus grande décadence, que dans le tems où ces Moines ſe montrerent avec plus d'éclat & de diſtinction. C'eſt-à-dire que pendant qu'ils penſoient à eux-mêmes, la conduite des Cloîtres eſtoit entierement négligée: pendant qu'ils travailloient pour la plus grande partie à ſe donner de la réputation, ils refuſoient à leurs diſciples les inſtructions, l'exemple, & les autres ſoins qu'ils eſtoient obligez de leur donner.

Page 69. Pour la Huitiême, *que ce grand nombre d'Académies & d'Ecoles, que l'on a inſtituées dans l'Ordre de ſaint Benoiſt, marque la néceſſité des Etudes.* A quoy on répondra deux choſes. L'une que ces établiſſemens ne ſont ni ſelon ſon eſprit, ni ſelon ſa Regle. L'autre qu'ils n'ont point arreſté le cours des déreglemens; ce qui fait voir que l'inſtitution n'en a eſté ni ſi heureuſe, ni ſi utile qu'on le prétend.

Page 34. & ſeq. Pour la Neuviême, *qu'il y avoit de grandes Bibliotéques dans quantité de Monaſteres.* Nous montrerons que cette preuve n'eſt pas conſidera-

Universidad de Deusto
Biblioteca

ble. Premierement, on ſçait que dans les lieux où il y a des Livres en abondance, les Moines y vivent dans l'oiſiveté comme ailleurs, & n'en ont pas plus d'inclination pour la lecture. Secondement, cet amas de Livres dans une douzaine de Maiſons, ne fait rien pour un Ordre d'une auſſi grande étenduë que celuy de ſaint Benoiſt.

Troiſiêmement, Les Moines ſe ſont contentez autrefois de les écrire, & n'en ont fait aucun uſage. C'eſt ce que l'on voit encore aujourd'huy dans la plus grande partie des Monaſteres, où quoy qu'il y ait quantité de Livres, les uns ſont dans l'inutilité, & les autres liſent ce qui ne les rend ni plus ſçavans, ni plus Saints.

Page 336. Pour Dixiême raiſon, *que les Moines eſtoient deſtinez dés les premiers tems pour la Prédication*; Et on prouve au contraire, que leur eſtat & leur vocation eſtoit de garder la ſolitude & le ſilence.

Ce qui eſt encore remarquable, mes Freres, c'eſt que les premiers Moines n'avoient gueres que l'Ecriture ſainte, & peut eſtre quelques écrits de piété pour toute lecture: les Livres eſtoient rares, & il y avoit peu de gens dans ces tems-là qui ſe mêlaſſent de les copier & de les tranſcrire; au lieu qu'à preſent on a ſur eux l'avantage d'avoir tous les Livres dont nous avons parlé, ſi propres pour inſpirer le veritable eſprit à ceux qui

travaillent à l'acquerir, & pour le conſerver dans ceux qui l'ont acquis.

Au reſte, mes Freres, je crois vous devoir avertir Premierement, que ce n'eſt pas ſans me faire beaucoup de violence, que je ſuis contraint d'uſer de termes dont on ne peut s'empêcher de ſe ſervir, quand il eſt queſtion de juger d'un Ouvrage de doctrine; Comme, *ce raiſonnement n'eſt pas juſte*; *cette conſéquence eſt mal tirée*: *cette preuve ne dit rien*; *elle eſt plus contraire à l'Auteur, qu'elle ne luy eſt favorable*: *cette citation ne fait rien à la queſtion*, & d'autres expreſſions ſemblables. Cependant ce ſont des néceſſitez, auſquelles il faut que je me rende malgré-moy, mais qui ne rabatent rien de la conſideration que j'ay pour celuy dont j'examine les penſées.

Deuxiêmement, Je n'ay point tenu d'autre ordre dans cette diſcuſſion, que celuy de ſuivre Chapitre par Chapitre toutes les raiſons dont l'Auteur s'eſt ſervi pour appuier ſon opinion; aiant crû que d'eſſaier de les détruire & de les affoiblir, c'eſtoit attaquer l'Ouvrage par ſes fondemens.

Troiſiêmement, Comme il n'y a point de ſentiment ſi prouvé, contre lequel on ne forme des difficultez; peut-eſtre que ce que j'ay avancé dans cet Ecrit, ne demeurera pas ſans replique. Mais mon intention n'ayant point eſté par cette Réponſe de m'engager dans des conteſtations infinies, &

n'en ayant ni la volonté, ni le loiſir ; aprés avoir rendu témoignage à la verité, & m'être acquité de ce que je dois à ma conſcience, j'ay peine à croire que Dieu m'en demande davantage.

Enfin, on trouvera dans cet Ouvrage des choſes redites & répétées : C'eſt un inconvenient qu'on n'a pû éviter ; parce qu'on s'eſt propoſé de ſuivre pied à pied l'Auteur du Traité des Etudes Monaſtiques, qui a ſouvent parlé des mêmes matieres en différens endroits.

En voilà aſſez, mes Freres, pour vous faire comprendre quel a eſté noſtre deſſein dans cette Réponſe ; & en même tems pour vous faire voir comme d'un coup d'œil, que toutes les raiſons dont on s'eſt ſervi pour prouver la néceſſité des Etudes, n'ont nulle ſolidité : & que pourvû que l'on mette à part toute prévention, on conviendra ſans peine, que cette opinion eſt appuiée ſur des fondemens trop foibles, pour s'attirer de la créance & des partiſans.

Il faut entendre par la Pag. & par les chifres qui ſont en marge, la Page du Livre du P. Mabillon.

Universidad de Deusto
Biblioteca

APPROBATION

De Monſieur Blampignon, Docteur de Sorbonne, Chefcier & Curé de S. Mederic.

J'Ay lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *La Réponſe au Traité des Etudes Monaſtiques*, compoſée par Monſieur l'Abbé de la Trappe, dans laquelle je n'ay rien trouvé qui ne ſoit conforme à la foy & aux bonnes mœurs. La ſolidité des raiſons qu'on y déduit, le choix des autoritez qu'on y rapporte, la profondeur de l'érudition qu'on y découvre, font voir que l'Ouvrage eſt digne de l'Auteur, dont le nom ſeul fait l'Eloge. A Paris ce dix-ſeptiême Janvier mil ſix cens quatre-vingt-douze.

BLAMPIGNON
Curé de S. Mederic.

Universidad de Deusto
Biblioteca

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maiſtres des Requeſtes ordinaires de noſtre Hoſtel, Baillifs, Sénéchaux, Prévoſts, leurs Lieutenans, & tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Noſtre cher & bien amé le Sieur Muguet noſtre Imprimeur, nous a fait remontrer qu'il deſireroit faire imprimer un Manuſcrit intitulé, *Réponſe au Traité des Etudes Monaſtiques*; ce que ne pouvant faire ſans noſtre permiſſion, il nous a tres-humblement fait ſupplier de luy accorder nos Lettres ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous luy avons permis & accordé, permettons & accordons par ces préſentes, de faire imprimer, vendre & débiter par tout noſtre Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de noſtre obéiſſance, en telle forme, volume, marge & caracteres, & autant de fois que bon luy ſemblera ledit Manuſcrit intitulé, *Réponſe au Traité des Etudes Monaſtiques*, pendant le tems & eſpace de dix-huit années conſécutives, à conter du jour que ledit Livre ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois, durant lequel tems nous faiſons trés-expreſſes inhibitions & deffenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre & débiter ledit Livre ſous pretexte de changement, correction, augmentation, en quelque ſorte & maniere que ce ſoit, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & des Caracteres, Preſſes & Utenſiles qui auront ſervi à les imprimer, & de tous dépens, dommages & intéreſts au profit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront ſon droit, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hoſpital Général de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, à la charge de mettre deux exemplaires dudit Livre dans noſtre Bibliotéque publique, un autre dans noſtre Cabinet des Livres du Chaſteau du Louvre, & un en celle de noſtre trés-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Boucherat; de faire imprimer ledit Livre ſur de bon papier, & en beaux caracteres, ſuivant les Reglemens de la Librairie & Imprimerie des années 1618. & 1686. que l'impreſſion s'en fera dans noſtre Royaume, & non ailleurs, & de faire enregiſtrer ces Preſentes ſur le Regiſtre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris, le tout à peine de nullité des Preſentes du contenu, deſquelles vous mandons & enjoignons faire joüir l'Expoſant & ceux qui auront droit de luy, pleinement & paiſiblement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empeſchemens au contraire : Voulons en outre, qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'extrait des Preſentes, elles ſoient tenuës pour duëment ſignifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & féaux Conſeillers-Secretaires, foy ſoit ajoûtée comme à l'Original. Mandons au premier noſtre Huiſſier ou Sergent, faire pour l'exécution des Preſentes toutes ſignifications, deffenſes,

Universidad de Deusto
Biblioteca

saiſies, & autres Actes requis & néceſſaires, de ce faire luy donnons pouvoir, ſans pour ce demander autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt noſtre plaiſir. DONNE' à Paris le dix-huitiême jour du mois de Janvier, l'an de grace mil ſix cens quatre-vingt-douze, & de noſtre Regne le quarante-neuviême. Signé, Par le Roy en ſon Conſeil, DE SAINT HILAIRE.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le dix-huitième Février mil ſix cens quatre-vingt-douze. Signé, P. AUBOUIN, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le vingt-ſeptiême Février 1692.

Les exemplaires ont eſté fournis.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES DE LA PREMIERE PARTIE
DE LA RE'PONSE
AU TRAITE' DES ETUDES MONASTIQUES.

CHAPITRE I. REponſe à ce que l'Auteur du Traité des Etudes dit, *que c'eſt une illuſion de certaines gens qui ont écrit dans le ſiecle précédent, que les Monaſteres avoient eſté établis d'abord pour ſervir d'Ecoles & d'Académies publiques, où l'on faiſoit profeſſion des ſciences humaines.* Page 1.

II. Rép. à ce que l'on prétend, *que le bon ordre qui a eſté établi d'abord dans les Communautez Monaſtiques, ne pouvoit ſubſiſter ſans le ſecours des Etudes.* 7

III. Rép. à ce que l'on ſe propoſe de prouver dans ce Chapitre, *que les Superieurs des Communautez Monaſtiques ne peuvent eſtre capables de gouverner ſans le ſecours des Etudes; & que les Regles demandent d'un Superieur la ſcience, la ſageſſe, avec la bonne vie.* 21

IV. Rép. à ce que l'on veut prouver dans ce Chapitre, *que les Moines ayant eſté élevez à l'eſtat Clerical, ſont obligez de vacquer à l'Etude.* 31

V. Rép. à ce que l'on dit, *que les grands hommes qui ont fleuri parmi les Moines, ſont une preuve que l'on cultivoit les Lettres chez eux.* 37

VI. Rép. à ce que l'on dit, *que l'établiſſement des Etudes dans les Monaſteres ſe prouve par les Bibliotéques que l'on y avoit, & par le ſoin qu'on prenoit d'appliquer les Moines à écrire des Livres.* 49

VII. Rép. à ce que l'on dit, *que les Etudes ont eſté établies par ſaint Benoiſt même dans ſes Monaſteres*; & à ce que l'on prétend, *qu'elles ont eſté en uſage dans les plus anciens Monaſteres, c'eſt-à-dire dans ceux de l'Orient.* 54

VIII. Rép. à ce que l'on dit, *que l'on peut conter entre les cauſes de*

Universidad de Deusto
Biblioteca

la décadence de l'Ordre de saint Benoist, le deffaut de l'Etude & de l'amour des Lettres. 66

IX. Rép. à ce que l'on dit, *que dans les différentes Réformes qui se sont faites dans l'Ordre de saint Benoist, on a toûjours eu soin d'établir les Etudes.* 79

X. Rép. à ce que l'on dit, *que les Moines de Cîteaux n'ont eu garde de reprendre dans les Moines de Cluni les Etudes, qu'ils ne rejettoient pas eux-mêmes.* 87

XI. Rép. à ce que l'on dit, *que les Académies ou les Colleges qui ont esté de tout tems dans les Monasteres de saint Benoist, sont une preuve manifeste que les Etudes y ont esté approuvées.* 111

XII. Rép. à ce que l'on dit, *que les Papes ont favorisé dans l'Ordre de Cîteaux l'établissement des Etudes, comme on l'apprend par les anciens Statuts de l'Ordre, dont on en rapporte un qui commence par ces paroles :* Pro reverentia Domini Papæ & Cardinalium, qui fuerunt studiorum nostrorum præcipui promotores, &c. 120

XIII. Rép. à l'examen qu'on fait *des inconvéniens, qui peuvent se rencontrer dans l'Etude des sciences.* 132

XIV. Rép. à ce que l'on examine, *si l'on peut substituer l'Etude à la place du Travail, & les raisons qu'on peut avoir pour s'en dispenser.* 145

XIV. Continuation du même Chapitre, où l'on Répond *aux difficultez que l'on peut former sur l'obligation des Moines au Travail.* 156

XV. Rép. à ce que l'on dit *de la Tradition des Etudes dans les Monasteres d'Orient.* 174

XVI. Rép. à ce que l'on dit *de la suite de la Tradition chez les Latins,* & à ce qu'on avance encore, *que les Monasteres de l'Eglise Latine ont suivi les traces des Orientaux.* 197

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I. REponse à ce que l'on dit, *que les mêmes Etudes peuvent convenir aux Ecclésiastiques & aux Moines,* 223

II. Rép. à la Question, sçavoir *si on doit permettre indifféremment aux Solitaires la lecture de tous les Livres de l'Ecriture.* 235

III. Rép. à ce que l'on dit *de la lecture & de l'Etude des saints Peres.* 259

IV. Rép. à ce que l'on dit *touchant la lecture des Peres, par rapport à la Théologie.* 278

V. Rép. à ce que l'on dit *touchant l'Etude des Conciles, du Droit Civil, & du Droit Canon.* ibid.

VI. Rép. à ce que l'on dit *touchant la Théologie Positive & Scholastique.* ibid.

VII. Rép. à ce que l'on dit *des Casuistes.* ibid.

VIII. Rép. à ce que l'on dit *de l'Etude de l'Histoire sacrée & profane.* 280

IX. Rép. à ce que l'on dit *de l'Etude de la Philosophie.* 284

X. Rép. à ce que *l'on continuë de traiter des Ecrits, & des Disputes de Philosophie.* 288

XI. Rép. à ce que l'on dit *de l'Etude des belles Lettres.* 289

XII. Rép. à ce que l'on dit *des Manuscrits, des Inscriptions & des Medailles.* 303

XIII. Rép. à ce que l'on dit *de la Critique, & des Regles qu'il y faut observer,* à ce que l'on dit encore, *que rien n'est plus à la mode que cette même Critique, que tout le monde s'en mêle, & qu'il n'y a pas jusqu'aux femmes qui en font profession.* 329

XIV. Rép. à ce que l'on dit *des Collections & des Recueils.* 332

XV. Rép. à ce que l'on dit *de la Composition & de la Traduction,* & à ce que l'on dit, *qu'une science cachée, & un trésor inconnu, sont également inutiles, selon l'expression de l'Ecriture; & que les Moines se sont de tout tems appliquez aux sciences.* 334

XVI. Rép. à ce que l'on dit *des Conférences Monastiques.* 343

XVII. Rép. à ce que l'on dit, *que la Prédication de l'Evangile, qui est la fonction la plus noble & la plus relevée dans l'Eglise, a esté confiée aux Moines dés leur premier établissement.* 357

XVIII. Rép. à ce que l'on dit, *que pour commencer l'institution des Novices, les Livres qui paroissent les plus propres, sont l'Echelle de saint Jean Climaque, les Confessions de saint Augustin, Rodriguez de la nouvelle Traduction, la Guide des Pecheurs de Grenade, l'Homme spirituel, & l'Homme Religieux du Pere saint Jure.* 366.

XIX. *Où l'on examine le plan qu'on donnne des Etudes qui se peuvent faire depuis la Théologie,* & ce que l'on dit, *qu'il faut distinguer*

Universidad de Deusto
Biblioteca

trois Classes de Religieux, dont les uns se veulent borner à la piété : les autres sont bien-aise d'avoir une érudition médiocre : les troisièmes sont portez à quelque chose de plus, & sont destinez par leurs Superieurs à de grandes Etudes, ou à quelque Travail pour le Public. 386.

XX. *Suite du Chapitre précédent.* 394

XXI. Rép. à ce que l'on dit *des Lectures qui sont propres aux Superieurs.* 398

TROISIE'ME PARTIE.

CHAPITRE I. REponse à ce que l'on dit, *que les deux fins principales des Etudes Monastiques, sont la connoissance de la verité, & la charité, ou l'amour de la justice.* 403

II. Rép. à ce que l'on dit, *des principaux obstacles pour acquerir la verité & la charité :* Et à ce qu'on *rapporte de l'autorité de Ciceron, qui dit qu'il y a deux écueils auſquels sont exposez ceux qui recherchent la verité ; l'un de croire sçavoir ce qu'on ne sçait pas ; l'autre de s'attacher avec trop d'ardeur, & de donner trop de tems à des choses obscures & difficiles, dont on peut se passer.* 411

III. Rép. à ce que l'on dit, *que saint Bernard enseigne qu'il faut observer trois choses pour rendre la science utile ; l'une est de garder l'ordre dans les Etudes ; l'autre dans le ménagement de l'ardeur que l'on a pour l'Etude ; la troisième dans la fin que l'on s'y propose.* 423

IV. Rép. à ce que l'on dit, *que l'Etude peut tenir lieu de Travail ; & par conséquent de pénitence à ceux qui en font profession.* 436

V. Rép. à la Question que l'on fait, *sçavoir si les Moines dans leurs Etudes peuvent avoir pour but la Prédication, ou la Composition.* Et à ce que l'on dit, *qu'il semble qu'il n'y ait nulle difficulté dans la Question qu'on propose ; parce que selon saint Bernard on peut se proposer pour fin de ses Etudes, non seulement la gloire de Dieu, & sa propre édification, mais même l'utilité du prochain : Et que la Prédication & la Composition ont rapport à l'utilité publique.* 449

Fin de la Table.

RÉPONSE AU TRAITÉ DES ÉTUDES MONASTIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

L'Auteur du Traité des Etudes dit, que *c'est une illusion de certaines gens, qui ont écrit dans le siécle précédent, que les Monasteres avoient esté établis d'abord pour servir d'Ecoles & d'Académies publiques, où l'on faisoit profession des sciences humaines.* Page 5.

CE'EST avec beaucoup de raison, Mes Freres, que cet Auteur s'explique ainsi contre le sentiment de ceux qui ont écrit dans le siécle passé, que les Monasteres avoient esté établis d'abord pour servir d'Ecoles & d'Académies

Universidad de Deusto
Biblioteca

publiques, où l'on faiſoit profeſſion des ſciences humaines ; car c'eſt une opinion qui n'a point de fondement, & c'eſt déroger à la dignité de cet état ſi ſaint, que de le deſtiner à des uſages ſi contraires aux intentions de ces hommes divins, dont il a plû à Dieu de ſe ſervir pour l'inſtituer dans ſon Egliſe.

Comme ceux qui ont parfaitement connu ce que c'eſt que l'Ordre Monaſtique, mes Freres, & quelles ſont les obligations principales des Moines, n'ont jamais douté que la lecture de l'Ecriture ſainte, ne fût une des premieres & des plus importantes ; & que les Solitaires ne dûſſent s'y appliquer pour leur ſanctification particuliere : auſſi ceux qui ont crû qu'ils devoient s'addonner à l'Etude des ſciences, ou pour leur propre ſatisfaction, ou par rapport à l'utilité du prochain, n'ont pas fait aſſez de réfléxion ſur ce que les Regles, en ordonnant la lecture de la parole de Dieu, renferment tout ce qui peut eſtre néceſſaire pour élever les Moines au degré de vertu, auquel il les appelle ; ils n'ont pas fait plus d'attention ſur la ſimplicité, & la ſainteté de cette profeſſion, qui n'a eſté inſtituée par l'ordre de Dieu, que pour former des Saints, qui ne devoient contribuer au bien, au repos & à l'avantage de ceux dont ils s'eſtoient ſéparez, je veux dire du monde, que par la ſainteté de leur vie, par la grandeur de leur pénitence, & par l'efficace de leurs prieres ; à moins que Dieu, par une deſtination ſpéciale ne les tiraſt des voies ordinaires, pour le ſervice de l'Egliſe, & pour l'inſtruction des Peuples.

C'eſt ce qu'a reconnu d'une maniere ſi évidente & ſi préciſe l'Auteur du Traité des Etudes, & ce qu'il a

ſi bien prouvé par l'exemple de ſaint Grégoire de Nazianze, de ſaint Baſile, de ſaint Grégoire de Nyſſe, & de beaucoup d'autres, que j'ay peine à comprendre comment il a pû ſe tirer d'un principe ſi conſtant, & vouloir contre ſa propre conviction, que les Moines s'addonnaſſent à des Etudes, & à des connoiſſances ſi contraires à l'intention de celuy qui les a inſtituez, c'eſt-à-dire, de JESUS-CHRIST même, qui s'eſt ſervi pour l'accompliſſement de ce grand œuvre, j'entens la profeſſion Monaſtique, de l'entremiſe & du miniſtere de ſes Saints.

Comment eſt-ce qu'il a pû dire (p. 6.) que tant s'en faut que le deſir d'acquerir des ſciences humaines, « ait eſté le motif que l'on a eu d'abord dans l'établiſſe- « ment des Communautez Religieuſes, & qu'au contraire « ces ſciences mêmes ont eſté compriſes dans le mépris « que l'on y faiſoit de toutes choſes ? «

Comment a t'il pû écrire (p. 7. 13. & 172.) que l'Etude « des ſaintes Ecritures faiſoit toute la ſcience des Moines ? «

Comment a t'il pû dire (p. 9.) qu'ils faiſoient leur « capital de la pratique des vertus Chrétiennes & Reli- « gieuſes, de la vie pénitente, de la fuite, du mépris du « monde & d'eux-mêmes : qu'ils ne conſideroient la ſcien- « ce, & même celle de l'Ecriture ſainte, qu'en tant qu'elle « pouvoit les rendre plus capables de parvenir à cette fin ? «

Et cependant ſans avoir égard à des véritez ſi claires & ſi importantes, paſſer tout d'un coup dans un avis oppoſé, en établiſſant la néceſſité des Etudes, comme « un éxercice eſſentiel, & ſans lequel les Communautez « Monaſtiques ne peuvent pas ſubſiſter. Les autoritez « contraires qu'il a rapportées ſont ſi déciſives, & ces

Universidad de Deusto
Biblioteca

grands Saints qu'il a citez, d'un ſi grand poids, qu'il n'y a perſonne qui ne crût qu'il devoit y déférer, au lieu d'enſeigner une opinion qu'ils ont condamnée par toute leur conduite.

Il eſt vray, mes Freres, qu'il y a eu des Moines qui ſe ſont appliquez à l'Etude des ſciences ; mais il eſt vray auſſi qu'ils l'ont fait contre la diſpoſition des Regles ; ce qui marque qu'elles n'ont pas eſté gardées dans leur pureté, & que les Enfans ont quitté la conduite de leurs Peres ; ce que les uns ont pû faire par leur propre mouvement, & les autres par une vocation particuliere de Dieu, qui eſt le maiſtre des Regles, & qui en diſpenſe quand il luy plaiſt.

Ne vous laiſſez donc pas éblouïr, mes Freres, par une raiſon qui a de l'apparence, mais qui n'a point de ſolidité, quand on vous dira que quantité de Solitaires ſe ſont addonnez aux ſciences. Car ce n'eſt point par ceux qui s'y ſont appliquez, qu'il faut juger ſi c'eſt un éxercice qui leur eſt propre, ou qui ne l'eſt pas ; C'eſt dans l'intention de ceux qui ont inſtitué les Ordres & les Obſervances Monaſtiques, qu'il faut le rechercher, c'eſt-à-dire, dans les Regles qu'ils nous ont données, parce que ce ſont-elles qui contiennent leur eſprit & leurs ſentimens.

Par exemple, mes Freres, ſi je deſire de ſçavoir ſi le travail des mains eſt une occupation à laquelle les Moines ſont deſtinez par leur eſtat, je chercheray dans les Regles ſi le travail y eſt ordonné, ou s'il n'y eſt pas ; & comme je l'y vois ordonné, il m'eſt évident que c'eſt une pratique attachée à leur Profeſſion.

Si je veux ſçavoir ſi la Priere & la Méditation de la

loy de Dieu, eſt un éxercice dont ils ſoient chargez, ou dont ils ne le ſoient pas, je conſulte encore les Regles ; & comme j'y vois que l'Oraiſon & la Méditation de la loy de Dieu y eſt ordonnée, je ne doute point que ce ne ſoit un devoir renfermé dans leur condition.

Si je veux ſçavoir ſi les Moines liſoient l'Ecriture ſainte, ou s'ils devoient s'en abſtenir, je m'addreſſe encore aux Regles ; & comme je vois qu'il n'y en a point qui ne leur recommande cette occupation, je n'héſite point à croire qu'elle ne leur ſoit propre, & qu'elle ne leur convienne.

De même ſi je veux ſçavoir, mes Freres, ſi l'Etude des ſciences eſt un devoir pour les Moines, & pour les Solitaires, j'examine encore les Regles avec ſoin pour m'aſſurer de ce qui en eſt ; & comme je n'y vois pas un ſeul mot d'Etudes & de ſciences, quelque ſoin que je prenne de lire, & de relire toutes ces Regles ; il ne ſe peut que je n'infére avec certitude, que l'intention de ceux dont il a plû à Dieu de ſe ſervir pour inſtituer dans ſon Egliſe toutes ces Obſervances différentes des Solitaires, n'a point eſté que ceux qui embraſſeroient ces meſmes Regles, s'appliquaſſent à l'Etude des ſciences.

On a beau dire que ceux-cy, & ceux-là en ont fait leur occupation ordinaire, que l'Egliſe même en a tiré de grandes utilitez ; car cela ne marque rien, ſinon qu'en ce point ils n'ont pas ſuivi le deſſein de leurs Inſtituteurs ; qu'ils ſe ſont tirez de la voie que leurs Peres leur avoient tracée ; & qu'ils ſe ſont fait des routes particulieres que ces grands Saints n'avoient point connuës.

Il ne ſert de rien d'alléguer qu'on a étudié dans les Obſervances Monaſtiques, parce qu'elles ne peuvent ſe «

Universidad de Deusto
Biblioteca

» ſoûtenir ſans le ſecours des ſciences ; mais il faut plûtoſt avoüer de bonne foy, que quand les Moines ſe ſont laſſez de ſervir Dieu dans le repos de la retraite & de la ſolitude, quand la ſainteté de leur profeſſion leur eſt devenuë à charge, qu'ils ont eu honte de cette ſimplicité dans laquelle Dieu les avoit fait naiſtre, & qu'ils ne ſe ſont pas contentez des connoiſſances qui convenoient à leur état, c'eſt-à-dire de celles qu'ils pouvoient trouver dans les ſaintes Ecritures, & dans les inſtructions de leurs Peres ; Les uns ont cherché à ſe délaſſer dans les ſciences étrangeres, & Dieu peut en avoir inſpiré d'autres, dans le milieu de cette décadence ſi univerſelle, ſelon la conduite de ſa bonté accoûtumée, & tiré des biens particuliers de ce déſordre, & de cette ruine ſi générale.

Que ſi on nous dit, mes Freres, qu'il y a eu quantité de Moines qui ſe ſont diſtinguez par la ſcience, lors que l'Ordre Monaſtique conſervoit encore toute ſa vigueur ; il eſt aiſé de répondre, que pour trente ou quarante qui ſe ſont élevez au deſſus des voies ordinaires, il y en a eu quarante mille, que dis-je ? des millions entiers, qui vivoient dans l'obſcurité, & dans le ſilence de leurs Cloiſtres, connus de Dieu, autant qu'ils eſtoient inconnus du monde ; Qui paſſoient leur vie dans la mortification du cœur, dans celle des ſens, dans cette pauvreté d'eſprit canoniſée par la bouche de JESUS-CHRIST, dans la lecture des divines Ecritures, dans la componction, dans l'attente de la mort ; & qui ſoutenoient l'Egliſe par cette vie ſi cachée, par l'ardeur, par la pureté & par la perſévérance de leurs prieres. C'eſt ce qui ſe paſſoit dans les Obſervances Monaſtiques, pendant qu'elles ont conſervé leur ſainteté primitive.

Mais quand elles ſont tombées dans le relâchement, & que la diſcipline en a eſté éteinte ou affoiblie, pour trente Solitaires qui parloient avec ſuccés, & qui écrivoient avec réputation, il y en avoit une multitude inombrable qui paſſoient leur vie dans l'oiſiveté, dans l'inutilité, dans la pareſſe, & dans une infinité d'autres vices, parce qu'ils n'eſtoient plus ſoûtenus par ces occupations originaires, par ces éxercices réguliers, qu'ils avoient abandonnez, & parce qu'ils eſtoient incapables de tirer aucun fruit de leurs lectures. Ainſi ils eſtoient à charge au monde, & inutiles au Public ; au lieu que ſi on ſe fût appliqué à les faire rentrer dans les pratiques anciennes qu'ils avoient laiſſées, on eût pû leur rendre ce qu'ils avoient ſi malheureuſement perdu, en les faiſant vivre ſelon l'inſtitution premiere. On me dira, cela n'eſtoit pas poſſible ; je le veux croire ; mais en ce cas là le mal eſtoit incurable, & l'Etude n'y apportoit aucun remede.

CHAPITRE II.

On prétend, *que le bon-ordre qui a eſté établi d'abord dans les Communautez Monaſtiques, ne pouvoit ſubſiſter ſans le ſecours des Etudes.* Page 9.

JE ne puis comprendre, mes Freres, que les Etudes qui n'ont point eſté établies dans les Communautez Monaſtiques par les Inſtituteurs, puiſſent eſtre conſiderées comme des éxercices ſans leſquels la piété n'ait pû s'y conſerver. Et peut-on croire que ces hommes

Universidad de Deusto
Biblioteca

inſpirez de Dieu, conduits par ſon eſprit, éclairez par ſa lumiere, euſſent manqué d'ordonner un moien, ſans lequel le bien qu'ils établiſſoient ne pouvoit ſubſiſter? C'eſt à quoy il n'y a point d'apparence. Si on diſoit qu'on a eſſaié de remplir par l'Etude les vuides qui eſtoient arrivez par l'infidélité, & par la négligence des Moines dans la plus grande partie des Monaſteres, on auroit raiſon. Mais comme ce remede eſtoit extraordinaire, qu'il ne convenoit point par luy-même aux maux auſquels on l'appliquoit, comme nous venons de le remarquer, il a couvert les maux, il les a cachez pour quelque tems, mais il ne les a point guéris; & pendant qu'un petit nombre ſe diſtinguoit par la ſcience, la multitude n'en tiroit aucun avantage.

Si l'Etude avoit eu cet effet, & cette bénédiction qu'on prétend, mes Freres, comment eſt-ce que dans nos jours, où les livres ſont dans les mains de tant de Moines & de Solitaires, qu'on ne parle que d'Etude, que de doctrine, que de ſcience, cette pieté, cette religion qui a éclaté dans les premiers Peres, eſt devenuë ſi rare, qu'on n'a que trop de ſujet de s'écrier avec le
» Prophete, Sauvez-moy Seigneur, car on ne voit plus
» de Saint; *Salvum me fac Domine, quoniam defecit*
Pſ. 11. v. 1. *Sanctus.* D'où vient cela, me dira-t-on? C'eſt que le propre de l'Etude, n'eſt point de ſanctifier, mais qu'au contraire, la pénitence, la retraite, le ſilence, la méditation de l'Ecriture, diſons le travail, quand il ſe fait dans le véritable eſprit, ſont de puiſſans moiens pour la ſanctification des ames, & que cependant on n'a eu ni la vuë, ni l'intention de les rétablir.

Pag. 10. 11. C'eſt ſans fondement, mes Freres, que pour prouver que

que les Solitaires s'appliquoient aux ſciences, on veut ſe ſervir de l'autorité de ſaint Pacôme à cauſe de quelques endroits de ſa vie, qui cependant ne peuvent recevoir le ſens qu'on leur veut donner. Car il faut ſçavoir que ſaint Pacôme reçût indiféremment tous ceux qui avoient deſſein de ſe donner au ſervice de Dieu, & d'embraſſer le joug de la profeſſion qu'il avoit inſtituée. Il aſſembla dans ſes Monaſteres juſqu'à ſept milles perſonnes; il y avoit des Payens, des pecheurs, des ruſtiques, des gens de tous âges, qui n'avoient aucune connoiſſance ni des Lettres, ni de la Langue, ni du Chriſtianiſme; Ils eſtoient dans une ignorance ſi groſſiere de toutes choſes, que l'Hiſtorien de la vie de ce Saint dit, qu'ils ne diſtinguoient pas leur main gauche de leur main droite. Voilà quel eſtoit l'eſtat des Monaſteres établis par ce grand Saint; voilà quels eſtoient les ſujets qui ont formé cet Inſtitut ſi nombreux, ſi recommandable par ſa ſainteté, & non point par ſa ſcience.

On dit, *qu'on y faiſoit trois leçons par jour, qu'ils eſtoient* Page 10.
au moins obligez d'apprendre le Nouveau Teſtament, & le Pſeautier; que le Superieur de chacune de ces Maiſons qui eſtoient ſous la conduite de ſaint Pacôme, tenoit trois Conférences par Semaine, appellées diſputes & Cathéchezes: Enſuite que les Religieux diſputoient entre eux de ce qui avoit ſervi de matiere à ces Conférences; Enfin qu'il y avoit en chacune de ces Maiſons une Bibliotéque.

Cette expoſition, mes Freres, eſt ſpécieuſe, & don-

Universidad de Deusto
Biblioteca

nera à ceux qui ne la regarderont que ſuperficiellement, une idée des Monaſteres de ſaint Pacôme, bien différente de ce qu'ils eſtoient en effet.

On s'imaginera ſans doute que ces Conférences eſtoient des entretiens de doctrine, ces diſputes, ces Cathéchezes, des inſtructions élevées, & remplies d'érudition; cependant pour en juger ſelon la vérité, il faut les meſurer à la qualité des ſujets, & à la portée des perſonnes. Et que pourroit-on apprendre à des gens ruſtiques, à des ignorans, à des enfans, dont les uns ne ſçavoient ni lire, ni écrire, & les autres eſtoient élevez dans l'idolatrie, ſinon les élemens des lettres, c'eſt-à-dire, à lire, à écrire, à parler, & les principes de la Religion qu'ils vouloient embraſſer; cela s'appelle aujourd'huy leur faire des Catéchiſmes, leur apprendre à connoiſtre Dieu, à l'aimer, à s'addreſſer à luy, & à le prier.

Et pour ces Cathéchezes auſquelles on donne le nom de diſputes, ce n'eſtoit rien que ce qui ſe pratique aujourd'huy dans les Paroiſſes, dans les petites Ecoles, lors qu'entre les enfans qui ont déja quelque connoiſſance des premieres véritez, il y en a qui répondent, qui interrogent, d'autres qui conteſtent, afin que l'émulation les rende plus attentifs, plus capables de l'inſtruction qu'on leur veut donner, & qu'eſtant battuë & rebattuë elle s'imprime davantage dans leur mémoire, & dans leur cœur.

Il ne faut point douter qu'on ne s'appliquaſt à élever ces jeunes plantes, à les inſtruire dans les connoiſſances qui pouvoient eſtre néceſſaires, non ſeulement à de ſimples Chrétiens, mais à des hommes qu'on deſtinoit

à la vie Religieuſe, c'eſt-à-dire, à la pratique de ce que l'Evangile a de plus parfait, & de plus ſaint.

Pour ce qui eſt du nom de *Bibliotéque*, mes Freres, c'eſt un terme faſtueux, tout propre pour impoſer; On ne manque pas d'abord de ſe figurer ces Bibliotéques nombreuſes que l'on voit aujourd'huy par le monde; mais celles de ces Solitaires eſtoient bien différentes; car de quels livres pouvoient-elles eſtre compoſées, ſinon de ceux qui avoient quelque rapport aux perſonnes à qui ils eſtoient deſtinez, c'eſt-à-dire, de Catéchiſmes, d'Inſtructions Chrétiennes, de quelques Bibles, de quelques Pſeautiers, de quelques Nouveaux-Teſtamens? Les livres dans ces tems-là eſtoient rares, on n'imprimoit point; peu de gens ſçavoient bien écrire: & les Monaſteres qui eſtoient pauvres ne pouvoient pas faire la dépenſe pour avoir des livres. Mais remarquez, mes Freres, que cela n'a rien de commun avec ce qui s'appelle ſcience, & qu'on ne peut pas inférer de la conduite qu'on gardoit dans ces Monaſteres, que les Religieux de ſaint Pacôme s'addonnaſſent à ces grandes Etudes que l'on pretend établir parmi les Moines.

On dit, *que ſi on fait réflexion ſur cette diſcipline, on ſe laiſſera facilement perſuader qu'il eſtoit impoſſible qu'elle pût ſubſiſter ſans le ſecours des Etudes.* Pag. 13.

Il eſt vray, mes Freres, que non ſeulement l'Obſervance inſtituée par ſaint Pacôme, mais que nulle de celles qui ont eſté établies dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, ne peut ſubſiſter ſans l'Etude; mais quelle

Universidad de Deusto
Biblioteca

Etude ? c'eſt celle des Saints ; Celle qui les a formez, qui les a élevez, les doit conſerver ; c'eſt elle ſeule qui en peut empeſcher l'affoibliſſement, & la diſſipation. Mais quelle eſt encore cette Etude, me direz-vous ? c'eſt la ſcience de JESUS-CHRIST, celle de ſa parole, de ſes divines Ecritures, la Méditation de ſa Loy ; ajoûtons à cela la connoiſſance de l'eſtat, & de la profeſſion qu'on a embraſſée ; Enfin, cette perſuaſion qu'on ne doit jamais ſe ſéparer des lumieres des Saints, ni des pratiques & des ſentimens qu'ils nous ont appris par leurs inſtructions, & par leurs exemples.

Pag. 11. On dit encore, *qu'il eſtoit impoſſible que les Superieurs des Maiſons particulieres puſſent faire trois fois la Semaine des Conférences ſpirituelles, s'ils manquoient de doctrine ; & que l'Ecriture n'eſtoit pas ſuffiſante pour cela.*

Il faut, mes Freres, pour eſtre de ce ſentiment, ne pas faire attention ſur trois choſes, premierement, que l'Ecriture ſainte eſt d'une richeſſe infinie, que plus on la médite, plus on y trouve qu'elle renferme tout, & qu'elle eſt d'une abondance qui n'a point de fond, ſelon ces paroles de l'Apoſtre : *Quæcumque ſcripta ſunt, ad noſtram doctrinam ſcripta ſunt, ut per patientiam & conſolationem ſcripturarum ſpem habeamus ;* je veux dire que nous trouvons dans la parole de Dieu, la doctrine & la conſolation, l'onction & la lumiere ; c'eſt en quoy toute la Religion conſiſte.

Rom. 15. v. 4.

Secondement, que les plus grands Hommes de l'Egliſe, & particulierement ceux des premiers ſiécles,

ont puiſé dans les Ecritures tout ce qu'ils ont eu de lumieres, de maximes, de ſainteté, d'éloquence, comme dans des abyſmes, comme dans des ſources d'une profondeur immenſe ; & que c'eſt ce qui les a rendus dignes d'occuper les principales dignitez de l'Egliſe, & d'en remplir les premieres places.

Troiſiémement, que JESUS-CHRIST qui conduit tout par ſa providence, qui eſt le véritable Inſtituteur des Communautez ſaintes, qui les a créées, pour ainſi dire, & comme tirées du néant par la main & par l'entremiſe des hommes, n'a pas manqué & ne manquera point d'en ſubſtituer pour les gouverner & pour les conduire, tant qu'elles luy ſeront fideles ; & qu'il eſt preſque impoſſible qu'entre un grand nombre de perſonnes que ſon Eſprit ſaint y a aſſemblées, il ne s'en trouve auſquelles il ait donné l'eſprit, l'ouverture, la pénétration, auſſi bien que la ſainteté, pour découvrir les ſens de ſon Ecriture les plus cachez, pour en faire l'application, & pour parler des véritez d'une maniere qui touche & qui éclaire tout enſemble ceux qui les liſent, ou qui les écoutent. C'eſt luy qui choiſit & qui donne des Paſteurs aux Solitaires, comme il en donne aux Peuples : C'eſt ce que la Foy nous apprend, & dont tous ceux qui vivent de la Foy doivent eſtre perſuadez.

Au reſte, nos ſiécles eſtant ſans comparaiſon plus riches & plus abondans que ceux dont nous parlons, on peut joindre à l'Ecriture un grand nombre de livres, tous propres pour confirmer les Solitaires dans l'amour de leur eſtat, pour en augmenter les connoiſſances, pour les échauffer dans la pratique des vertus qui leur

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſont eſſentielles, ſans les jetter dans la diſſipation, qui eſt une ſuite néceſſaire de la multiplicité & de la qualité des lectures qu'on leur propoſe. Ces livres dont je vous parle, mes Freres, ſont les ouvrages de ſaint Baſile, les Conférences de Caſſien, la Vie des ſaints Peres des deſerts, les œuvres de ſaint Ephrem, de ſaint Iſidore de Damiette, de ſaint Nil, de ſaint Dorothée, de ſaint Jean Climaque, de ſaint Bernard, les Homélies de ſaint Jean Chryſoſtôme ſur l'Ecriture, les Enarrations de ſaint Auguſtin ſur les Pſeaumes, toutes les Morales de ſaint Grégoire, les Ecrits de ſaint Jérôme, & beaucoup d'autres ſemblables. Il faut qu'un Moine ait une avidité de ſçavoir qui ſoit inſatiable, ſi ces lectures ne le ſatisfont & ne le contentent.

Pag. 12. Ce qu'on rapporte de Théodore (à la page 12) ne fait rien à la queſtion; la réponſe qu'il fit à cet Enigme qui luy fut propoſé par les Philoſophes, eſtoit un pur effet de la préſence, de la vivacité de ſon eſprit, & de l'intelligence qu'il avoit des divines Ecritures; car ils ne luy propoſerent rien qui ne fut ſçû preſque de tout le monde; il y avoit peu de perſonnes qui ignoraſſent en ce temps là, & qui ignorent encore, qu'Adam a eſté formé de la main de Dieu; qu'Enoch a eſté enlevé tout vivant de deſſus la terre: & que la femme de Loth a eſté changée en une ſtatuë de ſel.

Pag. 12. On dit, *que ſaint Pacôme expliquoit l'Ecriture à ſes Diſciples, & particulierement les difficultez les plus obſcures touchant l'Incarnation.*

Il ne faut pas s'étonner, mes Freres, ſi ſaint Pacôme

qui avoit lû les divines Ecritures avec beaucoup de ſoin & d'application, qui avoit eſté ſuſcité de Dieu pour eſtre le Fondateur d'un des plus grands Ordres qui ait jamais eſté dans ſon Egliſe, en eût acquis l'intelligence, ou que Dieu la luy eût communiquée, comme il a fait à quantité d'autres Saints, lors qu'il a voulu les appliquer à de grandes œuvres, qui devoient contribuer à ſon ſervice & à ſa gloire. Mais remarquez, mes Freres, que c'eſt préciſement la ſcience que nous vous avons toûjours dit qui convenoit à des Solitaires. Diſons encore que ſaint Pacôme eſtoit Lecteur, & que nous voions dans nos jours de ſimples filles tenir des Ecoles, expliquer & développer les Myſteres de la Religion avec autant de préciſion & de netteté, que ſi elles avoient étudié en Théologie.

On dit, *qu'il eſt conſtant que les diſciples de ſaint Pacôme ne ſe bornoient pas à la ſeule lecture de l'Ecriture ſainte, mais qu'ils liſoient auſſi les ouvrages des ſaints Peres.* Page 12.

C'eſt ce que l'on aura peine à prouver. Mais quand cela ſeroit, on n'a jamais prétendu interdire aux Moines la lecture de quelques ouvrages des ſaints Peres, qui peuvent ou les conſoler, ou les éclairer, ou les fortifier dans le ſentiment & dans la pratique des devoirs de leur Profeſſion. Mais comme alors il y en avoit peu de cette qualité & de cette nature, cela ne pouvoit pas leur tenir lieu d'une grande occupation; ainſi qui ne voit que cela n'a nul rapport à ces grandes ſciences, que l'on propoſe aux Solitaires.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 13. On veut encore, *que ſaint Baſile ait tenu une conduite ſemblable à l'égard des Religieux qui ſuivoient ſes maximes, parce qu'on recevoit parmy eux des Enfans juſqu'à ce qu'ils fuſſent en âge de choiſir un eſtat.*

Il eſt vray qu'on élevoit de jeunes gens parmi les diſciples de ſaint Baſile ; Mais il eſt vray auſſi que la maniere de les inſtruire eſtoit ſimple, & ſainte toute enſemble, & qu'elle n'avoit rien qui ne confirme noſtre ſentiment ; Comme il paroît par la réponſe à la quinziéme Queſtion de ſes grandes Regles. Ce grand Saint marque expreſſément, que ceux qui ſont chargez de cette inſtruction, ne doivent jamais perdre de vuë la fin qu'ils » ſe propoſent, Qu'il faut qu'ils ſe ſervent des éxpreſſions » de la ſainte Ecriture, & que bien loin d'entretenir les » enfans de fables, & d'hiſtoires profanes, ils ne doivent leur » parler que de l'hiſtoire Sainte, de ces événemens mer- » veilleux qu'elle renferme, & leur inſpirer l'amour de la » vertu, en leur faiſant apprendre les ſentences & les ma- » ximes ſaintes qui ſe liſent dans les Proverbes.

Il eſt vray qu'il tenoit luy-meſme ſes Conférences à ſes diſciples ; Mais le ſujet de ſes entretiens n'eſtoit que des demandes tirées du Nouveau-Teſtament, pour former leur mœurs dans la piété Chrétienne, & dans la pratique de la vertu, en les nourriſſant des ſaintes Lettres.

Quelle comparaiſon y a t'il entre ces Conférences ſi ſimples & ſi ſaintes, & cette ſcience ſi étenduë que l'on veut établir ? Véritablement, ce qui eſt digne d'eſtre remarqué, c'eſt que l'on convienne (dans la p. 7. & 13.) que la lecture des divines Ecritures ſuffiſoit autrefois pour

pour former les perſonnes deſtinées aux charges & aux fonctions de l'Egliſe, qu'elles faiſoient alors toute leur capacité ; & qu'on ne veüille pas préſentement qu'elles ſuffiſent à des hommes nez pour la ſolitude, & conſacrez à JESUS-CHRIST dans la vie retirée.

On dit, *que l'on peut juger par les Conférences de Caſſien,* Page 14. *de l'érudition des anciens Solitaires.*

A cela, mes Freres, on peut répondre deux choſes. L'une que ce qu'on apperçoit davantage dans la plus grande partie de ces Conférences, eſt un bon ſens, un dégagement conſommé, une pieté éclairée, une Méditation profonde de la parole de Dieu ; & de doctrine qu'il y en a trés-peu.

Secondement, ce ſont trois ou quatre Solitaires choiſis, diſtinguez & élevez au deſſus d'une infinité d'autres par une vertu ſinguliere, qui parlent preſque par tout dans ces Conférences.

Ce qu'on rapporte de l'Abbé Joſeph (page 15.) ne prouve rien, ſinon que les Religieux ne doivent pas ſuivre leur propre eſprit dans la lecture de l'Ecriture ſainte; mais prendre les avis de leurs anciens, de ceux qui l'ont beaucoup méditée, qui en ont acquis l'intelligence. Il n'y a rien en cela qui demande une ſcience ſi vaſte, & ſi étenduë ; Il ne faut qu'un interpréte pour empeſcher qu'on ne donne dans les égaremens où ſont tombez quantité de Solitaires : Ce doit eſtre le ſoin de ceux qui ſont établis pour conduire ; ce ſont eux qui doivent avoir des connoiſſances ſuperieures à celles des perſonnes qui ſont ſous leur charge. C'eſt ce que nous apprend

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſaint Baſile ſur la queſtion 235. de ſes petites Regles, lors
„ qu'il demande, s'il eſt à propos d'apprendre quantité de
„ choſes des ſaintes Ecritures ? ce Saint dit, que celui qui eſt
„ prépoſé pour conduire les autres, doit ſçavoir tout ce qui
„ eſt écrit dans les livres Saints, pour leur enſeigner les
„ commandemens de Dieu ; mais que pour ceux qui vi-
„ vent ſous l'obéiſſance, ils doivent ſe tenir dans la mo-
„ dération, & apprendre à pratiquer les choſes qui leur
„ ſont néceſſaires, ſans rechercher avec une curioſité vaine
„ la connoiſſance de celles qui ne le ſont pas.

L'endroit qu'on cite de ſaint Grégoire (dans la p. 15.) ne regarde point les Solitaires ; c'eſt un ſentiment général, qui eſt fondé ſur une verité qu'on ne peut pas conteſter ; C'eſt-à-dire, que la connoiſſance des Lettres humaines eſt utile, & qu'elle ne doit pas eſtre abſolument condamnée. On ne peut pas douter que ce ne ſoit la penſée de ce grand Saint ; l'Auteur du traité des Etudes le reconnoît luy-même, quand il dit (dans la p. 271.) que ſaint Grégoire écrivant ſur ce ſujet à Didier Eveſque de Vienne, en parle conformément au quatriême Concile de Carthage, qui défend aux Eveſques la lecture des livres des Gentils, que ſaint Grégroire comprend ſous le nom de Grammaire. On ſçait d'ailleurs que les Saints ſe ſont ſervis des lettres humaines avec fruit, & avec ſuccés, & particulierement quand il a fallu combattre l'idolatrie des Payens.

Ce Chapitre, mes Freres, dont je viens de vous faire le détail eſt placé à la tête de tout l'Ouvrage, on le poſe comme la baze & le fondement, & on prétend en tirer des conſéquences certaines pour prouver que les Solitaires doivent s'appliquer à la ſcience des lettres

humaines & profanes, de la Philoſophie, des Langues, de la Théologie, de l'Hiſtoire, de la Diſcipline, des Canons de l'Egliſe, & montrer que ces connoiſſances ſont néceſſaires ; c'eſt-à-dire, faire une violence toute évidente aux différentes autoritez qu'on y rapporte, & leur donner un ſens qu'elles n'ont point. Et il eſt clair comme le jour, qu'on n'en peut inférer autre choſe, ſinon que l'Etude de l'Ecriture ſainte, & la Méditation de la parole de Dieu a eſté une occupation principale parmi les Solitaires ; que ſaint Pacôme l'a recommandée à ſes Diſciples comme un moyen néceſſaire pour acquerir la ſainteté de leur eſtat, ſoit comme Chrétiens, ſoit en qualité de Moines ; & qu'il n'a pas eu la moindre penſée de les engager dans des ſciences plus vaſtes, ni plus étenduës.

Vous voyez, mes Freres, que c'eſt ſans aucune preuve que l'on prétend avoir démontré que l'œconomie de la diſcipline Monaſtique telle qu'elle a eſté établie par les Pacômes, & par les Baſiles, c'eſt-à-dire, lors qu'elle eſtoit dans ſa premiere vigueur, ne pouvoit ſubſiſter ſans le ſecours des Etudes, à moins qu'on ne faſſe conſiſter cette Etude dans la lecture des ſaints Livres, puiſque l'un & l'autre ſe ſont réduits à cette connoiſſance. Il eſt vray que ſaint Pacôme a défendu à ſes Religieux la lecture des livres d'Origene, parce qu'on les répandoit avec ſoin dans les Déſerts, & qu'ils eſtoient dans les mains de tout le monde ; mais on ne voit en nul lieu, qu'il leur ait ordonné ces grandes Etudes qu'on prétend établir, ni qu'il en ait eu la moindre penſée. Ainſi, à parler proprement, c'eſt commencer un grand édifice, & l'appuier ſur des fondemens ruineux qui n'ont ni ſolidité, ni conſiſtance.

Universidad de Deusto
Biblioteca

On conte pour une raiſon déciſive, qu'il n'eſt pas poſſible d'avoir des Superieurs ſans le ſecours des Etudes. Il eſt aiſé de répondre, qu'il ſe peut preſenter dans les Monaſteres des ſujets qui ont déja des connoiſſances acquiſes, auſquelles on peut joindre celles qui concernent la profeſſion qu'ils ont embraſſée; & qu'au cas que cela ne ſoit pas, il n'y a gueres de Communautez Religieuſes où il ne ſe rencontre quelques perſonnnes à qui Dieu a donné quelques talens, plus d'ouverture, plus de diſpoſition pour les Lettres Saintes, qu'au reſte de leurs Freres. Ce ſont ceux là qu'on doit appliquer plus particulierement à la lecture de l'Ecriture ſainte, des anciens Auteurs, & des Peres qui ont traité des devoirs de la Vie Monaſtique, des Ouvrages des Docteurs de l'Egliſe, qui contiennent les véritez, & les maximes qui apprennent à conduire les ames, & à diriger les conſciences. Et puiſque l'Etude de l'Ecriture ſainte, comme on en eſt démeuré d'acord (pag. 13.) a eſté l'unique Etude des Eccléſiaſtiques mêmes dans les premiers ſiécles, pourquoy en demander davantage aux Moines & aux Solitaires; ou pourquoy ne ſe pas contenter, quand on y ajoûtera les Traitez & les Ouvrages des ſaints Peres que nous venons de marquer?

CHAPITRE III.

On ſe propoſe de prouver dans ce Chapitre, *que les Superieurs des Communautez Monaſtiques ne peuvent eſtre capables de gouverner ſans le ſecours des Etudes; & que les Regles demandent d'un Superieur la ſcience, la ſageſſe, avec la bonne vie.* Page 16.

IL eſt vray, mes Freres, que tous ceux qui ont inſtitué les Obſervances Monaſtiques, ont voulu que le Superieur ſoutint ſes Freres par ſa ſcience, par ſa ſageſſe, & par l'exemple de ſa vie. Mais comme le mot de ſcience eſt équivoque, la difficulté eſt de ſçavoir, quelle eſt cette ſcience qu'ils ont demandée dans les Superieurs? Et pour moy, je ne crains point de me méconter en vous diſant, que les Abbez & les Paſteurs Monaſtiques auront ce qui leur eſt néceſſaire pour conduire avec fruit & avec bénédiction le troupeau dont la charge leur a eſté confiée, lors qu'ils auront aſſez de connoiſſance des ſaintes Ecritures, pour ſe ſervir des inſtructions qui ſont renfermées dans l'un & dans l'autre Teſtament, & particulierement dans le Nouveau, pour en développer les Myſteres, pour en faire les applications utiles aux perſonnes qui ſont ſous leur direction, pour en régler les actions & les mœurs; Enfin quand ils ſçauront ce que les Saints ont écrit ſur leur eſtat, quand ils en connoîtront parfaitement la vérité & l'étenduë, quand ils auront lû avec ſoin cette Morale ſainte qui ſe rencontre par tout dans les Ouvrages

Universidad de Deusto
Biblioteca

des Peres, & des Docteurs de l'Egliſe, comme dans ceux de S. Jean Chryſoſtome, de ſaint Baſile, de ſaint Jérôme, de S. Ephrem, de S. Iſidore de Damiette, de ſaint Nil, de S. Dorothée, de Caſſien, de S. Auguſtin, de S. Grégoire, de ſaint Bernard, & d'autres ſemblables; & qu'ils auront le don de la parole, ſans quoy toutes ces connoiſſances leur ſeroient inutiles. Qu'un Moine donc à qui Dieu a donné de l'eſprit, s'applique à la lecture de tous ces Auteurs avec le ſentiment d'une religion, & d'une piété ſincere, il acquerera la capacité qui luy peut eſtre néceſſaire pour gouverner tout un monde.

Pourquoy donc recourir à une doctrine étrangere, puiſque celle-là ſuffit; & qu'on peut dire ſans exaggération, qu'il n'en faudroit pas davantage pour former les premiers Paſteurs de l'Egliſe? Ne trouveront-ils pas dans les livres que nous venons de marquer de quoy faire des exhortations ſaintes, & puiſſantes à leurs Freres, des répréhenſions vives? N'y trouveront-ils pas par tout ce qui eſt néceſſaire pour inſpirer la haine du vice, l'amour de la vertu, le mépris du monde, l'eſtime de la retraite? Enfin pour exciter dans les ames la charité de Dieu, celle du prochain, & pour les élever à une pieté conſommée? Que peut-on deſirer davantage dans un Paſteur Monaſtique? & n'a-t-il pas tout, quand il a ce qu'il luy faut pour conduire avec ſeureté les ames que JESUS-CHRIST luy a confiées, en attendant le moment auquel il doit les luy remettre entre les mains?

Saint Bernard, qu'on cite dans l'Epître 306. n'a rien voulu dire en faiſant l'éloge d'un Abbé de ſon Ordre, lors qu'il a remarqué qu'il avoit une capacité convenable

à ſa charge, ſinon qu'il en avoit aſſez pour mettre toutes ces diſpoſitions ſaintes dans le cœur de ſes Freres, & pour les ſoûtenir dans la vie qu'ils avoient embraſſée.

Il ſemble que l'on conte pour peu l'intelligence du Nouveau Teſtament; Cependant, qu'y a-t-il de plus puiſſant pour former des Solitaires dans une pieté ſolide? Pour augmenter celle qu'ils pourroient avoir acquiſe, & pour les élever à une vertu éminente? C'eſt par là, je le répete encore, qu'on leur apprend à aimer Dieu par deſſus toutes choſes, à regarder leurs Freres comme le ſecond objet de leur charité, à reſpecter ceux à qui l'ordre de Dieu les a ſoumis, à eſtre purs comme les Anges, à eſtre pauvres, humbles, dociles, à fuir le monde, ſes amuſemens, ſes intéreſts, ſes plaiſirs; à mépriſer la vanité des ſciences; à ſe nourrir de ce pain vivant qui nous donne la vie, & qui nous la conſerve; à aimer la mortification des ſens, celle de l'eſprit; enfin à préférer la ſolitude, le ſilence, & la priere à tous les commerces, & à tous les entretiens qu'ils pourroient avoir avec les hommes. C'eſt ce qu'opere & ce que produit la parole de Dieu dans ceux à qui elle eſt annoncée, & particulierement quand c'eſt par des perſonnes qui ont pour cela le caractere, l'autorité, & la Miſſion.

Ce qu'on rapporte de Serlon, ne peut eſtre d'au- Page 18.
cun poids; C'eſt un Ecrivain qui n'avoit ni les vuës, ni le diſcernement de ſaint Bernard. Il louë ce meſme Abbé par un endroit par où il ne le devoit pas eſtre, par rapport à ſon état, lors qu'il dit, qu'il eſtoit ſçavant dans les ſaintes Ecritures, mais qu'il l'eſtoit auſſi dans les Lettres humaines. C'eſt une connoiſſance qu'il

Universidad de Deusto
Biblioteca

n'avoit point acquiſe dans l'Ordre de Cîteaux, où la diſcipline eſtoit dans toute ſa vigueur, mais dans celuy de Cluni, où elle eſtoit entierement relâchée, & où cet Abbé nommé Teroldus avoit fait ſa premiere Profeſſion.

Page 18. On allegue comme une raiſon importante, *Que tous les Abbez ont eu de tout temps rang dans l'Egliſe, & qu'ils eſtoient obligez d'aſſiſter aux Conciles.*

Je conviens, mes Freres, qu'il y a eu des Abbez qui ſe ſont trouvez dans les Conciles; Mais d'obligation d'y aſſiſter, il n'y en avoit point pour eux, ſi ce n'eſt quand
In vit. ils y eſtoient appellez. Saint Auxent ce Solitaire ſi célebre, eſtoit dans ce ſentiment, lorſque l'Empereur & & les Prélats luy ayant mandé d'aſſiſter au Concile de Calcédoine, il refuſa de s'y trouver, & leur répondit, que cet honneur n'appartenoit qu'aux Eveſques, que ce n'eſtoit point aux Moines à enſeigner, mais plûtoſt à eſtre enſeignez : On rompit la porte de ſa cellule; enfin il ſe laiſſa vaincre, & confirma ce qui avoit eſté arreſté dans le Concile.

Saint Bernard eſtoit du meſme avis, comme il l'a témoigné toutes les fois qu'il a eu occaſion de le faire.
Ep. 187. Il écrit aux Eveſques aſſemblez à Sens pour condamner les erreurs d'Abaillard, que l'affaire dont il s'agiſſoit, regardant la foy, n'eſtoit point la ſienne, mais celle des Eveſques; & comme il eſt remarqué dans les
Not. in Ep. 187. notes de l'Auteur, il ne s'y trouva que malgré-luy. Il dit dans un autre endroit parlant ſur la meſme affaire,
Ep. 189. qu'elle ne le regardoit nullement, mais qu'elle eſtoit celle

celle des Eveſques à qui il appartient par leur miniſtere de juger des Dogmes. C'eſt dans ce meſme eſprit *Ep.* 22. qu'il ſe deffend d'aſſiſter au Concile de Troyes, qu'il allegue pour s'en éxempter, ſon incapacité, & ſes maladies; qu'il s'en excuſe ſur la nature des affaires qui s'y devoient traiter, qui regardoient les Eveſques, & non point un homme comme luy, conſacré à la ſolitude: L'obéïſſance toute ſeule vainquit, & ſurmonta ſa reſiſtance. Il dit ailleurs que c'eſt toûjours contre ſon in- *Ep.* 48. tention, qu'il ſe trouve dans les affaires qui ne le touchent point; qu'il ne s'y rencontre que parce qu'on l'y attire & qu'on luy fait violence.

Mais quelle conſéquence pourroit-on tirer de ce que quelques Abbez, & quelques Moines ſe ſont trouvez dans les Conciles, puiſque pour trente ou quarante qui ont aſſiſté à ces Aſſemblées, il y en avoit quarante mille cachez dans l'obſcurité & dans le ſecret de la ſolitude, qui ſoutenoient l'Egliſe par la fermeté de leur foy, par l'ardeur de leurs prieres, par la mortification de leur eſprit, & de leurs ſens, par leurs gémiſſemens, & par leurs larmes, enfin par le ſacrifice continuel de leurs perſonnes qu'ils offroient à la Majeſté de Dieu, auquel ils s'eſtoient conſacrez. Et y a-t-il apparence de vouloir qu'on tiraſt ces Anges incarnez de ce repos ſacré, de cette tranquillité ſainte dont ils joüiſſoient, pour les expoſer à la diſſipation qui eſt preſque inſéparable de l'Etude des ſciences; Sous ce beau pretexte, qu'ils pouvoient eſtre appellez dans les Synodes, & dans les aſſemblées Eccleſiaſtiques, où cependant ils ne ſe devoient jamais trouver.

N'eſt-ce pas renverſer l'ordre que Dieu a établi?

Universidad de Deusto
Biblioteca

N'eſt-ce pas ruiner le cours de ſa providence? N'eſt-ce pas arracher Madeleine des pieds de JESUS-CHRIST pour l'engager dans les emplois, & les inquiétudes de Marthe? Appartient-il aux hommes de faire ces ſortes de changemens? (Je dis cela ſans prétendre toucher aux Ordonnances de l'Egliſe.) On ſçait que quelques Solitaires ſe ſont trouvez parmi les Princes de l'Egliſe; qu'ils y ont eu leurs places, ſoit par eux-mêmes, ſoit au nom de ceux qui les y avoient députez: & je vous ay dit ſouvent, mes Freres, qu'il y en avoit eu en tous les tems qui s'eſtoient diſtinguez par leur doctrine, & que c'eſtoit des cas extraordinaires qui ne faiſoient point de regle, & qui ne devoient point eſtre tirez à conſéquence, ſelon cette maxime du Droit Canonique: *Quæ à jure communi exorbitant, nunquam ad conſequentiam ſunt trahenda.*

In 6°. de regul. juris reg. 24.

Mais outre cela, on doit remarquer que ſi ces Solitaires ont eſté tirez du fonds de leurs ſolitudes pour venir au ſecours de l'Egliſe dans les conjonctures preſſantes; ç'a eſté beaucoup moins à cauſe de leur érudition, que par le reſpect qu'on avoit pour leur ſainteté, & pour le don des miracles, duquel Dieu les avoit favoriſez.

Vit. On fit ſortir ſaint Antoine du ſommet de ſa montagne pour ſe trouver dans Alexandrie, afin de confondre l'inſolence & l'impieté des hérétiques par la réputation que ſa ſainteté luy avoit acquiſe, ſans entrer en diſpute avec eux. On ſçait qu'il n'avoit nulle ſcience, que celle qu'il avoit puiſée dans la méditation des divines Ecritures. Saint Auguſtin nous le dit en termes précis: *Nec propterea ſibi ab Antonio ſancto & perfecto viro Ægyptio*

Monacho inſultari debere, qui nulla ſcientia litterarum Scripturas divinas, & memoriter audiendo tenuiſſe, & prudenter cogitando intellexiſſe prædicatur. lib. 1. de doctr. chriſt. in prolog.

Saint Julien parut à Antioche avec le même deſſein, & le même ſuccés; C'étoit aſſez que ces grands hommes ſe déclaraſſent pour la vérité de la foy, cela ſeul ſuffiſoit pour fortifier ceux qui la deffendoient, & pour renverſer ceux qui avoient l'audace & la témérité de l'attaquer. *Vit.*

Saint Macaire d'Egypte, vint aux mains avec un hérétique opiniâtre, qui nioit la Réſurrection des morts; il en reſſuſcita un en ſa préſence, & à la face de tout le peuple que cet impoſteur eſſaioit de ſéduire. *Vit.*

Saint Coprés attaqua par la même puiſſance un Manichéen, & entrant dans le feu qu'on avoit allumé, prouva la vérité de la foy, & réfuta les erreurs de cet hérétique, non par la doctrine, mais par un miracle. *Vit.*

On lit que ſaint Aphráte Perſan s'étant rendu Solitaire proche d'Edeſſe, & ſçachant les ravages que l'héréſie faiſoit du côté d'Antioche, & les tempêtes qu'elle y avoit excitée, il y alla; & entrant avec hardieſſe & confiance dans une Ecole de Philoſophes, qui eſtoit aux portes de la Ville, quoy qu'il ignoraſt la Langue Grecque, qui eſtoit celle du païs; il diſputa contre eux, puiſant, comme l'Hiſtorien le remarque, dans la grace du Saint Eſprit, comme dans une ſource d'une profondeur infinie, toutes les penſées, & toutes les raiſons dont il ſe ſervit pour les combattre; ce qu'il fit avec tant de bénédiction, que tout le monde vint en foule pour l'interroger, & pour l'entendre. Il ſe trouva dans *Vit.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

cette assemblée des Magistrats, des gens de guerre, des artisans, des sçavans, des ignorans, des riches, des pauvres, enfin des personnes de toutes conditions ; & cet homme de Dieu sçachant à qui il devoit toutes les paroles qui sortoient de sa bouche, s'écrioit avec saint Paul, quoique je ne sois pas éloquent, je ne manque pas de science. *Et si imperitus sermone, sed non scientia.* Il avoit raison, parce que c'estoit Dieu qui formoit dans son cœur, & qui mettoit sur ses levres, les véritez saintes qu'il opposoit aux erreurs de ses ennemis.

vit. Saint Macaire d'Alexandrie accompagné d'un grand nombre de Solitaires, quitta son désert, & se rendit à Alexandrie pour le même sujet. Et on voit par l'histoire de sa vie, qu'il disputa contre les hérétiques, & qu'il les confondit, non point par la subtilité de son raisonnement, ni par son éloquence, mais par la vertu & par l'efficace de l'esprit dont il estoit rempli.

vit. Le grand saint Théodose Abbé, qui n'avoit ni littérature, ni science humaine, parloit des choses de Dieu avec tant de force & d'éloquence à ceux qui le venoient trouver, que les hommes les plus doctes & les plus habiles ne pouvoient tenir devant luy. Et véritablement ses paroles n'estoient pas l'effet d'une sagesse humaine, mais une production de l'esprit de Dieu qui le possedoit ; Et l'Historien rapporte qu'il sembloit que le Saint Esprit luy eust dit comme au Prophéte : *J'ay mis mes paroles dans vostre bouche.* Il avoit gravé dans son esprit, & dans son cœur ces Regles si salutaires qu'il avoit apprises du grand Basile, dont il retraçoit la vie ; & il prenoit plaisir à exprimer dans ses mœurs les véritez saintes qu'il luy avoit enseignées, & à l'imiter dans son éloquence.

Il expliquoit les passages des Peres les plus difficiles, « il avoit dans sa bouche un feu consumant, comme une « *Vit. ipſ.* épée trenchante, à laquelle rien ne résistoit ; Il s'opposa « avec une fermeté invincible à l'Empereur qui s'efforçoit de renverser les Dogmes sacrez du Concile de Calcédoine ; Il combatit les détestables opinions des Acé- « phales ; & se rendit Superieur par une sagesse incom- « préhensible à tous les pieges qu'on luy tendit. Mais ce « qu'on ne doit pas passer sous silence, c'est qu'il déclara « à l'Empereur que les mouvemens dont l'Eglise estoit « agitée, n'avoient pour cause que la passion de quelques « Eccléſiastiques & de quelques Moines, qui prétendoient « soutenir la veritable foy ; & qui par l'envie qu'ils avoient de passer pour estre plus instruits que les autres, avoient excité tous ces scandales.

Voilà ce que produit d'un costé la vanité dans les Moines qui s'enflent, & qui s'élevent d'une science qu'ils n'ont point, & qui ne leur est point deuë : & ce qui fait de l'autre la sainteté de ceux qui se confient en Dieu, & qui n'ont de connoissance, que celle que l'Esprit saint leur a communiquée.

On ne doute pas qu'on n'ait appliqué des Solitaires au gouvernement de l'Eglise ; mais ce sont des faits particuliers, qui ne font rien au fond de la question. Car enfin il est aisé de répondre, que ces Solitaires qui avoient esté tirez de leur état, estoient venus dans les Monasteres aprés avoir acquis des sciences humaines dans le monde ; & que leur occupation dans le Cloistre a esté de se remplir des veritez saintes, & de se sanctifier par la méditation des divines Ecritures : ce sont des hommes extraordinaires, qui sont en petit nombre,

& qui nont pas marché par les voies communes.

On dit (dans la page 18.) *que saint Basile témoigne que de simples Moines assistoient aux Conciles de son tems; qu'il reprend le Moine Chilon, de ce que s'étant fait Anachorete il se privoit par ce moyen des assemblées où l'on décidoit des doutes, & des difficultez qui se présentoient touchant l'Ecriture, & la Theologie.* Ep. ad Chil.

Cette objection seroit considerable, mes Freres, si elle estoit de saint Basile; mais veritablement elle n'en est pas, c'est le pere du mensonge qui la forge; car saint Basile ne fait rien dans cet endroit que de déclarer à Chilon, Que quand le Demon se servira de ces » fausses raisons; Qu'il luy representera que sa retraite ne » luy est d'aucune utilité: Que cette vie solitaire qu'il a » embrassée, cette séparation du commerce des hom- » mes ne luy produira aucun avantage; Qu'il luy deman- » dera s'il a oublié, que les Evesques établis de Dieu ont » accoûtumé d'appeller aux assemblées Ecclesiastiques les » serviteurs de Dieu, & qu'il revient beaucoup de bien à » ceux qui assistent à ces Assemblées spirituelles &c. Qu'il » ne manque point de s'élever, & d'en venir aux mains » avec lui par des considerations saintes, & par des » expériences qu'il a acquises; & que s'il lui dit que » le monde est rempli de biens, il lui réponde, qu'il » s'en est retiré, parce qu'il s'est estimé indigne de ses » avantages, & qu'il sçait que les maux se trouvent mê- » lez parmi les biens dont il luy parle. Cette citation est une mépriſe qui mérite d'estre remarquée dans un homme qui n'a pas accoûtumé d'en faire.

C'est avec aussi peu de fondement qu'on cite saint Bernard pour un exemple, & pour faire voir que les Superieurs se retiroient pour s'addonner à l'Etude des sciences, puis qu'il est certain qu'il ne l'a jamais fait; Que pendant qu'il a eu assez de force, & de santé pour s'appliquer aux ouvrages des mains, il a travaillé avec ses Freres autant qu'il a pû; Que ses indispositions toutes seules l'ont separé d'eux dans les actions regulieres; & que lors qu'il ne pouvoit s'y rencontrer, il n'avoit point d'autre occupation que celle de prier, ou de composer des ouvrages utiles & nécessaires pour l'instruction, & pour l'édification de ses disciples. Car pour l'Etude, il ne s'y est jamais appliqué, comme il l'a avoüé lui-mesme, selon ces paroles si souvent repétées, *Amplius invenies in silvis, quàm in libris.* Ep. 106.

CHAPITRE IV.

On veut prouver dans ce Chapitre, *que les Moines ayant esté élevez à l'état Clérical, sont obligez de vaquer à l'Etude.* Pag. 221

IL est certain, mes Freres, que les Moines qui sont engagez dans la Cléricature, ont besoin d'une connoissance plus étenduë que ceux qui ne sont pas dans le même dégré, & dans le même rang; Mais la difficulté est de sçavoir en quoy on doit faire consister cette connoissance. Car il faut prendre garde sous ce prétexte de desirer d'eux une capacité qui ne convienne pas à leur estat.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Il n'y a pas lieu de douter que ceux qui ſont dans l'état Clerical n'ayent toute celle qu'ils ſont obligez d'avoir, quand ils auront une intelligence des Ecritures ſaintes plus profonde que le reſte de leurs Freres; Quand ils ſeront inſtruits des principes de la Religion, des maximes de la Morale Chrétienne, enſorte qu'ils ne préférent pas les voies larges & ſpacieuſes, aux voies étroites & reſerrées que JESUS-CHRIST nous a marquées par ſa parole, & par ſon exemple, & qu'il nous a enſeignées par les inſtructions des ſaints Docteurs qui ont parlé en ſon nom, comme par celles de ſaint Baſile, de ſaint Jean Chryſoſtôme, de ſaint Jérôme, de ſaint Auguſtin, & d'autres ſemblables; ce que j'entens ſeulement des Homélies, des Exhortations, & des Traitez qui concernent le reglement des mœurs.

Je ne doute point qu'on ne demeure d'accord de ce que j'avance, puis qu'on eſt convenu en pluſieurs endroits, que l'Ecriture ſainte eſtoit autrefois l'unique Etude des Eccleſiaſtiques. Car ſi elle l'a eſté, pourquoy ne le ſera-t-elle pas encore ? Les Moines donc, & les Solitaires ſatisferont à ce que l'Egliſe demande d'eux ſur cet article, quand ils s'attacheront à cette lecture avec le ſoin & l'application des perſonnes qui veulent en profiter, & ſe la rendre utile. Et pourquoy voudroit-on que les Moines d'apreſent en ſçuſſent plus que les Eccléſiaſtiques des premiers ſiécles ? Que ſi par hazard il naiſſoit quelque difficulté ſur laquelle on n'eût pas toutes les lumieres néceſſaires, on peut prendre avis de ceux qui en ont davantage. Enfin, on ne voit point de Monaſtere dans lequel il n'y ait quelques livres, où l'on puiſſe avoir recours dans les beſoins qui ſe rencontrent.

Page 7. & 13.

S. Greg.

Si

Si le Religieux qui a eu l'avantage d'eſtre ſecretaire de ſaint Bernard a porté plus loin les connoiſſances des Moines qui ſont dans la Clericature, il s'eſt éloigné en ce point comme en quantité d'autres des ſentimens de ſon pere & de ſon maiſtre, auquel il ne ſe peut qu'il n'ait entendu dire ſouvent ces paroles : La ſcience des Saints eſt de ſe livrer aux ſouffrances dans ce monde, & d'attendre dans l'autre toute ſa conſolation. La ſcience des méchans eſt d'une diſpoſition toute contraire. *Scientia Sanctorum eſt, hîc temporaliter cruciari, & delectari in æternum. Et in contrarium ſcientia malorum relabitur. Bern. ſerm. 21. de diverſis.*

Pag. 22. 23.

Aſſurez-vous, mes Freres, que ſi les Religieux Prêtres ont cette ſcience au point que nous croions, & que nous venons de vous dire qu'ils la doivent avoir; les peines dont on veut que JESUS-CHRIST menace par la bouche de ſon Prophete ceux qui rejettent la ſcience, ne les regardent point, & ne ſont point pour eux. L'Abbé Tritheme qui eſt le Panégyriſte des Moines ſçavans, & dont on cite l'autorité, confirme nôtre ſentiment, puis qu'aprés avoir dit qu'il n'y a rien de plus miſerable qu'un Preſtre ignorant, il ajoûte, « qu'encore qu'il ne ſoit pas obligé de vacquer à la prédi- « cation, néanmoins ſon caractere l'oblige à acquerir l'in- « telligence de l'Ecriture. C'eſt, dis-je, préciſément noſtre penſée, puiſque nous ſuppoſons que les Moines élevez au Sacerdoce ſoient parvenus à cette intelligence de l'Ecriture par le ſoin qu'ils ont eu de la méditer. Ce paſſage d'Ozée, *Quia tu repuliſti ſcientiam, repellam & ego te, ne fungaris mihi Sacerdotio*, ne fait rien à la difficulté ; cette menace eſt faite pour les Princes de l'Egliſe, & n'eſt point pour les Moines.

Page 26.

Ozée 4. v. 6.

E

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 25. On dit, *que les Moines ne ſont pas moins obligez que le reſte des enfans de l'Egliſe à obſerver les Canons des quatre premiers Conciles, & de ceux qui ont une ſemblable autorité dans l'Egliſe ; Autrement qu'il eſt à craindre qu'ils n'encourent la punition dont Dieu menace les Preſtres qui négligent de ſe remplir des lumieres de la ſcience qui eſt néceſſaire à leur caractere. Et que ſi ſaint Grégoire a dit qu'il regardoit les quatre premiers Conciles comme les ſaints Evangiles, la même raiſon qui les engage à la lecture & à la meditation de l'Evangile, les engage auſſi à ſçavoir les reglemens des Conciles.*

Cette propoſition, mes Freres, n'eſt pas ſoûtenable, & juſqu'ici perſonne ne s'eſt aviſé de faire un devoir aux Moines de l'étude des Canons de l'Egliſe, ſous une punition ſi rigoureuſe ; On ne l'a jamais fait aux Laïques, comme le prétend l'Auteur du Traité des Etudes Monaſtiques, ni même aux Eccleſiaſtiques, quoy qu'ils ſoient chargez de l'inſtruction des peuples : C'eſt un raiſonnement qui n'a rien de juſte. Saint Grégoire ne parle que du reſpect, & non point de la lecture ni de l'Etude des quatre premiers Conciles généraux ; Et on s'acquite de cette obligation par le ſentiment du cœur, par le mouvement de la foy qui embraſſe tout ce qui eſt contenu dans les déciſions de l'Egliſe, ſans entrer dans une diſcuſſion, & dans un détail qui ne regarde que les Docteurs. Les Moines ſont aſſez chargez de devoirs réels & eſſentiels, qu'ils ignorent & qu'ils mépriſent, ſans leur en faire de nouveaux & d'imaginaires.

En un mot, mes Freres, tout homme régénéré par le Baptême doit croire tout ce que l'Egliſe enſeigne ; c'eſt ce qu'il fait par l'intégrité de ſa foy, & il luy ſuffit d'eſtre preſt de recevoir tout ce qu'elle a ordonné dans les Conciles, toutes les fois qu'il luy ſera propoſé. Je voudrois bien qu'on me dît ſi S. Benoît, auſſi-bien qu'une infinité de Moines, & même de Superieurs, ont ſçû ce qui avoit eſté décidé dans les Conciles ? Cependant s'ils l'ont ignoré, il faut dans le ſentiment de l'Auteur du Traité des Etudes, qu'ils ſoient rejettez de Dieu, ce qui eſt une véritable malédiction. Mais comment peut-il eſtre de cet avis, luy qui a reconnu dans la page ſeptiéme & en quantité d'autres endroits, que l'Ecriture ſainte, eſtoit toute l'étude des Eccleſiaſtiques ; & qui a cité ſaint Grégoire pour appuier ſon ſentiment.

Ce qu'on rapporte de ſaint Fulgence, mes Freres, n'a rien de contraire à noſtre penſée. C'eſt un ſaint que Dieu avoit deſtiné pour deffendre la vérité de la foy Catholique, & pour ſoûtenir la gloire de ſon nom ; qu'il avoit rempli de l'eſprit, du zele, & de la doctrine des Apoſtres : C'eſt un exemple ſingulier qui ne fait point de regle. Mais ce qui mérite d'eſtre remarqué, c'eſt que toute la conduite qu'il a tenuë confirme noſtre avis. Il ſe retira dans un Monaſtere ſitué ſur un rocher ; l'Hiſtorien qui fait le détail des éxercices Reguliers qui s'y obſervoient ne parle point d'Etude, mais ſimplement d'une lecture : *Communis oratio, ſimul & lectio.* C'eſt ce qu'on a toûjours pratiqué dans tous les Monaſteres, quand on y a gardé quelque diſcipline. Il en établit un à Cagliari, où il aſſembla plus de quarante Religieux qui menoient une vie tres-ſainte ; Et l'Hiſtorien remarque qu'il aimoit Page 26. *In vit.*

mieux ceux qui s'attachoient davantage aux éxercices de la pieté, qu'à ceux du corps ; qu'il avoit une inclination particuliere pour ceux qui étant empêchez par quelque impuiſſance, ou par quelque infirmité réelle de travailler de leurs mains, y ſuppléoient par l'application qu'ils avoient à l'Etude des choſes ſaintes, (ce qui ſe doit entendre de la méditation de l'Ecriture, qui eſtoit ſa principale occupation.) Et on remarque dans un Traité qu'il a fait pour la deffenſe de la divinité du Saint Eſprit, qu'il ne s'eſt ſervi que de l'autorité des ſaintes Ecritures : ce qui faiſoit voir, ajoûte l'Hiſtorien, que c'eſtoit dans cette ſource qu'il puiſoit toute ſa ſcience. Ainſi il ne faut pas s'étonner s'il préféroit ceux de ſes diſciples qui avoient de l'affection pour la lecture, à ceux qui n'avoient pour cette occupation ſi ſainte ni le ſentiment, ni le zele qu'ils devoient avoir. *Lectionis autem ſtudium non habentes minùs diligebat.* Il eſt cependant à obſerver qu'il ne parloit point de l'Etude, mais de la ſcience ſpirituelle ; & que ceux à qui il donnoit cette préférence, eſtoient dans une veritable impuiſſance de s'appliquer au travail. *Etiamſi virtute corporis deſtitutus operari manibus numquàm poſſet.*

vit.

CHAPITRE V.

On dit que les grands hommes qui ont fleuri parmi les Moines, ſont une preuve que l'on cultivoit les lettres chez eux. Page 27.

LA preuve que l'on prétend faire n'a rien de juſte ; on n'en peut rien moins tirer que des conſéquences pour autoriſer l'Etude des Moines des premiers tems de l'Egliſe. Car s'il y a eu cinquante Solitaires choiſis en ces Monaſteres, pour eſtre élevez à l'Epiſcopat ; il y en a eu cent mille qui y ont vécu, qui y ont paſſé & fini leur courſe dans l'humilité, dans le ſilence, & dans la vérité de leur profeſſion. Ainſi ce ſont quelques hommes, comme nous l'avons déja dit, que la Providence a diſtinguez des autres par une conduite extraordinaire.

On dit, *qu'ils ont eſté formez dans les Monaſteres.* Page 27.

Il y a ici, mes Freres, deux choſes à répondre. L'une, que quand cela ſeroit, il ſe pourroit faire que Dieu leur ayant donné plus de talens, plus d'ouverture, plus d'intelligence, plus de diſpoſition pour les ſciences, ils en auroient plus profité, & ſe ſeroient plus avancez que leurs freres.

L'autre, que ſi les Cloîtres eſtoient des Séminaires pour inſtruire des hommes, & pour les rendre dignes de l'Epiſcopat ; il ſeroit vray de dire qu'on auroit dû les

Universidad de Deusto
Biblioteca

appliquer à acquerir les connoiſſances néceſſaires pour s'acquiter avec bénédiction des devoirs de cet eſtat ſi relevé. Mais comme il n'eſt jamais entré dans la penſée de perſonne, que ce fût dans cette vuë & pour cette fin, qu'on eût inſtitué des Communautez Monaſtiques; c'eſt ſans fondement qu'on ſe ſert de cette raiſon, pour prouver que les Moines ſont obligez de ſe rendre ſçavans dans la ſcience Eccléſiaſtique. Car dans la vérité, ſi on en a tiré quelques-uns des Monaſteres, lors qu'on leur a trouvé des qualitez propres pour le gouvernement des peuples; Ce ſont des coups de Providence, ſur leſquels il ne faut point conter : Et il n'y auroit point d'apparence, comme nous l'avons dit, de vouloir que pour cent Moines qui ont eſté mis en place, il y en euſt cent mille qui travaillaſſent à s'en rendre dignes, & qui n'y ſeront jamais appellez. Ce ſeroit une étrange tentation pour les Moines; & il ne faudroit que leur faire enviſager l'Epiſcopat comme la récompenſe de leurs travaux, pour ruiner la pieté des Cloiſtres, pour y établir l'orguëil dans toute ſa malignité, & pour en bannir l'humilité à jamais.

Page 27. On dit, *que ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, & ſaint Jean Chryſoſtôme, &c. ont eſté Moines.*

Il ſemble qu'on veüille qu'ils ayent acquis dans les Monaſteres toutes leurs connoiſſances. C'eſt ce qui ne ſe voit point dans l'hiſtoire de leurs vies.

Vit. Saint Baſile étudia dans les Academies à Conſtantinople ſous Libanius; & on voit que l'Etude de ſa jeuneſſe avoit tellement corrompu la pureté de ſon cœur,

& l'avoit tellement rempli de la vanité du ſiécle, que ſainte Macrine ſa ſœur déſeſperoit de ſon ſalut. Mais Dieu qui vouloit ſe ſervir de ce grand homme, & le placer comme un vaiſſeau d'honneur dans ſa maiſon, luy inſpira de ſe retirer dans le deſert. Il s'y donna tout entier à la lecture, & à la méditation de l'Ecriture ſainte, eſſayant d'effacer par cette ſcience toute divine les impreſſions malignes qu'avoient fait ſur luy les connoiſſances profanes. Il y eut des Diſciples qui s'aſſemblerent ſous ſa conduite, auſquels ſans eſtre Moine luy-même, il preſcrivit des Regles; & ſon ſoin principal eſtoit de les inſtruire dans la ſcience de la ſainte Ecriture, & particulierement du Nouveau Teſtament, comme nous le voions dans ſon Traité des petites Regles, où toutes les Queſtions qui luy ſont propoſées par ſes Diſciples, ſont tirées du Nouveau Teſtament.

Saint Grégoire de Nazianze avoit fait ſes Etudes à Athenes; & quand on dit qu'il aima mieux eſtre Moine que mondain, cela n'apprend autre choſe, ſinon qu'il préféra la vie retirée au commerce du monde. Il s'appliqua uniquement auſſi bien que ſaint Baſile, à purifier ſon eſprit par une lecture aſſidue des divines Ecritures, dont il tiroit cet avantage de rejetter toute l'amertume des livres profanes, & de renoncer à toute cette vaine beauté qui y éclate ſous des couleurs affectées & étrangeres. *Vit. S. Baſ.*

Saint Jean Chryſoſtôme paſſa quelques années parmi les Moines, mais il ne le fut point; Et pendant le ſejour qu'il fit avec eux, il n'y eut autre occupation que celle de travailler à ſa ſanctification par la priere, & par la lecture des choſes ſaintes.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pour saint Athanase, il est vray que voulant ceder pour quelques tems selon la parole de JESUS-CHRIST, à la persécution qui s'estoit excitée contre luy, il se retira dans la Thébaïde, pour reprendre dans le repos & dans la priere une force toute nouvelle, afin de rentrer dans le combat lorsque le service de l'Eglise, & la deffense de la verité l'y obligeroit. Mais qu'est-ce que cela fait à la question?

Saint Jérôme n'a point esté Moine. Pour saint Grégoire le Grand, la chose n'est pas sans difficulté. L'un & l'autre avoient beaucoup d'érudition, j'en conviens. Mais cela prouve-t-il que saint Grégoire se soit rendu sçavant parmi les Moines, & que les Moines des premiers tems ayent esté obligez de s'appliquer à l'Etude?

Page 28. On dit, *que c'est une chose digne d'estre remarquée, que la quantité innombrable d'Evesques qui ont esté Moines; Et qu'il falloit qu'ils eussent acquis dans les Cloistres la science nécessaire pour s'acquiter de leur employ.*

Il faut remarquer, mes Freres, qu'on se fait une trop grande idée de la science des Evesques des premiers siécles de l'Eglise. Il y avoit peu de chose à apprendre, parce qu'il s'estoit tenu peu de Conciles, & que l'on avoit encore peu composé d'ouvrages sur les veritez de la Religion. On n'avancera rien qui ne soit vray, quand on dira, que l'on trouvoit dans la connoissance de l'Ecriture sainte, pourvû qu'elle fût profonde, ce qui estoit nécessaire pour former un grand Evesque. On avoit dans la parole de JESUS-CHRIST, dans

dans les Evangiles toutes les maximes, toutes les regles saintes pour conduire les ames. On prenoit dans saint Paul le zele, la vigueur, l'éloquence; & quand on joignoit à cela les mysteres, les faits, les évenemens, & les histoires de l'ancienne loy: qu'on estoit capable d'en faire les applications, qu'on y ajoûtoit ces instructions, ces paroles si efficaces & si puissantes, que le saint Esprit a mises dans la bouche des Prophetes, enfin toutes ces Sentences divines des livres Sapientiaux, on avoit la capacité nécessaire pour convertir, & pour gouverner un monde entier. Car que voit-on davantage dans les Homelies de saint Jean Chrysostôme, dans les Instructions morales que saint Basile nous a laissées, que les témoignages & les autoritez de l'Ecriture? Et qu'y a-t-il de plus propre pour toucher les cœurs, & pour les élever à la pratique & à la perfection d'une vie toute sainte?

Ainsi il est inutile de rechercher dans le nombre des Evesques qui ont esté pris dans les Monasteres, aussi bien que parmi ceux qui ont traité des choses saintes, si l'Etude des sciences a esté l'occupation des Moines dans les tems de leur premiere institution; puis qu'il y a si peu de comparaison entre ceux qui ont esté tirez des Cloistres, & cette multitude presque infinie de ceux qui y ont persévéré dans le silence jusqu'à la mort, qu'on regardera toûjours les premiers comme un petit nombre de personnes qui sont sortis de l'ordre commun par des exceptions particulieres.

Mais si on veut en ce point s'asseurer de la verité, il faut sçavoir quel a esté l'esprit & l'intention des Instituteurs: Cet esprit & cette intention se devant trouver

Universidad de Deusto
Biblioteca

dans les Regles qu'ils nous ont laiſſées ; de meſme que les enfans connoiſſent quelle a eſté la volonté de leurs Peres par leurs teſtamens. Ce ſont ces Regles qu'il faut conſulter, & ce ne peut eſtre que par elles que cette verité doit eſtre décidée.

Or comme je n'ay pas vû dans toutes les Regles anciennes aucune parole qui marque que les premiers Solitaires ſe ſoient adonnez aux ſciences & à l'Etude, quelque ſoin que j'aye pris de les examiner ; Je puis vous dire avec certitude, que l'Etude, que l'application aux ſciences, n'eſt point originairement une occupation qui convienne aux Moines, qu'elle eſt étrangere à leur profeſſion ; & que ceux qui ont eu d'autres Etudes que celle de la parole de Dieu, & des veritez qui pouvoient les ſoûtenir, les porter, & les élever à cette perfection, à cette ſainteté à laquelle il deſtine tous ceux qui ſe conſacrent par les vœux à ſon ſervice, ſe ſont retirez en cela de la voie commune, ou par la diſpoſition des Superieurs, ou par un attrait de Dieu ſingulier, ou par leur inclination particuliere.

Que l'on diſe tout ce que l'on voudra pour appuier l'opinion contraire, ce ne ſont que des faits qui ne détruiſent point le fonds des Regles ; mais qui marquent ſeulement qu'on s'en eſt éloigné, qu'on ne les a pas ſuivies, c'eſt à dire qu'on a quitté les voies que les Inſtituteurs avoient tracées, pour ſuivre des routes qu'ils n'avoient point connuës. Je vous diray, mes Freres, que ſi les Moines avoient conſervé l'eſprit de leurs Peres, que leurs exemples & leurs inſtructions ne ſe fuſſent pas effacées de leur cœur & de leur mémoire, qu'ils ſe fuſſent ſoûtenus dans cet état primitif où ils les

avoient formez, enfin qu'ils n'euſſent point dégénéré de la verité de leur origine, l'Egliſe auroit eſté plus aidée, plus conſolée, & auroit trouvé plus de ſecours dans leur retraite, dans leur ſilence, dans leur ſimplicité, dans leur mortification, dans leur ſainteté, dans ces prodiges que le ſaint Eſprit a operez par leurs mains, qu'elle n'en a tiré, & n'en tirera jamais ni de leur ſcience, ni de leur direction, ni de leurs prédications, ni de leurs ouvrages.

On n'a garde de dire que ſaint Ephrem, ſaint Iſidore de Damiette, ſaint Nil, Caſſien, ſaint Théodore Studite, ſaint Bernard, &c. ayent agi contre la pureté Monaſtique, & ſoient blamables d'avoir écrit comme ils ont fait. Dieu qui les a appliquez & qui eſt le maître des regles, les en a diſpenſez ; on doit croire qu'en cela ils ſe ſont conduits par le mouvement de ſon eſprit, & qu'ils en ont ſuivi les impreſſions. Ce ſont des exceptions, comme nous l'avons dit, qui n'empeſchent pas que les regles ne ſubſiſtent. Et nous dirons en paſſant, que ſaint Ephrem n'a jamais eu d'autre ſcience que celle de l'Ecriture, & que ſi ſaint Bernard a ajoûté à l'intelligence des ſaintes Lettres, l'étude de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin, & de ſaint Grégoire le Grand, ce n'a eſté que pour les choſes qui regardoient ſon état & ſa profeſſion. Page 30.

Il y en a, mes Freres, entre les Moines & les Solitaires, qui contre l'eſprit de leur Regle, contre l'intention de leurs Inſtituteurs, ſe ſont appliquez à écrire, à parler, & à d'autres fonctions exterieures : il ne faut point douter qu'ils n'ayent agi contre la pureté de leur eſtat. Il y en a d'autres qui par une diſpoſition ſuperieure,

légitime & avec dépendance ont écrit des devoirs, des vertus & des veritez de leur Profeſſion : ceux-là n'ont rien fait contre la pureté de leur état. D'autres ont parlé de matieres & ont traité des ſujets qui ne les regardoient point, comme des queſtions de Philoſophie, de Théologie, de Mathématique, ou qui concernent les affaires de l'Egliſe, ce qui appartient aux Docteurs, aux Preſtres & aux Eccléſiaſtiques. Il eſt hors de doute que ceux-là ſont ſortis de la ſphere & des bornes de leur état, qu'ils ſe ſont élevez au deſſus de leur condition, & mis dans une ſituation qui eſt ſuperieure à celle que la Providence leur avoit aſſignée.

Page 29. & ſeq. On conte, & on fait valoir *les ſervices que les Moines ont rendus à l'Egliſe par leur plume & par leur doctrine.*

Sur cela, mes Freres, je ne puis m'empeſcher de vous dire, que pluſieurs hommes peuvent prêcher, inſtruire, compoſer des volumes, revoir & corriger les ouvrages des ſaints Peres, compiler les Canons de l'Egliſe, & en écrire les Annales : Mais ce que font les Moines dans les ſolitudes lors qu'ils y vivent conformément à l'ordre de Dieu, qu'ils y obſervent les Regles que leurs Inſtituteurs leur ont données, qu'ils s'emploient auprés de Dieu par leurs prieres, par leur ſilence, par leurs mortifications, par un ſacrifice, par une immolation continuelle de leurs perſonnes aux pieds de ſes Autels pour la proſperité des Etats, pour la conſervation de ceux qui les gouvernent, pour la deffenſe de la foy de l'Egliſe, pour ſoûtenir la force & la fermeté de ceux qui ont les armes à la main & qui combattent contre les ennemis dont elle eſt attaquée : C'eſt ce qui eſt attaché à la condition des Moines, pendant qu'ils gardent à Dieu la fidélité qu'ils luy ont promiſe, & qu'ils perſevérent dans toutes ces pratiques ſaintes que nous venons d'exprimer ; C'eſt ce qui n'appartient qu'à eux, & c'eſt le partage que JESUS-CHRIST leur a donné dans ſon Egliſe.

Veritablement, mes Freres, c'eſt ce qui eſt cauſe que le démon qui a toûjours regardé les Cloîtres & les Monaſteres pendant qu'ils ſont demeurez fermes dans la ſainteté & dans la ſimplicité premiere, comme des boulevarts qui s'oppoſoient à ſes efforts, & qu'il ne pouvoit emporter, a fait ce qu'il a pû pour leur ravir cette innocence originelle ; & qu'il a mis tout en œuvre pour les tirer de cet état de bénédiction qui les rendoit invincibles, & pour les faire ſortir de la voie de leurs peres. C'eſt en quoy il a réuſſi, comme nous le voyons par le renverſement des fameuſes ſolitudes de Scethé, de Nitrie, diſons de la Thébaïde toute entiere. C'eſt ce que prévoioit le ſaint Abbé Moïſe, lors qu'il diſoit en gémiſſant, que Scethé ne ſeroit diſſipée, que par ce qu'on y abandonneroit les Regles & les inſtitutions des Peres. *Roſveid. de vit. Pat.*

Il a fait les mêmes ravages dans les Deſerts & dans les Monaſteres de l'Aſie, dans le Pont & dans la Cappadoce, parce qu'on s'eſt laſſé de rendre à Dieu la fidélité qui luy eſtoit duë ; qu'on a cherché des adouciſſemens dans une profeſſion qui n'en connoiſſoit point,

Universidad de Deusto
Biblioteca

& qu'on a lâchement abandonné les voies anciennes, pour s'en faire de nouvelles.

Mais parce qu'on nous preſſe ſur les ſervices que les Moines ont rendus à l'Egliſe par leur doctrine & par leurs écrits, je ſuis contraint de vous dire, mes Freres, qu'il eſt vray, qu'il y en a quelques-uns qui l'ont ſervie par leur érudition & par leur ſcience ; mais qu'il y en a une infinité qui luy ont cauſé des maux profonds, fait des plaïes qui ne ſont pas encore refermées, & qui ſaigneront juſqu'à la fin du monde. Quelle confuſion Euthyches, & cette multitude de Moines qui ont eſté ſes Sectateurs, n'ont-ils point jetté dans l'Egliſe? A quelle violence ne ſe ſont-ils point portez pour détruire l'Incarnation de JESUS-CHRIST, & pour opprimer ceux qui en eſtoient les deffenſeurs? Quel ſcandale n'a point excité Théodoſe intrus dans le Siege de Jeruſalem? Que n'a point fait Neſtorius pour ravir à la ſainte Vierge le glorieux Titre de Mere de Dieu, & à JESUS-CHRIST l'honneur & l'adoration qui luy eſtoit duë? Quel trouble n'a point cauſé Severe par ſes Dogmes impies? Quelle cruauté n'a point exercé Timothée Eleure deffenſeur d'Euthyches & de Dioſcore, dans l'Egliſe d'Alexandrie?

Quel ſcandale Pélage & Celeſtius n'ont-ils point donné à toute l'Egliſe, quand ils ont oſé s'élever contre la Grace de JESUS-CHRIST, & attribuer à la nature humaine ce qui n'eſtoit que l'operation du ſaint Eſprit? Quelles n'ont point eſté les impietez de Pierre le Foulon, de Fauſte? Les imaginations & les extravagances d'Adelphes & des Euchites, de Sergius, de Pyrrhus, de Sabacius, de Henry, de

l'Abbé Joachim, des Begardes, des Beguines & d'Abaïlard? Tritheme Abbé de l'Ordre de ſaint Benoiſt dans ces derniers ſiecles, cet homme ſi docte, fut accuſé d'avoir commerce avec le demon & d'avoir compoſé des livres de Magie. Je ſçay qu'il a eu des Deffenſeurs & des Apologiſtes. Cependant on peut dire que c'eſt un jugement de Dieu qu'il s'eſt attiré, pour s'eſtre attaché contre ſon devoir à des ſciences occultes & curieuſes.

Enfin pour deſcendre juſqu'à nos tems, quels blaſphêmes Luther n'a-t-il point vomi contre JESUS-CHRIST & contre ſon Egliſe? De quels malheurs ſes impoſtures n'ont-elles point eſté ſuivies? Cette peſte eſt devenuë preſque generale, elle s'eſt répanduë par tout. Combien de Moines & de Religeuſes ſe ſont attachez aux erreurs de cet Impie? Un Oecolampade, un Bucer, un Jacques, un Jean Hermites de l'Ordre de ſaint Auguſtin, un autre Jean de l'Ordre de Prémontré, homme impie, audacieux, capable de tout entreprendre, *impius Monachus, & ad omne opus audax*. Le tems qui d'ordinaire appaiſe tous les maux, n'a fait qu'augmenter ceux que cet Héréſiarque a cauſez. Cet état ſi déplorable où nous voyons aujourd'huy le monde, cette conjuration ſi univerſelle contre ce Grand Monarque, qui entre tous les Princes Chrétiens combat ſeul pour la deffenſe de la foy avec un zele, une religion & une magnanimité inoüie, eſt un témoignage évident de l'application qu'a eu ce Moine apoſtat pour établir ſes menſonges & ſes impietez.

Michel de Ceſene, Alphonſe de Mella.

Apud Prag.

Voilà, mes Freres, les effets que les Etudes &

Universidad de Deusto
Biblioteca

la ſcience ont produit parmi les Moines, les impreſſions & les ravages qu'elles ont fait dans ces ames orgueilleuſes qui ont voulu ſe donner un eſſort qui ne leur convenoit pas; qui étant deſtinées par leur état à vivre dans le ſilence, dans la ſoûmiſſion, dans l'humilité, dans la baſſeſſe, ont eu la témérité d'uſurper dans l'Egliſe des places & des fonctions qui ne leur appartenoient point. Je ne crains pas de vous le dire, mes Freres, toutes les fois qu'on voudra mettre les dommages que les Moines ont cauſé à l'Egliſe par l'abus qu'ils ont fait de la ſcience, auprés de ce qu'ils y ont pû produire d'avantages & de biens par le bon uſage, il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord, qu'il eut beaucoup mieux valu pour la gloire de l'Egliſe, pour le repos & la ſanctification de ſes enfans, qu'ils fuſſent demeurez dans l'oubli, dans l'obſcurité de leur Cloiſtre, & qu'ils ſe fuſſent contenus dans un perpetuel ſilence.

L'exemple de ſaint Fulgence qu'on remet tant de fois devant nos yeux pour ſon éloquence & ſa doctrine, ne prouve rien, comme nous l'avons déja dit; c'eſt un homme choiſi de Dieu pour eſtre un des plus célebres Paſteurs de ſon Egliſe. Il ne faut point douter qu'il ne luy ait donné des talens proportionnez à la deſtination qu'il avoit faite de ſa perſonne, que ce grand Saint ne les ait cultivez & augmentez par la lecture aſſiduë de l'Ecriture ſainte, & meſme que ſes Superieurs n'ayent pris ſoin par une exemption ſans conſéquence de luy donner des tems pour s'y appliquer, en le diſpenſant de la loy générale. Et vous ſçavez que nous en avons quelquefois uſé de la ſorte à l'égard de quelques-uns de nos Freres, ſans prétendre rien faire par une telle con-

conduite contre le fonds de nos ſentimens. Mais que cela ſe doive faire à l'égard de toute une Communauté, de toute une Congrégation, de tout un Ordre, c'eſt ce qui ne peut pas entrer dans noſtre penſée.

CHAPITRE VI.

On prouve les Etudes *par les Bibliotéques que l'on avoit dans les Monaſteres, & par le ſoin qu'on prenoit d'appliquer les Moines à écrire des livres.* Page 34.

LA conſéquence, mes Freres, qu'on veut tirer des Bibliotéques qui eſtoient dans les Monaſteres, & de l'application qu'avoient les Moines à écrire des livres, n'a rien de juſte. Tout amas de livres quelque petit ou grand qu'il fut, s'appelloit Bibliotéque: c'eſt un terme qui eſt propre à impoſer & à ébloüir. Mais depuis que ſaint Pierre Damien dit à ſes Freres, qu'il leur laiſſoit un nombre de livres conſiderable pour ſe conſerver, & pour s'avancer dans la connoiſſance, & dans l'amour des choſes de leur profeſſion; & qu'il réduit ce grand nombre de livres à l'Ancien & au Nouveau Teſtament, aux Actes des Martyrs, à quelques explications de l'Ecriture ſainte, à quelques Homelies des Peres, ſçavoir de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin, de ſaint Grégoire, de ſaint Jerôme, de Bede, de Remy d'Auxerre, d'Amalaire, d'Haimon, de Paſchaſe: Cela modere l'idée qu'on pourroit ſe former du nom de Bibliotéque, & empêche qu'on ne s'en faſſe des notions trop vaſtes & trop étenduës.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 34. On dit, *qu'il y avoit une grande Bibliotéque dans les Monaſteres de ſaint Pacôme.*

Cependant il faut demeurer d'accord que ſaint Pacôme qui avoit onze cens Moines dans ſa Communauté, avoit beſoin de beaucoup de livres : Il falloit au moins que chacun de ſes Freres en eut un. Auſſi ne peut-on diſconvenir, comme nous l'avons déja dit, que ſelon l'occupation qu'on leur donnoit, ces livres ne pouvoient eſtre que quelques Catéchiſmes, quelques Inſtructions Chrétiennes, quelques Pſeautiers, quelques Nouveaux Teſtamens, enfin quelques volumes de l'Ecriture ſainte, ce qui eſtoit toute leur Etude, comme il paroît par quelques endroits de ſa Regle. Et comme on ne peut point douter qu'il ne changeât ces livres, & qu'il ne donnât à ſes Diſciples quelques Traitez ſur leur profeſſion & ſur leur état : cela pouvoit aller à plus de deux mille volumes. Mais d'inferer de là qu'ils avoient une Bibliotéque compoſée de livres d'Etudes & de ſciences, c'eſt vouloir ſe tromper.

Art. 40. & 139.

En verité il eſt bien difficile de croire que ce terme de Bibliotéque marque un grand amas de livres, quand on fait réflexion ſur ce que ſaint Benoiſt ordonne, que dans le commencement du Carême on tirera des livres de la Bibliotéque pour les mettre entre les mains des Religieux. Quelle Bibliotéque pouvoit eſtre celle dont parle ce Saint ? On peut aſſurer ſans crainte d'en juger témérairement, qu'il n'en fut jamais une plus pauvre, ni plus petite. C'eſtoit une Obſervance qui eſtoit encore dans le berceau, & qui manquoit de tout. Il

n'en faut pas davantage pour deſabuſer ceux qui ſe figurent que ce mot de Bibliotéque exprime quelque choſe de grand. C'eſt un terme qui convient à la Bibliotéque de l'Eſcurial & du Vatican, comme à celle que S. Pierre Damien laiſſa à ſes Freres, compoſée environ de 30. volumes.

Pour ce qui eſt de copier des livres, & de les tranſcrire, c'eſt une raiſon qui ne peut eſtre écoutée. Les Moines vivoient du travail de leurs mains, & écrivoient des livres pour les vendre. Il y en avoit beaucoup qui en faiſoient leur travail régulier. On ſçait que l'Egliſe a fait des Ordonnances, par leſquelles elle veut qu'ils s'appliquent à écrire, & cette occupation regardoit l'utilité publique, auſſi bien que celle des Moines, par le profit qu'ils en retiroient : elle les préſervoit alors de la pareſſe & de l'inutilité, & leur donnoit moyen de ſubſiſter, & de ſecourir les pauvres. Et comme on faiſoit dans ces tems-là par l'écriture, ce qu'on a fait depuis quelques ſiecles par l'impreſſion, le Public y trouvoit ſon conte & ſon avantage. Ainſi tout ce qu'on pourroit prouver par là, ce ſeroit que quelques Moines ſe ſont rendus habiles & intelligens dans l'art d'écrire, mais non pas qu'ils en ſoient devenus ni plus ſçavans, ni plus ſaints. C'eſt, dis-je, tout ce qu'on pourroit prouver. Car il y avoit un bien plus grand nombre de ces Moines Copiſtes, qui rempliſſoient quelquefois le vuide de leurs Manuſcrits d'un fatras de bonnes & de mauvaiſes choſes, ſelon leur caprice, comme tant de Sçavans l'ont remarqué, & entr'autres * l'Illuſtre Monſieur Baluze, dans ſes belles Notes ſur les Capitulaires. Nous nous en tenons là preſentement, parce que nous aurons occaſion de parler ailleurs de cette matiere, & de vous en dire davantage.

* *Sciunt autem eruditi hunc veterum Monachorum morem fuiſſe, ut vacantes pagellas implerent interdum malis rebus, plerunque bonis. Not. ad Libr. Capitular. pag.* 1243. & 1244.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 36. & 37. On dit, *que Caſſiodore fit une Bibliotéque nombreuſe, qu'il compoſa de quantité de Livres, comme d'Ecrits, d'Ouvrages des ſaints Peres, d'Hiſtoriens Eccléſiaſtiques & profanes, de Rhétoriciens, d'Hiſtoriographes, de Coſmographes & de Medecine.*

Je ſuis aſſuré, mes Freres, que ni ſaint Benoiſt, ni ſaint Bernard n'auroient pas compoſé une Bibliotéque de ces ſortes de Livres. Le premier s'eſt affranchi de l'Etude des lettres humaines, comme la jugeant indigne des deſſeins que Dieu luy avoit inſpirez. L'autre témoigne par toute ſa vie, & par toute ſa conduite, qu'il n'a connu aucune ſcience que celle de JESUS-CHRIST crucifié, qui ſeule eſt capable de faire des Saints, & à laquelle il a joint les lectures qui pouvoient l'aider dans ce deſſein; l'un & l'autre n'avoient garde de donner à leurs diſciples de l'eſtime pour des connoiſſances dont eux-mêmes ne faiſoient aucun cas.

Mais pour parler de Caſſiodore; c'eſtoit un Courtiſan qui quittoit la Cour, & qui ſortoit du milieu du monde pour mener une vie retirée. Il crut que pour empêcher que les diſciples qu'il élevoit n'entraſſent dans les voyes, & ne ſuiviſſent les déréglemens des Moines qu'ils avoient devant les yeux, il falloit les charger de toutes ſortes de lectures. La priere qu'il fit à Dieu marque bien la pureté de ſes intentions; mais il ſe peut dire qu'elle n'eſtoit pas encore accompagnée de diſcernement & de lumiere. Saint Pierre Damien qui avoit beaucoup plus d'expérience que luy, renfermoit ſes Freres dans des bornes plus étroites. Car il ne leur

accorda que ce qu'il ſçavoit leur eſtre néceſſaire, ne voulant pas les expoſer aux pertes & aux inconvéniens que leur pourroit cauſer la multiplicité des lectures.

Tout ce que l'on dit des Bibliotéques de Lerins, de Luxeüil, de Marmoutier, du Mont-Caſſin, de Fleury, &c. ne prouve rien, ſinon que les Moines eſtoient trés-verſez dans l'art d'écrire, & qu'ils s'en faiſoient une particuliere occupation. Mais enfin, mes Freres, les livres où ſaint Benoiſt & ſaint Bernard ont appris la ſcience de conduire, ce ſont ceux-là même où les Moines de noſtre tems doivent s'inſtruire; ce ſera là où ils trouveront la capacité néceſſaire pour la direction des ames. Ce n'eſt point par ces recherches, par ces études profondes, par ces lectures étenduës qui font peur; mais par l'application qu'ils auront à la parole de Dieu qu'ils acquereront la ſcience du ſalut. On peut joindre à cela les Traitez moraux de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin, Les Homelies de ſaint Grégoire, ſon Paſtoral, les Vies des Saints, & autres ouvrages ſemblables. Je ne penſe pas que ſaint Bernard en ait eu davantage.

Ce n'eſt donc point, mes Freres, une conſéquence qui ſoit juſte, de dire, il y avoit une grande Bibliotéque dans un tel Monaſtere, donc on y étudioit. Car on ſçait qu'il y a dans les Monaſteres des Bibliotéques, dont les Moines ne font aucun uſage. Je ne puis m'empêcher de vous en donner un exemple. Vous ſçavez qu'il y en a une dans celui-cy; & quoy qu'elle ne ſoit pas de ces grandes Bibliotéques, il y a pourtant une quantité de Livres aſſez conſiderable. Cependant à l'exception d'une trentaine d'Auteurs au plus, & que vous n'avez que de la main de voſtre Superieur, la lecture

Universidad de Deusto
Biblioteca

des autres vous eſt interdite, & aucun de vous n'a la liberté de s'en ſervir, qu'en des occaſions extraordinaires. Ainſi, s'il arrivoit quelque jour que l'on dît : Les Religieux de la Trappe eſtoient de fort habiles gens, parce qu'il y avoit une Bibliotéque dans leur maiſon, ce ſeroit une concluſion fort mal tirée. C'eſt néanmoins ainſi que l'on raiſonne dans la plus grande partie des choſes du monde.

CHAPITRE VII.

Pag. 31. On dit, *que les Etudes ont eſté établies par ſaint Benoiſt même dans ſes Monaſteres ; & on prétend qu'elles ont eſté en uſage dans les plus anciens Monaſteres, c'eſt-à-dire dans ceux de l'Orient.*

CEtte propoſition, mes Freres, vous doit ſurprendre. Car il eſt clair qu'on n'a point prouvé, comme on le dit, que les anciens Solitaires, c'eſt-à-dire les Orientaux, ſe ſoient adonnez à l'Etude ; & il n'eſt pas moins certain que ſaint Benoiſt ne l'a point établie.

Le premier eſt conſtant, & nous ferons voir dans la ſuite, qu'il n'y a pas un mot dans les Regles anciennes qui marque l'Etude, ni d'où l'on puiſſe inferer que les Solitaires l'ayent conſidérée comme une occupation réguliere. On y preſcrit veritablement aux Religieux une lecture ; mais cette lecture doit eſtre de l'Ecriture ſainte, & particulierement du Nouveau Teſtament & des Pſeaumes.

Pour ce qui eſt de ſaint Benoiſt, rien ne marque avec

plus de clarté & de certitude, qu'il n'a pas eu la moindre penſée d'établir d'autre Etude parmi ſes Freres, que la Regle qu'il leur a donnée. Car ſi cet homme de Dieu qui n'avoit pas moins de ſageſſe & de prudence, que de ſainteté, avoit eu ce deſſein, il auroit preſcrit les moyens de l'exécuter. Entre ces moyens le tems eſt le principal ; & comme dans la diſtribution des exercices réguliers, il ne deſtine aucun moment pour l'Etude, il eſt certain qu'il ne l'y a point miſe, & qu'il ne l'y a point contée. Car comment eſt-ce qu'il voudroit qu'ils s'adonnaſſent à l'Etude, puis qu'il ne donne pas le tems de s'y appliquer ?

Il eſt vray qu'il ordonne deux heures de lecture à ſes Freres par jour, & trois en Carême ; mais pourroit-on s'imaginer que ſon intention ait eſté, que ce tems fut employé à autre choſe, qu'à lire des Livres de pieté ; & que les voulant élever à une vertu conſommée, il pût leur accorder moins de tems pour s'occuper des ſaintes Ecritures & des Livres des ſaints Peres, où ils devoient prendre les lumieres & les connoiſſances dont ils avoient beſoin pour s'éclairer, pour ſe fortifier, pour marcher, pour avancer dans la voie qu'il leur avoit marquée ?

A l'égard de la lecture, s'il l'a augmentée d'une heure pendant le Carême, c'eſt parce que c'eſt un tems plus particulierement conſacré à la pieté, que le reſte de l'année ; & qu'il veut que ſes Freres ayent plus de loiſir pour écouter Dieu, qui leur parle dans les Livres que l'Abbé doit mettre entre les mains de chacun d'eux au commencement de cette ſainte carriere, & pour profiter des inſtructions & des veritez ſaintes qui y ſont

Universidad de Deusto
Biblioteca

contenuës. Il ne peut pas entrer dans la teſte de perſonne, qu'il eût augmenté le tems de la lecture par aucune autre raiſon, que par celle-là, pour leur donner plus de moyens, plus de matiere & plus de ſujets pour s'occuper de Dieu, dans un tems deſtiné à une vie plus pénitente & plus retirée qu'à l'ordinaire.

Quant à la qualité des Livres, on ne la peut pas ignorer, puiſque S. Benoiſt l'a déterminée dans le dernier Chapitre de ſa Regle ; & que de l'aveu même de celuy auquel je répons, ces Livres eſtoient l'Ecriture ſainte, les Conférences & les Inſtitutions de Caſſien, les Hiſtoires des ſaints Moines, les Aſcétiques de ſaint Baſile, & les Homelies que les ſaints Peres ont faites ſur l'Ecriture. Comment aprés tout cela peut-on s'imaginer que ſaint Benoiſt ait établi l'Etude, puiſqu'il ne donne ni le tems, ni les Livres néceſſaires pour s'appliquer aux ſciences?

Pag. 41.

Pag. 40. On dit, *que ſaint Benoiſt veut que l'on conſidere dans l'élection de l'Abbé le merite de la pieté & de la ſageſſe.*

Il eſt vray, mes Freres, qu'il veut qu'on le choiſiſſe par la diſtinction de ſa vertu & de ſa doctrine. Mais pour ſa doctrine il fait aſſez voir quelle elle doit eſtre par ces paroles : *Sapientiæ doctrinâ*, qui marquent qu'il la fait conſiſter dans la regle de ſes mœurs, dans la pureté de ſa conduite & dans la connoiſſance des divines Ecritures : *Oportet eum eſſe doctum lege divina.* Cette ſageſſe dont parle ce Saint eſt une ſcience qui ne s'acquiert jamais avec plus de certitude, que par la lecture & la méditation des ſaints Livres, quand elle eſt accompagnée d'humilité, de docilité, & d'une volonté ſincere de n'y rien chercher que ce qui eſt néceſſaire pour la ſanctification de celuy qui s'y applique, & pour celle des autres. Et ſi on joint à cette Etude toute pure & toute ſainte, les Expoſitions des ſaints Peres, il n'y aura rien à deſirer davantage, non ſeulement pour former un Superieur regulier, mais même un grand Eveſque. Et pourvû qu'un Superieur Monaſtique ait avec ces connoiſſances le zele, l'exemple, la charité, & la parole, il aura tout ce qu'il luy faut pour conduire avec bénédiction le troupeau de JESUS-CHRIST, quelque nombreux qu'il puiſſe eſtre, ſans qu'il ſoit beſoin d'avoir recours à toutes ces ſciences, dont on veut luy faire une néceſſité indiſpenſable.

Ch. 64.

Ibid.

Ce que je dis de l'Abbé, ou du premier Superieur, doit s'entendre des Prieurs, des Préſidens, & de tous ceux qui ont autorité & inſpection dans le Monaſtere. Saint Benoiſt, mes Freres, n'a pû parler d'une maniere plus modeſte, ni plus ſimple de la capacité des Superieurs, ni qui donnât moins ſujet de croire qu'il ait voulu qu'ils euſſent une lecture profonde des ſaints Peres, des Conciles, de l'Hiſtoire, des Canons, des Regles de l'Egliſe. *Vitæ autem merito, & ſapientiæ doctrinâ eligatur.* Ce ſont des paroles qui ne peuvent avoir une telle étenduë.

Cap. 64.

On dit, *que ſaint Benoiſt a converti les habitans du Mont-Caſſin par ſes Prédications ; & que ſaint Grégoire rapporte qu'il envoyoit ſes Religieux dans un village voiſin faire des Exhortations.* Pag. 41.

Ce n'eſt pas une grande merveille, mes Freres, ſi un

Universidad de Deusto
Biblioteca

homme Apoſtolique rempli de l'eſprit de Dieu, orné des dons de la nature, comme de la grace, & qui poſſedoit les Ecritures dans un degré éminent, touche les cœurs des peuples groſſiers, les pénetre, & les tire de la voie de l'erreur, pour les mettre dans celle de la verité.

On veut que cela ſe ſoit fait par une vocation ordinaire. Cependant qui ne voit pas que cette fonction eſtoit extraordinaire, & que l'état des lieux détermina ſaint Benoiſt par une providence ſuperieure, à s'appliquer à la converſion des habitans du païs qui étoient Idolâtres, & envoier quelques-uns de ſes Diſciples pour les animer, & pour les encourager à ſoûtenir, & à pratiquer les vertus qu'on leur avoit enſeignées. C'eſt un fait dont on ne peut tirer de conſéquence. Car il n'y a plus d'Idolâtres à convertir; & l'Egliſe a aſſez d'Ouvriers, ſans qu'elle ait beſoin de tirer les Moines de leur ſolitude, pour ſe ſervir de leur miniſtere & de leur entremiſe.

Page 41. On dit, *que ſaint Grégoire rapporte ce fait, & qu'il ne dit pas que ce ſoit dans ſaint Benoiſt une vocation extraordinaire.*

Il eſt vray, mes Freres, qu'il ne le dit pas; mais il faudroit qu'il euſt dit le contraire. Car cela n'étant pas, l'Auteur du Traité des Etudes n'en peut tirer aucun avantage, puis qu'il n'y a rien dans la Regle que ſaint Benoiſt nous a laiſſée, non ſeulement qui autoriſe une telle conduite, mais qui n'en établiſſe une toute oppoſée, en ordonnant à ſes Diſciples un ſilence, une retraite, & une ſolitude perpetuelle. S'il avoit eu envie

de les relever de cette obligation qu'il leur avoit impoſée d'une maniere ſi préciſe, il n'auroit pas oublié de le marquer, & d'en faire un article de ſa Regle. Comme il ne l'a point fait, cela montre évidemment qu'il n'en a eu ni le deſſein, ni la penſée. Cette induction eſt toute naturelle; & celle de l'Auteur du Traité eſt violente & forcée.

On dit encore, *qu'il eſt permis aux Religieux de ſaint Benoiſt de faire ce qu'il a fait luy-même, & qu'il n'a pas deffendu dans ſa Regle.* Page 42.

C'eſt une maxime, mes Freres, qui eſt fauſſe & dangereuſe tout enſemble. Les Inſtituteurs des Ordres ont eu des graces & des emplois attachez à leur caractere, qui ne conviennent point à l'état & à la qualité de Diſciple. Tout ce qu'ils ont pratiqué conformément aux Regles qu'ils ont établies, ſont des exemples qu'on doit imiter, & qu'il faut ſuivre. Mais de prétendre faire tout ce qu'ils ont fait, ce ſeroit renverſer les regles, y jetter la confuſion, tirer les Freres de la dépendance & de la ſimplicité dans laquelle ils doivent vivre, & les rendre égaux à leurs Peres & à leurs Maîtres. Jamais on n'a manqué de diſtinguer entre ce qui eſt propre aux Inſtituteurs, ce qui ſe doit borner dans leurs perſonnes, & ce qui doit paſſer dans celle de leurs Freres. Les uns peuvent, & même ſont obligez de parler, de converſer, de ſe donner à ceux qui ont beſoin d'eux & qui les demandent, de les inſtruire même quand la néceſſité s'y rencontre. Cependant toutes ces fonctions & ces ſoins ſont interdits aux ſimples Religieux.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Ainſi ce principe qu'on établit pour conſtant, n'a rien de juſte; & s'il eſtoit écoûté il en naiſtroit une infinité d'abus & de déſordres.

Page 42. On regarde comme une choſe fort difficile *de trouver des Abbez & des Superieurs aſſez habiles, pour eſtre toûjours preſts de faire des Conférences & des Exhortations à des Religieux.*

En verité ſi on ne trouve cette capacité dans l'Ecriture, qui eſt la veritable ſource de la ſcience qui forme les Saints, je ne ſçay pas où il la faut chercher, & particulierement quand on eſt ſecouru des livres que nous vous avons marquez. Quoy, les Homelies de ſaint Jean Chryſoſtome, toutes éloquentes qu'elles ſont, les Inſtructions de ſaint Baſile, les Enarrations de ſaint Auguſtin ſur les Pſeaumes, les Homelies de ſaint Grégoire, & de tant d'autres ne ſuffiront pas? C'eſt ce qu'on ne me perſuadera jamais. Je ſçay qu'un des plus grands Prédicateurs de noſtre ſiecle diſoit, que pour preſcher avec une éloquence Chrétienne, pour éclairer, pour toucher, & pour emporter les cœurs, il ne faloit que traduire les Enarrations de ſaint Auguſtin ſur les Pſeaumes, dans ces endroits qui ſont ſi pleins de feu, d'onction & de lumiere. A la vérité toutes ſortes d'eſprits n'acquerreront pas cette facilité; mais pour peu qu'on ait de diſpoſition & d'ouverture, qu'on y donne les tems & les ſoins que la Regle permet d'y donner, & par deſſus tout qu'on s'adreſſe à Dieu, ſans lequel on ne peut former ni une penſée, ni une parole qui ſoit utile, il ne faut point douter, mes Freres, qu'on ne s'acquite

de ce devoir avec bénédiction, & avec ſuccés.

On dit, *que l'Eunuque de la Reyne de Candace dit au Diacre Philippe : le moyen d'entendre les Ecritures ſans le ſecours d'un Maître?* Page 43.

Quelle comparaiſon? C'eſtoit un homme qui vivoit parmi des Idolâtres, qui ne pouvoit avoir que des connoiſſances tres-foibles & tres-imparfaites de la verité. Et ſeroit-il juſte de comparer un homme né & élevé dans les erreurs, & les ténebres du Paganiſme, avec un Chrétien inſtruit des principes de la foy, qui lit les Ecritures avec une application ſainte, & avec tous les ſecours que l'on peut avoir ſans des recherches trop curieuſes?

Qu'on diſe tout ce qu'on voudra contre noſtre ſentiment, nous avons des experiences qui le confirment. Et je n'avanceray rien, mes Freres, que vous ne ſçachiez auſſi bien que moy, quand je vous diray, que pluſieurs de nos Freres ont acquis des connoiſſances de l'Ecriture, non ſeulement du Nouveau, mais de l'Ancien Teſtament, par l'application qu'ils ont euë à la lire, & à la méditer: & que toutes les fois qu'ils nous en parloient dans nos Conférences, ils le faiſoient avec tant de pieté & de lumiere, qu'ils nous rempliſſoient d'édification: Je dis ceux qui n'avoient de lettres, qu'autant qu'il en falloit pour entendre la langue Latine. Enfin, quelles connoiſſances avoient ſaint Maur & ſaint Placide, qui avec quelques paroles de l'Ecriture donnoient à leurs Freres toute l'inſtruction, & toute la conſolation qui leur eſtoit néceſſaire. Et ſaint Benoiſt

Universidad de Deusto
Biblioteca

même tout grand qu'il eſtoit, n'avoit que celle qu'il avoit priſe dans la ſainte Ecriture, & que Dieu luy avoit communiquée.

Si ce qu'on prétend eſtoit veritable, il faut que les Antoines, les Hilarions, les Macaires, enfin preſque tout le déſert ait eſté dans une ignorance groſſiere des divines Ecritures, parce que de Maîtres & de Docteurs, on ne voit point qu'ils en ayent eu. Cependant comme ces grands Saints ont eſté les lumieres du monde, & qu'on ne peut douter qu'ils n'ayent eu une intelligence parfaite des ſaintes Lettres; c'eſt un ſentiment qui n'eſt point veritable, de dire qu'on ne peut pas entendre la parole de Dieu ſans le ſecours d'un Maître. Il eſt vray que ſi on veut en approfondir les queſtions obſcures, démêler les généalogies, accorder les points de l'hiſtoire qui paroiſſent embaraſſez, éclaircir les difficultez qu'on forme ſur la lettre, on a beſoin d'un guide & d'un Interprete. Mais cette connoiſſance n'eſt point propre pour les Moines; elle n'eſt que pour ceux qui font profeſſion de ſcience. En un mot l'Ecriture n'eſt pas faite, comme l'a dit un ſçavant homme de nos jours, pour donner de la pâture à nos eſprits, mais pour ſervir de nourriture à nos cœurs. Car il arrive ſouvent, que ceux qui paroiſſent fort habiles dans l'Ecriture, y ſont en effet fort ignorans; & que ceux qui y paroiſſent moins inſtruits, ſont en effet tres-ſçavans.

On prétend prouver, *par les Regles de ſaint Aurelien, de ſaint Ferréole, de ſaint Iſidore & ſur tout par celle des Solitaires, que les Moines ſe ſont adonnez aux ſciences.* Pag. 44.

Non ſeulement, mes Freres, c'eſt une conſéquence qu'on ne peut pas tirer de ces Regles qu'on allegue; mais on en doit inferer des inductions toutes contraires. Saint Aurélien ne dit autre choſe dans ſa Regle, ſinon: *Omnes litteras diſcant*, c'eſt-à-dire, à proprement parler, que tous apprennent à lire. Ch. 32.

Saint Ferréole dit, que tout homme qui veut porter le nom de Moine doit apprendre à lire: *Omnis qui nomen Monachi vult ſibi vindicare, litteras ei ignorare non liceat*; & il ne luy demande pour toute connoiſſance que de ſçavoir les Pſeaumes par cœur: *Quin etiam totos Pſalmos memoriter teneat.* Ch. 11. Ibid.

On ne lit rien dans la Regle de ſaint Iſidore ſur ce ſujet, ſi ce n'eſt que tous les jours on donnera des Livres aux Freres; & que chacun pourra demander à l'Abbé l'intelligence des difficultez qu'il aura trouvées dans ſa lecture, ou l'éclairciſſement des choſes qu'il n'aura pas entenduës: Il n'eſt point parlé en cela de l'Etude des ſciences. *De his autem quæſtionibus quæ leguntur, nec fortè intelliguntur, unuſquiſque Fratrum aut in Collatione, aut poſt veſperam Abbatem interroget.* Et il eſt naturel de croire qu'on n'entend parler que de queſtions de l'Ecriture ſainte, ou de Livres de pieté. Ch. 9.

Pour ce qui eſt de la Regle des Solitaires, ſur laquelle on fait fond, quoy qu'elle ne ſoit pas fort ancienne, &

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'elle ait eſté faite pour les Eccléſiaſtiques, beaucoup plus que pour les Moines, elle n'ordonne point d'autre lecture que celle de l'Ecriture ſainte. Et quand elle dit » qu'il faut qu'un Moine ſoit docte, qu'il doit eſtre capa- » ble d'inſtruire, & qu'il ne doit pas avoir beſoin d'eſtre » inſtruit, elle détermine les connoiſſances qui luy ſont
Ch. 20. neceſſaires à l'Ecriture ſainte. *Solitarius itaque debet eſſe doctor, non qui doceri indigeat: etiam debet eſſe ſapiens, & doctor in lege divina.* Et un peu plus bas il eſt dit, qu'il faut que les Solitaires ſoient intelligens dans les lettres divines, *ut inſtructi ſint in divinis eloquiis.* Et expliquant dans le même endroit avec plus de détail, quelle doit eſtre l'étenduë de leur ſcience, elle marque qu'il faut qu'ils parlent des myſteres de la Loy, de la doctrine de la Foy, de la vertu de la Continence, de la diſcipline de la Juſtice, qu'ils liſent les Ecritures divines, qu'ils parcourent les Canons, & qu'ils imitent les exemples des Saints. *Tractare de myſterio legis, de doctrina fidei, de virtute Continentiæ, de diſciplina Juſtitiæ, ſcripturas divinas legere, percurrere Canones, exempla Sanctorum imitari.* On ne peut pas dire que cette Regle oblige à *une connoiſſance exacte de la diſcipline & des Canons de l'Egliſe*, puiſque le terme dont il ſe ſert, *percurrere Canones*, ne marque qu'une notion ſuperficielle, & une teinture fort legere. Mais quand l'expreſſion ſeroit plus forte, c'eſt un Preſtre qui écrit dans un tems où l'Ordre monaſtique eſtoit dans un relâchement extrême.

Je ne penſe pas que l'on puiſſe conclure de tout cela, que le Preſtre Grimlaicus, qui eſt l'Auteur de cette Regle, ait eu deſſein d'engager des Solitaires dans des ſciences

ſciences vaſtes & étenduës, puis qu'au contraire il paroiſt les renfermer & les reſtreindre à la connoiſſance des divines Ecritures. Et dans le chapitre 38. où il exhorte les Solitaires à la lecture, il parle uniquement de l'Ecriture ſainte. Vous voyez, mes Freres, que toutes ces autoritez au lieu de nous eſtre contraires, favoriſent noſtre ſentiment.

On rapporte un endroit de ſaint Grégoire, *qui ſe plaint à un Abbé auquel il écrit, de ce que ſes Religieux ne s'occupoient point à la lecture.* Pag. 44.

Ce n'eſt pas à dire que ce ſaint Pape voulut qu'ils s'adonnaſſent aux ſciences, & qu'ils devinſſent des gens doctes & habiles; mais il trouvoit à redire avec beaucoup de raiſon, que les Religieux négligeaſſent la lecture, & n'euſſent pas l'affection qu'ils devoient avoir pour un exercice ſi utile, ſi recommandé, & ſi capable de contribuer à leur ſanctification. Voilà ſes termes: *In ipſis autem Fratribus Monaſterii tui quos video, non invenio eos ad lectionem vacare.* Il n'y a perſonne qui ne voie qu'il ne parle que d'une ſimple lecture, & qu'il n'eſt point queſtion d'Etude ni de ſcience. L'Auteur même eſt en cela de mon avis, quoy qu'on puiſſe dire qu'il n'y penſe pas, puis qu'il dit qu'il ſemble que ſaint Grégoire reduit cette lecture à ce qui regardoit l'Ecriture ſainte, ou la Loy divine, & qu'il n'en exigeoit pas davantage des Eccléſiaſtiques.
L. 2. Epiſt. 3. Indict. 11.

Universidad de Deusto
Biblioteca

CHAPITRE VIII.

Pag. 46. On dit, *que l'on peut conter entre les cauſes de la décadence de l'Ordre de ſaint Benoiſt, le défaut de l'Etude & de l'amour des Lettres.*

CE n'eſt point, mes Freres, parce qu'on a ceſſé d'étudier dans les Cloîtres, que les déreglemens s'y ſont introduits; mais au contraire on y a établi les Etudes dont on parle, lors qu'on a commencé à y vivre dans le relâchement & dans le deſordre. Pendant que les Moines ont eſtimé leur eſtat, qu'ils ont aimé, pour ainſi dire, la gloire de la Maiſon de Dieu, tant qu'ils ſe ſont attachez à ſes Ordonnances, qu'ils ſont demeurez fideles à s'acquiter des devoirs dont ſa Providence les avoit chargez, ils ont trouvé dans leurs exercices & dans l'exacte obſervation de leur Regle leur ſanctification, & leur conſolation tout enſemble.

Mais lors qu'ils ſe ſont ſéparez de l'eſprit des Inſtituteurs, qu'ils ont abandonné les régularitez qu'ils leurs avoient preſcrites, diſons qu'ils ſe ſont dégoutez de la ſolitude, de la retraite, du ſilence, de la priere, des ſaintes lectures, du travail des mains, des autres actions de diſcipline qui rempliſſoient leurs journées, & qui les préſervoient de cette oiſiveté & de cette pareſſe malheureuſe, qui eſt la ruine & le renverſement des Communautez les plus ſaintes; Les uns ſe voyant privez de leurs occupations ordinaires, n'eſtant plus ſoutenus des conſolations qui ſont la récompenſe des ames fideles,

ſe ſont jettez dans les Livres pour remplir les vuides, & pour adoucir en quelque ſorte les ennuis d'une vie ſi inutile : Les autres eſtant deſtituez des moyens & des ſecours que l'on trouve dans une vie ſainte & reglée, ont cherché dans la lecture ce qu'ils ne pouvoient plus recevoir des exercices & des régularitez qu'on avoit abandonnées. L'Egliſe même enſuite, pour empêcher la ruine entiere des Communautez Monaſtiques, ou pour relever en quelque façon celles qui eſtoient déja tombées, a ordonné que les Moines s'appliqueroient à l'Etude. Quelquefois auſſi par des raiſons particulieres elle a fait des Reglemens pour les obliger de rentrer dans la ſimplicité & dans la verité de leur eſtat.

Cependant, comme on ne ſçauroit ne pas demeurer d'accord que les Moines ont commencé de s'adonner aux Etudes peu de tems aprés la publication de la Regle de ſaint Benoiſt: Auſſi on ne ſçauroit ne pas voir qu'ils ſe ſont ſéparez en ce point de ſa Regle & de ſon Eſprit, puis qu'on n'y apperçoit rien, comme je vous l'ay montré, qui ait le moindre rapport à ce qui s'appelle Etude ou ſcience.

Vous devez ſçavoir, mes Freres, que les Obſervances Monaſtiques ſont tombées de leur premier eſtat, & ont perdu la ſainteté de leur origine par les mêmes voies & par les mêmes conduites. Les Moines ſe ſont inſenſiblement éloignez des Regles que les Inſtituteurs leurs avoient laiſſées, ils ont peu à peu oublié les exemples & les inſtructions que leurs Peres leurs avoient données; & leur négligence qui dans le commencement n'avoit rien de conſidérable à leurs yeux, ni qui leur donnât le moindre ſoupçon, a eſté la cauſe de leur malheur.

Universidad de Deusto
Biblioteca

C'eſt ainſi que Scéthé s'eſt précipité du ſommet de la perfection où il s'étoit élevé, dans un abyſme de déreglemens & d'iniquitez. Nitrie, Arſinoë, enfin toute la Thébaïde a eu un même ſort, parce que ceux qui habitoient ces ſaintes demeures, ſe ſont laſſez de vivre comme leurs Fondateurs, & ſe ſont fait des routes particulieres.

Ainſi pour ſçavoir avec certitude de quelle ſorte tous les Ordres qui ont eu plus d'éclat, & qui ont paru dans l'Egliſe avec plus de bénédiction, ſont devenus ſi différens d'eux-mêmes; il ne faut qu'en prendre un en particulier, examiner la conduite qu'on y a gardée, & par quels moyens, ou plûtôt par quelles foibleſſes ces changemens y ſont arrivez. Attachons-nous, par exemple, à l'Ordre de Cîteaux, conſiderons-en les révolutions, les affoibliſſemens, les décadences: Vous verrez que ce n'eſt point par ce qu'on a ceſſé de s'appliquer à l'Etude des ſciences, qu'il eſt tombé dans l'état où on la vû, & où on le voit encore; mais parce qu'on y a perdu la mémoire des exemples, des actions, des enſeignemens, des maximes des Fondateurs, qu'on s'en eſt laſſé, & qu'on n'a pû ſe contenir dans les bornes qu'ils avoient preſcrites.

C'eſt ce que nous voyons par quantité de monumens, mais particulierement par le diſcours qu'un Abbé de l'Ordre, celebre par ſa pieté, prononça dans un Chapitre géneral. Noſtre Ordre, dit-il, a eu une naiſſance heureuſe, il a eſté fondé ſur l'humilité & ſur la pauvreté volontaire: & c'eſt ſur cette baze que nos Peres ont élevé un édifice tout ſemblable, c'eſt-à-dire des maiſons propres pour des gens de travail, avec peu

L'Abbé Iuſte. Bibl. Ciſterc.

de revenus & peu de biens. *Noſter Ordo habuit bonum fundamentum, humilitatis ſcilicet, & ſpontaneæ paupertatis: ſuper hoc fundamentum noſtri Priores ædificaverunt conſimilem ſtructuram, ſcilicet humiles domos, privata laboris habitacula, tenuiſſima temporalis vitæ ſubſidia.*

On nous reproche avec beaucoup de raiſon, ajoûte ce ſaint Homme, que nous avons paſſé au delà des limites de nos Ancêtres. Car quoique nous n'ayons pas encore perdu toute l'honneſteté des mœurs, ce qui fait que nous paroiſſons nous ſoûtenir, nous avons abandonné l'humilité. Car n'eſtant point contens de ces premieres maiſons que nos Peres avoient habitées, nous en bâtiſſons de plus ſpécieuſes & de plus magnifiques; elles ſont ſemblables à des Villes qui ſont comme ſituées ſur le grand chemin, & dans des carrefours, expoſées & ouvertes à tous les paſſans. Nos Peres ſe ſont éloignez des Villes; & nous ſans honte & ſans confuſion, nous nous y montrons la teſte levée. Nous nous trouvons dans les Cours des Rois & des Princes de l'Egliſe, nous nous mêlons dans les affaires & dans les commerces du monde. *Patres noſtri diverterunt ab Urbibus; nos ad Urbes ſine pudore, detectâ fronte revertimur. Curiis Regiis & Pontificalibus, negotiis urbanis, & negotiationibus ſpontè nos immergimus.*

Nos Peres ſe ſont retirez en des lieux écartez pour fuir les honneurs; & nous les recherchons avec avidité: Et nous n'en voyons point entre nous qui eſtant appellez à l'Epiſcopat, ſe dérobent par une ſainte diſſimulation, de crainte de s'expoſer aux dangers qui accompagnent toûjours la gloire du monde. *Patres noſtri,*

ut temporales honores fugerent, modico contenti, ad abdita migraverunt; Nos ambire videmur honores. Nullus enim invenitur noſtrûm qui ſi ad Epiſcopatum eligatur, religioſo furto ſe ſubducat, ne honoris periculum incurrat.

» Quel différent, quelle affaire, & quelles aſſemblées
» y a-t-il, où l'on ne voye quelque Religieux de noſtre
» Ordre? Qui eſt celuy d'entre nous qui refuſe une digni-
» té qui luy eſt preſentée? Cependant l'Apôtre déclare,
» que nul de ceux qui ſont conſacrez au ſervice de Dieu,
» ne doit s'engager dans les affaires ſéculieres, afin qu'il
» puiſſe plaire à celuy à qui il s'eſt attaché. *Quis ex nobis eſt qui honorem oblatum ſponte abjecerit? Apoſtolus ait: Nemo militans Deo implicat ſe negotiis ſæcularibus, ut ei placeat cui ſe probavit.*

» Où en trouve-t-on dans nos jours qui puiſſent ſoû-
» tenir la dignité d'Eveſque, ſans eſtre accablez des ſoins
» & des occupations de ce monde? Que ſi cela eſt impoſ-
» ſible, ou trés-difficile, pourquoy joindre les emplois des
» Eveſques avec les exercices & les devoirs des Moines?
» Qui eſt-ce qui eſt capable de s'acquiter tout enſemble
» des uns & des autres? *Quare conjungimus Pontificatum cum Monachatu? Quis eſt hoc tempore qui utrumque valeat ſimul, & ponere manum ſuam in ambobus?* Et plus bas:
» Si ce n'eſt pas le devoir d'un Moine d'enſeigner, com-
» ment les Moines auront-ils la hardieſſe de monter en
» chaire pour prêcher? Des conditions ſi oppoſées deman-
» dent des occupations contraires. C'eſt le propre d'un
» Eveſque d'enſeigner & d'inſtruire; mais non pas d'un
» Moine. *Si ad Monachi officium non pertinet docere; quâ ratione ſibi uſurpat cathedram Monachus doctrinæ? Contraria contrariis conveniunt: non docere Monacho; docere Epiſcopo.*

On me dira que la Regle de ſaint Benoiſt dont nous faiſons profeſſion, ne deffend point aux Moines d'accepter les Dignitez & les Charges de l'Egliſe. Et moy je vous répondray: Que cette même Regle nous ordonne « des choſes que nul Eveſque d'aujourd'huy ne peut obſer- « ver, ou au moins ſans une extrême peine. Elles ſont ce- « pendant de telle nature qu'il n'y a point de Moine qui « puiſſe les obmettre ſans encourir une damnation éter- « nelle. *Sed dicetis mihi, quia Regula beati Benedicti quam profeſſi ſumus, non prohibet Monachum ſubire Eccleſiaſticum officium. Et ego dico vobis, quia in Regula beati Benedicti quam profeſſi ſumus, talia jubentur, quæ noſtris temporibus nullus, aut rariſſimus conſervare poteſt Epiſcopus; & tamen ea talia ſunt, quæ ſine damnatione nullus præterit Monachus.*

En voila aſſez, mes Freres, pour vous faire voir que ce n'eſt point par le deffaut de l'Etude & de la ſcience, que ce grand Ordre s'eſt relâché, ſi ce n'eſt de la ſcience de JESUS-CHRIST, & de celle de ſes Saints, (mais ce n'eſt pas de celle-là dont il eſt queſtion:) & que la cauſe de ce deſordre ſi profond & ſi univerſel, eſt qu'on y a ignoré les vertus ſaintes & fondamentales, ſur leſquelles il avoit plû à Dieu de l'établir, je veux dire l'humilité, la ſimplicité, l'amour de la pauvreté, de la retraite, du ſilence, & toutes les autres vertus qui ſont eſſentielles à cet eſtat; & qu'on a malheureuſement donné dans les paſſions des gens du monde, dans la vanité, dans le luxe, dans l'ambition, dans la recherche des honneurs & des dignitez Eccleſiaſtiques, dans les commerces, les intrigues & les affaires qui ne conviennent, à proprement parler, qu'aux enfans de tenebres, & non point aux enfans de lumiere.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Ce qui s'eſt paſſé dans l'Ordre de Cîteaux, eſt arrivé dans tous les autres, comme nous venons de vous le dire. La cupidité eſt le mobile qui a remué, & qui a fait agir toutes ces Congrégations, lors qu'elles ſe ſont portées au relâchement. Elle leur a inſpiré le mépris des veritez ſaintes, ſelon leſquelles elles devoient ſe conduire; elle leur a donné de l'éloignement, & du dégoût de leurs principaux devoirs: & les Moines ayant rejetté l'aſſujettiſſement qui leur avoit eſté impoſé par leurs Peres, comme un joug inſupportable, ſe ſont mis dans une liberté fauſſe, qui les a rendus les eſclaves de leurs paſſions. Et tout cela, non point parce qu'ils n'ont pas étudié la Philoſophie, la Théologie, les Dogmes, les Conciles, les Canons de l'Egliſe, les Hiſtoires profanes, les Lettres humaines, la Critique; Mais parce qu'ils ont oublié, ou qu'ils ont négligé d'apprendre JESUS-CHRIST crucifié, qui eſt la ſeule ſcience qui leur convienne.

Page 46. On dit, *que les ſaintes penſées, & les pieux deſirs que Dieu répand dans les ames, ſont ſujets à différens changemens: & qu'on ne peut pas garder long-tems la retraite, la ſolitude & le ſilence, ni meſme vaquer à la priere ſans le ſecours des Etudes.*

Il faut convenir, mes Freres, qu'il n'eſt pas poſſible de ſoûtenir toutes ces pratiques, non pas ſans l'Etude, ſans l'exercice des ſciences; mais ſans le ſecours des lectures ſaintes. Et puis qu'on trouve cette aſſiſtance dans les divines Ecritures, dans les Ouvrages des ſaints Peres, & des ſaints Moines, que nous vous avons marquez,

quez, pourquoy la chercher ailleurs? Sommes-nous plus ſages ou plus éclairez que nos peres qui s'en ſont contentez, & qui ne nous en ont point donné d'autre? Pourquoy donc ſe faire des occupations qu'ils n'ont point connuës, & qui n'ont aucun rapport ni à noſtre état, ni aux voies qu'ils nous ont tracées? Ces paroles de Tertulien, *Fomenta fidei de ſcripturarum interjectione*, c'eſt-à-dire, nourrir & vivifier ſa foy en liſant de tems en tems les divines Ecritures, diſent-elles autre choſe que ce que je vous dis, & peuvent-elles recevoir un ſens plus juſte & plus naturel? Il eſt certain que ſans ce ſecours l'Oraiſon eſt ſeche, languiſſante & ennuyeuſe, la retraite & le ſilence deviennent inſupportables. Remarquez cependant, mes Freres, que ce ſecours n'eſt point celuy de la ſcience, mais de l'Ecriture ſainte. Je vous le repete encore, l'un diſſipe; l'autre au contraire conſerve le recueillement, & ramene l'eſprit à Dieu lors qu'il s'eſt égaré. *Tertul. lib. 2. ad Vxor.*

On dit, *que les Livres ſpirituels & ſimples peuvent ſuffire à des eſprits médiocres; mais que les eſprits qui ont plus d'étenduë ont beſoin d'une lecture plus forte & plus relevée.* Pag. 47.

Il y a deux choſes à répondre à cela, mes Freres, l'une, que la marque des vrais Religieux eſt la ſimplicité, c'eſt leur partage, c'eſt un caractere qui leur eſt propre, qui les a diſtinguez de tout tems, qui leur a donné cet empire ſi abſolu ſur les démons & ſur les hommes: C'eſt ce qui les a rendus la terreur des premiers, & l'admiration des autres. C'eſt par cette diſpoſition, qu'on peut nommer toute divine, parce qu'elle

ne ſçauroit eſtre que l'operation du Saint Eſprit, qu'ils ont chaſſé les démons du corps des poſſedez, qu'ils ont amoli les ames les plus dures & les plus rebelles, qu'ils ont rendu la vie aux morts, la veuë aux aveugles, la ſanté aux malades, enfin qu'ils ont dompté la fureur des bêtes les plus cruelles. C'eſt de ces hommes ſi ſimples, ſi humbles & ſi petits au jugement de ceux qui regardent les choſes avec des veuës humaines, que ſaint Pacôme nous apprend que ſon Monaſtere eſtoit rempli; Enfin, c'eſt d'eux que J. C. a dit: *Si vous ne vous convertiſſez, & ne devenez ſemblables aux enfans, vous n'entrerez point dans le Royaume des Cieux. Laiſſez les enfans en paix, & ne les empêchez pas de venir à moy; car le Royaume du Ciel eſt pour ceux qui leur reſſemblent.*

Math. c. 18. v. 3. C. 19. v. 14.

Pendant que les Moines ont fait le cas qu'ils devoient faire de cette vertu, que la chair & le ſang ne connoiſt point, ils ont receu de Dieu une protection abondante, il les a ſoutenus & les a rendus inébranlables contre tout ce qui pouvoit attaquer la ſainteté de leur vie. Mais depuis qu'ils ont eu honte de cette baſſeſſe, qu'ils ont rougi de ce qui devoit faire tout leur bonheur & leur gloire, il a eu honte de ceux qui avoient eu honte de luy, il s'eſt retiré d'eux, & les ayant laiſſé à eux-mêmes, *Evanuerunt in cogitationibus ſuis*, ils n'ont pas manqué de ſe perdre dans leurs imaginations, dans la vanité de leurs penſées, & on a vû au pied de la lettre l'accompliſſement de ces paroles du Sage : *Vani ſunt omnes homines, in quibus non ſubeſt ſcientia Dei.* Comme ils ont abandonné ſa veritable ſcience, qui eſt celle qui eſt ſortie de la bouche de JESUS-CHRIST; qu'ils ont ceſſé de la regarder comme la ſeule regle de leur conduite, ils ont éprouvé que hors de là il n'y a qu'erreur, qu'extravagance & que menſonge. L'état d'un Moine, mes Freres, comme je vous l'ay dit bien des fois, n'eſt que la profeſſion d'une vie humble & ravalée: *Ordo noſter*, dit ſaint Bernard, *abjectio eſt, humilitas eſt, voluntaria paupertas eſt, obedientia, pax, gaudium in Spiritu Sancto.* Les Saints ne s'en ſont point formé d'autres idées; & c'eſt ſur ce ſentiment comme ſur la fermeté de la pierre, que ſaint Benoiſt a fondé & élevé ce grand Ordre, qui a eſté un des principaux ornemens de l'Egliſe, comme on le voit avec évidence dans les douze degrez d'humilité, qui ſont comme l'état, le fond & l'eſſence de toute ſa Regle.

Rom. 1. v. 21. Sap. 13. v. 1. Ep. 142.

La deuxiême choſe que j'ay à répondre, c'eſt que je ne puis comprendre qu'il y ait des gens ſi habiles & ſi élevez, que la lecture de l'Ecriture ſainte, & celle des ſaints Peres que nous vous avons propoſez, ſoit tellement au deſſous de leur capacité, qu'ils n'y trouvent ni la lumiere, ni la ſcience, ni même les conſolations qui leur ſont néceſſaires, comme s'ils avoient ſujet de dire: *Nauſeat anima noſtra ſuper cibo iſto leviſſimo*, cette occupation n'eſt pas digne de nous. Car qu'y a-t-il de plus noble & de plus éminent, ou pluſtoſt de plus ſaint, que ce qu'ont écrit les Baſiles, les Grégoires, les Auguſtins & les autres Peres de l'Egliſe. Peut-on regarder les Ouvrages qui ſont ſortis des mains de ces grands hommes, comme de ſimples traitez de dévotion & de ſpiritualité? La ſcience de JESUS-CHRIST y paroiſt par tout avec éclat, tout y brille d'une éloquence toute divine, les inſtructions, les maximes, les expreſſions, tout y eſt grand. En verité l'élévation de ceux qui n'y

Num. 21. v. 5.

trouveront pas dequoy ſe ſatisfaire doit eſtre bien ſuſpecte ; il y a grand ſujet de craindre qu'ils ne préférent ce qu'on appelle les ſciences vaines, qui ſont l'occupation des enfans des hommes, à cette doctrine ſainte qui eſt la nourriture & les délices des enfans de Dieu.

Pag. 48. *Trith. Chronic. hirſaug. to. 1. p. 14.*

L'Abbé Tritheme qu'on cite, confirme noſtre ſentiment lors qu'il dit, que ce qui a plus contribué à la gloire de noſtre Ordre, eſt la ſainteté & la ſcience de l'Ecriture ſainte ; & que ces deux choſes ayant eſté négligées, l'Ordre eſt tombé dans le deſordre : *Hæc ubi neglecta ſunt, mox Ordinem ad ima deduxerunt.* Cet Auteur continuë, & dit, que quand les vents des tentations ſoufflent de toutes parts, nous avons pour barque la ſcience, & que quiconque ne veut pas ſe ſervir de cette barque, eſt ſubmergé dans l'abyſme des eaux.

Page 48. On veut, *que Tritheme entende par la ſcience de l'Ecriture, non ſeulement l'Ecriture ſainte, mais auſſi toutes les autres connoiſſances qui peuvent ſervir à en donner l'intelligence.*

Si on diſoit, mes Freres, la lecture des ſaints Peres qui ont expliqué l'Ecriture, & même de quelques Interpretes qui ne ſont pas de ce même rang, on auroit raiſon. Mais de porter cette ſcience à des connoiſſances ſi vaſtes, & ſi profondes des Langues, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, de l'Hiſtoire profane, de la Diſcipline de l'Egliſe, des Canons & des Conciles ; c'eſt ce qui n'a point d'apparence : Et je ne crois pas me tromper quand j'aſſureray, que le ſentiment de cet Abbé n'a point eſté de comprendre ſous ce mot d'Ecriture ſainte, une

ſcience ſi étenduë. Il s'eſt expliqué d'une maniere ſi claire, qu'on ne peut pas douter de ſon ſentiment. Deux choſes, dit-il, ont contribué à la gloire de noſtre Ordre, la ſainteté & la ſcience des divines Ecritures ; mais ces deux choſes ayant eſté négligées, l'Ordre eſt tombé dans le deſordre : *Hæc ubi neglecta ſunt, mox Ordinem ad ima deduxerunt.* Il ne faut point d'Interprete, & à moins de ſe fermer les yeux, on ne ſçauroit ne pas voir que cet Auteur attribuë la ruine de l'Ordre au défaut de la ſainteté & de l'intelligence des divines Ecritures.

Enfin, ceux qui ont dit que la décadence des Monaſteres a eſté une ſuite du peu de ſoin que l'on a eu de s'appliquer aux ſaintes Lettres, ne ſe ſont pas trompez. Car ſi on s'étoit attaché comme la Regle le preſcrit, à ces lectures ſi propres & ſi néceſſaires pour nourrir la piété, pour fortifier la Religion, pour augmenter le zele & l'ardeur qu'on doit avoir pour s'acquiter des devoirs d'une profeſſion ſi ſainte, on n'en auroit pas abandonné les exercices, comme on a fait, la diſcipline, la regularité ſe ſeroient conſervées dans les Cloîtres, & elles n'auroient jamais receu le moindre affoibliſſement, ni la moindre atteinte.

On dit, *que le travail ne peut ſuppléer au défaut des Etudes.* Pag. 47.

La propoſition ſeroit juſte, mes Freres, ſi on diſoit l'étude des divines Ecritures. Car il eſt vray que ce ſeroit attaquer la Regle dans un point eſſentiel, ce ſeroit agir contre les intentions de ſaint Benoiſt, de mettre le travail à la place des lectures ſaintes qu'il a établies. Cette

Universidad de Deusto
Biblioteca

occupation eſt préferable à toutes les autres, c'eſt elle qui nourrit, qui donne la force, qui conſerve la vigueur & la ſanté des ames. Enfin, c'eſt la ſource & le principe de la vie ſpirituelle. Mais auſſi d'oſter le travail des mains, & de luy ſubſtituer ce qu'on appelle l'Etude des ſciences, ce ſeroit un changement qui ne peut eſtre approuvé, qui ne peut avoir que des ſuites ruineuſes ; ce ſeroit détruire une pratique ordonnée par ſaint Benoiſt, inſtituée par tous les ſaints Moines & confirmée par toute la Tradition Monaſtique.

On nous dira que l'Etude peut occuper les Moines avec plus d'utilité que le travail. On peut répondre à cela, mes Freres, qu'il y a de grandes différences entre l'un & l'autre. L'Etude (je ne parle pas des lectures ſaintes) occupe veritablement, mais elle deſſeiche le cœur, elle l'éleve, elle luy cauſe de l'enfleure, elle le deſſeiche, elle le remplit de fantômes, d'idées qui le ſuivent par tout, qui ne manquent point de ſe preſenter à luy dans la priere avec importunité, & qui font qu'elle n'a jamais la pureté qu'elle doit avoir : Je dis dans les Moines, qui par leur eſtat ne ſont point deſtinez à l'Etude.

Au contraire le travail abaiſſe, il humilie, il mortifie l'eſprit auſſi-bien que le corps, il porte, il unit à Dieu, lors qu'il ſe fait avec ſentiment & pieté : en un mot, Dieu a ordonné le travail à l'homme innocent, comme un moyen pour conſerver ſon innocence ; il l'a commandé à l'homme pecheur pour la recouvrer aprés l'avoir perduë. Ce ſont des avantages qui ne ſe rencontrent point dans l'Etude des ſciences ; & il ſe peut dire que c'eſt par le deſir de ſçavoir que le peché, & l'ignorance de Dieu eſt entrée dans le monde. Je ne dis pas cela pour condamner la ſcience : Dieu me preſerve d'une telle erreur ; mais je le dis afin de vous empeſcher d'oublier que ceux à qui Dieu n'a pas donné vocation pour la ſcience, comme les Moines & les Solitaires doivent en uſer avec beaucoup de précaution, y garder des regles exactes, & ſe contenir dans les limites & les meſures que la Providence leur a preſcrites, ſelon les paroles de l'Apoſtre : *Non plus ſapere quàm oportet ſapere, ſed ſapere ad ſobrietatem, ſicut Deus diviſit menſuram fidei.* Rom. 12. v. 3.

CHAPITRE IX.

On dit, *que dans les différentes Réformes qui ſe ſont faites dans l'Ordre de ſaint Benoiſt, on a toûjours eu ſoin d'établir les Etudes.* Pag. 491

CEtte penſée n'eſt pas tout à fait veritable, comme nous le montrerons dans la ſuite. Cependant, mes Freres, il eſt vray, & nous l'avons toûjours dit, qu'il y en a eu quelques-unes qui ont établi les Etudes Monaſtiques. Mais il eſt vray auſſi qu'elles ſe ſont ſéparées en ce point, comme en quantité d'autres de la Regle, & de l'eſprit de leur Inſtituteur & de leur Pere. C'eſt ce que je croy vous avoir montré dans le Chapitre ſeptiéme par des preuves qui ne reçoivent point de replique, lorſque je vous y ay fait toucher au doigt, que ſaint Benoiſt n'avoit jamais conſideré l'Etude des ſciences comme un exercice qui convint à ſes diſciples ; &

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'il n'y a pas un ſeul endroit dans ſa Regle, d'où on puiſſe inférer le contraire.

Cependant il faut que l'on convienne, que dans les Obſervances les plus celebres qui ſe ſont formées dans l'Egliſe depuis ſaint Benoiſt, on ne voit point qu'on y ait ordonné l'Etude des ſciences. Il n'y en a pas un mot dans la Regle de ſaint Colomban. Saint Eſtienne de Grand-mont n'en parle point dans la ſienne. On n'en voit rien dans celle de Valombreuſe, ni dans les premiers Statuts des Chartreux, où on ne preſcrit qu'une ſimple lecture de pieté.

La Congrégation de Cluni n'établit point d'Etude de ſcience dans ſon inſtitution, comme on le voit par le témoignage de ſaint Walderic, & de ſaint Pierre Damien. Dans celle de Cîteaux, qui a repris la Regle de ce grand Saint à la lettre, ſelon le témoignage de ſaint Bernard, *Exceptis proinde Ciſtercienſibus, & qui illorum fortè ritu, non tam vivere ſecundum Regulam, quàm ipſam ex integro purè ad litteram tenere curant;* il n'y eſt point parlé de l'Etude: & on ne voit rien dans ſon origine, non plus que dans ſes premiers Statuts, dont on puiſſe l'inferer.

L. 3. c. 8. des anciennes Coutumes de Cluni. Tom. 4. Spicileg.

L. 6. Ep. 5. ad Monach. Cluniac. De præcep. & diſpen. c. 16.

Saint François n'a pas voulu que ſes Freres étudiaſſent; il leur deffend même d'avoir aucun livre, de crainte, dit-il, qu'il ne leur priſt envie de monter en chaire.

Chro. Fr. Min. l. 2 c. 21. 22. & 23.

Dans les premieres Conſtitutions des Religieux de ſaint Victor, qui ne ſont que Chanoines, on n'y fait aucune mention de l'Etude, non plus que dans les ſecondes. Il eſt vray que dans les troiſiémes, comme les choſes s'alterent & s'affoibliſſent à proportion qu'elles s'éloignent de leur ſource, on a commencé a y établir des

Ce

Ce que l'on rapporte de la Lettre Circulaire de Charlemagne, ne marque rien de ce qu'on prétend. L'ignorance eſtoit ſi conſommée parmi les Moines de ſon tems, & l'oubli de toute littérature ſi profond, qu'il n'y en avoit preſque aucun qui eut l'intelligence de la langue Latine, ni même qui pût la lire ou la prononcer. De ſorte que ceux qui alloient dans les Monaſteres, au lieu d'en recevoir de l'édification, n'y trouvoient que des ſujets de ſcandale & de douleur, en les voyant remplis d'hommes indignes de l'habit qu'ils portoient, & incapables de rendre à Dieu l'honneur & le ſervice qui luy eſt dû. C'eſt ce que nous apprenons dans les Capitulaires de cet Empereur, lorſque nous y voyons que les Abbez liront leur Regle mot à mot avec une exactitude particuliere: *Regulam per ſingula verba diſcutientes pleniter legant.* Afin qu'en ayant une intelligence entiere, ils s'étudient avec leurs Freres d'en remplir les devoirs. Mais comment, ajoûte-t-il, en pourront-ils faire la diſcuſſion? Comment la liront-ils? Comment l'entendront-ils? puiſque ſi on la leur preſente, peut-eſtre répondront-ils ces paroles d'Iſaïe; Je ne ſçay pas le Latin, je ne ſçay pas lire. *Quomodò diſcutiet, quomodò leget, quomodò intelliget? Si forſitan oblatus fuerit hujuſmodi codex, reſpondebit illud Iſaianum, neſcio litteras.* Et afin qu'on ne puiſſe douter que ce ne ſoit l'intention de cet Empereur, il n'y a qu'à lire ces paroles ſuivantes: *Quomodò Apoſtolum ignorans Regulæ inſtituta, vel ipſam Abecedariam lineam penitùs neſciens, ſpiritualem diſcretionis modum tenebit?* Cela s'appelle en langue vulguaire ne ſçavoir pas ſon A, B, C.

Tom. 2. Concil. Gall. p. 121.

Ibid.

On peut aſſurer, mes Freres, que la cauſe de cette Ordonnance, eſt, que cet Empereur avoit reconnu par

L

Universidad de Deusto
Biblioteca

beaucoup de lettres que pluſieurs Moines luy avoient écrites, qu'ils eſtoient ſi peu inſtruits dans la connoiſſance de la langue Latine, qu'il les croyoit dans l'impuiſſance de lire les ſaintes Ecritures, d'en comprendre les inſtructions, les veritez, les ſens & les myſteres; & par conſéquent entierement incapables de garder leur Regle, d'édifier par leur converſation ceux qui étant conduits par l'eſprit de Dieu, par le mouvement de leur pieté, pourroient les aller chercher dans leur ſolitude.

Veritablement ce que cet Empereur recommande davantage par ce Reglement, c'eſt qu'on leur apprenne la langue Latine pour chanter & lire le Latin, & même le parler, & l'écrire d'une maniere qui fût correcte & exacte. Ce qui n'a ni proportion, ni rapport à cette ſcience, & à cette Etude profonde qu'on prétend établir dans les Monaſteres: *Optamus enim*, dit-il, *vos, ſicut decet Eccleſiæ milites, & interiùs devotos, & exteriùs doctos, caſtóſque bene vivendo, & ſcolaſticos bene loquendo; ut quicumque vos propter nomen Domini, & ſanctæ converſationis nobilitatem ad videndum expetierit, ſicut de aſpectu veſtro ædificatur viſu, ita quoque de ſapientia veſtra, quam in legendo, ſeu cantando perceperit inſtructus, omnipotenti Domino gaudens redeat.* Ainſi l'intention de Charlemagne n'a point eſté qu'on appriſt aux Religieux ce qu'on appelle les belles Lettres; mais ſeulement à entendre le Latin pour le prononcer, pour le chanter, pour le lire avec édification, & afin d'avoir la capacité néceſſaire pour connoître, & pour expliquer les ſens de l'Ecriture.

Il eſt certain que pourvû qu'on s'applique à cette Etude dans un eſprit de ſoûmiſſion, de docilité, d'humilité,

& qu'on s'adreſſe à Dieu pour obtenir la lumiere & l'intelligence, pour le prier qu'il ouvre les oreilles des cœurs, qu'il les purifie, qu'il les rende dignes de ces paroles écrites de ſon doigt, & dictées par la bouche de ſon eſprit, on aura toutes les préparations que les Saints ont deſirées: Et je n'ay jamais oüi dire qu'ils ayent crû, ni qu'ils ayent enſeigné, comme le prétend l'Auteur du Traité des Etudes pag. 51. que la ſcience de la Rhétorique fût d'aucun uſage pour pénétrer les Ecritures, dont l'éloquence qui eſt toute de Dieu, n'a rien de commun avec celle qui eſt toute de l'eſprit humain.

Enfin, mes Freres, il y a prés de ſix cens ans qu'un homme célebre par ſa vertu, comme par ſa doctrine, nous a dit: Que c'eſtoit par la componction du cœur, plûtoſt que par une recherche profonde; par les ſoûpirs, plûtoſt que par les raiſonnemens; par les gémiſſemens, plûtoſt que par les longues diſcuſſions; par le don des larmes, plûtoſt que par la ſcience des Lettres; enfin par la contemplation des choſes du Ciel, plûtoſt que par la conſideration de celles de la terre, qu'on acqueroit l'intelligence des divines Ecritures. *Ad ſacræ Scripturæ cognitionem opus eſt intima compunctione, potiùs quàm profunda inveſtigatione; ſuſpiriis, quàm argumentis; crebris gemitibus, quàm copioſis argumentationibus; lacrymis, quàm ſententiis; oratione, quàm lectione; gratia lacrymarum, quàm ſcientia litterarum; cœleſtium potiùs contemplatione, quàm terreſtrium occupatione.* *Hug. de S. Vict.*

Richard de ſaint Victor, rempli de l'eſprit de Dieu, animé du même zele, dit que ſi on veut s'inſtruire dans l'intelligence des divines Ecritures, & dans la connoiſſance des jugemens de Dieu, on y avancera bien plus

Universidad de Deusto
Biblioteca

par la priere, que non pas par de vaines recherches, & que l'on acquerera plus de lumiere par une componction ſainte, que par une Etude profonde : *Si ad myſticam divinarum Scripturarum intelligentiam, ſi ad divinorum judiciorum ſcientiam eruditi volumus, meliùs in hoc ipſum orando, quàm inveſtigando proficimus ; altiùs devota compunctione, quàm profunda perſcrutatione illuminamur.* De erudit. hom. Interior. c 7.

Ce qu'on rapporte de Benoiſt d'Aniane, n'eſt pas digne d'une grande conſideration. L'Ordre Monaſtique ſe trouvoit de ſon tems dans une confuſion extrême, & le déreglement eſtoit preſque univerſel; il raſſembla ce qu'il pût de ce grand débris pour en réparer les ruïnes. Mais comme il ne fut pas en ſon pouvoir de remettre les choſes dans leur premiere ſituation, il ſe ſépara, & ſans doute malgré luy des pratiques primitives ; & au lieu des travaux penibles auſquels s'adonnoient les premiers Diſciples de ſaint Benoiſt pour aſſujettir leur corps, pour mortifier leur chair, comme pour remplir leur vie, il appliqua les Religieux à l'Etude de la Grammaire, à l'art de bien écrire, afin de copier des livres, d'en multiplier les exemplaires, non ſeulement pour leur propre uſage, ou pour les tirer de l'oiſiveté & de la pareſſe ; mais encore pour l'utilité publique, conformément aux Ordonnances qui avoient eſté faites par l'Empereur.

Pour ce qui eſt de la Congrégation de Cluni, quoy qu'elle ait eſté celebre dans l'Egliſe, & qu'elle y ait eu une grande réputation ; elle n'a pas laiſſé de ſe ſéparer de l'eſprit de ſaint Benoiſt, & d'adoucir en quantité de points principaux l'auſterité de la Regle. Cependant on ne lit en nul endroit, qu'on y ait établi des Etudes dans ſon origine.

On dit, *que les Religieux de Cîteaux entre les reproches qu'ils ont fait à ceux de Cluni, ne leur ont point parlé de l'application qu'ils avoient à l'Etude ; ce qui fait voir qu'ils ne l'ont point improuvée.* Page 54.

Cette remarque, mes Freres, ne prouve rien. Car les Religieux de Cîteaux n'ont pas fait une diſcuſſion ſi exacte des différences qui ſe trouvoient entre la conduite des Religieux de Cluni, & la Regle de ſaint Benoiſt. Il leur en eſt beaucoup échapé. Par exemple, ils ne leur ont rien dit de ce qu'ils ne gardoient pas les jeûnes en la maniere établie par la Regle, qu'ils s'en diſpenſoient aux jours des Feſtes ſolemnelles. Ils ne leur ont point non plus parlé de ce que contre la diſpoſition de la Regle, la table de l'Abbé n'eſtoit plus celle des Hoſtes. Enfin ſaint Bernard en ſon Apologie marque, qu'il n'a pas repris en eux tout ce qu'il y pouvoit reprendre, & qu'il a mieux aimé en dire peu en conſervant la paix, que d'en dire beaucoup en cauſant du ſcandale. *Sermonem brevio, præſertìm quia utiliora ſunt pauca in pace, quàm multa cum ſcandalo.* Ainſi quand il y auroit eu des Etudes dans la Congrégation de Cluni au tems de ſaint Bernard, ſon ſilence ſur ce point là ne ſeroit pas une marque qu'il les euſt approuvez. Bern. Apo. ad Guill. c. 13.

Mais ce qui fait voir que l'Etude des ſciences n'eſtoit point en uſage parmi les Moines de Cluni, dans leur établiſſement, c'eſt ce qu'a dit d'eux ſaint Pierre Damien, qui vivoit un ſiecle aprés leur naiſſance ; car il aſſure que l'Office divin eſtoit ſi long dans leur Obſervance, qu'à peine leur reſtoit il une demi-heure

Universidad de Deusto
Biblioteca

pendant les plus grands jours de l'eſté pour s'entretenir dans le Cloître, & que cela ſe faiſoit pour remedier à la fragilité des Freres & pour leur oſter les occaſions de pécher : voicy les paroles de ce ſaint Cardinal & Eveſque d'Oſtie : *Porrò autem dùm tam diſtrictum, támque frequentem veſtræ converſationis uſum recolo, non adinventionis humanæ ſtudium, ſed ſancti Spiritus magiſterium ineſſe perpendo. Nam tanta erat in ſervandi ordinis continua jugitate prolixitas, tanta præſertìm in Eccleſiaſticis Officiis protelabatur inſtantia, ut in ipſo Cancri ſive Leonis æſtu, cùm longiores ſunt dies, vix per totam diem, unius ſaltem vacaret horæ dimidium, quo Fratribus in Clauſtro licuiſſet miſcere colloquium. Hoc autem tam continui laboris exercitium ad hoc eſt, ut reor, ſolerti ſatis ac provida magiſterii arte proviſum, ut levium atque infirmorum Fratrum fragilitatem reprimat, & delinquendi propemodùm occaſionem tollat, quatenùs, etiamſi velint, præter cogitationem peccare vix poſſint.*

Lib 6. epiſt. 5. ad Monac. Mon. Cluniac.

Au livre 3. c. 8. des anciennes Coutumes de Cluni, écrites par ſaint Walderic Moine de Cluni, il eſt parlé *de Pueris, & eorum Magiſtris.* Mais tout ce qu'on y dit, marque qu'on n'enſeignoit point les ſciences à ces enfans ; mais ſeulement à lire, à chanter, à pratiquer les Cérémonies & les Obſervances : C'eſtoit cependant là, où on devoit parler de l'Etude des ſciences.

To. 4. Spicil.

Il eſt parlé au Chapitre ſuivant *de cuſtodia Juvenum* ; mais il n'y a pas un mot de l'Etude des ſciences.

Au Chapitre d'aprés, qui eſt le dixiême *de Præcentore, & Armario*, il eſt dit qu'*Armarius nomen obtinuit eò quòd in ejus manu ſolet eſſe Bibliotheca, quæ & alio nomine Armarium appellatur* ; mais il n'eſt pas dit, que

la Bibliotéque ſerviſt pour l'Etude des ſciences, ni que le Bibliotécaire donnaſt des livres pour cette Etude ; Toute ſa fonction ſemble ſe reduire à preſcrire ce qu'il falloit chanter au Chœur, & de quelle maniere il falloit faire certaines Cérémonies. Ainſi il y a lieu de croire qu'il n'y avoit dans cette Bibliotéque que des livres d'Egliſe, que nous appellons d'Uſage, c'eſt-à-dire, des Graduels, des Antiphonaires, des Sacramentaires, des Lectionaires, des Bénédictionaires, des Proceſſionaux, des Rituels, & autres ſemblables. Et il eſt clair par là que les grandes Bibliotéques des Monaſteres, ne ſont pas une bonne preuve qu'on y cultivaſt les ſciences, comme le dit l'Auteur du Traité des Etudes ; Car la Bibliotéque de Cluni qui eſtoit un Monaſtere celebre en ce tems-là, devoit eſtre conſiderable.

CHAPITRE X.

On dit, *que les Moines de Cîteaux n'ont eu garde de reprendre dans ceux de Cluni les Etudes, qu'ils ne rejettoient pas eux-mêmes.* Pag. 54.

C'Eſt ſans aucun fondement, mes Freres, que l'on dit que les Religieux de Cîteaux dans leur premiere inſtitution ſe ſont appliquez à l'Etude des ſciences. Ils ont eſté trop attachez à la Regle que leur Pere leur avoit laiſſée, trop jaloux de faire revivre ſon eſprit par un rétabliſſement exact de la Diſcipline qu'il avoit inſtituée, pour embraſſer un exercice, & une pratique qu'il n'avoit point connuë. Cette nouvelle Obſervance ſe

Universidad de Deusto
Biblioteca

formoit dans une ſimplicité, dans un amour de l'abjection qui la portoit à s'éloigner de la moindre élevation, & de tout ce qui pouvoit leur donner le moindre rehauſſement dans le monde.

Il eſt aiſé de voir par les reproches que les ennemis de cette Réforme naiſſante, ont fait à ces nouveaux Diſciples de ſaint Benoiſt, que leur vie eſtoit compoſée d'actions toutes propres à les empeſcher d'oublier que leur eſtat n'eſtoit rien que la profeſſion & la pratique d'une mortification, & d'une humilité profonde. Ces Moines pareſſeux & ſuperbes qui ne pouvoient s'accommoder d'un genre de vie ſi contraire à toutes leurs inclinations, à toutes les habitudes qu'ils avoient contractées, condamnoient dans leur conduite, ce qui en faiſoit devant les hommes, comme devant Dieu, tout l'ornement, tout le merite, & toute la gloire. *Quandò delectatur Scriptura quempiam ſeſe interficere ? Qualis vero Religio eſt fodere terram, ſilvam excidere, ſtercora comportare ?*

Ep. 1. p. 4.

Mais ce qui fait voir, mes Freres, que les Religieux de Cîteaux n'ont point eu d'autre lecture, que celle qui eſt preſcrite par la Regle, & qu'ils n'ont pas eu dans ce point ni moins de fidelité, ni moins d'attachement pour executer les ordonnances de leur Maiſtre & de leur Pere, que dans tous les autres : C'eſt premierement, qu'il n'y a pas un ſeul mot dans leurs premiers Statuts, d'où on puiſſe inferer qu'ils s'appliquaſſent à l'Etude. Ils avoient trois ſortes de lectures, comme il eſt porté par la Regle. L'une ſe faiſoit dans le Refectoire ; elle eſtoit de l'Ecriture, & de quelques Homelies des Peres. L'autre précedoit l'Office de Complies ; & elle ſe faiſoit préciſe-

préciſément des livres marquez par ſaint Benoiſt, comme des Vies des Saints Peres, & des Conférences de Caſſien. C'eſt la troiſiême dans les temps deſtinez par la Regle, qui eſtoit de deux heures par jour pendant le cours de l'année, & de trois pendant le Carême ; & cette lecture eſtoit du livre que chacun recevoit dans le Chapitre le premier Dimanche de Carême en preſence & par l'ordre du Superieur, de la main du Chantre : ce qui ne peut eſtre regardé comme une Etude, mais ſeulement comme une lecture de piété. Ainſi c'eſt s'imaginer, c'eſt deviner que de mettre l'Etude de la ſcience entre leurs exercices, & leurs occupations régulieres. Il faut remarquer qu'il leur eſtoit permis d'employer à la priere une partie du tems qui leur eſtoit donné pour la lecture.

Secondement, cette verité ſe confirme par tous les témoignages qu'en ont rendu ceux qui ont parlé de leur vie, pendant que la diſcipline s'eſt conſervée parmi eux dans ſa vigueur, comme Eſtienne de Tournay, le Cardinal de Vitry & beaucoup d'autres. Car quoy qu'ils ſoient entrez dans ce détail de leur conduite, & que leur deſſein fût de les faire voir, & de les montrer au monde tels qu'ils eſtoient, ils n'ont jamais parlé ni de l'Etude, ni de la ſcience.

Troiſiêmement, on voit par ce que ſaint Bernard en a écrit luy-même en quantité d'endroits, comme quoy il n'a eu garde de conter l'Etude entre les devoirs de ſes Freres. Il écrit à quelques Religieux qui s'eſtoient retirez dans l'Ordre de Cîteaux, qu'ils n'ont rien fait qui ne ſoit digne de loüange. Et dans le dénombrement exact qu'il leur donne des régularitez & des exercices

» auſquels ils eſtoient engagez, il leur dit que l'obligation de tout l'Ordre étoit de s'exercer dans les jeûnes, » dans le ſilence, dans les veilles, dans l'oraiſon, dans le » travail des mains, & ſur tout dans la pratique de la charité. De l'Etude il n'en fait nulle mention. *Ordo noſter eſt ſtudere ſilentio, exerceri jejuniis, vigiliis, orationibus, operi manuum; & ſuper omnia excellentiorem viam tenere, quæ eſt charitas.* Ep. 142. n. 1.

» Tantoſt le même ſaint dit, qu'on apprendra plus de » la veritable ſcience dans les foreſts, que dans les livres; » que les cheſnes & les rochers en diront plus que les » Maiſtres & les Docteurs. *Experto crede: aliquid amplius invenies in ſilvis, quàm in libris. Ligna & lapides docebunt te quod à Magiſtris audire non poſſis.* Epiſt. 106. n. 2.

Il écrit à Thomas de ſaint Omer qui avoit deſſein de quitter le monde pour ſe retirer dans Clairvaux, & qui cependant en différoit l'execution, ſous le pretexte d'achever ſes Etudes qu'il avoit commencées; qu'il ſe trompe d'écouter ce motif qui l'empêche de s'acquiter de la réſolution qu'il avoit priſe. Quel avantage, luy » dit-il, retirerez-vous de toutes vos Etudes, & de l'application que vous avez à acquerir de la ſcience? Il vous » ſeroit bien plus avantageux d'apprendre JESUS-CHRIST, » & JESUS-CHRIST crucifié; c'eſt une ſcience que celuy-là ſeul qui eſt crucifié au monde, eſt capable d'apprendre. Vous vous trompez mon fils, vous vous trompez, ſi vous vous imaginez de trouver dans les inſtructions que vous pourront donner les Docteurs du monde, ce que les ſeuls diſciples de JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire ceux qui mépriſent le monde, ne ſçauroient acquerir que par un don de Dieu particulier. Car ce n'eſt

pas la lecture qui l'enſeigne, mais l'onction; ce n'eſt « pas l'ouvrage de la lettre, mais de l'eſprit; ce n'eſt pas « la production de la doctrine, mais l'effet du ſoin qu'on « a de s'exercer dans la pratique des Commandemens du « Seigneur. *Nec enim hanc lectio docet, ſed unctio; non littera, ſed ſpiritus; non eruditio, ſed exercitatio in mandatis Domini.* Ep. 108. n. 2.

Dans le ſermon 36. ſur le Cantique des Cantiques, aprés avoir dit que l'ignorance des choſes qu'on n'eſt « point obligé de ſçavoir, ne peut faire aucun dommage. « Qu'il y en a, ajoûte-t-il, qui ſe ſont ſauvez en ſe ren- « dant agréables à Dieu par la rectitude de leurs mœurs « & de leurs œuvres? Combien l'Apoſtre nous en rap- « porte-t-il dans ſon Epître aux Hébreux, qui ont eſté « aimez de Dieu, non point par leur ſcience, ni par leur « littérature, mais par la pureté de leur conſcience, & « par la ſincerité de leur foy? Ils ont eu le bonheur de « luy plaire par l'innocence de leur vie, & non point par « le merite de leur doctrine. Saint Pierre, ſaint André « eſtoient fils de Zébédée, & diſciples de JESUS-CHRIST, « ils n'ont point eſté tirez de l'école des Rhétoriciens, ni « des Philoſophes; & neanmoins c'eſt par eux que le Sau- « veur a operé le ſalut du monde. Le Saint continuë, & « dit. Il y a deux ſortes de ſcience, l'une qui cauſe de « l'enfleure, & l'autre de la triſteſſe. Dites-moy celle des « deux qui vous paroiſt plus utile, ou plus néceſſaire pour « le ſalut? Je ne doute point que vous ne vous expliquiez « en faveur de la derniere, parce que la douleur demande « la ſanté, & que l'enfleure trompe & fait ſemblant de « l'avoir. *Quia ſanitatem, quam tumor ſimulat, dolor poſtulat.* Serm. 36. in Cant. n. 1. Ibid. n. 2.

Universidad de Deusto
Biblioteca

On ne remarque en nul lieu que ce grand Saint ait inſpiré à ſes Freres l'amour de l'Etude. Cependant comment eſt-ce que ce grand Superieur, qui avoit un zele ſi éclairé & ſi ardent pour leur ſanctification, une application ſi continuelle & ſi étenduë à leur donner les inſtructions & les connoiſſances qui leur eſtoient néceſſaires ; qui eſt entré dans le fond, dans toutes les circonſtances de leurs devoirs ; comment, dis-je, euſt-il oublié ou negligé de leur parler de l'Etude, s'il l'euſt conſiderée comme une de leurs obligations ? C'eſt ce qui fait voir avec évidence, qu'il ne l'a point miſe entre les occupations dont ils eſtoient chargez par leur eſtat, & qu'il n'a point eſtimé que ce fut pour eux un exercice propre à s'avancer dans les voyes de la vertu. Il en connoiſſoit trop les inconvéniens & les dangers ; & il ne doutoit point qu'ils n'en fiſſent aſſez pour répondre à ce que Dieu demandoit d'eux, en s'attachant aux lectures établies par la Regle, ſans s'engager en des connoiſſances étrangeres.

Quatriêmement, tout l'Ordre de Cîteaux a gardé ce meſme eſprit pendant que la piété s'y eſt conſervée, & que l'on s'en eſt tenu aux pratiques primitives. On lit que ſaint Eſtienne troiſiême Abbé de Cîteaux, avoit pour lecture ordinaire l'Ecriture ſainte. C'eſtoit la ſource où il puiſoit toutes les inſtructions qu'il faiſoit à ſes Freres, & toute la force qui luy eſtoit néceſſaire à luy-même, pour ſoutenir la peſanteur du fardeau dont il eſtoit chargé. On voit auſſi qu'aprés l'Ecriture ſainte, il s'appliquoit à la lecture des Ouvrages de ſaint Baſile.

Introd. ad Annal. Ciſt. c. 2.
Annal. Ciſt. an. 1116. c. 3.

On lit dans les Annales de cet Ordre une choſe remarquable. Un homme de qualité nommé Amédée,

Manriq. Annal. Ciſt. to. 1. p. 129. n. 2.

qui tenoit un grand rang dans le monde, s'eſtant retiré avec ſon fils dans le Monaſtere de Bonnevaux, s'imagina qu'on ne prenoit pas aſſez de ſoin de l'inſtruction de ſon fils ; il s'en plaignit à ſon Abbé, qui fut depuis Eveſque de Valence, qui luy dit pour toute réponſe : Que les perſonnes conſacrées à Dieu devoient faire peu « de cas de la ſcience des Sophiſtes ; qu'un nouveau Diſci- « ple de l'Ecole de JESUS-CHRIST ne devoit pas s'in- « ſtruire des raiſonnemens fabuleux des Philoſophes : & « que celuy qui a eſté lavé des taches des pechez dont « les jeunes gens ont accoutumé de ſoüiller leurs ames « ſous le pretexte d'acquerir des connoiſſances, en ſçaura « plus en un moment par l'onction du ſaint Eſprit, que « mille Philoſophes & mille Maiſtres ne luy en pourront « apprendre dans le cours de pluſieurs années. «

Toutes ces autoritez, & quantité d'autres qu'on pourroit apporter, marquent avec certitude que l'Etude des ſciences eſt contraire au premier eſprit de l'Ordre de Cîteaux ; & que ceux qui ont eu cet eſprit, n'ont fait aucun cas des ſciences. Les objections que l'on forme dans ce Chapitre ne donnent nulle atteinte à noſtre ſentiment ; au contraire elles font voir que l'on manque de bonnes raiſons pour le combattre : Il faut malgré moy que je m'explique de la ſorte.

On dit, *qu'il y avoit des Religieux dans Clairvaux appliquez à écrire des Livres ; & par conſéquent qu'il y avoit des Etudes.* Page 55.

Il eſt aiſé de répondre, mes Freres, qu'il y avoit des Religieux à qui on donnoit ces ſortes d'occupations, &

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'elles eſtoient néceſſaires dans un tems où l'on manquoit de livres dans l'Ordre, qui ne faiſoit que naître, & où il en falloit à quelque prix que ce fût. Mais quels livres ? des livres de Chant, des livres d'Egliſe, dont la rareté eſtoit ſi grande, que ſaint Robert, qui commença l'Inſtitution de Cîteaux, ayant emporté avec luy un Bréviaire de l'Abbaye de Molême, qui eſtoit ſon premier Monaſtere, on le luy redemanda avec inſtance, & il fut obligé de le rendre.

On copioit encore l'Ecriture ſainte, le Nouveau Teſtament, comme il paroît par les Manuſcrits qui ſe ſont conſervez, & que l'on voit encore dans quelques maiſons de l'Ordre ; les Vies des Peres des Deſerts, les Conférences, les Inſtitutions de Caſſien, les Aſcétiques de ſaint Baſile, les Homelies de ſaint Jean Chryſoſtome, de ſaint Auguſtin, & d'autres Ouvrages ſemblables, qui n'avoient rien de contraire à la profeſſion Monaſtique, & dont les Moines avoient d'extrêmes beſoins, non ſeulement pour ce grand nombre de Religieux qui demeuroient à Clairvaux, mais encore pour ceux qu'on en tiroit inceſſamment, & que l'on envoyoit à de nouvelles Fondations.

Pour la Lettre de Nicolas Secretaire de ſaint Bernard, écrite au nom de ſon Prieur, elle ne doit eſtre d'aucune autorité. C'eſtoit un Religieux dont le cœur eſtoit corrompu ; c'eſtoit un impoſteur, qui ayant oſé par une infidélité incompréhenſible, contrefaire le ſeing & le
Page 56. cachet de ſaint Bernard, qui eſtoit ſon Pere & ſon Maître, pouvoit bien ſe ſervir du nom de ſon Prieur. Et puis on n'a pas le Catalogue des livres du Prévôt de l'Egliſe de Cologne, auquel cette Lettre eſtoit écrite.

Le fait qu'on rapporte du P. Vignier ne prouve rien, ſi ce n'eſt qu'on a trouvé un Manuſcrit qui avoit eſté écrit dans Clairvaux. Il eſt queſtion de ſçavoir en quel tems il a eſté écrit. Et puis il ne faut point douter qu'il ne pût y avoir quelques Religieux dans Clairvaux, à qui cette lecture ne pût convenir.

On dit, *que l'on permit au jeune Prince Otton, qui fut depuis Eveſque de Friſingue, d'aller dés le commencement de l'Ordre dans l'Univerſité de Paris, pour y étudier, non ſeulement les Humanitez, mais méme la Philoſophie & la Théologie ; & qu'il fut non moins illuſtre par ſes écrits, & par ſa dignité d'Eveſque de Friſingue, que par ſa naiſſance.* Page 56.

Ce fait n'eſt d'aucune autorité, mes Freres. On donna à la qualité de ce jeune Prince, à la conſidération que l'on eut pour Léopold ſon Pere, & pour la Maiſon d'Auſtriche, ce qu'on ne pût pas luy refuſer : *Pro Parentis Leopoldi & Auſtriacæ Domûs reverentia, contra morem Pariſius miſſus eſt.* Mais remarquez, que ce fut contre l'uſage & la pratique de l'Ordre, qui juſqu'alors n'avoit accordé à perſonne de ſemblables permiſſions. Auſſi Dieu ne donna nulle bénédiction à une conduite ſi irréguliere ; & bien loin de s'eſtre rendu ſi illuſtre par ſes écrits, qu'on le prétend, il deshonora ſa piété, au cas qu'il en ait eu, auſſi bien que l'habit qu'il avoit eu l'avantage de porter dans l'Ordre de Cîteaux, en favoriſant les erreurs de Gilbert de la Porée, en blâmant la conduite de ſaint Bernard, en le traitant d'homme emporté, crédule, facile à ſe laiſſer prévenir. Et il eut l'extravagance *Annal. Ciſt. an. 1127.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

de luy reprocher comme un crime, qu'il avoit en horreur les Grammairiens & les Philoſophes, qui s'appuioient » ſur les ſciences ſeculieres, & s'attachoient trop aux raiſons humaines. Enfin il fut contraint de ſe retracter à la » mort, de ce qu'au préjudice du reſpect qu'il devoit à la » ſainteté de ſaint Bernard, il l'avoit décrié, & pris le parti » d'un Eveſque dont les ſentimens n'eſtoient pas Catholiques.

Page 57. On dit, *qu'il y a eu pluſieurs Fondations de Colleges dans l'Ordre de Cîteaux, à Paris, à Toulouſe & ailleurs.*

Cela eſt vray, mes Freres. Mais comme on ne dit pas les motifs de ces ſortes d'établiſſemens, je ne dois *Matth. Pariſ. hiſt. Anglic. an. 1249. pag. 742.* » pas les paſſer ſous ſilence. Dans ce tems-là, dit un Ecrivain celebre, les Moines de Cîteaux ne pouvant ſouffrir » de ſe voir mépriſez par les Religieux de ſaint Dominique, » & par ceux de ſaint François, par les Séculiers qui avoient » de la littérature, enfin par ceux qui eſtoient inſtruits dans » la ſcience des Loix & des Canons, obtinrent de Rome » un privilege tout nouveau pour s'établir des Maiſons » dans Paris, & dans les lieux où les Etudes eſtoient en vigueur, afin que tenant les Ecoles ils pûſſent avoir plus » de facilité pour s'appliquer à la ſcience de la Théologie, » du Droit Civil & Canon ; & qu'ainſi les autres n'euſſent » pas en cela aucun avantage ſur eux. Car le monde ſe » laiſſant aller au mouvement de ſes cupiditez mépriſoit la » Religion des Moines, & s'efforçoit de les dépoüiller de » leurs biens. Ainſi la malignité des hommes a eſté cauſe » en partie de l'affoibliſſement de la Diſcipline Monaſtique. Car nous n'avons point vû qu'une telle conduite ait

ait pris naiſſance dans la Regle de ſaint Benoiſt, luy qui « ſelon le témoignage de ſaint Grégoire, eſtoit rempli de l'eſprit de tous les Saints. Au contraire, nous liſons & chantons tous les jours, qu'ayant renoncé à l'étude des Lettres & de la ſcience, il ſe cacha dans le fond d'un deſert. *Temporibus etiam ſub eiſdem, Ciſtercienſes Monachi ne ampliùs forent contemptui Fratribus Prædicatoribus & Minoribus, & Sæcularibus litteratis, præcipuè Legiſtis & Decretis,* NOVUM *impetrarunt* PRIVILEGIUM. *Et ad hoc nobiles ſibi Pariſiis & alibì, ubi Scholæ viguerunt, paraverunt manſiones, ut Scholas exercendo, in Theologia, Decretis, & Legibus ſtuderent liberiùs, ne viderentur aliis inferiores. Mundus enim jam in ſuperbiam elatus Religionem Clauſtralium contemnit, & Religioſos bonis ſuis contendit ſpoliare. Et ſic propter mundi nequitias rigor Ordinis Monaſtici in parte eſt enervatus. Non enim legimus hoc à Regula B. Benedicti, qui ſpiritu omnium ſanctorum, teſte ſancto Gregorio, dicitur plenus extitiſſe, aliquatenùs emanaſſe. Quinimò de ipſo legimus & cantamus, quòd relictis litterarum ſtudiis, deſerta petere decreviſſet.* Voilà ce qu'a écrit un Moine de ſaint Benoiſt, illuſtre par ſon érudition & ſon exactitude. Il paroiſt bien que ſon ſentiment n'eſtoit pas que ſaint Benoiſt eut approuvé les Etudes, ni que les Académies qui ſe ſont établies dans ſon Ordre ayent eu aucun fondement, ni dans ſon Eſprit, ni dans la Regle qu'il nous a laiſſée, puiſqu'il dit que leur établiſſement ne s'eſt fait que par un nouveau privilege, qui eſtoit par conſéquent contraire au droit commun, & aux anciens uſages.

Le Pere Jacques du Breüil Moine de ſaint Germain

Universidad de Deusto
Biblioteca

des Prez, parlant de la fondation du College des Bernardins à Paris, rapporte le témoignage de Matthieu-Paris, & y ajoûte des réflexions qui meritent bien
» d'eſtre remarquées. Matthieu-Paris, dit-il, en l'Hiſtoire d'Angleterre, écrit que du tems du Roy Henry III.
» environ l'an 1249. les Moines de Cîteaux (qui ſe prennent pour tout l'Ordre de ſaint Bernard) ſe voyant arguez d'ignorance, & mépriſez par les Jacobins, Cordeliers & Séculiers lettrez, impétrerent un NOUVEAU
» PRIVILEGE du Pape Innocent IV. par lequel, ſuivant leur Requeſte, il leur fut permis d'ériger des Ecoles & Colleges aux fameuſes Univerſitez, comme à
» Paris & ailleurs, y venir demeurer & étudier tant és Arts liberaux, qu'en Théologie & Decret, & y prendre
» degrez de Maiſtres, Bacheliers & Docteurs: En quoy
» ils s'éloignerent de l'obſervance réguliere, & font contre l'exemple de leur Patriarche ſaint Benoiſt, lequel
» comme écrit S. Grégoire au Livre 2. de ſes Dial. ch. 1. *Relictis litterarum ſtudiis deſerta petivit :* Laiſſant la Ville de Rome où ſes parens l'avoient envoyé pour étudier, il s'en alla au deſert; & ceux-cy laiſſent le deſert pour s'en aller aux Etudes des principales Villes. *Unde aliquandò evadunt doctiores, ſed numquàm meliores.* Là où au contraire les voyant ne rien garder de
» la profeſſion Monaſtique, comme ſolitude, ſilence,
» abſtinence de chair & habit Regulier, on dit d'eux communément : *Commixti ſunt inter gentes, & didicerunt opera eorum;* S'eſtant mêlez parmi les Seculiers, ils ont
» appris à faire comme eux. Que s'ils parviennent à eſtre
» Docteurs, ils n'ont plus cure de retourner au Cloiſtre;
» ou s'ils y retournent, ce n'eſt pour obeïr aux Superieurs

qui y ſont, ains pour leur faire teſte, par allégation de leurs exemptions Doctoralles, qui ne ſont vrayement qu'énervations de l'eſtat Monaſtique en leur endroit.

« *Liv. 2. du Theatre des Antiquitez de Paris p. 626.*

C'eſt dequoy on voit la confirmation dans l'Hiſtoire de la vie de ſaint Loüis, écrite depuis quelques années. La principale cauſe, dit l'Auteur de cette vie, de l'animoſité qui eſtoit alors entre ces Ordres naiſſans (les Jacobins & les Cordeliers) & ceux de ſaint Benoiſt & de ſaint Bernard, eſtoit le mépris qu'avoient les nouveaux pour les anciens, & que les uns n'auroient eu, ni les autres ſenti, ſi ſe tenant des deux coſtez dans les veritables bornes de l'inſtitution des Religieux, ils y fuſſent demeurez ſans vouloir ſe faire connoiſtre. Mais les Jacobins en ſortirent bien-toſt, & les Cordeliers n'attendirent guere à les ſuivre. Et s'appliquant les uns & les autres à l'Etude de la Théologie & du Droit Canon, ils s'acquirent une réputation qui les tira de la retraite & du ſilence. Il leur prit enſuite envie de joindre les fonctions du miniſtere Eccléſiaſtique aux avantages de la vie Religieuſe, & de degré en degré ils en vinrent au point qu'ils eſtoient de tout, qu'on ne voyoit qu'eux par les maiſons, & qu'ils traitoient les autres d'ignorans & de gens inutiles. Comme rien n'eſt ſi dur à la nature que d'eſtre oublié, quand nos ſemblables ne le ſont pas; les Bénédictins joignant à leur chagrin le pretexte de l'intereſt de l'Ordre, & d'eſtre utiles à l'Egliſe, commencerent auſſi à s'ériger des chaires de Théologie, & à chercher l'approbation du monde avec autant de ſoin, qu'ils devoient en avoir pour l'éviter : ce qui fut peu aprés imité par les Bernardins.

« *M. de la Chaiſe to. 2. an. 1255.*

Celuy de ce dernier Ordre qui l'entreprit le premier

» fut un Anglois appellé Eſtienne de Lexinton, né d'une » des meilleures Maiſons d'Angleterre. Aprés avoir étudié » jeune à Paris ſous ſaint Emond, les inſtructions de cet » homme de Dieu luy avoient donné je ne ſçay quelle » envie d'entrer dans l'Ordre de Cîteaux, où montant » d'Abbaye en Abbaye, il eſtoit enfin parvenu à celle de » Clairvaux. Et depuis n'eſtant pas moins ambitieux pour » ſon Ordre que pour luy-meſme, il obtint d'Innocent » la permiſſion de batir un College de Bernardins à Paris. » Le deſſein parut meſme ſi beau à Rome, que le Pape » non ſeulement l'approuva, mais ordonna encore au Cha- » pitre géneral d'ériger des Colleges dans tout l'Ordre, » & l'établiſſement d'Eſtienne alla fort viſte. Il avoit » achepté pour cela quelque place proche de ſaint Victor; » mais craignant que cette Maiſon ne l'empeſchaſt de » s'étendre, comme de leur coſté ceux de ſaint Victor » ne s'accommoderent pas de ce voiſinage, il prit d'eux » par échange une autre place dans le quartier du Char- » donnet, où l'on ne voyoit alors que des Chardons, » dont ce nom eſt tiré. Il y commença cette grande Egliſe » qu'on voit encore imparfaite; mais que ſon induſtrie » enrichit en peu, au delà de ce qu'il falloit pour entre- » tenir le College, & dont le Comte de Poictiers fut re- » connu Fondateur pour une rente qu'il y donna.

Je ne puis m'empeſcher de remarquer des évenemens que tout le monde jugera dignes de l'eſtre, & qui font voir quels ſentimens les grands Saints ont eu des Etudes, & des ſciences, par rapport à ceux qui n'y ſont pas deſtinez. Ce qui eſt rapporté dans les Chroniques des Freres Mineurs en eſt une grande preuve. Frere Jean d'Eſtitia Provincial de la Province de Boulo-

Liv. 2. c. 23. des Chron. écrites par le P. Marc de Liſbonne.

gne, ayant établi une Etude dans le Convent de Boulogne, ſans la permiſſion, & à l'inſçeu de ſaint François; ce ſaint Patriarche y alla auſſi-toſt qu'il en euſt eſté averti, & l'abolit, diſant au Provincial: J'aime mieux que l'on obéïſſe au ſaint Evangile, & que l'on s'occupe à l'Etude de la ſainte Oraiſon, où le ſaint Eſprit eſt le Maiſtre, qu'aux ſciences humaines & aux leçons curieuſes, dans leſquelles ſe perd l'eſprit d'humilité & de douceur de Dieu, dont l'echelle eſt cette Religion, lequel anéantit cette nouvelle Etude. Aprés cela ſaint François s'en retourna, & il ne fut pas plutoſt parti, que le Provincial recommença de faire enſeigner comme auparavant. Ce que ce grand Saint ayant ſçû, il luy donna publiquement ſa malédiction, comme à un enfant rebelle. Peu de tems aprés, ce Provincial tomba dans une maladie dangereuſe; & voyant qu'elle augmentoit d'heure à autre, il envoya deux de ſes Religieux à ſaint François, pour le prier de lever la malédiction qu'il avoit fulminée contre luy. Mais ſaint François refuſa de le faire, diſant: Dieu a confirmé dans le Ciel la malédiction que je luy ay donnée, & il eſt maudit de Dieu. Le Provincial mourut le meſme jour.

On voit auſſi ſur le meſme ſujet, qu'Agnelle Provin- « cial du meſme Ordre, avoit établi une Ecole dans le « Convent d'Oxfort en Angleterre; & qu'ayant entendu « ſes Freres diſputer avec chaleur pour ſçavoir s'il y avoit « un Dieu, il en ferma les portes, & l'interdit, en s'é- « criant: Helas! les gens ſimples & qui n'ont point de « Lettres vont à Dieu; & ceux qui en ont mettent en « queſtion s'il y a un Dieu. *Agnellus quoque ejuſdem Ordinis Miniſter generalis, cùm & ipſe in Conventu Oxonienſi* *In Chronic. Cyſtiens apud Alle-*

Universidad de Deusto
Biblioteca

ferram. lib. 1. ascet. c. 14. an. 1254. *in Anglia Scholam instituisset, & paulopost audisset Fratres inter se clamosè disputantes, an esset Deus; Scholam clausit, & interdixit, dicens: Heu! simplices & illiterati ad Deum rapiuntur; & illi Litterati ponunt in quæstione an sit Deus.*

On peut dire à ce propos de tous les Solitaires, & de tous les Religieux consacrez à la retraite & au silence, ce qu'un Auteur de nos jours a écrit de ceux de saint
» François, sçavoir, qu'ayant esté destinez à pratiquer
Alteserra ibid. » l'humilité, & la pauvreté Evangelique, l'Etude des scien-
» ces estant une occupation contraire à l'esprit de leur
» Ordre, leur a esté de trés-grand dommage. *Religionis Franciscanæ cujus unum propositum fuit humilitatis & paupertatis Evangelicæ studium, peculiare malum fuit studium litterarum, quasi à vocatione Ordinis alienum.*

Surquoy, mes Freres, vous pouvez faire trois réfléxions. L'une que si les Moines de Cîteaux se fussent soutenus en leur premiere saintеté, ils auroient conservé leur premiere réputation, & ne se seroient point attirez le mépris des hommes. L'autre, que c'est l'ambition & le desir de s'acquerir une estime dont ils n'estoient pas dignes, qui a donné lieu à ces nouveaux établissemens. Cela prouve ce que j'ay avancé, lorsque j'ay dit que les Moines ne se sont tournez du costé des sciences, que lors qu'ils ont perdu la pieté, & qu'ils ont dégénéré de la Religion de leurs Peres. La troisiéme, que rien ne marque davantage que ce n'est point par l'Etude que la pieté se conserve ou se rétablit dans les Monasteres, puisque l'Ordre de Cîteaux, au lieu de reprendre une nouvelle vigueur par ce nouvel établissement, ne fit que décheoir; & enfin sa décadence est devenuë si generale,

qu'elle a rempli toute l'Eglise de scandale, & de confusion.

On prétend, *qu'il ne sert de rien de dire, qu'on peut permettre à ceux qui sont capables de lire en particulier quelques livres de doctrine; & qu'il est indifférent que cette lecture se fasse en particulier, ou en commun, pourvû qu'elle se fasse.* Page 56.

Il est aisé de répondre, mes Freres, que la différence y est toute entiere; & que d'appliquer quelque Religieux qui a receu de Dieu un talent qui le distingue des autres, à quelque Etude particuliere, c'est une exception qui confirme la Regle, & qui marque que de s'appliquer aux sciences, ce n'est point une occupation commune, ni un exercice regulier: Et c'est ce que nous avons toûjours dit. Car il y a eu de tout tems quelques sujets que Dieu a destinez à des connoissances, auxquelles le reste des Freres n'étoient point appellez. Et comme ce seroit mal raisonner de dire, qu'on ne seroit point obligé de jeûner par la Regle de saint Benoist, parce qu'on verroit quelqu'un d'entre les Freres qui ne jeûneroit pas; ou qu'elle n'obligeroit pas au travail des mains, parce qu'il y en auroit quelqu'un qui ne travailleroit point: Aussi ce seroit se méconter de prétendre que l'Etude fut une occupation générale, parce qu'il y auroit quelqu'un d'entre les Freres qui s'y appliqueroit; au lieu de reconnoître que ce seroit une dispense, une exemption qui n'empêcheroit pas que la Regle ne subsistât dans toute son intégrité.

Page 57. On dit, *que l'Abbé Guerric de l'Ordre de Cîteaux, a écrit quelques Traitez de piété ſuivant l'exemple de ſaint Bernard.*

Cet exemple, mes Freres, ne prouve rien. Perſonne n'a jamais douté qu'il ne fut permis à un Abbé inſtruit dans la connoiſſance des choſes de Dieu, de dire & d'écrire ce qui n'a rien qui ne ſoit conforme à ſon eſtat, ce qui eſt digne de ſa profeſſion, & qui ne peut qu'édifier ceux qui le liront.

Page 58. On dit, *que ſaint Eſtienne troiſiéme Abbé de Cîteaux s'appliquoit à corriger la Bible.*

Cela favoriſe noſtre ſentiment, mes Freres, & fait voir, comme nous l'avons déja dit, que ſon Etude & ſon occupation particuliere eſtoit l'Etude des divines Ecritures. Qu'eſt ce qui pouvoit convenir davantage à un homme de ſa condition & de ſa pieté?

Pag. 59. On rapporte *une autorité de ſaint Bernard, tirée d'un de ſes Sermons ſur le Cantique des Cantiques, où il dit, qu'il n'a garde de blâmer l'Etude des ſciences humaines.*

Saint Bernard, mes Freres, n'a dit que ce qu'il a dû dire, & ce que je vous ay dit bien des fois. Il venoit de déclarer que la ſcience eſtoit inutile, qu'elle ne ſervoit de rien pour la pieté, que c'eſtoit la ſainteté des mœurs, & non pas le merite de la doctrine que Dieu conſideroit. Cependant afin d'oſter tout ſujet de croire qu'il

qu'il condamnât la ſcience, ce qui eut eſté une témérité, il ajoûte que ſon intention n'eſt point de deffendre abſolument l'Etude des lettres; & qu'il n'ignoroit pas que l'Egliſe n'en eût tiré de grandes utilitez. Ce n'eſt point pour les Moines qu'il s'eſt expliqué de la ſorte; ainſi cela ne fait rien à la queſtion preſente, il parle en général. Et quoique ce fut à ſes Religieux qu'il prononçât ſes Sermons, il ſçavoit néanmoins qu'ils tomberoient indifféremment entre les mains de toutes ſortes de perſonnes; & qu'il ne devoit eſtre à qui que ce ſoit un ſujet de ſcandale. Perſonne n'eſt plus perſuadé que je le ſuis, que la ſcience n'eſt point propre pour les Moines; & cependant ma penſée eſt, que ce ſeroit une erreur de condamner l'Etude en général.

Ce qu'on dit de l'Abbé Gilbert ne fait rien à la difficulté. Il ſe plaint de certains Abbez qui ne travailloient pas à ſe rendre capables de parler avec facilité des choſes ſaintes, & de ce qu'ils s'appliquoient davantage aux affaires temporelles, qu'à l'Etude des divines Ecritures; ce qui ſans doute les rendoit inutiles à ceux à qui ils devoient l'inſtruction. Pour nous, mes Freres, nous avons toûjours crû que l'Ecriture ſainte eſtoit la nourriture, la conſolation, & la richeſſe des Solitaires; & qu'ils y trouvoient ce qu'ils ne pouvoient trouver ailleurs, ſoit pour leur propre ſanctification, ſoit pour celle des autres. Pag. 60.

On remarque encore, *que ce même Abbé approuvoit le travail de ceux qui reduiſoient par écrit leurs penſées, même les Conférences où l'on traitoit de l'Ecriture ſainte.* Pag. 60.

Cette remarque, mes Freres, ne prouve pas davan-

Universidad de Deusto
Biblioteca

tage, que celle qui la précede. Il n'y a perſonne qui ne demeure d'accord que ceux qui ont envie de profiter de leurs lectures, & de graver dans leurs cœurs les veritez qu'ils trouvent dans les Livres, ne doivent en faire des extraits, afin de les lire & de les relire avec ſoin, & de s'en rafraichir inceſſamment la mémoire.

Page 62. Ce qu'on rapporte de ſaint Anſelme eſt plus digne d'eſtre oublié, que d'eſtre cité. Peut-on approuver qu'un Moine, qui par ſa Regle eſt obligé d'avoir toûjours les jugemens de Dieu preſens, la teſte panchée vers la terre, & de vivre dans une application continuelle à la garde de ſon cœur & de ſes ſens, puiſſe s'appliquer à la lecture de Virgile & des autres Auteurs profanes, ſi capables de diſſiper & de détruire cette attention ſi recommandée, & de donner des ſentimens ſi contraires à ceux que ſaint Benoiſt eſſaye d'inſpirer à ſes diſciples ? Excepté-ceux, ajoûte ſaint Anſelme, où il ſe trouve des endroits contraires à l'honneſteté & à la pureté. Quelle exception ? Premierement rien n'eſt plus capable d'exciter ces paſſions qu'on veut que l'on évite, que la lecture de Virgile, qui a pour fondement de ſon Ouvrage la plus groſſiere & la plus honteuſe de toutes les paſſions. Et puis conte-t'on pour rien les vices de l'eſprit, l'orgüeil, la vanité, la cruauté, l'ambition, l'amour de la gloire ? Enfin Virgile eſt un Roman dont la lecture eſt pernicieuſe : Comment eſt-ce qu'on peut la permettre à un Moine ?

Ibid. Ce que l'on dit de ceux qui ont réformé les Monaſteres d'Angleterre, ne fait rien contre noſtre ſentiment. Nous avons toûjours crû que la plus grande partie de ces nouvelles réformations ſe ſont écartées des Regles premieres : Et la raiſon que nous avons eu de le croire, c'eſt que ceux qui les ont entrepriſes, ont trouvé des oppoſitions invincibles pour remettre les choſes ſur le pied de l'Inſtitution.

On dit, *que les Chartreux ſe ſont appliquez à l'Etude dés le commencement de leur Origine.* Page 62.

Pour ſçavoir, mes Freres, ce qu'ils ont penſé, on doit conſulter Guigues leur cinquiéme Général, qui a le premier rédigé par écrit les Statuts de ce ſaint Ordre. Et veritablement il parle de la lecture d'une maniere ſi modeſte & ſi ſainte, qu'on voit bien que ſon deſſein n'eſtoit pas, que ceux qui devoient le ſuivre s'appliquaſſent aux ſciences. Voici ce qu'il dit à la fin de cette exhortation digne d'une éternelle memoire, qui doit eſtre pour jamais une inſtruction puiſſante pour tout ceux qui feront profeſſion de la vie Solitaire. Vous connoiſſez par « *Stat. c.* 80.
vous mêmes, mes venerables & ſaints Peres, quels pro- «
grés ont fait dans la ſolitude les Pauls, les Antoines, «
les Hilarions, les Benoiſts ; & vous éprouverez que rien «
n'eſt plus propre que la ſolitude pour vous faire goûter «
la douceur de la Pſalmodie, pour vous ſoûtenir dans «
l'affection de vos lectures, dans la ferveur de vos prie- «
res, dans la ſublimité de vos Oraiſons, dans les excés de «
vos contemplations & dans le baptême de vos larmes. «
Qu'y a-t-il en tout cela qui favoriſe les ſciences ? Il n'y eſt parlé que d'une ſimple lecture ; & non point de ſcience.

Il dit ailleurs. Nous devons conſerver avec beau- «
coup de ſoin, & écrire avec beaucoup d'application «
les livres qui ſont la nourriture continuelle de nos ames ; «

Universidad de Deusto
Biblioteca

» afin que ne pouvant pas annoncer la parole de Dieu
» par nos bouches, nous le faſſions au moins par nos
« mains. *Libros tanquàm ſempiternum noſtrarum animarum cibum, cautiſſimè cuſtodiri, & ſtudioſiſſimè volumus fieri; ut quia ore non poſſumus Dei verbum, manibus prædicemus.*

Stat. c. 28.

Ann. l. 3. c. 83. Guig. cap. 28 Stat.

Et on lit ſur cet endroit dans les Annales de l'Ordre
» des Chartreux imprimées en 1687. Qu'il falloit que
» ceux qui parloient des livres en cette maniere, & qui
» s'appliquoient à les tranſcrire, s'attachaſſent particu-
» lierement à l'étude des ſaintes Ecritures, parce qu'il
» eſtoit néceſſaire qu'ils lûſſent les ſaints livres avec beau-
» coup d'attention, pour pouvoir les copier; & ainſi en
» les tranſcrivant, ils rempliſſoient leur eſprit des veritez
» qui y eſtoient contenuës. *Qui ſic de libris loquebantur, & eis ſcribendis operam dabant, certè ſtudio Sacrarum Litterarum incumbebant, quia ab eis attentè legendi erant Sacri Codices, ut poſſent illos tranſcribere, & tranſcribendo mente complectebantur quæ ibi continebantur.*

Il n'y a rien en tout cela d'où l'on puiſſe inferer que les Chartreux s'adonnaſſent aux ſciences; mais bien, que la lecture de l'Ecriture ſainte eſtoit toute leur occupation, à quoy on ne doit point douter qu'ils ne joigniſſent les Homelies & les Interprétations des Saints Peres. C'eſt dequoy l'Auteur du Traité des Etudes eſt
» contraint de demeurer d'accord, quand il dit: Que Gui-
» gues inſtruiſoit ſes diſciples, autant que leur profeſſion
» leur pouvoit permettre, dans la ſcience Eccléſiaſtique. Il euſt eſté plus juſte de dire, ſelon les ſentimens de Guigues, qu'il inſtruiſoit ſes Freres dans l'intelligence des ſaintes Lettres, c'eſt-à-dire dans la connoiſſance

des divines Ecritures; ce qui eſt bien différent de la ſcience Eccléſiaſtique, qui eſt ſans comparaiſon d'une plus grande étenduë. Enfin on nommera de tel nom qu'on voudra les Inſtructions que Guigues a données à ſes Freres; mais il eſt conſtant qu'il ne leur a jamais parlé ni d'Etudes, ni de ſcience.

On dit, *qu'il paroiſt dans une lettre qui luy eſt écrite par Pierre le Vénerable, Abbé de Cluni, que Guigues luy avoit demandé pluſieurs Ouvrages des ſaints Peres, pour les faire tranſcrire, comme ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Jean Chryſoſtôme, ſaint Ambroiſe, les Ecrits de ſaint Proſper contre Caſſien, les Epîtres de ſaint Auguſtin & de ſaint Jerôme: & que cela marque que les Chartreux ne ſe contentoient pas de lire les Ouvrages de piété que les Peres avoient compoſez; mais qu'ils s'appliquoient auſſi à ceux qui avoient eſté écrits pour la deffenſe de la Religion Chreſtienne, & de la doctrine de l'Egliſe.* Pag. 63.

Mais quelle conſéquence, mes Freres? C'eſt un Général d'Ordre trés-habile & trés-ſaint, qui avoit acquis beaucoup de capacité avant que de ſe retirer du monde, & de quitter la dignité de Doyen qu'il avoit dans l'Egliſe de Grenoble. C'eſt une lumiere que Dieu a tirée de deſſous le boiſſeau, pour la mettre ſur le chandelier; qui veut eſtre informé de quelques veritez particulieres; Peut-on s'en étonner? Cette occupation convenoit à ſon eſtat, regardoit ſa perſonne, & non point celle de ſes Freres. Qu'y a-t-il de plus naturel à un grand Superieur, qui ſçait que Caſſien, dont les Ouvrages contien-

Universidad de Deusto
Biblioteca

nent d'une maniere ſi excellente la verité, les devoirs & la ſainteté de l'eſtat Monaſtique, & qui doivent eſtre inceſſamment entre les mains de ſes Freres, a eſté attaqué ſur le ſujet de ſa foy, & de ſa croyance par ſaint Proſper, que de vouloir s'inſtruire de ce qui a donné lieu à ce grand Saint d'écrire contre luy ? Et peut-on inferer de là ſi généralement, comme on le fait, qu'ils » s'appliquoient aux Ecrits compoſez pour la deffenſe de » la Religion Chreſtienne, & de la doctrine de l'Egliſe ?

Page 63.

Page 63. On conclud ce Chapitre en diſant, *que l'Abbé Guibert a écrit, que quoique les Chartreux fiſſent profeſſion d'une pauvreté exacte, ils ne laiſſoient pas de s'appliquer à faire de riches Bibliotéques.*

Il n'y a rien à répondre à cette difficulté, mes Freres, ſinon que dans ce tems-là, où la rareté des livres eſtoit grande, une Bibliotéque eſtoit eſtimée riche & abondante, quoy qu'elle fut compoſée de peu de volumes. On avoit des Bibles, l'Expoſition des Peres ſur l'Ecriture, quelques Commentaires, les Vies des ſaints Peres, les Actes des ſaints Moines, les Aſcétiques de ſaint Baſile, Caſſien, ſaint Ephrem, & tous les Ouvrages des Peres que nous vous avons marquez : Il n'en falloit pas d'avantage pour appeller une Bibliotéque nombreuſe. En un mot, tout ce chapitre ne prouve rien moins, que ce que l'on veut établir ; qui eſt, que les Etudes ſont néceſſaires aux Moines. Toutes les autoritez ſont foibles ; il n'y en a pas une ſeule à laquelle on ne réponde : & ce que nous avons avancé, quoy que l'on diſe, demeurera toûjours conſtant, ſçavoir que les anciens Moines n'ont point connu l'Etude des ſciences, ſaint Benoiſt ne l'a point connuë non plus qu'eux ; & que ceux qui l'ont inſtituée dans ſon Ordre ſe ſont écartez de ſon eſprit, auſſi bien que de la verité de ſa Regle. Et on ſoûtient, que ſi on s'eſtoit appliqué à rétablir dans les Obſervances Monaſtiques les pratiques primitives, l'Egliſe auroit eſté plus édifiée, & plus ſecouruë par la ſainteté des Solitaires, qu'elle ne l'a eſté par leur doctrine ; qu'il n'y a pas une ſeule des raiſons contenuës dans les dix précédens Chapitres, qu'on n'ait réfutée d'une maniere claire & préciſe : enfin, que d'établir l'Etude des ſciences parmi les Moines, c'eſt bâtir ſur le ſable.

CHAPITRE XI.

On dit, *que les Académies ou les Colleges qui ont eſté de tout tems dans les Monaſteres de ſaint Benoiſt, ſont une preuve manifeſte que les Etudes y ont eſté approuvées.* Page 64.

IL y a deux choſes à répondre, mes Freres. L'une qu'on ne doit pas diſconvenir que ceux qui recevoient des enfans dans les Monaſteres, ou des jeunes gens qui ne ſcavoient pas lire, ne puſſent leur apprendre à lire, & même à entendre la langue dont la connoiſſance leur pouvoit eſtre néceſſaire. C'eſt ce qui a eſté pratiqué dans le Monaſtere de ſaint Pacôme, comme il ſe voit par ſa Regle, & ce qui eſt exprimé par ces termes, *diſcat litteras.* Cap. 140.

La deuxiême, que s'il y a eu des Monaſteres dans le commencement de l'Ordre de ſaint Benoiſt, où l'on

Universidad de Deusto
Biblioteca

ait établi l'Etude des ſciences, cela marque que l'on n'a pas eſté long-tems ſans ſe tirer de la Regle, comme nous l'avons déja dit, ſans pratiquer des exercices qu'elle n'a ni preſcrit ni autoriſez; & que les enfans n'ont pas eſté exacts à ſuivre en ce point l'eſprit, l'intention & l'exemple de leur Pere.

Pag. 65. Saint Placide, dont on parle, ne pouvoit pas avoir grande Etude, comme il paroiſt par cette maniere ſimple dont il inſtruiſoit ſes Diſciples ; & on peut aſſeurer ſans ſe tromper, que ſaint Maur n'en avoit gueres davantage. Ce qu'on dit du Mont-Caſſin, eſt une pure conjecture, qui ne merite pas qu'on s'y arreſte.

Tout ce qu'on rapporte avec tant d'étenduë pour montrer qu'on a établi un grand nombre d'Académies de lettres, ne prouve rien, ſinon que quand on a tant fait que de ſe ſéparer de ſa Regle, il eſt mal-aiſé de reprendre ce qu'on a quitté. L'Etude a des attraits ; l'eſprit ſe nourrit & s'entretient de la ſcience avec plaiſir : on y acquiert de l'eſtime & de la reputation, on ſe diſtingue dans le monde : & comme les Moines ſe ſont trouvez obligez de remplir leur vie, pour ne pas faire une profeſſion ſcandaleuſe de pareſſe & d'oiſiveté ; & qu'il a fallu opter entre le travail & l'Etude, ils n'ont pas balancé, ils ont préferé l'Etude au travail qui n'a rien que de deſagréable par luy-même, & qui renferme tout enſemble la peine, l'humiliation, la mortification du corps & de l'eſprit.

Ce que ſaint Benoiſt a pû dire pour rendre le travail recommandable à ſes diſciples, en l'autoriſant de l'exemple des Apoſtres & des ſaints Peres qui l'avoient précédé, en leur declarant qu'ils ſeroient veritablement Moines,

Moines, lors qu'ils vivroient du travail de leurs mains, a eſté inutile : *Tunc verè Monachi ſunt, ſi labore manuum ſuarum vivunt, ſicut & Patres noſtri & Apoſtoli.* Reg. c. 48. Ce grand Saint n'eſt pas venu à bout de leur faire eſtimer ce qu'il vouloit qu'ils eſtimaſſent; & à quelque prix que ce ſoit, ils ont voulu trouver des raiſons pour abolir une pratique qui a ſanctifié une multitude preſque innombrable de Solitaires, en luy en ſubſtituant une toute différente, qui ſans doute a fait la condamnation d'une grande partie de ceux qui l'ont embraſſée, & donné lieu & pretexte à une infinité d'autres de marcher par des voies étrangeres, & d'abandonner la verité de leur eſtat.

L'humilité & l'érudition ne ſe trouvent que rarement dans ceux qui font profeſſion de la vie Solitaire, parce que Dieu ne les a pas deſtinez pour la ſcience. Si ceux à qui il accorde par une grace extraordinaire de joindre enſemble ces deux diſpoſitions, vouloient juger de la difficulté de la choſe en la regardant en elle-même, & non point par ce qui ſe paſſe en eux ; Je ſuis aſſuré qu'ils n'auroient point en cela d'autres ſentimens que les noſtres.

On parle dans ce Chapitre *de quantité de Fondations & d'Académies de Lettres qui floriſſoient en Allemagne, en Angleterre & en France, dans les Huit & Neuviéme ſiecles, juſqu'au Dix.* Pag. 66. & 67.

Il ſemble de la maniere dont on s'explique, que la gloire de l'Egliſe ait eſté attachée à l'inſtitution de ces Académies, comme ſi elle en avoit receu un orne-

Universidad de Deusto
Biblioteca

ment, un éclat, une ſainteté toute nouvelle. Cependant l'Ordre Monaſtique n'a jamais eſté plus avili, ni plus défiguré, comme nous le verrons dans la ſuite, que dans les tems où ces belles & floriſſantes Inſtitutions ont paru. Mais ce qu'on remarquera en paſſant, c'eſt que ce qui donna lieu à ces ſortes d'établiſſemens, fut que les Moines ayant entierement abandonné le travail des mains, ont cru qu'il eſtoit néceſſaire de remplir par l'Etude les vuides qu'avoit cauſé dans leur vie la ceſſation de cet exercice, pour empeſcher que la négligence & l'inutilité dans laquelle ils eſtoient tombez, ne les portaſt dans tous les déreglemens & tous les déſordres qui en ſont toûjours les effets & les ſuites. Et ainſi ce que l'on montre, & que l'on veut faire valoir dans l'Ordre Monaſtique, comme quelque choſe qui luy a attiré de la recommandation & de l'eſtime, n'eſt à proprement parler qu'un monument de l'infidélité & du relâchement des Moines.

Page 65. On loüe, mes Freres, Marc, diſciple à ce que l'on dit, de ſaint Benoiſt, de ce qu'il faiſoit bien des vers. Quelle loüange pour un Moine ! Je ſuis aſſuré que ſaint Benoiſt ne luy avoit pas légué cette ſcience par ſon Teſtament, ni qu'il ne la luy avoit pas enſeignée par ſon exemple. Quelle qualité pour un Solitaire d'eſtre Poëte !

Pag. 67. On met Loup Abbé de Ferrieres entre les grands hommes qui parurent en cet âge de l'Egliſe. Il eſt vray que cet Abbé eſtoit recommandable par l'amour qu'il avoit pour les Lettres humaines. Les Lettres qu'il a écrites marquent quel eſtoit ſon attachement pour les ſciences profanes. Il prie le Pape Benoiſt III. de luy envoyer *Tullium de Oratore* ; Quelle demande pour un

Moine à un Pape ! Vouloit-t'il apprendre à devenir un Déclamateur ? Il ne s'en tient pas là : Il luy demande encore les douze Livres de Quintilien ; Il y ajoûte le Commentaire de Donat ſur Terence. Ce Moine tout celebre qu'il eſtoit, avoit bien des heures de loiſir pour en donner à ces ſortes d'occupations. N'auroit-il pas mieux fait de gémir dans le fond de ſon Cloiſtre de ſes propres pechez, comme de ceux du monde, & de ſoûtenir ſes Freres, qui dans ce ſiecle de fer avoient beſoin d'eſtre ſecourus & d'eſtre conſolez ? Ep. 103.

Il demande à Regimbert l'hiſtoire de Saluſte des guerres de Catilina & de Jugurtha. A l'Abbé Marcuade, Suétone de la vie de Céſar. Il paroiſt dans la Lettre 69. qu'on luy avoit envoyé les Epitres de Ciceron, qu'il faiſoit eſtat de conferer avec un exemplaire qu'il en avoit entre les mains. L'Epitre 34. ne contient rien qu'une diſſertation de Grammaire ſur des difficultez dont les moindres Humaniſtes donneroient la réſolution ; comme auſſi la cinquiéme & la huitiéme. Il demande à Oſmar Archevêque de Tours, le Commentaire de Boëce ſur les Topiques de Ciceron. Ep. 104. Ep. 91. Ep. 69. Ep. 34. 5. & 8. Epiſt. 16.

Il remercie Adalgarde de ce qu'il a bien voulu qu'un de ſes Freres s'appliquaſt à corriger Macrobe ; il luy parle des Tuſculanes de Ciceron, & de quelques difficultez de Grammaire. Il s'excuſe dans la cinquiéme Lettre à Einhard, de ce qu'il ne luy a pas envoyé Aulu-gelle. Epiſt. 8.

Il eſt bon de remarquer que ces occupations de ces Moines ſi ſçavans, n'eſtoient pas toûjours auſſi ſerieuſes, & auſſi ſaintes qu'elles devoient eſtre. On voit entre les Ouvrages de Strabus Moine du Monaſtere de Fulde, des Livres de l'Aritméthique, & des dimenſions.

Notkerus Abbé du Monaſtere de ſaint Gal, écrivit un Livre de la Muſique & de la Symphonie. Salomon Moine du même Monaſtere fit un traité des ſept Arts libéraux. Rutard Moine de Fulde, homme celébre par ſa piété, & par ſa doctrine, s'appliqua a écrire des traitez de Muſique, de Géométrie, d'Arithmétique, & d'autres Ouvrages touchant les Lettres humaines. Michon Moine de ſaint Riquier écrivit un Livre d'Enigmes, un autre des Fleurs des Poëtes. Wernbert Moine de ſaint Gal, compoſa un Livre de la Muſique, & deux de l'Art de la Poëſie. Hubald Moine du Monaſtere d'Elvon, compoſa un Ouvrage de cent trente vers à la loüange des Chauves, dont tous les mots commençoient par la lettre C, & un Livre de la Muſique. Quel amuſement?

Florbert Moine de ſaint Mathias proche de Treves, écrivit de la compoſition d'un inſtrument de Muſique, nommé Monochorde, & cinq Livres en vers ſur la ruine de Treves. Richer Moine de Reims fit des Livres contenans l'Hiſtoire des Gaulois. Herderic Moine d'Hirſauge écrivit de la Muſique. On attribuë à Jean Moine de ſaint Albains prés Mayence trois Livres de la Muſique. On trouve dans les Ouvrages de Diéthelme Moine de ſaint Mathias de Treves un Livre de la maniere de faire des Aſtrolabes, un autre de leur uſage & de leur utilité, deux autres de l'Art de la Poëſie. Marquade Moine de ſaint Willebrord d'Ecther, fit des Commentaires ſur la Muſique de Boëce, & un Livre touchant les ſept Arts liberaux. On donne à Reinhard Moine de ſaint Burkard proche de Wirſbourg, quatre Livres ſur les Catégories d'Ariſtote, deux de la Muſique, un de l'Art de la Poëſie, un du Monochorde, & un autre de la Quadrature du Cercle. Hiedman Moine de ſaint Denis écrivit de la Muſique. Meginrad Moine d'Hirſauge un Livre des nouvelles inventions des anciens. Heribert Moine de ſaint Willebrord d'Ecther, a écrit de la meſure du Monochorde. Abbon, ou Ebbon Abbé de Fleury, ou ſaint Benoiſt ſur Loire, fit un Livre *de Calculo Victorii.* Remy Moine de Mettoch fit des Commentaires ſur Priſcien Grammairien, & ſur Donat. Oſbert Moine Anglois fit un Livre de Muſique. Brunon Moine de ſaint Wite en l'Archevêché de Cologne compoſa ſept Livres des ſept Arts liberaux, & un traité du mouvement de la huitiéme Sphere. Engelbert Moine de ſaint Mathias proche de Treves, nous a laiſſé un Livre de la Muſique & des Proportions, & un autre de la compoſition du Monochorde.

On lit de Marin Moine de ſaint Maximin proche de Treves, un Livre des Regles de la Grammaire, & deux autres de l'Art Poëtique. Nous avons parmi les Ouvrages d'Herman Moine de ſaint Gal, un Livre de la Muſique, un autre du Monochorde, un troiſiéme des ſix âges du Monde, trois Livres de l'Aſtronomie, trois autres de la compoſition de l'Aſtrolabe, deux de ſon uſage & de ſon utilité, un de la compoſition & de l'uſage du Quadran, un Livre de l'Horloge du Cilindre, un d'une autre Horloge, pluſieurs Traitez de Géométrie, un Livre du Monde & des Elémens, un Livre des Eclipſes du Soleil & de la Lune, un Livre de la maniere de Conter, un autre de la Quadrature du Cercle, un autre *de Conflictu Rythmimachiæ*, un Livre de la Phyſionomie, & pluſieurs Commentaires ſur Ariſtote & ſur Ciceron. Enfin on ſçait qu'il y en a dans nos jours qui ont des occupations, qui

Universidad de Deusto
Biblioteca

ne ſont ni plus ſerieuſes, ni plus religieuſes, ni plus ſaintes.

Tout cela marque, mes Freres, comme quoy les Moines ſous le pretexte des Etudes, s'adonnoient à des ſciences vaines, à des connoiſſances curieuſes & inutiles, qui n'avoient nul rapport à la dignité de leur eſtat, à l'obligation où ils eſtoient de conſerver une preſence de Dieu continuelle. Eſt ce-là le moyen de s'acquiter de ce précepte de la Regle, qui nous ordonne d'avoir inceſſamment la crainte de Dieu devant les yeux: *Timorem Dei ſibi ante oculos ſemper ponens oblivionem omninò fugiat?* Penſer à Macrobe, à Aulu-gelle, à toutes ces vaines connoiſſances dont nous venons de parler; & penſer à la mort, & aux jugemens de Dieu qui en ſont des ſuites, ſont des choſes bien contraires.

Ben. reg. c. 7. 1. grad. humil.

Page 67. On dit, *que les Académies ſe ſont continuées, & perpétuées dans les Monaſteres; mais ſujettes aux alterations de l'Ordre.*

On ne pouvoit pas, mes Freres, toucher d'une maniere plus délicate, ni plus diſcrete l'inutilité de ces Académies, qu'en diſant qu'elles ont participé aux changemens; c'eſt à dire, qu'elles n'ont point eſté capables d'en empêcher la décadence, comme nous le ferons voir dans la ſuite.

Page 68. On remarque, *que Mr Joly a dit fort judicieuſement, qu'il ſemble qu'une des premieres vuës qu'ait eu ſaint Benoiſt dans ſon Inſtitution, a eſté l'Etude des Lettres ſaintes. En quoy il ne fit que ſuivre & imiter les anciens Moines d'Orient, dont la plûpart ſe retiroient du monde dans la ſolitude, afin d'avoir plus de loiſir pour vacquer à l'Etude de la Philoſophie Chrétienne. On ajoûte que le Maître de ſaint Jean de Damas, appellé Coſme, ayant appris avec la vie Monaſtique les ſciences humaines, ſçavoir la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Géométrie, la Muſique, l'Aſtronomie & la Théologie, ſe plaignoit de ce qu'il n'avoit trouvé perſonne en Syrie pour luy faire part de ce qu'il ſçavoit.*

On ne ſçauroit ne pas tirer de là, mes Freres, deux conſéquences certaines, toutes contraires au deſſein de l'Auteur du Livre des Etudes Monaſtiques. Pag. 68.

L'une que ſaint Benoiſt n'a point inſtitué d'autre Etude pour ſes Diſciples, que celle des divines Ecritures, & des Ecrits des ſaints Peres qui en pouvoient donner l'intelligence: Cela eſt exprés dans l'autorité que l'on rapporte.

La deuxiême, que tout l'Orient dans les tems de l'origine de la vie Monaſtique a ſuivi les mêmes ſentimens & les mêmes maximes; je veux dire que les premiers Moines d'Orient ſe ſont renfermez dans la ſcience de l'Ecriture ſainte, ſans ſe mêler de l'Etude des Lettres humaines. Et c'eſt de quoy on ne peut pas avoir une preuve plus convaincante, que de ſçavoir, que Coſme cet homme ſi docte dans la connoiſſance des belles Lettres, n'a trouvé perſonne en toute la Syrie qui fut capable de l'écouter, ou de l'entendre, ni à qui il puſt faire part de ce qu'il ſçavoit: voilà ce qui ſe peut dire en géneral. Mais cela n'empeſche pas qu'il n'y ait eu

quelques particuliers parfaitement instruits dans ces sciences, qui estoient universellement ignorées par les Moines. Tel pouvoit estre ce Solitaire que Macaire Patriarche de Constantinople donna pour Maistre à saint Grégoire Evêque de Gergenti, & qui luy apprit la Grammaire, la Rhétorique, la Poësie & la Philosophie.

Vit. S. Damasc. Pour S. Jean de Damas, Cosme luy put apprendre toute la science dont on prétend qu'il estoit rempli, pendant qu'il estoit dans le monde. Mais depuis qu'il se fut retiré dans le Monastere, on le mit entre les mains d'un Solitaire qui ne luy montra qu'à aimer Dieu, qu'à le craindre, qu'à oublier toutes les connoissances qu'il pouvoit avoir acquises dans le siecle, à n'en parler jamais : enfin il ne luy apprit de science, que celle qui estoit propre pour un homme qui ne pensoit qu'à se consacrer à Dieu dans la solitude.

CHAPITRE XII.

Page 70. On dit, *que les Papes ont favorisé dans l'Ordre de Cîteaux, l'établissement des Etudes, comme on l'apprend par les anciens Statuts de l'Ordre, dont on en rapporte un qui commence par ces paroles :* Pro reverentia Domini Papæ & Cardinalium qui fuerunt studiorum nostrorum præcipui promotores &c.

QUand les Papes ont établi quelque chose touchant les Etudes des Religieux de Cîteaux, ils ne l'ont fait que dans l'affoiblissement de l'Ordre, & lorsque les relâchemens ont commencé de s'introduire

duire à la place de la piété & de la Religion primitive. Mais tant s'en faut que ces établissemens ayent esté d'aucune utilité à ce grand Ordre ; qu'au contraire les ruines en sont augmentées, & la profession qu'on y a faite des sciences, n'a servi qu'à autoriser les maux, comme nous l'apprenons par l'Histoire.

Ni les Conciles, ni les Papes n'ont jamais deffendu l'Etude aux Moines ; mais au contraire ils les y ont obligez. Pag. 69.

Il est vray, mes Freres, que les Moines estant tombez dans le relâchement, comme nous l'avons déja dit bien des fois, ayant abandonné la voye de leurs Peres ; l'Eglise ne trouvant pas lieu de les faire remonter aux sources, & de forcer, pour ainsi-dire, le cours & l'impétuosité du torrent, n'eut point d'autre moyen pour les tirer de ce fond de paresse dans lequel ils estoient comme abysmez, que de les appliquer à l'Etude. Le travail des mains qui rempliſſoit la plus grande partie de leur vie, leur estoit devenu insupportable ; le joug de la retraite les accabloit ; le silence si nécessaire pour conserver la piété dans les Solitudes saintes leur paroissoit une loy de fer ; ils ne pouvoient comprendre que vivre & se taire fut une chose possible : Ainsi on regarda comme une espece de nécessité de leur accorder le secours de l'Etude pour les occuper.

En effet, il valoit beaucoup mieux que les Moines passassent leur tems à la lecture, qu'au jeu, aux excés de la bouche, à la chasse, & à d'autres déreglemens semblables, qui ne pouvoient estre que les suites de cet estat déplorable auquel les Monasteres se trouvoient

Universidad de Deusto
Biblioteca

réduits. Il eſt certain qu'on ne leur a donné cette occupation, qu'à cauſe de la dureté de leur cœur, & de l'impoſſibilité qu'il y avoit de les faire rentrer dans les pratiques anciennes.

An. 1313. Ce fut par ce motif que le Concile général de Vienne ſous Clement V. ordonna qu'on inſtruiroit les Moines dans les Monaſteres; qu'il y auroit un Maître qui leur apprendroit les ſciences primitives. Benoiſt XII. confirma cette Ordonnance par une Décrétale, & mit entre ces ſciences la Rhétorique & la Philoſophie. Mais on peut dire ſur ce ſujet ces paroles de l'Ecriture: *Ad duritiam cordis veſtri permiſit vobis..... ab initio autem non fuit ſic;* Car les premiers Peres & les Inſtituteurs n'avoient rien penſé, ni ordonné de ſemblable.

Matth. 19. *v.* 8.

J'avouë, mes Freres, que ce ſont des graces que l'Egliſe, comme une Mere charitable, a faites à ſes enfans, & dont il eſt certain qu'ils n'ont fait aucun uſage, puis qu'ils perſéverent dans leurs égaremens; & que les déſordres dans la ſuite, au lieu de diminuer, ne firent que s'accroître, comme on l'apprend par l'eſtat auquel depuis ce tems-là ſe ſont trouvées la plus grande partie des Obſervances Monaſtiques.

C'eſt ce que nous voyons dans Trithéme, lorſque parlant de l'eſtat où eſtoit l'Ordre Monaſtique dans le
» treiziême ſiecle. Les Moines de ce tems-là, dit-il, ayant
» abandonné la voye de l'Eſprit, marcherent par celle de
» la chair; & mépriſant les récompenſes éternelles auſ-
» quelles ils eſtoient appellez, ils rechercherent avec ar-
» deur & avec inquiétude les honneurs & les voluptez
» paſſageres. C'eſt ce qui a fait que depuis ce tems-là on
» n'a plus vû dans noſtre Ordre de gens Sçavans, on n'y

a plus vû de Saints, on n'y a plus vû de Moines zélez « pour l'Obſervance réguliere: & tout l'Ordre de ſaint « Benoiſt pendant l'eſpace de deux cens années, s'eſt « trouvé dans une déſolation continuelle. *Monachi namque* « *illius temporis, neglecta ſpirituali converſatione, ſectabantur carnalia; & ſpretis, ad quæ vocati fuerant, bonis æternis, temporales nimis anxiè quærebant honores, & corruptibiles ſequebantur voluptates. Viri ab hoc tempore defecerunt in Ordine noſtro Docti, defecerunt Sancti, defecerunt Regularis Obſervantiæ zeloſi cultores: & jacuit per annos fermè ducentos ſancti Benedicti Religio in deformatione continua.* *Trith. Chron. Hirſaug. an.* 1231.

Mais pour vous faire voir, comme je vous l'ay promis, que l'Etude des ſciences n'eſt rien moins qu'un ſecours capable de retirer les Moines du déſordre & de la licence, ou de les empêcher d'y tomber; Il n'y a qu'à remarquer, que dans les ſiecles de l'Egliſe où il y a eu plus de Moines qui ſe ſont appliquez aux ſciences, il y a eu dans les Cloîtres plus de déreglement, de confuſion & de ſcandale. Dans le huitiême, le neuviême & même le dixiême ſiecles, où l'on a dit, qu'on inſtitua toutes ces fameuſes Académies, qui devoient eſtre le renouvellement de l'Ordre Monaſtique: où il y avoit tant d'hommes Doctes, tant de ſçavans Ecrivains; il n'y eut jamais plus de relâchement dans les Monaſteres; & il ſe peut dire que la décadence eſtoit complete & conſommée.

Trithéme rapporte que dés l'année 839. ce grand Ordre qui avoit eſté ſi célebre, qui s'eſtoit attiré le reſpect & la vénération de toute l'Europe, eſtoit tombé dans une confuſion, & dans une déſolation extrême. *Ordo* *Chron. Hirſaug ann.* 839. *p.* 14.

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſancti P. N. Benedicti per totam Europam ubique quondàm potens, glorioſus & venerabilis, ad nihilum penè redactus eſt; & quantùm in numero Cœnobiorum, & meritò perſonarum olim creviſſe legitur, tantùm in utroque noſtris temporibus penè quotidiè invenitur deficere, & amiſſis turpiter Cœnobiis, jam cunctis Ordinibus eſſe miſerabilior. Ce ſont ſes termes. Comme il ne s'eſt pas vû dans cette extrêmité en un moment; & qu'on ne peut pas dire que cet Ordre, qui eſtoit hier dans ſa vigueur, ſe ſoit trouvé aujourd'huy dans un eſtat ſi différent & ſi déplorable; on peut aſſurer qu'il y eſt venu peu à peu, & par une ſuite d'altérations & d'affoibliſſemens. Et ainſi quand on dira, qu'il eſtoit dans le relâchement dés le huitiême ſiecle, qu'il y a perſévéré pendant le neuviême, & même bien avant dans le dixiême, on ne dira rien qui ne ſoit veritable; puis qu'au rapport de Trithéme, Arigandus Abbé du Monaſtere de ſaint Pierre en France, réforma l'Ordre Monaſtique qui eſtoit preſque déchû, non ſeulement dans ſon Monaſtere, mais auſſi en quantité d'autres : *Qui ſtatum Monaſticæ puritatis tàm in ſuo Cœnobio Senonenſi, quàm in diverſis aliis penè collapſum, verbo & exemplo magnificè reformavit.* Et que dans l'année 990. l'Obſervance & la Diſcipline Monaſtique eſtoit entierement relâchée dans le Monaſtere de Fulde, & en pluſieurs autres : *Cujus tempore Obſervantia regularis Diſciplinæ in Monaſterio Fuldenſi, quemadmodùm & in pleriſque aliis multùm ſucceſſivè tepuit.*

Ibid. an. 951. p. 94. & 95.

Ibid. an. 990. pag. 335.

Cependant tous ces déreglemens ſont arrivez dans les tems où l'on prétend montrer par une chaine d'Etudes, & prouver par une tradition conſtante, qu'il y a

toûjours eu pluſieurs Académies dans l'Ordre; qu'on n'y a point diſcontinué d'Etudier; que les Ecoles y ont eſté floriſſantes; & qu'il a éclaté par le grand nombre d'Abbez & de Religieux, qui ſe ſont rendus celebres par leur doctrine.

Afin que cette verité vous paroiſſe conſtante, & que vous n'ayez nul ſujet d'en douter; J'ay crû, mes Freres, que je devois vous donner un Catalogue de ces grands hommes dont je vous parle.

Dans le Huitiême Siecle.

Beda Venerabilis Monachus Anglicus.
Jonas Monachus.
S. Anſelmus Monachus, & Archiepiſcopus Cantuarienſis.
S. Joannes Damaſcenus, & Coſma ejus ſocius, Monachi.
S. Marcellinus Monachus.
Antonius Meliſſa Monachus.
Paulus Diaconus Monachus.

Dans le Neuviême Siecle.

Lutbertus 1. Abbas Hirſaugienſis in Germania.
Einhardus Abbas ſancti Baronis.
Hildulfus Monachus Hirſaugienſis.
Hetti A. Mediolacenſis, & Archiepiſcopus Trevirenſis.
Hildoinus A. ſancti Dionyſii Pariſienſis.
Thodulphus A. Floriacenſis, & Epiſcopus Aurelianenſis.
Haymo Monachus Hirsfeldenſis, & Epiſcopus Halbertatenſis.
Freculphus Monachus, & Epiſcopus Lexovienſis.
Angelomus Monachus Luxovienſis.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Anſegiſus A. Lobienſis, & Archiepiſcopus Senonenſis.
Anſegiſus A. Fontanellæ.
Micho Monachus ſancti Richarii, aliàs de Pontigniaco.
Joannes Erigena A. Vetcellenſis.
Bertrammus Monachus ſancti Dionyſii.
Chriſtianus qui & Truthmarus, Monachus Corbeinſis.
Deus-dedit A. Monaſterii Caſſinenſis.
Otfridus Monachus Vviſſenburgenſis.
Rhabanus A. Fuldenſis & Archiepiſcopus Moguntinus.
Strabus Monachus Fuldenſis.
Hatto 1. qui & Vvaldo A. Fuldenſis, & Archiepiſcopus Mogunt.
Altfridus Monachus Corbeinſis, & Epiſcopus Hilſdesheimenſis.
Lupus Servatus A. Ferrarienſis.
Vvandelbertus Monachus Prumienſis.
Vvandelbertus Monachus ſancti Galli.
Notkerus A. ſancti Galli, & Epiſcopus Leodienſis.
Salomon Monachus ſancti Galli, & Epiſcopus Conſtantienſis.
S. Anſcharius A. Corbeinſis, & 1. Archiepiſcopus Bremenſis.
Chriſtianus Monachus, & Epiſcopus Altiſſiodorenſis.
Ericus Monachus Cœnobii Altiſſiodorenſis.
Remigius Monachus, & Epiſcopus Altiſſiodorenſis.
Paſchaſius Ratbertus A. Corbeinſis.
Regino A. Prumienſis.
Richerus Monachus Remenſis.
Rupertus Monachus ſancti Albani propè Moguntiam.
S. Odo Monachus Gigniacenſis, & 1. Abbas Cluniacenſis.
Ambroſius Anſbertus Monachus Lobienſis.
Theodorus Studita Monachus.
Aimonius. Monachus Floriacenſis.

Aimonius Monachus ſancti Germani à Pratis.
Theophanes Monachus.
Hincmarus Monachus ſancti Dionyſii, & Archiepiſcopus Remenſis.
S. Ludgerus Monachus.
Ulvardus, qui & Iſuardus Monachus.
Anaſtaſius Bibliotecarius A. Romanus.
Smaragdus A. ſancti Michaëlis.

Dans le Dixiême Siecle.

Hildouinus A. Lobienſis Epiſcopus Tungrenſis ſive Leodicenſis, & poſtea Archiepiſcopus Mediolanenſis.
Rudolphus Monachus Flaviacenſis.
Smaragdus Monachus S. Maximini apud Treviros.
Marcquardus Monachus S. Vvillebrordi Epternacenſis.
Hademarus A. Fuldenſis.
S. Odo 2. A Cluniacenſis
Vvindichindus qui & Vvitichindus Monachus Corbeinſis.
Marcus Solitarius.
Frodoardus A. Rhemenſis.
S. Majolus 4. Ab. Cluniacenſis.
Aimonius ejuſdem Cœnobii Monachus.
S. Dunſtanus A. & Epiſcopus Vvintonienſis.
Odericus Monachus & 2. Archiepiſcopus Magdeburgenſis.
S. Odilo A. Cluniacenſis.
Rupertus Monachus Cœnobii SS. Petri & Pauli à Vveiſſenburg, & Epiſcopus Spirenſis.

Si la ſcience contribuoit autant qu'on veut nous le perſuader, mes Freres, à former les Moines, à les établir dans la pieté, à les élever à cette perfection à laquelle

Universidad de Deusto
Biblioteca

on ne peut douter que Dieu ne les appelle ; on auroit veu refleurir dans ces siecles la saintеté des Cloistres, & les Moines auroient repris leur premier lustre, & leur premier éclat : Mais au contraire, le mal est monté à son comble, & on a vû, pour ainsi dire, la consommation de l'iniquité dans le Sanctuaire. Je n'ay pas besoin de vous donner sur cela de nouvelles preuves. Nous vous avons montré la décadence de l'Ordre Monastique dans le huitiême siecle, parce que nous vous avons rapporté du Capitulaire de Charlemagne. On en voit la continuation dans le neuviême par le Concile de Trosli, où les Evêques s'estoient assemblez pour traiter, comme ils témoignent eux-mêmes, non pas de l'Etat, mais de la chute de l'Ordre Monastique. *De Monasteriorum non statu sed lapsu, quid dicere, aut agere debeamus penè incertum.*

An. 909. c. 3.

Si on veut sçavoir comment l'Etude a jetté les Moines dans de si grandes extrémitez ; on peut répondre que ceux qui se distinguoient par le merite des Lettres, s'addonnant uniquement à cette occupation, se dispenserent des devoirs ausquels leur profession les obligeoit, & se tirerent sans scrupule des voyes ordinaires. Les Superieurs s'y appliquerent ; & y donnant leur tems, se rendirent inutiles à ceux qu'ils devoient conduire.

Vous sçavez, mes Freres, que la charge des Superieurs consiste en quatre dispositions principales ; sçavoir, la vigilance, l'instruction, l'exemple & la priere. Et comment ces Superieurs auroient-ils veillé à la garde du Troupeau, eux qui se figuroient rendre à l'Eglise des services plus considerables par les livres qu'ils composoient? Comment auroient-ils donné l'exemple, eux qui croyoient avoir des raisons légitimes pour se dispenser des régularitez

ritez communes? Comment auroient-ils pû secourir leurs Freres par leur instruction? Eux qui estoient persuadez qu'ils faisoient beaucoup davantage en donnant des Ouvrages au Public, qui devoient passer à la posterité, qui contenoient des choses plus importantes, & plus élevées, que non pas celles qui pouvoient contribuer à la conduite d'un petit nombre de Moines. De se rendre utiles par la priere ; c'est ce qui ne leur estoit pas possible. Car quel moyen qu'un Solitaire qui passe sa vie dans l'Etude, puisse prier avec fruit & bénédiction ? Luy qui n'apporte devant Dieu qu'un cœur sec, distrait, dissipé & languissant : qui n'a ni la pureté, ni la vivacité, ni l'attention nécessaire pour offrir à Dieu un sacrificice qui luy soit agreable, & qui puisse luy plaire ; Disons qui n'a pas l'humilité, qui est la plus essentielle de toutes les préparations ; puisque d'ordinaire la science éleve, & que cette vertu se rencontre rarement dans ceux qui donnent beaucoup à l'Etude, à moins qu'ils n'y soient destinez par leur estat : Ce qui ne se peut dire des Moines, si ce n'est de ceux que Dieu tire de la Regle commune, qu'il sépare de la multitude, & qu'il y appelle par une vocation particuliere.

Pendant que les Superieurs sont tous entiers à ce qu'ils regardent comme de grandes occupations ; que peuvent devenir ceux qui sont sous leur charge ? Que peut faire le Troupeau qui est destitué des soins, de la veuë, & de la conduite de son Pasteur ? Que peuvent devenir des Moines qui sont à eux-mêmes ? Les uns lisent des fables, au lieu de lire des choses qui leur soient utiles ; Ils cherchent des lectures qui les divertissent, & non pas qui les instruisent. Les autres s'ennuyent, ils se lassent, ils se

Universidad de Deusto
Biblioteca

fatiguent en liſant, & font ce qu'ils peuvent pour trouver dans des amuſemens, dans des occupations étrangeres, contraires à leurs devoirs, & à la dignité de leur eſtat, des délaſſemens & des conſolations, qu'ils ne peuvent plus rencontrer dans leurs Cloiſtres.

Combien y en a-t-il dans le tems où nous ſommes, qui ont une avidité inſatiable de ſçavoir ce qui ſe paſſe dans le monde ? Et qui ſous ce pretexte qu'il leur eſt permis de lire ce qui leur plaiſt, ont les Gazettes entre les mains, les livres qui traitent des nouvelles, des hiſtoires, des faits, des avantures qui arrivent dans le ſiecle : Qui en font le ſujet de leurs Etudes & de leurs entretiens, &, ce qui eſt de plus étrange, de leurs converſations régulieres.

Il y en a d'autres qui eſſayent de ſe remplir de connoiſſances, qui étudient, qui ſe donnent beaucoup de peine pour acquerir de la doctrine : Mais comme ce n'eſt point celle des Saints, bien loin d'en devenir meilleurs, leur cœur ſe corrompt, leur raiſon s'obſcurcit, & ſe couvre de ténebres : *Obſcuratum eſt inſipiens cor eorum.* Ainſi n'eſtant point éclairez de la veritable lumiere, qui eſt celle de la verité & de la juſtice, ils donnent comme des aveugles dans tous les piéges que le démon leur tend; Ils ſe précipitent dans toutes ſortes d'abyſmes. C'eſt de ceux-là dont il eſt parlé dans l'Imitation de JESUS-CHRIST en ces termes : Parce que pluſieurs ont beaucoup » plus de deſir de devenir ſçavans, que vertueux, ils tom- » bent ſouvent dans l'erreur, & ne remportent que peu, » ou point du tout de fruit de leur Etude. O s'ils prenoient » autant de ſoin de déraciner les vices de leur cœur, qu'ils » en prennent pour former des queſtions & des diſputes;

Rom. 1. *v.* 21.

Lib. 1. *c.* 3.

On ne verroit pas tant de maux, & de ſcandales parmi « les Chrétiens, ny tant de relâchemens dans les Mona- « ſteres ! «

Enfin, mes Freres, il eſt permis aujourd'huy à tous les Moines d'Etudier, & rien ne les en empeſche ; les Livres ſont communs : Pourquoy donc voit-on ſi peu de diſcipline, & de régularité dans les Cloiſtres ? Pourquoy la piété ſolide y eſt-elle ſi rare ? Pourquoy y remarque-t-on ſi peu cette ſimplicité premiere, cette vertu toute divine, qui a fait conſiderer des hommes mortels comme des Anges ? Tout y eſt dans le mouvement, dans l'agitation ; On s'y propoſe des affaires, on y a des deſſeins, on s'en occupe avec inquiétude ; On y va, on y vient ; On y parle, on y cabale ; On y diſpute de ſciences curieuſes, & preſque jamais de celles qui concernent le ſalut. En un mot, on trouve le ſecret d'y faire revivre le monde dont on devroit eſtre ſéparé pour jamais. Cette vie parfaite, cette tranquillité ſainte, que doit avoir devant les yeux tout homme qui ſe retire dans la ſolitude, ne s'y rencontre plus. Je dis cela en général, mais avec connoiſſance, & je m'abſtiens d'en faire les applications.

Tout ce Chapitre, mes Freres, ne prouve rien, que ce que je vous ay dit bien des fois, & que je vous dis encore ; Qui eſt que les Moines ont Etudié, & qu'ils Etudient tous les jours : Mais qu'ils n'en ſont pas devenus plus ſaints ; & que s'ils avoient eſté auſſi religieux qu'ils le devoient eſtre, à vivre ſelon leurs Regles, ſelon les enſeignemens, & les exemples de leurs Peres, ils ſe ſeroient contentez pour toute ſcience de la méditation des divines Ecritures, de la lecture des Ecrits des ſaints Peres, qui auroient pû contribuer à leur en donner l'intelligence, &

Universidad de Deusto
Biblioteca

des autres Ouvrages qui les auroient conſervez dans la connoiſſance, dans l'eſtime, & dans l'amour de leur Profeſſion.

CHAPITRE XIII.

Pag. 74. On examine *les Inconveniens qui peuvent ſe rencontrer dans l'Etude des ſciences.*

COmme on ne peut pas déſavoüer, que l'étude des ſciences ne renferme de grands inconvéniens; On dit que l'on voit des ignorans qui ſont ſuperbes, auſſi bien que des gens doctes. Il eſt aiſé de répondre à cela, mes Freres; Que quand les Moines ſe ſont livrez à une ignorance groſſiere, ils ſont capables de toutes ſortes de péchez, & même de l'orgueil, comme des autres. Mais ſi cette ignorance n'eſt que des choſes qu'ils ne doivent point ſçavoir, qui ne regardent point leur eſtat, & qui ne ſont point néceſſaires pour leur ſanctification, elle ne leur peut eſtre deſavantageuſe, & ne leur ſçauroit nuire. Il leur ſuffit d'avoir une connoiſſance parfaite de leurs obligations, d'en pénétrer l'étenduë, de s'appliquer à la lecture de l'Ecriture ſainte, des Livres des Peres, dont les inſtructions peuvent les éclairer, les échauffer dans la pratique des veritez ſaintes, qui concernent leur eſtat, & les remplir des maximes eſſentielles à leur Profeſſion, qui dans le tems où nous vivons ſont tellement oubliées, que l'on
Pag. 75. diroit que l'on ne les a jamais connuës: Et ſi Trithéme les a compriſes ſous ce terme d'ignorance, je ne crains

point de dire qu'il s'eſt trompé, puiſque c'eſt à cela que s'eſt reduit toute la doctrine, & la capacité des anciens Solitaires, & qu'on ne peut ſans témérité les taxer d'ignorance.

On dit, *qu'il faut retirer des Etudes ceux qui n'en font pas un bon uſage.* Page 75.

Sur cela, mes Freres, on peut remarquer deux choſes. L'une, que le mauvais uſage de la ſcience eſt un mal qui n'eſt pas toûjours ſenſible; ſouvent le cœur eſt corrompu, il a reçû des bleſſures mortelles, avant qu'on ſe ſoit apperçû de ſon deſordre.

L'autre, qu'il s'éleveroit une rumeur dans les Cloiſtres, que toute l'application des Superieurs ne pourroit appaiſer: & que comme le nombre de ceux qui commettroient en cela les mêmes excés, & qui ſe trouveroient dans les mêmes déreglemens, ſeroit grand; l'interdiction des Etudes iroit plus loin qu'on ne penſe. Quoy qu'on diſe, il n'y a rien de plus rare, que de voir de l'humilité dans ceux qui s'adonnent aux ſciences, & qui n'y ſont point appellez. Mais il ne s'enſuit pas delà que tout le monde doive éviter la ſcience, parce qu'elle cauſe de l'élevement, & que tout Chrétien doit ſe préſerver du danger qui le menace; Car ce danger regarde plus particulierement ceux qui n'y ſont point deſtinez, parce que Dieu ne leur doit, & ne leur donne point la même protection, qu'il accorde à ceux qui ne s'appliquent aux ſciences que par ſa deſtination, & par ſon Ordre: Ceux-cy ſuivent ſa volonté; les autres s'en écartent.

L'autorité dont on ſe ſert, tirée des Eſſais de Morale

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 66. favorise nostre sentiment, au lieu de le combattre. L'auteur dit avec beaucoup de lumiere, d'une maniere préciſe & poſitive; Qu'un Chrétien doit ſe tenir plus heureux de n'avoir point de talens, que d'en avoir; & que » s'il eſtoit à ſon choix, il devroit plûtôt prendre le parti de » n'avoir rien qui luy attiraſt de la réputation dans le monde, que d'avoir des talens éclatans, qui frappent l'eſprit » & les yeux des hommes. Y a-t'il rien de plus propre, mes Freres, pour apprendre aux Moines & aux Solitaires quel eſt l'avantage & le bonheur de leur Profeſſion? Eux qui par leur eſtat ne ſont point deſtinez aux ſciences. Car ſi, ſelon ce ſentiment, ils faut préferer le parti de n'avoir point de talens, à celuy d'en avoir; Qu'y a-t'il qui convienne davantage à un Moine, que de ſe renfermer dans les ſeules obligations de ſon eſtat, & de ne ſe point ingérer d'acquerir des talens, & des qualitez étrangeres, qui le diſtinguent, qui l'élevent, qui luy attirent de la conſidération? Pourquoy ne ſe pas reſſouvenir de ce qui luy a eſté mis tant de fois devant les yeux? Qu'il eſt fait pour pleurer, & non pas pour inſtruire; pour la pénitence, & non pas pour la doctrine, *non doctoris, ſed plangentis habet officium.* Pourquoy s'expoſer volontairement à des perils où rien ne l'engage, que ſon propre eſprit? Pourquoy ſe tirer d'un port & d'une rade aſſurée, pour ſe mettre en pleine mer?

Hier. adv. Vigil. c. 6.

» L'Auteur qu'on a cité continuë, & dit: Qu'il eſt plus » ſeur en ſoy de ne ſe point engager en des emplois qui » ont beſoin de talens: Mais qu'il vaut mieux pour quelques perſonnes de tâcher d'acquerir des talens qui rendent capables de ces emplois, que de demeurer dans » une eſpece d'oiſiveté, qui eſt ſouvent jointe à beaucoup

de vices. Il eſt certain qu'il vaut mieux acquerir des talens, que de demeurer dans l'oiſiveté & dans la pareſſe. Mais comme les Moines peuvent ſe paſſer de la ſcience, ſans tomber dans l'oiſiveté; & qu'elle n'eſt point néceſſaire pour les garentir de ce piége, dans lequel il y en a une infinité qui tombent; rien ne les porte, & ne les oblige à s'adonner à l'Etude des ſciences. Eſt-ce qu'un Solitaire n'en a pas aſſez, comme nous l'avons dit bien des fois, quand il aura les ſaintes Ecritures, qui ſont la ſeule ſource de la doctrine qui le regarde? Ce Livre d'une profondeur infinie, où les maximes, les véritez, les inſtructions, les lumieres ſe multiplient à meſure qu'on le lit, qu'on le relit, qu'on le goûte, qu'on le médite. Quoy, il ne luy ſuffira pas d'y joindre ce que les Peres ont écrit pour en donner l'intelligence? Quoy, toutes ces Régles ſi ſaintes, & ſi éclairées de ſaint Baſile, les enſeignemens de ſaint Ephrem, ces Homélies de ſaint Jean Chryſoſtome, ces Explications de ſaint Jérôme, ces Sermons de ſaint Auguſtin, ces Enarrations ſur les Pſeaumes, ces Morales de ſaint Grégoire; Enfin tant de Livres d'une piété ſolide, que la Providence a donnez à ſon Egliſe pour la conſolation de ceux qui le ſervent en eſprit, & en verité, ne ſont point capables d'inſtruire, de ſoûtenir un Moine dans ſon Cloiſtre, & particulierement s'il mêle avec ſes exercices ſpirituels, le travail, & l'occupation des mains, recommandée, & ſanctifiée par toute la Tradition Monaſtique? Quoy, s'il n'eſt docte, ou Docteur, ou s'il ne met pas tout ſon ſoin, & toute ſon application à le devenir, il ne ſera pas content? y a-t'il rien plus digne de compaſſion?

Je ne parle point, mes Freres, des Religieux dont

Universidad de Deusto
Biblioteca

l'Egliſe a accoutumé de ſe ſervir dans les fonctions Eccléſiaſtiques, mais uniquement des Solitaires de Profeſſion ; Encore j'en excepte entre ces derniers, ceux que Dieu par une providence ſpéciale applique à des connoiſſances qui ſont au deſſus de leur eſtat : Et non ſeule-
Pag. 77. ment je révere en eux les dons de Dieu, mais leur perſonne.

Ce qu'on remarque de la Lettre de ſaint Auguſtin à l'Abbé Eudoxe & à ſes Religieux, ne fait rien à la queſtion ; mais au contraire il appuie noſtre ſentiment. Ce grand Saint avertit, & exhorte le Superieur & ſes Freres, de s'attacher fortement aux pratiques de leur eſtat. Cela marque qu'il ne veut pas que ſous aucun pretexte ils ſortent des termes & des limites de leur profeſſion: Ce qui eſt un ſentiment & une maxime conſtante. Il leur dit en même-tems, qu'ils ne doivent pas rechercher les emplois de l'Egliſe ; mais qu'ils doivent les accepter lors que Dieu les y appellera, & que l'Egliſe aura beſoin de leur ſecours. C'eſt une difficulté à laquelle on a déja répondu. Quand l'Egliſe appellera & commandera, il faut obeïr. Et ſi on me dit qu'il faut ſe préparer par l'Etude aux emplois ; je réponds deux choſes : L'une qu'on trouvera dans l'Ecriture, & dans les Livres des Peres que nous avons marquez, toute la connoiſſance & la capacité néceſſaire. L'autre que ce ſeroit un orgueil & une préſomption condamnable à un Moine, de s'appliquer dans cette veuë aux lectures qui luy ſont ou permiſes, ou ordonnées.

Pag. 78. On dit, *qu'il eſt juſte de bannir des Cloiſtres les curioſitez, la diſſipation, & les conteſtations.*

Il eſt vray, mes Freres, qu'il n'y a rien de plus juſte ; mais

mais il eſt vray en même-tems, qu'il n'y a rien de plus difficile dans les lieux où les Etudes ſont établies. Et ce qui fait voir que je n'avance rien qui ne ſoit conſtant ; C'eſt que juſques icy cette retenuë, & cette modération ne ſe rencontre preſque en aucun lieu ; Cette ſimplicité ne ſe voit plus dans les Cloiſtres : Chacun épouſe ſon ſentiment, & le veut ſoûtenir quand il eſt attaqué ; On s'échauffe contre celuy qui contredit : *Ex altercatione* Tertul. *bilis naſcitur*, ſelon les paroles d'un ancien Pere. La différence des opinions forme des diſputes, elle produit la jalouſie, l'aigreur & l'envie ; Ce qui eſt ſi contraire à cette paix, & à cette union ſainte, qui doit regner dans les Maiſons conſacrées à JESUS-CHRIST, qui eſt le Dieu de la paix. Ainſi c'eſt avec beaucoup de juſtice, qu'on regardera cette penſée comme une pure ſpéculation ; & toute l'autorité des Superieurs ne viendra point à bout de la réduire en pratique : C'eſt ce que l'expérience ne fait que trop connoître.

On dit, *qu'on peut propoſer aux Religieux les Matieres,* Pag. 79. *les Queſtions, les Difficultez principales ; & les éclaircir ſans chicane.*

Il eſt aiſé, mes Freres, de ſouhaiter que cette méthode s'obſerve : Mais de l'établir, cela n'eſt gueres poſſible. La vivacité des eſprits eſt trop grande ; la différence de ſentimens les excite : Et depuis qu'on a donné le mouvement à la machine, on ne la retient plus. On à beau dire qu'on ne doit ſe propoſer dans les Etudes, que la perfection de ſon eſtat, & que l'accompliſſement de ſes devoirs : Mais de conduire les hommes à cette fin qu'on

Universidad de Deusto
Biblioteca

prétend, le moyen ? Puiſque les voyes que l'on prend en éloignent ; & que le propre de l'Etude eſt de jetter dans des inconvéniens, comme nous l'avons dit, qui luy ſont ſi contraires. En un mot, depuis qu'on eſt engagé à traiter de ſcience, chacun parle en confuſion, dit ce qu'il luy plaiſt avec une liberté toute entiere ; & on croit même, qu'afin que l'eſprit ait toute l'ouverture & la pénétration néceſſaire pour profiter des Etudes, il faut qu'il n'ait ni aſſujettiſſement, ni contrainte.

Pag. 80. L'exemple de Béde qu'on allegue, eſt ſingulier, & ne fait point de conſéquence : Et pour un qui a eu de l'exactitude, il y en a mille qui en ont manqué, & qui en manquent encore ; qui ſe tirent de la diſcipline, qui ſe figurent qu'ils font plus pour le ſervice de Dieu par leur Etude, qu'ils ne feroient par leur aſſiduité, & par leur preſence dans les exercices réguliers, & dans les pratiques communes.

Pag. 79. On dit, *que les Religieux n'étudient pas toûjours ; & que quand les Etudes ſont finies, ils en peuvent recueillir les fruits dans le ſilence, dans la retraite, dans la lecture de l'Ecriture ſainte, & des Ouvrages des Peres.*

Cela, mes Freres, ſe peut trouver dans ceux qui ſont appellez de Dieu à l'Etude des ſciences, parce qu'il les ſoutient ; puiſqu'en étudiant ils n'ont fait que ſuivre les mouvemens de ſon Eſprit, & ſe conformer à ſes deſſeins. Mais dans les autres, c'eſt-à-dire, dans le commun des Moines, c'eſt ce qui ne s'eſt point vû, & ce qui ne ſe verra pas ; parce que cette Etude qu'on leur propoſe, & à laquelle on veut qu'ils s'appliquent, n'eſt pour eux

qu'un fond inépuiſable de divertiſſement, de diſſipation, d'égarement d'eſprit : Et étudier de la ſorte, c'eſt proprement jetter dans ſon cœur une ſemence qui n'y peut produire que des diſpoſitions toutes contraires à ces fruits, à ces biens, & à ces avantages qu'on prétend qu'ils en retireront ; & qui ne peuvent eſtre que les productions & les effets d'une lecture toute pure, toute interieure, toute ſainte, & telle que nous avons dit tant de fois, que devoit eſtre celle des Solitaires.

On cite un endroit du Livre de la Priere continuelle, Pag. 82. où il y a, *que ce n'eſt point l'Etude ni la ſcience, qui rendoient les premiers Chrétiens ſçavans dans la piété ; mais le travail & la priere : que leur lumiere eſtoit plus pure & plus abondante que la noſtre, parce qu'ils la puiſoient dans la pratique de l'Evangile ; & qu'au lieu de ſe plaire à enſeigner, ils ne ſe plaiſoient qu'à écouter ; au lieu de ſe plaire à commander, ils ne ſe plaiſoient qu'à obéir ; au lieu de ſe plaire à courir, & à ne rien faire, toute leur joye eſtoit de vivre retirez dans leurs Maiſons. Leur Théologie eſtoit dans la ſimplicité de leur vie, & non pas dans les diſcours étudiez.*

Voilà préciſément, mes Freres, ce que doivent eſtre des Solitaires, voilà en peu de paroles une peinture qui apprend, qu'elle eſt la verité & la ſimplicité de cette profeſſion ſi ſainte, & qui fait toucher au doit commequoy toutes ces occupations, ces ſciences, ces connoiſſances ſi profondes & ſi étenduës luy ſont interdites ; & qu'elles ne ſont propres qu'à ternir ſa pureté, & à

Universidad de Deusto
Biblioteca

luy oſter toute la beauté, & toute la gloire qu'elle a receuë de la main de ceux que Dieu luy a donnez pour Inſtituteurs & pour Peres. Je me ſouviens à ce ſujet de ce que dit ſaint Jean Chryſoſtôme, en parlant de ceux qui louënt les Saints, & qui ne font pas comme eux: „ Ou imitez ceux que vous loüez ; Ou ceſſez de loüer „ ceux que vous ne voulez pas imiter. Je veux dire, pratiquez les veritez & les maximes que vous approuvez, ou ceſſez de les approuver, ſi vous ne voulez pas les pratiquer. En un mot, cette citation eſt une condamnation toute claire & évidente du ſentiment qui favoriſe l'Etude.

Pag. 82. & 83. On dit, *que ſi on avoit toûjours des Superieurs zelez & éclairez, il ne ſeroit pas beaucoup néceſſaire que les inférieurs s'appliquaſſent à l'Etude ; Mais comme cela ne ſe peut pas, on ne peut pas ſe paſſer de l'Etude : & que ſans cela une Communauté ſeroit dans une ignorance ſtupide, & par conſéquent dans la derniere confuſion.*

A cela, mes Freres, il y a deux choſes à répondre. L'une que quand les Congrégations Monaſtiques garderont la verité de leur Inſtitut ; qu'elles ſe tiendront dans la ſituation où elles eſtoient quand les Fondateurs les ont inſtituées ; que les hommes y verront renaître toutes les vertus qui y brilloient dans le tems de leur origine ; & qu'ils ſeront perſuadez par la conduite qu'on y tiendra, que c'eſt Dieu ſeul qu'on s'y propoſe, & qu'on a devant les yeux, ils y viendront en foule comme ils y venoient autrefois. Il ne faut point douter que parmi ceux qui rechercheront des retraites aſſurées, il ne s'en

trouve de doctes & d'habiles, qui auront des connoiſſances acquiſes, comme l'experience nous l'a fait connoître depuis trente années, qu'il a plû à Dieu de rétablir dans ce Monaſtere une vie plus exacte & plus diſciplinée, que celle qu'on y menoit.

C'eſt ce qui eſt parfaitement exprimé dans le Concile d'Autun de l'année 670. lors qu'il dit, qu'il faut obſerver & accomplir tout ce qui eſt compris dans les Regles, mais particulierement dans celle de ſaint Benoiſt ; & que ſi les Moines & les Abbez s'acquitent de cette obligation avec la fidélité qu'ils doivent, le nombre des Freres s'augmentera par la protection qu'ils recevront de Dieu ; & le monde ſera préſervé par l'inſtance de leurs prieres, de toutes ſortes de maux & de calamitez. *De Abbatibus verò & Monachis ita obſervare convenit, ut quicquid Canonicus Ordo, vel Regula ſancti Benedicti edocet, & implere, & cuſtodire in omnibus debeant. Si enim hæc omnia fuerint legitima apud Abbates, vel Monaſteria conſervata ; & numerus Monachorum Deo propitio augebitur, & mundus omnis, per eorum orationes aſſiduas, malis carebit contagiis.*

La deuxiême eſt, qu'on peut élever des Superieurs ſans les faire paſſer par ces Etudes, que nous eſtimons ne leur eſtre ni utiles, ni néceſſaires. Pourquoy n'en pas choiſir quelques uns d'entre les Freres, en qui l'on reconnoit plus de talens que dans les autres, plus d'eſprit, plus de piété, & plus de facilité pour parler? Et pourquoy ne pas s'appliquer à les former, & à les rendre capables de conduire ?

Pour ce qui regarde la connoiſſance des Dogmes & des points principaux de la Religion, de telle ſorte qu'on

Universidad de Deusto
Biblioteca

en puiſſe parler lorſque l'occaſion s'en preſente avec ſeureté, & ſans méconte, on peut l'acquerir en peu de tems; il n'eſt point néceſſaire d'Etudes profondes. Quant aux maximes de piété, & aux grandes veritez qu'ils liſent ; l'Ecriture ſainte, tous les livres des Peres, dont nous vous avons déja fait le détail, les livres des Modernes qui parlent des devoirs des Cloiſtres, & des obligations des Moines. Et pour ce qui eſt des Regles qu'on doit ſuivre pour la déciſion des Cas de conſcience, qui peuvent ſe rencontrer dans le gouvernement du Monaſtere; il y a des Livres qui ſont dans les mains de tout le monde, où l'on peut trouver toutes les lumieres dont on a beſoin; comme les Conférences de Grenoble, de Luçon, de Périgueux, & d'autres ſemblables.

Je ſuis aſſuré qu'il y a eu de grands Eveſques dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST, qui y ont paru avec éclat, & avec bénédiction, qui n'ont point eu tous ces ſecours: Et pourvû qu'un Supérieur joigne aux connoiſſances qu'il a pû acquerir par ſes lectures, l'application, la vigilance, la parole, & par deſſus tout la priere; il ne faut point douter qu'il ne s'attire l'eſtime & l'amitié de ſes Freres, & qu'il ne trouve en eux toute la docilité, & toute la confiance néceſſaire pour rendre ſa conduite heureuſe. Ce nombre de Livres dont j'ay déja parlé tant de fois, paroîtra peu conſidérable pour les gens qui ſe figurent que les Moines doivent eſtre des Docteurs; Mais pour ceux qui les regarderont dans la verité de leur eſtat, ils en auront des ſentimens tout contraires.

On dit, *qu'une Communauté naiſſante qui eſt dans ſa premiere ferveur, peut ſe ſoûtenir quelque tems ſans le ſecours des Etudes; mais que cela ne durera pas long-tems.* Pag. 83.

Ce qui fait la ruïne d'une Communauté Monaſtique, mes Freres, ce qui empêche qu'elle ne conſerve dans la ſuite l'exactitude qu'elle avoit dans ſon origine, & dans ſa naiſſance; C'eſt qu'on manque de fidelité pour l'obſervation de la Regle, & qu'on en néglige les devoirs. Les Superieurs ceſſent de veiller, de reprendre, d'inſtruire, & d'édifier leurs Freres par leur exemple. Les Freres de leur coſté ſe laſſent du joug que leur profeſſion leur impoſe; & n'ayant pas ſoin de ſe maintenir dans leur premiere ferveur, ce même joug, où dans le commencement ils n'avoient trouvé que de la douceur, leur devient inſupportable.

Enfin, la veritable raiſon de ce changement eſt, que le cœur de l'homme eſt fragile, que ſon eſprit eſt inconſtant : & qu'à moins qu'il ne ſe faſſe une violence continuelle pour reſiſter aux pentes de la nature, aux impreſſions de la cupidité; au lieu qu'elle doit eſtre aſſujettie comme une eſclave, elle domine, & elle devient la maîtreſſe. C'eſt à dire, que ſi on n'a inceſſamment les armes à la main pour combattre toutes ces inclinations, tous ces deſirs, & toutes ces paſſions qui ſont contraires à la ſainteté des Regles qu'on a embraſſées, les Regles cedent, l'eſprit de Dieu ſe retire ; & l'homme par un juſte jugement ſe trouvant abandonné à lui-même, ſe laiſſe aller à toutes ſortes d'égaremens & de déſordres.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Mais ce qui fait voir ſans replique, mes Freres, que ce n'eſt point par le ſecours des Etudes, que les Obſervances Monaſtiques ſe ſoûtiennent, c'eſt que celles où l'on fait une profeſſion publique de doctrine, où l'on fait ſon capital de l'Etude, & où l'on n'oublie rien pour acquerir toutes ces connoiſſances ſi vaſtes & ſi étenduës, où l'on entre dans le fond de toutes les Queſtions de Théologie, où l'on s'adonne à la lecture des Peres, des Conciles, des Canons & de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ſont tombées comme les autres ; que leur chûte n'a eſté ni moins générale, ni moins éclatante : & que l'Etude, qui ne les en a pas garenties, ne les a point relevées : Les ruines durent encore aujourd'huy, & ne ſe répareront jamais, quoy que l'on faſſe, que par un rétabliſſement exact de la diſcipline, de la régularité, de la piété, & de la ſimplicité primitive.

Pag. 83. Au reſte, ce n'eſt point la piété toute ſeule comme on le prétend, priſe pour une diſpoſition intérieure & ſecréte, qui a ſoutenu l'Egliſe dans ſes commencemens ; Mais il y faut joindre la vertu des miracles, la grace du martyre, & la doctrine de JESUS-CHRIST contenuë dans ſon Evangile, dans les Actes & dans les Epiſtres des Apôtres, enfin l'efficace de la voix & de la parole de Dieu, qui s'eſtant fait entendre par la bouche des Prophetes dans l'ancien Teſtament, a eu ſon effet & ſon accompliſſement entier dans le Nouveau.

CHAP.

CHAPITRE XIV.

On examine, *ſi l'on peut ſubſtituer l'Etude à la place du travail, & les raiſons qu'on peut avoir pour s'en diſpenſer.* Pag. 84.

ON prouve dans ce Chapitre, mes Freres, la néceſſité du travail par quelques autoritez ; & quoiqu'on en apporte ſuffiſamment pour en prouver l'obligation, & faire voir qu'on n'a point eu de raiſon légitime pour l'abandonner : nous ne laiſſerons pas de vous dire, qu'il eſt aiſé de montrer par toutes les Regles des Moines, par le ſentiment des Docteurs de l'Egliſe, qu'il n'y a point de pratique, ni de régularité dans l'Ordre Monaſtique, qui ait eſté plus établie, ni plus autoriſée.

Saint Grégoire de Nazianze, & ſaint Baſile l'enſeignent dans leurs Conſtitutions Monaſtiques ; & ſaint Baſile dans ſes grandes Régles fonde cette obligation ſur la parole de JESUS-CHRIST, & ſur l'exemple des Apôtres. *Ch. 5.*

Saint Jean Chryſoſtôme prouve la même verité en quantité d'endroits dans ſes Homelies.

Saint Jérôme l'enſeigne par tout.

Saint Auguſtin dans ſon Ouvrage du travail des Moines.

Saint Ephrem dans ſes Sermons Aſcétiques.

Caſſien rapporte que les Solitaires d'Egypte ſe reglant ſur les Ordonnances de ſaint Paul, ne ſouffroient pas que les Freres demeuraſſent ſans travail ; & que non ſeulement ils ſubſiſtoient du travail de leurs mains, mais *Inſtit. l. 2. c. 3.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'ils en nourriſſoient leurs Freres, & qu'ils envoyoient des ſommes immenſes juſque dans les lieux de la Lybie les plus éloignez.

Rufin confirme la même choſe.

Vit. iſſ. Saint Euthime diſoit, que ceux qui avoient renoncé au monde, devoient s'employer ſans ceſſe aux ouvrages des mains, pour dompter leur chair, & pour imiter l'exemple de ſaint Paul.

Saint Bernard ne condamne rien tant que l'oiſiveté des Moines de ſon tems; & a toûjours conté le travail entre les obligations principales des Solitaires. Le travail,

Ep. 24. la retraite & la pauvreté volontaire, ſont comme les titres d'honneur, & les ornemens de la vie Solitaire: *Labor, latebræ, voluntaria paupertas, hæc ſunt Monachorum inſignia, hæc ſolent vitam nobilitare Monaſticam.*

On lit dans le Concile d'Autun une Ordonnance pour la conſervation, ou pour le rétabliſſement de l'eſtat Monaſtique, dans laquelle entre les obligations des Moines, il conte le travail des mains, & ne parle point de l'Etude.

» Il faut, dit cette ſainte Aſſemblée, que les Moines vi-
» vent dans une obéiſſance exacte, & dans une frugalité
» qui les rende recommandables à tout le monde; qu'ils
» ſoient fermes dans le ſervice de Dieu, aſſidus à l'oraiſon;
» qu'ils conſervent entre eux une charité inviolable: &
» qu'ils prennent garde que leur négligence & leur déſo-
» béiſſance ne les rende la proye de cet ennemi cruel,
» qui cherche & qui tourne ſans ceſſe pour trouver quel-
» qu'un qu'il dévore. Qu'ils n'ayent qu'un cœur & qu'une
» ame: & que nul d'entre eux n'ait la hardieſſe de dire ceci
» m'appartient, & qu'ils ayent toutes choſes en commun.
» Qu'ils travaillent enſemble, & que par deſſus tout ils

exercent avec ſoin la vertu de l'hoſpitalité: *Sint Monachi omnes omninò obedientes, ſint frugalitatis decore pollentes, in opere Dei ferventes, orationi inſtantes, in caritate perſeverantes: ne propter negligentiam, aut inobedientiam, hoſte circumeunte ac rugiente, & quærente quem devoret, cibus efficiantur. Sit eis cor unum, & anima una. Nemo ſuum aliquid eſſe dicat, ſed ſint eis omnia communia. In commune laborent, hoſpitalitatis ſint omninò receptores.* « *Concil. Auguſt. an. 670.*

Et afin de donner plus d'autorité à cette Ordonnance ſi juſte & ſi ſainte, le Concile déclare que c'eſt par l'ordre de Dieu qu'il a parlé, & qu'il établit des peines rigoureuſes pour ceux qui auront la hardieſſe de ne la pas obſerver: *Quiſquis autem hæc à nobis Deo præcipiente dictata in confirmationem regularem Monachorum, tentaverit aliqua tranſgreſſione caſſare, ſi Abbas eſt, anno uno ei communionis poteſtas ſuſpendatur; Si Præpoſitus, annos duos; Si Monachus, aut fuſtibus verberetur, aut à communione, & miſſa, & caritate annos tres ſuſpendatur.*

Vous voyez, mes Freres, par ce Décret, & par le détail qu'il a fait des exercices réguliers, que le travail des mains s'y trouve preſcrit, & qu'il n'y a pas un ſeul mot de l'Etude.

Tous les ſaints Solitaires ont eſté dans ce point d'un même ſentiment. Nous ne pouvons pas en avoir un témoignage plus conſtant & plus clair, que cette conformité des Regles anciennes, dont il n'y en a pas une ſeule qui n'ordonne le travail des mains. Ce ſeroit une choſe inutile & de longue haleine tout enſemble, de rapporter cette foule d'autoritez, puiſque tout le monde en demeure d'accord. Les Religieux mêmes les plus ſolitaires,

Universidad de Deusto
Biblioteca

comme les Chartreux & les Camaldules, ceux de Valombreuſe, s'en ſont fait des Regles trés-exactes. Enfin il n'y a rien de ſi établi que le travail des mains parmi les Moines dans l'Occident, comme dans l'Orient : & l'autorité de ſaint Bernard eſt tellement déciſive ſur ce ſujet, qu'elle ſuffiroit toute ſeule pour fermer la bouche à ceux qui ne voudroient pas reconnoiſtre une verité ſi inconteſtable.

Pag. 87. Comme on ne peut pas attaquer directement un point de diſcipline ſi conſtant, & ſi eſſentiel ; on eſſaye de l'éluder en demandant, *ſi on en peut ceſſer l'uſage, & ſubſtituer en ſa place quelque pratique qui ait le même effet, comme l'Etude des ſciences.*

Je vous diray en peu de mots, mes Freres, pour répondre à tout ce qu'on avance ſur cette matiere, que l'Etude pourroit bien ſuppléer au travail des mains, en tenir la place, en ce qu'elle préſerve les Solitaires de l'oiſiveté, & de la pareſſe ; Mais elle ſeroit incapable de leur procurer les autres biens qui ſe rencontrent dans le travail. Afin que vous n'en puiſſiez douter, nous vous en allons rapporter quelques-uns des principaux.

Par le moyen du travail, les Solitaires retracent les fatigues auſquelles JESUS-CHRIST s'eſt livré, ſelon ces paroles du Prophete, *Ego in laboribus à juventute mea ;* J'ay eſté dans les travaux dés ma jeuneſſe. Ils imitent les Apôtres, & les ſaints Peres leurs prédéceſſeurs comme il eſt porté par la Regle ; *Tunc verè Monachi ſunt, ſi labore manuum ſuarum vivunt, ſicut & Patres noſtri, & Apoſtoli.* C'eſt pour lors qu'ils ſeront de ve-

Pſal. 87. v. 16.

Reg. c. 48.

ritables Moines, s'ils vivent du travail de leurs mains, à l'exemple des Apôtres, & de nos Peres. Ils accompliſſent au pied de la lettre la néceſſité impoſée à tous les hommes dans la perſonne du premier pour le châtiment de ſon péché : *In ſudore vultus tui veſceris pane.* Vous mangerez voſtre pain à la ſueur de voſtre viſage. Ils ſervent d'éxemple aux gens du monde qui paſſent leurs jours dans l'inutilité, & dans la molleſſe ; & les avertiſſent du mépris qu'ils font en cela de l'obligation dont il les a chargez, d'effacer leurs péchez par une vie laborieuſe & pénitente. Enfin le travail mortifie & aſſujétit l'homme exterieur, & empeſche que la loy de la chair ne s'éleve contre la loy de l'eſprit. Il humilie ſon cœur, il le rabaiſſe, il étouffe tout ce qui pourroit naiſtre en luy de ſentimens de vanité, de préſomption & d'orgueil, en l'égalant à une infinité de perſonnes que la néceſſité contraint de vivre dans des emplois ravalez, dans des occupations viles, & mépriſables.

Gen. 3. v. 19.

Il faut, dit Caſſien, que les Solitaires oublient le faſte, & les délices de leur vie paſſée ; & qu'ils acquierent l'humilité du cœur par l'humiliation, & par la peine du travail. *Ut faſtum vitæ præteritæ, & delitias obliviſci poſſint.*

Inſtit. l. 2. c. 3.

Saint Dorothée eſt dans le même ſentiment, lors qu'il dit, que le travail humilie le corps ; que l'humiliation du corps produit celle de l'eſprit : & que les cœurs prennent des diſpoſitions différentes ſelon les eſtats, & les diverſes ſituations dans leſquelles ils ſe rencontrent.

Inſt. 2. de humil.

Ce ſont là des biens, mes Freres, qui ne nous peuvent venir du coſté de l'Etude. Elle éleve, elle rehauſſe, elle nous donne des idées avantageuſes de nous mêmes ;

Universidad de Deusto
Biblioteca

elle nous inſpire le mépris pour ceux que nous croyons qui nous ſont inferieurs en capacité, en doctrine: elle excite l'envie contre ceux que nous eſtimons qui nous ſurpaſſent. Et ainſi rien n'eſt plus propre pour empêcher le fruit que ſe doit propoſer celuy qui a quitté le monde, pour ſe conſacrer à la vie retirée; puis qu'elle attaque, qu'elle détruit l'humilité, qui eſt le fondement de ſon eſtat. Et par conſéquent c'eſt ſe tromper, que de prétendre ſubſtituer l'Etude au travail des mains; & de s'imaginer qu'on puiſſe regagner par l'Etude, ce qu'on perd par la privation du travail.

Si on me demandoit, ſi on doit, & ſi on peut quitter la lecture preſcrite par la Regle, & mettre le travail dans ſa place, je répondrois que non; Parce que la lecture de l'Ecriture ſainte eſt la nourriture des ames: C'eſt par elle qu'elles ſubſiſtent: Comme la vie du corps ne peut ſe conſerver ſans manger, la vie de l'ame ne ſe conſerve point ſans lire. Mais ſi on me demandoit, ſi on peut mettre le travail des mains au lieu de l'Etude des ſciences, je dirois que oüy; qu'on le doit; parce que la ſcience eſt une nourriture étrangere à la condition des Moines, qu'elle n'eſt capable que de leur nuire, de déregler leur cœur, de faire ſur eux des impreſſions de mort, & de ruïner ce fond de pieté, de ſimplicité & de pureté, auquel leur ſanctification eſt attachée.

On avouë, *que toutes les Regles Monaſtiques obligent au travail, qu'on ne peut s'en diſpenſer que pour des raiſons qui ont eſté approuvées dans les mémes Regles, ou par des exemples des perſonnes qui ont paſſé pour modeles dans cette profeſſion.* Pag. 88.

La premiere partie de cette propoſition eſt conſtante, mes Freres; & ſur ce principe, tous ceux qui font profeſſion de la Regle de ſaint Benoiſt, ſont obligez au travail. Et c'eſt ſans juſtice qu'on prétend que l'Etude des ſciences les en peut diſpenſer, puiſque c'eſt une raiſon que ſaint Benoiſt n'a ni autoriſée, ni connuë, qu'elle n'a aucun fondement dans ſa Regle, & qu'elle a eſté purement imaginée par ceux qui l'ont ſuivie. Il ſuffit de dire que ce Saint n'a donné que deux heures de lecture à ſes Diſciples, pour montrer avec évidence, qu'il n'a jamais eu aucune vuë de l'Etude. Ce que je vous dis de la Regle de ſaint Benoiſt, n'eſt pas moins conſtant dans toutes les Regles Orientales.

Pour ce qui eſt de la ſeconde partie, elle n'eſt propre qu'à former des conteſtations. Car depuis qu'il ſera queſtion de trouver un Moine qui ſerve de modele, on aura peine à convenir. Il y en a ſur leſquels on ne peut avoir qu'un même ſentiment, comme ceux que Dieu a mis à la teſte des Obſervances, qu'il a choiſis, & dont il luy a plû de ſe ſervir pour les inſtituer, comme ſaint Antoine, ſaint Pacôme, ſaint Hilarion, ſaint Baſile dans l'Orient; & dans l'Occident, ſaint Benoiſt, ſaint Bernard, ſaint Romuald, ſaint Eſtienne de Grand-mont, ſaint Colomban, &c. Car de dire abſolument, les Saints ont étudié,

Universidad de Deusto
Biblioteca

& ſe ſont adonnez aux ſciences ; donc il les faut imiter & étudier comme eux : Ce n'eſt pas une conſéquence. Ce ſont des hommes que Dieu a ſeparez, qu'il a tirez des Régles communes ; qu'il a appliquez à des emplois, à des fonctions particulieres, pour l'édification des peuples, pour le ſervice de ſon Egliſe.

Il n'y a pas plus de raiſon d'inferer qu'une pratique eſt ſainte & légitime, de ce qu'elle eſt, ou a eſté en uſage dans des Communautez & des Obſervances où il y a eu des Saints ; puiſqu'on ſçait que les Saints n'ont pas entrepris de retrancher tous les abus, ſoit parce qu'ils n'ont pas crû pouvoir y réüſſir, ſoit parce que Dieu en a permis la continuation par des raiſons qui ne nous ſont pas connuës. Saint Pierre de Cluni vivoit dans une Congrégation relâchée, toute pleine d'abus & de déreglemens ; cependant on ne doit pas croire que ces déſordres ſoient devenus légitimes, ſur ce qu'il les a tolerez, ou qu'il ne les a pas repris. L'Egliſe en un mot, ſouffre des maux ; & par des conſidérations juſtes & ſaintes, elle ne veut pas ſe ſervir de l'autorité que Dieu luy a donnée pour les réprimer.

Page 88. On dit, (ce qui eſt digne d'eſtre remarqué,) *qu'on ne ruine gueres davantage la priere en diſant, qu'on ne doit jamais prier, qu'en oſtant le travail de la pénitence qui la ſoutient, & qui eſt comme le pain qui la nourrit.*

Si ce principe eſt veritable, mes Freres, comme il n'en faut pas douter, il n'y a plus de priere parmi les Solitaires, plus d'eſprit d'Oraiſon, parce qu'on n'y voit plus

plus ce travail pénible & laborieux, à qui on puiſſe donner le nom de pénitence.

Quand je rappelle, & que je me remets devant les yeux, que je conſidere les unes aprés les autres toutes les Congrégations & les Communautez Monaſtiques ; à peine trouvay-je deux ou trois Monaſteres, où le travail ſoit en uſage.

Cependant il faut convenir, que c'eſt une étrange déſolation, que ces lieux qui eſtoient autrefois des Maiſons d'Oraiſon, & de Pénitence, qui eſtoient conſacrez aux larmes & aux gémiſſemens, ayent tellement dégénéré de ce qu'ils ont eſté, qu'il n'en reſte preſque plus ni monument, ni veſtige. Car ſi on ruine la Priere avec autant de certitude par la ceſſation du travail, comme par la ceſſation de prier ; où eſt-ce qu'on prie, puiſqu'on ne trouve plus de lieux où l'on travaille ? Y a-t-il rien qui combatte davantage le ſentiment de ceux qui ont abandonné le travail ; & qui faſſe voir avec plus d'évidence la playe qu'ils ont faite à l'Ordre Monaſtique en le retranchant, qu'un tel aveu ? Car ſi la ceſſation du travail « Pag. 88. & 89.
ruine la Priere, ſi elle cauſe les diſſipations de l'eſprit, «
comme on le confeſſe, la curioſité, qui ſont choſes ſi «
contraires à l'Oraiſon, & ſi inévitables à ceux qui fuyent «
le travail, qui eſt comme une ancre immobile, qui arreſte «
l'agitation de noſtre cœur & de nos penſées : N'eſt-ce «
pas détruire l'Ordre Monaſtique par ſes fondemens ? Puiſque la Priere comme tout le monde en doit demeurer d'accord, eſt un exercice eſſentiel & fondamental, ſans lequel il ne peut ſubſiſter. Et cela ſeul ſuffit pour prouver avec certitude le méconte de ceux qui prétendent que l'Etude peut tenir lieu, & remplir la place du travail.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 89. On dit, *qu'il y a de certains Cas, auſquels on peut diſpenſer les particuliers du travail.*

Jamais, mes Freres, perſonne ne s'eſt aviſé de dire, qu'il n'y eut pas des raiſons légitimes de diſpenſer quelques Religieux du travail. La maladie en eſt une, quand elle eſt grande & conſiderable. Je dis grande & conſiderable; parce que ſi elle ne l'eſt pas, il y a des occupations proportionnées à ceux qui ont des maladies légeres, comme il eſt porté par les Regles. Le défaut du tems en eſt une autre, quand on eſt occupé par un ordre du Supérieur à des emplois néceſſaires & indiſpenſables.

Pour la délicateſſe du tempérament elle ne doit point eſtre contée au nombre de ces raiſons; non plus que la qualité des perſonnes, ni le rang qu'elles ont tenu dans le monde; parce qu'on peut donner des travaux convenables à la complexion des premiers: & que pour les autres, il ne ſeroit pas juſte de les en diſpenſer; puis qu'il n'y a rien qui ſoit plus capable d'effacer de leur cœur la mémoire & les idées de ce qu'ils ont eſté dans le ſiécle; qui puiſſe plus contribuer à leur donner cette humilité, qui eſt le ſeul moyen par lequel ils détruiront toutes ces mauvaiſes habitudes de vanité, de hauteur, d'orgüeil, de préſomption, de pareſſe, de moleſſe, que contractent d'ordinaire ceux qui ſont d'une condition qui les diſtingue parmi les hommes. Et puis qu'y a-t'il de plus juſte, ſinon qu'ils donnent l'exemple à ceux qui n'ont ni leur qualité, ni leur naiſſance?

On dit, *que ſaint Bernard fut diſpenſé du travail, à cauſe de la foibleſſe de ſon corps.* Pag. 90.

Il eſt vray, mes Freres, qu'on a exempté ſaint Bernard du travail des mains; mais c'eſt lors que ſes maladies l'ont mis dans une veritable impuiſſance de s'y appliquer. Et bien loin qu'il ait jamais prétendu s'en exempter à cauſe de la délicateſſe de ſon tempérament, du rang qu'il tenoit parmy ſes Freres, ou de l'obligation qu'il pouvoit avoir de donner plus de tems que les autres à la lecture; On ſçait que n'ayant aucune aptitude naturelle pour ſcier les bleds, & travailler à la moiſſon, il en obtint de Dieu la grace & la facilité par ſes prieres. Le Superieur doit eſtre en toutes choſes le modele & la regle de ſes Freres; Il n'y a qu'une impoſſibilité formelle & reconnuë, qui doive le diſpenſer des régularitez communes: Et on voit dans l'Hiſtoire de la vie de ce grand Saint, que quand ſes Freres eſtoient occupez à des travaux qui demandoient des forces plus grandes que les ſiennes; Il ſuppléoit à ce deffaut de puiſſance, en bêchant, en portant du bois, ou par quelques autres exercices moins penibles & moins laborieux.

Universidad de Deusto
Biblioteca

CONTINUATION DU CHAPITRE XIV.

Pag. 96. *On propose les difficultez que l'on peut former sur l'obligation des Moines au travail.*

IL n'y a rien de plus fort, ni de plus pressant, mes Freres, que ce que l'Auteur rapporte pour prouver la nécessité du travail ; toutes les autoritez qu'il a citées sont convaincantes. Cependant on passe par dessus toutes ces raisons, quelques décisives qu'elles puissent estre : On conte pour rien la tradition, le sentiment des Saints, & des Docteurs de l'Eglise ; On se fait des prétextes pour réduire à rien cet exercice qui a esté comme canonizé par un consentement si général. On le voit ordonné dans toutes les Regles, & on n'en trouve pas une seule qui le deffende : Il faudroit au moins en voir une abrogation préciſe, comme on en voit l'établissement.

Pag. 96. On dit, *veritablement qu'un Religieux ne peut pas se dispenser par luy-méme du travail, pour s'appliquer à des Etudes volontaires, ou pour son édification.*

Les Religieux, mes Freres, dans les Communautez réglées ne sçavent ce que c'est que de se choisir des emplois, de quelque nature qu'ils puissent estre ; ils vivent dans une dépendance exacte, & n'ont plus de volonté. Il leur est deffendu en toute occasion d'agir par le mouvement de leur propre esprit. C'est ce que saint Benoist marque évidemment, lors qu'il dit en parlant des Religieux qui sont engagez sous sa Regle : *Quibus nec corpora sua, nec voluntates licet habere in propria potestate.* Ben. Reg. c. 33. Que dés-là qu'ils ont fait leur promesse, il ne leur reste plus de droit, ni sur leur corps, ni sur leur cœur ; c'est-à-dire, que la Profession est une destruction entiere de l'un & de l'autre.

Ainsi on n'accorde rien au travail en disant, qu'un Religieux ne doit pas s'en dispenser de luy-même, pour s'appliquer à des Etudes volontaires ; puisque cela ne peut arriver que dans les Observances où l'on vit sans ordre, sans Regle & sans discipline.

Pour ce qui est des Etudes longues & réglées, auſquelles on ne s'applique que par l'ordre des Supérieurs, on ne peut pas douter que les Supérieurs ne puissent y destiner quelques-uns de leurs Freres, quand ils ont pour cela des raisons légitimes, & les exempter du travail commun. Et l'Eglise, ou la Communauté même pourroit tirer tant d'avantage de leurs Etudes, & de leur application aux Lettres, qu'il y auroit une justice toute entiere de les décharger d'une occupation, qui priveroit l'un & l'autre du service qu'ils seroient capables de leur rendre. Mais ce sont des rencontres qui estant rares, doivent confirmer la raison du travail ; & non pas l'affoiblir.

Que si on considere les Etudes comme de veritables motifs pour exempter du travail ou les Maîtres qui enseignent, ou les Ecoliers qu'on instruit ; c'est le détruire. Car comme on veut que tous les Religieux apprennent la Philosophie & la Théologie, dans toute l'étenduë qu'on a marquée dans les Chapitres précédens, & qu'on joigne à cela la science Eccléſiastique, c'est-à-dire, l'Histoire de l'Eglise, ses Conciles, ses Canons, une le-

Universidad de Deusto
Biblioteca

cture profonde des Peres & des Ecrivains Eccléſiaſtiques; non ſeulement les Religieux ſeront diſpenſez du travail pendant les années de leurs Etudes, mais il ne faut point douter qu'ils ne le ſoient auſſi dans la ſuite. Ils voudront conſtruire & élever un édifice ſur les fondemens qu'ils auront jettez : Ceux qui auront goûté la ſcience, l'aimeront, & ne pourront plus ſe paſſer d'un exercice agréable, auquel on les aura accoûtumez dans leur jeuneſſe. Ils voudront cultiver & augmenter les connoiſſances qu'ils auront acquiſes ; leur cœur ſera enflé par le ſentiment qu'ils auront de leur propre mérite : ils ne verront rien dans le travail, qui ne ſoit indigne d'eux, & qui ne les accable.

Il y en aura d'autres à qui l'Etude ne ſervira que de prétexte ; & qui pour s'exempter de la peine & de l'aſſujettiſſement du travail, employeront leur tems à une Etude curieuſe, inutile, & tomberont par des conſéquences néceſſaires dans l'oiſiveté & dans la pareſſe, gâteront leur eſprit & leur cœur, & ſe trouveront comme nous l'avons marqué dans le dégoût de leur profeſſion, & dans toutes les ſuites & les inconvéniens que peut avoir un eſtat ſi déplorable.

Pag. 97. On dit, *que les Cas où l'on doit diſpenſer, ne regardent que les particuliers, & non pas toute la Communauté, qui doit continuer le travail à l'ordinaire.*

Si on eſtoit veritablement dans cette penſée, mes Freres, la difficulté ſeroit levée. Car comme entre des milliers de Religieux, il n'y en a pas quelquefois dix, qui ſoient capables de cette Etude dont on parle ; les Congrégations entieres ſeroient dans l'exercice du travail, en la maniere que les Regles le preſcrivent : & les exemptions eſtant rares, elles ne feroient nulle bréche à la loy, & n'empêcheroient pas qu'elle ne demeurât en toute ſa vigueur. Mais il eſt aiſé de voir par toute la ſuite de l'Ouvrage, & par la conduite que l'on tient dans les Congrégations Monaſtiques, que l'on eſt bien éloigné de ce ſentiment.

On dit que le Religieux, qui n'a pas aſſez de force pour travailler, doit ſuppléer à ce deffaut par l'humilité, & par l'eſtime du travail. Mais de mettre cette inſtruction en pratique, c'eſt ce qui n'eſt gueres en uſage. Le travail eſt tellement avili, & tous les Moines en portent un jugement ſi deſavantageux, qu'ils croiroient que ce ſeroit pour eux une eſpece de deshonneur & de dégradation, que de s'y appliquer. Et la plus grande partie aiment mieux demeurer dans l'oiſiveté, dans l'inutilité, dans la pareſſe, dans la langueur, que de s'en tirer par une voye, qui n'a rien à leurs yeux que de vil & de mépriſable.

Il y auroit bien plus de raiſon de leur donner des travaux, & des occupations proportionnées à leur foibleſſe, comme l'Auteur en eſt demeuré d'accord en pluſieurs endroits, pour les empêcher, comme il dit, « de tomber dans la fainéantiſe, & dans l'oiſiveté, s'ils « ne travailloient pas, & dans le découragement, ſi leur « travail eſtoit trop fort & trop accablant. Ce ſeroit le « moyen de rétablir les Obſervances Monaſtiques dans l'eſtat ancien, & dans les Pratiques primitives. Ceux à qui Dieu auroit donné des talens particuliers, & qui paroiſtroient avoir eſté diſtinguez des autres par des

Universidad de Deusto
Biblioteca

qualitez extraordinaires, pourroient selon le cours de sa Providence, estre dispensez des occupations communes, je veux dire du travail des mains ; & les autres s'y employeroient à proportion, ou de leur force, ou de leur foiblesse : & les Supérieurs les y appliqueroient par un discernement plein de sagesse, de justice, & de charité.

Pag. 97. On dit, *que prescher souvent est une raison pour dispenser du travail.*

J'avouë, mes Freres, que si les Evêques appellent un Religieux à la Prédication ; c'en est une qu'on ne peut pas improuver. Mais ces occasions sont rares dans un tems où l'Eglise abonde en Ministres capables ; où il y a tant d'Ecclésiastiques habiles, & de Religieux qui ne sont point solitaires d'estat, dont elle se sert en ces sortes de fonctions.

Il faut que les Moines, bien loin de rechercher ces emplois, les évitent avec soin ; Qu'ils se souviennent que l'Eglise leur a ordonné par les Decrets des Conci-
Inno. 3. les & des Papes, de demeurer dans la solitude, conformément à leur Profession. Que les Moines, dit le
An. 451. Act. 15. c. 4. Concile de Calcédoine, demeurent en repos ; Qu'ils s'appliquent aux jeusnes, & à l'Oraison ; Qu'ils persévérent dans les lieux où ils sont engagez ; Qu'ils ne se mêlent ni des affaires du monde, ni de celles de l'Eglise : & qu'ils prennent garde de n'estre à charge à personne, en sortant de leur Cloistre.

Eug. 3 inter. Op. Bern. Ep. 384. C'est dans ce mesme esprit qu'Eugene III. écrit aux Religieux de Cîteaux, que leurs Peres & leurs Institu-

teurs

teurs ont embrassé la retraite, pendant que les autres s'appliquoient aux fonctions Ecclésiastiques ; & que lorsque les enfans du Siecle s'efforceront de les tirer de leurs Monasteres pour les engager dans la conduite de leurs ames, & voudront les faire passer du repos & du silence aux emplois & aux affaires ; Qu'ils se remettent devant les yeux les instructions de leurs Peres, & qu'à l'exemple du Prophete ils choisissent plûtost d'estre mépriſez dans la maison de Dieu, que de demeurer dans les tentes des pecheurs. *Respicite, quæso, ad veteres Patres qui nostrum sacrum Ordinem statuerunt, & considerate qualiter relicto mundo, & contemptis omnibus, mortuis mortuos suos sepelire dimissis, ad solitudinem volaverunt, undè aliis circa frequens ministerium satagentibus, ipsi ad pedes Jesù cum Maria sederunt, ut tantò uberiùs cæleste manna perciperent, quantò longiùs ab Ægypto discessissent. Et quoniam filii sæculi hujus, vos renitentes etiam ad regimen sui trahere moliuntur, & de quiete contemplationis & deserti silentio, volunt vos aliquotiès ad occupationes & negotia revocare ; Ad mentis oculum Patrum vestrorum Instituta reducite, & Propheticum habentes exemplum, eligite magis abjecti esse in domo Dei, quàm habitare in tentoriis peccatorum.*

Nous lisons dans Gratien ces paroles remarquables. Qu'un Solitaire se conserve dans le repos & dans le silence, puis qu'il est mort au monde, & qu'il ne vit plus que pour Dieu : *Sedeat Solitarius & taceat, quia mortuus est mundo, Deo autem vivit.* *Grat. decret. 2. p. caus. 16. c. 8. Placuit. quæst. 1.*

Le Pape Alexandre II. conformément à la Regle de saint Benoist, & au Decret du Concile de Calcédoine, que nous venons de citer, deffend aux Moines de sortir

Universidad de Deusto
Biblioteca

de leurs Cloiſtres, & de ſe trouver dans les Villes, dans les Châteaux, dans les Villages, & leur ordonne abſolument de s'abſtenir de prêcher les peuples; & ne leur permet de les inſtruire qu'au cas qu'il arrive, que quelqu'un touché du ſalut de ſon ame, aille les conſulter dans leur Monaſtere, ſur le deſſein qu'il a de prendre l'habit. *Et à populorum prædicatione omninò ceſſare volumus, niſi fortè quis de ſuæ animæ ſalute ſollicitus, ut eorum habitum aſſumat, eos intra clauſtrum conſulere voluerit.*

Ibid. c. 11. juxta.

Quand les Moines eſtimeront autant qu'ils doivent le bon-heur de leur eſtat; qu'ils connoîtront les avantages qui ſont attachez à la retraite, lors qu'elle eſt exacte & conſtante, ils n'auront garde de renoüer leurs chaînes qu'ils ont rompuës, & de ſe r'engager ſous des prétextes, & des apparences ſpécieuſes dans le monde, dont ils ne ſont plus: Tout leur ſoin ſera de rendre éternel le divorce qu'ils ont fait avec luy; ils éviteront comme des piéges les occaſions qui peuvent leur rouvrir les portes de leur Monaſtere pour en ſortir, aprés ſe les eſtre une fois fermées; & ſi une autorité ſuperieure les ſollicite, & les preſſe de ſe remontrer, il faut qu'ils s'en deffendent, qu'ils alleguent leurs vœux, leurs devoirs, leur profeſſion, leurs promeſſes; & qu'il n'y ait que l'obéiſſance toute ſeule qui puiſſe l'emporter ſur l'attachement, & ſur l'amour qu'ils ſont obligez d'avoir pour le repos & le ſilence.

On avouë, *qu'il eſt difficile d'accorder le travail des mains avec les Etudes & les autres exercices de la Religion qui ſont indiſpenſables: & on ſe contente de dire qu'on feroit une choſe agréable à Dieu, ſi on pouvoit s'y appliquer de tems en tems, pour donner l'exemple aux autres.*

Page 97.

Mais, mes Freres, qui ſont ceux à qui on prétend qu'on donnera l'exemple, puiſque, comme nous l'avons dit, tous étudient, ſoit que vous les conſideriez pendant un certain tems qu'on appelle le cours des Etudes, ſoit que vous les regardiez aprés que ce cours ſera fini? Ainſi c'eſt ſe tromper de dire, que le Corps de la Communauté doit continuer le travail, pendant que les particuliers joüiront des diſpenſes qu'on leur aura accordées; puiſque ceux qui pourront ſoûtenir une lecture aſſiduë, n'auront garde de la quitter pour prendre le travail, non plus que ceux à qui la lecture ne ſervira que de prétexte pour ſe tirer d'un exercice dont ils ne peuvent, & ne veulent pas s'accommoder.

On a beau dire que ce ſeroit faire une choſe agréable à Dieu, que de donner quelque tems au travail; c'eſt ce qu'on ne perſuadera pas aux Moines. S'ils ne déferent ni aux Préceptes, ni aux Commandemens, ni aux Exemples des Anciens; quels égards auront-ils pour les avis de ceux qui n'ont ni leur autorité, ni leur recommandation?

Universidad de Deusto
Biblioteca

Page 98. On dit, *que les Religieux qui ſont diſpenſez du travail doivent dire avec ſaint Auguſtin, qu'ils aimeroient mieux pour leur avantage propre, donner certaines heures au travail des mains, à l'Oraiſon & à la lecture, comme font les bons Religieux; que d'eſtre obligez de vaquer à ces ſortes d'Etudes, & que s'ils pouvoient ſans aller contre l'ordre particulier de Dieu & des Supérieurs les quitter abſolument, ils préfereroient le ſort des autres qui ont des heures reglées pour le travail & des exercices de piété, à l'engagement où ils ſe trouvent de donner tout leur tems à ces applications, qui d'ordinaire deſſéchent l'ame, & la rendent preſque incapable des exercices de l'Oraiſon.*

Il n'en faut pas davantage, mes Freres, pour ruïner toutes ces Etudes ſi vaſtes & ſi étenduës qu'on prétend établir, que cette expoſition ſincere du ſentiment de ſaint Auguſtin.

Premierement, il eſt clair par le rapport de ſaint Auguſtin, que les Moines de ſon tems ne s'appliquoient qu'au travail des mains, à l'Oraiſon & à la lecture; & cette lecture n'eſtoit point une Etude, mais une lecture de piété, établie pour ſanctifier les Moines, & non pas pour les rendre ni plus doctes, ni plus habiles, ce qui eſt exprés par ces paroles. Ils aimeroient mieux, pour leur avantage propre, donner certaines heures au travail des mains, à l'Oraiſon & à la lecture, comme font les bons Religieux, que d'eſtre obligez de vacquer à ces ſortes d'Etudes. Cela marque préciſément quelles eſtoient les occupations des Religieux, & que tous leurs

Aug. de opere manuum Monach. n. 37. „ „ „ „ „

exercices ſe réduiſoient, comme nous l'avons dit bien des fois, au travail des mains, à l'Oraiſon & aux lectures de piété, c'eſt-à-dire, de l'Ecriture ſainte, & des Ouvrages des Peres qui parlent au cœur, qui l'inſtruiſent, & qui l'inſpirent.

Secondement, que ces Etudes que nous eſtimons n'eſtre point propres aux Moines & aux Solitaires, ſelon le ſentiment de ſaint Auguſtin, deſſéchent l'ame & la rendent incapable des exercices de l'Oraiſon; c'eſt-à-dire, qu'elles détruiſent dans les Solitaires ce qui eſt de principal, & de plus eſſentiel à leur profeſſion, qu'elles attaquent cet eſprit intérieur qui en fait tout le bonheur, tout le repos, & tout le merite.

Qu'auroient penſé, mes Freres, ces anciens Solitaires, d'une occupation qui deſſéche les ames & les rend incapables de l'Oraiſon; eux qui regardoient comme une fornication de ſe diſtraire de Dieu un moment? Quoy! on s'eſt fait Moine pour s'occuper de Dieu, pour s'attacher & pour s'unir à luy par des engagemens & des liaiſons intimes; & on choiſira des exercices qui en divertiſſent, & qui en ſéparent? C'eſt ce que je ne puis comprendre.

On dit, *que ſi un grand Evêque qui s'appliquoit à des affaires ſi importantes pour l'Egliſe, & pour le troupeau que Dieu luy avoit confié, eſtoit dans ces ſentimens: quels ſont ceux que doivent avoir des Solitaires, qu'un ordre particulier de la Religion diſpenſe de l'engagement commun du travail?* Page 98.

Ces Solitaires, mes Freres, doivent trembler de ſe

Universidad de Deusto
Biblioteca

voir dans un eſtat incertain, oppoſé à ce que leur profeſſion demande d'eux. Ceux qui en ſont diſpenſez par un ordre légitime, ſont bien à plaindre; cependant ils peuvent ſe repoſer ſur l'obéiſſance. Mais pour ceux qui mandient ces emplois, qui les ayment, qui les recherchent, & qui s'y plaiſent; Je ne vois pas de quelle raiſon ils peuvent ſe flatter pour donner un moment de repos à leur conſcience: ni quelle excuſe peuvent trouver les Superieurs, qui les tirent d'un devoir auquel leur profeſſion les oblige, comme on en demeure d'accord, pour juſtifier leur conduite au Jugement de JESUS-CHRIST.

Remarquez, mes Freres, dans cette penſée de ſaint Auguſtin, qu'il y a deux ſortes de lectures. L'une qui ſanctifie, qui eſt celle qui convient aux Moines, & que les Saints ont regardée pour eux comme une obligation principale. L'autre qui altere le cœur, qui le rend aride, qui le remplit d'obſtacles, & d'oppoſitions pour la fin à laquelle ſa profeſſion le deſtine, qui eſt de vivre dans le recueillement, dans la méditation de la loy de Dieu, & dans la Priere. La premiere, eſt celle que je vous ay toûjours conſeillée, comme une occupation néceſſaire aux Moines. Pour la deuxiême, je vous en ay toûjours parlé, & je vous en parle encore, comme d'un exercice qui peut eſtre d'une grande utilité, & d'un grand mérite pour les Eccléſiaſtiques qui y ſont appellez par leur eſtat; mais qui eſt plein de piéges & d'écüeils pour les Solitaires.

On dit, *que Guillaume de ſaint Thierry a écrit, qu'il faut préferer les travaux qui ont plus de rapport aux exercices ſpirituels, tels qu'eſtoit celuy d'écrire des Livres; & que cette occupation eſtoit fort uſitée, & fort en pratique dans le commencement de l'Ordre de Cîteaux, & qu'elle y tenoit lieu de travail manuel.* Page 99.

Il ſemble, mes Freres, qu'on ait envie de réduire le travail des mains établi par la Regle de ſaint Benoiſt, à écrire des Livres, & de faire croire que les Religieux de Cîteaux dans leur premiere Inſtitution, en faiſoient leur occupation ordinaire. Cependant on voit tout le contraire dans les témoignages qui nous reſtent de l'auſtérité qu'ont pratiquée ces grands Solitaires. Et ſi leurs occupations n'euſſent eſté dures, laborieuſes & pénibles, on ne les eût pas traitez comme des gens qui outroient la pénitence, & qui la portoient à des extrémitez inuſitées. Et ſans doute on n'auroit pas eu ſujet de leur reprocher, ni de leur dire, comme nous l'avons déja remarqué: Où a-t-on vû que Dieu prenne plaiſir aux ſouffrances des hommes? *Quandò delectatur Deus cruciatibus noſtris?* « Bern. Ep. 1. n. 4.

C'eſt ce que ſaint Bernard confirme dans la même Lettre qu'il écrit à ſon neveu, lors qu'il y dit: Je ſçay que vous eſtes délicat, & qu'eſtant accoûtumé à une vie douce, vous aurez peine à vous accommoder d'occupations dures & pénibles; mais ſi vous eſtes en peine de ſçavoir comment vous en viendrez à bout; *Surge*, levez-vous, ceignez vos reins, chaſſez la pareſſe, excitez vos forces, remuez les bras & les mains .... & les

» travaux ne manqueront point de rendre aux viandes que
» vous mangerez, l'aſſaiſonnement & le gouſt que l'oiſi-
» veté leur a oſtée. *Surge, præcingere, tolle otium, exere*
Ep. 1. Bern. n. 12. *vires, move brachia, complosas explica manus .... reddet*
quippe sapores rebus exercitium, quos tulit inertia. Ce
qui ne ſe peut entendre que des exercices laborieux.

Il dit à ſes Freres, dans la Préface ſur le Pſeaume *Qui habitat*, qu'il a une compaſſion extrême de leurs ſouf-
» frances, qu'il voudroit bien les ſoulager, mais qu'il craint
» en même tems de diminuer leur récompenſe & leur cou-
» ronne ; qu'il ſçait qu'ils ſont accablez de grands travaux,
» de beaucoup de jeûnes, de longues veilles. *Conſidero*
Præfat. in Pſal. Qui habitat. *labores veſtros, Fratres, ... non ſine magno miſerationis affectu ..... mortificamini tota die, in jejuniis multis, in laboribus frequenter, in vigiliis ſupra modum.*

C'eſt une verité conſtante, que l'on découvre avec évi-
dence dans la Regle de ſaint Benoiſt, lors qu'il dit
» dans le Ch. 40. Qu'on peut augmenter la portion des
» Freres, au cas que la néceſſité, le travail, ou l'excés des
» chaleurs y obligent. *Quod ſi aut loci neceſſitas, vel la-*
Ben. Reg. c. 40. *bor, aut ardor æſtatis amplius popoſcerit.* Et dans le Cha-
pitre ſuivant, lors qu'il ordonne les jeûnes du Mercredy
& du Vendredy depuis la Pentecoſte ; & qu'il y met
» cette condition, Si les travaux de la campagne, ou la
» grande chaleur de l'Eſté n'eſt point une raiſon pour en
» diſpenſer. *Si labores agrorum non habent Monachi, aut*
Ibid. c. 41. *nimietas æſtatis non perturbat.*

C'eſt de quoy on voit un monument digne d'eſtre re-
marqué, dans la vie de ſaint Juniain. Clotaire luy ayant
demandé s'il ne manquoit de rien, & s'il n'avoit rien
» à deſirer de luy ; Il luy répondit qu'il vivoit dans la
Profeſſion

profeſſion Monaſtique, qu'il eſtoit Superieur, qu'il gar- «
doit la Regle de ſaint Benoiſt autant qu'il luy eſtoit poſ- «
ſible ; Mais qu'il ne pouvoit pas l'obſerver dans toute «
ſon intégrité, parce que habitant un lieu trop reſſerré, «
il ne pouvoit travailler comme il y eſtoit obligé par la «
même Regle. Surquoy le Roy luy accorda un champ «
d'une aſſez grande étenduë pour ſuffire au travail de «
ſes Religieux, dans lequel il bâtit un Monaſtere. «

Toutes ces preuves font voir, mes Freres, que le tra-
vail des Religieux qui font profeſſion de la Regle de
ſaint Benoiſt, ne conſiſtoit pas à remuer les doits, com-
me on le prétend ; Mais qu'il eſtoit penible, capable de
laſſer, de fatiguer : & que ceux qui vouloient s'en ac-
quiter avec la fidélité néceſſaire, eſtoient ſouvent per-
cez de ſueurs, pénétrez des humiditez & des froidures,
& brulez par les ardeurs du Soleil. Et pour ce qui eſt d'é-
crire ; c'eſt un travail qu'on ne donnoit qu'aux foibles
& aux infirmes, qui n'eſtoient pas capables de porter
des occupations qui demandoient une ſanté, une for-
ce & une vigueur qu'ils n'avoient pas.

On voudroit bien, *que les Ouvrages que l'on compoſe pour* Page 99. 1
le Public ; & le ſoin que l'on prend pour revoir & pour rendre plus corrects ceux qui ont déja eſté compoſez, en les conférant avec différens Exemplaires, pût tenir lieu des travaux réguliers.

C'eſt une penſée, mes Freres, qui ne peut avoir lieu,
& qu'on ne ſçauroit approuver. Car outre que cette
occupation a ſon plaiſir, ſoit par le commerce qu'on a
avec les gens doctes, ſoit par la réputation qu'elle pro-

duit à ceux qui s'en mêlent, soit par la satisfaction que l'esprit y rencontre : On peut assurer que saint Benoist ne l'a jamais connuë, & qu'elle n'a aucun rapport au travail, auquel il a prétendu engager ses disciples, par la Regle qu'il leur a donnée.

Ainsi il est plus simple & plus juste de dire, que ceux qui y sont destinez par l'ordre de Dieu, qui s'y employent par obéissance avec bénédiction & avec succés, peuvent estre légitimement dispensez du travail des mains. Mais il s'en trouve si peu qui ayent pour cet employ l'érudition, le discernement & les autres qualitez nécessaires, que cela ne fait point de conséquence. Dieu, en un mot, qui est le maître des Regles, en excepte ceux qu'il luy plaist.

Il n'y a rien depuis la page 100. jusqu'à la 110. dont on ne doive convenir, mes Freres. Ce sont des sentimens que nous avons établis dans les Livres de la Vie Monastique, sur les mêmes autoritez qu'on cite, & sur beaucoup d'autres, par lesquelles on prouve quelle estoit l'obligation que les Moines avoient au travail. L'Auteur du livre des Etudes Monastiques témoigne que c'est sa pensée ; il réfute toutes les raisons contraires, il entre dans le détail des objections, & il y répond avec toute la précision possible. Il montre conformément à ce que

Pag.102. » saint Augustin en a écrit ; Que la Clericature n'est point
» un sujet légitime d'en dispenser, non plus que de dire
» qu'on pouvoit travailler dans les commencemens, parce
» que les Monasteres estoient pauvres ; mais qu'à present
» qu'ils sont fondez, & qu'ils ont des revenus, cette obli-
Pag.103. » gation cesse. Que ce n'est pas non plus une raison d'al-
» léguer la longueur des Offices. Qu'il ne sert de rien

encore de dire, que S. Benoist n'a établi le travail que « pour éviter l'oisiveté & la paresse ; & que la lecture peut « suffire ; & tenir lieu du travail, parce qu'il a ordonné l'un « & l'autre, & a voulu que ses Freres s'occupassent de la « lecture & du travail. «

Aprés avoir établi la nécessité du travail des mains par des preuves convaincantes ; aprés avoir répondu aux difficultez qu'ont accoûtumé de proposer ceux qui prétendent que ce n'est plus une occupation qui convienne aux Solitaires : Au lieu d'en tirer cette conséquence, que l'obligation du travail subsiste, & qu'on ne doit pas s'en exempter sans des raisons justes & des causes légitimes : On le réduit à rien en disant ; Que les anciens s'occu- « poient à transcrire des Livres : Qu'on ne peut plus aller « travailler à la campagne à cause de la dissipation ; & « que les Offices estant veritablement plus longs, on ne « peut pas donner au travail des mains le tems prescrit « par la Regle : & que dans la Congrégation de N. on l'a « réduit à une heure chaque jour. «

Je dis, mes Freres, que c'est l'abolir tout à fait. Premierement parce que depuis qu'on imprime les livres, on ne s'avise plus de les transcrire. Secondement, parce que sous le prétexte de ce qu'on ne va plus à la campagne comme autrefois, on fait consister le travail dans des exercices & des occupations régulieres, qui n'en méritent pas le nom, & qui à proprement parler, ne sont que des amusemens. En troisiême lieu, parce que cette heure qu'on prétend y employer, n'est qu'une pure illusion. Les Religieux s'assemblent ; on parle du travail (j'entens dans les Monasteres où cela est encore en usage, qui sont rares ;) on passe un quart d'heure ;

Universidad de Deusto
Biblioteca

on ſe ſépare, & chacun fait ce qu'il veut, & va où il luy plaît. Ainſi cette heure deſtinée pour le travail, ne ſert que d'un monument pour empêcher que la tradition ne s'en efface.

Si on avoit le zele qu'on devroit avoir pour cet exercice, & ſi on eſtoit veritablement touché d'une pratique ſi ſainte & ſi néceſſaire; ne pourroit-on pas en diminuant les heures que la Regle deſtine au travail, à cauſe de la longueur des Offices, en retenir ſuffiſamment pour s'acquiter de cette action de diſcipline? Et quand au lieu de ſix heures preſcrites par la Regle, on y en donneroit trois, ſçavoir une heure & demie le matin, & autant l'aprés-dînée; il en reſteroit encore plus de quatre pour les lectures.

Pag. 105. On dit, *que pluſieurs des ſaints Peres ont crû que les travaux qui ſe font au dehors du Monaſtere, ne conviennent pas tout à fait aux Solitaires, parce qu'ils les expoſent à une trop grande diſſipation, & quelquefois à des commerces avec des Séculiers.*

Je ne puis m'empêcher de remarquer, mes Freres, que la plus grande partie des Moines, ne font point de ſcrupule d'aller à la campagne, & loin des Monaſteres, pour des promenades, d'aller paſſer des tems conſiderables dans les maiſons de leurs proches, & de faire des viſites à leurs amis; les Superieurs leur en donnent la permiſſion contre la diſpoſition de la Regle, & contre l'obligation qu'ils ont de garder une ſolitude exacte: ce qui ne ſe peut faire ſans les expoſer à toutes les tentations qui ſont inévitables dans le commerce du monde,

à entendre, à dire, à voir des choſes dont la mémoire leur doit eſtre interdite, & qui ne tendent pas à moins qu'à affoiblir leur piété, diſons à la détruire, & à éteindre en eux pour jamais l'eſprit de leur vocation.

Si la rencontre des Séculiers ne leur donne nulle peine dans une circonſtance ſi irréguliere, où il n'y va que de leur divertiſſement & de leur plaiſir; elle devroit beaucoup moins leur en faire dans une action de diſcipline & de regularité. Mais à cela voici un remede, auquel il n'y a point de replique, qui eſt, d'occuper les Religieux dans l'enceinte du Monaſtere, aux travaux des jardins, & aux autres ouvrages manuels, que l'on ne fait faire par des artiſans, ou par des gens de journées, qu'avec beaucoup de dépenſes.

On dit encore pour affoiblir cette obligation, *que le travail des mains eſt moins eſtimable, que les exercices de piété.* Pag. 111.

C'eſt de quoy perſonne ne doute, mes Freres. Mais il n'eſt point queſtion d'opter entre le travail & la lecture; puis qu'il y a des tems deſtinez pour l'un & pour l'autre. La Priere eſt préferable au ſommeil; cependant il y a des heures pour dormir & pour prier.

Le fait de ſaint Jean Chryſoſtôme ne prouve rien. Il parle à un homme qui quittoit la lecture pour s'occuper uniquement du ſoin de ſon jardin; c'eſt une conduite répréhenſible. Il eſt aiſé d'éviter cet inconvénient, en partageant ſes heures, comme nous venons de le marquer. *Ibid.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

CHAPITRE XV.

Pag. 112. *Tradition des Etudes dans les Monaſteres d'Orient.*

ON ſuppoſe, mes Freres, dans ce Chapitre, qu'on a prouvé que l'Etude des ſciences a eſté établie de tout tems dans les Monaſteres; & que cet exercice a commencé dans les Monaſteres d'Orient. Cependant nous vous avons fait voir tout le contraire. Nous vous avons montré par des preuves convaincantes, que cette occupation n'a point eſté en uſage parmi les Moines Orientaux. Et ſans répéter tout ce que nous vous en avons dit, pour ſçavoir ce que les anciens Moines ont penſé des Etudes, il faut en juger par les Regles qu'ils nous ont laiſſées, qui ſont des expreſſions, des marques, & des déclarations de leur ſentiment. Et comme entre toutes ces Regles il n'y en a pas une ſeule qui parle de l'Etude, ni d'où on puiſſe inferer que ce fût un des emplois des Moines qui les obſervoient; On peut dire ſans crainte de ſe tromper, qu'ils ne l'ont point connuë: & que s'il y en a quelqu'un qui ſe ſoit rendu recommandable par la ſcience, ce n'a eſté que par une conduite extraordinaire, qu'il s'eſt ſéparé en cela des voies communes, ou par un mouvement de l'eſprit de Dieu, ou en ſuivant le ſien particulier. Et c'eſt ce qu'on a pû remarquer par les ſuites, & par les conſéquences, je veux dire par le bien, ou par le mal que cette diſtinction a cauſé dans l'Egliſe. Car comme il y a eu des Solitaires qui l'ont édifiée par leur doctrine; il y en a eu auſſi un grand

nombre qui l'ont remplie de confuſion & de ſcandale par leur ſcience.

Ainſi, mes Freres, les exemples qu'on rapporte dans les 114. 115. 116. & 117. pages ne prouvent rien, ſinon qu'il y a eu quelques Moines habiles, qui ont paru avec bénédiction dans l'Egliſe, comme ſaint Lucien Moine & Martyr, dont on parle. Mais que pour un qu'on a mis ſur le Chandelier, il y en a dix mille qui ont eſté cachez ſous le boiſſeau, c'eſt à dire, qui ont eſté renfermez dans leurs Cloiſtres, comme dans le ſein de Dieu, où ils ont puiſé dans le ſilence & le repos, la ſeule ſcience qui convient à des Solitaires, qui eſt celle qui leur apprend à connoiſtre JESUS-CHRIST crucifié, à l'imiter & à le ſuivre. C'eſt de cette multitude innombrable d'hommes divins, qu'il faut juger de l'eſtat & des devoirs des Solitaires; & non pas d'un petit nombre qu'il a plû à Dieu de choiſir & d'en ſéparer, comme il a fait dans tous les tems, quoi-qu'il le faſſe aujourd'huy plus rarement, qu'il ne faiſoit pas dans les premiers âges de l'Egliſe.

Le premier exemple qu'on rapporte, c'eſt celuy de Pag. 112. ſaint Lucien. Il n'avoit aucune ſcience quand il quitta le monde. Il paſſa quelque tems dans la ſolitude. Il demeura à Edeſſe en Méſopotamie, où Macaire luy expliqua avec ſoin les divines Ecritures; & il y fit tant de progrés, qu'on l'établit Prêtre dans l'Egliſe d'Antioche. Il enſeigna les Lettres Saintes; c'eſtoit là toute ſa ſcience. Cet exemple ne fait que confirmer noſtre ſentiment; car nous avons toûjours crû, que de lire & de méditer l'Ecriture ſainte, ce devoit eſtre la principale occupation des Solitaires

Universidad de Deusto
Biblioteca

Le deuxiême, c'eſt de ſaint Sérapion. On ne peut pas douter qu'il n'euſt beaucoup de littérature, puiſqu'on l'a nommé Scholaſtique ; c'eſt le nom que l'on donnoit à ceux qui ſe diſtinguoient par les Lettres. Il y a grande apparence qu'il les avoit appriſes, avant que de ſe retirer dans la ſolitude.

On parle enſuite de Flavien & de Diodore, Moines d'Antioche, qui furent élevez l'un & l'autre à l'Epiſcopat. Le dernier avoit étudié à Athenes, & y avoit appris les ſciences humaines.

Pag. 114. Saint Pacôme vient dans ſon rang. Il ne faut pas s'étonner s'il voulut avoir la connoiſſance de la langue Grecque ; il y fut contraint, parce que recevant des gens de tous pays & de toutes nations, des Grecs comme d'autres peuples, il falloit qu'il ſe rendît intelligible, & qu'il les entendît pour les conduire.

Ibid. On voit par ce qu'on rapporte d'Ammonius, qu'il fut fait Evêque ; & que le maiſtre qu'on luy donna dans Tabenne pour l'inſtruire, ne s'appliqua qu'à apprendre les ſaintes Lettres, & à le rendre habile dans l'intelligence de l'Ecriture. Cet exemple eſt contraire au deſſein de l'Auteur.

Ibid. Orſiéſe diſciple de ſaint Pacôme n'avoit que cette connoiſſance, dans laquelle il s'eſtoit rendu parfaitement ſçavant, comme il paroiſt par ce qu'on voit encore de luy dans le Code des Regles. Mais tout cela confirme noſtre penſée au lieu de l'attaquer ; car il n'y a rien qui regarde l'Etude de ces ſciences, auſquelles on veut, à quelque prix que ce ſoit, que les Solitaires s'appliquent.

Saint Baſile & ſaint Grégoire de Nazianze n'ont point eſté Moines, quoiqu'ils ſe ſoient retirez dans la ſolitude ; ainſi

ainſi ce ſont des exemples qui ne regardent point la queſtion. On remarque que ſaint Baſile ne vouloit point qu'on ſe ſervît pour l'éducation des jeunes gens, de fables ou de contes profanes, mais de termes tirez de l'Ecriture & de l'Hiſtoire ſainte. On dit qu'il s'appliquoit à l'Etude de l'Ecriture, à compoſer des Ouvrages pour l'Egliſe, & pour ſes Diſciples. Il n'y a rien en tout cela qui ne nous ſoit favorable ; puiſqu'il paroiſt que toute ſon Etude eſtoit de l'Ecriture.

On veut tirer avantage de ce qu'il ordonne qu'on ſépare les jeunes gens des hommes parfaits ; & on dit que c'eſt afin que ceux-cy ne ſoient pas inquiétez par le bruit qu'il eſt beſoin de faire pour inſtruire les autres dans les ſciences. Il y a ſimplement dans le texte de ſaint Baſile, *qu'on mettra les jeunes gens à part ;* & cela afin que le bruit qu'on ne peut éviter quand on inſtruit de jeunes gens, ne trouble le repos des Religieux. En tout cela il n'y a pas un mot de ſcience ; & il n'eſt parlé que de ſimples inſtructions que l'on donnoit à la jeuneſſe, pour leur apprendre les principes de la Religion, ou les premiers élémens des Lettres, ce qui ſe voit clairement par l'expreſſion dont ſaint Baſile ſe ſert ; voicy ſes termes : ἐν τῇ μελέτῃ τῶν διδαγμάτων ἀναγκαία ὕυση τοῖς νέοις.

On dit, *que les Solitaires d'Egypte ſouffrirent perſécution ſous l'Empereur Valens, pour ſoutenir la verité contre les Ariens ; & que ſaint Jean Chryſoſtôme, & quantité d'autres ont eſté ſçavans.* Page 115.

C'eſt une réſiſtance, mes Freres, qui ne demande que de la foy, & pourveu que la foy ſoit ferme & animée ;

Universidad de Deusto
Biblioteca

elle vaut incomparablement mieux que tous les raiſonnemens, & que toutes les ſciences. On a vû des Tyrans vaincus & deſarmez par ces trois paroles, *Je ſuis Chrétien*, & rien davantage : Et il y a eu peu de Martyrs qui ayent deffendu la Foy par de grands diſcours. C'eſt ce que nous avons fait voir par les exemples de ſaint Macaire d'Egypte, de ſaint Macaire d'Aléxandrie & de ſaint Théodoſe ; & ce qu'il eſt aiſé de prouver par quantité d'autres.

Saint Jean Chryſoſtôme que l'on cite, n'a point eſté Moine, non plus que ſaint Grégoire de Nazianze & ſaint
Pag. 115. Baſile. Pallade rapporte qu'il paſſa deux années ſans dormir, qu'il apprit par cœur le Nouveau Teſtament ; qu'il écrivit l'Apologie de la vie Monaſtique, & le livre de la Componction à Demetrius : Il n'y a rien en cela qui ne ſoit digne d'un Solitaire, ou d'un homme qui en mene la vie. Ce ſont des Etudes qui conviennent aux Moines ; & on n'y remarque rien qui ſe reſſente de la vanité de cette ſcience, que nous eſtimons qui leur doit eſtre interdite.

Pag. 116. Saint Epiphane eſtoit un homme extraordinaire, qui ne fait point de conſéquence.

Pour ce qui regarde les Solitaires de Nitrie, il n'y a perſonne qui ne ſçache, que les opinions d'Origene
Ibid. eſtoient devenuës publiques ; que ſes ſectateurs avoient pris ſoin de les répandre dans tout le Deſert. Son nom eſtoit dans la bouche de tout le monde, des Doctes, des Ignorans, des Laïques, des Moines ; & entre tous les Solitaires, il n'en falloit qu'un pour donner le mouvement à tous les autres. Auſſi l'on peut dire que leur zele en cette occaſion fut ſi emporté & ſi ardent, qu'ils ne

garderent rien moins que la moderation, à laquelle des gens de leur profeſſion eſtoient obligez.

Touchant les erreurs d'Origene, je vous diray mes Page 117.
Freres, que tout le monde ſçait quel a eſté l'entêtement des Solitaires : C'eſtoit une eſpece de tentation à laquelle une grande partie a ſuccombé. Il ne faut point douter, qu'ils euſſent beaucoup mieux fait de laiſſer aux Evêques la diſcuſſion d'une affaire qui ne regardoit point les Moines. Il n'y a perſonne qui ne ſçache, qu'ils ne ſont point établis dans l'Egliſe pour décider des Dogmes ; mais pour ſe ſoumettre à ceux à qui Dieu a donné l'autorité d'en connoître, & d'en juger. En un mot tout ce qui s'eſt paſſé ſur ce ſujet, eſt une conduite irréguliere, pleine de confuſion, dont on ne peut tirer de conſéquence.

On loüe ſaint Iſidore l'Hoſpitalier, de ce qu'il eſtoit devenu trés-intelligent dans la ſcience de l'Ecriture. On parle de même ſorte d'Ammonius ; c'eſt-à-dire, que l'un & l'autre eſtoit trés-verſé dans une connoiſſance, qui doit eſtre familiere à des Moines.

L'exemple de Pallade ne méritoit pas d'eſtre cité. *Ibid.*
C'eſtoit un Moine inquiet, qui changeoit ſouvent de lieu & de demeure. Il connut ſaint Macaire ; mais il ne profita pas de ſes avis. Il ſe lia avec Evagre du Pont, il ſoûtint comme luy les erreurs d'Origene, & adhéra à celles de Pélage. L'Hiſtoire Lauſiaque qu'il a écrite, n'eſt pas un grand témoignage de ſon érudition : Il ne fait que rapporter les choſes qu'on luy avoit dites, ou qu'il avoit vuës. Evagre du Pont eſtoit un Moine à peu prés d'un ſemblable caractere : au moins on le peut juger ainſi par l'Ouvrage qu'on luy attribuë. En tout cas s'il a eu quel-

que ſcience, il en a fait un méchant uſage, puiſqu'il a eſté le deffenſeur des erreurs d'Origene.

Ibid. On cite ſaint Ephrem; mais je ne ſçay pas pourquoy. Car il ne paroît rien par les Ouvrages que nous avons de luy, ſinon qu'il eſtoit éminent dans la ſcience des Saints, dans la connoiſſance des divines Ecritures, recommandable par la pureté de ſes mœurs, & par la ſainteté de ſa vie. Il n'y a pas lieu de s'étonner, ſi on liſoit dans l'Egliſe les Ouvrages d'un Solitaire d'une lumiere éclatante, & d'une piété conſommée. On écrit de luy, que quoiqu'il n'eût pas eu l'Etude des Lettres humaines, il poſſedoit tellement les Lettres divines, & l'intelligence des ſaintes Ecritures, qu'il y trouvoit par l'aſſiſtance qu'il recevoit de l'Eſprit de Dieu, de quoy confondre la ſcience des Sçavans du monde, & réfuter les vaines ſubtilitez des Hérétiques. Tout cela marque qu'il ſçavoit parfaitement ce qu'un Moine doit ſçavoir; & qu'il avoit eu ſoin de borner ſes connoiſſances dans ce qui regarde les devoirs de ſon eſtat.

Pag. 118. On parle enſuite de trois grands Evêques, ſçavoir de ſaint Porphire Evêque de Gaze, de ſaint Pierre Evêque de Sébaſte, & de ſaint Aſcole de Theſſalonique.

Si le premier avoit des lettres, il les avoit acquiſes dans le monde, qu'il ne quitta qu'à l'âge de vingt-cinq ans. Avant que d'eſtre Evêque, il paſſa ſa vie dans le Deſert de Scéthé, & dans une grotte auprés du Jourdain. Il fut établi Evêque; & tout ce qu'il fit de plus grand pour le ſervice de l'Egliſe, & pour la converſion des Idolâtres, ce fut par ſa perſévérance dans ſon devoir, & par la ſainteté de ſa vie.

Pour S. Pierre de Sébaſte, il ſe peut dire qu'il n'avoit

nulle connoiſſance des Lettres humaines. Sainte Macrine ſa ſœur qui luy ſervit de mere & de guide, empêcha qu'il ne s'y appliquât, de crainte qu'elles ne corrompiſſent ſon innocence, & qu'elles ne rempliſſent ſon cœur de diſpoſitions contraires à celles que doit avoir un homme deſtiné à une piété éminente : Ce qui eſtoit arrivé à ſaint Baſile, comme elle le remarque, qui s'eſtoit tellement élevé de ſes connoiſſances, qu'il mépriſoit les dignitez, les charges, & s'eſtimoit ſuperieur à ceux qui les exerçoient. Cependant ſaint Pierre de Sébaſte parut dans le Concile de Conſtantinople avec éclat, ſa vertu l'y fit reſpecter; & quoy qu'il n'eût point d'érudition, ſes Freres le conſultoient : Et ſaint Grégoire de Nyſſe ne voulut point faire paroître un Ouvrage qu'il avoit compoſé pour réfuter quelques Hérétiques, & ſoûtenir tout enſemble la réputation de ſon frere, que l'on avoit injuſtement attaquée, qu'aprés qu'il l'eut examiné, & qu'il luy eût conſeillé de le rendre public. Ce qui fait bien voir, que pour eſtre un grand Evêque dans ces tems-là, il ſuffiſoit d'eſtre intelligent dans les ſaintes Ecritures, & de joindre à la lumiere naturelle une ſainteté conſommée.

Saint Aſcole ſans doute n'avoit pas plus d'érudition que ſaint Pierre de Sébaſte. Saint Ambroiſe a fait ſon éloge en deux de ſes lettres, l'une à l'Egliſe de Theſſalonique, & l'autre à ſaint Anyce. Et quoi-qu'il parle de ce ſaint Homme de tout le ſentiment de ſon cœur, qu'il n'oublie rien de ce qui pouvoit rendre ſa mémoire recommandable, & qu'il mette toutes les qualitez différentes qu'il avoit receuës de Dieu dans leur veritable jour; il ne dit rien ni de ſa doctrine, ni de ſa ſcience.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 119. On dit, *qu'il ſuffiroit de nommer ſaint Jérôme tout ſeul, pour prouver que les Moines peuvent Etudier.*

Il n'eſt pas queſtion, mes Freres, de ſçavoir ſi les Moines peuvent Etudier. Car on ne doute point qu'il n'y en ait eu qui ſe ſoient addonnez aux ſciences, & qu'ils ne puiſſent encore s'y appliquer : Mais la difficulté eſt de ſçavoir, ſi l'Etude des ſciences eſt une occupation qui leur ſoit propre, & qui convienne à leur eſtat. L'exemple de ſaint Jérôme ne prouve rien. C'eſt un Docteur de l'Egliſe, qui s'eſt retiré dans la Solitude ſans eſtre Moine, ſelon le ſentiment de pluſieurs ; qui y a Etudié les Lettres Saintes, Dieu voulant ſe ſervir de luy pour éclairer, & pour inſtruire l'Egliſe par la grandeur de ſa doctrine. On doit remarquer qu'il avoit fait de profondes Etudes avant que de quitter le monde ; & que la lecture de l'Ecriture fut ſon unique occupation dans le Déſert.

Pag. 119. On dit comme deux objections conſiderables, *que ſaint Jérôme met l'Art de copier des Livres, entre les travaux des Solitaires ; & que ſon exemple eſt plus fort que ſes paroles.*

La premiere objection, mes Freres, ne conclud rien, puiſqu'on ne voit rien davantage, que des gens ignorans tranſcrire les Ouvrages des perſonnes ſçavantes ; Qu'il ſuffit pour cela d'écrire d'une maniere correcte, d'avoir la main bonne & juſte, pour eſtre employé à ces ſortes de travaux. Et puis, ne ſçait-on pas que la pluſpart des

Imprimeurs impriment tous les jours des Livres Latins, Grecs, Hébreux, Arabes, quoy qu'ils ſoient dans une ignorance groſſiere de toutes ces Langues ?

La ſeconde n'eſt pas plus juſte. Car qui voudroit juger ce que penſoit ſaint Bernard de la néceſſité de la retraite des Moines, par ſa conduite ; Il n'y a perſonne qui ne diſe qu'ils ſont deſtinez pour vivre dans le commerce, & non pas dans la ſéparation des hommes. Cependant on ſçait par ce qu'il en a écrit, qu'il eſtoit dans des ſentimens & dans des maximes toutes contraires. Il en eſt de même de ſaint Jerôme, par rapport à la ſcience.

On ſe ſert *des Homelies de Neſtorius, des Ouvrages de Caſſien, des Ecrits de ſaint Iſidore de Damiette, & de ſaint Nil, pour prouver qu'on peut Etudier.* Pag. 120.

Ce qu'on dit des Homelies de Neſtorius, mes Freres, ne prouve rien. Falloit-il que les Solitaires fuſſent doctes, pour ſçavoir que ce fût un blaſphême énorme de croire & de dire, que la ſainte Vierge n'eſtoit pas Mere de Dieu ? Et au contraire il eût fallu que le Deſert eût eſté dans une ignorance bien groſſiere, & condamnable, pour ne ſe pas ſoûlever contre une impoſture ſi évidente.

Pour Caſſien, je vous renvoye à ce que j'en ay déja dit. *Ibid.*

Saint Iſidore & ſaint Nil ſont des Moines, qui ont marché par des voyes particulieres. Le dernier n'a parlé que de matieres Aſcétiques, & s'eſt contenu dans les bornes de ſon eſtat. Il exhorte à la lecture du Nouveau Teſtament, des Actes des Martyrs, des paroles des

Universidad de Deusto
Biblioteca

anciens Solitaires : C'eſt à quoy je vous porte tous les jours. Mais qu'eſt ce que cela a de commun avec des Etudes ſi vaſtes qu'on nous propoſe ?

Pag. 121. On parle *de Marc, Solitaire, Diſciple de ſaint Jean Chryſoſtôme.*

Je n'ay vû de luy, mes Freres, que des Traitez Aſcétiques ; & peut-eſtre qu'il n'eſt point l'Auteur de ceux qu'on luy attribuë ſur une autre matiere.

Page 122. On dit, *que pour ne pas entrer dans un plus grand détail, il ſuffit que la plus grande partie des Prélats d'Orient de ce tems-là faiſoient profeſſion de la vie Monaſtique.*

Il eſt vray, mes Freres, que dans l'Orient on a tiré quantité de Solitaires pour les élever à l'Epiſcopat : mais il eſt vray auſſi que toute leur ſcience ſe renfermoit dans les Livres des divines Ecritures : Ils les étudioient & en pénétroient les myſteres ; ils ſe rempliſſoient des veritez ſaintes qu'elles contiennent, & y joignant les Traditions de leur tems, ils n'avoient point d'autres armes pour oppoſer aux ennemis de la foy. Et c'eſt par la parole de Dieu jointe à la ſainteté de leur vie, qu'ils ont converty les pecheurs, terraſſé les hérétiques, & abattu toutes les puiſſances de l'enfer.

C'eſt de quoy, mes Freres, nous avons des témoignages convaincans dans la vie de S. Théodoſe le Cénobiarque : Ce grand Solitaire qui avoit mépriſé les Lettres humaines, qui avoit rejetté les connoiſſances des Orateurs & des Philoſophes, comme eſtant indignes de ceux qui

Vit. ipſius.

qui n'ont point d'autre deſſein que celuy de ſe donner à JESUS-CHRIST, qui faiſoit ſa nourriture & ſes délices de la lecture des ſaints Livres, parut dans l'Orient avec tant d'éclat, & s'y aquît tant de réputation, qu'aprés y avoir aſſemblé un grand nombre de Solitaires qui ſe rangerent ſous ſa conduite, il fut établi avec ſaint Sabas, Superieur général des Monaſteres de la Paleſtine. Mais ce qui merite d'eſtre remarqué, c'eſt qu'il inſtruiſit, qu'il forma des Diſciples, qui furent jugez dignes d'eſtre Evêques, & de remplir les premieres places de l'Egliſe.

Mais quelle ſcience avoient ces hommes qu'on choiſiſſoit pour un eſtat ſi éminent, ſinon celle qu'ils avoient appriſe de leur Pere & de leur Maiſtre ? Et quelle ſcience avoit-il luy-même, ſinon celle qui forme les Saints ? Je veux dire l'Ecriture ſainte, qui eſtoit le veritable tréſor, où il puiſoit toute ſa force, ſa lumiere & ſa conduite.

Saint Alexandre le Charbonnier, qui fut élevé à l'Epiſcopat, & qui ayant renoncé à tout ce qu'il pouvoit avoir de ſciences, s'eſtoit caché aux yeux des hommes ſous une profeſſion vile & mépriſable, n'avoit pas acquis une grande doctrine pendant ſa retraite. Aſpebêti qui fut fait Eveſque des Sarazins, n'avoit nulle ſcience.

Baron. an. 233.

Vit. S. Euth.

Parthéne Evêque de Lampſace, eſtoit fils d'un Pere qui eſtoit Diacre ; & qui l'ayant empêché d'étudier les Lettres humaines, l'appliqua à l'Etude des ſaints Livres, dont il apprit une grande partie par cœur.

Niceph. lib. 8. c. 42.

Croyez donc, mes Freres, que s'eſt s'abuſer, que de s'imaginer, que quand on parle d'un Evêque de ces premiers tems, on parle d'un homme rempli de toutes ſortes de ſciences ; puiſqu'en poſſedant les divines Ecritures,

Universidad de Deusto
Biblioteca

ils avoient toute celle qui leur eſtoit néceſſaire : & que rien ne leur manquoit quand ils avoient le don de les annoncer, de s'en ſervir, de les appliquer ; & que cette connoiſſance eſtoit fondée ſur leur ſainteté, comme ſur la fermeté de la pierre.

Ce grand Solitaire, je veux dire ſaint Théodoſe, ſoutint la foy Catholique contre l'impiété d'Eutyches. Il réſiſta à l'Empereur avec une fermeté Apoſtolique, qui avoit employé toutes ſortes de moyens & d'artifices, pour l'attirer dans ſon parti. Il prononça anathême au milieu du peuple dans l'Egliſe de Jéruſalem, contre tous ceux qui ne rendroient pas le même reſpect & la même révérence aux quatre Conciles Oecuméniques, qu'aux quatre Evangiles : Il attira tout le Deſert dans ſon ſentiment. Cependant cet homme ſi puiſſant en actions & en paroles, n'eut jamais d'autre ſcience, que celle que luy avoit donnée la lecture des ſaints Livres. *In Vit.*

Saint Macaire d'Egypte qui n'avoit nulle Etude, fut établi Preſtre de Scéthé. Il avoit gardé les vaches dans ſa jeuneſſe ; & il n'avoit aucune connoiſſance, que celle de la ſainte Ecriture. Il ſoûtint la Foy avec une conſtance invincible, comme l'Hiſtoire le rapporte, non point par ſa doctrine, mais par la ſainteté de ſa vie, & par l'efficace de ſes prieres.

Saint Macédone fut ordonné Preſtre par ſaint Flavien, qui le deſtinoit non ſeulement pour le Deſert, mais pour ſervir l'Egliſe dans Antioche. Cependant on ne peut pas dire qu'il eût aucune érudition ; puiſqu'aprés avoir eſté ordonné Preſtre malgré luy, il craignoit qu'on luy imposât les mains une ſeconde fois. Ainſi on peut aſſurer que c'eſt une conſéquence qui n'eſt point juſte de dire :

On choiſiſſoit les Solitaires pour eſtre Preſtres & Evêques ; Donc ils eſtoient des hommes d'une grande érudition.

On dit, *que ſaint Nil Solitaire en Calabre, avoit des Conférences particulieres de l'Ecriture ſainte, avec un Religieux vertueux & ſçavant ; & que l'Abbé de ce Monaſtere eſtoit fort appliqué à la lecture de ſaint Grégoire de Nazianze, & S. Nil auſſi à ſon exemple.* Pag. 123. & 124.

Ce ſont des exemples, mes Freres, qui au lieu d'attaquer nos ſentimens, les confirment. Car nous ne diſons rien d'avantage, ſinon que l'Ecriture ſainte doit eſtre le ſujet de la lecture, de la méditation & des entretiens des Solitaires.

Pour ce qui eſt de la lecture, que ſaint Nil faiſoit de ſaint Grégoire de Nazianze, il ne faut pas s'eſtonner qu'un Moine s'applique à lire les Ecrits d'un Docteur de l'Egliſe, qui a aimé la profeſſion Monaſtique, qui en parle par tout avec avantage & avec éloges.

Tout cet article, où il eſt parlé de ſaint Nil dans la page 124. & tout ce détail ſi particulier des occupations, & des exercices qui compoſoient les journées, ne fait rien à la queſtion preſente.

On parle encore dans ce même endroit, de l'application qu'on avoit à copier des Livres, comme voulant inferer de là, que les Solitaires étudioient les ſciences : C'eſt à quoy j'ay déja répondu.

J'ajoûte ſeulement, que cette occupation ne fait que confirmer noſtre ſentiment ; puiſqu'il paroiſt par l'Oraiſon que les Moines récitoient avant que de s'y appliquer, qu'ils ne tranſcrivoient que les Livres divins & l'Ecriture

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſainte. La voici toute entiere, comme elle a eſté rapportée par le R. P. Dom Luc d'Acheri de la Congrégation de ſaint Maur, dans ſes Notes ſur les Oeuvres de l'Abbé Guibert. *Benedicere digneris, Domine, hoc Scriptorium famulorum tuorum, & omnes inhabitantes in eo; Ut quicquid divinarum Scripturarum ab eis Lectum vel Scriptum fuerit, ſenſu capiant, opere percipiant; per Dominum noſtrum, &c.* Le mot *Lectum* eſt pour le Moine qui liſoit, ou qui dictoit; & *Scriptum* pour ceux qui écrivoient.

Pag. 124. On dit encore pour prouver les Etudes, *que Proclus choiſit un Religieux fort verſé dans les belles Lettres, pour gouverner les Solitaires en ſa place.*

La connoiſſance des lettres hnmaines n'eſt pas un obſtacle à la profeſſion Monaſtique, ni à la Superiorité. Ce Religieux choiſi par Proclus pouvoit les avoir acquiſes, avant que d'eſtre Solitaire. On peut aſſurer qu'elles ne luy ont pas eſté d'un grand uſage pour ſa propre ſanctification, non plus que pour celle de ſes Freres. C'eſt un exemple qui ne fait point de regle.

Enfin, mes Freres, aprés avoir répondu en détail à toutes les difficultez que l'on propoſe, ou plûtoſt aux raiſons dont on ſe ſert pour établir dans les Monaſteres d'Orient la néceſſité des Etudes; Je vous diray, comme je vous l'ay déja dit, que s'il y a rien, par où l'on puiſſe connoître avec certitude ce qu'il faut penſer ſur ce ſujet, c'eſt par les Regles anciennes, & par ce qu'en ont écrit ceux qui ont fait l'Hiſtoire de la vie des Solitaires d'Orient, qui ont parlé des exercices, des pratiques

différentes qui formoient & l'eſtat, & la profeſſion des premiers Solitaires.

Pour ce qui eſt des Regles, il n'y en a pas une ſeule qui parle de ſcience, ni même dont on puiſſe inferer que les Moines s'y ſoient appliquez. On y voit veritablement l'obligation de la lecture; mais elle n'eſtoit que de l'Ecriture ſainte. C'eſt ce que l'on peut aiſément prouver par la ſeule inſpection des Regles Orientales, comme nous le montrerons dans la ſuite. Les Solitaires s'occupoient principalement du nouveau Teſtament & des Pſeaumes; c'eſtoit là où ils trouvoient la lumiere, la connoiſſance & la ſainteté : Dieu ſe communiquoit à eux par le canal de ſes divines Ecritures; & ces ames humbles & innocentes, éloignées de tout faſte, de toute gloire humaine, & de toute envie de ſe diſtinguer & de paroiſtre, ſe contenoient dans les limites de leur profeſſion, & s'abſtenoient de tout ce qui ne convenoit pas à la ſainteté de leur eſtat.

Pour ſçavoir ſi ce que je dis touchant ces Regles anciennes, eſt vray, ou ne l'eſt pas; il n'y a rien de plus facile : Ce ſont des faits; il n'y a qu'à les lire : elles ſont entre les mains de tout le monde.

Saint Antoine ordonne à ſes Freres, de paſſer les jours « & les nuits dans la douleur de leurs péchez, *Contriſtare* « Reg. art. 25. *noctù diúque pro peccato tuo :* D'allumer & d'entretenir « leurs lampes de l'eau de leurs larmes; de prier ſans ceſſe, « & de partager les journées entre le Travail des mains, la « Méditation des Pſeaumes, & la Priere. *Accende lampadem tuam oleo oculorum tuorum, nempe lacrymis.... ſollicitus eſto de tribus his-ce rebus perpetuò, nimirùm de Opere manuum tuarum, de Meditatione tuorum Pſalmorum, & de Oratione tuâ.*

» Saint Isaïe avoit le même esprit, lors qu'il a dit à ses
» Freres, de se faire violence, & de s'exciter à répandre
Reg. art. 14. » des larmes dans la Priere : *Coge te ipsum ad fletum in ora-*
» *tionibus*. Et dans un autre endroit. Soyez incessamment
Art. 16. » dans la tristesse, *perpetuò tristis esto*. Et pour toute le-
C.11.13.17. cture, il ne leur ordonne que celle des Pseaumes.

C. 13. Dans la Regle des saints Peres, Sérapion, des deux Macaires & de Paphnuce, il n'y est permis de parler dans les Conférences que de l'Ecriture Sainte, ce qui marque que c'estoit là toute leur lecture.

C. 6. Dans une autre Regle des saints Peres aux Moines, il y est expressément porté : Quand les Freres se trouveront à la lecture, ils garderont le silence, & auront une attention particuliere pour entendre les saintes Ecritures.

C. 5. On lit dans une troisiême Regle adressée aux Moines;
» Que les Freres s'appliqueront à la lecture depuis le matin
» jusqu'à la seconde heure ; & il n'y est point parlé d'E-
» tude.

C. 15. Dans la Regle de saint Macaire, on y voit que les Freres pendant le tems de la lecture, demeureront dans le silence ; & qu'ils écouteront avec attention les saintes Ecritures.

Epi. Mac. ad Mon. » Vous lisez dans une Lettre de saint Macaire, qu'un
» Moine qui ne possede rien des choses de ce monde, doit
» aprés un travail modéré, s'appliquer à la Priere & à la
» Lecture.

C. 28. 38. 122. 140. C. 49. & 139. 60. Saint Pacôme dans toute sa Regle n'ordonne point d'autre lecture, que l'Ecriture sainte.

C. 51. Saint Orsiése, ne parle que de l'Etude des saints Livres.

C. 27. La Regle Orientale n'ordonne que l'Oraison Dominicale, & quelques Pseaumes ; & ne parle point d'Etude.

Et pour passer dans l'Occident, la Regle de saint Paul C. 15.
& de saint Estienne ne dit pas un mot de l'Etude.

Saint Ferréole recommande les divines Ecritures. C. 19.

Saint Isidore permet à ses Freres de conferer de quel- C. 7.
ques questions des divines Ecritures.

La Regle des Solitaires exhorte à la lecture des divi- C. 38.
nes Ecritures, & deffend expressément, comme on l'a déja remarqué, celles des Livres des Payens, de crainte que le plaisir & le goût que l'on prendroit à lire les Fables & les fictions des Poëtes, n'excitent les passions.

Saint Benoist ne peut pas s'expliquer plus clairement Reg. c. 73.
sur ce sujet ; puisqu'il détermine en détail les Lectures dont il veut que ses Disciples s'occupent, qui ne sont que de l'Ecriture Sainte, des Vies, des Conférences, des Solitaires, des Ascétiques de S. Basile, des Traitez des saints Peres sur l'Ecriture. Mais cela est si éloigné de toute Etude profane, que l'on peut asseurer qu'il ne l'a jamais ni approuvée, ni connuë.

Les Regles de saint Colomban, de saint Estienne de Grand-mont, de Val-ombreuse, des Chartreux, de saint Victor, de Cîteaux, des Celestins conviennent avec celle de ce grand Saint. Voilà pour ce qui regarde le sentiment des Fondateurs.

Pour celuy des autres Saints, mes Freres, je vous renvoye à ce que nous en rapportons sur le Chapitre onziême, à l'occasion de l'Etude des belles Lettres. Vous y voyez de quelle maniere saint Basile, saint Jérôme, saint Isidore, de Damiette, Cassien, saint Augustin, saint Nil se sont expliquez ; & comme quoy ils ont esté éloignez de croire que l'Etude des Lettres profanes, convint à des Solitaires. Ainsi le moyen de n'estre pas per-

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſuadé que cette opinion a tout ce qui peut la décréditer, & empeſcher qu'on ne luy donne aucune créance.

L'exemple de ſaint Pacôme, ſur lequel on fait fort, comme ſi ce Saint Solitaire eût fait dans l'Egliſe un perſonnage principal, & qu'il eût eſté chargé des premieres fonctions, ne prouve rien de ce qu'on prétend; puiſque ce grand employ ne conſiſtoit, qu'à apprendre les élémens de la Religion Chrêtienne à des Idolâtres, ou à quelques Habitans d'un Village voiſin de ſon Monaſtere, qui vivoient dans une ignorance groſſiere des veritez, ſans la connoiſſance deſquelles ils ne pouvoient ſe ſauver. Cela s'appelle, qu'il leur faiſoit des Catéchiſmes, & qu'il leur donnoit quelques Inſtructions de piété.

Roſweid. de vit. Patr. p. 125. Saint Théodore ſon diſciple, que les Grecs ont appellé *le Sanctifié*, ſe retira du monde avant que de s'engager dans Tabéne parmi ces ſolitaires, dont la coûtume eſtoit de conferer tous les ſoirs des divines Ecritures.

Pour ceux qui ont parlé de la condition & de l'eſtat des Solitaires, il n'y en a pas un ſeul, qui ait mis l'Etude entre les exercices réguliers, dont ils doivent s'occuper.

Saint Baſile marquant à ſaint Grégoire de Nazianze quelles eſtoient les occupations des Solitaires, ne luy parle que de la Priere, du travail des mains, de la méditation des divines Ecritures; & ne dit pas un mot de l'Etude. Le même Saint dans un Traité qui a pour titre, *De Inſtitutione Monachorum*, où il s'applique particuliement à former un Solitaire, & à luy preſcrire les Regles ſelon leſquelles il doit ſe conduire, ne luy parle que de la lecture de l'Ecriture ſainte, de la Priere, du travail, & des

des ſervices qu'il eſt obligé de rendre à ſes Freres. Il veut qu'il ſe plaiſe à entendre les diſcours de piété; qu'il ait de l'horreur de tous les entretiens, qui ont pour ſujet & pour matiere les choſes du monde: De ſcience, on n'y en lit pas une parole. Dans la Lettre qu'il écrit à Chilon, il luy regle ſes devoirs; & bien loin de luy permettre de s'appliquer aux ſciences, il ne luy permet pas même la lecture de toute la Bible. Dans la Lettre III. qui renferme les obligations des Moines, on n'y voit rien qui regarde l'Etude.

On ne remarque rien dans tous les Ouvrages de ſaint Grégoire de Nazianze, quoi-qu'il ait ſouvent parlé des uſages & des pratiques ordinaires des Moines, qui donne la moindre idée, qu'il ait crû que les Solitaires deuſſent s'adonner à l'Etude.

Saint Jérôme n'ordonne aucune Etude pour les Solitaires: Il veut ſeulement qu'ils s'appliquent à la lecture de l'Ecriture ſainte, & qu'ils en faſſent toute leur conſolation. Il ne leur ordonne pour toute pratique, & pour tout exercice, que le travail des mains & l'Oraiſon: Pour l'Etude, il la paſſe ſous ſilence. Il rapporte que ſaint Hilarion, aprés avoir fait ſa priere & chanté des Pſeaumes, apprenoit l'Ecriture ſainte par cœur, & qu'il en récitoit les paroles, comme s'il eût eſté en la préſence de Dieu. *Scripturas ſacras memoriter tenens, poſt Orationes & Pſalmos, quaſi Deo præſente recitabat.* *In vit. ipſius.*

Saint Jean Chryſoſtôme, qui parle en cent endroits des devoirs des Solitaires, de leurs occupations, de la maniere dont ils paſſoient leur vie, ne dit pas un mot qui puiſſe faire ſoupçonner, qu'ils euſſent un moment pour s'appliquer à l'Etude; & les idées qu'il ſe fait de cette

profeſſion ſi ſainte, n'y ont aucun rapport. Il dit, en parlant des Obſervances des Religieux de ſon tems, qu'aprés les prieres du matin, l'Office eſtant achevé, leur occupation eſtoit les ſaintes Ecritures. Ἐκεῖνοι ὁ πάλιν εὐχὰς ἑορτὰς ἐπιτελέσαντες, ὁ ὕμνοις πρὸς τὴν γραφὴν ἀνάγνωσιν πρέποντας.

Homel. 14. ſur le Chap. 5. de la premiere Ep. à Timot.

Caſſien, qui a parlé avec tant d'étenduë des Solitaires, & de leurs occupations, n'a jamais mis l'Etude des ſciences entre leurs devoirs; mais ſeulement la méditation de la Loy de Dieu, la Lecture de l'Ecriture ſainte, le Travail des mains & la Priere.

Ruffin, dans les Relations qu'il nous a laiſſées de la vie & des emplois des Solitaires, n'y donne aucune place à l'Etude; il n'y parle que du Silence, de la Priere, de la Méditation, du Travail des mains, & de la Lecture de l'Ecriture ſainte.

In vit. Saint Euthime, avant que de mourir, donnant les derniers avis à ſes Freres pour leur conduite, leur marque en détail tous les devoirs, auſquels il vouloit qu'ils s'appliquaſſent; mais d'Etude & de ſcience, il ne leur en dit pas un mot. Cependant c'eſtoit dans cette circonſtance, où il devoit leur en parler, s'il eût conté cet exercice entre leurs obligations, & qu'il l'eût jugé néceſſaire pour leur ſanctification.

Epiph. hæreſ. 80. Saint Epiphane dit, que les Moines de ſon tems s'occupoient à l'Oraiſon, à la Pſalmodie, au Travail des mains, & à la lecture des ſaintes Lettres. Ἐργασίας ἐργάζονται καὶ τὴν ἑκάστου τέκνην. ἐν σώματι ὁ ᾠδὴν πᾶσαν θείαν γράφην ἀπαγγέλουσιν.

Saint Jean Climaque, qui a fait une Echelle ſainte, c'eſt à dire, qui a donné aux Solitaires des regles & des

maximes, par le moyen deſquelles, comme par autant de degrez, ils devoient s'élever à une perfection conſommée, ne dit pas un mot de l'Etude: ce qui fait voir qu'il eſtoit bien éloigné de croire qu'elle leur fût utile. Il leur donne cette inſtruction dans le vingt-ſixiême degré. Efforçons-nous de nous rendre ſçavans dans la ſcience des choſes divines, en recherchant plûtoſt la lumiere qui ſe répand dans l'ame, par le mérite des actions de piété, & des travaux de la pénitence, que celle qui brille dans les ſeuls diſcours, où l'on nous parle des veritez Chrêtiennes. Car ce ne ſeront pas des paroles, mais des actions; ni des veritez, mais des vertus qu'il nous faudra preſenter à Dieu au moment de noſtre ſortie de ce monde. Dans la deſcription qu'il a faite de ce Monaſtere ſi célebre, ſitué auprés d'Aléxandrie: quoi-qu'il le repréſente comme un modele d'une perfection achevée, qu'il n'oublie rien de ce qui pouvoit donner de grandes idées de la vertu qui s'y pratiquoit; il ne dit rien de l'Etude. *Grad. 26. art. 36.*

Procope, dans le récit qu'il a fait des Solitaires du Mont Sinaï, ne dit pas un mot de l'Etude, non plus que ſaint Jean de Damas, dans cette peinture ſi noble, ſi excellente & ſi ſainte, qu'il a donnée de l'eſtat & des exercices des Solitaires. *Lib. 2. de edif. Iuſtin.* *Hiſt. ss. Barl. & Ioſaph. c. 12.*

Saint Auguſtin, qui s'eſt ſervi de la ſainteté des Solitaires pour confondre l'incrédulité des Payens, & l'opiniatreté des Hérétiques, ne leur donne point d'autres occupations que le Travail, la Priere, la Méditation & la Lecture de l'Ecriture ſainte; & pas un mot de l'Etude. *De Morib. Eccl. c. 31.*

Dans cette deſcription ſi exacte & ſi édifiante, des exercices des anciens Solitaires, qu'on lit dans le Livre de l'Imitation de JESUS-CHRIST, on n'y voit pas un *Lib. 1. c. 19.*

seul mot de l'Etude : mais au contraire, la vanité de la science y est condamnée en quantité d'endroits.

Hist. Eccl. lib. 1. c. 12.

Ce que nous lisons dans Sozomene, est bien digne d'estre remarqué. Dans ce tems-là, dit-il, ceux qui avoient » embrassé la vie Monastique, releverent la gloire de l'Eglise, y donnant un nouvel éclat, & furent le soustien » & la deffense de la Religion Chrétienne, par la sainteté » de leur vie, & par l'éminence de leur vertu. Cette profession qui a Dieu pour son Auteur, est trés-utile au monde ; elle néglige toutes les subtilitez de la Dialectique, » & cette multiplicité de sciences, ausquelles les hommes » s'appliquent avec tant de soin, comme à des occupations qui non seulement ne leur sont d'aucune avantage, » ni d'aucune valeur, & qui ne peuvent en rien contribuer » à rendre leur vie ni plus reglée ni plus sainte ; mais au » contraire, qui ne sont propres qu'à leur ravir cette paix » & ce sacré repos, qui est de toutes les choses d'icy-bas » la plus précieuse & la plus estimable. Mais au lieu de » toutes ces connoissances, cet estat si relevé enseigne par » une doctrine toute simple, & qui s'apprend sans aucune » subtilité, à détruire, ou au moins à affoiblir les vices & » les passions desordonnées.

Enfin, mes Freres, si l'Etude des sciences estoit une occupation qui fust propre & naturelle aux Moines ; s'il leur estoit de quelque utilité de se remplir des connoissances qui ne regardent pas leur estat, & de s'appliquer à des lectures curieuses : seroit-il possible que saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Ephrem, saint Jean Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin, Cassien, saint Nil, saint Isidore de Damiette, & tant d'autres Auteurs, qui ont écrit de la vie, des exercices, &

des occupations des Moines, n'en eussent rien dit ; & que par un concert, par un consentement unanime, ils eussent gardé le silence sur un point, que l'on estime aujourd'huy si nécessaire & si important.

En voilà assez, pour prouver que les Solitaires d'Orient n'ont point consideré l'Etude des sciences, comme une occupation qui leur fust propre ; & que ceux qui s'y sont appliquez, ne l'ont fait qu'en se tirant de la voye commune, & de la discipline ordinaire. Examinons presentement ce qui concerne les Moines de l'Occident.

CHAPITRE XVI.

Suite de la Tradition chez les Latins. Pag. 125.

On dit, *que les Monasteres de l'Eglise Latine ont suivi les traces des Orientaux.*

IL est vray, mes Freres, que la plus grande partie des Observances de l'Eglise Latine, se sont attachées aux maximes des Orientaux ; & que ceux qui les ont instituées, ont considéré les saints Moines qui les ont précédez, comme les Enfans regardent leurs Peres, les Disciples leurs Maîtres. Et c'est ce qui fait, qu'il n'est non plus parlé d'Etude & de science dans les Regles de l'Eglise Latine, que dans celle de l'Eglise Grecque. Ils ont suivi ce qui avoit esté pratiqué par ces grands hommes, que Dieu avoit suscitez pour former l'Ordre Monastique dans son Eglise. Et ainsi ils n'ont eu garde d'estimer les sciences, dont ils n'avoient fait aucun cas ; ni d'en recom-

mander l'uſage à ceux, à qui ils ne devoient propoſer qu'une vie ſainte & cachée.

Ils leur ont preſcrit les exercices, par le moyen deſquels ils pouvoient acquerir la ſainteté ; mais pour la doctrine, ils l'ont négligée : & ſe ſont uniquement renfermez dans les connoiſſances, qui regardoient préciſément leur profeſſion & leur eſtat, comme l'Ecriture ſainte, & les Ouvrages des Peres, dont nous vous avons parlé.

Si quelqu'un doute de ce que j'avance, il n'a qu'à lire les Regles Latines ; il découvrira de ſes propres yeux ce qu'il ne veut pas croire ſur le rapport que je luy en fais. Et je ne puis croire qu'il ſe trouve perſonne, qui veuille entendre autre choſe par ces termes, *Litteras diſcere*, qui ſe rencontrent dans quelques-unes de ces Regles, ſinon apprendre à lire, ou les principes de la langue. Et s'il y a eu des Moines, comme on le dit, qui ſe ſont diſtinguez par la doctrine ; je le repete encore, ils ſont ſortis des bornes de leur eſtat, & des regles de leur profeſſion. Il ne ſeroit pas juſte de juger des devoirs des Moines, plûtoſt par un petit nombre de perſonnes, qui ont marché par des voyes irrégulieres, que par cette multitude innombrable de ceux qui ſe ſont reſſerrez dans les regles de leur condition. On met enſemble, on ramaſſe tout ce que l'on peut d'hommes ſçavans, comme pour en faire un corps conſiderable, qui frappe & qui perſuade. Mais quoi-qu'on puiſſe faire, ceux qui ont paru, & qui ſe ſont diſtinguez par leur ſcience, auprés de ceux qui ont vêcu dans l'obſcurité & dans l'oubli, ne ſont que comme des ruiſſeaux, auprés d'un Océan d'une étenduë & d'une profondeur immenſe.

On dit, *que ſaint Auguſtin ayant écrit aux Moines d'Adrumet ; c'eſt une marque qu'ils s'adonnoient beaucoup aux ſciences.* Pag. 126.

Cette induction, mes Freres, n'eſt pas juſte. Il eſt vray que ſaint Auguſtin adreſſe ſes Livres de la Grace & du Libre Arbitre, aux Moines d'Adrumet : Mais les Queſtions qui s'eſtoient formées ſur cette matiére, eſtoient devenuës ſi publiques ; & l'embraſement, pour ainſi dire, qu'on avoit excité dans la Maiſon de Dieu eſtoit ſi grand, qu'il n'eſtoit ignoré de perſonne. Toute l'Afrique eſtoit dans le mouvement : Et ſaint Auguſtin ne fait rien, que ce qu'il eſtoit obligé de faire, pour deſabuſer des Moines ignorans, qui eſtoient tombez en des erreurs groſſieres : & qui s'eſtoient fauſſement imaginez, qu'on ne devoit point reprendre ceux qui ne gardoient pas les Commandemens de Dieu ; Mais qu'il ſuffiſoit de prier pour eux, afin qu'ils obtinſſent la grace de les obſerver. Ainſi ce grand Saint s'eſt acquité d'un devoir indiſpenſable, qui eſtoit de leur apprendre une verité, dont la connoiſſance leur eſtoit néceſſaire.

Saint Auguſtin s'eſt conduit en cette occaſion, comme fit ſaint Cyrille Patriarche d'Aléxandrie, lorſque Neſtorius prit ſoin de répandre ſes Dogmes impies dans les Deſerts de l'Egypte. L'Hiſtorien de ſa Vie rapporte, que cette fauſſe doctrine ayant commencé de gagner les Solitaires ; Ce grand Saint fut ſenſiblement touché, de ce que des perſonnes conſacrées à la Priere, & qui faiſoient profeſſion de ſimplicité, eſtoient troublées par ces ſortes de queſtions, qui ne pouvoient que ſcandaliſer les *Vita Cyrilli.*

ames foibles : & il témoigna qu'il auroit ſou haité de pouvoir empêcher que ces Solitaires ne priſſent aucune part dans ces diſputes. Mais comme la choſe avoit déja éclaté, il jugea abſolument néceſſaire de les inſtruire pour leur propre édification ; Ce qu'il fit par une Lettre qu'il leur adreſſa, & qui ſervit depuis à beaucoup d'autres.

On remarque par là, que ſaint Cyrille écrit à des Solitaires, gens ſimples, conſacrez à la Priere, & qui ne devoient point avoir de part à ces ſortes de queſtions : C'eſt ce qu'on doit croire qu'eſtoient les Moines d'Adrumet.

Le même Hiſtorien rapporte, que ſaint Cyrille prît réſolution d'oppoſer à Neſtorius, des Evêques & des Moines d'une ſageſſe & d'une vertu conſommée, pour ſoûtenir avec eux la cauſe commune de l'Egliſe. Il ne parle point de la ſcience des Moines, mais ſeulement de leur ſageſſe, & de leur ſainteté ; parce que c'eſtoit là toute leur ſcience, & les ſeules armes dont ils avoient accoûtumé de ſe ſervir, lorſqu'ils eſtoient appellez pour deffendre la cauſe de l'Egliſe.

Pag. 126. Ce qu'on allegue de Julien Pomere, ne fait rien à la queſtion. C'eſt un homme qui écrit dans la Solitude, où il s'eſtoit retiré aprés avoir quitté l'Epiſcopat.

L. 1. vit. contemp. c. 21.

Pag. 127. On veut, *que les Monaſteres de ſaint Martin de Tours, & celuy de Lerins dont on a tiré des hommes également vertueux, & ſçavans, prouvent évidemment la néceſſité des Etudes.*

Il eſt aiſé de répondre, mes Freres, qu'entre les exercices qui ſe pratiquoient dans la premiere de ces Congrégations,

gations, on n'y a jamais conté l'Etude des ſciences. Et ſaint Sulpice Sévere qui en a fait le détail, a marqué ſeulement deux occupations principales, ſçavoir le Travail des mains, & la Priere.

Pour ce qui eſt du Monaſtere de Lerins, ſaint Eucher qui a parlé avec exactitude de la diſcipline qu'on y obſervoit, n'a rien dit de la ſcience. Et dans la vie de ſaint Honorat, où il eſt fait une mention ſoigneuſe de ce qui ſe paſſoit dans cette maiſon ſi célebre, il eſt expreſſément marqué, que la conſolation de ce grand Saint eſtoit de prier, de chanter des Pſeaumes & des Cantiques. Il y a eu ſans doute des Religieux doctes dans cette Communauté ; mais il eſt queſtion de ſçavoir deux choſes, l'une, où ils avoient étudié, & l'autre, en quoy conſiſtoit cette doctrine, qui leur a acquis tant de réputation. Car pour moy, je crois qu'un Moine, & même un Eccléſiaſtique, quelque rang qu'il tienne dans l'Egliſe, en aura beaucoup, quand il aura une intelligence profonde des divines Ecritures ; & qu'il y joindra les connoiſſances qu'il aura appriſes dans les Ouvrages des ſaints Peres, dont nous avons déja parlé tant de fois. Et pour ceux qui ont porté leur capacité plus loin, qui ont acquis une ſcience plus étenduë ; on ne doit point douter qu'ils ne ſoient ſortis en cela des bornes de leur eſtat : Ce qui ne fait point de conſéquence.

On vient à la Regle de ſaint Benoiſt, on dit *qu'il n'a fait* Pag. 129. *que retracer ce qui avoit eſté pratiqué par les anciens Peres, tant en Orient, qu'en Occident ; & que la Regle qu'il a établie ſuppoſe la néceſſité des Etudes.*

Il eſt clair comme le jour, mes Freres, que S. Benoiſt

Universidad de Deusto
Biblioteca

n'a jamais eu en veuë l'Etude des sciences. Peut-on lire sa Regle, & ne pas voir, comme nous l'avons déja dit, qu'il n'a jamais prétendu, que ses disciples s'appliquassent aux sciences ? Il les mit, comme il est remarqué dans l'Histoire de sa vie, au nombre des choses qu'il mépriſa, & qu'il voulût abandonner pour toûjours, en quittant le monde. *Despectis litterarum studiis, relicta domo, rebúsque patris, soli Deo placere desiderans, sanctæ conversationis habitum quæsivit.... Recessit igitur scienter nescius, & sapienter indoctus.* Greg. prolog. l. 2 Dialog.

Il est constant, je le repete encore, qu'il faut du tems pour étudier : & comme il n'en donne point pour cela à ses disciples ; il faut que l'on demeure d'accord, que ne donnant point les moyens, il ne veut point l'effet.

Pag. 40. L'Auteur du Traité des Etudes Monastiques convient, que saint Benoist ne destine que deux heures à la lecture. Il faut que l'on avouë, que cette lecture n'a point eu pour objet l'Etude des sciences ; puisque si cela estoit, il n'y auroit point eu de lecture de pieté, qui est ordonnée dans toutes les Regles, & sans laquelle il est impossible que la vie des ames se soûtienne & se conserve. De partager ces deux heures entre la science & la piété ; c'est le moyen de n'acquerir ni l'une ni l'autre : c'est une pensée qui n'a pû entrer dans la teste d'un homme, autant rempli de la sagesse & de la lumiere de Dieu, qu'estoit saint Benoist.

C'est dequoy vous voyez, mes Freres, une preuve constante dans sa Regle, comme nous l'avons remarqué sur le dixiême Chapitre, en parlant de la lecture des Religieux ; & où nous avons fait voir, qu'il n'y avoit que de trois sortes de lectures, & toutes spirituelles, à quoy

Haëphtene en ajoûte une quatriême, qui est la lecture de la Regle, qui se fait dans le Chapitre à la fin de Prime : Et ainsi c'est une imagination, de chercher dans le sentiment de saint Benoist dequoy autoriser les Etudes. Disquis. Monast. P. 248.

On a dit dans les Chapitres précédens, *que du tems de saint Benoist il y avoit des Ecoles dans les Monasteres.* Pag. 129.

Sur cela, mes Freres, il y a trois choses à dire. L'une que saint Benoist estoit jeune, lorsqu'il renonça à l'Etude des sciences & au monde : Il se retira dans la solitude en les quittant ; il prît ensuite le gouvernement d'un Monastere, qu'il abandonna bien-tost aprés ; il en bâtit douze autres : Mais il n'est dit en aucun lieu, qu'il y ait établi des Etudes.

La deuxiême, que dans les Ecoles dont on parle, on n'y faisoit qu'apprendre à lire & à écrire aux enfans qui ne le sçavoient pas. On pouvoit aussi leur donner quelque connoissance de la langue Latine, pour les rendre capables de réciter l'Office & de l'entendre, & les instruire des principes de la Religion Chrêtienne, qui estoient ignorez de la plus grande partie de ceux qu'on recevoit dans les Monasteres.

La troisiême, que si en quelques endroits on a étendu cette liberté d'enseigner, jusqu'à l'Etude des sciences ; Cela fait voir que la Regle de saint Benoist n'a pas esté long-tems gardée dans toute son intégrité. Saint Maur, qui estoit un des premiers & des principaux de ses disciples, ne fut pas plûtost arrivé en France, qu'il l'a changea en quantité de points importans, & sans doute par

des conſidérations juſtes, comme le rapporte le Vénérable Pierre de Cluni. D'autres ont voulu l'imiter. Ce qu'ont produit tous ces changemens & ces altérations, c'eſt que, comme on a quitté la lettre de la Regle, qui devoit eſtre un rempart & une deffenſe contre l'introduction des abus & des relâchemens ; la pieté n'a pû ſe conſerver ſans ce ſecours, & la Religion s'eſt bientoſt affoiblie dans les Cloiſtres.

Ep. 229. quæ eſt inter Ep. S. Bern.

Au reſte, ce qui a donné lieu à la plus grande partie de ces Ecoles, qui ont eſté établies dans les Monaſteres pour l'inſtruction des peuples ; c'eſt que dans ce tems-là, n'y ayant point de Colleges, ni d'Académies pour inſtruire la jeuneſſe, les Moines de ſaint Benoiſt ſe trouverent engagez dans ce ſoin, quoiqu'il n'eût rien de commun avec leur profeſſion ; la néceſſité ſeule fit qu'on les en chargea. Mais pour les Cloiſtres, pour les Communautez Monaſtiques, il ſe peut dire que bien loin d'en tirer les ſecours, ou les avantages qu'on auroit pû s'en promettre, elles tomberent dans un deſordre, dans une diſſipation, dans une ignorance groſſiere, comme vous le voyez par cette défaillance ſi générale de l'Ordre Monaſtique.

Dans le huitiême, le neuviême & le dixiême ſiecle, il y eût veritablement des hommes dans les Monaſteres, qui ſe diſtinguerent par le merite des Lettres, comme nous l'avons dit ; Mais la multitude qui ne pût pas s'accommoder de cette occupation, qui n'avoit plus le travail des mains pour ſe ſoûtenir, parce qu'on l'avoit ſupprimé ſous le prétexte de l'Etude des ſciences, ſe trouva dans des vuides effroyables. Les Moines s'abandonnerent à l'oiſiveté, à la pareſſe, à toutes les ſuites d'une vie in-

appliquée, ils prirent les mœurs & les habitudes des gens du monde, avec leſquels ils eurent des commerces & des communications.

Enfin, à peine le commun des Moines ſçavoit-il lire le Latin dans le huitiême ſiecle : & dans le neuviême, la déſolation de cette profeſſion ſi ſainte, comme nous l'avons remarqué, eſtoit univerſelle. Ainſi l'Etude fit la recommandation d'un petit nombre de perſonnes, elle leur donna de la reputation & de l'eſtime ; mais elle n'empêcha point cette chute ſi entiere & ſi profonde, qui remplit toute l'Egliſe de ſcandale & de confuſion.

Didier Abbé du Mont-Caſſin, & depuis Pape ſous le nom de Victor III. connoiſſoit parfaitement combien les Ecoles eſtoient préjudiciables à la piété & à la diſcipline des Cloiſtres, lorſque voulant rétablir le bon ordre dans le Mont-Caſſin, il les ſupprima. Saint Pierre Damien *vit.* loüa & approuva ſon deſſein, comme il paroiſt par ce qu'il luy écrit dans cette occaſion, qu'entre les différentes vertus qu'il a trouvées dans le Mont-Caſſin, comme dans un Champ d'abondance, qui a eſté beni par le Seigneur, rien ne luy a plû davantage, que de voir qu'on en avoit oſté les Ecoles des enfans, qui ont accoûtumé d'affoiblir la vigueur de la ſainteté ; *Inter cæteros autem virtutum flores, quos in illo agro pleno, cui benedixit Dominus in Caſſino-Monte, reperi, fateor hoc mihi non mediocriter placuit, quòd ibi Scholas puerorum, qui ſæpè rigorem ſanctitatis inervant, non inveni.*

Petr. Dam. in lib. ad. Deſid.

L'Ordre de Cluni, qui eſtoit ſi fortement attaché à l'éducation des enfans, que l'on diſoit que le plus petit d'entr'eux avoit vne éducation plus belle & plus exacte que n'en avoient pas les enfans des Rois dans leurs Palais,

Universidad de Deusto
Biblioteca

renonça à l'éducation des enfans ſous Pierre le Vénérable, par le Statut trente-ſixiême fait exprés pour ce ſujet, qui fut enſuite confirmé par Hugues, & ſans doute pour les mêmes raiſons qui avoient eſté remarquées par ſaint Pierre Damien.

Pag. 129. On ſe ſert d'une autre raiſon, qui n'a pas plus de force que la précedente, qui eſt celle de dire, *que les grands Seigneurs de Rome n'auroient pas envoyé leurs enfans à ſaint Benoiſt, ſi ce n'avoit eſté pour les élever dans les ſciences.*

Au contraire, mes Freres, la retraite de ſaint Benoiſt avoit fait tant d'éclat, toute la terre eſtoit tellement informée de ce mépris ſi génereux & ſi Chrétien qu'il avoit fait de tous les biens, de toutes les fortunes & de toutes les ſciences humaines, pour ſe renfermer uniquement dans celle qui fait les Saints ; qu'on ne peut douter que les Peres, de quelque qualité qu'ils fuſſent, ne s'eſtimaſſent heureux de luy envoyer leurs Enfans pour les élever dans le même eſprit & dans les mêmes ſentimens, pour les inſtruire dans la vertu, & non pas dans la ſcience ; enfin pour en faire des Saints, & non pas des Docteurs. Et comment auroit-on pû donner de jeunes gens, pour les rendre doctes, à un homme, qui par un principe de Religion & de piété, avoit, pour ainſi-dire, foulé la ſcience aux pieds, & qui faiſoit comme une profeſſion publique d'ignorance ?

On dit, *qu'il falloit que les Lettres fleuriſſent dans l'Abbaye de l'Iſle-Barbe, puiſque les Archevêques de Lyon avoient pour Pénitenciers, & Grands-Vicaires ordinaires, les Abbez de ce Monaſtere.* Pag. 128.

On ne doute point, mes Freres, qu'il n'y ait eu des Religieux ſçavans, & qui ont eſté appliquez aux fonctions Eccleſiaſtiques ; mais on eſt perſuadé, qu'en cela ils ſe ſont élevez au deſſus de leur eſtat, & de leur Regle. Et ſi on remontoit aux principes, & aux origines de ces diſtinctions, on verroit qu'elles ſont beaucoup plus à la honte, & à la confuſion de ceux qui les ont obtenuës, qu'à leur avantage & à leur gloire. Il en eſt de ces ſortes de Droits, de Privileges & de Préſéances, comme des Mîtres, des Bagues, & des autres ornemens Pontificaux, dont les Abbez ont accoûtumé de ſe revêtir, & de ſe parer, qui ne ſont rien que les effets de leur ambition, & de l'envie qu'ils ont euë de ſe diſtinguer & de ſe rehauſſer dans leur profeſſion, par des marques d'une dignité étrangere. C'eſt ce que ſaint Bernard a regardé, & blâmé comme une conduite condamnable, lorſqu'il a dit en parlant des Moines de ſon tems : *Utentes & ipſi more Pontificum Mitra, Annulo, atque Sandalis.* Il ajoûte, que ſi on fait attention ſur la dignité de ces ornemens, rien n'eſt plus éloigné de l'eſtat des Moines ; que ſi on a égard au miniſtere, il eſt évident qu'il n'appartient qu'aux Evêques. *Sanè ſi attenditur rerum dignitas, hanc Monachi abhorret profeſſio ; ſi miniſterium, ſolis liquet congruè Pontificibus.* Bern. de Offic. Epiſc. c. 9.

Je ne puis paſſer ſous ſilence ce que nous liſons dans

un Auteur célebre par ſa vertu, & par ſon érudition : c'eſt Pierre Chantre de l'Egliſe de Paris, qui témoigne combien ce grand Saint eſtoit contraire à ces ſortes de privileges. *Refertur & legitur*, dit-il, *ſanctus Bernardus, in zelum hujus enormitatis Privilegiorum, & Exemptionis ab Eccleſia eradicandæ, multùm affectaſſe ſedere in ſede Papatûs per Triennium, propter tria maximè, ſcilicet propter revocandos Epiſcopos ad Metropolitanum ſuum, ut ſub ejus juriſdictione militarent. Secundum erat, ne aliquis haberet in Eccleſia duas Dignitates. Tertium, ne Monachus in Cella, vel alibi extra Conventum degeret.* Il falloit que ſaint Bernard eût de grandes idées de ces ſortes d'excés, puiſqu'il ſouhaitoit avec tant d'ardeur d'eſtre Pape pendant trois ans, afin d'arracher pour ainſi dire, du champ de l'Egliſe ces Privileges & ces Exemptions énormes ; ſçavoir premierement, en réduiſant les Evêques ſous l'autorité des Métropolitains, & les Abbez Exemtps, ſous la juriſdiction des Evêques. Secondement, en faiſant, que qui que ce ſoit ne pût avoir deux Dignitez tout à la fois dans l'Egliſe. Troiſiêmement, en empêchant, qu'aucun Moine ne demeurât hors de ſon Cloître, ou dans une Cellule ſéparée, ou dans quelque autre lieu que ce pût eſtre.

Je ne vous dis rien qui ne ſoit vray, mes Freres, quand je vous poſe comme une vérité conſtante, que les Moines dans leur origine n'ont point eſté deſtinez pour les fonctions de l'Egliſe ; & c'eſt ce qui ſe remarque par une eſpece de tradition, depuis que les Peres ont commencé à parler de la profeſſion des Solitaires.

Epiſt 8. Hierarch. Eccl. c. 6. Saint Denis enſeigne, que c'eſt un eſtat qui tient le milieu entre le Clergé & le Peuple. Et dans le Livre de la Hiérarchie

Hiérarchie Eccléſiaſtique, il dit : Que le propre des « Moines n'eſt pas d'introduire les autres dans l'Egliſe ; « mais qu'ils doivent demeurer au dedans d'eux-mêmes, « dans une ſituation & dans un eſtat ſaint, & ſolitaire « tout enſemble. τὴν μοναχικὴν τάξιν οὐκ εἰς πολιτικὴν ἑτέρων, ἀλλ' ἐφ' ἑαυτῆς ἑστῶσαν ὡς μοναδικὴν καὶ ἱερᾶς τάσεως.

Saint Pacôme ne voulut point que ſes Religieux fuſſent honorez du Sacerdoce. *C. 24. in vit. ipſius apud Roſvv.*

Il eſt certain qu'il n'y avoit point de Preſtres dans la Laure de ſaint Sabas. *Vit. c. 21.*

Saint Antoine a clairement marqué quel eſtoit en cela ſon ſentiment, lorſqu'il a deffendu dans ſa Regle à ſes « Freres, de ſe mêler avec les perſonnes du ſiecle, *Sæculari* « *nullo modo commiſcearis* ; Et quand il leur deffend ailleurs de ſe trouver dans les Egliſes où le monde s'aſſemble : « *Ne petas Eccleſiam ad quam congregantur homines* ; c'eſt préciſément ce que fait un Moine lors qu'il catéchiſe, qu'il prêche, qu'il enſeigne les peuples, & qu'il leur donne des inſtructions. *Art. 6.* *Art. 20.*

On voit dans Caſſien, que les anciens Peres ont donné aux Solitaires comme un avis important, celuy d'éviter « la fréquentation des Evêques, auſſi bien que celle des « Femmes ; parce que, diſoient ces hommes inſpirez de « Dieu, quand un Solitaire ſe laiſſe engager dans la fami- « liarité des uns, ou des autres, il ne peut plus conſerver la « paix, ni demeurer en repos dans ſa cellule, ni s'attacher « à la contemplation de Dieu, par une méditation pure & « continuelle des choſes ſaintes. *Omnimodis Monachum fugere debere Mulieres & Epiſcopos ; neuter enim ſinit eum quem ſemel ſuæ familiaritati devinxerit, vel quieti cellulæ ulteriùs operam dare, vel divinæ Theoriæ per* *Inſtit. l. 11. c. 17.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſanctarum rerum intuitum puriſſimis oculis inhærere: C'eſt à dire, qu'ils doivent fuir les Femmes, pour éviter qu'elles ne les embaraſſent en des directions qui ne conviennent point aux perſonnes deſtinées au ſilence & à la ſolitude ; Et les Evêques, pour empêcher qu'ils ne les appellent au miniſtere de l'Egliſe, & qu'ils ne les tirent de leur eſtat.

On a parlé tant de fois des ſentimens de ſaint Jérôme ſur ce ſujet, mes Freres, qu'il ſeroit inutile de rebattre ce qu'on en a déja dit ; cependant nous ajoûterons quelques endroits où ce grand Docteur les confirme. Il dit à Héliodore, pour luy faire reprendre le gouſt de la Soli-
» tude qu'il avoit abandonnée : Qu'il n'a qu'à expliquer ce
» que veut dire le mot *de Moine*, pour ſçavoir ce qu'il doit
» eſtre ; c'eſt-à-dire qu'il doit vivre ſeul : Que faites-vous,
» luy dit-il, dans le tumulte du monde, vous qui devez eſtre
» Solitaire ? Autre choſe eſt l'eſtat des Moines ; autre choſe
» celuy des Eccléſiaſtiques. Le dernier devoir de ceux-cy,
» eſt de paiſtre & de conduire le troupeau ; & le mien à
» moy, eſt de me laiſſer conduire. Ils vivent de l'Autel : &
» pour moy qui ſuis comme un arbre ſans fruit, je ſeray
» retranché par la racine, ſi je manque de porter mon
» offrande ſur l'Autel. Enfin il ne m'eſt pas permis de
m'aſſeoir en preſence d'un Prêtre. *Interpretare vocabulum Monachi, hoc eſt nomen tuum. Quid facis in turba, qui ſolus es? .... Alia Monachorum eſt cauſa ; alia Clericorum. Clerici paſcunt oves ; Ego paſcor. Illi de altario vivunt : Mihi quaſi infructuoſæ arbori, ſecuris ponitur ad radicem, ſi munus ad altare non defero.... Mihi ante Presbyterum ſedere non licet.* Epiſt. ad Heliod.

» Il dit dans une Lettre à Ruſtique ; Qu'il regarde la

Ville comme une priſon, & les Deſerts comme un Paradis. Pourquoy, ajoûte-t'il, nous trouvons nous parmi la foule dans les Villes, nous qui ſommes regardez comme des gens deſtinez à la Solitude ? *Mihi oppidum carcer, & Solitudo Paradiſus eſt. Quid deſideramus urbium frequentiam, qui de ſingularitate cenſemur?* Epiſt. ad Ruſt.

Il dit encore en écrivant à Paulin ; Si vous avez deſſein d'eſtre Prêtre ou Evêque ; & que le travail, ou l'honneur qui eſt attaché à cette Profeſſion vous y attire, Vous pouvez vivre dans les Chaſteaux, & dans les Villes, & y faire voſtre ſalut en vous appliquant à celuy des autres : Si vous voulez eſtre Solitaire, comme voſtre nom le porte ; Que faites-vous dans les Villes, qui ſont les demeures de ceux qui vivent enſemble ? . . . Les Prêtres & les Evêques ont pour modele les Apôtres, & les hommes Apoſtoliques ; & eſſayent d'acquerir le mérite de ceux dont ils ont la dignité. Mais pour nous, prenons pour exemple les Pauls, les Antoines, les Juliens, les Hilarions, les Macaires, qui ſont les Fondateurs de noſtre Profeſſion. *Si Officium vis exercere Presbyteri, ſi Epiſcopatûs te, vel opus, vel honor forte delectat, vive in Urbibus & Caſtellis, & aliorum ſalutem fac lucrum animæ tuæ. Sin autem cupis eſſe, quod diceris,* Monachus, *id eſt,* ſolus : *Quid facis in Urbibus, quæ utique non ſunt ſolorum habitacula, ſed multorum? Habet unum quodque propoſitum principes ſuos. .... Epiſcopi & Presbyteri habeant in exemplum Apoſtolos & Apoſtolicos viros ; quorum honorem poſſidentes, habere nitantur & meritum. Nos autem habeamus propoſiti noſtri principes, Paulos & Antonios, Julianos, Hilarionem, Macharios.* Epiſt. ad Paulin.

On lit dans une Lettre que ſaint Leon écrit à Maxime

» Archevêque d'Antioche, un avis qu'il luy donne : D'em-
» pêcher que perſonne n'ait la hardieſſe de s'attribuer le
» droit d'enſeigner, & de prêcher dans les Egliſes (ce qui
» n'appartient qu'aux ſeuls Eccléſiaſtiques) ſoit qu'il ſoit
» Moine, ſoit qu'il ſoit Laïque, quelque érudition qu'il
Epiſt. 62. puiſſe avoir. *Illud quoque Dilectionem Tuam convenit præcavere, ut præter eos qui ſunt Domini Sacerdotes, nullus ſibi jus docendi & prædicandi audeat vindicare, ſive ſit ille Monachus, ſive ſit Laicus, qui alicujus ſcientiæ*
» *nomine glorietur*.... Il ajoûte, que quoique l'on doive
» ſouhaiter que tous les enfans de l'Egliſe ſoient inſtruits
» des devoirs & des véritez ; cependant on ne doit pas
» ſouffrir que qui que ce ſoit, hors les Preſtres, ſe donne
» la liberté de prêcher, puiſqu'il faut que toutes choſes
» ſoient ordonnées dans l'Egliſe de Dieu ; & que dans le
» Corps, dont JESUS-CHRIST eſt le Chef, les parties
» principales s'acquitent de leurs fonctions, & que cet or-
» dre ne ſoit point troublé par celles qui ſont inférieures.
Ibid. *Quia etſi optandum eſt, ut omnes Eccleſiæ filii, quæ recta & ſana ſunt, ſapiant ; non tamen permittendum eſt, ut quiſquam extra Sacerdotalem Ordinem conſtitutus, gradum ſibi prædicatoris aſſumat ; cum in Eccleſia Dei omnia ordinata eſſe conveniat, ut in uno Chriſti corpore & excellentiora membra ſuum Officium impleant, & inferiora ſuperioribus non reſultent.*

Reg. c. 5. Saint Eſtienne de Grand-mont deffend à ſes Religieux d'accepter des Cures, au cas qu'on leur en preſente, ni de faire les fonctions Paſtorales.

Le Concile de Clermont en 1095. oſte aux Moines l'adminiſtration des Cures, comme un choſe qui ne convient point à leur eſtat. *In Eccleſiis ubi Monachi habitant, populus per Monachum non regatur.*

Pour ſaint Bernard, mes Freres, tout le monde ſçait comme quoy il eſtimoit que les Moines devoient s'éloigner de ce Miniſtere qui ne les regardoit pas, & qui n'avoit rien de commun avec leur profeſſion. Voici comme il leur parle. Par quelle témérité, ô Solitaires, oſez-« vous uſer du vin de la vigne que vous n'avez point plan-« tée, ou du lait du troupeau dont vous n'eſtes point les « Paſteurs ? De quel droit exigez-vous des récompenſes « en ne rendant aucun ſervice ? Que ſi cela vous plaiſt ; « Baptiſez donc les enfans, enterrez les morts, viſitez les « malades, faites les mariages, enſeignez les ignorans, « corrigez les pecheurs, excommuniez les incorrigibles, « donnez l'abſolution à ceux qui reviennent de leurs éga-« remens, réconciliez ceux qui ſont en pénitence : Enfin « que le Moine ouvre la bouche dans le milieu de l'Egliſe, « luy dont le devoir eſt de demeurer dans le repos & dans « le ſilence. *Quâ audaciâ, O Monachi, præſumitis, ſeu vinum de vineâ quam non plantaſtis, ſeu lac de grege quem non paſcitis ? Quo pacto ibi exigitis, ubi nihil exhibetis ? Certè ſi ita vultis ; Baptiſate naſcentes, ſepelite morientes, viſitate jacentes, copulate nubentes, inſtruite rudes, corripite delinquentes, excommunicate contemnentes, abſolvite reſipiſcentes, reconciliate pœnitentes : Et in medio denique Eccleſiæ aperiat os ſuum Monachus, cujus officium eſt ſedere & tacere.* Bern. Ep. 387.

Premier eſprit de Ciſt. 3. part. c. 2. Juſte, Abbé de l'Ordre de Cîteaux, célebre par ſa piété, par l'amour & par l'attachement qu'il avoit pour la verité & pour la ſainteté de ſon eſtat, déplore la décadence de ſon Ordre, & en rejette la cauſe ſur ce que les Moines ſortoient témérairement des bornes de leur Profeſſion. Dites-moy, s'écrioit ce ſaint homme, qui «

Universidad de Deusto
Biblioteca

» eſt-ce qui dans le tems où nous vivons, peut eſtre Evê-
» que, ſans s'embaraſſer dans les affaires ſéculieres ? Que
» ſi cela eſt impoſſible, ou difficile ; Pourquoy eſt-ce que
» nous joignons l'Epiſcopat à l'eſtat Monaſtique, c'eſt-à-
» dire, avec la milice ſacrée de JESUS-CHRIST ? Qui
» eſt-ce qui peut joindre l'un avec l'autre, & mettre la
» main à des œuvres ſi différentes ? Enfin, qui eſt-ce d'en-
» tre vous qui peut ſans eſtre brûlé, demeurer au milieu
» des flammes dévorantes ? *Dicite mihi cui contingat hoc in tempore Epiſcopari, & ſæcularibus negotiis non implicari ? Quod ſi impoſſibile, vel difficillimum ; Quare conjungimus Pontificatum cum Monachatu, id eſt cum militia Dei ? Quis hoc tempore utrumque valeat ſimul, & ponere manum ſuam in ambobus ? Quis ambulabit ex vobis cum igne*
» *devorante ?*. . . . Celuy qui touchera à la poix ne s'em-
» pêchera pas d'en eſtre ſoüillé, ni celuy qui arrachera
» une haye, ne manquera point d'eſtre mordu du ſerpent
» qui s'y retire. *Qui tetigerit picem, ait Salomon, inquinabitur ab ea ; & qui diſſipat ſepem mordebit eum coluber.*

Page 96. Si nous joignons à toutes ces autoritez, ce que nous avons rapporté du Canon du Concile de Calcédoine, de la Lettre d'Eugene III. écrite au Chapitre de Cîteaux, & ce que nous avons cité de Gratien, il eſt impoſſible de ne ſe pas convaincre, que l'Etude n'eſt point une occupation naturelle aux Moines ; qu'elle y eſt entierement oppoſée ; qu'elle a eſté regardée dans tous les tems, comme un employ extraordinaire pour des perſonnes conſacrées au repos de la ſolitude ; & que ceux qui s'y ſont appliquez, ſe ſont tirez en ce point des Regles communes : que les uns l'ont pû faire par leur propre eſprit, & les autres par un ordre légitime de ceux qui avoient

l'autorité. Et nous n'avons garde de ne pas demeurer d'accord, que l'Egliſe les diſpenſera de ces Regles communes, quand elle le jugera à propos pour ſon ſervice, pour l'édification & l'inſtruction des Peuples, comme elle l'a fait en beaucoup de rencontres, & particuliérement dans le Monaſtere de l'Iſle-Barbe.

Tout le reſte de ce Chapitre n'eſt rien, qu'un Catalogue des Religieux qui ont fait profeſſion des ſciences, & qui ont maintenu, & conſervé les Lettres dans l'Europe.

Il eſt vray, mes Freres, & on ne peut pas le nier, qu'il n'y ait eu des Moines qui ſe ſont adonnez à l'Etude, & & qui ont acquis une érudition profonde. Mais en même-tems il faut remarquer, qu'ils ont agy en cela contre la diſpoſition des Regles primitives ; Que tout l'Orient n'a point connu l'Etude des ſciences ; Que ſaint Benoiſt a bâti ſur le même fondement ; & que par ſa Regle il ne donne pas un ſeul moment à ſes Diſciples pour s'appliquer à l'Etude des Lettres ; Que preſque toutes les Obſervances les plus célébres qui ont eſté établies dans l'Egliſe, ont en cela ſuivy ſon ſentiment.

Saint Colomban n'a pas dit un mot de l'Etude dans toute ſa Regle.

Saint Eſtienne de Grand-mont n'en a point parlé, non plus que luy.

Dans les premiers Statuts des Chartreux, faits par Guigues, on n'y remarque qu'une lecture ſainte.

Mais ce qui paroiſt déciſif, c'eſt que l'Ordre de Cîteaux, qui a eſté plus célebre par ſa ſainteté & par ſon étenduë, qu'aucun de ceux qui ont fait profeſſion, & qui ſont ſortis de la Regle de ſaint Benoiſt, de laquelle ſelon le témoignage de ſaint Bernard, comme nous l'avons déja dit,

Universidad de Deusto
Biblioteca

il eſt une obſervation exacte, préciſe & littérale; n'a ni ordonné, ni approuvé l'Etude des ſciences. Et dans la diſtribution qui a eſté faite par ſes Inſtituteurs, des tems, des exercices, & des occupations, vous n'y remarquez l'Etude en nul endroit. Cependant ſaint Eſtienne, ſaint Bernard, & les autres Fondateurs de ce grand Ordre, ont eſté ſuſcitez de Dieu, comme tout le monde en demeure d'accord, pour faire revivre l'eſprit de ſaint Benoiſt, & pour réparer les ruines de cette Obſervance ſi vaſte, ſi étenduë, & autresfois ſi ſainte, qui ſe trouvoit dans la derniere déſolation. Et l'on peut aſſurer, que ſi ces hommes remplis des veritables lumieres, n'ont point mis l'Etude entre leurs occupations; c'eſt qu'on ne devoit pas l'y mettre, & qu'elle ne devoit point eſtre regardée comme un exercice qui entroit dans les deſſeins de ſaint Benoiſt, n'y qui d'ût avoir place entre les pratiques qu'il avoit inſtituées par ſa Regle.

Gerſon rapporte, qu'il avoit un Frere Céleſtin, qui diſoit à un de ſes Freres engagé dans le même Ordre; Que la Religion où ils ſe trouvoient n'eſtoit pas une Ecole de Théologie ou de Philoſophie, mais une Académie ſainte, d'une diſcipline heureuſe & Chrétienne. Ce n'eſt point pour apprendre, diſoit il, une doctrine vaine & ſéculiere, que nous y ſommes; mais pour nous inſtruire dans la ſcience de l'humilité & de la vertu. Abandonnez donc ces queſtions aux Scholaſtiques, elles ne ſont propres que pour remplir l'eſprit; & nos occupations réguliéres nous ſuffiſent, puiſqu'elles ſont ſi capables d'enflammer nos cœurs. *Non veniſti ad doctrinam & ſæcularis ſcientiæ vanitatem; ſed ad diſciplinam & humilis vitæ bonitatem. Linque quæſtiones Scholaſticis viris, quæ erudiunt intellectum*

Apolog. ſive reſponſ. ad quendam Monach.

intellectum, tibi ſatis ſint regulares noſtræ Obſervantiæ, quæ inflammare ſufficiunt noſtrum affectum. *Carth. major. conſid. 7.*

Si les Réformes qui ſe ſont faites dans les derniers ſiécles, comme celle de Burſfeld en Allemagne, de ſainte Juſtine en Italie, de ſaint Vanne, & de ſaint Maur en France, ont établi les Etudes; Il ſe peut dire qu'elles l'ont fait, parce qu'elles n'ont pû s'élever à la ſimplicité originaire, ni ſe réſoudre à reprendre le travail ſi preſcrit par toutes les Regles, & particuliérement par celle de ſaint Benoiſt. C'eſt une occupation qui par elle-même n'a rien que de vil, de ravalant & de mépriſable; on en a honte, & on n'y trouve ni gouſt, ni agrément, que celuy qui peut venir de l'amour ſincere de l'humilité, de l'abjection, & de la pénitence.

Enfin, qu'eſt-ce que prouve cette ſuite d'Ecoles & d'Etudes, quand elle ſeroit encore plus étenduë qu'elle n'eſt pas? ſinon que les Moines ont étudié, mais non pas qu'ils l'ont dû faire: ce ſont des exemples qui n'attaquent point le fond de la loy; il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ce qu'on a fait, mais ce qu'on a dû faire. Par exemple, on a abandonné le travail des mains; & on montrera par une tradition, qu'il y a eu dans tous les tems des Moines qui s'en ſont diſpenſez: Cependant cet exercice ne laiſſe pas d'eſtre un point principal de la Regle, & une obligation importante. En un mot, ni les perſonnes, ni les cas particuliers, ne préjudicient point à une loy commune & générale; & quoy qu'on puiſſe dire, ce ſentiment & cette maxime d'un grand Evêque demeurera conſtante: *Legi communi & univerſali, ſingulares perſonæ, vel cauſæ non præjudicant: nihil valet exemplorum inductio, ubi neque perſonarum, neque negotiorum ſimilitudo conſequitur.* *Fulb. Epiſc. Carn. Epiſt. 61.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 130. On fait un grand fond ſur ce qu'*on alloit chercher les Moines dans les Monaſteres, pour les élever aux dignitez principales, pour les mettre ſur les Trônes de l'Egliſe ; & on dit, que cette élevation eſtoit un effet de leur ſcience, auſſi bien que de leur vertu.*

A cela, mes Freres, on peut répondre trois choſes. L'une, que la ſainteté de la vie y a eu beaucoup plus de part, que la ſcience : & c'eſt ce que nous avons déja fait voir.

L'autre, qu'on avoit toute la capacité néceſſaire pour tenir les premiers rangs de l'Egliſe, lorſqu'on poſſedoit les divines Ecritures, qu'on en avoit l'intelligence, qu'on eſtoit capable d'en expliquer les ſens & les myſteres, d'en faire les applications, & d'en apprendre au peuple les veritez & les maximes.

La troiſiéme, qu'on élevoit quelquefois à l'Epiſcopat des hommes, qui n'avoient qu'une médiocre érudition, comme on le voit par quantité d'exemples : Saint Martin tout ignorant qu'il eſtoit, fut le plus grand Evêque de ſon tems : *Litteras Martinus ignorat ; ſed hic fatuus, & imperitus perditas trium mortuorum animas ab inferis revocat :* Ce groſſier, ce ruſtique, dit ſaint Pierre Damien, rendit la vie à trois perſonnes qui l'avoient perduë.

Ep. 17. ad Ar. Mon.

Trith. Cron. Hirſaug. an. 970.

On voit un Richard, Moine de ſaint Germain, homme ſimple & ignorant, qui fut Evêque d'Auxerre, & qui ne laiſſa pas d'inſtruire ſes peuples, non point par ſon ſçavoir ni par ſon éloquence ; mais par la ſainteté, par le zele qu'il eût pour la Religion, par l'exemple de ſa bonne vie.

Loup, Abbé de Ferrieres écrit à Rotram, il le prie de s'employer auprés d'Hincmar, Archevêque de Reims, pour Hilmerade, qui avoit eſté nommé Evêque d'Amiens, & il luy mande ; Que quoiqu'il n'ait pas toute « la capacité néceſſaire, il ne laiſſera pas d'eſtre utile par « la ſoumiſſion qu'il aura pour ſes avis : & que s'il n'eſt pas « aſſez habile pour enſeigner la Loy divine dans toute ſon « étenduë, il pourra néanmoins travailler à ſon propre ſa- « lut, & à celuy de ceux qui ſuivront ſon exemple. *Et ſi plenè non poteſt docere inſtituta divina, poterit tamen facere unde & ipſe, & eum ſequentes efficiantur æternæ ſalutis capaces.* *Epiſt. 79.*

Cet Evêque, qui fut honteuſement dépoſé par Lanfranc Archevêque de Cantorberi, n'eſtoit pas ſans doute un homme de beaucoup d'érudition, il n'eſtoit pas ſi docte que Lanfranc, mais il eſtoit plus ſimple & plus ſaint ; & ſon peu de capacité n'empêchoit pas qu'il ne fût ſelon le cœur de Dieu, puiſqu'il le juſtifia par un prodige, qui fut l'exaltation de ce Prélat opprimé, & la confuſion de celuy qui l'opprimoit. Voici le fait. *Vit. S. Eduardi.*

Saint Edoüard Roy d'Angleterre eſtant mort, Lanfranc, Abbé & Moine de ſaint Benoiſt, Archevêque de Cantorberi, dépoſa publiquement dans une aſſemblée d'Evêques un Prélat nommé Wlſtand, à cauſe de ce qu'on luy reprochoit, que ſa ſimplicité le rendoit indigne de ſa Charge. Lanfranc luy ayant commandé de quitter ſon Baſton Paſtoral, & de ſe démettre de ſa Dignité, il obéit dans le moment même : & aprés luy avoir déclaré que la connoiſſance qu'il avoit de ſa propre indignité, le faiſoit obéir ſans peine, il marcha droit au tombeau de ſaint Edoüard ; & s'adreſſant à luy comme

Universidad de Deusto
Biblioteca

s'il eût eſté encore vivant. *Vous ſçavez*, dit-il, *grand Roy, l'éloignement que j'avois de cette Charge qu'on m'oblige de quitter ; & que je ne l'ay acceptée, que malgré moy, & par les inſtances preſſantes que vous m'en avez faites. Ainſi l'Archevêque de Cantorberi ne craint point de nous accuſer tous deux ; Vous, de deffaut de lumiere, pour m'avoir contraint de recevoir une Dignité que je ne méritois pas : Et moy de témérité, de l'avoir acceptée. C'eſt entre vos mains, grand Prince, vous qui éclatez d'une lumiere immortelle ; & non point à ceux qui eſtant engagez dans les tenebres de cette vie, prononcent ſouvent des jugemens injuſtes, que je remets cette marque de l'autorité qui m'avoit eſté confiée.* En diſant cela, il enfonça la Croſſe qu'il tenoit encore, dans le marbre du tombeau du Roy, ſans trouver aucune réſiſtance, il le pria de la donner à un autre, & alla dans ce moment ſe mettre au rang des ſimples Religieux du Monaſtere.

Une telle action remplit d'étonnement tous ceux qui eſtoient preſens. Mais ce qui les ſurprit bien davantage, c'eſt qu'un des Prelats de cette aſſemblée, ayant fait tous ſes efforts pour arracher la Croſſe de ce tombeau, l'Archevêque même ayant eſſayé de le faire, & n'en eſtant pas venu à bout ; Wlſtand s'eſtant raproché du tombeau à la priere de ceux qui l'avoient traité avec tant de mépris, reprit la Croſſe avec une facilité qui convainquit tout le monde de ſa ſainteté : & qui doit apprendre à toute la poſterité, que Dieu juge du mérite des perſonnes, autrement que les hommes ; & que ce n'eſt pas la profondeur de la ſcience, ni l'érudition, qui rend les Evêques recommandables, mais la ſimplicité & la ſainteté de leur vie.

Ce que j'infere de toutes ces preuves, mes Freres, n'eſt pas, que la doctrine ne convienne point aux Evêques, (ſaint Paul voulant qu'ils ſoient Docteurs) & qu'ils ne doivent s'appliquer à acquerir toutes les connoiſſances qui ſont néceſſaires à leur eſtat, dont toutes les fonctions ſont ſi grandes, ſi élevées, & ſi étenduës ; Mais que l'on ne doit pas conclure, que les Moines doivent eſtre ſçavans, parce qu'il y en a eu quelques uns, qui contre l'ordre naturel ont eſté élevez à l'Epiſcopat. *Epiſt. 1. ad Tim. c. 3. v. 2.*

Enfin, qu'il ſoit vray, ou qu'il ne le ſoit pas, que l'élevation des Moines fût un effet de leur ſcience, auſſi bien que de leur vertu ; Il n'importe : Car nous pouvons dire dans nos tems, que toutes les raiſons que les Moines pouvoient avoir dans les ſiecles paſſez de s'adonner aux ſciences, ont ceſſé. Il n'y a rien préſentement qui les empêche de reprendre la vérité des Regles, & de quitter un exercice, qui n'a nul rapport à la ſimplicité de leur profeſſion, & qui ſeul peut étouffer en eux, l'eſprit & la ſainteté de leurs Peres.

Je dis que les raiſons ont ceſſé ; puiſqu'il y a par tout des Univerſitez, des Académies de toutes ſortes de ſciences : Que les peuples ne manquent plus d'inſtruction, ſoit pour les Lettres humaines, ſoit pour les Lettres ſaintes. Les Ecoles de Théologie ne furent jamais ſi célebres, ni ſi floriſſantes. On trouve en tous lieux des Eccléſiaſtiques habiles ; les Seminaires ſe ſont multipliez ; on a ſoin de former des hommes dans la ſcience de l'Egliſe ; la parole de Dieu y eſt annoncée par ceux qui en ſont les véritables Miniſtres, ſoit que les premiers Paſteurs s'y appliquent eux-mêmes, ſoit qu'ils y appliquent ceux qui y ſont deſtinez par leur eſtat, ſoit

Universidad de Deusto
Biblioteca

qu'ils y appellent des Religieux, qui n'étant point engagez dans la vie retirée, comme ſont les Moines & les Solitaires, paroiſſent beaucoup plus propres pour ces ſortes d'emplois.

Pour ce qui eſt des Prélatures; c'eſt une conſidération qui ne ſubſiſte plus. On laiſſe preſentement les Moines dans leurs Monaſteres, nous ne voyons point qu'on leur faſſe violence pour les en faire ſortir; à peine s'en trouve-t-il trois ou quatre dans le cours d'un ſiecle, qu'on ait élevé à ces premieres places.

Ainſi quand les Moines ſeront autant touchez qu'ils le doivent eſtre, de l'amour de leur profeſſion; qu'ils eſtimeront la ſimplicité qui en eſt inſéparable; qu'ils auront des volontez ſinceres de reprendre l'eſprit de leurs Inſtituteurs; qu'ils craindront la vanité & la préſomption, qui ſont d'ordinaire les compagnes fideles de la doctrine & de la ſcience: enfin quand ils préféreront le repos ſacré de la ſolitude, à la diſſipation que produit preſque toûjours cet attachement que l'on a pour les Lettres; rien ne s'oppoſera plus aux deſſeins qu'ils pourront avoir de rentrer dans les voyes de leurs Peres; ils auront une entiere liberté de ſe conduire ſelon les Regles qu'ils leur ont laiſſées; d'embraſſer les pratiques ſaintes qu'ils ont interrompuës depuis tant de ſiecles: Et pour lors ils reprendront dans une vie, qui paroîtra toute nouvelle aux yeux des hommes, cette premiere réputation qu'ils ont perduë; ils rendront à l'Egliſe l'édification dont ils l'ont privée; & JESUS-CHRIST retrouvera dans un changement ſi heureux, la gloire & la ſanctification de ſon ſaint nom.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Que les mêmes Etudes peuvent convenir aux Eccléſiaſtiques & aux Moines. Pag. 139.

ON ne peut pas douter, mes Freres, que la ſcience des Solitaires ne doive eſtre différente de celle des Eccléſiaſtiques, puiſque les conditions ſont différentes: & qu'encore que les uns & les autres n'ayent qu'une même fin, & ne ſe propoſent qu'un même bonheur, qui eſt d'aller, & de s'unir à Dieu, par JESUS-CHRIST; néanmoins les voyes, & les moyens dont ils doivent ſe ſervir pour ſe procurer cet avantage, ne ſont pas les mêmes.

Mais pour ſçavoir ce que chacun de ces deux eſtats a de propre & de particulier, il n'y a qu'à lire ce qu'en a écrit ſaint Ambroiſe. La Cléricature, dit ce grand Docteur, eſt une diſcipline établie pour regler les mœurs « de la vie commune; & l'eſtat Monaſtique pour former « les Religieux à la patience & à l'abſtinence. La premiere « paroiſt comme ſur le théatre du monde; & l'autre eſt « toute dans le ſecret de la retraite. L'une eſt expoſée à « la vûë des hommes; & l'autre eſt cachée à leurs yeux. « Ep. 82.

» La vie Cléricale eſt comme dans une carriere ; & la vie » Religieuſe comme dans une caverne. L'une combat » contre les deſordres du ſiecle ; & l'autre contre les cu- » piditez de la chair. L'une ſurmonte & aſſujettit les vo- » luptez corporelles ; & l'autre les fuit. L'une eſt plus agréa- » ble & plus éclatante ; & l'autre plus ſeure. L'une tra- » vaille à ſe regler, & l'autre à ſe mortifier : Et toutes les » deux à renoncer à elles-mêmes, afin d'eſtre entierement » à JESUS CHRIST, car il eſt dit aux amateurs de la vie » parfaite : *Quiconque veut venir aprés moy, doit ſe re-* » *noncer ſoy-même, porter ſa Croix, & me ſuivre.* La pre- » miere vie combat ; & l'autre ſe retire du danger. Celle- » là ſurmonte les charmes du monde ; & celle-cy les évite. » Le monde eſt comme un crucifié aux yeux de celle-là ; » mais celle-cy eſt crucifiée au monde, ou plûtoſt, elle » n'en eſt pas connuë. Celle-là eſtant plus expoſée aux » tentations, remporte une plus glorieuſe victoire ; & celle- » cy eſtant ſujette à moins d'occaſions & de cheutes, a » auſſi moins de difficulté à s'en préſerver.

Il n'y a perſonne qui ne juge, que deux profeſſions qui ſont ſi diſtinguées par des caracteres ſi particuliers, & pour ainſi-dire, ſi oppoſez, n'ayent beſoin de connoiſſances propres & ſpéciales ; & que celles qui conviennent à l'un de ces eſtats, ne conviennent pas à l'autre. Les Eccléſiaſtiques ſont deſtinez pour parler ; les » Moines pour ſe taire. Les Eccléſiaſtiques pour enſei- » gner ; les Moines pour apprendre. Les uns pour vivre » dans le commerce des peuples ; les autres dans la ſépa- » ration. Les uns pour s'appliquer à la converſion du pro- » chain par leurs inſtructions & par leurs avis ; les autres » par leurs gémiſſemens & par leurs prieres. Les Eccléſiaſtiques

ſiaſtiques annoncent la parole de Dieu dans les aſſemblées publiques ; les autres la méditent dans le fond de leur ſolitude. Les Eccléſiaſtiques relâchent quelque choſe de l'auſterité de leur vie, à l'occaſion de ceux avec leſquels ils ſe trouvent par l'ordre de la Providence ; les autres, je parle du commun des Freres, obſervent une pénitence toûjours égale, n'ayant nulle raiſon légitime de l'interrompre, tant qu'ils ſe rendent fideles à garder leur ſolitude.

Sur ce fondement, mes Freres, on peut dire ſans crainte de ſe méconter, que les Etudes des Solitaires doivent eſtre celles, qui peuvent leur apprendre ce que Dieu demande des perſonnes, qui luy ſont conſacrées par l'engagement des vœux, les fortifier dans toutes ces pratiques ſaintes, que nous venons de vous marquer, & leur donner toute la lumiere & tout le ſentiment dont ils ont beſcin, pour marcher d'un pas ferme & conſtant dans les voies qu'il leur a tracées. Et qui peut ne pas voir, que les ſeules lectures qui peuvent leur eſtre utiles, ſont celles qui leur parlent de leurs obligations, ſoit comme Chrétiens, ſoit comme Solitaires ? Je veux dire, de vivre dans l'humilité, dans la pauvreté, dans les jeûnes, dans les travaux, dans le ſilence, dans la retraite, dans la ſimplicité, dans l'obéiſſance, dans la mortification de l'eſprit & des ſens : Enfin de regler toute leur conduite ſur l'exemple de JESUS-CHRIST, & ſur les inſtructions qu'il a laiſſées à tous ceux qu'il appelle, & qu'il éleve du fond des Cloiſtres à une perfection conſommée. Voilà la ſcience qui eſt propre aux Solitaires : Ces Livres qui la contiennent, ſont ceux qu'ils doivent avoir inceſſamment dans les mains.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Il ne ſert de rien de dire, qu'il faut regler les Etudes ſur les différentes ſituations des Monaſteres, des Communautez Religieuſes, & ſur la capacité des particuliers; puiſque la condition des Solitaires dans ſon principe & dans ſon origine n'a que les mêmes devoirs: ces devoirs ſont ceux que je viens de vous marquer, ils ſont communs à tous ceux qui ont embraſſé cet eſtat.

Il ſemble que ce ſoit éluder, ou affoiblir ces obligations qui ſont génerales, en diſant qu'il y a des Communautez qui doivent eſtre diſtinguées, à cauſe des devoirs & des prérogatives qu'elles ont dans l'Egliſe. Et en verité il n'y a point d'apparence de changer des diſpoſitions ſi importantes & ſi autoriſées, ſous ce prétexte, qu'il y a, dit-on, des Monaſteres, qui ont des privileges & des droits particuliers; puiſqu'on peut s'acquiter des devoirs & des fonctions qui y ſont attachées, par les connoiſſances que l'on peut prendre dans ces lectures, que nous eſtimons qui ſont propres à la profeſſion Monaſtique; ſans avoir recours à celles qui ne leur conviennent point, auſquelles les Moines ne peuvent s'appliquer ſans s'expoſer à perdre cet eſprit de ſimplicité, de retraite, de pauvreté, d'humilité, de mortification, dont la conſervation leur eſt ſi néceſſaire & ſi eſſentielle.

Mais au cas qu'il fallût, comme on veut le perſuader, une ſcience plus étenduë; il vaudroit mieux remettre les choſes dans leur premier eſtat, renoncer à ces prérogatives, à ces prééminences d'honneur, & rendre aux Paſteurs Eccléſiaſtiques ce qui leur appartient par le droit commun, & dont ils regardent la poſſeſſion dans la perſonne des Moines, comme des entrepriſes, & des uſurpations; que de s'engager en des emplois qui ſont

des ſources d'une diſſipation preſque infinie, ſoit à cauſe des commerces qu'ils obligent d'avoir avec les gens du monde, ſoit parce qu'ils donnent matiere à mille conteſtations, mille affaires, mille procés, qui tirent les Moines de leur retraite, & leur apprennent, au grand ſcandale du public, ce qu'ils devroient ignorer toute leur vie.

Je dis que les connoiſſances que l'on peut trouver dans les livres dont on accorde la lecture aux Moines, peuvent ſuffire à ceux qui prétendent qu'il en faut davantage, à cauſe de ces fonctions dont nous venons de parler. Car comme ces fonctions ne peuvent eſtre que prêcher, que confeſſer; il ſe peut dire qu'un Moine trouvera tout ce qui luy ſera néceſſaire pour l'un comme pour l'autre, dans l'Ecriture ſainte, dans les Livres des Peres que je vous ay marquez. En un mot, perſonne ne peut douter, que ces lectures que nous accordons aux Moines & aux Solitaires, ne leur donnent toute la capacité dont ils peuvent avoir beſoin, à moins qu'il ne s'agiſſe de quelque charge de Judicature Eccléſiaſtique, qui eſt un cas ſi ſingulier, qu'il ne fait aucune conſéquence, & ne donne nulle atteinte à noſtre ſentiment.

Et afin que vous ſçachiez préciſément quelles ſont ces lectures, & juſqu'où elles s'étendent; Je vous diray que ces lectures ſont de l'Ecriture ſainte, de l'Imitation de JESUS-CHRIST, de ſaint Baſile, des Vies des anciens Solitaires, des Actes des Martyrs, des Conférences & des Inſtitutions de Caſſien, des Ouvrages de ſaint Ephrem, de ſaint Nil, de ſaint Iſidore de Damiette, de S. Jean Climaque, de S. Dorothée, des Homélies de ſaint Jean Chryſoſtôme, de ſaint Auguſtin, de ſes Enar-

Universidad de Deusto
Biblioteca

rations ſur les Pſeaumes, des Ecrits de ſaint Jérôme; des Homélies de ſaint Grégoire, des Livres de ſainte Théreſe, de ſaint François de Sales, & particulierement où il parle de la Profeſſion Religieuſe? Toutes ces Inſtructions Chrétiennes, ces Traitez de Piété qui ont eſté faits en nos jours, les Oeuvres du Pere Rodriguez, & du Pere ſaint Jure, les Eſſais de Morale ſur les Evangiles de l'année, & ſur les Epiſtres. Mettons-y pour la conduite, pour les difficultez & pour les Cas de conſcience, toutes ces Conférences Eccléſiaſtiques, qui ont eſté faites dans les Dioceſes de Grenoble, de Luçon, & de Périgueux, &c.

Peut-on dire avec quelque ombre de raiſon, qu'il n'y en ait point aſſez, non ſeulement pour apprendre à un Moine tout ce qu'il doit ſçavoir, mais encore pour l'élever à une érudition de beaucoup ſuperieure à ſon eſtat? Enfin, ſaint Jean Cryſoſtôme & ſaint Auguſtin n'en avoient pas tant: Cependant avec quel ſuccés, quel fruit, quelle bénédiction & quel éclat ne ſe ſont-ils point acquitez de leur miniſtere?

Pag. 139. Pour ce qui eſt d'avoir égard à la capacité des perſonnes; c'eſt une conduite, mes Freres, qui a beſoin de beaucoup de circonſpection. Car quoy qu'il ſoit vray, comme nous l'avons dit, qu'on puiſſe quelquefois cultiver les diſpoſitions naturelles; Il faut prendre garde de ne point ſortir en cela des limites de la Profeſſion, ſi ce n'eſt qu'il ſoit évident, que Dieu le demande pour ſa gloire, & pour l'utilité de ſon Egliſe; & quand cette intention de Dieu ne ſe manifeſte point clairement. Et qu'on ne la découvre pas avec aſſez de certitude; on peut quelquefois porter un Solitaire à s'inſtruire plus à fond

que les autres, ſur ce qui regarde ſon eſtat, le renfermant toûjours dans ſa Profeſſion, luy donner même pour cela plus de Livres, & plus de ſecours, afin qu'il puiſſe dans la ſuite enſeigner aux autres, ſi on le juge néceſſaire, ſoit par la parole, ſoit par ſes Ecrits.

Mais il arrive preſque toûjours, que Dieu ne donne de ces talens, de ces qualitez, de ces diſpoſitions naturelles qui diſtinguent les perſonnes, & qui les rendent ſupérieures aux autres, qu'afin qu'ils y renoncent, qu'ils les foulent aux pieds, qu'ils les conſiderent comme un ſujet de tentation, comme un obſtacle à la perfection à laquelle ils ſont obligez de tendre, & qu'ils luy en faſſent un ſacrifice, comme des biens de la fortune, dont ils ſe ſont ſéparez pour jamais, quand ils ſe ſont éloignez des hommes, & engagez à ſon ſervice par la conſécration des vœux. C'eſt ce qu'a fait ſaint Arſene, c'eſt ce qu'ont fait ſaint Baſile & ſaint Grégoire de Nazianze, lorſqu'ils ſe retirerent dans le Deſert; C'eſt ce qu'a fait ſaint Benoiſt dont vous devez eſtre les Imitateurs, comme vous en eſtes les Enfans.

Ainſi ce n'eſt point une maxime ſeure de dire, qu'il faut appliquer les Religieux ſelon les capacitez différentes; & à moins qu'on n'uſe de ce principe avec beaucoup de diſcernement, & de ſageſſe, on les expoſera à d'extrêmes inconvéniens: Les exemples de cela ſont infinis, & nous en pourrions citer un grand nombre dans nos jours, ſans remonter aux ſiécles paſſez.

Pag. 141. On dit, *que l'on a toûjours permis aux Solitaires les mêmes Etudes qui peuvent convenir à de vertueux Eccléſiaſtiques.*

C'eſt ce qu'on ne verra point dans la Regle de ſaint Benoiſt, mes Freres, ſi ce n'eſt qu'on entende par l'Etude des Eccléſiaſtiques, celle de l'Ecriture ſainte, & des Peres, dont la lecture peut ſervir à en donner l'intelligence. Saint Benoiſt n'en a point accordé d'autre à ſes Freres, ſans diſtinction, ſoit qu'ils fuſſent Prêtres, ſoit qu'ils ne le fuſſent pas. Mais comme l'Auteur du Traité des Etudes, ne donne pas des bornes ſi étroites à la ſcience des Eccléſiaſtiques, & qu'il la veut beaucoup plus étenduë, on peut aſſeurer que les Etudes des Eccléſiaſtiques telles qu'il les croit, ne conviennent point aux Solitaires. L'endroit que l'on cite de l'Ouvrage attribué à
Pag. 141. ſaint Athanaſe ne prouve rien de contraire; Car on n'entend par ces termes, *In Canonicis Monumentis*, que les Livres de l'Ecriture qui ſont Canoniques.

Pag. 141. On dit, *qu'autrefois l'unique ſcience des Eccléſiaſtiques, eſtoit celle de l'Ecriture ſainte, des Peres, & des Conciles.*

L'Auteur, mes Freres, ajoûte en cet endroit, à la ſcience qu'il a donnée aux Eccléſiaſtiques au commen-
Pag. 7. cement de ſon Ouvrage, lorſqu'il a dit; Qu'il y auroit
» lieu de s'étonner que les Moines euſſent renoncé à l'E-
» tude de l'Ecriture ſainte, qui faiſoit pour lors toute la
» ſcience des Eccléſiaſtiques. S'il en eſtoit demeuré-là,

on ſeroit de ſon ſentiment, & on pourroit dire comme luy, & avec beaucoup de juſtice, que la ſcience des Eccléſiaſtiques ſeroit celle des Moines. Mais comme il paſſe à celle des Conciles, & meſme dans un autre lieu, à celle des Canons, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe, ſans ſe mettre en peine de ce qu'il a dit; On ne ſçauroit ne pas remarquer, que l'on accorde aux Moines ce qui ne leur eſt pas deû, qu'on les tire des limites que leurs Peres leurs ont preſcrites, & qu'on les engage avec peril dans des païs qui leur doivent eſtre inconnus. En un mot, il faut que l'Auteur ait donné icy aux Eccléſiaſtiques plus qu'il ne leur appartient, ou qu'il leur ait oſté dans le commencement de ſon Ouvrage, une partie de ce Pag. 7. qui leur eſtoit deû.

Si vous me demandez quel eſt ſur cela mon ſentiment; Je vous diray, mes Freres, que ma penſée eſt, qu'une lecture profonde des Peres & des Conciles, convient aux Eccléſiaſtiques; mais qu'elle ne leur eſt pas abſolument néceſſaire: qu'il y en a eû dans tous les tems, qui ſans ce ſecours & ſans cette étude, ont eû une vertu éminente, qui ſe ſont ſanctifiez, & ont ſanctifié les autres; qu'il y en a de nos jours, & qu'il y en aura encore à l'avenir.

C'eſt ce que croyoit le ſaint Preſtre Avila, lorſqu'écri- *Tom. 1. Ep.* vant à un Eccléſiaſtique touchant la conduite qu'il de- *62.* voit tenir; Il luy dit, que la lecture qui luy eſt la plus propre, eſt celle de la Bible, du Nouveau Teſtament, d'un Livre nommé *Contemptor mundi*, de Caſſien, de ſaint Jean Climaque, des Méditations de ſaint Auguſtin, de celles de ſaint Bernard, des Morales de ſaint Grégoire. Cet homme ſi éclairé & ſi inſtruit des devoirs

de l'eſtat où il eſtoit luy-même engagé, n'auroit pas manqué de mettre entre ces différentes lectures, celle des Conciles, des Canons, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe, s'il l'avoit jugée néceſſaire. Et quoiqu'il y en ait quelques-uns, qui puiſſent en regarder l'étude comme une néceſſité; ce ſeroit ſe tromper d'en faire une obligation génerale.

Pour ce qui eſt des Solitaires, l'étude des Conciles, des Canons, & de l'Hiſtoire de l'Egliſe, non-ſeulement ne leur convient point; mais ils ne peuvent s'y appliquer, à moins que Dieu, comme nous l'avons déja dit, ne les y appelle par une diſtinction particuliére. Car pour peu qu'ils la gouſtent, leur curioſité s'enflammera; l'envie de ſçavoir, qui eſt comme un feu qui croiſt inceſſament, & qui ne s'éteint point, les portera dans toutes les lectures qui pourront augmenter leurs connoiſſances: & ce deſir ne ſe raſſaſiant point, leur piété languira, leur Religion s'affoiblira, & leur cœur deviendra ſec par cette multiplicité de lectures, comme une terre brûlée par l'ardeur du Soleil.

Pag. 141. On dit, *que les Solitaires n'étudioient pas pour devenir plus ſçavans, mais pour devenir plus ſaints.*

Il eſt vray, mes Freres, comme l'Auteur eſt contraint de l'avouër, que les Moines ne ſe propoſoient pas autrefois par leurs Etudes d'acquerir de la ſcience; mais de la vertu: C'eſt à dire, que le deſſein de Dieu qui les a formez dans ſon Egliſe, a eſté d'en faire des hommes qui édifiaſſent par leur humilité, & non point par leur doctrine. Pourquoy donc les tirer de ſon Ordre, & vouloir les

les engager preſentement contre ſes diſpoſitions éternelles, à la recherche des ſciences curieuſes, toutes propres à les empêcher d'acquerir la ſimplicité, qui eſt comme l'eſſence & le fond de leur eſtat, ou à la détruire dans ceux qui l'auroient acquiſe? Ceux qui ont ſuivi ce parti, ſe ſont en cela éloignez de l'eſprit & de l'exemple de leurs Inſtituteurs; Et s'il y a quelques Obſervances où les ſciences ayent eſté conſidérées, & preſcrites comme des exercices reguliers: On peut aſſurer qu'il n'y a rien qui ſoit plus évidemment contre les intentions de ſaint Benoiſt, & contre la diſpoſition de ſa Regle. En un mot, je le repete encore, deux heures de lecture portées par la Regle, & cette ſcience ſi étenduë, ſont choſes incompatibles.

On dit, *que les Superieurs ſelon qu'ils eſtoient portez au Travail, aux ſciences, ou à l'Oraiſon, y portoient leurs Religieux.* Pag. 141.

Il s'enſuit de là, mes Freres, que les Regles ont eſté dans la main des Superieurs, & qu'ils en ont changé les exercices comme il leur a plû, ſuivant en cela leurs humeurs, leurs inclinations, ou même leurs caprices, au lieu de demeurer fermes dans les pratiques établies par les Inſtituteurs. Cependant ſaint Benoiſt veut expreſſément que les Superieurs, auſſi-bien que le reſte de leurs Freres, ſuivent tout ce qui eſt preſcrit par ſa Regle avec la derniere exactitude; à moins qu'on n'en diſpenſe quelqu'un par des raiſons juſtes & legitimes: *Omnes magiſtram ſequantur Regulam, neque ab ea temerè devietur à quoquam.* Or on ne doit pas prendre ces raiſons dans Ben. Reg. c. 3.

la fantaiſie du Superieur, mais dans les veritables beſoins des Freres.

Ainſi, ce n'eſt point parce que le Superieur eſt plus porté au travail, qu'à la lecture, qu'on diſpenſe un Religieux de la lecture, & qu'on le fait travailler; mais parce que, comme cela peut arriver quelquefois, un Religieux eſt incapable de lecture. Ce n'eſt pas parce qu'un Superieur eſt plus porté à prier, ou à lire qu'à travailler, qu'il doit appliquer ſes Freres ou à l'oraiſon, ou à la lecture, plus qu'à l'exercice des mains; mais parceque quelque impuiſſance, ou quelque incapacité réelle les empêchent de s'occuper du travail autant que les autres. Un Superieur par exemple, qui ſera adonné à l'Arithmétique, & à la Géométrie, comme Strabus, Moine du Monaſtere de Fulde, ou à la connoiſſance des Arts liberaux, comme Salomon Moine du meſme Monaſtere, comme Michon Moine de ſaint Riquier, qui compoſa des Livres d'Enigmes, & des Fleurs des Poëtes, comme Florbert Moine de ſaint Mathias proche de Tréves, qui écrivit de la compoſition d'un Inſtrument de Muſique, nommé Monochorde, & des livres en vers; & comme beaucoup d'autres que l'on a rapportez, prétendra que ſes Freres doivent s'occuper des mêmes Arts, ou des mêmes ſciences: Il ne faut point douter qu'il ne ſe trompe, & que ce ne ſoit une conduite digne de répréhenſion, de gouverner ſes Religieux par ſes propres inclinations, ou par ſes fantaiſies, & non pas par la Regle, ou par la connoiſſance qu'il a de leurs diſpoſitions, ou plûtoſt de leurs néceſſitez ſpirituelles & corporelles. Un ſentiment contraire eſt un renverſement de toute diſcipline reguliere.

Page 142. L'exemple du Vénérable Bede, qu'on allegue, ne

prouve rien. C'eſtoit un homme que Dieu avoit deſtiné à des choſes beaucoup au deſſus de ſon eſtat; & qui s'eſt préparé à accomplir ſes deſſeins, par des voyes & par des moyens, qui ne conviennent point à ceux qui n'ont pas une miſſion ſemblable à la ſienne. Le nombre eſt preſque infini de ceux qui ſe ſont égarez en voulant faire comme les Saints. On ne ſe peut tromper quand on ſe propoſe leur charité, leur ſimplicité & leur humilité: Mais quand on veut marcher par les chemins que Dieu leur a marquez par une deſtination ſpéciale; il n'y a point d'égaremens, de piéges, ni d'erreurs où l'on ne tombe.

CHAPITRE II.

On examine, *ſi on doit permettre indifféremment aux Solitaires la lecture de tous les livres de l'Ecriture.* Pag. 143.

ON ne peut pas douter, mes Freres, que les Solitaires n'ayent trouvé leur principale conſolation dans la lecture, & dans la méditation des divines Ecritures. Les Saints l'ont conſeillée comme une occupation capable d'élever à une perfection conſommée, ceux qui s'y appliqueront de tout le ſentiment de leur cœur, qui eſſayeront d'en pénétrer les véritez, non point pour en devenir plus doctes, ni plus ſçavans; mais pour s'en ſervir comme d'une lumiere qui éclaire leurs voyes, comme d'une regle qui dirige leurs mœurs, & la conduite de leur vie, ſelon ces paroles du Prophete: *Præceptum Domini lucidum illuminans oculos.* Pſal. 18. v. 11.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Néanmoins, il faut demeurer d'accord, que la plus grande partie du Desert s'est sanctifiée par la seule lecture du Nouveau Testament : Non seulement parce que dans ces premiers tems, peu de personnes se mêlant d'écrire, les livres de l'Ancien Testament estoient rares; mais à cause qu'il convenoit moins à cette innocence & à cette simplicité dont ils faisoient profession. Ils trouvoient dans la parole de JESUS-CHRIST, les maximes selon lesquelles ils devoient se conduire ; ils y découvroient toutes les veritez dont l'observation leur estoit nécessaire : & ils y avoient ce principe qui devoit animer le corps de leurs actions, c'est-à-dire son Esprit saint, qu'il a répandu avec tant de plénitude dans toutes les instructions qui sont sorties de sa bouche sacrée. Car quoi-qu'il ne leur fût pas deffendu de s'appliquer à la lecture de l'Ancien Testament ; cependant le sentiment des Saints estoit, qu'ils en usassent avec beaucoup de précaution, comme nous le voyons par la Lettre de saint Basile à Chilon, par la conduite du même Saint dans ses petites Regles, par ce que saint Nil en a écrit, & même par l'autorité de saint Benoist, qui remarque dans sa Regle, que les sept premiers livres de l'Ancien Testament peuvent estre dangereux dans de certains tems, à cause de la foiblesse des esprits.

Comme cette indisposition peut se rencontrer en beaucoup de personnes, & particulierement aujourd'huy, où la science s'est introduite dans la plus grande partie des Communautez Monastiques, on ne doit en accorder la lecture qu'avec discernement des cœurs & des esprits; de crainte qu'au lieu de l'utilité qu'on en espereroit, on n'en fit un méchant usage.

Pour ce qui est des Pseaumes, on en a toûjours conseillé, ou plûtost ordonné la lecture aux Solitaires dans tous les tems ; & rien n'a contribué davantage à les soûtenir dans la voye qu'ils avoient embrassée, contre les différens efforts que les démons ont pû faire pour ébranler leur fidélité & leur constance. On sçait de quelle sorte saint Athanase & saint Augustin en ont parlé ; & nous ne devons pas nous étonner de la maniere dont ils se sont expliquez sur ce sujet. Il n'y a qu'à les lire, pour voir de ses yeux qu'on n'en peut trop dire ; qu'on ne peut excéder sur cette matiere. Car pour peu qu'on y fasse d'attention, on conviendra que les Pseaumes tous seuls sont capables de sanctifier tout un monde. Ce ne sont qu'élans, qu'ardeurs, qu'aspirations, que desirs, que gémissemens, que prieres, qu'actes d'amour, de confiance, de gratitude, d'humilité, de douleur, de componction ; Ce ne sont que plaintes, que regrets, que soupirs, que tendresses, qu'effusions : Et s'il s'y rencontre quelques-uns de ces faits dont le recit pourroit faire peine aux ames plus délicates, ils sont tellement déguisez par la sainteté des expressions, qu'ils n'ont plus rien qui soit à craindre. Enfin les Pseaumes dans tous les endroits éclairent, embrasent, enlevent, transportent : Il n'y a ni verset, ni parole qui ne pénétre ; Dieu par une providence qu'on ne sçauroit assez reconnoître, nous les a donnez comme un tresor qui renferme des richesses immenses, comme une source inépuisable de toutes sortes de bénédictions, où nous pouvons trouver à tous momens les remedes, les secours & les consolations qui nous sont nécessaires dans les maux, dans les nécessitez, dans les tentations qui nous arrivent. C'est une grace spéciale

que Dieu a attachée à ces divins Cantiques ; c'eſt un caractere, une diſtinction qui leur eſt propre : & les ſaints Peres les ont toûjours conſiderez comme un abregé, un précis de toutes les veritez, les maximes, les inſtructions que le Saint-Eſprit a répanduës dans les ſaintes Ecritures.

Ceux qui s'appliquent à cette Lecture, qui en font leur Etude & leur application principale, qui viendront à bout d'aymer, de goûter, de graver dans le fond de leurs cœurs ces mouvemens, ces ſentimens, ces expreſſions ſi animées, ſi touchantes, & qui auront ſoin de les tracer dans leurs œuvres, & dans la conduite de leur vie, poſſederont tout ce qu'il y a dans l'ancien Teſtament, de plus utile, de plus lumineux, & de plus capable d'operer leur ſanctification. Mais ce qui marque le cas que les Saints ont fait de ce ſaint Livre ; C'eſt que les Chartreux, & les Religieux de Cîteaux, ont impoſé comme une obligation indiſpenſable à tous ceux qu'ils recevoient dans leurs Obſervances, d'apprendre le Pſeautier par cœur. Cette pratique s'eſt perduë avec quantité d'autres, dans le relâchement de l'Ordre de Cîteaux ; & s'eſt conſervée juſqu'à preſent dans celuy des Chartreux.

Pour ce qui eſt de ſçavoir ſi on doit permettre aux Religieux la lecture de l'Ancien Teſtament, ou la leur interdire ; Je vous diray, mes Freres, qu'on ne peut pas faire ſur ce point là une détermination générale, & que comme on ne doit pas la leur deffendre univerſellement ; on ne doit pas auſſi indifferemment la leur permettre. Et ma raiſon eſt, que ſi les anciens Peres qui l'ont permiſe avoient percé dans l'avenir, & qu'ils euſſent vû quelle devoit eſtre la décadence de l'Ordre Monaſtique, &

combien les diſpoſitions qui ſont néceſſaires pour tirer quelque fruit de cette Lecture, deviendroient rares dans ceux qui les devoient ſuivre ; Ils ne l'auroient permiſe qu'avec plus de réſerve, & de précaution qu'ils n'ont fait. Et le déreglement des Moines, s'il leur avoit eſté connu, leur auroit eſté un puiſſant motif pour ne pas expoſer tant de veritez ſaintes à de ſi méchantes railleries, à des rencontres impertinentes, à de mauvais contes, à des explications licentieuſes, à des applications impies, malignes, indignes de la ſainteté de l'eſprit qui les a dictées ; & pour ne pas donner lieu à une multitude preſque innombrable de perſonnes relâchées, pour s'autoriſer dans leur libertinage & dans leur excés.

§. II.

De la maniere dont les Moines doivent lire l'Ecriture ſainte. Page 151.

Je ne m'arreſterois pas, mes Freres, à cet article, ſi je n'y eſtois obligé par des conſiderations qui me paroiſſent importantes & ſolides. Car dans la verité, on ne peut eſtre plus éloigné que je le ſuis, de cet eſprit de critique & de cenſure, qui porte à rechercher des occaſions & des ſujets de reprendre, & qui en imagine lors qu'il n'y en a point.

La premiere raiſon, c'eſt qu'il eſt trés-difficile, que l'eſprit d'un Solitaire ne ſe diſſipe, que ſon cœur ne ſe deſſéche par la multiplicité des lectures auſquelles on l'engage, pour acquerir l'intelligence de l'Ecriture ſainte ; & qu'au lieu de travailler à en devenir plus ſaint, il ne s'étudie à en devenir plus docte & plus habile : & qu'ainſi bien loin de s'humilier & de s'abaiſſer, (ce qui doit eſtre

Universidad de Deusto
Biblioteca

l'effet principal de l'Etude de la parole de JESUS-CHRIST,) il ne s'en éleve.

La deuxiême, c'eſt qu'en recherchant les biens & les avantages, que peut produire la lecture des Livres ſaints, il n'eſt gueres poſſible, que ce grand nombre d'Auteurs auſquels on veut qu'il s'applique, ne le jette dans la confuſion, & qu'il ne perde inutilement, & ſon tems & ſa peine; & qu'il ne trouve rien moins dans cette occupation ſi confuſe & ſi embaraſſée, que ce qu'il s'eſt propoſé.

La troiſiême eſt, que ceux qui n'ont point tous ces Auteurs différens, & qui ne les ſçauroient avoir, deſeſpereront d'acquerir cette ſcience, négligeront cette lecture, dans la penſée qu'elle ne leur ſervira de rien, faute d'avoir ces ſecours, qu'on leur dit qui ſont néceſſaires pour l'entendre, & pour ſe la rendre utile.

Vous ne tomberez dans aucun de ces inconvéniens, mes Freres, ſi vous eſtes perſuadez, comme vous le devez eſtre, que pour ſe conduire avec ſeureté dans les pratiques importantes & eſſentielles, comme peut eſtre à un Moine la lecture de l'Ecriture ſainte, il faut ſuivre les voyes que les Saints nous ont tracées par leurs exemples; ſe prendre à eux ſans les quitter, & marcher comme nous ſçavons qu'ils ont marché. Il eſt certain qu'ils n'ont point connu toutes ces conduites; qu'ils ne ſe ſont point ſervis de ces moyens, & qu'ils ſe ſont attachez au corps de l'Ecriture, avec une foy & une confiance ferme dans la protection de celuy, à qui il appartient de diſſiper les tenebres, d'éclaircir nos yeux: & qu'à force de la lire, de la relire, & de la méditer, ils en ont pénetré les ſens, & acquis la connoiſſance.

Quels Commentaires avoit lû ſaint Antoine, luy qui ſe

ſe ſervoit de l'Ecriture avec tant de ſuccés & de bénédiction? Quels Interprétes avoient eu ſaint Hilarion, ſaint Pacôme, ſaint Ephrem, les ſaints Macaires d'Egypte & d'Aléxandrie, les ſaints Peres dont Caſſien nous a rapporté les Conférences, enfin cette multitude de ſaints Moines, qui y trouvoient tout enſemble leur inſtruction & leur conſolation?

On me dira, qu'ils n'avoient garde de ſe ſervir de ces Interprétations & de ces Commentaires, parce qu'il n'y en avoit point, ou peu dans ces tems-là: Il eſt vray; mais il faut demeurer d'accord, que s'ils euſſent eſté néceſſaires pour l'intelligence de l'Ecriture, Dieu n'auroit pas permis que ſon Egliſe eût eſté deſtituée de ce ſecours, de ces aſſiſtances, dans un tems où l'on ne pouvoit ſe paſſer de la connoiſſance de ſa parole, pour ſoûtenir la foy Catholique contre une multitude d'hommes, qui l'attaquoient d'une maniere ſi cruelle par leurs impietez, & par leurs blaſphêmes.

Mais laiſſons là les Solitaires. Je demande dans quels livres ſaint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Jean Chryſoſtôme, ſaint Auguſtin, & tant d'autres, ont pris ces grandes véritez qui ſont répanduës dans leurs Ecrits, les Inſtructions ſi profondes qu'ils nous en ont laiſſées; ſinon dans le texte même de l'Ecriture? C'eſt-là où ils les ont puiſées; c'eſt la ſource qui a rempli leurs eſprits & leurs cœurs, & qui aura les mêmes effets, dans tous ceux qui n'y chercheront que la volonté de Dieu, la connoiſſance de ſa Loy ſainte, & les moyens de la mettre en pratique. On ne nous dira pas, qu'ils avoient dans les mains ce que Théophile d'Antioche a écrit ſur les Evangiles, ce qu'on attribuë à ſaint Clément d'Aléxandrie

ſur les Epîtres Canoniques, les Ouvrages de Zénon & de ſaint Victorin; puiſque l'Auteur des Etudes ne les met pas au nombre de ceux qu'on peut lire avec fruit, pour l'intelligence de l'Ecriture.

Pour Origêne, il n'y a point d'apparence que ce ſoit dans ſes Ouvrages, que ſaint Baſile ait pris ce qu'il a écrit ſur la Morale, & ſur les Pſeaumes. Ce n'eſt point non plus de ce fond là, que ſaint Jean Chryſoſtôme a tiré ces Homélies ſi éloquentes, ſi chrêtiennes & ſi ſaintes, qu'il nous a données ſur les Evangiles, & ſur les Epîtres de ſaint Paul. Nous pourrions dire la même choſe de ſaint Auguſtin, à l'égard de ſes Enarrations ſur les Pſeaumes, de ſes Homélies ſur les paroles de l'Apôtre, de ſes Traitez ſur ſaint Jean, & des autres Peres de l'Egliſe, qui ont écrit dans ces meſmes tems.

Ce ſentiment, mes Freres, ne m'eſt point particulier. Nous liſons dans Caſſien, que l'Abbé Théodoſe homme d'une grande ſainteté, & extrêmément habile, avoit acquis l'intelligence de l'Ecriture, non point par l'Etude, par les Lectures, ni par le ſecours des belles Lettres; mais uniquement par la pureté de ſon cœur. Ce grand homme diſoit, qu'un Religieux qui deſiroit pénétrer dans les ſens de l'Ecriture ſainte, ne devoit point fatiguer ſon eſprit à lire les Commentaires; mais qu'il devoit plûtoſt employer tous ſes ſoins à purifier ſon cœur.

» Quand l'ame, diſoit-il, aura eſté affranchie de la ſervitude de ſes paſſions, & de ſes vices, ſes yeux n'ayant plus » ce voile qui les couvroit, commenceront à contempler » comme d'une maniere naturelle, les merveilles renfermées dans les divines Ecritures; *Quibus expulſis, confeſtim cordis oculi, ſublato velamine paſſionum, ſacramenta*

Caſſ. Inſt. l. 5. c. 34. & 35.

Scripturarum velut naturaliter incipient contemplari.

Car le ſaint Eſprit, ajoûte ce ſaint Solitaire, ne nous a « pas donné ces ſaints Livres, pour n'eſtre ni connus, ni en- « tendus; mais nous mêmes nous nous les cachons par un « obſcurciſſement volontaire, qui eſt l'effet de nos péchez: « & lorſque les yeux auront recouvré leur premiere ſanté, « on trouvera dans la ſeule lecture des Livres ſacrez, tout « ce qui ſera néceſſaire pour en avoir l'intelligence, ſans « qu'il ſoit beſoin d'aucun Commentaire; comme les « yeux du corps n'ont point beſoin pour voir, d'aucune « aſſiſtance étrangere, pourvû qu'ils ſoient exempts de « toute tache, & de toute obſcurité. «

Le même Caſſien rapporte dans la quatorziême de ſes Conférences, que le ſaint Abbé dont il exprime les ſentimens, diſoit à ceux qui vouloient acquérir la veritable connoiſſance de l'Ecriture, qu'ils devoient avant toutes choſes s'établir dans une ferme humilité de cœur, qui conduit non à la ſcience qui enfle, mais à celle qui éclaire, & par le moyen de laquelle on peut obtenir de Dieu une charité conſommée: Car il eſt impoſſible qu'un cœur impur poſſede le don de la ſcience ſpirituelle. C'eſt pourquoy évitez de tous vos ſoins, que voſtre Etude & vos Lectures, au lieu de vous donner la lumiere de la ſcience, & cette gloire qui eſt promiſe à la veritable doctrine, ne vous produiſent la vanité & la préſomption, qui ſeroient les cauſes, & les inſtrumens de voſtre perte. Il faut donc ajoûte-t'il, employer tous vos efforts pour vous dégager de tout embarras, & de toute affection pour les choſes de la terre; & vous appliquer avec une aſſiduité continuelle à la lecture des ſaints Livres, juſqu'à ce que cette méditation rempliſſe voſtre eſprit, & le

transforme, pour ainſi dire, en elle-même.

J'ay encore deux choſes à vous faire remarquer, mes Freres. L'une, que la connoiſſance de l'Ecriture, que je dis que vous pouvez acquerir de vous-même, par la ſeule lecture, & par l'application que vous y apporterez ; c'eſt celle des maximes, des inſtructions, des regles & des veritez qui concernent la conduite de la vie, & la direction des mœurs. Car pour celle des Dogmes, c'eſt des Superieurs qui ont la Miſſion & l'autorité, que vous devez l'apprendre : & celuy qui pretendroit la trouver dans la lecture des Livres ſaints, par ſon induſtrie & par ſa propre recherche, s'expoſeroit à de grands inconveniens. Cependant, il ne faut point douter, que ceux qui ſont affermis ſur les veritables principes, ne découvrent dans la Méditation aſſiduë de la parole de Dieu, les raiſons, la lumiere & la force, pour ſoûtenir les veritez de la Foy, lorſqu'elles ſont attaquées ; c'eſt ce qu'ont fait autrefois les Antoines, les Macaires, les Siméons, les Théodoſes, & une infinité d'autres.

La deuxiême, que noſtre deſſein n'eſt point d'interdire aux Moines tout Commentaire ſur l'Ecriture : Nous ſçavons que l'on peut y trouver des connoiſſances, & en tirer des utilitez particulieres. Mais pour cette foule, cette multitude d'Interprétes, de Paraphraſtes & de Commentateurs, elle ne convient point à des Solitaires, & ne peut ſervir qu'à produire en eux tous les effets & tous les inconveniens, dont nous vous avons parlé tant de fois.

Quel Commentaire faut-il, pour ſe faire une idée de la Toute-puiſſance de Dieu, de cette autorité ſouveraine qu'il a ſur toutes les créatures ? Ne ſuffit-il pas de ſçavoir,

que ſa parole toute ſeule les a tirées de leur néant ; qu'il ne s'eſt point ſervi pour cela de machines, ni de l'entremiſe des hommes ? *Dixit & facta ſunt.* Il a parlé & il a eſté obéi. *Pſ. 32. v. 9. & pſal. 148. v. 5.*

Quel Commentaire faut-il, pour connoiſtre quelle deffiance l'homme pecheur doit avoir de ſa foibleſſe dans le milieu du monde ? Puiſque l'homme innocent eſt tombé dans le milieu du Paradis ?

Quel Commentaire faut-il, pour trouver dans l'Ecriture, l'obligation qu'ont tous les hommes de vivre dans la pénitence ? Puiſqu'on y lit, que Dieu leur a déclaré enſuite du peché du premier de nos Peres, qu'ils mangeroient leur pain à la ſueur de leur viſage, & que la terre ne leur produiroit que des épines & des ronces.

De quels Commentaires à-t-on beſoin, pour ſçavoir avec quel ſoin on doit ſe préſerver des ſciences vaines, & de l'envie d'apprendre les choſes qui ne ſont ni convenables, ni utiles ? Puiſque l'Ecriture nous dit ouvertement, que cette curioſité a détruit la juſtice, & qu'elle a introduit l'iniquité dans le monde, qui s'y conſervera juſqu'à la fin des ſiecles.

A-t-on beſoin de Commentaires, pour apprendre l'éloignement qu'on doit avoir d'excuſer ſon peché ? puiſqu'on voit que la premiere penſée de l'homme coupable, fut de cacher la corruption de ſon cœur.

A-t-on beſoin de Commentaires, pour ſçavoir qu'il faut donner à Dieu avec largeſſe & avec latitude ? Quand on voit, que l'origine du malheur où Caïn ſe laiſſa tomber, fut ſa réſerve & ſon ménagement dans ſon oblation, & dans ſon ſacrifice.

De quels Commentaires a-t-on beſoin, pour apprendre

quel ſoin on doit avoir de combattre les premiers mouvemens de l'envie ? Quand on ſçait que ce fut cette paſſion qui ſouleva Caïn, & arma ſa main contre ſon frere.

Quels Commentaires faut-il, pour trouver dans l'Ecriture, que les ames pures & innocentes ſont ſelon le cœur de Dieu ? Puiſqu'on y remarque la diſtinction que Dieu a miſe entre Abel & ſon frere ; que l'un eſt le chef des réprouvez, & l'autre de ceux à qui Dieu a donné ſon Royaume.

A-t-on beſoin de Commentaires, pour connoître la grandeur du peché, & pour en inſpirer la crainte & la haine ? Quand on lit dans l'Ecriture ce ravage effroyable qu'il a cauſé dans le monde, & cette multitude innombrable de maux qui ont défiguré, & corrompu le fond & la face de toute la terre juſqu'à cet excés, que Dieu, dont les miſericordes ſont immenſes, fut obligé de châtier ſes crimes par un déluge géneral ; & que de ce grand nombre d'hommes dont elle eſtoit peuplée, il n'y en eût que huit, qui meriterent de trouver grace devant ſes yeux.

Quels Commentaires faut-il, pour conſiderer l'Arche, non ſeulement comme la figure de l'Egliſe univerſelle, mais encore comme celle de tant de Maiſons ſaintes, où la main de Dieu conduit les ames qu'il aime, & qu'il retire du monde comme du milieu du naufrage?

De quels Commentaires a-t-on beſoin, pour appercevoir dans l'Ecriture cette bonté de Dieu, qui inſpire à Noé de baſtir l'Arche, d'y mener ceux qu'il vouloit garentir de cette deſolation du monde ſi entiere, d'y renfermer les animaux de la Terre, & les oiſeaux du Ciel ; & qui fait qu'aprés cent cinquante jours il ſe ſouvient de

ce Patriarche, il prépare les voyes, diſpoſe toutes choſes pour tirer de cette Arche de bénédiction toutes ces créatures différentes, qu'il y avoit reſſerrées pour l'exécution du deſſein qu'il avoit de repeupler le monde ?

Quels Commentaires faut-il, pour y voir les ſujets qu'on a d'adorer cette miſericorde infinie, qui contracte une alliance éternelle avec Noé & ſes enfans ; & qui raſſeure toute la poſtérité des hommes de la juſte crainte qu'ils pourroient avoir, que Dieu n'uſaſt à leur égard d'un châtiment pareil à celuy dont il s'eſtoit ſervi, pour punir l'iniquité de leurs Peres ?

De quels Commentaires a-t-on beſoin, pour déplorer l'incorrigibilité, & l'extravagance des hommes, qui, comme s'ils avoient perdu toute mémoire de la Toute-puiſſance de Dieu, qui venoit de paroître avec tant d'éclat, dans la maniere dont il avoit exterminé toute la race humaine, bâtiſſent une tour, & l'élevent comme un boulevart contre le Ciel, pour ſe mettre à couvert de ſa colere & de ſa vengeance ?

A-t-on beſoin de Commentaires, pour apprendre dans le meſme endroit de l'Ecriture, comme quoy Dieu ſe rit de la vanité des hommes, confond leurs deſſeins, & reduit en fumée tous leurs projets, & toutes leurs entrepriſes ?

De quels Commentaires a-t-on beſoin, pour s'inſtruire par l'exemple d'Abraham, qui ſuivant l'ordre de Dieu quitte ſon païs natal, la maiſon de ſon pere, & s'en va dans une terre qui luy eſtoit inconnuë ; de l'obligation que l'on a, de rendre aux volontez de Dieu ſans raiſonnement & ſans délay, une ſoûmiſſion entiere ?

Faut-il des Commentaires, pour appercevoir dans

cette circonſtance, le choix & l'élection de Dieu, qui tira, qui ſépara ce grand homme du milieu de ſa nation, & l'arracha d'entre les bras de ſon pere, pour le rendre le chef d'un peuple, dont il vouloit eſtre ſervi avec plus de pureté, que du reſte des hommes?

Quels Commentaires faut-il, pour remarquer dans la ſéparation de Loth & d'Abraham, & dans toutes ſes ſuites, qu'il ne faut jamais ſortir de l'ordre de Dieu, ni rompre les ſociétez, & les unions que ſa Providence a formées?

Enfin, ſi on n'a pas la capacité néceſſaire, pour développer tous les myſteres renfermez dans l'Ancien Teſtament, ni pour faire les applications de toutes les Allégories, & s'il y a quelques obſcuritez qu'on ne puiſſe pas pénétrer; qu'on s'humilie, qu'on adore ce que Dieu ne veut pas qu'on entende. Il y a mille endroits où les veritez ſont toutes claires, & ſe preſentent ſans nuage; il y en a d'autres qu'on découvre par l'application & par la Priere: & on peut dire que celuy qui lit la parole de Dieu avec les préparations que demande une lecture ſi ſainte, ne manquera jamais d'y trouver ce qui ſera néceſſaire pour ſa ſanctification.

En un mot, mes Freres, ce Myſtere, cette Allégorie, cette Verité qu'on ne peut approfondir, eſt une Manne cachée, qui nourrit & qui fortifie, comme celle qui tombe ſous les ſens: *Manna abſconditum.* Elle contient une vertu ſecrette, qui ſe communique & ſe répand dans les ames; & celles qui ſont fidelles, y trouvent l'accompliſſement de cette inſtruction de la Sageſſe; *Et deſerviens uniuſcujuſque voluntati, ad quod quiſque volebat, convertebatur.* Elle obtient de Dieu les graces, les ſecours, les

Apocal. 2. *v.* 17.

Sap. 16. 21.

conſolations, la protection dont elles peuvent avoir beſoin, par cette foy vive, cette humilité profonde avec laquelle elles s'abaiſſent devant cette Parole ſacrée, qu'ils ne ſont pas dignes d'entendre.

Mais ſi l'Ancien Teſtament a des obſcuritez, ſi Dieu a voulu s'y expliquer comme par Enigmes, couvrir de voiles, d'obſcuritez les Inſtructions qu'il y a données; Il ſe peut dire qu'il a parlé dans le Nouveau, d'une maniere plus proportionnée à la foibleſſe des hommes, qu'il a voulu s'y rendre intelligible; & que la parole qui eſt ſortie de la bouche de ſon Fils, porte tout enſemble avec elle, la chaleur & la lumiere.

Par exemple, mes Freres, faut-il des Interprétes, pour connoiſtre par cette vie obſcure, que JESUS-CHRIST a menée pendant l'eſpace de trente ans, que la voye la plus aſſurée, eſt d'éviter les commerces & les communications, qui ne ſervent qu'à nous donner de la réputation, & à nous acquerir l'eſtime des hommes?

Faut-il des Interprétes, pour apprendre par cette réponſe que JESUS-CHRIST fit à la ſainte Vierge, lors qu'elle luy dit, *Fili quid feciſti nobis ſic, ecce Pater tuus & ego dolentes quærebamus te?* Que le Service de Dieu eſt le principal, & le premier de tous les devoirs? *Neſciebatis, quia in his quæ patris mei ſunt oportet me eſſe?*

Luc 2. *v.* 48.

Ibid. v. 49.

Faut-il des Interprétes, pour comprendre par la hardieſſe qu'eut le démon de tenter JESUS-CHRIST dans le Deſert, & par les circonſtances qui ont accompagné cette tentation; Premierement, qu'il n'y a point de lieu dans ce monde, qui mette à l'abry des attaques du démon? Secondement, qu'il n'y a point de ſainteté contre

Universidad de Deusto
Biblioteca

laquelle il n'entreprenne ? Troiſiémement, qu'il n'y a que la perſévérance qui le deſarme ? Quatriémement, que la parole de Dieu eſt un des plus puiſſans moyens, dont on puiſſe ſe ſervir pour le vaincre ?

Faut-il des Interprétes, pour apprendre par la Circonciſion de JESUS-CHRIST, que ſi le Saint des Saints ſe ſoûmet à la honte, qui eſtoit inſéparable de l'accompliſſement de cette loy ; Il n'y a rien de plus injuſte, ni de plus inſupportable à un pecheur, que de deſirer de l'honneur, & de rechercher de la gloire ?

Faut-il des Interprétes, pour inferer de l'action de JESUS-CHRIST, lorſqu'il reçoit le Baptême de ſaint Jean, que ſi c'eſt la plus grande de toutes les humilitez, qu'un Dieu veuille bien s'abbaiſſer ſous la main d'un homme ; c'eſt le plus grand de tous les orgüeils, qu'un homme ne veuille pas s'abbaiſſer ſous la main de Dieu ?

Faut-il des Interprétes, pour ſe perſuader, que la premiere des obligations d'un Chrêtien, eſt de vivre dans la pénitence ; puiſque les premieres paroles dont JESUS-CHRIST s'eſt ſervi pour commencer ſa Miſſion, & prêcher au Peuple, nous apprennent que c'eſt la pénitence qui ouvre les portes de ſon Royaume : *Pœnitentiam agite, appropinquavit enim regnum cælorum ?* Matt. 4. v. 17.

Faut-il des Interprétes, pour connoiſtre, que la nobleſſe & la grandeur du monde, n'ont rien de recommandable ; puiſque JESUS-CHRIST choiſit des gens pauvres, & mépriſables par leur naiſſance, & par leur qualité, pour les mettre à la teſte de l'œuvre la plus grande qu'il ait jamais entrepriſe, qui eſt la converſion du monde, & l'établiſſement de l'Egliſe ?

Faut-il des Interprétes, pour comprendre que la ſimplicité eſt un caractere de bénédiction, & que la veritable pauvreté eſt une veritable richeſſe : Quand on lit ces paroles ; *Beati pauperes ſpiritu, quoniam ipſorum eſt regnum cælorum :* Et pour inférer de là, que la plus grande de toutes les erreurs, eſt d'aimer la gloire, & de rechercher les biens de la terre ? Matth. 5. v. 3.

Faut-il des Interprétes, pour ſçavoir que les vindicatifs ſeront chaſſez du Royaume de JESUS-CHRIST ; puiſqu'il le promet à ceux qui gardent la douceur, & qui ne ſçavent ce que c'eſt que de ſe mettre en colere ?

Faut-il des Interprétes, pour remarquer dans l'Ecriture, que les joyes folles & humaines ſont interdites aux Chrêtiens ; Puiſque JESUS-CHRIST déclare que ceux qui pleurent ſont heureux ?

Peut-on ignorer que JESUS-CHRIST donne ſa malédiction à ceux qui commettent l'injuſtice ; Quand on ſçait qu'il a dit, que ceux qui ont faim & ſoif de la juſtice ſont heureux, & que cette avidité ſainte ſera raſſaſiée ?

Faut-il des Interprétes, pour découvrir dans l'Ecriture, que Dieu rejette les gens durs & impitoyables ; Puiſqu'il déclare qu'il aura pitié de ceux qui auront de la compaſſion ?

Faut-il des Interprétes, pour ſçavoir que JESUS-CHRIST n'a que de l'averſion pour les ames impures ; Quand on ſçait qu'il a dit, que ceux qui ont le cœur pur jouïront de ſa preſence ?

Enfin, mes Freres, il ſeroit infini d'entrer dans le détail du Nouveau Teſtament : Il eſt rempli de veritez, on les y trouve par tout ; Il n'y a point de parole qui ne porte ſon inſtruction. JESUS-CHRIST qui a parlé à

ſes Diſciples comme un Pere parle à ſes Enfans, leur a dit les choſes les plus grandes & les plus élevées, avec des termes & des expreſſions qui les ont rendus capables de les comprendre : Et il n'y a perſonne, pourveu qu'il s'adreſſe à luy dans cette diſpoſition exprimée par ces paroles, *Sinite parvulos, & nolite eos prohibere ad me venire* ; Il n'y en a pas un, dis-je, qui n'y trouve les veritez qu'il doit croire, les voyes qu'il doit ſuivre, & la vie dont il doit vivre. *Ego ſum via, veritas, & vita.*

Matth. 19. 14.

Joan. 14. v. 6.

§. III.

Page 159. *Avec quelle diſpoſition on doit lire l'Ecriture ſainte.*

Il n'y a rien de plus utile, mes Freres, ni de plus néceſſaire, que ce qui eſt contenu dans ce Paragraphe. Car ſi les hommes faiſoient paſſer dans leurs cœurs, & de leurs cœurs dans leurs mains, je veux dire dans leurs œuvres, les veritez ſaintes que JESUS-CHRIST nous enſeigne, non ſeulement par ſes divines Ecritures, mais par les Livres de ſes Saints ; ils ne ſeroient pas chargez à ſon Jugement, comme ils le ſeront, de la diſſipation des graces qu'il leur a faites, luy qui punira un jour avec ſéverité, ceux qui auront profané ſa parole, auſſi bien que ceux qui auront profané ſon Corps & ſon Sang.

Je vous avouë, mes Freres, que quand je penſe à toutes ces grandes inſtructions, que Dieu nous a données dans ces Livres divins, qui ont eſté dictez par ſon Eſprit ; Que je conſidere tant de Moines qui les ont inceſſamment dans les mains, qui les tournent & les retournent, ſans en devenir ni plus ſaints, ni meilleurs ; Quand je fais

réfléxion, dis-je, à ces paroles, *Panem Angelorum manducavit homo*, & que je leur en fais l'application ; je ne puis comprendre, que des hommes mangent comme ils font le pain des Anges, ſans devenir ſemblables aux Anges, & qu'ils ſe nourriſſent d'une viande céleſte, ſans qu'on puiſſe leur attribuer ces paroles de l'Apoſtre : *Noſtra autem converſatio in cælis eſt* ; & ſans qu'on puiſſe dire d'eux, qu'ils vivent beaucoup plus comme des citoyens du Ciel, que comme des habitans de la Terre.

Pſ. 77. v. 25.

Philip. 3. v. 20.

Quoique ce deſordre ſoit preſque univerſel, perſonne ne ſe met en peine d'en connoître la cauſe, pour y apporter le remede. On néglige un mal, ſans ſe mettre en peine des ſuites qu'il peut avoir : on vit avec autant de ſécurité, que ſi on n'avoit rien à craindre ; & on ſe trouve à la fin coupable du mépris qu'on a fait de la Parole de Dieu, ſans avoir donné un coup d'œil ſur ce que JESUS-CHRIST nous a déclaré, qu'elle ſeroit le jugement & la condamnation de ceux qui l'auroient mépriſée. *Qui ſpernit me, & non accipit verba mea : habet qui judicet eum. Sermo quem locutus ſum, ille judicabit eum in noviſſimo die.*

Joan. 12. v. 48.

Il eſt certain que les cauſes de ce malheur ſont, qu'on ne lit pas cette Parole avec les diſpoſitions qu'elle demande : On y mêle des cupiditez, des ſentimens tous humains, des affections toutes terreſtres, qui bouchent, pour ainſi dire, ce conduit ſacré par lequel on doit recevoir les eaux vives de la grace, & qui en empêchent les écoulemens & les communications. Celuy-cy, par exemple, lira dans le deſſein d'en devenir plus docte ; celuy-là dans le deſir d'acquerir de la réputation ; un autre pour ſa ſatisfacton particuliere ; un autre en ſuivant

Universidad de Deusto
Biblioteca

la rapidité de ſon humeur ; un autre d'un air languiſſant, qui n'a rien de cette pieté, de cette vivacité ſainte, ſans laquelle on ne s'applique point aux choſes de Dieu, d'une maniere qui puiſſe luy plaire ; un autre dans la croyance qu'il remportera par ſon Etude, & par la capacité de ſes connoiſſances & de ſes lumieres, ce que Dieu n'accorde qu'aux ames ſimples ; un autre aura l'eſprit rempli de penſées, d'imaginations, de phantômes, d'eſpeces indignes d'une occupation ſi ſainte : Un autre enfin, deſtitué de cette pureté de cœur qui luy eſt ſi néceſſaire, & ſans laquelle Dieu regarde la liberté qu'il ſe donne, comme une témérité qui luy attire le reproche, que méritent tous ceux qui oſent toucher aux choſes ſaintes, avec des mains impures : *Peccatori autem dixit Deus, quare tu enarras juſtitias meas, & aſſumis teſtamentum meum per os tuum ?*

Pſ. 49. v. 16.

Ainſi c'eſt avec beaucoup de raiſon, mes Freres, que l'Auteur du Traité des Etudes demande comme une diſpoſition eſſentielle, la pureté du cœur. Car il eſt vray, que c'eſt elle que Dieu conſidere particulierement dans les ames qui luy ſont conſacrées ; puis qu'il ne les a retirées du milieu du monde, qu'afin qu'elles euſſent plus de moyens dans cet eſtat de ſéparation, de s'élever à une ſainteté conſommée. Le principal eſt, de ſçavoir en quoy cette pureté conſiſte ; & de ne s'en pas faire une idée fauſſe, qui ſoit au deſſous de ce qu'elle eſt, & de ce que l'on en doit croire.

Page 162.

Il ne faut donc pas s'imaginer, que ce ſoit aſſez pour avoir cette pureté, d'eſtre exemts des vices qui ſéparent de Dieu, de ces fautes qui ſe rencontrent communément dans ceux qui font profeſſion de le ſervir, & qui ne

ſe croyent pas obligez de tendre à une perfection éminente. Cette pureté en un mot, exclud non ſeulement les vices, les paſſions, les pechez ; mais encore elle bannit tout ce qui peut diſtraire de Dieu, en oſter la vuë & la preſence, & troubler, même pour un moment, cette attention qu'on doit avoir à cet objet d'une Majeſté infinie. Elle veut qu'une ame ſoit comme une glace toute claire, ſans tache, qui reçoit toutes les images qu'il luy plaira d'y former, ſans qu'il trouve rien en elle qui l'en empêche.

C'eſt ce que les anciens Moines ont penſé de la pureté des Solitaires ; ils ne luy ont pas donné une moindre étenduë : c'eſt ce qui fait qu'en tant de lieux, ils ont preſque égalé la vie des Solitaires à celles des Anges. Et ſaint Baſile n'a point apprehendé de commettre aucun excés, quand il a dit ; Que ce n'eſtoit que dans le Ciel, où l'on pouvoit voir une image veritable, une expreſſion fidelle de cette condition ſi parfaite & ſi relevée.

Conſt. Monac. 28.

Si cela eſt ainſi, mes Freres, comme on ne peut pas en douter ; comment peut-on croire que cette pureté ſe conſerve parmi cette diverſité de lectures, de ſciences, d'Etudes, cette multiplicité d'occupations & de connoiſſances, dont on prétend remplir la vie d'un Solitaire ? Comment peut-on ſe figurer, qu'il ſe ſoûtienne devant Dieu dans ce dégagement de cœur & d'eſprit, qui eſt attaché à ſon eſtat, & qui luy eſt ſi néceſſaire ? Comment pourroit-il ſe garentir de ce flux & reflux de réfléxions, de penſées différentes, qui ſont des effets & des productions inévitables de l'Etude, quand elle a de la profondeur & de l'étenduë ? Ce Solitaire ſe met devant Dieu ; il ouvre la Bible : & dans l'inſtant auquel il

Universidad de Deusto
Biblioteca

prétend s'appliquer à conſiderer un myſtere, ou ſe laiſſer toucher d'une verité ſainte ; un fait, un évenement, une hiſtoire, une rencontre, un raiſonnement luy revient dans l'eſprit, frappe ſon imagination, & luy ravit malgré qu'il en ait, la preſence de celuy qu'il ne devroit jamais perdre de veuë. Il ne peut prendre une ſituation conſtante ; les eſpeces des choſes qu'il a luës, ſe réveillent lors qu'il veut lire, ou qu'il veut prier : ainſi ſa méditation n'eſt jamais pure, & preſque toûjours il ne penſe à rien moins, qu'à ce qu'il devroit penſer.

Voilà, mes Freres, ce qui ſe paſſe dans la teſte, & dans le cœur de la plus grande partie de ceux qui s'addonnent aux grandes Etudes ; Je le ſçay par l'aveu, & par la déclaration qu'ils m'en ont faite. Les Eccléſiaſtiques à qui cela arrive, ſont à plaindre. Cependant comme leur devoir les oblige à s'appliquer à ces ſortes d'Etudes ; il ne faut point douter, que Dieu qui les y a deſtinez, ne les y ſoûtienne. Pour les Moines qui ſortent en cela de leur eſtat, & des bornes que leurs Peres leurs ont preſcrites ; Dieu ne leur doit pas la même protection ; Ils n'ont point d'excuſe legitime, dont ils puiſſent ſe couvrir : Et il faut qu'ils croyent, que tous ces égaremens ſi contraires à leur profeſſion, à ce que Dieu demande d'eux, leur ſeront imputez. J'excepte toûjours ceux que Dieu veut diſtinguer de la voye commune, par une vocation particuliere.

Vous voyez, mes Freres, que cette pureté va plus loin qu'on ne penſe ; & que ſi quelque choſe eſt capable de l'affoiblir, & de la détruire, c'eſt d'occuper les Religieux dans de grandes Etudes : & que de prétendre qu'elle ſubſiſte au milieu des diſtractions qu'elles cauſent ; c'eſt vouloir

vouloir qu'une bluette de feu ſe conſerve ſur un pavé glacé, ou une lampe allumée, dans le milieu d'une tempeſte. Mais enfin, ſouvenez-vous toûjours, que je fais beaucoup de différence entre les Livres qui regardent ces grandes Etudes, & ceux dont nous croyons que la lecture vous eſt permiſe. Les premiers ne peuvent que vous diſtraire, & vous jetter dans la diſſipation : au lieu que les autres ayant un parfait rapport à l'Ecriture ſainte, & à voſtre profeſſion, ſont tous propres à vous remettre au dedans de vous-mêmes, & à vous rappeller la preſence de Dieu, au cas que vous l'euſſiez perduë.

§. IV.

Comment il faut profiter de la Lecture de l'Ecriture ſainte.

Pag. 167.

Ce Paragraphe eſt plein d'avis trés-ſages, & trés-ſalutaires ; & il ſeroit à ſouhaiter, mes Freres, que tous ceux qui liſent l'Ecriture ſainte, euſſent autant de zele & d'exactitude, qu'ils en devroient avoir, pour en faire un veritable uſage. Mais le malheur, c'eſt que ſouvent on s'acquite des choſes ſaintes d'une maniere toute profane ; & que la cupidité qui ſe trouve par tout, corrompt nos actions les meilleures, & fait par le déréglement de noſtre cœur, qu'elles nous nuiſent, & nous cauſent des maux, au lieu de ces biens, & de ces avantages infinis qu'elles nous devroient produire.

Il ne faut point douter, que ce ne ſoit une conduite trés- Pag. 170.
utile, d'extraire tout ce qu'on lit dans les ſaints Livres, & de s'appliquer avec ſoin à en faire des Recüeils, particulierement de ce qui regarde les mœurs, & qui peut

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſervir à regler l'eſtat de la vie ; ſoit à cauſe que les choſes qu'on tranſcrit font plus d'impreſſion, que ſi on ſe contentoit de les lire ; ſoit parce qu'on les a plus à la main pour les relire, pour s'en rafraiſchir la mémoire, & pour s'en ſervir dans les occaſions.

Pour ce qui eſt des Réfléxions ſpirituelles ſur l'Ecriture, elles viennent aux ames ſimples, beaucoup plus qu'aux autres : La Foy nous apprend, que c'eſt à elles que Dieu ſe communique. Et ce qui a fait que tous ces Patriarches de l'ancienne Loy ont eſté ſi favoriſez de Dieu, & qu'il a eu avec eux des commerces ſi intimes, & des communications ſi particuleres ; c'eſt qu'ils marchoient en ſa préſence dans la ſimplicité de leur cœur, & qu'il prenoit plaiſir à répandre ſes bénédictions ſur l'innocence de leur vie.

Je ne puis m'empêcher, mes Freres, de faire icy une remarque ; ni aſſez m'étonner de ce que l'Auteur du livre des Etudes demeure d'accord en tant d'endroits, P. 172. 8. 15. &c.
» que l'Ecriture ſainte eſtoit toute la ſcience, toute l'E-
» tude, & toute la Théologie des anciens Peres ; que c'eſt-
» là qu'ils ont puiſé les maximes & les principes de cette
» ſolide pieté, qui les a rendus Saints & agréables aux yeux
» de Dieu, & qui les a fait les Maiſtres & les modeles de tous les hommes : Et que cependant, au lieu des voyes certaines qu'on approuve, & qu'on ne ſçauroit ne pas approuver, on prenne à tâche d'enſeigner des routes toutes contraires. Car s'ils ne ſe ſont ſeulement ſervis de l'Ecriture, que pour devenir Saints ; pourquoy faire autre choſe, que ce qu'ils ont fait, puiſqu'on n'a que la même fin ? En un mot, s'ils ſont les Maiſtres & les modeles, pourquoy ne les pas ſuivre ?

CHAPITRE III.

De la lecture & de l'Etude des ſaints Peres. Pag. 172.

PUiſqu'on vient de demeurer d'accord, mes Freres, que la ſcience de l'Ecriture ſainte a eſté toute la Théologie des anciens Peres ; que c'eſt par là qu'ils ſont devenus Saints, qu'ils ſe ſont attirez l'approbation de Dieu & des hommes ; pourquoy quitter des chemins battus, qui nous ont eſté tracez par des hommes que nous devons conſiderer, dans le ſentiment même de l'Auteur du Traité des Etudes, comme nos Maiſtres, nos Directeurs & nos Guides ? Pourquoy charger les Moines de cette foule d'Auteurs, & de cette multitude innombrable de Livres, qui ne ſont propres qu'à les tirer de la ſimplicité attachée à leur eſtat, qu'à les remplir de connoiſſances qui ne leur ſont point deſtinées, qu'à leur faire oublier ce qu'ils ſont par leur profeſſion, & qu'à les jetter dans la confuſion & dans le trouble ? Comment peut-on paſſer de plein pied, de la voye que les Saints ont tenuë pour ſe ſanctifier, dans une autre voye toute oppoſée ? S'il eſtoit queſtion d'une régularité peu importante, on pourroit choiſir le parti qu'on voudroit : Mais il s'agit icy de conſerver l'eſprit de la profeſſion Monaſtique, ou d'affoiblir, & même de détruire la verité de cet eſtat ſi ſaint, d'y mettre, d'y poſer d'autres fondemens que ceux ſur leſquels il a plû à la divine Providence de l'établir. Car ſi le ſentiment exprimé dans ce Chapitre, eſt ſuivi ; les Moines & les Solitaires, qui ne ſont que des gens ſimples,

Universidad de Deusto
Biblioteca

& qui dans l'Ordre de Dieu doivent vivre dans l'Oraiſon, dans la Priere, dans la Lecture des Livres ſaints, dans les actions d'humilité; deviendront des Docteurs, des hommes d'érudition, paſſeront leurs jours dans l'Etude des ſciences qui ne les regardent point, & par conſéquent expoſez à toutes les mauvaiſes ſuites, qui ſont preſque inévitables à des Moines qui ſe retirent de l'Ordre de Dieu, qui changent ſes deſtinations, & qui ſe font des emplois & des occupations, que leurs Peres & leurs Inſtituteurs, qui ont eu ſon Eſprit & ſa Miſſion, ne leur ont point données.

Si on me dit, que je parle en cela contre les diſpoſitions de l'Egliſe. Je réponds, mes Freres, que je ſuis parfaitement ſes intentions; & que j'accorde aux Solitaires, (car c'eſt uniquement ceux-là que j'ay en veuë) toute l'étude, toute la ſcience, toutes les connoiſſances, auſquelles elle veut qu'on les applique.

Pag. 173. On dit, *que l'Abbé Eugipius fit un Recüeil des Ouvrages de ſaint Auguſtin.*

C'eſt un exemple, mes Freres, qui ne prouve pas plus, que ceux auſquels nous avons répondu.

Pour Caſſiodore que l'on cite; C'eſtoit un grand Seigneur, qui conſervoit encore quelques reſtes des ſentimens, & des idées qu'il s'eſtoit faites de la ſcience, pendant qu'il eſtoit dans le monde.

On dit, *que Caſſien, ſaint Anſelme & ſaint Bernard,* Pag. 175.
ont écrit des Dogmes & des matieres de Théologie.

Mais qui ne voit pas, mes Freres, que Caſſien eſt un homme extraordinaire, qui avoit une vocation particuliere pour écrire & pour inſtruire; que ſaint Anſelme eſtoit deſtiné pour eſtre Evêque, & que Dieu l'avoit tiré de la voye commune.

Pour ſaint Bernard, mes Freres, il ne fait point d'exemple. C'eſt un Saint envoyé d'enhaut, qui a dominé, pour ainſi dire, ſur les Souverains Pontifes, ſur les Empereurs & ſur les Rois; qui a ſoûtenu l'Egliſe par ſes conſeils, comme par ſa ſainteté; qui a eſté conſulté comme l'Oracle de ſon tems; qui a eu les vertus, les dons & les qualitez Apoſtoliques; qui a prêché la parole de Dieu; qui a fait marcher les boiteux; qui a rendu la veuë aux aveugles; qui a rétabli les membres deſſéchez; qui a chaſſé les démons; Enfin, Dieu ne luy a jamais refuſé ſon ſecours, dans toutes les choſes qu'il a entrepriſes pour ſon ſervice, & pour ſa gloire: *Obediente Deo voci hominis.* Ioſ. 10. v. 14.
Quelle comparaiſon peut-on faire entre ce Saint ſi célebre & ſi grand; & cette multitude de petits hommes, que nous voyons dans les Cloiſtres?

Pag. 174. On demande, *ſi les Moines doivent étudier indifféremment toutes les matieres dont les Peres ont traité.* On diviſe enſuite tout ce qui ſe trouve dans les Peres en cinq Chefs; *ſçavoir l'Interprétation de l'Ecriture, les Dogmes de la foy, la Morale Chrêtienne, la Diſcipline de l'Egliſe, la Morale & la Diſcipline Monaſtique.*

Pag. 175. On ajoûte, *que les anciens Solitaires n'ont pas crû, qu'il y euſt rien dans tous ces Chefs, dont l'Etude fuſt oppoſée à leur profeſſion.*

Si on diſoit, mes Freres, que les anciens Peres, & les anciens Moines, n'ont pas crû que ce fuſt un mal à un Solitaire, de s'occuper de toutes ces connoiſſances; & que quelques-uns d'entr'eux n'en puſſent faire leur Etude, pourvû qu'ils le fiſſent par la deſtination d'une autorité legitime; on diroit vray. Mais de dire, qu'ils ayent crû que cette Etude ſi vaſte & ſi étenduë convint, & fût propre à la profeſſion Monaſtique; c'eſt ce qui ne leur eſt jamais venu dans la penſée. Il faut ruiner tous leurs ſentimens & leurs maximes, & conter pour rien tout ce que les Peres ont dit de leur eſtat, pour ſoûtenir un avis ſi extraordinaire. Vous ne voyez rien dans toute leur conduite, que des marques de leur humilité, de leur ſimplicité, de la mortification de leurs cœurs, auſſi bien que de leurs ſens: On ne découvre rien davantage dans leur vie, que retraite, ſéparation des hommes, que ſilence, qu'actions viles & ravalées, que travaux penibles; & pour toute Etude, la lecture de l'Ecriture ſainte. Qu'y a-t-il en tout cela, par où on puiſſe inférer, que les anciens Solitaires ont étudié les Dogmes de la foy, la Morale Chrêtienne, la Diſcipline de l'Egliſe, c'eſt à dire ſes Conciles, ſes Canons, ſes déciſions, & généralement l'Hiſtoire de tout ce qui s'y eſt paſſé?

On a beau rapporter des exemples; ce ne ſont que des faits particuliers qui ne prouvent rien, ſinon, je le repete encore, que quelques Solitaires ſe ſont adonnez à ces ſciences. Mais juſqu'à ce qu'on m'ait montré, que les Regles anciennes ont ordonné ces ſortes d'Etudes, & qu'elles ont eſté preſcrites par ceux qui les ont inſtituées; on ne dira rien de nouveau, & qui n'ait eſté réfuté. C'eſt par les Regles que l'on connoît les intentions des Fondateurs; c'eſt-là qu'ils les font voir; c'eſt-là qu'ils ſe découvrent: & c'eſt une imagination, de dire que ſaint Antoine, ſaint Hilarion, ſaint Pacôme, ſaint Benoiſt, & tous les autres ordonnent l'Etude des ſciences; puis qu'on n'en voit rien dans les Regles qu'ils nous ont laiſſées.

Caſſiodore qu'on met par tout, n'eſt d'aucune autorité. C'eſt un homme de qualité, qui avoit quitté la Cour par un grand ſentiment de religion; mais qui ne s'eſtoit point encore défait des maximes & des manieres du monde. Il avoit donné dans toutes les ſciences curieuſes, Grammaire, Rhétorique, Dialectique, Arithmétique, Muſique, Géométrie, Aſtronomie, & s'eſtoit occupé à tracer des figures, à toutes ſortes de machines; il avoit des horloges au ſoleil & à l'eau, des lampes qui ne s'éteignoient point: & comme d'elles-mêmes ces connoiſſances ne ſont point mauvaiſes, il en avoit encore retenu les inclinations dans la ſolitude. Mais qui prétendroit regler ſur ce pied là tous les Solitaires, rempliroit le Deſert d'une étrange confuſion. Ainſi dans le fait

preſent, Caſſiodore ne mérite point d'eſtre écouté. Enfin, mes Freres, dix exemples qu'on nous rapporte icy, ne font rien contre toute la Tradition de l'Orient & de l'Occident.

Pour ce qui eſt de l'exemple de ſaint Fulgence, nous y avons déja répondu, auſſi bien qu'aux preuves qu'on veut tirer des Traitez que ſaint Auguſtin a écrit aux Moines d'Adrumet. Et tout ce que l'Auteur du livre des Etudes peut inférer dans les pages 175. & 176. c'eſt que quelques Moines ont étudié les Dogmes de la Foy, en ont écrit, qu'ils le peuvent faire encore, quand la Providence les y engagera. Mais que ce ſoit une Etude qui par elle-même convienne aux Moines; c'eſt ce qu'on ne peut établir ſur des preuves ſi foibles.

Pag. 176. On dit, *que pour ce qui eſt de la Morale, il ſuffit d'eſtre Chrêtien pour eſtre dans l'obligation, ou du moins dans le pouvoir de lire les Peres, & de s'en inſtruire.*

Si l'on prétend, mes Freres, ſous le pretexte d'apprendre la Morale Chrêtienne, obliger les Solitaires de lire tout ce que les Peres, & les Auteurs anciens & modernes ont écrit ſur ce ſujet; il n'y a point d'apparence. L'Ecriture ſainte & les Ouvrages des Peres, que nous avons marquez tant de fois, en donnent aſſez de connoiſſance pour inſtruire, & pour convertir tout un monde; le reſte ne fera rien, que les jetter dans la diſſipation.

Mais ce qui eſt digne d'eſtre remarqué, c'eſt que les anciens Moines, & les anciens Docteurs de l'Egliſe, qui ont ſi parfaitement poſſedé cette ſcience toute divine, & dont JESUS-CHRIST s'eſt ſervi pour en inſtruire les peuples,

peuples, & pour la répandre dans l'Egliſe, n'ont point eu tous ces ſecours que l'on veut faire paſſer pour des moyens néceſſaires.

Peut-eſtre que l'on croira, que l'Etude de la Diſcipline Eccléſiaſtique n'eſt pas ſi néceſſaire aux Moines, &c. Pag. 177.

Quand on le croira, mes Freres, on aura raiſon. La connoiſſance des pratiques preſentes leur ſuffit; ce n'eſt point à eux à entrer dans la Tradition de l'Egliſe, cela regarde les Paſteurs Eccléſiaſtiques; & quand on voudra lire le Rituel du Dioceſe dans lequel on ſe trouve, on en ſçaura ſuffiſamment pour conduire les ames. On peut joindre à cela, comme nous l'avons dit, tous ces Livres de Morale, qu'on a compoſez depuis peu dans les Dioceſes.

Ce que l'on dit du ſaint Viatique, & de l'Extrême-Onction, ne demande pas une grande recherche. On voit dans le Bréviaire dont nous nous ſervons tous les jours, qu'on donnoit l'Extrême-Onction devant le Viatique, quoique l'Egliſe en uſe preſentement d'une autre maniere.

On dit, *qu'il faut voir quels ſont les Peres, à la lecture deſquels les Moines doivent particulierement s'attacher.* Pag. 179.

Si on avoit réduit l'Etude, ou la lecture des Moines, à ce qui eſt contenu dans la page 179. & 180. mes Freres, on auroit parlé d'une maniere plus juſte & plus préciſe que l'on n'a pas fait, de l'obligation des Moines ſur cette

Universidad de Deusto
Biblioteca

matiere. Car aprés l'Ecriture ſainte, qui doit eſtre le fondement de toutes leurs connoiſſances, & dont ils doivent tirer toutes les lumieres & toutes les inſtructions néceſſaires pour leur conduite ; il n'y a rien où ils puiſſent trouver plus d'utilité & plus d'avantage, que dans les Ouvrages des Peres, & des Auteurs dont on fait le détail. On met Caſſien à la teſte, la Philothée de Théodoret, les Traitez de ſaint Ephrem, de ſaint Nil, les Epîtres de ſaint Iſidore de Damiette, l'Echelle ſainte de ſaint Jean Climaque, les Inſtructions de ſaint Dorothée, les Vies des ſaints Peres des Deſerts, les Actes des Martyrs, & puis les Aſcétiques & les Morales de ſaint Baſile, &c. Tout ce qu'on lit dans ces différens Ouvrages, n'eſt propre que pour éclairer l'eſprit des Solitaires, pour échauffer leur cœur, pour leur donner de l'eſtime de leur eſtat, & pour leur en apprendre les devoirs ; pour leur en faire connoître l'excellence, pour leur mettre dans le veritable jour les veritez contenuës dans l'Ecriture ; enfin pour les inſtruire de toutes les choſes qu'ils ſont obligez de ſçavoir, en les retenant au dedans d'eux-mêmes, & les préſervant de cette diſſipation qui accompagne les grandes ſciences.

Pag. 181. On dit, *que pour apprendre la Diſcipline de l'Egliſe, il eſt à propos de lire attentivement les Apologétiques, qui ont eſté faits pour la Religion Chrétienne.*

Pourquoy ne s'en pas tenir, mes Freres, à ce qu'on vient de marquer dans l'Article Précédent ? pourquoy vouloir expoſer ſur une mer d'une profondeur immenſe, des gens deſtinez à vivre dans un repos & dans une tranquillité ſainte ? Pourquoy vouloir engager des Moines en des ſciences qui ſont purement Eccléſiaſtiques, & confondre des eſtats & des conditions ſi differentes ? Où a-t-on jamais lû juſqu'icy dans les Livres de ceux qui ont parlé des exercices des Solitaires, qu'ils deuſſent s'appliquer à ces ſortes de lectures ? N'eſt-ce pas vouloir qu'ils s'adonnaſſent à ce que perſonne n'a jamais mis au nombre de leurs obligations ? A-t-on rien remarqué de ſemblable dans la vie & dans les actions des ſaints Peres, dans les Conférences de Caſſien, dans ſes Inſtitutions, dans les Aſcétiques de ſaint Baſile, dans les endroits où ſaint Jean Chryſoſtome parle de la profeſſion Monaſtique, dans ſaint Jérôme, dans les inſtructions que ſaint Ephrem, ſaint Nil, ſaint Iſidore de Damiette, ſaint Dorothée, & ſaint Jean Climaque nous ont laiſſées, diſons dans ſaint Bernard, qui a parlé d'une maniere ſi étenduë & ſi exacte des devoirs des Moines, dans Hugues & dans Richard de ſaint Victor ; Et pour paſſer dans nos tems, dans les Ouvrages de ſainte Thereſe, dans les Entretiens de ſaint François de Sales, dans ce que le Pere Rodriguez, & le Pere de ſaint Jure ont écrit de la vie Religieuſe ? Enfin c'eſt un Siſtême inoüi, qui doit ſe décrier par ſa nouveauté, au lieu de s'attirer de la créance.

Je ne puis m'empécher de vous dire, mes Freres, ce que ſaint François de Sales a écrit ſur ce ſujet. Conſi- « *Entret. 7.*
derez un peu la vie de ces grands Saints Religieux ; d'un « ſaint Antoine qui a eſté honoré de Dieu & des hom- « mes, à cauſe de ſa grande ſainteté & perfection : Eſt-ce « à force de lire, ou par des Conférences, ou fréquentes « Communions, où par la multitude des prédications «

» qu'il entendoit ? Nullement. Mais au contraire, il y par-
» vint, en ſe ſervant de l'éxemple des ſaints Hermites, pre-
» nant de l'un l'abſtinence, de l'autre l'Oraiſon, & il alloit
» comme une ſoigneuſe abeille, picorant & cueillant les
» vertus des ſerviteurs de Dieu, pour en compoſer le miel
» d'une ſainte édification. Mais un ſaint Paul premier Her-
» mite, parvint-il à la ſainteté qu'il s'acquit, par la lecture
» des bons Livres ? Il n'en avoit point. Sçavez-vous ce qui
» le rendit Saint ? Ce fut la fidélité qu'il eut à s'appliquer
» à ce qu'il entreprit au commencement, à quoy il avoit
» eſté appellé ; & ne s'amuſant à autre choſe.

» Ces grands ſaints Religieux qui vivoient ſous la char-
» ge de ſaint Pacôme, avoient-ils des Livres ? des prédica-
» tions ? Nulles. Des Conférences ? Ils en avoient, mais rare-
» ment. Or il faut donc imiter ces ſaints Religieux, nous
» appliquant à noſtre beſogne, c'eſt à-dire, à ce que Dieu
» requiert de nous, ſelon noſtre vocation, avec ferveur &
» humblement, & ne penſer qu'à cela ; n'eſtimant pas de
» trouver nul moyen meilleur de nous perfectionner, que
» celuy-là.

» Jamais l'on n'étudia tant, que l'on fait maintenant.
» Ces grands ſaints Auguſtin, Grégoire, Hilaire, duquel
» nous faiſons la Feſte aujourd'huy, ni beaucoup d'au-
» tres, n'ont point tant étudié. Depuis leur promotion à
» l'Epiſcopat, ils n'euſſent ſçeu le faire, compoſant tant
» de Livres qu'ils ont fait, préchant, & faiſant tout le reſte
» qui appartenoit à leurs charges. Mais ils avoient une ſi
» grande confiance en Dieu, & en ſa grace, & une ſi gran-
» de défiance d'eux-mêmes, qu'ils ne s'attendoient ni
» confioient nullement en leur induſtrie, ni en leur travail,
» ſi qu'ils firent toutes les grandes œuvres qu'ils ont fait,

purement par la confiance qu'ils avoient miſe en la grace « de Dieu, & en ſa toute-puiſſance. «

C'eſt-vous, diſoient-ils, ô Seigneur, qui nous faites tra- « vailler, & pour qui nous travaillons ; ce ſera vous qui be- « nirez nos ſueurs, & qui nous donnerez une bonne recol- « te. Ainſi leurs Livres, leurs Prédications rapportoient des « fruits merveilleux ; & nous autres qui nous confions en « nos belles paroles, en noſtre bien dire, & en noſtre do- « ctrine, toutes nos peines s'en vont en fumée, & ne ren- « dent autre fruit, que de vanité. «

On me dira ſans doute, que ſaint François de Sales n'eſtoit point ſaint Baſile, ſaint Auguſtin, ſaint Grégoire, ſaint Ambroiſe &c. Et moy je réponds, qu'il eſtoit rempli comme eux de l'eſprit de JESUS-CHRIST ; qu'il a prêché ſa parole avec autant de ſuccés, qu'il avoit lû les Ouvrages des ſaints Peres & des Docteurs Catholiques qui l'ont précedé ; & que qui que ce ſoit n'a connu plus que luy, le fonds & la verité des devoirs de la vie Monaſtique.

On dit, *que les Oeuvres de ſaint Bernard doivent eſtre la nourriture la plus ordinaire des Moines.* Pag. 181.

Plût à Dieu, mes Freres, qu'ils s'y addonaſſent plus qu'ils ne font pas, & qu'ils vouluſſent l'en croire ; ils auroient bien d'autres penſées. On n'a qu'à lire ce que nous en avons dit ſur le Chapitre dixiême de la Premiere Partie, pour eſtre perſuadez, que ce n'eſt pas la ſcience ni l'érudition ; mais la piété & la ſainteté de la vie, qu'il demande dans les Moines.

Les anciens Peres ont eſté tous remplis des mêmes

Universidad de Deusto
Biblioteca

Paræn. 16. ſentimens. Entre les malheurs que ſaint Ephrem déplore dans la vie Solitaire, il y met celuy de vouloir eſtre habile dans les ſciences, de vouloir paſſer pour un homme » de Littérature, de diſcourir des belles Lettres. Il arrive ſou- » vent, dit-il, que celuy qui n'eſtoit dans le monde qu'un » ſimple artiſan, qui diſtinguoit à peine ſa main droite de » ſa main gauche, dés qu'il eſt entré dans le Monaſtere, » il veut paroiſtre comme un homme habile, comme un » Docteur. Nous voulons tous eſtre, dit-il, les condu- » cteurs des autres, nous voulons avoir de l'autorité, nous » voulons tous commander, nous mêler des belles Lettres, » interpréter les Ecritures, faire la fonction de Maiſtres.

Lib. 2. Ep. 220. Perſonne ne ſe rend parfait, dit ſaint Iſidore de Damiette, dans l'Etude de la veritable Sageſſe, en s'amuſant aux diſputes, & aux queſtions des Sophiſtes.

Degr. 7. art. 25. » Saint Jean Climaque dit ; Qu'il ne convient à ceux » qui pleurent leurs pechez, de parler des matiéres de » Théologie, ces ſortes de diſcours ayant accoûtumé de » ſécher les pleurs ; & que celuy qui parle de ces myſte- » res reſſemble à un Docteur aſſis ſur une chaire hono- » rable, où il enſeigne les autres ; au lieu qu'un Péni- » tent qui pleure ſes pechez, reſſemble à un homme qui

Degr. 7. art. 71. » eſt aſſis ſur le fumier, & ſur le cilice..... Nous ne ſe- » rons point accuſez, mes chers Amis, nous ne ſerons » point accuſez, lorſque noſtre ame ſortira du monde, » de ce que nous n'aurons point fait de miracles, ou de » ce que nous n'aurons point pénétré les ſublimes veri- » tez de la Théologie, ou de ce que nous n'avons point » eſté élevez à de hautes contemplations : Mais nous ren- » drons certainement compte à Dieu de ce que nous

Degr. 25. art. 61. » n'aurons pas inceſſamment pleuré nos pechez. Il dit ail-

leurs. Le Fils de Dieu ſçachant, que l'intérieur de no- « ſtre ame ſe conforme à l'extérieur de noſtre corps, ſe « ceignit autrefois d'un linge, pour laver les pieds de ſes « Apoſtres ; & nous montra par cette action ſi humble, « un moyen court & facile d'arriver à l'humilité. Car « l'ame s'accoûtume intérieurement à ce qu'elle fait exté- « rieurement ; & elle forme d'ordinaire ſes affections, ſur « ſes actions. La principauté qu'avoit Lucifer ſur tous les « Anges, luy donna lieu de s'élever dans l'orgueil, quoi- « qu'il n'eût pas reçû de Dieu cette dignité ſuréminente, « pour en abuſer contre Dieu même. Ainſi les ſentimens « Art. 62. d'un homme qui eſt aſſis ſur le trône, ſont bien diffé- « rents de ceux d'un homme qui eſt couché ſur le fumier. « Et en un autre lieu. La profondeur des Dogmes de la Foy, « Degr. 27. Art. 10. eſt une mer qui n'a point de fonds ; & un Solitaire ne « ſçauroit s'y engager, ſans s'engager en même tems dans « un grand péril. «

Nous ne vous diſons point, mes Freres, ce que nous avons déja rapporté de S. Baſile ſur le même ſujet. J'ajoûteray ſeulement ce qu'il dit ſur la Queſtion 218. Sçavoir, quelle ſorte de ſcience on doit demander à Dieu ? « Il répond, Dieu nous enſeigne luy-même par un Pro- « phéte, quelle eſt cette ſcience, quand il dit ; Que le « Ierem. 9. v. 23. ſage ne ſe glorifie point dans ſa ſageſſe, ni le fort dans « ſa force, ni le riche dans ſes richeſſes : Mais que celuy « qui ſe glorifie mette ſon unique gloire, à ſçavoir & à « connoiſtre le Seigneur. C'eſt auſſi ce que l'Apoſtre nous « Epheſ. 5. v. 17. témoigne par ces paroles. Sçachez diſcerner quelle eſt « la volonté de Dieu, & il vous fera la grace d'acquerir « cette ſcience, ſi de noſtre part nous faiſons ce qui eſt « écrit : Tenez-vous en repos, & reconnoiſſez que je ſuis «

Pſ. 45. v. 10. Iſai. 7. v 9. » Dieu ; & ſi nous ſommes convaincus, que toutes les » paroles de Dieu ſont veritables. Car ſi vous ne croyez » point, dit-il, vous n'aurez point l'intelligence de mes » veritez.

Ep. de contemp. mundi. » Saint Eucher dit ; Que parmi les Anciens, les hom- » mes les plus ſages & les plus illuſtres, pour ſe délaſſer » de leurs occupations & de leurs affaires, & ſe donner » quelque repos, interrompoient leurs ſoins ordinaires » pour s'appliquer à l'étude de la Philoſophie. Mais les » Solitaires Chrêtiens ſont dans un eſtat plus haut & plus » relevé, en ſe retirant, comme ils font, tout à fait du » monde, en ſe ſervant de tout le loiſir, & de toute la » liberté qu'on a dans la ſolitude & dans la vie cachée, » pour vaquer à l'étude de la ſageſſe Chrêtienne, en s'a- » donnant dans le ſilence, & dans le ſecret des Deſerts, » comme dans de ſaintes Académies, à la Philoſophie ſi » ſublime de l'Evangile.

Lib. 2. vit. c. 3. On lit, que ſaint Thomas Archevêque de Cantorberi, s'eſtant retiré à Pontigny dans le tems de ſa perſécution, s'appliquoit à la lecture du Droit Canon, pour s'informer à fonds des droits de l'Epiſcopat, qu'il eſtoit obligé de deffendre ; & que Jean de Saliſberi, qu'il avoit accoûtumé de conſulter comme un homme d'une grande lumiere, ne pouvant approuver cette Etude, luy re- » preſenta ; Que quoique la ſcience des Loix & des Ca- » nons fût utile, ce n'eſtoit pas le tems de s'y appliquer, » parceque cette Etude, au lieu d'échauffer la Religion, » excite la curioſité ; & que dans l'eſtat où il eſtoit, il de- » voit tourner ſon cœur du coſté de Dieu, & s'addreſſer » à luy dans la Priere, pour s'attirer ſa miſericorde : Qu'il ne » ſçavoit pas, que la connoiſſance des Loix & des Canons euſt

euſt jamais inſpiré à perſonne des ſentimens de com- « ponction ; & qu'aucontraire au lieu d'avancer par « cette Etude dans l'amour de Dieu, on en devient plus « vain, en devenant plus ſçavant. Il ajoûte, qu'il luy con- « ſeilloit de méditer plûtoſt les Pſeaumes & les Morales « de ſaint Grégoire. Saint Thomas ſuivit ſon conſeil. «

On dit, *que c'eſt avec raiſon que l'on prétend, que pour lire utilement les Peres, il faut les lire dans leur Langue naturelle : & partant qu'outre le Latin, il faut ſçavoir le Grec, & que ſans parler de l'Ecriture qui fait le fond principal de cette Etude ; l'hiſtoire Eccléſiaſtique, la Scholaſtique, la lecture des Hiſtoires profanes, & la Critique même, ſont néceſſaires.* Pag. 182.

Il eſt vray qu'il y a quelques difficultez, mes Freres, dans l'Ecriture & dans les Peres, qui peuvent eſtre éclaircies avec plus de netteté & de préciſion dans les langues naturelles, que dans les verſions ; mais ces cas ſont rares. Ainſi on ne doit pas dire, que pour lire utilement l'Ecriture, & les ſaints Peres, il faut les lire dans le texte original ; autrement il y auroit peu de perſonnes qui euſſent l'intelligence de l'Ecriture & des ſaints Peres, y en ayant peu qui entendent les Langues originales, dans leſquelles ils ont eſté premierement écrits.

Saint Auguſtin ne ſçavoit point les langues Orientales. Cependant, qui eſt-ce qui s'eſt ſervi de la parole de Dieu avec plus de fruit & de bénédiction, que ce grand Saint ; ſoit qu'il ait inſtruit les peuples de ces grandes veritez, de ces maximes évangeliques qui ſe trouvent répanduës dans ſes Enarrations ſur les Pſeaumes, & par tout où il

a parlé de la Morale Chrêtienne; ſoit qu'il ait eſté obligé de combattre les Hérétiques, de s'oppoſer à leurs impiétez, & de refuter leurs erreurs & leurs blaſphêmes?

Saint Bernard a pénétré le ſens de l'Ecriture plus que perſonne, il en a dévéloppé les Myſteres, il en a fait les applications, & il ſe l'eſtoit renduë tellement familiere par le ſoin qu'il avoit eu de la lire, & de la méditer, qu'il la mettoit par tout en œuvre, & d'une maniere ſi juſte, qu'il ſe peut dire qu'elle eſt inimitable. Cependant, de connoiſſance des Langues Orientales, il n'en avoit point.

Et veritablement, ce ſeroit une conduite bien extraordinaire, ſi on prétendoit introduire dans les Cloiſtres l'Etude des Langues, à l'exception de la Latine; Car jamais qui que ce ſoit n'a parlé de la ſorte ſur les devoirs des Moines & des Solitaires. Ce ſentiment là ſe détruit par luy-même; & il n'y a perſonne qui n'en voye les ſuites & les conſéquences. Ne ſuffit-il pas aux Moines d'entendre l'Ecriture comme les Peres, & comme les Anciens l'ont entenduë, ſans ſe mettre en peine d'en faire une recherche, & une diſquiſition plus exacte. S'ils s'y appliquent avec des diſpoſitions ſaintes, Dieu les éclairera, & il ne manquera point de leur communiquer toutes les vuës qui pourront leur eſtre néceſſaires; joint qu'il y a des verſions ſi exactes & ſi fideles de l'Ecriture ſainte, en toutes les langues, que l'on peut bien ſi aſſeurer, ſans crainte de tomber dans l'erreur.

Pour la ſcience de la Scholaſtique, elle eſt ſi contraire à la ſimplicité, dont les Moines doivent faire profeſſion, ſi capable de détruire cette humilité, ſans laquelle cet eſtat tout ſaint qu'il eſt, ne fait que des hypocrites, au lieu de faire des Saints; qu'il n'y a rien qui doive moins tenir place entre les exercices, & les emplois auſquels on leur permet, où on leur preſcrit de s'appliquer.

Pour la Critique, de toutes les Etudes, c'eſt celle qui eſt la plus dangereuſe, & la plus propre pour dérégler l'eſprit & le cœur des Moines. Elle les met dans le droit d'examiner, de décider de tout; il n'y a rien ſurquoy le Critique ne porte l'œil de ſa cenſure. L'Ecriture ne luy paroît pas correcte; il faut à tout moment conſulter le texte Grec, l'Hébraïque, le Syriaque: Les Peres, & les Docteurs de l'Egliſe n'en ont pas compris les ſens; leurs raiſonnemens ne concluent pas, leurs penſées ſont obſcures, leurs explications ne ſont pas juſtes, les uns ſont trop reſerrez, les autres trop diffus, ils manquent ſouvent de connoiſſances, les gens de ce tems-cy ſont plus éclairez, leurs lumieres plus vives, leurs vuës plus étenduës. C'eſt ainſi que ces Moines, qui par leur eſtat n'ont que la docilité, que la ſoûmiſſion du cœur & de l'eſprit pour tout partage, qui ſont uniquement deſtinez pour ſe laiſſer conduire, qui doivent eſtre dans la main de leur Superieur comme des brebis dans celle de leur Paſteur; diſcourent, s'eſtabliſſent Juges, & reglent toutes choſes par leur propre raiſon, mépriſent tous ceux qui ne penſent pas comme eux: Ce qui eſt renverſer cette profeſſion par ſes fondemens.

Mais ce qui doit donner de l'éloignement de cet eſprit de Critique; c'eſt qu'il domine dans nos jours, plus qu'il n'a pas fait dans les ſiecles paſſez, comme l'Auteur du Traité le dit luy-même; que tout le monde s'en mêle, & qu'il ſemble qu'on n'étudie, que pour acquerir la capa-

Universidad de Deusto
Biblioteca

cité, ou la liberté de critiquer. C'eſt en quoy on fait conſiſter la doctrine & la ſcience ; c'eſt ce qui remplit le monde de difficultez, & qui met les veritez les plus ſaintes, les plus conſtantes & les plus inconteſtables, dans une eſpece de ſuſpenſion & d'incertitude. Les Moines ſont plus capables que les autres, de tomber dans cet inconvénient : parce que vivans dans la ſolitude, leur imagination s'échauffe dans la retraite par l'aſſiduité de leurs réfléxions ; ils s'abandonnent à eux-mêmes plus que le reſte des hommes, ils creuſent, ils imaginent, & reçoivent ſans diſcernement toutes les productions de leur eſprit. Ainſi, ſouffrir que les Moines s'appliquent à la Critique, c'eſt ſouffrir qu'ils s'engagent dans une perte preſque aſſurée ; Car pour l'ordinaire les impreſſions des Moines ſont ſans retour.

Pag. 182. On dit, *qu'il faut que la Critique ſoit diſcrette & modérée.*

Il eſt aiſé de le dire, mes Freres ; Mais de donner un frein à un Critique, c'eſt ce qui n'eſt gueres poſſible. Cette inclination s'augmente, elle s'irrite, elle s'aigrit ; & depuis qu'on aura en cela lâché la bride à un Solitaire, quel moyen de le retenir ? Cette envie s'étendra, & s'arrêtera à tous les objets qui ſe rencontreront ſur ſon chemin : Il ſera plus habile que ſes Peres & ſes Inſtituteurs ; ſa Regle ne luy paroiſtra ni aſſez ſage ni aſſez diſcrette : il ne s'accommodera point de ce qu'il verra faire, ou dire à ſon Superieur ; & ſoit qu'il exhorte, ou qu'il reprenne, il trouvera toûjours à redire à ſa conduite.

Pour ce qui eſt de la lecture des Auteurs profanes, nous remettons à en parler dans un autre lieu.

On dit, *qu'il eſt à propos de lire les Peres par l'ordre des tems.* Pag. 183.

Tous les avis contenus dans les pages 183. 184. & 185. mes Freres, ſont propres pour former des gens deſtinez à une profonde littérature ; & non pas pour des Moines.

Les premiers ont beſoin d'étudier avec beaucoup d'ordre ; de diſtinguer les tems dans leſquels les Auteurs ont écrit, afin de remarquer la maniere dont on a parlé des veritez : de connoître la naiſſance des opinions, les altérations & les affoibliſſemens qui ſont arrivez, la différence des uſages, & des pratiques ſelon la diverſité des ſiecles ; Enfin pour ne rien ignorer de ce qui s'eſt paſſé, ſoit dans le fonds, ſoit dans les circonſtances.

Mais pour les autres, que leur importe de lire Caſſien devant ſaint Baſile, ou ſaint Baſile devant Caſſien, ſaint Auguſtin devant ſaint Jean Chryſoſtôme, ou ſaint Jean Chryſoſtôme devant ſaint Auguſtin, pourveu qu'ils reçoivent avec docilité les Inſtructions qu'ils trouveront dans les uns, comme dans les autres, qu'elles faſſent impreſſion ſur leurs cœurs, & qu'ils en profitent ? Ils ne liſent point, ni pour enſeigner, ni pour diſputer, mais pour apprendre leurs devoirs, & tout enſemble les voyes, & les moyens dont il faut ſe ſervir, pour s'en acquiter. Et on ne ſe mécontera point, lors que l'on dira que leurs lectures leur ſeront utiles, quand ils les feront avec ſimplicité, ſans curioſité, & ſans affectation, & qu'ils ne ſe propoſeront que de ſe confirmer dans l'amour de leur profeſſion, & de connoiſtre ce que Dieu demande d'eux, pour le mettre en pratique.

Universidad de Deusto
Biblioteca

CHAPITRE IV.

Page 186.

Touchant la lecture des Peres par rapport à la Théologie.

CHAPITRE V.

Pag. 193.

Touchant l'Etude des Conciles, du Droit Civil, & du Droit Canon.

CHAPITRE VI.

Page 207.

Touchant la Théologie Positive & Scholastique.

CHAPITRE VII.

Pag. 219.

Des Casuistes.

TOut ce qui est contenu, mes Freres, depuis le Chapitre Quatriême jusqu'au Huitiême, établit un ordre précis, & une méthode exacte & sçavante, pour acquerir avec beaucoup de seureté la science des choses Ecclésiastiques : Et rien ne marque tant quelle est l'érudition de l'Auteur, qu'une disposition si suivie, & si arrangée ; rien n'est plus utile, & plus nécessaire tout ensemble, pour ceux que Dieu destine à des connoissances

profondes, qui doivent enseigner, prêcher, diriger, éclairer l'Eglise par leurs connoissances, & par leurs lumieres.

Mais à l'égard des Moines, que Dieu a suscitez dans son Eglise pour estre instruits, qu'il a consacrez à la solitude, au silence, & qui doivent dans le dessein de leurs Peres, c'est-à-dire selon ceux de Dieu, mener une vie obscure & cachée ; il n'y a rien qui leur convienne moins qu'une Etude si vaste, & si étenduë. Et de vouloir qu'ils s'y appliquent, c'est précisément les tirer de leur estat ; c'est leur faire oublier ce qu'ils sont par leur origine, & par leur Institution, c'est leur donner l'inquiétude, & le désir de s'élever, & de devenir ce qu'ils ne doivent point estre. C'est troubler ce repos sacré, qu'ils ont dû rechercher quand ils se sont retirez du monde, & leur ravir, comme je l'ay dit bien des fois, tout le fruit, tout l'avantage, & tout le bonheur de leur retraite.

Saint Antoine, saint Pacôme, saint Hilarion, & pour passer dans l'Occident, saint Benoist, saint Romuald, saint Jean Gualbert, saint Estienne de Grand-Mont, saint Bruno, saint Estienne premier Abbé de Cîteaux, saint Bernard, saint Pierre Celestin, ne se sont point proposez de donner à l'Eglise des Docteurs, qui la servissent par leur capacité & par leur doctrine ; mais des hommes qui l'édifiassent par leurs gémissemens, par leurs larmes, par leurs prieres, par leur silence, & par la mortification de leur corps, de leur esprit & de leur cœur : Et toute leur Etude ne doit tendre qu'à leur faire connoistre la verité de ces devoirs, & les moyens dont il faut qu'ils se servent pour s'en acquiter.

Je vous repete cela souvent, mes Freres, parceque

j'en trouve inceſſamment les occaſions : & comme on ne ſe laſſe point de confirmer les Moines dans l'ignorance de leurs obligations ; je ne dois point me laſſer de leur en parler, & de les leur remettre devant les yeux.

CHAPITRE VIII.

Page 224. *De l'Etude de l'Hiſtoire ſacrée & profane.*

CE Chapitre, mes Freres, ne contribue pas moins que les autres, à jetter les Moines dans la diſſipation ; il les déſapplique d'eux mêmes, & les porte à des connoiſſances, qui au lieu de les conſerver dans l'humilité qu'ils ont embraſſée, les porte à des curioſitez toutes propres à la détruire.

Pag. 225. On dit, *que ſans cette ſcience on ne peut avoir une parfaite intelligence des Peres, ni de la Théologie.*

En verité, mes Freres, quelle néceſſité y a-t-il que les Moines ayent une connoiſſance parfaite de tout ce que les Peres ont écrit ? Qui eſt-ce qui s'eſt jamais aviſé dans l'antiquité, de deſirer d'eux une ſemblable ſcience ? Pourveu qu'ils ſoient capables de profiter des inſtructions qu'ils y trouvent, de ce qui leur parle de leurs devoirs, qui forme leurs mœurs, & de ce qui leur apprend les veritez ſaintes, qui doivent eſtre les regles de leur vie. En faut-il davantage ?

Melchior Canus, que l'on cite, dit que les Théologiens qui ne ſont pas verſez dans l'Hiſtoire, ne meritent pas

pas le nom de Théologiens. C'eſt un axiôme digne du caractere de ce Moine, qui eſtoit naturellement vif dans ſes penſées & dans ſes expreſſions. Mais qu'importe à un Moine, qu'il ſoit un parfait Théologien, pourveu qu'il ſoit parfaitement Religieux, c'eſt-à-dire, qu'il ſe retranche, qu'il s'attache uniquement à la pratique des vertus, qui peuvent le rendre digne de la ſainteté de ſon eſtat ? Quand JESUS-CHRIST rendra ſes Jugemens, il ne l'interrogera pas ſur la Théologie ; mais ſur ſon obéiſſance, ſur ſon humilité, & ſur toutes les qualitez différentes de ſa profeſſion.

On dit, *que c'eſt par le moyen de l'Hiſtoire que l'on apprend à former la prudence, par la conſidération des évenemens paſſez.* Page 225.

Il eſt vray, mes Freres, que l'Hiſtoire peut rendre un homme plus aviſé & plus ſage ; & qu'il n'y a rien par où Dieu inſtruiſe davantage, que par les évenemens qui arrivent : & ſi quelque choſe peut deſabuſer de l'amour du monde, de ſes plaiſirs, de ſes richeſſes, de ſes fortunes, de ſa gloire & de ſa vanité ; c'eſt de faire attention ſur ce qui s'y paſſe. Mais il n'eſt point néceſſaire d'en ſçavoir l'Hiſtoire dans toute ſa profondeur, & d'en faire une Etude capitale. L'Hiſtoire ſainte eſt ſuffiſante ; elle eſt remplie d'une infinité de faits, tous plus remarquables les uns que les autres. Et comme elle a eſté dictée par le ſaint Eſprit, & pour noſtre inſtruction particuliere ; elle a une force, une vertu principale pour perſuader, pour toucher, & pour convaincre : ce qui ne ſe trouve pas de la meſme maniere dans l'Hiſtoire profane. Enfin

un Moine ne doit point eſtre un Hiſtorien, mais un Moine.

Pag. 225. On dit, *que ſi perſonne ne blâme ceux qui s'inſtruiſent de l'Hiſtoire ſainte de l'Ancien Teſtament, on ne doit pas improuver l'Etude de l'Hiſtoire de l'Egliſe.*

On peut répondre à cela deux choſes, mes Freres. L'une comme nous l'avons déja dit, qu'il y a des Peres qui ont eſtimé, que la lecture de l'Ancien Teſtament ne convenoit pas à des Solitaires, à l'exception de celle des Pſeaumes, & des Livres Sapientiaux.

La deuxiême, que l'Hiſtoire de l'Ancien Teſtament eſt contenuë dans un ſeul volume; & que celle de l'Egliſe eſt ſi étenduë & ſi vaſte, que pour l'apprendre au point qu'il ſemble qu'on le propoſe, il faudroit que des Moines y employaſſent & paſſaſſent leur vie toute entiere, pour s'inſtruire des intereſts des Papes, des Evêques, des Princes, des Partis, des Factions, des Intrigues différentes qui ſe ſont formées dans les Conciles; ce qui eſt d'un détail infini : Et le moyen que cette multitude d'Hiſtoriens ne jette la confuſion dans les eſprits, ne diſſipe, & n'empêche le recueillement, qui doit eſtre le motif principal qui les a portez à ſe ſéparer du monde?

Pag. 235. On dit en parlant d'Hérodote, *que Henry Eſtienne a prétendu le juſtifier de toutes les Fables qu'on luy attribuë.*

Comme cet Auteur eſt agréable, mes Freres, non ſeulement par la nature de l'Hiſtoire, & des faits qu'il

rapporte, mais encore par la maniere de s'exprimer; & qu'il ſe pourroit faire, que ceux qui ſeroient bien aiſe qu'il parût plus excuſable qu'il n'eſt pas, ne manqueroient pas d'aller chercher ſa juſtification dans l'Apologie que Henry Eſtienne en a faite : Il eſt bon qu'on ſçache que cette Apologie, & ſur tout celle qui a pour titre, *Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie pour Hérodote*, eſt remplie d'impietez, qu'un veritable Chrétien ne la peut lire ſans horreur, & que la lecture en doit eſtre abſolument interdite à tous les Moines.

La maxime de Photius qu'on rapporte en cet endroit, quoiqu'on ne l'applique pas à Henry Eſtienne, mais à Hérodote, eſt dangereuſe. Car ſouvent ceux qui liſent par leur propre eſprit, & non point par l'eſprit de Dieu, s'arrêtent & s'attachent beaucoup plus aux choſes mauvaiſes, qu'à celles qui leur ſont utiles; & s'appuyant ſur leur propre diſcernement & ſur leur propre raiſon, ils reçoivent des impreſſions malignes, qui ſont les juſtes peines de leur préſomption, & qu'on ne peut plus effacer.

On dit, *que l'Hiſtoire profane ſert de beaucoup à l'intelligence de l'Hiſtoire Sainte.* Pag. 232.

Je ſuis aſſuré, mes Freres, que ce ne ſont pas les moyens dont ſaint Antoine, ſaint Hilarion, & les Peres des Deſerts, diſons ſans aller ſi loin, dont ſaint Benoiſt & ſaint Bernard ſe ſont ſervis pour acquerir cette ſcience ſi ſublime, & ſi néceſſaire. On peut ſçavoir l'Ecriture pour ſa propre inſtruction, & même pour celle des autres, ſans y employer ces ſortes de moyens; & puis, quand un

Universidad de Deusto
Biblioteca

Moine n'en pénetrera pas toutes les circonſtances, il n'y a en cela nul inconvénient. Il eſt même bon qu'il ignore quelque choſe de celles dont la connoiſſance ne luy eſt
Pag. 352. pas néceſſaire; c'eſt de quoy convient luy-même l'Auteur du Traité des Etudes, lorſqu'il dit en termes exprés, que la lecture aſſiduë de l'Ecriture ſainte avec des réfléxions, tiennent lieu de Commentaires aux Religieux qui ont uniquement la piété devant les yeux, puiſqu'ils n'y doivent chercher que le ſens litteral & moral, & non pas les difficultez de Chronologie & de Critique, qui ne ſerviroient de rien à leur but & à leur deſſein.

CHAPITRE IX.

Pag. 243. *De l'Etude de la Philoſophie.*

COmme la conduite des Anciens, mes Freres, eſt préciſément la Regle que nous devons ſuivre, qu'ils n'ont marché devant nous, qu'afin de nous tracer le chemin, & nous apprendre à faire ce qu'ils ont fait : Il n'y a rien qu'un Solitaire doive apprehender davantage, que de quitter la voye de ſes Peres ; puiſqu'il ne peut douter qu'ils n'ayent eu la Miſſion de Dieu, & qu'ils n'ayent agi par ſon ordre, & par le mouvement de ſon Eſprit.

Or comme on ne voit point qu'ils ayent établi parmi eux des Ecoles de Philoſophie, & qu'ils ſe ſoient attachez à une ſcience, qui n'eſt propre qu'à cauſer de la diſſipation & de l'enfleure, qu'à irriter les paſſions, à exciter la jalouſie, à aigrir la cupidité, & à donner un eſprit de conteſtation & de diſpute à des hommes

qui ne ſont faits que pour ſe ſoûmettre & pour obéir ; Le moyen d'approuver une Etude qu'ils n'ont point connuë, ou plûtoſt qu'ils ont rejettée, parce qu'ils en ont reconnu les dangers, & qu'ils ont vû que rien n'eſtoit plus capable de détruire les vertus, qui ſont les fondemens principaux de l'Ordre Monaſtique.

En effet, qu'eſt-ce qui peut troubler avec plus de certitude cette humilité, & cette paix conſtante qui doit regner dans les Cloiſtres, que d'établir des exercices qui ſoient des occaſions perpétuelles de s'élever, de s'échauffer les uns contre les autres par l'oppoſition des ſentimens, de contracter des habitudes, de ſoûtenir ſon opinion, & de vouloir que ſa penſée l'emporte par deſſus celle de ſon Frere ? Car qu'eſt-ce qui arrive davantage entre des gens qui s'adonnent à ces ſortes d'Etudes, que de chercher des raiſons pour appuier ſon ſens, pour combattre celuy de ſon Frere ? On veut prévaloir, on veut eſtre plus habile que luy, plus docte, plus éclairé, & on ne ſçait ce que c'eſt que de ceder : N'eſt-ce pas pour un Solitaire, nourrir la plus dangereuſe de toutes les paſſions ?

Les Inſtituteurs ont fait ce qu'ils ont pû, ils ont imaginé, ils ont inventé des moyens pour rendre les ames pliantes, fléxibles, pour leur inſpirer une complaiſance charitable, une déférence ſainte, afin qu'elles fuſſent toûjours préparées à renoncer à leur jugement, & à quiter leurs propres veuës, pour entrer dans celles de leurs Freres. C'eſt-là la ſcience des Saints, je veux dire celle des Moines ; c'eſt le veritable objet de leur Etude, c'eſt la Philoſophie qu'ils doivent ſçavoir : & aſſurez-vous, mes Freres, que ceux qui l'ont acquiſe, ou qui travail-

Universidad de Deusto
Biblioteca

lent à l'acquerir, n'ont que du mépris pour la Philoſophie profane. Enfin l'une remplira les Cloiſtres d'hommes enteſtez, ſuffiſans, opiniâtres ; l'autre au contraire, de gens humbles, ſimples & dociles.

En tout cela je me retranche aux Solitaires, & aux Moines de profeſſion ; & je ne m'adreſſe point à ceux que Dieu deſtine à des connoiſſances, qui ne regardent point les perſonnes conſacrées à la retraite & à la ſolitude.

Pag. 246. On dit, *que la Philoſophie eſt néceſſaire pour apprendre à raiſonner juſte, & a diſcerner le vray d'avec le faux.*

En verité, mes Freres, ceux à qui Dieu a donné une raiſon naturelle, un eſprit bon & juſte par luy-même, n'ont pas beſoin de Philoſophie, pour rendre plus parfaites les diſpoſitions qu'ils ont receuës de ſa bonté ; & particulierement lors qu'au lieu d'eſtre dans un eſtat qui les oblige ou à écrire, ou à inſtruire, ou à parler de ſciences, ils ſont d'une profeſſion qui les engage à vivre dans le repos, & dans le ſilence. La lecture des Livres dont l'uſage leur eſt ou ordonné, ou permis, eſt ſuffiſante pour ajoûter à la nature toute la perfection qui luy peut eſtre néceſſaire.

Un eſprit bien fait trouvera dans les Homélies de ſaint Jean Chryſoſtôme, de ſaint Baſile, de ſaint Auguſtin, & de tant d'autres, tout ce qui peut éclairer & diriger ſa raiſon ; il apprendra à penſer comme eux, à raiſonner comme eux, à juger comme eux, & même à parler comme eux, lors qu'il luy naiſtra quelque occaſion d'expliquer, & de mettre au iour ſes ſentimens & ſes penſées.

Celuy au contraire qui n'aura pas ni la même bonté, ni la même juſteſſe, achevera de ſe gâter, au lieu de ſe redreſſer par l'Etude de la Philoſophie. Elle rendra ſes jugemens, ſes raiſonnemens plus faux ; toutes ſes veuës ſeront plus extraordinaires, il marchera toûjours par des routes écartées : Et ce qui eſt de plus fâcheux, c'eſt que l'Etude le rendant plus ſuffiſant & plus hardi, il débitera & ſoûtiendra ce qu'on appelle impertinence, avec autant de hardieſſe & de liberté, que s'il avoit toute la ſageſſe, la lumiere & l'autorité d'un ſaint Bernard.

Ainſi, on peut aſſeurer que l'Etude de la Philoſophie eſt inutile dans les Cloîtres des Solitaires ; & cependant qu'elle y peut cauſer de grands déreglemens. N'eſt-il pas contre la piété & contre la ſageſſe, d'expoſer des Communautez entieres à ces ſortes de deſordres, ſans néceſſité & ſans fondement ?

On lit dans la vie de ſaint Antoine, que des Sages du monde l'étant venu trouver pour ſe moquer de luy, de ce qu'il n'avoit point étudié, il leur demanda : Qui croyez-vous eſtre le premier, ou de l'eſprit, ou des ſciences ? Et lequel des deux eſtimez-vous eſtre la cauſe de l'autre ? A quoy ces Philoſophes répondant, que c'eſtoit l'eſprit qui précédoit les ſciences, puis qu'il les avoit inventées ; Le Saint leur repliqua : Les ſciences ne ſont donc pas néceſſaires à celuy qui a l'eſprit ſain & ſolide. *In ejus vit. c. 25.*

On dit, *que le Catéchiſme du Concile de Trente, ou quelque Théologie courte, peut ſuffire pour l'inſtruction des jeunes Religieux.* Pag. 254.

Si le Catéchiſme du Concile de Trente peut ſuffire,

mes Freres, comme on en demeure d'accord, & qu'on puiſſe enſeigner ce qu'on appelle une Théologie courte & abregée, qui renferme les connoiſſances néceſſaires du fond de la Religion ; Pourquoy vouloir que les Moines s'engagent dans de grandes Etudes, & qu'ils donnent les tems deſtinez à la priere, au recueillement, aux lectures ſaintes, au travail des mains, & à tous les autres exercices, qui ne leur ſont ordonnez qu'afin qu'ils s'uniſſent à Dieu, & qu'ils en conſervent la préſence, à des occupations qui ne ſont propres que pour les en divertir, & les en diſtraire ?

CHAPITRE X.

Pag. 257. *Où l'on continuë de traiter des Ecrits, & des diſputes de Philoſophie.*

TOut ce qui eſt contenu dans ce Chapitre, mes Freres, ne regarde point les Solitaires, non plus que ce qui eſt traité dans le précédent. Les Eccléſiaſtiques en peuvent tirer autant d'utilité, que les Moines peuvent en recevoir de dommage. Il diſpoſe les premiers à ſe rendre dignes de leur profeſſion ; & il ſe peut dire qu'il en éloigne les autres, & qu'il forme en eux une incapacité réelle, qui les prive pour jamais d'eſtre ce qu'il faut qu'ils ſoient aux yeux de Dieu, comme aux yeux des hommes, à moins qu'ils ne réparent par une grace toute particuliere, les maux que ces ſortes d'Etudes leur auront cauſez.

C'eſt un ſentiment dans lequel perſonne n'entrera, ſi ce

ce n'eſt qu'on ſe défaſſe de toute prévention ; & qu'on juge de la profeſſion Monaſtique par ce qu'elle eſt en effet, & non point par l'eſtat où elle eſt aujourd'huy : C'eſt dequoy on ne veut pas ſe donner la peine ; & cependant ſans cela, tous le jugemens qu'on en pourra porter, n'auront rien ni de juſte, ni de veritable.

CHAPITRE XI.

De l'Etude des belles Lettres. Pag. 268.

JE ne ſuis point ſurpris, mes Freres, ſi les Saints ont interdit aux Moines l'Etude des belles Lettres ; & s'ils n'ont pû ſouffrir qu'ils ſe donnaſſent une occupation, qui a ſi peu de rapport aux promeſſes qu'ils ont faites à Dieu, & à l'engagement qu'ils ont pris à ſon ſervice. Cette pureté qu'ils ont voüée, eſt quelque choſe de ſi grand & de ſi relevé, qu'ils doivent veiller inceſſamment ſur tous leurs devoirs, pour éviter tout ce qui ſeroit capable d'y donner la moindre atteinte. Comment aprés cela pourroient-ils s'appliquer à ce qu'on appelle les belles Lettres ; puiſqu'elles renferment une infinité de connoiſſances, qui leur ſont comme autant d'écueils, contre leſquels il n'eſt gueres poſſible qu'ils ne briſent leur vaiſſeau ?

On comprend, dit noſtre Auteur, *ſous le nom de belles Lettres, la Grammaire, les Langues, les Philoſophes profanes, les Orateurs, les Hiſtoriens, les Poëtes*, c'eſt-à-dire, les Ouvrages qui contiennent tout ce qui eſt de plus propre pour corrompre, & pour infecter les ames les plus innocentes. Il ſuffit pour eſtre perſuadé combien la

Coloſſ. 2. v. 8.

lecture des Philoſophes eſt dangereuſe, de ſçavoir de quelle ſorte ſaint Paul s'en explique, lorſqu'il avertit les Coloſſiens, de ne ſe pas laiſſer ſurprendre par la Philoſophie, par les Sophiſmes & les faux raiſonnemens de ceux qui parlent ſelon les traditions des hommes, ſelon les maximes du monde, & non pas ſelon celles de JESUS-CHRIST : *Videte ne quis vos decipiat per Philoſophiam, & inanem fallaciam ſecundum traditionem hominum, ſecundum elementa mundi, & non ſecundum Chriſtum.*

On lit dans les Conſtitutions Apoſtoliques, comme quoy on recommandoit aux fideles de s'abſtenir des Livres de Payens, ſi capables d'ébranler la foy des foibles, & de les attirer dans l'erreur. Que vous manque-» t-il dans la Loy de Dieu, dit l'Auteur de cet Ouvrage, » qui vous oblige à avoir recours à ces contes, à ces fables » des Payens ? Car ſi vous cherchez des hiſtoires pour vous » contenter, vous avez les Livres des Rois. Si vous voulez » de la Philoſophie & de la Poëſie, vous avez les Prophetes, » Job, les Proverbes, où vous trouverez tout ce que la » Sageſſe & la Poëſie a de plus excellent, parceque ce » ſont des paroles de Dieu, qui eſt le ſeul Sage. Si vous » deſirez des Cantiques, vous avez les Pſeaumes. Si vous » aimez les Antiquitez, vous avez la Geneſe. Si vous cher-» chez des Loix & des Ordonnances, vous avez la Loy de » Dieu, qui eſt ſi célebre. Ainſi, faites vous violence, & » paſſez-vous de toutes ces lectures étrangeres & diaboli-ques. *Abſtinete ab omnibus Gentilium libris ; quid enim tibi cum externis libris, vel legibus, vel falſis Prophetis, quæ quidem leves à fide abducunt ? Nam quid tibi deeſt in Lege Dei, ut ad illas Gentilium fabulas confugias ? Nam ſi Hiſtorica percurrere cupis, habes Reges. Si Sophiſtica*

Conſtit. Ap. Lib. 1. C. 7.

& Poëtica, habes Prophetas, & Job, & Proverbiorum Autores, in quibus omnis Poëticæ ac Sapientiæ accuratam rationem invenies, quoniam Domini Dei qui ſolus eſt ſapiens, voces ſunt. Quod ſi Cantilenas cupis, habes Pſalmos. Si rerum origines noſce deſideras, habes Geneſim. Si Leges & Præcepta, glorioſam Dei Legem. Ab omnibus igitur exteris & diabolicis libris vehementer te contine.

C'eſt dans ce même ſentiment, que Tertulien parlant de celuy de tous les anciens Philoſophes qui a eu parmi les hommes une eſtime plus générale, j'entends Platon, dit ; Qu'il a eſté l'origine & le ramas de toutes « les héréſies ; qu'il a enſeigné que les ames au ſortir du « corps eſtoient errantes çà & là dans les airs : *Platonem omnium Hæreticorum condimentarium factum. Illius eſt nim, & in Phædone, quod animæ euntes ſint illuc, & inde huc.*

Lib. de anima c. 23.

On voit dans le paralelle qu'il tire entre un Philoſophe & un Chrétien, une peinture & une deſcription au naturel des Philoſophes. L'un eſt diſciple de la Grece, & « l'autre l'eſt du Ciel ; l'un trafique pour acquerir de la « réputation, & l'autte pour aſſurer ſon ſalut ; l'un n'a que « des paroles, & l'autre des œuvres ; l'un détruit, & l'au-« tre édifie ; l'un ne s'étudie qu'à établir l'erreur, l'autre « la verité ; l'un la cache où elle eſt, l'autre la ſoûtient : « *Quid ſimile Philoſophus & Chriſtianus ? Græciæ diſcipulus, & Cœli ? famæ negotiator, & ſalutis ? verborum, & factorum operator ? rerum ædificator & deſtructor ? interpolator erroris, & integrator veritatis ? furator ejus, & cuſtos ?*

Apologet. C. 47.

En un mot, il déclare que les Philoſophes ont eſté les « Patriarches des Hérétiques. *Hæreticorum Patriarchæ Philoſophi.*

Adverſus Hermogen. n. 8.

Dans les Orateurs & dans les Hiſtoriens, qu'y voyez-vous, mes Freres, davantage, que des gens qui font toutes choſes pour acquerir ce que JESUS-CHRIST nous commande de mépriſer? que de rechercher une gloire, pour laquelle il nous deffend d'avoir ni ſentiment, ni deſir? La fin que ſe ſont propoſez les Orateurs a eſté de ſe faire une mémoire immortelle. Et que voit-on dans les Hiſtoires profanes, que des hommes qui ont eſté idolâtres de toutes leurs paſſions, je veux dire, de l'honneur, de l'ambition, de la vanité, de la haine, de la vengeance, de l'intereſt, & qui n'ont rien oublié pour les ſatisfaire?

Pour les Poëtes, on ne ſçauroit les entendre, qu'on ne ſçache la fable. Quels excés, quels déſordres n'y apprend-t'on point? Les Poëtes ont trouvé le ſecret de parer les vices les plus honteux, de les mettre dans un jour &, de les peindre avec des traits qui en cachent la laideur & la difformité, afin de les rendre aimables, & de couvrir ſous des apparences trompeuſes le poiſon qu'ils renferment.

C'eſt donc avec beaucoup de raiſon, que les Saints ont deffendu ſi exactement aux Solitaires l'Etude de ce qu'on appelle les belles Lettres.

Les exemples de ſaint Clément d'Aléxandrie, de ſaint Cyprien, & de ſaint Juſtin ne prouvent rien contre noſtre ſentiment. C'eſtoient des hommes que Dieu avoit deſtinez pour l'inſtruction des Payens, pour combattre leurs erreurs & leurs extravagances; il falloit pour le faire avec ſuccés, qu'ils euſſent des connoiſſances particulieres de ce qui avoit eſté écrit par les Philoſophes & par les Poëtes, puiſque leurs opinions, leurs ſentimens, & leur Religion

eſtoient renfermez dans les Ouvrages des uns & des autres.

Quand ſaint Baſile en a permis la lecture, comme l'Auteur le remarque d'Homere, ce n'a eſté, ni aux Moines, ni aux Solitaires. Mais ce qui fait voir qu'il ne s'en eſtoit pas luy-même fort occupé, c'eſt qu'en la conſeillant, il dit que cette lecture porte à la vertu, comme il l'a oüi dire à un homme habile, qui s'y eſtoit beaucoup appliqué.

Mais pour revenir aux Moines; il eſt certain, mes Freres, que les Anciens leur ont deffendu la lecture des Livres profanes. Saint Baſile, en parlant de l'éducation de ceux que l'on deſtine pour eſtre conſacrez au ſervice de Dieu, dit, qu'il ne faut les inſtruire que des choſes qui ſont conformes au but qu'ils doivent avoir inceſſamment devant les yeux; qu'il ne faut employer pour cela que les termes qui ſont en uſage dans les ſaintes Ecritures: & qu'au lieu de les entretenir de fables profanes, on ne leur doit raconter que des Hiſtoires Saintes, & les évenemens merveilleux qui y ſont repreſentez, & qu'on les doit former à la vertu en leur apprenant les Sentences qui ſe liſent dans les Proverbes. *Rég. Fuſ. q. 15.*

Saint Jérôme eſtoit dans ce même ſentiment, quand il a dit; Que la Poëſie eſt une nourriture que les démons « préparent aux hommes; que la ſageſſe du ſiecle & les « diſcours pompeux des Rhétoriciens ont une beauté qui « plaiſt au monde: mais que pendant que les Vers flattent « l'oreille par la douceur de leur cadence, ils pénetrent « le fond des cœurs, & enchantent les ames: *Dæmonum cibus eſt Carmina Poëtarum, ſæcularis ſapientia, Rhetoricorum pompa verborum; hæc ſuâ omnes ſuavitate delectant,* *Ep. ad Damas. n. 46.*

& dùm aures versibus dulci modulatione currentibus cupiunt, animarum quoque penetrant, & pectoris interna devinciunt.

Coll. 14. c. 12. On lit dans Cassien, de quelle sorte l'Abbé Germain se plaint des impressions que ces Livres avoient fait sur » luy dans sa jeunesse. La lecture continuelle, dit-il, des » Auteurs profanes, à laquelle nos Maîtres nous ont autrefois » appliqué avec tant d'instance, a tellement rempli » mon esprit, qu'estant comme infecté de ces Poësies, il » ne s'occupe que de ces fables, de ces combats, de ces » avantures, & de ces autres bagatelles dont, je me suis » entretenu dans les Etudes que j'ay faites, pendant que » j'estois jeune. Ainsi, lorsque je me veux occuper dans la » priere, ou dans le chant des Pseaumes, ou que je me » mets devant JESUS-CHRIST, pour luy demander le » pardon de mes pechez; tantôt les vers d'un Poëte me » reviennent dans l'esprit, sans respecter la Majesté de » Dieu; tantôt les images des guerres de ces Héros fabu- » leux se présentent à ma mémoire : & mon imagination » est tellement remplie de tous ces phantômes différens, » que mon ame se trouve dans l'impuissance de s'en déli- » vrer, & de s'élever à Dieu, quelques efforts qu'elle fasse » pour cela, & quelques larmes qu'elle puisse répandre. *Speciale impedimentum salutis accedit, pro illa quam tenuiter videor attigisse notitia litterarum, in qua me ita vel instantia Pædagogi, vel continuæ lectionis maceravit intentio, ut nunc mens mea Poëticis vel infecta carminibus, illas fabularum nugas, historiasque bellorum quibus à parvulo primis studiorum imbuta est rudimentis, orationis etiam tempore meditetur, psallentique, vel pro peccatorum indulgentia supplicanti, aut impudens poëmatum*

memoria suggeratur, aut quasi bellantium Heroum ante oculos imago versetur, taliúmque me phantasmatum imaginatio semper eludens, ita mentem meam ad supernos intuitus adspirare non patitur, ut quotidianis fletibus non possit expelli.

Saint Augustin n'avoit pas d'autre veuë, ni d'autre pensée, quand il parle dans ses Confessions de l'éducation qu'on luy avoit donnée, & quand il dit dans quelqu'une de ses Lettres; Que rien n'est plus contraire à cette humilité si salutaire & si sainte, que JESUS-CHRIST est « venu apprendre aux hommes par ses propres abaissemens, que cette Etude si remplie d'ignorance, qui fait « que nous avons de la joye de sçavoir quels ont esté les « sentimens d'Anaximene, d'Anaxagore, de Pithagore, de « Démocrite; & que rien n'est plus éloigné de la veritable « doctrine, que ces sortes de connoissances. *Hinc humilitati « salubberrimæ, quam Dominus noster ut doceret, humiliatus est: huic inquam maximè adversatur quædam, ut ita dicam, imperitissima scientia &c.*

Lib. 1. Confess. C. 13.

Epist. 118.

Saint Isidore de Damiette confirme ce même sentiment, mes Freres, lors qu'il dit dans une de ses Lettres. Qui est celuy qui ne se mocquera pas de vous, ou plûtost « qui n'en aura pas pitié, en voyant qu'un homme qui joüit « de la tranquillité de cette Philosophie sainte, qui ne convient qu'aux Disciples de JESUS CHRIST, s'adonne « à la lecture des Livres profanes, des Historiens, & des « Poëtes? Dites-moy, qu'y-a-t'il parmy eux que l'on puisse « préférer à ce qui se trouve parmi nous? Les choses auxquelles ils s'appliquent avec plus de soin, & plus d'étude, « sont elles pas remplies de mensonges? Ne se font-ils pas « des divinitez de leurs passions? Ne sont-elles pas les «

L. 1. ep. 63.

» veritables motifs de toutes ces actions de valeur, & de tou-
» tes ces grandes entrepriſes, par leſquelles ils ſe ſont rendus
» recommandables? Fuyez donc une lecture ſi honteuſe;
» car il n'y a rien de plus capable de rouvrir les playes qui
» ſont fermées, & de faire que l'eſprit d'iniquité revive avec
» plus de violence qu'auparavant, & de vous mettre en des
» diſpoſitions pires, que celles que voſtre ignorance, &
» voſtre pareſſe vous avoit cauſées.

Lib. 1. Epiſt. 5. » Ce même Saint dit dans un autre endroit: Que puiſ-
» que les Oracles des divines Ecritures nous inſtruiſent de
» tout ce qui eſt néceſſaire pour acquerir la perfection;
» C'eſt inutilement que ceux qui les liſent avec eſprit &
» piété, s'appliquent à chercher ailleurs ce qu'ils doivent
Ep. 369. faire pour y arriver. Il dit encore, aprés avoir recomman-
» dé aux Moines la lecture de l'Ecriture ſainte; Que pour
» les autres Livres, quoy qu'ils ſemblent avoir quelque
» choſe qui porte à la vertu, il en faut laiſſer la lecture aux
» gens du ſiecle, qui recherchent les diſcours remplis d'une
» éloquence vaine & pompeuſe.

Lib. 4. Ep. 1. » Si vous voulez acquerir la componction, dit ſaint Nil,
» ne liſez point les Auteurs profanes, ſoit Hiſtoriens, ſoit
» Orateurs. Mais rien n'eſt plus fort que ce qu'il écrit ſur
» ce même ſujet, dans l'Epitre quarante-neuviéme du Livre
» ſecond, où il traite d'abſurdité & d'extravagance la con-
» duite de ceux qui aprés avoir embraſſé l'eſtat Monaſtique,
» s'adonnent à ces ſortes de lectures, ſi fauſſes & ſi
» vaines.

C. 38. » Vous liſez dans la Regle des Solitaires, que les Moi-
» nes doivent s'abſtenir de lire les Livres des Payens, de
» crainte que le gouſt qu'ils trouveroient dans les fictions
» des Fables, & dans les imaginations des Poëtes, n'excitaſt
leurs

leurs paſſions, & ne les portât au déreglement. *Non oportet Solitarios Gentilium libros legere, ne fortè oblectamenta inanium fabularum, vel figmenta Poëtarum mentem excitent ad incendia libidinum.*

Saint Pierre Damien, ayant rapporté les inconvéniens qui naiſſent de l'Etude des ſciences, & l'ayant prouvé par des exemples; Mon fils, s'écrie-t'il, ne vous appliquez point à la recherche d'une ſcience, qui vous ſeroit commune avec les réprouvez & les Payens. Perſonne ne s'aviſe d'allumer une lampe, ou une torche, pour voir ni le Soleil, ni la clarté brillante des Etoiles: Ainſi celuy qui ne cherche que la vûë de Dieu & de ſes Saints, n'a pas beſoin d'une lumiere étrangere, pour joüir de la lumiere veritable. La vraye ſageſſe ſe préſente à ceux qui la cherchent; & l'éclat de la lumiere qui ne connoiſt point de couchant, ſe montre par elle-même ſans le ſecours d'une fauſſe lumiere. C'eſt pourquoy il eſt écrit, que la Sageſſe éclaire toûjours, qu'elle ne connoiſt point de défaillance, que ceux qui la cherchent, la trouvent aiſément, qu'elle prévient & qu'elle va au devant de ceux qui la deſirent. *Quocirca, dilectiſſime fili, noli hujuſmodi ſapientiam quærere, quæ tibi ſimul cum reprobis & Gentilibus valeat convenire. Quis enim accendit lucernam, ut videat ſolem, quis ſcolacibus utitur, ut ſtellarum micantium videat claritatem? Ita, qui Deum, vel ſanctos ejus ſincero quærit intuitu, non indiget peregrina luce, ut veram conſpiciat lucem &c.* *Petr. Dam. ad Ar. ab & Mon. Ep.* « 17.

Je ne puis taire, mes Freres, ce que nous liſons dans Hugues de ſaint Victor ſur ce ſujet. Que nous voyons, dit ce grand homme, de gens d'érudition qui veulent paſſer pour Chrêtiens, qui fréquentent les Egliſes avec *Hug. à S. Victore l. 4. de arca moral. c. 8. tom. 2. pag. 329.*

» les Fideles, qui participent aux myſteres de JESUS-
» CHRIST; qui cependant conſervent dans le fond de
» leurs cœurs plus de mémoire d'un Saturne, d'un Jupi-
« ter, d'un Hercule, d'un Mars, d'un Achille, d'un Hector,
» d'un Caſtor, d'un Pollux, d'un Socrate, d'un Platon,
» que de JESUS-CHRIST, & de ſes Saints! *In quorum cordibus ſæpiùs eſt memoria Saturni, Jovis, Martis, Herculis, ſive Achillis, Hectoris, Pollucis, Caſtoris, Socratis, Platonis, Ariſtotelis, quàm Chriſti, & Sanctorum ejus!* Ils ſe plaiſent aux fictions des Poëtes, & négligent
» la verité des divines Ecritures, ou, ce qui eſt de pis, ils
» s'en mocquent, & les mépriſent. Qu'ils conſiderent,
» qu'il leur ſert de peu d'entrer dans l'Egliſe d'une ma-
» niere extérieure, & de s'éloigner de la Foy par le ſen-
» timent de leur conſcience. *Nugas Poëtarum diligunt, & veritatem divinarum Scripturarum aut negligunt, aut, quod pejus eſt, irrident & contemnunt. Videant nunc quid eis proſit, foris Eccleſiam ingredi, & intus in corde*
» *à fide fornicari.* Pour moy, je leur déclare, qu'ils ſe trou-
» veront unis à la fin de leur courſe, à ceux auſquels ils
» ſe lient par leurs penſées, & par leurs affections; &
» qu'ils auront part aux ſupplices de ceux, dont ils eſti-
» ment les vies. *Ego eis pronuntio, quòd illis in fine ſociandi ſunt, quos nunc in cogitationibus ſuis per affectum cordis ſibi conjungunt; & quorum hîc vitam diligunt, eorum*
» *illîc ſupplicii, participes erunt.* Quelle utilité trouvent-ils,
» d'avoir la Foy, & de ne pas agir ſelon la Foy? Quel
» avantage d'avoir un Vaiſſeau bien équippé, & de périr
» de ſon gré dans le milieu de la tempeſte? Quel bien
» leur revient-il de connoiſtre la verité, & de ſuivre le
» menſonge? Ce ne ſont pas là de veritables Fideles.

Que ſi vous voulez ſçavoir quels ſont ces Fideles, il « vous ſuffit d'en connoiſtre un, pour les connoiſtre tous; « Parce qu'il n'y a point de différence entre ceux que la « verité rend un. Sçachez donc qu'il eſt écrit d'un hom- « me fidele, que la Loy de Dieu eſt dans ſon cœur, c'eſt « à dire que l'Arche y eſt renfermée. Que ſi cela ne « vous contente pas, ſçachez encore, qu'il eſt dit, que « ſa volonté eſt attachée à la Loy de Dieu: *Lex Dei ejus* « *in corde ipſius, hoc eſt arcam intùs habere; & quia hoc fortaſſis non ſufficit, audi iterùm, in lege Domini voluntas ejus.*

Aprés avoir lû tout ce qui eſt contenu dans ce Chapitre, voilà mes Freres, les penſées qui me ſont venuës ſur l'Etude des belles Lettres.

Premierement; Qu'il n'y a nulle apparence d'engager des Moines & des Solitaires dans une Etude ſi capable de détruire toute piété dans les Monaſteres, d'éteindre l'eſprit qui les doit animer; & de luy en ſubſtituer une qui luy eſt entierement oppoſée.

Secondement; Que c'eſt une conduite qui ne peut eſtre approuvée ni de Dieu, ni des hommes, que d'introduire dans une condition qui appartient à JESUS-CHRIST, par une conſécration toute particuliere, un exercice rejetté & condamné par le jugement de ſes Saints.

Troiſiêmement; Que ce n'eſt pas reſpecter autant que l'on doit les ſentimens des Saints, que de vouloir établir une pratique contre laquelle ils ſe ſont ſi généralement, & ſi ſaintement expliquez. Et quand il n'y auroit que l'endroit de ſaint Auguſtin, que l'on a rapporté, qui dit: Si aprés avoir goûté Dieu par la fré- Pag. 276.
quente lecture des Livres Divins, je me fuſſe appliqué » *Aug. l. 7.*

Confes. c. 20. » enſuite aux Loix des Platoniciens ; ou j'aurois perdu » cette douceur aimable qui eſt le fondement de la pié- » té ſolide ; ou ſi je l'avois conſervée, je me ſerois peut- » eſtre perſuadé, qu'on pourroit trouver dans cette lecture » profane ce qui ne pouvoit eſtre que l'effet de la parole » divine : *Nam ſi primò ſanctis tuis Litteris informatus eſſem, & in earum familiaritate obdulcuiſſes mihi, & poſtea in illa volumina incidiſſem ; fortaſſè aut abripuiſſent me à ſolidamento pietatis ; aut, ſi in affectu quem ſalubrem imbiberam perſtitiſſem, putarem etiam ex illis libris eum poſſe concipi, ſi eos ſolos quiſquam didiciſſet.* Il y en a trop pour donner l'excluſion à ces ſortes de lectures, & pour les bannir à jamais des Congrégations réglées.

Quatriêmement ; Qu'il ne ſeroit gueres poſſible de vacquer à cette diverſité de lectures, de maniere qu'on en puſt tirer quelque profit, qu'on ne dérobaſt aux exercices réguliers le tems qui leur eſt deu, & qui eſt preſcrit par les Regles : Ce qui eſt introduire la confuſion dans les Cloiſtres, & renverſer le bon ordre, qui en fait toute la beauté, la conſolation & le repos.

Pag. 276. & 277. On dit, *qu'il n'eſt pas mal à propos, que ceux qui travaillent pour le Public prennent de tems en tems certains momens pour lire quelques anciens Auteurs, afin de ſe délaſſer un peu l'eſprit du travail, &c.*

In ejus Vit. Saint Thomas, mes Freres, aprés ces longues & fortes Méditations, aprés des compoſitions pénibles, capables de laſſer les eſprits les plus fermes, & les plus accoûtumez à l'Etude, ne cherchoit point d'autre

délaſſement, que celuy qu'il pouvoit trouver dans les lectures ſaintes, comme les Conférences de Caſſien, ou les Vies des Saints Peres. Il croyoit qu'un homme conſacré à Dieu, ne devoit deſirer aucun divertiſſement, que celuy qui luy pouvoit revenir des choſes ſaintes ; & qu'une lecture de piété, pourveu qu'elle ſe fiſt ſans contention d'eſprit, eſtoit le ſeul rafraichiſſement qui luy eſtoit propre. C'eſt une délicateſſe, ou plûtoſt une religion, qu'ont eu tous ceux qui ont parfaitement connu quelle eſtoit la ſainteté de la vie ſolitaire : Tous les momens leur en ont paru precieux, ils les ont conſidérez comme le prix de l'éternité ; & il n'y en a pas un ſeul dont ils n'ayent eſſayé de faire un ſaint uſage.

On dit, afin d'affoiblir l'autorité de ſaint Iſidore de Damiette, qui ſe déclare ſi fortement contre la lecture des Auteurs profanes, *qu'il les cite ſouvent luy-même, & qu'il ſe ſert fort à propos des exemples tirez de leurs Livres.* *Page 276.*

Il eſt aiſé de voir, mes Freres, que la conſéquence que l'on tire n'eſt pas juſte ; puiſque ſaint Iſidore de Damiette a pû citer l'autorité d'un Profane & d'un Payen, avec autant de ſerieux & de piété, que le paſſage d'un Pere. Combien de fois, mes Freres, avez-vous vû, qu'à l'exemple de ſaint Paul qui a cité des Profanes, je vous ay rapporté quelques vers, & quelques ſentimens tirez des Anciens, pour appuyer des veritez ſaintes que je vous avois avancées. Je vous ay dit ſouvent, & vous pouvez vous en ſouvenir, ces paroles d'un ancien Poëte, *Act. 17. v. 28. & ad Tit. 1. v. 12.*

Quos diri conſcia facti

Mens habet attonitos, & ſurdo verbere cædit,
Occultum, quatiente animo tortore, flagellum.

Pour vous montrer que les méchans n'ont point de repos en ce monde; que leur conſcience leur reproche leurs crimes, qu'elle les jette dans le trouble, & qu'elle les punit par des chaſtimens, & par des peines ſecrettes.

Combien vous ay-je dit de fois ces paroles d'un Poëte, pour vous prouver par le ſentiment meſme des Payens, que la piété eſtoit toute interieure; & que c'eſtoit principalement la préparation du cœur que Dieu demandoit des hommes?

Quin damus id Superis, de magna quod dare lance
Non poſſit magni Meſſalæ lippa propago,
Compoſitum jus fáſque animo, ſanctóſque receſſus
Mentis, & incoctum generoſo pectus honeſto?

Cependant toutes ces citations n'empêchent pas, que je n'aye toûjours eſté, & que je ne ſois encore entierement perſuadé, que la lecture des Auteurs profanes ne convient point aux Moines. Car quoiqu'on puiſſe y trouver quelques penſées utiles, elles ſont rares; & ce ſeroit perdre ſon tems, & s'expoſer à lire beaucoup de choſes mauvaiſes, que de s'y appliquer. Je les ay lûs avant que d'eſtre engagé dans l'eſtat où je me trouve: Et depuis ce tems-là, je vous puis dire, qu'ayant ouvert trois ou quatre fois Homere, Théocrite, & quelques Poëtes tragiques, je les ay quittez dans le moment; Le ſentiment de ma conſcience me diſant, que je n'eſtois plus propre à de telles lectures, & qu'elles n'eſtoient plus dignes de moy, je veux dire des hommes de ma profeſſion. Penſera autrement de moy qui voudra; mais de changer d'avis ſur ce ſujet, c'eſt dequoy je ne ſuis point capable.

CHAPITRE XII.

Où il eſt parlé *des Manuſcrits, des Inſcriptions & des Médailles.* Pag. 279. & 280.

SUr une telle Inſcription, mes Freres, il n'y a perſonne qui s'imaginaſt, que ce Chapitre ait eſté écrit pour des Moines. De quel uſage leur peut eſtre l'Etude des Manuſcrits? Qu'apprendront-ils par la connoiſſance des Inſcriptions? par celle des Médailles, qui puiſſe les rendre plus parfaits, & les porter à ce dégré de ſainteté, auquel ils ſont deſtinez par un ordre éternel de la divine Providence? Quel rapport y a-t-il entre cette curioſité ſi étenduë, & cette ſimplicité qui eſt attachée à leur eſtat? Qui a jamais oüy dire que pour eſtre Moine, il fallût eſtre inſtruit dans la ſcience des Inſcriptions, des Manuſcrits & des Médailles? C'eſt ce que l'antiquité n'a jamais connu, & dont on ne s'eſtoit point encore aviſé juſqu'à nos jours.

Il eſt vray qu'il y a des découvertes qui peuvent eſtre utiles; Il y en a d'indifférentes. Mais il ſe peut dire, que celles qui vont à changer le fond des conditions qui ont eſté établies pour la gloire de J. C. pour l'édification l'Egliſe, &pour la ſanctification des hommes, elles ſont toûjours ou dangereuſes, ou ſuſpectes: Et le moyen de s'accommoder d'une nouveauté ſi ſurprenante? Non ſeulement tous ceux qui ont parlé de l'eſtat Monaſtique, n'ont rien imaginé de pareil; mais il eſt certain qu'ils ont inſtitué des Regles, & donné des inſtructions toutes contraires à ces ſortes de conduites.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Ce Chapitre, mes Freres, commence par enſeigner l'Art de bien dire, & de bien écrire. Cependant ceux qui ſe retirent dans les Monaſteres, & particulierement dans ceux qui profeſſent la Regle de ſaint Benoiſt, ne doivent ſe propoſer que d'apprendre à ſe taire, & point du tout à parler.

Ce Chapitre n'eſt propre qu'à former des Orateurs, ou des Déclamateurs ; Il donne pour cela des regles excellentes. Mais qu'eſt-ce que cela a de commun avec les obligations que ſaint Benoiſt impoſe à ſes Diſciples ? Il veut qu'ils gardent un éternel ſilence, qu'ils s'abſtiennent de toutes paroles mauvaiſes, inutiles, qu'ils banniſſent pour jamais les diſcours de raillerie ; il ne permet les converſations ſaintes qui peuvent donner de l'édification, que rarement, & à ceux de ſes Freres qui auront acquis une piété conſommée : *Ergo quamvis de bonis & ſanctis ad ædificationem eloquiis, perfectis diſcipulis, propter taciturnitatis gravitatem, rara loquendi concedatur licentia.* Ben. Reg. c. 6.

Comment accommodera-t-on cette application à chercher les moyens de bien parler, avec cette déclaration de ſaint Benoiſt. *Omni tempore ſilentio ſtudere debent Monachi.* Ibid. c. 42. C'eſt une des principales différences qu'il y a entre les gens du monde, & les Solitaires qui n'en ſont plus. Les uns préſument, ſont hardis, & parlent de toutes choſes comme des Maîtres ; les autres au contraire doutent de tout, ils ſe défient d'eux-mêmes, & croyent que le ſeul parti qui leur convient eſt le ſilence. L'orgueil donne aux premiers la hardieſſe de parler ; l'humilité inſpire aux autres l'envie de ſe taire.

On

On dit, *qu'un des meilleurs moyens pour apprendre à bien parler, eſt de lire beaucoup, & d'écrire ſouvent, pour s'exercer à imiter les bons modeles.* Pag. 280.

Les Saints nous ordonnent de lire, mes Freres, ils nous mettent dans les mains les livres qui nous peuvent inſtruire des véritez ſaintes, & nous donner les moyens & les facilitez néceſſaires pour les imiter, ou plûtoſt pour imiter JESUS-CHRIST, qui eſt le Saint des Saints ; Et on propoſe à de jeunes Religieux, (car c'eſt à eux que s'adreſſe particulierement le Livre des Etudes), de lire & d'écrire pour imiter les bons modeles. Helas ! Quels modeles un Solitaire peut-il avoir devant les yeux, ſi ce n'eſt celuy que JESUS-CHRIST luy préſente par ces paroles, *Exemplum dedi vobis ?* N'eſt-ce pas leur fin ? N'eſt-ce pas leur but ? N'eſt ce pas où ils doivent tendre par une application continuelle, par toutes les actions de leur eſprit & de leur cœur ? Pourquoy leur dérober cet objet ? Pourquoy les tirer d'une voye que les Saints leur ont marquée, & les engager en des routes extraordinaires, dont peut-eſtre ils ne ſe retireront jamais ? Ioan. 13. v. 15.

On eſt convenu dés le commencement de cet Ouvrage, que ſaint Benoiſt ne donnoit à ſes Freres que deux heures pour lire. En verité il n'auroit garde d'enviſager de telles occupations, ni de s'imaginer qu'on duſt jamais appliquer ce peu de momens à des Etudes ſi contraires à toutes ſes intentions, & à toutes ſes vuës. Il veut faire des Saints, s'il eſt poſſible, de tous ceux qui embraſſeront ſa Regle ; & à quelque prix que ce ſoit on en veut faire des Docteurs.

Mais, posé qu'il convint aux Moines d'apprendre à bien parler, & à bien écrire, ne suffiroit-il pas de le faire comme saint Augustin, saint Grégoire, saint Leon l'ont fait? Ne sont ce pas là les modeles sur lesquels ils doivent se former, sans avoir recours à ceux qui ne peuvent convenir qu'à des déclamateurs, à des gens destinez pour des actions publiques? Quoy, un Moine ne se contentera pas de parler comme saint Augustin, saint Grégoire & saint Leon! Peut-il se proposer quelque chose au delà (à moins d'une vocation de Dieu particuliere,) qui ne soit l'effet d'une disposition du cœur mal reglée, disons d'une présomption, d'une témérité, qui n'est pas supportable dans un homme consacré à la retraite & au silence? Quel sentiment peut-il avoir de luy-même? Quelle idée peut-il se figurer de sa profession, qui ne soit entierement contraire à celle qu'il en doit avoir? A qui veut-il écrire? Devant qui veut-il paroistre, dans le soin qu'il se donne d'apprendre une science qui a si peu de rapport à ce que Dieu demande de luy? Il faut qu'il se soit étrangement oublié, & qu'au lieu d'estre persuadé, qu'il est fait pour vivre & mourir dans l'obscurité de son Cloître, sa teste soit remplie d'une fausse imagination qui le trompe, qui luy fait croire qu'il est né pour des actions d'éclat. Cependant saint Bernard met entre ce qui est essentiel à l'état d'un Moine, ce qui le releve, & ce qui le distingue, d'estre pauvre, de travailler des mains, de se taire, & de se cacher: *Labor & latebræ & voluntaria paupertas, hæc sunt insignia Monachorum, hæc solent vitam nobilitare Monasticam.*

Epist. 42. num. 37.

On dit: *Loin tous ces fatras de nouvelles Rhétoriques qui n'apprennent rien; la Rhétorique d'Aristote & celle de Quintilien valent bien mieux &c.* Pag. 280.

Disons aussi, mes Freres: Loin la science d'Aristote, & de Quintilien: Celle de JESUS-CHRIST, & de ses Saints est incomparablement plus noble & plus excellente, puisqu'elle nous apprend à imiter JESUS-CHRIST dans ses abaissemens, à mépriser comme il a fait, les connoissances vaines, dont les esprits qui aiment le monde se flattent, & prennent plaisir à se remplir; à nous attacher aux seules voyes qu'il nous a tracées, à nous unir à luy d'une maniere inséparable, & à nous rendre dignes par cette conformité sainte, du Royaume qu'il a promis à ceux qui auroient préferé le bonheur de le suivre, à toute la gloire, à toute l'estime, & à toute la consideration qu'on peut acquerir dans le monde.

Loin donc tout ce qui se ressent de la vanité, tout ce qui peut en rafraichir la mémoire, en rappeller les idées, tout ce qui peut nous remettre dans ses manieres, dans ses inclinations, & dans ses maximes, contre ce devoir si essentiel & si important que nous avons contracté: *A sæculi actibus se facere alienum*, qui nous oblige à tenir une conduite différente de celle des gens du siecle, c'est à-dire, à rejetter ce qu'ils recherchent, à estimer ce qu'ils mépriſent; enfin, à rendre nostre conduite si dégagée & si pure, qu'on n'y remarque rien ni de leurs pensées, ni de leurs affections, ni de leurs sentimens.

Benedict. Reg. c. 4.

Pag. 284. 288. 290. On rapporte aux belles Lettres *la connoiſſance des Manuſcrits, celles des Inſcriptions & des Médailles ; on y met auſſi celle de la Critique, qui eſt ſi fort à la mode.*

Je ne vois point de raiſon, mes Freres, qui puiſſe obliger les Moines de s'adonner à ces ſortes de ſciences; elles n'ont rien qui ait le moindre rapport à leur profeſſion, ni dont ils puiſſent tirer les moindres ſecours pour s'acquiter de leurs devoirs, & pour les élever à cette ſainteté qu'ils doivent inceſſamment avoir en vûë, & à laquelle ils ſont obligez de tendre dans tous les momens de leur vie. Cette ſcience, dis-je, ne fera point qu'ils ſoient plus humbles, plus ſoûmis, plus charitables, plus portez à la mortification des ſens, non plus qu'à celle de l'eſprit ; elle ne leur donnera point plus d'amour pour la priere, pour la ſolitude, pour le ſilence, pour ce repos ſacré, pour cette tranquillité ſainte qui fait toute la douceur de leur eſtat ; enfin pour aucune pratique de la vie qu'ils ont embraſſée.

Au contraire, elle les rendra plus ſuffiſans, plus remplis d'eux-mêmes, plus attachez à leur propre ſens, plus amateurs des commerces, & des communications, plus contrediſans, plus cauſeurs, plus curieux, plus diſſipez, plus diſtraits. Enfin, les inconvéniens que cette ſcience peut produire ſont ſans nombre; les biens & les avantages, je ne les vois point. Car de dire que par cette Inſcription,

Pag. 289. NATU SEVERI, NOMINE PASCASIUS &c. On apprend que le conſulat de Conſtantin & de Rufus répond à l'année 457. auquel la Fête de Pâques tomboit le trente-uniéme Mars : Qu'eſt-ce que cela fait à un Solitaire ? Cette difficulté ne le touche ni de prés ni de loin ;

c'eſt une queſtion qui regarde purement les Evêques, & les Sçavans ; & les Moines en ſeront quitte, quand ils croiront ce que les uns & les autres en auront décidé.

Je ne puis comprendre, mes Freres, que l'intelligence de quelques faits, & quelques points d'Hiſtoires, qui ſouvent ſont de peu d'importance, ſoient une raiſon pour vouloir que des Moines donnent à une Etude qui ne les regarde pas, les ſoins & les tems deſtinez à des occupations plus utiles, & plus néceſſaires.

On ne ſçauroit ne point penſer la même choſe de la connoiſſance des Médailles, des Manuſcrits, & de la Critique ; puiſque dans la verité il n'y en a point de plus propre pour éveiller, pour élever les eſprits, pour les remplir d'une curioſité vaine, pour les tirer de cette vie interieure qui fait tout le mérite, & toute la richeſſe de leur Profeſſion, pour diſſiper ce qu'ils peuvent avoir de diſpoſition à la Priere, pour tarir en eux la ſource des larmes, enfin pour les empêcher d'acquérir, ou pour leur ravir toutes les vertus, & les qualitez ſaintes qui ſont comme le fond, la verité, & la bénédiction de leur eſtat.

Mais afin que vous connoiſſiez parfaitement, mes Freres, la diſtance, l'oppoſition, & l'incompatibilité qu'il y a entre cette Etude des belles Lettres, qui renferme la ſcience de la Grammaire, celle de bien parler, de bien écrire, celle des Auteurs profanes, des Orateurs, des Hiſtoriens, des Philoſophes, des Poëtes, des Manuſcrits, des Inſcriptions, des Médailles, & de la Critique ; Il n'y a qu'à vous faire un portrait fidele, & tiré au naturel de la vie des Solitaires. Cette peinture vous en dira plus, que je ne pourrois vous en apprendre par des volumes entiers. Car ce qui fait que l'on ne convient

point de ſentimens, c'eſt qu'on ne voit pas les choſes dans un même point de vuë. Les uns conſiderent les Solitaires ſur le pied où ils ſont preſentement ; les autres les voyent dans leur origine, c'eſt-à-dire dans la verité de leur eſtat : & dans ce regard vous ne trouverez pas, mes Freres, un endroit dans leur vie, où l'on puiſſe placer aucune de ces Etudes différentes, dont on veut qu'ils ſe faſſent des occupations ordinaires.

De hierar. Eccl. c. 6. » Vous liſez dans le Livre de la Hierarchie Eccléſiaſtique » de ſaint Denis, que les Solitaires, & les Religieux n'exprimoient rien autre choſe dans leur Profeſſion, ſinon » qu'ils renonçoient à toutes les choſes ſenſibles & paſſageres, & à tout ce qui pouvoit les diſtraire de cette union » intime & inſéparable qu'ils eſtoient obligez d'avoir avec » Dieu. Le Prêtre qui les recevoit à Profeſſion, leur demandoit, s'ils ne rejettoient pas non ſeulement toute vie » diſtraite & partagée ; mais encore toute penſée capable » de leur cauſer la moindre diſſipation ? Il leur expoſoit en» ſuite cet eſtat parfait qu'ils avoient embraſſé, en leur dé» clarant qu'une vie commune ne leur convenoit plus ; » mais qu'ils devoient en mener une d'une excellence con» ſommée, & tendre inceſſamment à l'unité divine.

» Le même Saint dit ; Que les choſes qui peuvent eſtre » permiſes à ceux qui ſont dans un genre de vie commun, » leur ſont interdites pour jamais, & qu'ils doivent s'élever » à la reſſemblance de Dieu, par des vertus toute vives, » & toutes particulieres.

Serm. 1. de Inſtit. Mon. » Saint Baſile enſeigne par tout ; Qu'un Solitaire a em» braſſé une condition qui ſurpaſſe les bornes de la nature » des hommes ; qu'elle n'a rien de corporel, & de ſenſi» ble ; qu'il a choiſi la vie & le partage des Anges ; qu'il

doit eſtre appliqué ſans interruption à contempler la « Majeſté de Dieu, enſorte que la conſidération d'une autre « beauté ne l'en puiſſe diſtraire ..... Il dit que la Profeſſion « Religieuſe eſt l'eſtat des perſonnes qui ſe ſont propoſées « de ne plus vivre que pour la gloire de JESUS-CHRIST : « Que la ſanctification d'un Religieux eſt d'eſtre attaché à « Dieu dans tous les tems, & de toutes ſes forces, d'une « maniere inſéparable ; & de chercher de toute l'étenduë « de ſes ſoins les moyens de luy plaire. «

Le même Saint dit ; Que la vie ſolitaire & religieuſe « n'a qu'un ſeul but, qui eſt de travailler à ſon ſalut, & « de s'appliquer dans la crainte de Dieu à tout ce qui « peut contribuer à l'exécution d'une ſi ſainte entrepri- « ſe..... Il dit ailleurs ; Qu'aprés qu'on a embraſſé par » ſon propre choix, ce genre de vie ſi extraordinaire, & » qu'on en a fait profeſſion ; il faut ſe conſerver pour « Dieu dans une pureté parfaite, comme on luy conſer- « ve ſans ſoüillure les vaſes qui luy ſont conſacrez, de « peur de s'attirer la condamnation d'un horrible ſacri- « lege, en profanant de nouveau par le commerce d'une « vie molle & relâchée, un corps qui eſt conſacré à Dieu « par la profeſſion religieuſe. Et ailleurs ; Que la vie Mo- « naſtique eſt un admirable tranſport, qui fait paſſer le « cœur de l'homme à une converſation toute céleſte, « qui le met en droit de pouvoir dire : Nous vivons déja « dans le Ciel en qualité de Citoyens. «

Serm. alio. c. 1.

Alio. ſerm. c. 1.

Reg. fuſ. quæſt. 8.

Le même Saint dit ; Que les Solitaires ſont de par- « faits imitateurs de JESUS-CHRIST, de la vie qu'il a « menée ſur la terre dans ſa chair mortelle, de la con- « duite de ſes Apoſtres, de l'eſtat & de la condition des « Anges. Et aprés avoir proteſté que ſes diſcours n'ont «

Conſt. Mon. c. 18.

» pas assez de force & d'efficace pour donner de l'éclat
» à un si grand sujet ; il confesse qu'il est plus capable
» de l'obscurcir, que d'en donner une veritable idée.

Orat. 12. » Saint Grégoire de Nazianze, represente un Solitaire
» comme un homme qui ayant fermé la porte de ses
» sens, & s'estant séparé de la chair & du monde pour
» se retirer dans luy-même, & n'avoir avec les choses
» d'icy-bas aucun commerce, que celuy auquel une ve-
» ritable nécessité l'engage, s'entretient seul avec Dieu,
» mene une vie élevée au dessus de ce qui est sensible, &
» porte dans son cœur les vives images des communica-
» tions divines, exemptes de tout mélange des choses
» inférieures, qui sont toûjours sujettes à illusion.

» Cassien dit ; Que le premier soin d'un Solitaire, que
» le dessein, l'effort continuel de son cœur, doit estre de
» s'attacher invariablement à Dieu, d'arrester fixément son
» esprit dans les choses divines ; & que tout ce qui ne tend
» point là, quelque grand qu'il puisse estre, n'est pas digne
» d'estre consideré ; Qu'il doit offrir incessamment à Dieu
» un cœur parfait, tout pur, & dégagé du trouble, & du dé-
» réglement de toutes les passions, & que lorsqu'il s'éloigne
» de Dieu par quelque distraction ; aussi-tost qu'il s'en ap-
» perçoit, il doit rappeller son cœur de son égarement,
» s'en affliger, & se donner aux larmes, & aux soûpirs, Qu'il
» doit sçavoir qu'il s'égare de son souverain bien autant de
» fois qu'il détache sa pensée de cet objet ; & qu'il commet
» une fornication spirituelle, lorsqu'il cesse, même pour un
Col. 1. c. 13. » moment, de contempler son Sauveur. *Totiès se à summo bono sentiat recessisse, quotiès se ab illo intuitu deprehenderit separatum : fornicationem judicans vel momentaneum à Christi contemplatione discessum.*

Et

Et ailleurs. Lorsqu'ils en sont arrachez comme mal- «
gré eux par la violence de leurs pensées, ils punissent «
aussi-tost par leur pénitence cette distraction comme «
une espece de sacrilege ; & ne pouvant se consoler d'a- «
voir préféré au Créateur une créature vile & mépriſa- «
ble, vers laquelle ils ont tourné leurs regards, ils se «
considerent comme coupables d'impiété. Comme ils «
ressentent une extrême joye de tenir leurs yeux attachez «
sur la gloire & sur la Majesté de Dieu, ils ne peuvent «
souffrir ces petits nuages des pensées terrestres, quand «
même elles ne dureroient qu'un instant : & ils ont en «
horreur tout ce qui les separe pour peu que ce soit, «
de la contemplation de cet objet ineffable..... *Cùm ab* « Col. 23. c. 8.
ea inviti, vel paululùm violentis cogitationibus abstra- «
huntur, velut quoddam in se sacrilegii genus præsenti «
pœnitudinis puniunt ultione, ac vilissimam creaturam ad «
quam sit detortus mentis intuitus, Creatori suo se prætu- «
lisse lugentes, penè dixerim impietatis sibi crimen adscri- «
bunt. Et licet ad conspiciendam divinæ gloriæ claritatem, «
oculos sui cordis summa alacritate convertant ; tamen «
etiam brevissimas carnalium cogitationum tenebras non «
ferentes, quicquid ab illo vero lumine mentis adspectum «
retrahit, execrantur.

Il dit dans un autre endroit ; Que l'ame d'un Soli- «
taire doit estre incessamment attachée à Dieu, & ne s'en «
séparer jamais, qu'elle ne regarde comme nuisible & «
préjudiciable tout ce qui peut l'en distraire pour un seul «
moment.....Il dit ; Que toute la fin d'un Solitaire, & «
sa plus haute perfection, tend à n'interrompre jamais «
son Oraison, & à posseder, autant que le peut la foi- «
blesse d'un homme sur la terre, une tranquillité fixe, «

» & une invariable pureté du cœur. *Omnis Monachi finis,*
Col. 1. c. 8. 9. & c. 1. *cordisque perfectio, ad jugem atque indisruptam Orationis perseverantiam tendit ; & quantùm fragilitati humanæ conceditur, ad immobilem tranquillitatem mentis, & ad perpetuam nititur puritatem.*

» Ne croyez pas commettre un leger peché, dit-il, » si aprés avoir voüé à Dieu un estat de perfection, vous » vous rabaissez dans une maniere de vie toute foible, tou-
Instit. lib. 4. c. 38. » te commune, & toute imparfaite : *Itaque non leve noveris esse peccatum, perfectionem professum quempiam, ea quæ sunt imperfecta sectari.*

Hist. de SS. Barl. & Josaph. c. 12. » Lorsque les persécutions furent cessées, écrit saint » Jean de Damas, & que les Empereurs eurent donné la » paix à l'Eglise, il se trouva des hommes, qui succedant à » la piété & au zele des Martyrs, & à cette passion sainte » qu'ils avoient euë pour le nom de JESUS-CHRIST, » & qui estant frappez de la crainte de ses Jugemens, se » proposerent de mener une vie toute sainte & toute pure, » & de s'offrir à Dieu dans leurs corps & dans leurs ames, » comme des victimes exemptes de toute tache. Et parce- » qu'ils sçavoient qu'ils ne pouvoient executer leur dessein, » qu'en accomplissant les Commandemens de JESUS- » CHRIST, dont l'observation leur paroissoit presqu'im- » possible dans le tumulte du monde ; Ils resolurent d'em- » brasser un genre de vie tout particulier & tout nouveau : » & selon la parole de J. C. ils abandonnerent leurs Peres, » leurs enfans, leurs amis, leurs alliez, les richesses, les » plaisirs, les affaires, tous les biens, & les avantages de » ce monde, pour se retirer dans le fond des solitudes, » comme des gens bannis de leur patrie, pauvres, affli- » gez, persecutez, eux dont le monde n'estoit pas digne,

« errans dans les deserts, dans les montagnes, se cachant « dans les antres, dans les cavernes des rochers, se privant « de tout ce qu'ils pouvoient recevoir de douceur & de « consolation dans les choses d'icy-bas, jusqu'à se refuser « même les vestemens, & la nourriture nécessaire pour la « conservation de la vie. «

C'est par ces sortes d'exemples, d'actions & de con- « duites, que les habitans de la terre ont imité la vie des « habitans du Ciel. C'est ainsi que des hommes mortels, « par les jeûnes, les veilles, par les prieres, par l'abondan- « ce de leurs larmes, par une tristesse sainte & continuelle, « par le souvenir de la mort, par une douceur exempte « de tout murmure & de colere, par un silence rigoureux, « par la pauvreté, la chasteté, l'humilité ; en se conservant « dans une tranquillité sainte, exerçant envers Dieu & en- « vers leurs Freres une charité parfaite, ont exprimé par « la pureté de leurs mœurs, la perfection des Anges. C'est « pour cela, que Dieu les a rendus célebres par la grace « des miracles, par ce grand nombre de prodiges, & de « signes extraordinaires, qu'il luy a plû d'operer par leur « entremise, & que la grandeur de leur reputation rem- « plit aujourd'huy toute la terre. «

Saint Jean Chrysostôme dit ; Que les Monasteres « Homil. 14. in Ep. 1. ad Timoth. estoient de véritables maisons de deüil, où l'on ne voyoit « que cendre, que cilice, & que solitude ; où l'on ne trou- « voit jamais ni le ris, ni l'embarras des affaires ; où l'on « pratiquoit le jeûne & l'austerité, où l'on couchoit sur la « terre ; où l'on ne voyoit ni trouble, ni tumulte, ni con- « fusion. Que c'estoit un port tranquille, où les Solitaires « qui s'y reposoient, estoient comme des flambeaux celestes, « qui attiroient tout le monde à l'amour de ce sacré repos « dont ils joüissoient.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Homil. 8. in Matth. » Si on va voir, dit-il ailleurs, les ſolitudes de l'Egypte; » on trouvera qu'elles ſont plus belles qu'aucun Paradis ter- » reſtre ; qu'il y a des multitudes innombrables d'Anges » ſous des corps, ou des figures mortelles, des peuples » tous entiers de Martyrs, des compagnies de Vierges; » que la tyrannie des demons y eſt détruite, & l'empire du » Fils de Dieu floriſſant..... Que l'on voit les camps de » JESUS-CHRIST, ſes Armées celeſtes, ſes Bergeries » royales répanduës dans cette vaſte contrée; que la ſain- » teté des femmes n'y eſt pas moins éclatante que celle » des hommes.... Que le Ciel n'eſt pas ſi brillant par la » diverſité de ſes aſtres & de ſes étoiles, que les deſerts de » l'Egypte par le grand nombre des cellules, & des grot- » tes des Solitaires, qui s'eſtant dépoüillez de toutes les » choſes preſentes, & crucifiez au monde, s'élevoient ſans » ceſſe au comble de la perfection Evangelique, paſſant » les nuits entieres à veiller & à chanter des Cantiques, & » les jours en jeûnes, en prieres, en ouvrages des mains, » par une fidelle imitation du zele & de la vertu des Apô- » tres.

Homil. in Matth. » Il dit encore dans un autre endroit : Qu'ils paſſent » leur vie non ſeulement à travailler pour leur propre » ſubſiſtance, mais encore pour celle des pauvres ; à chan- » ter les loüanges de Dieu pendant les nuits, & à lire l'E- » criture ſainte. Il les repreſente comme des gens cou- » verts de ſacs, cherchant les deſerts les plus reculez : » comme des pauvres qui regardent cette vie comme un » lieu d'exil & de banniſſement ; & en même tems comme » des hommes ſemblables aux Anges, & comme des preu- » ves convainquantes par l'excellence de leur vertu, de la » vérité de l'Egliſe.

Il dit, qu'ils ne parlent, & qu'ils ne s'occupent que de « l'avenir & des choſes éternelles ; qu'ils dédaignent de « parler de celles de ce monde ; qu'ils ne penſent qu'à « s'humilier, qu'à s'abaiſſer, qu'à s'anéantir ; & que c'eſt « par là qu'ils ſont des lampes qui éclairent toute la terre, « & des boulevards qui ſervent de deffenſe aux hommes ; « qu'ils ne veulent vivre que pour le Ciel, où ils ſont déja « en eſprit ; qu'ils s'entretiennent dans une ſolitude & dans « une paix profonde avec les montagnes, les vallées, les « fontaines & les ruiſſeaux, & pardeſſus tout avec Dieu, « auquel ils parlent ſans ceſſe dans leurs prieres. En un mot, « *ils partagent toutes leurs journées entre le travail, la* « *priere, & la lecture de l'Ecriture ſainte.* «

Le plus grand avantage de la virginité, dit ce Saint, « *Lib. de Virgin. c. 77.* consiſte en ce qu'elle retranche toutes les occaſions des « ſoins ſuperflus, & toutes les inutilitez de la vie, & qu'elle « conſacre entierement l'ame aux divins exercices de la « piété. «

Saint Eucher dit ; Que la ſolitude eſt un lieu d'orai- « *Epiſt. ad Hilar.* ſon, où l'on joüit intimement de Dieu ; que c'eſt le ſan- « ctuaire de la charité, le tréſor de la piété, le centre de « toute perfection : & il ne dit rien de l'Etude. «

Saint Iſidore de Damiette ; Que les Moines ſont le « *Lib. 1. Epiſt. 129.* Royaume de Dieu ; qu'ils ne ſe laiſſent vaincre par au- « cune paſſion ; qu'ils n'ont que des ſentimens grands & « ſublimes, & qu'ils vivent en des pratiques & des exerci- « ces qui ſont élevez au deſſus des Cieux. «

Il dit dans le même endroit parlant aux Moines ; Que « *Ibid.* puiſqu'ils ont choiſi cette profeſſion ſi ſainte, ils doivent « veiller ſur eux-mêmes, avec tant de vigilance, qu'aucun « peché ne les rende jamais ſes captifs & ſes eſclaves ; & «

» qu'il ne les faſſe ſortir du Monaſtere, qui eſt le Palais &
» le Temple de Dieu.

» Saint Jérôme dit; Que comme les Martyrs loüent Dieu
» d'une bouche pure dans la région des vivans, ainſi les
» Moines qui chantent les loüanges de Dieu les jours &
» les nuits, doivent avoir la pureté des Martyrs, puiſqu'ils
» le ſont eux-mêmes; Et que ce que les Anges font dans
Hieron. in Pſ. 115. » le Ciel, les Moines le font ſur la terre. *Sicut enim Martyres laudant Dominum purè in regione vivorum; ita & Monachi qui die ac nocte pſallunt Domino, debent eamdem puritatem habere Martyrum, ſiquidem ipſi Martyres ſunt; Quod enim faciunt Angeli in Cœlis, hoc Monachi faciunt in terris.*

Grad. 1. art. 4. » Le Solitaire, dit ſaint Jean Climaque, eſt celuy qui
» en tout tems, & en tout lieu, en toute action, n'eſt attaché qu'aux ſeules choſes de Dieu. Le Solitaire eſt celuy
» qui fait ſans ceſſe violence à la nature, & veille ſans relâche à la garde de ſes ſens. Le Solitaire eſt celuy qui a
» le corps chaſte, la bouche pure, l'eſprit éclairé.

Grad. 1. art. 4. » Le Solitaire eſt celuy qui eſtant touché dans le fonds de
» l'ame, de la triſteſſe ſalutaire de la pénitence, eſt toûjours occupé de la penſée de la mort; & ſoit qu'il veille, ou
» qu'il dorme, ne la perd jamais.

Grad. 2. art. 1. » Un veritable Solitaire n'a plus d'amour qui le poſſede,
» plus de ſoins qui l'occupent, plus d'inquietudes qui le troublent, ni pour ſes parens, ni pour ſes amis, ni pour
» les biens, & la gloire du monde: Et en ayant rejetté tout
» le ſoin, toute l'affection & toute l'attache, & ſe haiſſant
» ſoy-même avant toutes choſes, il ſuit JESUS-CHRIST
» dans une occupation parfaite, dans une ferveur toûjours nouvelle, n'ayant rien plus ſouvent dans la bouche de

ſon cœur, que ces parolos du Prophete. *Quid enim mihi eſt in Cœlo, & à te quid volui ſuper terram?* Qu'y a t'il Seigneur, dans le Ciel & ſur la terre que je puiſſe deſirer, ſi ce n'eſt vous?

Grad. 7. art. 39. Les criminels n'ont aucun jour de joye dans la priſon; & les vrais Solitaires n'ont aucun jour de Feſte, & de conſolations humaines ſur la terre.

Grad. 26. art. 31. Les Anges ſont les flambeaux qui éclairent les Religieux & les Solitaires; & les Religieux ſont les flambeaux qui doivent éclairer tous les hommes. Qu'ils s'efforcent donc de ſervir de modeles & d'exemples de vertu à tout le monde, & en toutes ſortes d'occaſions, & de ne cauſer à qui que ce ſoit aucun ſujet de ſcandale, ſoit dans leurs actions, ſoit dans leurs paroles. Car ſi la lumiere ſe change en ténebres, c'eſt-à-dite, ſi ceux qui doivent éclairer le monde par une vie toute Religieuſe, & toute ſainte, le ſcandaliſent par une vie toute profane & toute mondaine; combien les ténebres, c'eſt-à-dire, ceux qui vivent dans la corruption du ſiecle, deviendront-elles encore plus obſcures & plus ténébreuſes?

Grad. 27. art. 17. Le veritable Solitaire eſt comme un Ange terreſtre, qui par ſa vigilance & par ſon ardeur, bannit de ſon Oraiſon la pareſſe & la négligence. Le veritable Solitaire eſt celuy qui crie du fond de ſon ame: Mon cœur eſt préparé, mon Dieu. Le veritable Solitaire eſt celuy qui dit: Je dors, mais mon cœur veille.

Art. 52. Comme le moindre poil qui entre dans l'œil trouble la vûë, ainſi le moindre ſoin meſlé d'inquiétude & d'empreſſement, trouble le repos de la ſolitude; parceque ce repos eſt un oubli de toute autre penſée, que de celle de noſtre ſalut, & un renoncement à tous les ſoins de de la terre, quoique juſtes.

Art. 62. » La vie ſolitaire conſiſte à ſe tenir toûjours en la pre-
» ſence de Dieu par un culte ſaint, & une adoration conti-
» nuelle.

Art. 67. » La vie des Solitaires, ou pour mieux dire, des Anacho-
» retes, doit venir du fond de la conſcience, & d'un veritable
» ſentiment du cœur. Celuy qui court ſagement dans cette
» carriere ſainte, a Dieu pour objet & pour regle dans
» tous ſes exercices, dans toutes ſes penſées, dans toutes
» ſes paroles, dans toutes ſes démarches & dans tous ſes
» mouvemens: Il ne fait rien qu'en la préſence de Dieu, &
» avec une ferveur toute interieure. Que s'il perd quelque-
» fois la preſence de ſon Dieu, il n'a pas encore une ſo-
» lide vertu.

Art. 83. » Vivez ſans avoir la moindre curioſité pour toutes les
» choſes qui ne vous regardent pas; puiſque cette paſſion
» eſt une de celles qui peuvent davantage troubler le repos,
» & ſoüiller la conſcience d'un Solitaire.

Mais laiſſons les Anciens; & conſiderons ce qu'ont dit ſur ce ſujet ceux d'entre les Saints, à qui il ſemble que nous devons prendre plus de créance, puiſqu'ils ſont nos Maiſtres & nos Peres dans un dégré qui nous eſt plus proche, que ceux qui les precedent; je veux dire, ſaint Benoiſt & ſaint Bernard.

» Un Religieux, dit ſaint Benoiſt, eſt un homme qui
» ſe retire dans le Monaſtere, comme dans une Ecole ſain-
» te, où l'on n'apprend qu'une ſeule ſcience, qui eſt celle
» de ſervir JESUS-CHRIST, c'eſt-à-dire, de le ſuivre
» dans ſa ſolitude, dans ſa retraite, dans ſon ſilence, dans
ſes humiliations, dans ſa vie cachée, & dans toutes les
autres pratiques qui conviennent à ſa profeſſion: *Conſti-*
Prolog. Bened. in Reg. *tuenda eſt ergo à nobis Dominici Schola ſervitii.*

C'eſt

C'eſt un homme, dit le même Saint, qui voulant évi- «
ter les châtimens éternels, & ſe rendre digne d'avoir part «
au ſort des Saints, ne fait rien dans le tems, qui ne luy «
ſoit utile pour acquerir l'éternité. *Currendum & agen-* Ibid.
dum eſt modò, quod in perpetuum nobis expediat.

Et ailleurs, c'eſt un homme, qui ouvrant les yeux de «
ſon cœur, non aux penſées ténébreuſes des Payens, & «
des Philoſophes, mais aux veritez divines, & à cette lu- «
miere qui éclate dans les ſaintes Ecritures, écoute avec «
reſpect les paroles ſacrées que JESUS-CHRIST y a gra- «
vées de ſon doit: *Apertis oculis noſtris ad deificum lumen,* Ibid.
attonitis auribus audiamus divina quotidiè clamans quid nos admoneat vox dicens &c.

C'eſt un homme, qui ſe propoſant d'aymer Dieu de tout ſon cœur & de toute ſon ame, renonce à tout ce qui pourroit le partager, ou l'en diſtraire; remplit toute ſa vie d'actions ſaintes, qui luy eſtant commandées par ſa Regle, le tiennent inſéparablement attaché à ce divin objet. C'eſt ce qui ſe voit par le détail, & par la ſuite de la Regle, comme par le ſoin que ſaint Benoiſt a pris d'en déterminer tous les momens. Cap. 4. de Inſtrum. bonor. oper.

C'eſt un homme, dont toute la vie eſt compoſée de chant, de loüanges, du travail des mains, de prieres, de lectures ſaintes. Ibid.

C'eſt un homme, qui aymant la verité par deſſus toutes choſes, n'a que de l'horreur pour le menſonge, & de l'éloignement pour tout ceux dont la bouche n'eſt ouverte que pour proférer des paroles d'erreur, de vanité, & de ſéduction, comme les Philoſophes & les Payens. Ibid.

C'eſt un homme, qui eſt tout occupé de la crainte de ce grand jour, auquel JESUS-CHRIST doit deſcendre Ibid.

Universidad de Deusto
Biblioteca

du haut du Ciel pour juger le monde, & des châtimens qu'il a préparé de toute éternité pour les pecheurs, *Diem judicii timere, gehennam expaveſcere.*

C'eſt un homme, qui deſire la vie éternelle de toute l'étenduë de ſon cœur, & qui paſſe chaque jour de ſa vie comme s'il devoit eſtre celuy de ſa mort. *Vitam æternam omni concupiſcentia ſpirituali deſiderare. Mortem quotidiè ante oculos ſuſpectam habere.* *Ibid.*

C'eſt un homme, qui ayant inceſſamment devant les yeux les deux faces de l'éternité, ſe ſoûtient dans le bien, par l'eſperance de ceux que Dieu luy prépare, & évite le mal, par la crainte de ceux dont il eſt menacé. *Qualiter contemnentes Deum, in gehennam pro peccatis incidunt; & vitam æternam quæ timentibus Deum præparata eſt, animo ſuo ſemper revolvat.* *Id. C. 7. grad. 1. humil.*

C'eſt un homme, qui ſçachant qu'il doit par des abaiſſemens, & par des humiliations continuelles, tendre à une charité conſommée, fuit avec une application particuliere tout ce qui peut luy cauſer le moindre élevement, & la moindre enfleure : *His omnibus humilitatis gradibus aſcenſis, Monachus mox ad charitatem Dei perveniet illam, quæ perfecta foras mittit timorem.* *Ibid. grad. 12.*

C'eſt un homme, qui tient fermées toutes les portes de ſon cœur, qui veille ſans relâche pour empêcher qu'elles ne s'ouvrent, & qu'il n'y entre rien qui puiſſe en ternir la pureté, en bannir la paix, & y exciter les moindres paſſions. *Cuſtodiens ſe omni horâ à peccatis & vitiis, id eſt, cogitationum, linguæ, oculorum, manuum, pedum, vel voluntatis propriæ, &c.* *Ibid.*

C'eſt un homme, qui ne s'applique qu'à des lectures ſaintes, qui par conſéquent rejette toutes celles qui ne

le ſont pas : *Lectiones ſanctas libenter audire.* *C. 4. de Inſtrum. bonor. oper. 56.*

C'eſt un homme, qui confeſſe tous les jours ſes pechez en la preſence de Dieu, & qui accompagne cette reconnoiſſance de ſes gémiſſemens, & de ſes larmes: *Mala ſua præterita cum lacrymis, vel gemitu quotidiè in oratione Deo confiteri.* *Ibid. 58.*

C'eſt un homme, qui dans le ſentiment d'une humilité profonde, a continuellement les yeux baiſſez, & la teſte panchée vers la terre, & qui témoigne en tout tems, & par toutes ſes actions, la diſpoſition de ſon cœur : *Inclinato ſit ſemper capite, defixis in terram adſpectibus.* *Id. C. 7. grad 12. humil.*

C'eſt un homme, qui ne perdant jamais Dieu de vuë, ni la ſévérité de ſes Jugemens, ſe dit ſans ceſſe à luy-même ces paroles du Publicain : Je ne ſuis pas digne Seigneur de lever les yeux au Ciel, eſtant pecheur comme je le ſuis : *Reum ſe omni hora de peccatis ſuis exiſtimans, jam ſe tremendo Dei judicio præſentari exiſtimet, dicens ſibi in corde ſemper illud, quod Publicanus ille Evangelicus, fixis in terram oculis dixit, &c.* *Ibid.*

Enfin, mes Freres, c'eſt un homme, qui s'engage au ſervice de JESUS-CHRIST, qui renonce au monde, à ſon eſprit, à ſes ſentimens, & à ſes maximes; qui s'aſſujettit à une Regle exacte & pénitente, à toutes les pratiques d'humilité & d'obéiſſance qu'elle renferme : & qui eſt perſuadé que s'il luy arrive de ſe ſéparer des obligations qu'il a contractées, Dieu punira ſa deſertion, & ſon infidélité d'une damnation éternelle. *Si aliquandò aliter fecerit, ab eo ſe damnandum ſciat quem irridet.* *Id. C. 58.*

Pour ce qui eſt de ſaint Bernard, mes Freres, je

vous l'ay dit bien des fois; Qu'il veut que les Moines ayent l'eſprit des Apoſtres, des Anges, des Prophétes, & qu'il les compare à des Martyrs. *Videtis fratres, qualem ſpiritum accepiſtis, ſpiritum qui ex Deo eſt, ut ſciatis quæ à Deo donata ſunt vobis. Audivimus Apoſtolicum, audivimus & Propheticum, etiam & Angelicum gradum.*

Serm. 37. de diverſ. Serm. 1. in Oct. Paſch. n. 7.

Ils imitent les Apoſtres en exprimant dans leur vie leur pauvreté, leur ſimplicité, leurs mortifications, cette fidélité ſi parfaite qu'ils ont euë à ſuivre JESUS-CHRIST dans ſa nudité, & dans ſes abaiſſemens.

Ils imitent les Prophétes, lorſqu'ils prédiſent comme eux les choſes futures, par le mépris qu'ils ont pour les choſes préſentes, & qu'ils annoncent JESUS-CHRIST, par le ſoin avec lequel ils ſe préparent à ſon ſecond avenement.

Ils imitent les Anges, quand ils ſe détachent de tous les objets ſenſibles & terreſtres, qu'ils n'ont plus de penſées, de deſirs, que pour le Ciel, vivant comme ces ſubſtances immatérielles dans une contemplation continuelle de la Majeſté de Dieu.

Ils vivent comme des Martyrs, lorſque contant pour rien tous les biens, toutes les fortunes d'icy bas, ils attendent dans une impatience ſainte celle d'en haut; & qu'ils confeſſent JESUS-CHRIST par la rigueur de leur pénitence, comme les Martyrs par la grandeur de leurs tourmens.

Je vous demande, mes Freres, & à tous ceux qui voudront bien donner un coup d'œil ſur ce tableau que je viens de vous tracer, s'il y a rien de moins compatible, & qui puiſſe moins ſubſiſter avec toutes ces diſpoſitions, ces vertus, ces devoirs différens, qui ſont le fond, l'eſſence, & la verité de l'eſtat des Solitaires, que toutes ces connoiſſances auſquelles on veut les appliquer, & dont on prétend leur faire des obligations principales?

Qu'eſt-ce que l'Etude de la Rhétorique, de la Philoſophie, de la Critique, des Inſcriptions, & toutes ces ſciences curieuſes dont nous avons parlé, ont de commun avec ces hommes, qui doivent vivre comme les Apoſtres, les Prophétes, les Anges & les Martyrs? Le moyen qu'ils ſe maintiennent dans cette ſimplicité, & cette abnégation des Apoſtres, dans cet attachement qu'ils ont eu à J. C. dans ce mépris que les Prophétes ont témoigné pour toutes les choſes périſſables, dans ce détachement & cette conſtance des Martyrs, enfin dans cette pureté, cette ſainteté des Anges, & cette application invariable qu'ils ont à contempler les richeſſes, les grandeurs & les beautez de Dieu, parmi toutes ces occupations qui rempliront, quoy qu'on en puiſſe dire, leur imagination, leur mémoire, leur eſprit & leur cœur; & qui à peine leur donneront un moment dont ils puiſſent diſpoſer, pour s'acquiter de la plus importante de toutes les obligations?

Comment eſt-ce que ce Solitaire conſervera la vuë de Dieu & de ſes jugemens? Comment luy offrira-t-il une priere qui ſoit pure, & qui mérite d'eſtre écoutée? Et avec quelle confuſion ſe trouvera-t-il aux pieds de ſes Autels, lorſque les eſpeces des choſes qu'il aura luës, traitées, étudiées, ſe préſenteront en foule, & ſe mettront entre Dieu & luy, comme un nuage obſcur & ténébreux qui luy en ravira la préſence? Comment pourra-t-il ſe

Universidad de Deusto
Biblioteca

soûtenir dans ce recueillement, qui luy eſt ſi néceſſaire pour ſa ſanctification, & pour ſon repos, parmi cette multiplicité de lectures, qui ne peuvent que le jetter dans la diſſipation?

Comment cette onction du ſaint Eſprit, qui fait toute la douceur & la conſolation de ſa vie, pourra-t-elle ſe trouver avec cette ſéchereſſe & cette aridité, qui eſt un effet naturel & inévitable de l'application qu'on a aux ſciences curieuſes? Qui eſt-ce qui ne ſçait pas les déſordres qu'elles peuvent cauſer dans les ames même les plus parfaites, & les plus affermies?

Enfin que peut-il arriver à un Solitaire livré à toutes ces Etudes, à toutes ces ſciences, que j'appelle toûjours vaines & inutiles, par rapport à ſon eſtat; ſi ce n'eſt de perdre tout ce qu'il pouvoit avoir acquis, de piété & de vertu dans ſa profeſſion; de s'établir en des diſpoſitions d'orgueil, de vanité, de préſomption, de langueur, de légereté, qui le priveront pour le tems, & peut-eſtre pour l'éternité, des ſeuls avantages qu'il a deu ſe promettre lors qu'il s'eſt retiré du monde?

Mettez-vous devant les yeux, mes Freres, un homme inceſſamment occupé de Dieu, de ſes miſericordes, de ſes jugemens; vivant dans la componction, dans les larmes, dans la pratique d'une humilité continuelle, dans les abaiſſemens, dans la fuite, & dans l'éloignement de tout ce qui peut l'élever, & luy donner des ſentimens avantageux de luy-même; veillant ſans ceſſe ſur tous les mouvemens de ſa volonté, ſur toutes les circonſtances de ſa conduite, & obligé par un devoir eſſentiel de ſon eſtat, à tendre à une pureté parfaite, & à une ſainteté conſommée. Voilà préciſément ce que doit eſtre un

Solitaire, ſelon la penſée de tous les Saints, comme nous vous l'avons montré.

Joignez à cela ce qu'on appelle un Critique, un homme appliqué à la Rhétorique, à la Poëſie, à la Grammaire, à la Philoſophie, aux ſciences profanes, ou curieuſes, aux connoiſſances des Manuſcrits, des Inſcriptions & des Médailles, diſons de l'Hiſtoire, de la Diſcipline, des Canons, & des Regles de l'Egliſe. En verité un tel aſſemblage n'eſt-il pas une compoſition monſtrueuſe? Et peut-il y avoir rien de plus oppoſé, que les diſpoſitions du premier homme, & les diſpoſitions du ſecond?

Saint Bernard appelloit ſa vie monſtrueuſe, & ſe regardoit, à ce qu'il dit luy-même, comme la chimere de ſon ſiecle: *Clamat ad vos mea monſtruoſa vita.....* Epiſt. 250. *Ego quædam chimera mei ſæculi*; quoiqu'un ordre de Dieu tout clair, & une vocation toute évidente le tiraſt de ſa ſolitude, pour l'appliquer à deffendre la gloire de ſon nom, & les intéreſts de ſon Egliſe. Cet homme de Dieu ſe conſidére comme un Monſtre, parce qu'il ſe voit hors de ſa ſphere, & des bornes de ſon eſtat. Il eſt aiſé, mes Freres, de tirer des conſéquences, & de ſçavoir ce que l'on doit penſer au jugement de ce grand Saint, de ce Moine diſtrait & partagé par toutes ces Etudes, qui ne ſont point d'un homme de ſa profeſſion.

Je ne puis m'empêcher, mes Freres, de vous citer un paſſage exprés du plus ſaint de tous les Livres, aprés les divines Ecritures, qui devroit faire trembler tous les Moines, qui s'addonnent à l'étude des ſciences qui ne conviennent point à leur condition. Malheur à ceux « qui vont chercher dans la ſcience des hommes dequoy «

» repaiſtre leur curioſité, & qui ſe mettent peu en peine
» de ſçavoir ce qu'ils doivent faire pour me ſervir. Il
» viendra un jour, où JESUS Roy des Anges, paroiſtra
» comme le Docteur des Docteurs; & viendra examiner
» les Etudes & la ſcience de chacun, en ſondant le fond
» du cœur & des conſciences. C'eſt alors, ſelon le langage
» du Prophéte, qu'il portera la lumiere de ſes lampes
» juſques dans les replis les plus cachez de Jeruſalem; &
» que découvrant à nud ce qui eſtoit couvert de téne-
» bres, il rendra les langues muettes, & confondra tous
» les vains raiſonnemens. C'eſt moy, dit JESUS-CHRIST,
» qui éleve en un moment l'eſprit humble, & qui le fais
» entrer plus avant dans les raiſons divines de l'éternelle
» verité, que ceux qui auroient eſté inſtruits durant dix
» années dans la ſcience des Ecoles. *Væ eis qui multa curioſa ab hominibus inquirunt, & de via mihi ſerviendi parùm curant. Veniet tempus, quando apparebit Magiſter Magiſtrorum Chriſtus, Dominus Angelorum, cunctorum auditurus Lectiones, hoc eſt, ſingulorum examinaturus conſcientias. Et tunc ſcrutabitur Jeruſalem in lucernis; & manifeſta erunt abſcondita tenebrarum, tacebúntque argumenta linguarum. Ego ſum qui humilem in puncto elevo mentem: ut plures æternæ veritatis capiat rationes, quàm ſi quis decem annis ſtuduiſſet in Scholis.*

De Imitat. Chr. l. 3. c. 43.

CHAP.

CHAPITRE XIII.

De la Critique, & des Regles qu'il y faut obſerver.

On dit, *que rien n'eſt plus à la mode que la Critique; que tout le monde s'en méle, & qu'il n'y a pas juſqu'aux femmes qui en font profeſſion.* Page 290.

CEt aveu ſuffit, mes Freres, pour montrer, que cette ſcience ne convient point aux Moines, & particulierement à ceux qui vivent ſelon la Regle & l'Eſprit de ſaint Benoiſt; puiſqu'il leur ordonne de s'éloigner des manieres d'agir des gens qui vivent dans le monde. *A ſæculi actibus ſe facere alienum.* C'eſt un caractere qui les diſtingue, & qui les rend différens de ceux, avec leſquels leur profeſſion les oblige de faire un éternel divorce. Je parle une Langue qui n'eſt gueres connuë; c'eſt néanmoins celle des Saints. *Reg. C. 4. art. 20.*

Mais ſi on demeure d'accord que cette Critique eſt un deſordre, & un déréglement ſi général; pourquoy vouloir que des Moines, qui doivent eſtre ſéparez des ſentimens, de la conduite & des actions des perſonnes du ſiecle, ſe laiſſent aller, pour ainſi dire, au cours de l'eau? Pourquoy plûtoſt ne pas réſiſter au torrent, & ne pas condamner une ſcience ſi vaine, ſi maligne, & ſi étenduë, en demeurant fermes dans la ſimplicité qui eſt attachée à leur profeſſion? En un mot, c'eſt aſſez que le monde s'adonne à la Critique, & qu'elle ſoit à la mode, pour apprendre aux Moines qu'ils doivent s'en abſtenir.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Si cette raiſon n'eſt pas capable de perſuader, on y en peut joindre quantitez d'autres. Premierement, l'exemple d'une infinité de Moines & de Religieux qui ſous pretexte de chercher & de pénétrer la verité, l'ont abandonnée pour jamais.

Secondement, peut-on nier que les Moines ne ſortent des limites de leur eſtat, quand ils s'appliquent à des ſciences curieuſes, qui n'ont point eſté connuës de leurs Peres, qui ne ſont propres qu'à ceux qui ſont établis pour inſtruire les autres, & non pas à ceux qui doivent les écouter, & en eſtre enſeignez?

Troiſiémement, conte-t-on pour rien le tems qu'il faut donner à toutes ces diſcuſſions qui ſont néceſſaires pour ces confrontations de Livres, de Manuſcrits, d'éditions différentes? N'eſt-ce pas le perdre à un Moine, qui peut l'employer à des choſes, qui luy ſont incomparablement plus convenables & plus utiles?

Quatriémement, n'eſt-ce pas luy donner un eſprit de curioſité? Exciter une envie de ſçavoir, qui ne peut eſtre exempte de péché, dans ceux qui n'ont point de vocation particuliere de la part de Dieu, pour s'appliquer à ces ſortes de ſciences?

Cinquiémement, n'eſt-ce pas luy donner ſujet de former des doutes, d'inventer des difficultez ſur l'Ecriture, ſur la Foy, ſur la Religion? Et ne doit-on pas tout craindre en cela, quand on ſçait que la plus part des eſprits s'arrêtent aux objections, & qu'elles ne ſervent qu'à leur faire douter de la verité?

Sixiémement, ſi ce Moine réuſſit, & qu'il ſe rende habile dans la Critique, peut-on s'imaginer qu'il ne ſe ſçache pas gré de ce qu'il pénétre ce qui eſt caché à

quantité d'autres; & qu'il ne regarde avec mépris ceux de ſes Freres qui n'ont pas ces mêmes lumieres, quelque vertu qu'ils puiſſent avoir?

Septiémement, y a-t-il rien qui ſoit plus capable de rendre un Religieux difficile, de luy donner un eſprit de contradiction & de cenſure, de le mettre comme dans un droit d'examiner, & de juger de la conduite de ſes Freres, & des ordres de ſes Superieurs?

Enfin, mes Freres, permettre aux Moines cette Etude ſi extraordinaire, c'eſt leur oſter l'humilité, la docilité, la ſimplicité, la douceur, la déférence; c'eſt les dépoüiller en un mot de toutes les vertus principales qui ſont l'eſſence, l'ornement de leur profeſſion, & leur donner les vices, & les paſſions contraires.

On dit, *que les Dogmes de la Foy, ne ſont pas à couvert de la Cenſure des Critiques, & qu'on prononce ſur un point de Religion avec plus d'aſſurance que ne feroit un Concile.* Pag. 291.

Peut-on ſçavoir qu'une telle malignité regne dans le monde, mes Freres, que la témérité des hommes aille ſi loin, que la maladie du tems preſent ſoit ſi contagieuſe; & ne pas prendre les conduites néceſſaires pour empêcher qu'elle ne ſe communique dans les Cloiſtres, & pour en fermer toutes les avenuës à un mal ſi capable de les ravager, & d'en cauſer la derniere déſolation? Les gens qui ſont renfermez dans la ſolitude, ſont plus ſujets que les autres à ſe former des imaginations; ils creuſent, ils approfondiſſent les matieres par de continuelles réfléxions: & ce qu'ils ſe mettent une fois dans l'eſprit,

y fait de ſi grandes impreſſions, qu'il n'en ſort jamais. Et ainſi, ceux qui aiment cette profeſſion (ſi aimable quand on la voit dans ſa verité) qui la conſidereront telle qu'elle eſt en effet ; qui ſeront touchez d'un deſir ſincere d'y voir perpétuer les avantages qu'il a plû à Dieu d'y attacher, auront ſoin de détourner ceux qui y ſont engagez, d'une tentation ſi dangereuſe, & n'auront garde de les expoſer, ſous le pretexte d'acquerir des connoiſſances utiles, qui cependant ne leur ſerviront de rien, à une perte toute certaine.

Si on ne s'eſtoit point propoſé de parler aux Moines dans ce Chapitre, nous n'aurions rien à dire. Les Regles qu'on y établit pour ſe conduire dans l'uſage de la Critique, ſont pleines de diſcernement, & de lumieres; pourveu qu'on les garde avec exactitude, & qu'on obſerve toutes les conditions qui y ſont preſcrites, ce qui n'eſt pourtant pas aiſé à faire, on jugera des choſes avec ſeureté & avec juſtice.

CHAPITRE XIV.

Pag. 303. *Des Collections & des Recueils.*

LA méthode qu'on établit dans ce Chapitre, mes Freres, l'ordre & l'arrangement qu'on y preſcrit pour faire des extraits & des recueils des lectures, ne peut eſtre ni plus beau, ni plus utile qu'il eſt. Cela oſte la confuſion, & empêche que les Religieux qui liroient ſans regles, & ſelon leur fantaiſie, ne reçoivent aucun fruit d'une occupation, dont ils doivent en retirer beaucoup.

Cependant, il y a un avis important à leur donner, qui eſt, de ne ſe pas imaginer qu'ils liſent pour eſtre des Docteurs & des Maiſtres; mais au contraire, quils ſçachent qu'ils doivent eſtre des Diſciples toute leur vie; qu'ils ſont faits pour eſtre inſtruits, & non pas pour inſtruire : & bien loin de former des projets pour l'avenir, comme s'ils devoient quelque jour enſeigner les autres, ou par la parole, ou par des écrits, qu'ils ayent inceſſamment devant les yeux l'obligation que la Regle leur impoſe de ne perdre jamais de vûë la penſée de la mort. Et ainſi qu'ils regardent leur lecture comme une nourriture de chaque jour ; qu'ils ſoient perſuadez qu'ils ne liſent que pour ſe ſoûtenir, pour conſerver, pour fortifier la vie de leurs ames, pour remplir les vuides, bannir les inutilitez qui leur cauſeroient la mort, enfin pour s'occuper des veritez ſaintes que JESUS-CHRIST leur a enſeignées par ſa propre bouche, ou par le miniſtere de ſes Saints.

C'eſt une conduite à laquelle il faut qu'ils s'attachent, s'ils veulent ſe ſanctifier par leurs lectures ; ſans quoy ils ne ſeroient pas long-tems, ſans s'appercevoir qu'elles leurs nuiroient beaucoup plus, qu'elles ne leurs ſerviroient. La lecture, mes Freres, je vous l'ay dit bien des fois, & je vous le répete encore, n'a eſté ordonnée aux Moines, que pour les rendre plus humbles & plus Saints; & non pas plus habiles, & plus doctes.

CHAPITRE XV.

Qui parle *de la Compoſition & de la Traduction.*

Pag. 312. On dit, *qu'une ſcience cachée, & un tréſor inconnu, ſont également inutiles ſelon l'expreſſion de l'Ecriture; & que les Moines ſe ſont de tout tems appliquez aux ſciences.*

CEtte ſentence de l'Ecriture, mes Freres, ne doit s'appliquer qu'à ceux qui ſont établis de Dieu pour inſtruire; & qui au lieu de communiquer le talent qui leur a eſté confié, le cachent, & négligent d'en faire l'uſage pour lequel ils l'ont receu. Mais elle ne regarde point ceux que Dieu appelle à une vie retirée, qui ne liſent, qui ne ſe rempliſſent, & ne ſe pénetrent des veritez ſaintes, que pour leur propre ſanctification, & pour l'édification de ceux avec leſquels ils paſſent leur vie: Et il ſe peut dire, que leur ſcience n'eſt que la matiere du ſacrifice qu'ils offrent à Dieu tous les momens de leur vie, en ſe privant de ce plaiſir, & de ces autres avantages, qui reviennent d'ordinaire à ceux qui font part aux autres de ce qu'ils ſçavent.

Ibid. Pour ce qui eſt des Moines, c'eſt ſans fondement que l'on dit qu'ils ſe ſont adonnez de tout tems aux ſciences. Nous vous avons montré le contraire, & vous avons fait voir, que quoi-qu'il y en ait eu quelques-uns qui ſe ſoient diſtinguez par la doctrine, ce ſont des faits ſinguliers. Et ſi tous les Moines avoient voulu ſuivre l'exemple de Caſ-

ſien, de ſaint Bernard, la ſainteté des Cloiſtres n'auroit pas éclaté comme elle a fait; la grandeur de leur religion n'auroit pas eſté l'édification de l'Egliſe: & l'on auroit vû une infinité de Moines dans le mouvement, dans la diſſipation & dans l'inquiétude, qui ſe ſeroient ingerez d'eux-mêmes dans la recherche des connoiſſances, pour leſquelles ils n'auroient eu ni vocation, ni ordre, ni miſſion.

Quand les Moines ſeront déterminez à écrire par les ſollicitations d'un ſaint Léon, comme Caſſien; d'une multitude d'Evêques & de grands hommes, comme ſaint Bernard, perſonne ne trouvera à redire qu'ils mettent la main à la plume. Mais quand ils le feront par leur propre eſprit, ils doivent tout craindre, s'ils font attention ſur le grand nombre de ceux qui s'imaginant marcher par des voyes droites, ſont tombez en de profonds abîmes. Pour moy, mes Freres, je crois qu'il n'y a rien de plus dangereux, que d'exciter dans les Moines l'envie de ſe produire, & de donner des inſtructions, eux, qui ne ſont faits que pour en recevoir.

On borne la compoſition des Solitaires aux Ouvrages *qui* Pag. 314.
peuvent contribuer à l'avancement de la Foy, des bonnes mœurs, au bien de l'Egliſe, de l'Eſtat, de la vie Monaſtique, ou à la perfection des beaux Arts.

C'eſt à dire, mes Freres, que les Moines pourront écrire preſque de toutes matiéres; car il n'y en a preſque point qui ne ſe trouve, & qui ne ſe reduiſe ſous quelqu'un de ces Chefs.

A quoy eſt-ce que ne s'étend point ce qui peut con-

tribuer à l'avancement de la Foy, au bien de l'Egliſe? Toutes les Queſtions de Théologie, de Scholaſtique, de Poſitive, de Controverſe, de Diſcipline, d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, de Droit Canon, de Morale, y ſont renfermées.

Qu'eſt-ce que ne comprend point le bien de l'Eſtat? le Droit Civil, les Loix humaines, les Hiſtoires profanes, la Politique, tout ce qui ſe peut imaginer touchant le Gouvernement des peuples, ſoit qu'il regarde le devoir des Princes, ou de celuy des Sujets.

Enfin, la perfection des beaux Arts contient la Peinture, la Sculpture, la Géométrie &c. Pour l'Aſtrologie Judiciaire, la Chiromantie, & les autres eſpéces de divination, l'Auteur du Traité des Etudes Monaſtiques a eu raiſon de les excepter; & il eſt en effet bien difficile de s'imaginer, qu'il puiſſe entrer dans la teſte d'un Moine, diſciple de ſaint Benoiſt, de s'y appliquer, qu'il n'ait perdu non ſeulement tout ſentiment de ſa profeſſion; mais tout principe de Chriſtianiſme, & toute teinture de piété. Et on ne ſe trompera point, quand on dira, mes Freres, que toutes ces manieres de connoiſtre, & de percer dans l'avenir, ne ſont que des moyens que le Démon a inventez pour ſéduire les ames foibles & crédules; & pour éluder les Prédictions des Saints, qui découvrent les choſes futures par les lumieres du Saint-Eſprit.

Pag. 314. On dit, *que l'Hebreu eſt en quelque façon néceſſaire pour l'étude de l'Ecriture ſainte.*

Si cela eſt, mes Freres, l'Ecriture eſt bien ignorée; car

car il y a peu de gens qui ayent cette connoiſſance, que l'on eſtime néceſſaire pour l'entendre. On ſçait qu'il y a quelques points, ou quelques difficultez qui ont beſoin de l'Hebreu pour eſtre éclaircis. Mais, qu'eſt-ce que cela fait aux Moines? Pourquoy cette intelligence ſi profonde? Des milliers d'Eccléſiaſtiques, de Miſſionnaires & de Prédicateurs ont édifié l'Egliſe, & l'édifient tous les jours par leurs Exhortations, par des Inſtructions & par des Prédications toutes ſaintes. Ces Serviteurs de Dieu tirent toute leur force, leur lumiere & leur éloquence, de la parole de Dieu dans la Vulgate de l'un & de l'autre Teſtament, ſans avoir jamais appris un ſeul mot de cette langue.

Mais poſé qu'en quelque doute important, la connoiſſance en fût néceſſaire, on a des Verſions dont on peut ſe ſervir. On ne manquera pas de dire qu'elles ne ſont pas fideles: mais pourquoy en croire le Critique, plûtoſt que le Traducteur? Qui ſera le Juge de l'un & de l'autre? Cette diſcuſſion n'eſt pas le fait d'un Solitaire; cela ne convient qu'aux Docteurs, & à ceux qui ſont établis pour inſtruire: Et vouloir engager les Moines en des Etudes de cette nature, c'eſt deſirer d'eux, je le dis encore, ce qui n'a rien de commun avec leur profeſſion.

On dit, *que de faire certains Traitez de Philoſophie, & même de Théologie qui n'aboutiſſent à rien, d'étudier éternellement les Langues, ſans y eſtre obligé pour enſeigner les autres &c. c'eſt perdre ſon tems.* Page 314.

Cette remarque, mes Freres, ne regarde pas ſeulement les Moines, mais tous les Chrêtiens. Car depuis

que JESUS-CHRIST a declaré que le tems estoit quelque chose de précieux; que l'employ en estoit si important, que l'on rendroit compte à son jugement de la moindre parole inutile qui seroit échappée; peut-on douter que cette obligation d'en dire de nécessaires, ou d'utiles ne soit pour tous les hommes? *Dico autem vobis, quoniam omne verbum otiosum quod locuti fuerint homines, reddent rationem de eo in die judicii.* Pourquoy vouloir restreindre cette deffense aux Moines puis qu'elle est générale; & qu'on ne peut pas ignorer que Dieu qui frappe de sa malédiction ceux qui s'occupent de pensées inutiles, ne la donne aussi à ceux qui passent leur tems à des Etudes & à des occupations, dont ils ne peuvent tirer ni fruit, ni utilité, ni avantage, *Væ qui cogitatis inutile?*

Matth. 12. v. 36.

Mich. c. 2. v. 1.

Pag. 314. On dit, *qu'il est bon de sçavoir les Regles de la Poësie, d'entendre les Poëtes, & même de faire des vers, que quelques Solitaires en ont fait.*

Nous avons déja parlé sur cette matiere, mes Freres. L'exemple de Marc disciple de saint Benoist, est tout propre pour tendre des piéges à ceux qui le voudront imiter. Il y a peu de gens qui ne sçachent, qu'un Poëte est occupé de son dessein quand il compose, comme un homme de sa passion; que sa matiere le remplit, qu'il est tout entier à son sujet, qu'il ne pense qu'à cela, qu'il ne médite que cela. Ainsi un Solitaire qui est assez mal conseillé, pour se laisser aller à son inclination qui le porte à faire des vers, soit qu'il veüille prier, soit qu'il veüille lire, est distrait & dissipé par ses pensées: son imagination le

domine, & l'entraîne malgré luy; & il se peut dire qu'il n'est point le maître de luy-même, & qu'il ne pense, & ne fait rien moins que ce qu'il voudroit.

On me dira, qu'il ne travaillera que sur des sujets de piété. Et moy je suis persuadé, qu'à moins qu'il ne soit d'une sainteté consommée, ce qui est fort rare dans un Poëte, ou qu'il n'ait une vocation de Dieu particuliere; cette science, cette facilité qu'il aura de faire des vers, luy sera une tentation continuelle, qui le tirera tost ou tard des bornes qu'il auroit pû se prescrire. En un mot, quoiqu'un Moine puisse en quelque cas faire des vers sans pecher, il est cependant vray de dire que la Poësie ne convient point aux Moines; & que c'est sans fondement qu'ils sçavent les regles de la Poësie & qu'ils apprennent à faire des vers. On dit que quelques Solitaires en ont fait. Cela est certain; mais ce n'est pas une raison; car pourquoy imiter un petit nombre de gens, dans une occupation extraordinaire hors de l'estat, plûtost que cette multitude innombrable de Saints, qui ne l'ont point connuë.

On dit, *que les Religieux qui par leur propre choix, & par leur propre détermination travaillent à des Ouvrages qui ne sont pas nécessaires, le doivent faire sans préjudice des exercices de leur Profession.* Pag. 315.

On a déja répondu, mes Freres, sur un article semblable à celuy-cy, que ce n'est que dans les Communautez où l'on vit sans regle & sans discipline, que les Religieux se déterminent par eux-mêmes, & se font des occupations. Ainsi il ne faut point dire, que quand les

Universidad de Deusto
Biblioteca

Religieux travaillent par leur propre détermination à des Ouvrages qui ne ſont pas néceſſaires, ils le doivent faire ſans préjudice des exercices de leur Profeſſion ; puiſqu'il ne leur eſt jamais permis d'en uſer de la ſorte : C'eſt autoriſer une conduite qui ne peut eſtre regardée que comme une infraction du vœu d'obeïſſance. Un Religieux doit dépendre dans toutes les circonſtances de ſa vie ; il n'y en a pas une ſeule qui ne doive eſtre reglée par l'ordre des Superieurs : il faut que dans tous les inſtans il ſoit appliqué par un autre eſprit que par le ſien propre, & particulierement s'il eſt engagé ſous la Regle de ſaint Benoiſt, qui a porté la dépendance plus loin qu'aucun autre, comme il paroiſt par cet endroit tant de fois cité, *Quibus nec corpora ſua, nec voluntates licet habere in propria poteſtate.* Reg. C. 33.

Cependant on autoriſe cette conduite toute contraire qu'elle eſt à la diſpoſition de la Regle, en diſant que ceux qui s'appliquent par leur propre détermination, le doivent faire ſans préjudicier aux exercices de leur Profeſſion ; comme s'il n'y avoit rien à reprendre dans ceux qui ſe ſont donné cet employ, pourveu qu'ils ne laiſſent pas de s'acquiter des exercices de leur Profeſſion.

C'eſt veritablement ce qui ſe pratique aujourd'huy parmy les Religieux ; c'eſt un uſage qui s'eſt introduit, & qui pour eſtre preſque univerſel, n'en eſt pas moins oppoſé à la pieté des Cloiſtres. L'endroit que l'on allegue des Religieux de Cîteaux, eſt une deffence qui condamne cette liberté : *Nequis dùm in onere ſibi non impoſito occupatur, otietur ab impoſito.*

On dit, *que pour bien entendre les Peres Grecs, il faut avoir lû les Septante, Demoſthene, & Homere.* Pag. 320.

Tout ce Chapitre n'a nul rapport, mes Freres, aux Etudes qui conviennent à la profeſſion d'un Solitaire ; elles pourroient eſtre propres à des Laïques, à des gens qui vivent dans le monde. Mais de prétendre former un Moine par ces ſortes de connoiſſances, c'eſt vouloir luy faire oublier ce qu'il eſt, ou l'empêcher de voir ce qu'il doit eſtre. Je puis dire avec beaucoup de certitude, que ni les Antoines, ni les Pacômes, ni les Hilarions, ni les Macaires, ni les Colombans, ni les Romualds, ni les Gualberts, ni les Eſtiennes, ni les Brunos, ni les Bernards, n'ont jamais eu la penſée de leur donner de telles Etudes, ni de telles occupations. Et pourquoy donc tenir aux Moines un langage nouveau, qu'ils n'ont jamais connu ?

On dit, *que ceux mêmes qui ſont appliquez par l'ordre des Superieurs à des Ouvrages importans, doivent ſe diſpenſer le moins qu'ils peuvent des exercices Réguliers, à l'exemple du Vénérable Bede.* Page 315.

C'eſt un exemple, mes Freres, qui n'eſt ni conſideré, ni ſuivi. Les Religieux qui étudient s'exemptent ſans ſcrupule des régularitez communes : Les Superieurs à qui ces diſpenſes ne couſtent rien, les leur accordent ſans peine, il n'y a pour eux ni exactitude, ni aſſujettiſſement ; & il ſe peut dire que dans les Communautez où l'on s'adonne aux Lettres, & où l'on fait pro-

Universidad de Deusto
Biblioteca

fession d'étudier ; c'est où les Regles ne sont ni bien connuës, ni bien obsérvées. Tout y est dans le mouvement ; au lieu du silence qui en doit faire le repos, la tranquillité & la paix, ce ne sont que commerces & communications ; le sommeil tient la place de ces veilles saintes, qui font la consolation des personnes qui sçavent que les Prieres qui se font dans l'obscurité de la nuit, sont moins sujettes aux distractions que les autres, & par consequent plus pures, plus ardentes, & plus agréables à celuy auquel elles sont presentées.

Et pour faire voir que ce que nous vous disons est veritable, voicy ce qui est porté dans les Déclarations de la Congrégation de Mont-Cassin, imprimées à Paris en 1604. *Et ut Fratres nostri ardentiùs præfatis studiis incumbant, quò major eis commoditas data fuerit, hortamur Prælatos, & Superiores Monasteriorum per viscera misericordiæ Dei nostri, ut omnem eis commoditatem tribuant, etiam à communibus exercitiis, & ab aliquibus horis Canonicis (non tamen diebus festis, nec prætermissâ Oratione Mentali, integrâ etiam pro viribus Regulari observan. iâ) si opus fuerit, eximendo.*

Ad C. 48. Regul. S. Ben. v. 8.

Il y a de semblables Reglemens dans les Déclarations ou Constitutions des autres Observances Monastiques, où l'on fait profession des Etudes.

On ne manque point de raisons pour justifier cette liberté qu'on s'accorde. On dit qu'elle est nécessaire pour éveiller les esprits & que si on n'a soin de les exciter, ils n'ont ni les ouvertures, ni les facilitez requises pour entrer dans les sciences. De plus, que si on joint à l'assiduité une vie exacte & serrée, il n'est pas possible que l'on conserve de la santé. Enfin, on veut que ceux qui

s'adonnent aux sciences, ayent les coudées franches, c'est-à-dire qu'ils ayent des exemptions & des immunitez, qui dérogent à l'assujettissement dans lequel ils devroient vivre. Mais toutes ces raisons, mes Freres, ne meritent pas d'estre écoutées par des gens qui sont destinez à marcher dans des voyes étroites, & dont toute l'obligation est de travailler par une application continuelle, à acquerir une piété consommée.

CHAPITRE XVI.

Des Conférences Monastiques.

Page 325.

QUoiqu'on ne voye point dans la Regle de saint Benoist, mes Freres, par où on puisse inférer que son dessein ait esté d'établir des Conférences parmi ses Disciples ; Cependant on doit croire, que son intention n'a pas esté de les exclure ; puisque pourveu qu'elles se fassent avec les conditions nécessaires, c'est un moyen trés-propre pour faire croistre la piété, pour échauffer le zele, encourager les Freres dans l'amour du bien, dans la pratique des vertus saintes, qui doivent former tout l'estat de leur vie. Et ce qui marque que cela estoit selon l'esprit de ce grand Saint, c'est que les Religieux de Cîteaux, qui l'ont repris dans une exactitude parfaite, ont eu des Conférences dés le commencement de leur Ordre.

Pour les manieres de les faire, il ne faut point douter, mes Freres, qu'elles n'ayent esté différentes. Mais sans doute la plus utile est celle qui peut davantage éclairer

Universidad de Deusto
Biblioteca

les eſprits, & toucher les cœurs ; puiſque la fin que doivent ſe propoſer des Religieux qui s'aſſemblent, doit eſtre de ſe conſoler, de ſe donner la main les uns aux autres pour ſe fortifier, pour ſe ſoûtenir, & pour s'avancer dans la voye qu'ils ont embraſſée.

Le principal eſt, qu'elles ſoient ſaintes, & ſimples tout enſemble. La ſainteté y eſt néceſſaire ; parceque ſans elle, elles porteroient au relâchement, au lieu d'élever à la perfection. Il faut qu'elles ſoient ſimples ; afin que ceux d'entre les Freres qui auront plus de capacité, n'ayent pas ſujet de ſe prévaloir, & d'en prendre avantage, & que ceux qui en ont moins, n'ayent ni confuſion, ni honte, d'exprimer leurs penſées devant ceux qui ſeroient plus habiles.

La ſimplicité établit entre les uns & les autres une égalité qui oſte cette jalouſie, cette émulation qui naiſt d'ordinaire entre ceux qui parlent & qui converſent.

La ſainteté conſiſte dans les ſujets, & dans la matiere des converſations. Et afin qu'on y trouve toute l'édification qu'on en doit attendre ; il faut autant qu'il eſt poſſible, qu'on n'y traite que de la verité de l'eſtat, de ſes devoirs, de ſa pureté, de la vie de ceux qui y ont paru avec plus d'éclat, des vertus qui les ont diſtinguez, de leurs actions les plus remarquables, de leurs ſentimens.

On peut ſe ſervir pour cela des Hiſtoires des ſaints Solitaires, des Conférences de Caſſien, des Aſcétiques de ſaint Baſile, & de tous les Livres qui traitent de la profeſſion des Moines.

L'Ecriture convient parfaitement à ces ſortes d'entretiens ; on trouve une infinité d'endroits dans l'Ancien & dans le Nouveau Teſtament, dont il eſt aiſé de faire des applications,

applications qui inſtruiſent & qui édifient ; on y voit par tout des expreſſions, des ſentimens, des faits même, & des hiſtoires, où il ſemble que l'Eſprit Saint ait particulierement parlé pour les Solitaires.

Cela ſe remarque dans les Livres des Prophetes ; & il n'y a rien que l'on apperçoive davantage dans la Parole de JESUS-CHRIST, & principalement toutes les fois qu'il s'explique ſur la néceſſité qu'il y a de renoncer au monde, de marcher par les ſouffrances, & par les privations, & qu'il enſeigne à mépriſer la gloire, les honneurs de ce monde, auſſi-bien que ſes plaiſirs, & ſes richeſſes, enfin quand il déclare qu'il n'y a que la voye étroite & reſſerrée qui conduit au Royaume ; on diroit que JESUS-CHRIST a pris plaiſir à déſigner l'eſtat des Moines par toutes les inſtructions qu'il a données. Il ne faut pas s'en étonner, puiſque ſa principale affaire en ce monde a eſté d'éxécuter les ordres de ſon Pere, de remplir les devoirs de ſa Miſſion, de luy former ſes Elûs ; & qu'il n'y a gueres d'eſtat, de condition qui y ſoit plus propre, ni qui luy en ait donné davantage, que la profeſſion Monaſtique.

Il faut que ces Conférences ſoient vives, affectives, animées, que le cœur y parle encore plus que l'eſprit ; afin qu'au lieu que les hommes s'affoibliſſent toûjours quand ils ſont enſemble, ſelon la parole du Prophete. *Vana locuti ſunt unuſquiſque ad proximum ſuum :* Et que les converſations même les plus innocentes alterent ſouvent la piété ; Les Freres ne ſe ſéparent jamais, qu'ils n'ayent conçu un nouveau feu, de nouveaux deſirs, de nouvelles ardeurs, pour ſe conformer en tout aux ordres, & aux volontez de celuy auquel ils ſe ſont entierement conſacrez. *Pſ. 11. 2.*

Il faut, dis je, qu'au ſortir de ces Conférences, le joug de JESUS-CHRIST leur paroiſſe plus leger, qu'ils ne trouvent point de difficultez qui les arrêtent, & qu'ils courent, pour ainſi dire à pas de Géant, dans la voye des Commandemens de Dieu, ſelon ces paroles : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cùm dilataſti cor meum.*

Pſ. 118. v. 32.

Comme il n'y a rien de plus ordinaire, que de voir de l'oppoſition dans les ſentimens des hommes ; & qu'il arrive ſouvent que l'attachement que l'on a à ſoûtenir ce que l'on a une fois avancé, cauſe des conteſtations & des diſputes : il n'y a rien à quoy on doive veiller davantage, qu'à empêcher que les Freres ne s'échauffent & ne s'aigriſſent dans la diverſité des opinions, & que chacun voulant établir la ſienne, regarde avec mépris, même avec indignation celuy ou ceux qui la combattent. On voit naiſtre de là des éloignemens, des averſions, des inimitiez, des haines ; & quelquefois on a veu ces ſortes de contradictions produire des effets qui ſont la ruine de cette union ſainte, qui doit regner dans les Congrégations Monaſtiques.

Il faut, mes Freres, pour éviter un écueil ſi dangereux, aller au devant de toutes les occaſions. Si par hazard il arrive que quelqu'un des Freres ait un ſentiment oppoſé à celuy d'un autre, il doit ſe lever & demander permiſſion au Superieur de dire ce qu'il penſe. Le Superieur enſuite peut ordonner à celuy qui a parlé le premier, d'exprimer ſes raiſons : aprés quoy il décidera luy-même la difficulté ; il y ajoûtera de ſon fond ce qu'il jugera à propos, & il ne permettra pas que la queſtion ſe pouſſe plus avant, ni d'un coſté ni d'autre. Ainſi les cœurs ſe maintiendront dans la ſituation dans laquelle

ils doivent eſtre, & cette intelligence parfaite qui doit ſe conſerver inviolable entr'eux, ne recevra jamais aucune atteinte.

Enfin, mes Freres, il faut par deſſus tout, que le Superieur aſſiſte à ces converſations, qu'il y préſide, qu'il ſoit attentif ſur la conduite de ſes Freres ; & que leur laiſſant une liberté exempte de toute contrainte, il prenne garde, qu'il ne leur échappe rien qui s'éloigne le moins du monde des Regles ſelon leſquelles ils ſont obligez de vivre.

S'il apperçoit que quelqu'un d'entr'eux ſoit preſt de parler autrement qu'il ne doit, il faut, pour ainſi-dire, qu'il arreſte, ou qu'il change la parole dans ſa bouche, & qu'il empêche qu'il n'en ſorte un mot qui ne ſoit digne de la ſainteté de ſon eſtat, & de l'édification qu'il doit à ſes Freres. Il faut qu'il les encourage, qu'il les anime, qu'il les conſole, qu'il faſſe valoir leurs ſentimens, leurs penſées, & qu'il témoigne par toutes ſes manieres, qu'il les écoute avec plaiſir.

Je ne puis croire qu'il ſoit à propos de leur donner des ſujets, & de leur déterminer les matieres des Conférences. Il me paroiſt que cette conduite, qui peut eſtre utile à des Eccléſiaſtiques, & qui eſt en uſage parmi eux, a des inconvéniens conſiderables pour des gens deſtinez à la retraite.

Le premier, mes Freres, c'eſt qu'ils ſeront inceſſamment occupez de leur ſujet, leur eſprit en ſera tellement rempli, qu'ils ne penſeront, & ne méditeront autre choſe ; il ſe trouvera dans tous les exercices, particuliere-ment dans la Priere, il en troublera la pureté par des diſſipations continuelles, & empêchera qu'elle n'ait aux

yeux de Dieu, tout l'agrément qu'elle auroit, si elle estoit plus entiere, & qu'elle fût moins interrompuë.

Secondement, chacun s'efforcera de réussir, & se fera une espece d'honneur de traiter ce sujet, de sorte que sa capacité & son industrie y paroisse; il s'étudiera à donner des marques de son esprit, & de ses lumieres; la vanité qui se mêle dans toutes les actions les plus saintes, se mettra dans la partie; enfin, on voudra se distinguer & se rehausser au dessus de ses Freres, & il arrivera qu'un exercice qui ne doit avoir pour but que l'accroissement de la piété, servira de piege à leur humilité, à leur simplicité, & à leur Religion.

Que si on me dit, que je fais des Prophéties, je diray, mes Freres, que je parle sur des expériences; que je n'entends autre chose l'orsqu'on me parle de la conduite des Cloistres, sinon que les conférences, les communications, & les entretiens des Religieux, se passent avec des circonstances indignes de gens qui devroient conserver entr'eux une charité, une douceur, & une honnêteté inviolable.

Page 326. On cite d'une Histoire de saint Gal en Suisse, *que trois des plus celebres Religieux qui ayent fleuri dans cette Abbaye au neuviême siecle, avoient entr'eux des Conférences tous les jours, de l'Ecriture sainte, entre Matines & Laudes, avec la permission du Superieur.*

C'est un fait, mes Freres, qu'il eût esté plus à propos de taire, que de rapporter; car rien ne marque davantage ce que les Etudes peuvent causer de déreglemens, & d'irregularitez dans une Communauté Monastique.

Premierement, on y voit un Superieur qui dispense du silence de la nuit; ce qui est une transgression de l'un des points de la Regle le plus important; & ce silence y est tellement prescrit, qu'elle ordonne que l'on punisse des dernieres peines ceux qui oseront y manquer. *Si inventus fuerit quisquam hanc taciturnitatis regulam prævaricari, graviori vindictæ subjaceat.* Reg. c. 42.

Secondement, Cette permission si extraordinaire excite la curiosité d'un Frere, luy inspire de mauvais soupçons, & luy donne la hardiesse d'épier ce que ces trois Religieux pouvoient faire ensemble dans un tems si particulierement destiné à la retraite & au silence.

Troisiêmement, ces trois Religieux si célebres commettent une action téméraire, qui ne doit jamais arriver dans une Communauté reglée. Car ce Frere ayant esté surpris par ces trois Religieux qui conféroient ensemble de l'Ecriture sainte; deux d'entr eux qui estoient plus resolus, & plus déterminez, ayant envoyé dans l'Eglise celuy qui avoit plus de religion, & de crainte de Dieu, se saisirent de cet espion, & se servant d'un foüet qui estoit dans le chauffoir, ils le foüetterent d'une maniere rigoureuse. *Alii duo hominem egregiè excipiunt, rapto flagello Fratrum quod pendebat in pyrali.* Et ce qui marque que cette exécution fut violente, c'est qu'il est dit de celuy qui la fist, *Ratpertus id exequitur, vir ad disciplinas acutissimus*, c'est à dire fort instruit, & tres-vehément à ces sortes d'expéditions. Ekkehard. c. 3.

On ne peut rien inférer de cet évenement, mes Freres, sinon qu'il y avoit peu d'exactitude dans ce Monastere, où les Ecoles estoient si florissantes, & que la passion de l'Etude dans ceux qui n'en doivent point avoir,

Universidad de Deusto
Biblioteca

eſt une ſource de licence & de déſordres ; Qu'on ne connoît plus ni Regle, ni Régularité, ni Conſtitution, ni Diſcipline, ni édification, ni exemple dans les Monaſteres où ces Etudes ſont établies, & que tout cede à l'envie de ſçavoir. C'eſt un exemple qui au lieu de favoriſer l'Etude & les Conférences, comme on le prétend, doit les décréditer, & en donner de l'éloignement. On dit que ces trois Religieux eſtoient des plus célebres qui ayent fleuri dans ce Monaſtere : il faut qu'ils ayent bien changé d'eſprit & de conduite, pour s'eſtre rendus dignes d'un tel éloge.

Page 328. On dit, *que les Conférences qui ſe font par forme d'entretien hors les tems des récréations, où l'on parle quelquefois de bonnes choſes, ne ſont plus gueres en uſage dans les Communautez.*

On ne fait nulle mention, mes Freres, dans toute l'Antiquité des récréations dont on parle, & on n'en voit rien dans les Regles anciennes, parce que les ſaints Peres ont eſtimé, que la vie d'un Solitaire devoit eſtre toute remplie d'actions qui le portaſſent à la perfection. Et ſans remonter juſqu'aux ſaints Peres de l'Orient, il n'y a rien de plus oppoſé à l'eſprit de ſaint Benoiſt, ni qui combatte davantage ſes inſtructions, qu'un exercice de cette nature, luy qui veut que ſes Diſciples conſervent en tout tems la vuë de l'Eternité, & qu'ils ayent inceſſamment devant les yeux les peines & les récompenſes qui y ſont attachées ; luy, dis-je, qui veut qu'ils ſe regardent comme des criminels qui ſont preſts dans tous les momens, d'eſtre préſentez au Tribunal de ce Souverain

Juge, qui doit décider de leur ſort pour jamais. *Reum ſe omni hora de peccatis ſuis exiſtimans, jam ſe tremendo judicio Dei præſentari exiſtimet.* Bened. Reg. c. 7. grad. 12. humil.

Toutes les Regles poſterieures à celles de ſaint Benoiſt, mes Freres, comme celle de ſaint Colomban, de ſaint Eſtienne de Grand-mont, des Camaldules, des Chartreux, de Val-ombreuſe, de ſaint Victor, des Religieux de Cîteaux, des Celeſtins, ont gardé la même exactitude, & la même ſévérité.

Cependant comme l'eſprit de l'homme eſt incapable d'une contention continuelle, & d'une application qui n'ait point de relâche ; ils ont eu des Conférences, qui, quoy qu'on n'y traitât que des choſes ſaintes, & des maximes d'édification, ne laiſſoient pas de ſervir aux Solitaires de conſolation, & de délaſſement tout enſemble. Ces Conférences eſtoient des copies de celles des Anciens, chacun y parloit à ſon tour, diſoit ſon ſentiment ; mais avec tant de piété, de charité, de ſimplicité, qu'elles eſtoient toutes propres pour récréer les eſprits, & nourrir les ames. Le Superieur y préſidoit, qui par ſa préſence, par le reſpect, & par la confiance que ſes Freres avoient en luy, les contenoit dans une modération ſainte ; & il ſe peut dire que ces ſortes d'entretiens eſtoient exempts de tout inconvénient, & avoient de grandes utilitez.

Nous liſons dans les anciennes Définitions de l'Ordre de Cîteaux, touchant ces ſortes de Conférences, que lorſque les Abbez auſſi-bien que les Moines, s'aſſembleront pour parler entr'eux, ils prendront garde qu'il n'y ait rien dans leurs entretiens & dans leurs converſations, qui ne ſe reſſente de la gravité qui convient à leur

Universidad de Deusto
Biblioteca

profeſſion, & qui ne regarde le ſalut de leurs ames. *Studeant Abbates & Monachi, ut quando ad colloquium venerint, talia habeant inter ſe colloquia, quæ gravitatem redoleant, & ſalutem reſpiciant animarum.* Il eſt ordonné par un Chapitre général, que pour bannir toutes les converſations irrégulieres, lorſque les Freres ſeront appellez aux Conférences, le ſujet de leurs entretiens ſera des actions miraculeuſes des Saints, des paroles d'édification qu'ils ont dites, enfin des choſes qui peuvent contribuer à leur ſanctification; & qu'on aura ſoin d'interdire de ces entretiens toute médiſance, toute contention, & tout ce qui n'aura pas pour fin une véritable utilité. *Illud colloquium ſit de Sanctorum miraculis, de verbis ædificatoriis, & de his quæ pertinent ad ſalutem animarum, excluſis detractionibus, contentionibus & aliis vanitatibus.* Voilà quelle doit eſtre la matiere de ces ſortes de converſations, ſi on veut qu'elles profitent, qu'elles aillent au but, & qu'elles produiſent les effets pour leſquels elles ſont établies.

Monaſt. Ciſt. 1. part. Inſtit. 6. Gen. c. 5.

An. 1232.

Pag. 328. On dit, *que la premiere maniere de tenir ces Conférences, ce ſeroit d'entreprendre en commun la lecture de quelque matiere importante, comme ſeroit celle des Conciles, ou de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & de laiſſer à chacun la liberté de propoſer ſes difficultez : & que c'eſt ainſi qu'on en uſe dans les Conférences que l'on fait depuis pluſieurs années chez un fameux Magiſtrat de Paris.*

Cette méthode de tenir des Conférences, mes Freres, n'a rien de Monaſtique, on ne voit rien de ſemblable chez les Anciens Moines. Cependant ce ſont nos Peres, ce

ce ſont nos Maiſtres; & nous ne pouvons jamais ſans danger, nous éloigner des voyes qu'ils nous ont tracées, ni nous attacher à celles qu'ils n'ont point connuës. Cela peut convenir à des Théologiens qu'on inſtruit dans des Claſſes, ou à des Eccléſiaſtiques qui tiennent des Aſſemblées afin de s'informer de leurs devoirs, & qui ont beſoin pour cela de ne pas ignorer ce qui s'eſt paſſé dans les Conciles; mais cela n'a rien ni pour le ſujet, ni pour la maniere, qui ait le moindre rapport à la profeſſion des Moines.

Et veritablement, il ne faut pas s'en étonner; puiſque ce n'eſt pas dans ce qui ſe pratique chez les Magiſtrats, quelque reſpect, & quelque déférence qu'on leur doive d'ailleurs, qu'il faut chercher ce qui eſt propre pour la conduite des Cloiſtres; mais chez les Moines, & chez ceux qui ont paru dans les ſiecles paſſez avec plus d'éclat, de ſainteté, & de bénédiction.

On dit, *que la ſeconde méthode ſeroit de propoſer des ſujets ou matieres de Conférences au commencement de chaque année pour toute l'année, ou à chaque Conférence pour la ſuivante.* Pag. 329.

C'eſt un expédient, mes Freres, ſur lequel il y a deux choſes à dire. L'une, que c'eſt préciſément tomber dans le cas que nous avons remarqué, qui eſt de jetter les Moines dans la diſſipation, & dans une eſpece de jalouſie & d'émulation, qui ne peut avoir que de mauvaiſes ſuites.

L'autre, qu'il doit y avoir grande différence entre les Conférences des Eccléſiaſtiques & celles des Moines,

Universidad de Deusto
Biblioteca

puiſque dans le ſentiment des Saints, comme nous l'avons déja dit, ce ſont deux profeſſions ſi différentes & ſi diſtinguées. Et quiconque voudra regler la conduite des uns ſur celle des autres, ne manquera jamais de ſe méconter ; c'eſt-là le moyen le plus court pour ſéculariſer l'eſtat Monaſtique, & le ſecret le plus aſſuré pour luy oſter tous ſes caracteres, & ſes diſtinctions.

Pag. 330. On dit, *qu'il y a une troiſiéme maniere qui n'eſt pas moins utile, qui eſt qu'un Religieux habile faſſe un diſcours ſur une matiere ſuivie, & qu'il réponde aux difficultez qu'on pourra luy propoſer, comme on fait à ſaint Magloire.*

Pourquoy, mes Freres, s'attacher à ce qui ſe pratique parmi les Eccléſiaſtiques, pour établir les Conférences des Moines ? Quoique les uns & les autres ſe propoſent une même fin, qui eſt d'aller à Dieu, & de s'y unir ; les manieres d'y tendre ne ſont pas les mêmes, les voyes ſont différentes : Les uns ſont obligez de ſortir hors d'eux-mêmes, & les autres de s'y renfermer. Ce ſont deux eſtats que Dieu a diſtinguez par tant de devoirs, d'actions, de fonctions particulieres, que les hommes ne les doivent point confondre.

Pag. 330. On dit, *qu'on ne peut s'empêcher d'en propoſer une quatriéme ſorte, quoiqu'elle ſoit trop relevée, qui eſt celle qui ſe pratiquoit dans les celebres Conférences de Monſieur l'Archevêque de Paris.*

Il eſt certain, mes Freres, qu'elles ſont ſi relevées,

ſi éclatantes, qu'elles n'ont nul rapport à celles qu'on veut établir. Car quelle comparaiſon peut-on faire entre une Conférence magnifique tenuë par un grand Archevêque d'une érudition profonde, d'une lumiere, d'une pénétration, & d'une éloquence admirable ; qui parle à des Docteurs, à des Eccléſiaſtiques ſçavans, à des Paſteurs dans une maniere de Synode, où l'on traite des matieres les plus importantes pour le régime des peuples, & pour la conduite des ames : Et un entretien qui ſe fait par une douzaine de Moines, où préſide un Superieur d'une capacité pour l'ordinaire fort commune ; où on ne doit traiter que de leurs devoirs, & de tout ce qui peut les confirmer dans l'eſtime de leur profeſſion, dans la pratique de la charité, de l'humilité, de la ſimplicité, de l'obéiſſance, dans l'amour de la ſolitude, de la retraite, du ſilence, de la mortification des ſens & de l'eſprit, en un mot de toutes les autres vertus qui ſont l'eſſence, & la perfection de leur eſtat ?

On dit, *qu'il faudroit garder la méthode que S. Baſile le Grand a preſcrite aux Religieux dans ſes Conférences.* Pag. 335.

Il eſt vray, mes Freres, qu'on ne peut rien faire de mieux, ni de plus utile, que ce qui a eſté preſcrit par ce grand Saint ; & c'eſt à quoy on devroit s'en tenir, ſans s'engager en des manieres, qui n'ont aucun rapport aux perſonnes conſacrées à la retraite.

Si on avoit eu plus de ſoin de ſuivre en ce point les Inſtructions des anciens Peres, & qu'on ſe fuſt attaché

Universidad de Deusto
Biblioteca

aux regles qu'ils ont gardées dans leurs Conférences, au lieu de les rejetter comme on a fait ; cette pratique toute seule estoit capable de maintenir la piété dans les Cloistres, de fortifier les Freres dans une observation exacte de tous les moyens, que les Saints leur ont laissez pour les élever à la perfection à laquelle Dieu les appelle, de graver dans le fond de leurs cœurs les veritez qui devoient les sanctifier, de les renouveller toutes les fois qu'ils se trouveroient ensemble, & de les unir par les liens d'une charité toute cordiale, toute pure, & toute sainte, enfin de bannir pour jamais du milieu d'eux ces contestations, ces disputes, ces jalousies qui divisent & ravagent aujourd'huy la plus grande partie des Communautez Religieuses.

Eclaircissement sur la seizième difficulté.

Mais pourquoy, mes Freres, ne pas suivre l'exemple de ces douze Solitaires, dont nous voyons une peinture si touchante dans la Vie des Saints Peres des Deserts, & dont je vous ay parlé ailleurs ? Ces serviteurs de Dieu n'avoient point d'autre foy, ni d'autre fin, que celle que nous avons. Ils avoient JESUS-CHRIST present en tous lieux ; nostre Regle nous ordonne de n'en perdre jamais la veuë. Tout leur desir estoit de s'unir à JESUS-CHRIST, & pour réussir dans ce dessein, de fouler aux pieds tous les biens, tous les plaisirs, & toutes les richesses de la terre. Ils ne se voyoient, & ne se trouvoient ensemble, que pour s'exciter dans cette passion si sainte ; c'estoit à cela que tendoient tous leurs entretiens, leurs paroles estoient pleines de feu ; & l'on y remarquoit par tout l'Esprit saint dont ils estoient transportez.

Voilà, mes Freres, la forme des Conférences des

Moines ; voilà une maniere de se voir, & de s'assembler, qui renferme des utilitez, & des avantages infinis : elle est pleine de consolation, & de lumieres ; les Freres y trouvent dequoy s'instruire, dequoy s'enflammer : & au lieu de ces questions vaines & curieuses qui se traitent parmi ceux qui conservent encore de l'esprit du monde, on y parle de matieres, qui ne sont propres qu'à ceux qui n'en sont plus, & qui ayant oublié toutes les choses qui passent, & qu'il ne leur est plus permis de desirer, tournent toutes leurs pensées & toutes leurs veuës du costé de celles qui sont immuables, & que Dieu leur ordonne de considerer comme l'unique objet de leur amour.

CHAPITRE XVII.

On dit, *que la Prédication de l'Evangile, qui est la fonction la plus noble & la plus relevée dans l'Eglise, a esté confiée aux Moines dés leur premier établissement.* Pag. 336.

IL n'y a personne qui ne crût, mes Freres, que les Moines dans leur origine n'ayent esté envoyez comme les Apostres pour la conversion des peuples, & que les Nations incrédules n'ayent receu par leur Ministere la lumiere de la Foy. Cependant cet employ qu'on nous montre comme quelque chose de grand, se réduit à quelques Instructions, ou Catéchismes, qui contiennent les élémens & les principes de la Foy, & au soin que saint Benoist a pris d'instruire quelques Idolâtres qui

Universidad de Deusto
Biblioteca

eſtoient dans le voiſinage du lieu que la Providence luy avoit deſtiné pour l'établiſſement du Mont-Caſſin. Ce ſont des faits extraordinaires, comme on l'a déja dit, qui ne font point de conſéquence ; puiſqu'il n'y a plus de Payens à convertir, & que l'Egliſe renferme tant d'Ouvriers dans ſa Hierarchie, qu'elle n'a plus beſoin du ſecours des Solitaires.

Pag. 337. On dit, *qu'il eſt donc certain que l'employ de la Prédication n'eſt pas interdit aux Moines, lorſqu'ils ont les qualitez néceſſaires pour s'en bien acquiter.*

Il y a à cela, mes Freres, pluſieurs choſes à répondre. L'une, que l'Egliſe peut par une conduite extraordinaire tirer les Moines de leur eſtat naturel, c'eſt-à-dire de la retraite, du ſilence, & de l'éloignement du monde, quand elle jugera que ce dérangement pourra contribuer à la conſolation des peuples, à l'édification de la Foy. Mais que pour un Moine qui ſera tiré de la ſolitude pour eſtre appliqué à cet employ, on veuille que des milliers, qui n'y ſeront jamais appellez, s'y préparent, & donnent leur tems à acquerir des ſciences qui leur ſeront inutiles, & qui ne leur ſerviront jamais ; c'eſt ce qui eſt contre toute raiſon & toute apparence.

Secondement, c'eſt une penſée extraordinaire de vouloir que des gens que ſaint Benoiſt, ou plûtoſt Dieu luy-même, deſtine pour vivre dans un éternel ſilence, comme il paroiſt par ſa Regle, apprennent à parler en Public ; que des hommes à qui il eſt expreſſément ordonné de ſe taire, ſoient inſtruits dans l'art de bien dire. Comment faire quadrer le Chapitre ſixiême de la Regle,

& le Chapitre quarante-deuxiême, qui déclarent qu'un Moine doit obſerver un éternel ſilence : *Omni tempore, ſilentio debent ſtudere Monachi*, avec un employ ſi oppoſé, & une occupation ſi contraire ? Ne voit-on pas, qu'encore que ſaint Benoiſt n'ait pas interdit à ſes Religieux de ſe ſervir de la parole, lorſqu'ils en recevroient l'ordre de ceux qui ont l'autorité ſuperieure, je veux dire des Princes de l'Egliſe ; néanmoins ſon intention eſt qu'ils ſe renferment dans une vie toute interieure, qu'ils ſoient uniquement appliquez à eux-mêmes, & qu'ils méditent les jours & les nuits la Loy de Dieu dans le ſecret de leur cœur. Reg. C. 42.

Troiſiêmement, quelle conſéquence de dire, ſaint Benoiſt à fait une maniere de Catéchiſme à des Payens; donc il faut que ceux qui embraſſeront ſa Regle, apprennent les ſciences que l'on jugera néceſſaires pour faire les fonctions de Miſſionnaires & de Prédicateurs, ſans diſtinguer ce qui eſt propre & naturel à la profeſſion qu'il a inſtituée, de ce qui a eſté attaché par un privilege ſpécial à ſa perſonne ? Tous les Diſciples de ſaint Benoiſt n'ont pas fait, & ne doivent pas faire tout ce qu'a fait ce grand Saint ; ſoit parce qu'ils n'ont pas receu de Dieu les talens, les qualitez, & les graces qu'il luy avoit données ; ſoit parceque l'on ne ſe trouve plus dans les mêmes tems, les mêmes circonſtances, ni les mêmes néceſſitez. Il y a des actions qui ſe bornent dans la perſonne des Fondateurs & des Inſtituteurs, qui ne paſſent point à leurs Diſciples, & à leurs deſcendans par une ſucceſſion ordinaire. La Miſſion pour Catéchiſer en a eſté une pour ſaint Benoiſt ; & il n'y a rien de plus inutile, ni qui ſoit moins ſelon ſon eſprit, & ſelon la

Universidad de Deusto
Biblioteca

diſpoſition de ſa Regle, que d'en prendre occaſion d'élever pour la Chaire, ceux qui font profeſſion de cette Regle.

Quatriêmement, c'eſt jetter la confuſion dans les Cloiſtres, mes Freres, que d'inſtituer les Moines pour des fonctions ſi capables de troubler la paix de leur cœur, d'y détruire cette humilité, cette ſimplicité dans laquelle ils doivent vivre, & de le remplir de deſirs, de penſées, & d'imaginations qui en doivent eſtre bannies pour jamais. Si ce Moine réüſſit, & répond au ſoin que l'on prend pour le rendre un Déclamateur habile, il ſera embraſé d'ardeur de monter, pour ainſi-dire, ſur le Théatre, & de faire montre de ce qu'il ſçait; il mettra tout en œuvre, il n'oubliera rien pour ſe procurer des emplois, & ne fera nul ſcrupule d'entrer dans la plus divine de toutes les fonctions, par des motifs & des conſidérations toutes humaines.

Les autres qui n'auront nulle capacité, préſumeront d'eux-mêmes, & ſe figureront qu'ils peuvent tout ce qu'ils ne peuvent point; ils n'auront pas moins d'envie & d'impatience de ſe donner au Public, que s'ils avoient toute l'habileté & toute l'éloquence qui leur manque; ils rapporteront toutes leurs lectures, leurs penſées, leurs méditations, leurs réfléxions à cette unique fin. Quelle ſituation pour un Moine, dont l'eſtat n'eſt rien, comme l'Auteur même du Livre des Etudes en convient, que la profeſſion d'une vie ſimple, humble & tranquille?

C'eſt une maxime qui n'eſt point ſoûtenable, mes Freres, de dire, que ce qu'a fait ſaint Benoiſt, & qu'il n'a pas condamné, peut eſtre pratiqué par ſes Diſciples,

Si cela eſt, comme il a paſſé une nuit dans une converſation ſainte avec ſainte Scholaſtique ſa Sœur hors du Monaſtere; ſes Diſciples pourront prétendre la même choſe, ſans qu'on ait rien à leur dire. Comme il a commandé à ſaint Maur de marcher ſur les eaux pour retirer ſaint Placide du danger où il eſtoit; un Superieur indiſcret & imprudent pourra faire un commandement ſemblable, & il faudra luy obéir.

Si cette raiſon eſtoit écoutée à l'égard de ſaint Benoiſt, elle le devroit eſtre à l'égard de ſaint Bernard. Ainſi, comme le dernier s'eſt trouvé dans les Cours des Princes & des Grands du monde, un Religieux de ſon Ordre pourroit croire, qu'il luy ſeroit permis de l'imiter, & de faire en cela ce qu'il a fait; comme il a traité les affaires de l'Egliſe, il pourroit s'imaginer qu'il auroit droit de s'en mêler; comme il eſt allé chercher les Hérétiques à deux cens lieuës de ſa Maiſon, pour les combattre & pour les confondre, qui l'empêcheroit de croire qu'il ne pût faire de longs voyages ſous de ſemblables pretextes?

Je vous diray, mes Freres, ſur ce ſujet un fait remarquable, arrivé du temps de ſaint Bernard. Il entra dans la teſte d'un Abbé de Morimont, qu'il pouvoit ſuivre l'exemple de cet homme Apoſtolique, & preſcher par le monde comme il le faiſoit. Il quitta ſon Monaſtere, & ſe mit à annoncer la parole de Dieu dans les Pays-Bas, il donna juſques dans l'Allemagne, il eut envie de paſſer les Mers, & d'aller dans les lieux Saints. Saint Bernard le reprit, mais ſon autorité ne fut pas capable d'arreſter le déreglement de ſon eſprit & de ſon cœur: Enfin il tomba dans le dégoût de ſa profeſſion, il la quitta, & termina une vie ſi irréguliere par une fin malheureuſe. *Annal. Ciſt. an. 1122. & 1125.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

C'eſt un évenement d'une grande inſtruction, qui fait connoiſtre que les Fondateurs ont fait des actions, tenu des conduites qui eſtoient attachées à leurs perſonnes, & que les Diſciples ne doivent point imiter : Ce qui a eſté en eux une piété, parce qu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres de Dieu, eſt une extravagance à ceux qui l'entreprennent par leur propre eſprit, *Quid Deo jubente niſi pietas ? Quid Deo non jubente niſi ſtultitia ?*

Auguſt.

Pag. 337. On s'appuye ſur ces termes de ſaint Grégoire, *Prædicatione continua.*

Le mot de *Prædicatio*, mes Freres, eſt équivoque, & anciennement il n'avoit pas le ſens qu'on luy a donné dans nos jours. On le donnoit à toutes ſortes d'exhortations, d'inſtructions, ou d'actions publiques ; preſentement il eſt conſacré pour ſignifier des Sermons en forme. On n'a jamais donné le nom de Prédications aux diſcours de piété de ſaint Jean Chryſoſtôme, de ſaint Auguſtin, & de ſaint Grégoire ; mais ſeulement celuy d'Homelies, d'Enarrations, & de Sermons.

Enfin, il eſt certain qu'un Moine de ſaint Benoiſt peut parler de Dieu au peuple, quand il a pour cela une vocation légitime ; & c'eſt ce qu'on peut conclure de l'exemple de ce grand Saint. Mais ſous ce pretexte de vouloir inſtruire, je le répete encore, ceux qui font Profeſſion de ſa Regle, d'en faire un exercice ordinaire, & d'apprendre à preſcher ; c'eſt ce qui eſt contre ſon eſprit, & contre la diſpoſition de ſa Regle.

C'eſt par le ſilence, par l'attachement à la ſolitude, par l'amour de la retraite, par la modeſtie, par la mortification, que ſes Diſciples inſtruiront les Peuples, qu'ils leur preſcheront la vanité des choſes du monde, qu'ils leur en inſpireront le mépris, & qu'ils donneront à l'Egliſe l'édification qu'ils luy doivent. Qu'on me diſe ſi depuis long-temps il y a eu dans ce grand Ordre, de quelque étenduë qu'il ſoit, un grand nombre de Prédicateurs qui ſe ſoient diſtinguez ? Ce qui marque, combien cet exercice eſt éloigné de l'Eſprit de ſaint Benoiſt.

On dit, *que l'exercice du Catéchiſme, de la Prédication, a eſté de tout tems en uſage parmi les Moines : On rapporte l'exemple de ſaint Pacôme.* Pag. 342.

Nous avons dit, mes Freres, que le fait de ſaint Pacôme eſtoit ſingulier, auſſi bien que l'inſtruction que ſaint Benoiſt donnoit aux habitans du Mont-Caſſin. Ce ſont des exceptions, je le dis encore, & il eſt contre toute Regle d'en faire une loy, & une pratique ordinaire. C'eſt un exemple qui fait voir qu'un Solitaire peut catéchiſer, quand la néceſſité & l'ordre de Dieu l'y engage, comme il peut eſtre Evêque lorſqu'il eſt appellé à cette dignité. Cependant ce ſeroit une prévoyance inſoûtenable, ſi ſous ce pretexte les Moines s'appliquoient à étudier la ſcience qui convient aux Evêques ; ce ne ſeroit pas auſſi une moindre illuſion s'ils ſe mettoient dans la teſte de ſe rendre de bons Miſſionnaires, d'excellens Predicateurs.

Saint Antoine deſcendit de ſa Montagne, ſaint Julien Sabas ſortit de ſon Deſert pour s'oppoſer à la violence des ennemis de la Foy, les Macaires firent la même choſe : Eſt-ce une raiſon aux Moines, pour s'ouvrir les portes

de leurs Cloiſtres ? C'eſt ce que perſonne n'oſeroit dire, ſans s'attirer la cenſure de tous les gens de bon ſens.

Mais ce qui marque comme quoy le propre des Moines eſt de ſe tenir cachez dans leurs ſolitudes, & de laiſſer aux Eccléſiaſtiques les ſoins qui regardent les affaires & les beſoins de l'Egliſe, c'eſt ce qui arriva à ce grand Solitaire ſaint Aphrate. L'Empereur l'ayant rencontré à la campagne, qui marchoit du coſté de la Ville, pour ſe joindre à ceux qui ſoûtenoient la verité, qui pour lors eſtoit ſi cruellement attaquée, luy témoigna ſon étonnement, de ce qu'eſtant Solitaire, il oſoit ſe trouver parmi le monde, & dans les aſſemblées publiques. A quoy cet homme de Dieu qui n'avoit pas moins de lumiere, que de zele, luy fit cette admirable réponſe. Que comme une Vierge retirée à l'écart ſortiroit de ſa chambre, ſi elle voyoit mettre le feu à la maiſon de ſon Pere, pour eſſayer de l'éteindre : auſſi il ne devoit pas eſtre ſurpris, ni le blâmer d'avoir abandonné le repos dont il joüiſſoit, pour éteindre le feu qu'il avoit allumé dans la Maiſon du Seigneur ; qu'il n'eſtoit pas beſoin d'eſtre inſtruit dans les ſaintes Lettres, pour ſçavoir que Dieu eſt beaucoup plus veritablement noſtre Pere, que non pas ceux de qui nous avons receu la naiſſance.

Vit. Pat.

On peut de là, mes Freres, remarquer deux choſes. L'une que ſi on s'étonne de voir un Solitaire hors de ſon Monaſtere, ou hors de ſa cellule, c'eſt parce qu'étant le lieu de ſa demeure ordinaire ; il y doit eſtre attaché, & n'en ſortir non plus que les morts ſortent de leurs ſepulcre.

Et l'autre, que quand le ſervice de Dieu, & l'intereſt de ſa gloire l'appelle ailleurs, il faut que ce premier devoir cede à cette ſeconde obligation, comme eſtant

beaucoup plus importante : & que pour lors il quitte ſon Cloiſtre par une eſpece de réſurrection, comme s'il ſe levoit de ſon tombeau.

On dit, *que Caſſiodore veut qu'on ait un ſoin particulier de faire venir ſouvent au Monaſtere ceux qui en dépendent, afin qu'ils profitent des bons exemples, & des bonnes inſtructions qu'on leur veut donner.* Pag. 343.

Saint Benoiſt, mes Freres, n'eſtoit pas de l'avis de Caſſiodore : celuy-cy veut qu'on parle dans le Monaſtere, & qu'on s'en faſſe naître des occaſions ; l'autre veut qu'on les évite, & qu'on y garde un éternel ſilence. Cependant il ne faut pas douter que l'on n'ait une obligation particuliere de rompre le pain de la parole, & d'inſtruire les domeſtiques, & tous ceux ſur leſquels on a quelque droit & quelque autorité. Mais cette ſollicitude doit ſe reduire, & ſe reſtreindre au dedans du Monaſtere. Car de la porter plus loin, dans les lieux plus écartez, & ſur tous ceux ſur qui l'on a quelque autorité ; c'eſt ce qu'éviteront ceux qui ſçavent quelles ſont ordinairement les ſuites de ces commerces, & ce que de telles communications peuvent produire. Les bons ſe corrompent aiſément par la fréquentation des méchans ; & il eſt rare que ceux-cy deviennent meilleurs par les habitudes qu'ils ont avec les perſonnes reglées : Le propre de l'air du monde qui eſt contagieux, eſt d'infecter la plus grande partie de ceux qui le reſpirent, & il y en a tres-peu qui ſe préſervent de ſa malignité.

L'exemple de ſaint Pacôme ne fait rien à la queſtion. Il s'agit icy des domeſtiques, ou des gens de dehors

Universidad de Deusto
Biblioteca

qui ſont attachez aux intereſts, & aux fermes du Monaſtere. Et ce Saint ne parle que de ceux qui ſont deſtinez pour eſtre Religieux; il veut qu'on les oblige à lire les Pſeaumes & le Nouveau Teſtament.

CHAPITRE XVIII.

Page 344. On dit, *pour commencer l'Inſtitution des Novices, que les Livres qui paroiſſent les plus propres, ſont l'Echelle de ſaint Jean Climaque, Les Confeſſions de ſaint Auguſtin, Rodriguez de la nouvelle traduction, la Guide des Pecheurs de Grenade, l'Homme Spirituel, & l'Homme Religieux du Pere ſaint Jure &c.*

LE jugement que l'on peut porter, mes Freres, ſur les Livres que l'on accorde aux Religieux pour le Noviciat, & pour les deux années qui le ſuivent, eſt, Premierement, qu'il y en a de trés-propres pour leur donner les connoiſſances, les ſentimens qu'ils doivent avoir de leur profeſſion en qualité de Chrétiens & de Solitaires, comme les Confeſſions de ſaint Anguſtin, la Guide des Pecheurs de Grenade, ſaint Jean Climaque, Rodriguez, l'Homme Religieux, & l'Homme Spirituel du Pere ſaint Jure &c.

Secondement, qu'il y en a d'autres qui conviennent beaucoup mieux à de ſimples Chrétiens, que non pas à des Moines.

Troiſiémement, que le grand nombre eſt capable de les jetter dans la diſſipation, dans la curioſité, au lieu de leur donner cet eſprit de receuillement, & de ſimplicité, qui eſt eſſentiel à leur eſtat, & auquel leur repos, & leur ſanctification eſt attachée.

On dit, *que pour les jeunes Profés, outre les Livres cy-deſſus, on peut leur en donner quantité d'autres,* dont on fait le Catalogue. Pag. 347.

Cette augmentation de Livres & de volumes, mes Freres, n'eſt propre que pour confirmer les jeunes Profés dans la diſſipation, que la trop grande quantité des lectures qu'on leur a permis dans le Noviciat leur aura cauſée. Le moyen que cette diverſité d'Auteurs n'acheve pas de diſſiper leur cœurs, de divertir leurs eſprits des penſées, & des Méditations ſaintes dont ils devroient eſtre inceſſamment occupez? Et n'eſt-ce pas pour former en eux une incapacité réelle à tout ce que Dieu peut demander d'eux? D'eux, dis-je, qui ne doivent plus vivre que pour luy, depuis qu'ils ont tout quitté pour le ſuivre, & qu'ils ſe ſont engagez à ſon ſervice, par une proteſtation publique & ſolemnelle? Comment peut-on s'imaginer qu'ils puiſſent tirer quelque utilité de cette confuſion de lectures? Ce qu'on leur donne ou à lire, ou à étudier pendant le cours de deux années, pourroit ſuffire pour remplir une vie toute entiere, quelque longue qu'elle puiſſe eſtre.

Ce qu'on doit ſe propoſer, mes Freres, pour former un Religieux au ſortir de ſon Noviciat, eſt de l'établir dans une piété ſolide, dans un dégagement veritable de tout ce qui ne convient point à la piété qu'il a promiſe, aux obligations qu'il a contractées, c'eſt-à dire à cette pureté parfaite, qui exclud tout ce qui ne l'ap-

Universidad de Deusto
Biblioteca

proche point de Dieu, auquel il doit tendre ſans relâche, par des efforts & par des aſpirations continuelles.

Il ne luy faut que peu de Livres, pourvû qu'ils luy ſoient donnez avec choix & avec diſcernement, ſoit pour augmenter ſes connoiſſances, ſoit pour échauffer ſon zele ; & ce grand nombre ne peut ſervir qu'à le charger, qu'à l'arreſter dans ſa courſe, l'empêcher de marcher avec la promptitude, & la légereté néceſſaire dans la voye qu'il a embraſſée.

Pag. 347. On dit, *que l'on voudroit donner aux jeunes Profés un ou deux Livres d'Humanitez, pour ne pas laiſſer éteindre ou rallentir tout-à-fait le feu de la jeuneſſe ; mais que c'eſt à la charge qu'ils ne les liront qu'à de certains momens.*

Pourquoy, mes Freres, conſerver ce que l'on devoit éteindre ? Pourquoy vouloir que ce Solitaire garde des diſpoſitions ſi oppoſées aux promeſſes qu'il a faites ? Pourquoy retenir des idées, ou réveiller des manieres auſquelles il doit avoir renoncé pour jamais ? Quoy ! les Humanitez ſeront néceſſaires à celuy, en qui l'homme doit eſtre entierement détruit, qui s'eſt ſéparé de la terre, & qui ne doit plus avoir de ſentimens que pour le Ciel ? Quelle place les Epiſtres de Ciceron peuvent-elles tenir dans cette ame conſacrée ? Qu'y peuvent-elles faire par la diverſité des matieres, & des affaires qui y ſont traitées, ſinon de la diſtraire de l'eſtat, & la tirer de la ſituation où elle doit eſtre ?

Ils liront, à ce que l'on dit, *ces Livres d'Humanitez, lors qu'ils ne ſeront pas occupez d'ailleurs.* Pag. 346.

Eſt-ce que toute la courſe d'un Religieux, d'un Solitaire, mes Freres, n'eſt pas une occupation continuelle ? Y en a-t'il un ſeul moment qui n'ait ſa deſtination particuliere ? Les Saints qui ſçavoient qu'il n'y avoit rien de plus important, ni de plus néceſſaire pour la conſervation du veritable eſprit, que de ne laiſſer ni intervale, ni inutilité, ni vuide dans ſa vie, ont reglé tous ſes exercices avec tant de ponctualité & de préciſion, qu'il n'héſite jamais, & qu'il ſçait à point nommé tout ce qu'il doit faire.

Saint Benoiſt qui a gardé ſur cela une parfaite exactitude, a déterminé juſqu'aux moindres circonſtances ; & les journées eſtoient partagées entre le travail des mains, le chant des Pſeaumes, une lecture de deux heures, & pas davantage, le tems deſtiné pour le repas, & pour la priere : & toutes ces régularitez ſuccédoient tellement les unes aux autres, qu'il n'y avoit point d'inſtans où l'on pût dire qu'un Religieux fût moins occupé, que dans un autre, où qu'il eût plus de liberté de diſpoſer de ſon tems & de ſa perſonne.

Voilà ce qui ſe doit garder dans toutes les Obſervances diſciplinées : & ſi cette Regle n'eſtoit pas exactement obſervée, ce ne ſeroit point une Communauté veritable, mais une diverſité de conduites & d'inclinations ; & chacun y agiroit ſelon ſon propre eſprit, & par le mouvement de ſa volonté.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 348. On dit, *que ces Livres pourroient eſtre les Epîtres de Ciceron, & celles de ſaint Jérôme.*

Quel rapport, Mes Freres? quel aſſemblage? Qu'eſt-ce qu'a de commun ſaint Jérôme, avec Ciceron; Des Lettres ſi chrêtiennes, ſi ſaintes, ſi pleines de grandes veritez, avec les Epîtres de ce Profane? Car quoiqu'il y ait quelques maximes de Morale qui luy ont attiré de l'eſtime; cependant quand on les mettra auprés de ces principes, & de ces inſtructions que le ſaint Eſprit nous a données par la bouche, & par la plume de ces Saints, on peut s'écrier avec le Prophete, *Narraverunt mihi iniqui fabulationes, ſed non ut lex tua.* Pſal. 118. v. 85.

Phedre avec la Paraphraſe des Evangiles par Eraſme, Les Oraiſons de ſaint Jean Chryſoſtôme avec les Dialogues de Lucien, ne ſont pas d'un alliage plus convenable. J'ay peine à ſouffrir que cet Apoſtat aille comme de pair avec ce ſaint Docteur, dont tous les Ecrits ſont ſi pleins de foy, de piété, de religion & de lumiere.

On dit, *quelques Dialogues choiſis*; comme ſi la curioſité des Lecteurs devoit s'arreſter aux bornes qu'on luy auroit données. La cupidité eſt trop active, pour ſe reſtreindre aux limites qu'on luy preſcrit; & ſeulement une vuë, une découverte d'une mauvaiſe hiſtoire, d'un méchant conte, une expreſſion libertine & licencieuſe peut ſurprendre la pureté des mœurs & de la foy, & faire des impreſſions qui donnent la mort

Pag. 348. On dit, *que les jeunes Profés aprés les deux années, ont beſoin de repaſſer les principes de la Grammaire; ils pourront lire pour livres ſpirituels, ſaint Baſile & ſaint Grégoire de Nazianze.*

On a trop de ſoin, mes Freres, d'inſtruire les jeunes Religieux dans les connoiſſances humaines. On vient de leur donner, *pour ne pas laiſſer rallentir, le feu de la jeuneſſe*, la lecture des Epîtres familieres de Ciceron, celles de ſaint Jérôme, Phedre, les Dialogues de Lucien; & preſentement on veut qu'ils liſent pour renouveller les principes de la Grammaire, les livres de ſaint Baſile, & de ſaint Grégoire de Nazianze. Il paroît évidemment, qu'on a une application principale à leur apprendre ce qui ne leur eſt point utile: & comme on ne voit pas ce que peut contribuer à la connoiſſance de la Grammaire, la vie de ſaint Baſile, de ſaint Grégoire de Nazianze, de Dom Barthelemy des Martyrs, la Perfection Chrêtienne du Cardinal de Richelieu, le Traité des Jeûnes du Pere Thomaſſin, ſon livre des Feſtes, *Regia via ſanctæ Crucis* par Hepthene, quelques traitez de Drexelius, les Caracteres des Paſſions par M. de la Chambre, l'Uſage des Paſſions par le Pere Senaut; On peut dire qu'on ſuit le plan qu'on s'eſt fait, & qu'on s'attache au deſſein que l'on s'eſt formé, qui eſt d'occuper les Solitaires de toutes ſortes de lectures, de leur mettre dans les mains livres ſur livres, volumes ſur volumes; pourvû qu'ils liſent, & qu'ils étudient, ils en font aſſez: car des matieres & des ſujets, on ne s'en met pas trop en peine: On mêle, on confond les choſes, les

Universidad de Deusto
Biblioteca

humaines avec les saintes, les Auteurs sacrez avec les profanes ; c'est-à-dire, que l'on veut qu'un Moine n'ignore rien, comme si on avoit dessein de luy donner la capacité nécessaire pour disputer *de omni scibili.* Je laisse à juger, si c'est pour cela que JESUS-CHRIST a institué les Moines dans son Eglise.

Pag. 349. On ajoûte, *pour Livres d'Humanitez, Ciceron*, de Oratore, *ses Oraisons* Pro Milone & in Catilinam, *la seconde Philippique, ses Offices avec la nouvelle traduction, Salluste, Tite-live, Cesar, l'Histoire de Sulpice Severe, &c.*

Tout cecy, mes Freres, n'est qu'une confirmation de ce que nous venons de dire ; & si on avoit envie de faire autre chose d'un Moine, qu'un homme sçavant, on luy donneroit des occupations plus réglées, plus saintes, & plus convenables à sa profession. En un mot, si on vouloit qu'un Moine fût ce qu'il doit estre, on ne l'exposeroit pas comme on fait à des lectures, à des connoissances qui sont si contraires à tous ses devoirs, & si capables de bannir de son cœur tout sentiment de son estat.

S'il arrive qu'un Moine ne goûte point les lectures, c'est une inutilité, une perte de tems irréparable pour un homme dont toutes les heures, comme nous l'avons dit, sont contées, & dont il n'y a pas un instant que Dieu n'ait destiné pour sa sanctification, comme pour sa propre gloire Que s'il les goûte, s'il est frappé de la beauté du langage, de la pureté des expressions, de l'arrangement des pensées, de la richesse de l'invention, de la

force du discours ; il en sera rempli, il se rendra délicat & difficile pour les lectures qui n'auront pas le même agrément. Le moyen que les exhortations de saint Ephrem luy plaisent, qu'il ne se rebute de la simplicité de son stile ? Le moyen que les Conférences des Peres des Deserts luy reviennent ? Les veritez les plus saintes luy paroistront fades, dégoûtantes ; & tout ce qui n'aura ni le tour, ni l'air, ni la finesse des Profanes, luy sera insupportable.

Pour ce qui est de Tacite, de Tite-live, de Salluste, & des Commentaires de César ; qu'est-ce qu'un Moine peut lire qui luy soit plus préjudiciable & plus nuisible ? Quoy ! il sera sans émotion, sans que ses passions s'excitent, lorsqu'il lira l'origine de la puissance Romaine, ses révolutions, ses changemens, ses progrés ? La Souveraineté des Rois passer en République, la Création des Consuls, celle des Tribuns du peuple, des Dictateurs ? La fermeté de Sçevola, les divisions qui se formerent dans cette domination naissante, les mouvemens, & les guerres civiles, l'irruption des Cimbres, & des Teutons, leur défaite par Marius, la valeur de Marcellus, la sagesse & l'intrepidité de Fabius Maximus, les guerres Puniques, l'audace d'Annibal, son passage des Alpes, les victoires de Trasimene, de Trebie, de Cannes, l'expédition si prompte, si témeraire & si heureuse de C. Neron, la défaite & la mort d'Asdrubal, la fuite d'Annibal, son retour honteux dans l'Afrique, son entreveuë avec Scipion ? Enfin, les conquêtes de César, la chûte de la République, l'usurpation de la domination Souveraine, la bataille de Pharsale, l'infortune de Pompée, sa déroute, sa fuite, sa mort ? Le meurtre de César, l'élévation

Universidad de Deusto
Biblioteca

d'Auguſte, la guerre contre Brutus & Caſſius, la fin tragique de ces deux Deffenſeurs de la liberté Romaine? Marc-Antoine batu dans le combat d'Actium, ſa fuite, ſa mort, celle de Cléopatre ? C'eſt ce que j'ay lû, mes Freres, il y a cinquante années, dont malgré moy je conſerve la mémoire, & ce que je n'avouë qu'à ma propre confuſion.

Qu'eſt-ce que tous ces évenemens peuvent produire, mes Freres, dans la teſte d'un Solitaire, ſi ce n'eſt une diſſipation effroyable, une confuſion de ſentimens, & de penſées différentes ; ſoit qu'il admire ces actions extraordinaires ; ſoit qu'il y prenne part, qu'il s'y intereſſe, qu'il ſe forme en luy des envies d'imiter ce qu'il approuve, & ce qui le touche ? Peut-on croire, que quand il voudra ſe mettre en la preſence de Dieu, ces avantures ne ſe montrent pas à luy ? qu'il ne les trouvera pas par tout, dans ſes méditations, dans ſes prieres, dans ſes lectures ſaintes, au cas qu'il en faſſe ? qu'elles ne ſe preſentent avec importunité, & qu'au lieu de cette attention ſainte & continuelle dans laquelle il devroit vivre, de cette veuë de Dieu qui ne devroit jamais luy échapper, il ne ſoit malheureuſement livré à la vanité de ſes imaginations ? Ce qui eſt la diſpoſition la plus déplorable, où un Solitaire puiſſe ſe rencontrer.

Car depuis qu'il n'a plus Dieu devant les yeux, & qu'il veut bien le perdre, il ne la plus dans le cœur : & s'il n'a ſoin de redreſſer ſes voyes, & de ſortir de ſon égarement, il ne ſera pas long-tems ſans tomber dans une apoſtaſie veritable, plus dangereuſe & plus mortelle, que s'il avoit quitté l'habit d'une profeſſion dont il n'a plus que le nom, parceque cette déſertion eſtant ſecrete, & intérieure, elle ne luy eſt pas ſenſible ; & qu'ainſi c'eſt un mal qu'il porte dans le fonds de ſon cœur, & dont il néglige la guériſon. C'eſt de cette maladie dont parle ſaint Bernard, lorſqu'il dit, *Si pudor neget apoſtaſiam corporis, tepor ipſe paulatìm ingerat apoſtaſiam cordis.* Serm. 3. in Pſ. Qui habitat.

Je ne puis à ce propos, mes Freres, m'empêcher de vous dire, que je ſuis ſurpris que Gazæus ce célebre Commentateur de Caſſien, Bénédictin, homme d'érudition, conte pour rien les diſtractions qui arrivent aux Moines dans la Priere, & qu'il prétende qu'ils en ſont quittes, lorſqu'elles ne ſont pas volontaires : Il parle de celles qui attaquent ceux qui ſont engagez dans les grandes lectures, & dans l'Etude des ſciences. C'eſt eſtre, ce me ſemble, peu ſcrupuleux pour un Moine. Le dommage, dit-il, « que peuvent recevoir ceux qui prient ou qui méditent, « par le reſſouvenir de ce qu'ils ont pû lire dans les Ouvra- « ges & dans les Hiſtoires profanes, eſt recompenſé par « quantité d'utilitez & d'avantages qu'ils en tirent ; & ces « diſſipations ne ſont pas capables d'empêcher le fruit que « l'on attend de l'Oraiſon, ſi ce n'eſt qu'elles emportent « la volonté & le conſentement. *Hujuſmodi incommodum, ſive impedimentum, quod ſubindè orantibus, aut meditantibus, ex Poëtarum vel Hiſtoriarum lectione provenit, dùm mens eorum recordatione diſtrahitur ; multis aliis commodis & utilitatibus abundè compenſatur : Nec tantam vim habent, ut orationis, vel meditationis fructum, niſi volentibus, & conſentientibus nobis auferre, vel impedire queat.* Comment. in Coll. 14. c. 12.

Quelle apparence, mes Freres, que ce Moine qui eſt dans la preſence de Dieu, au lieu de penſer à la paſſion de JESUS-CHRIST, penſe à la mort de Céſar & de

Pompée? Au lieu de s'occuper de la déſolation de Jéruſalem, qui tira des larmes de la compaſſion du Sauveur, & d'en faire l'application aux ames qui ſe ſont livrées au démon par la grandeur de leurs pechez, il s'occupe du Siége de Thebes, ou du ſaccagement de Troye? Quoy ces évenemens profanes, ces avantures fabuleuſes, luy oſteront ſon Dieu de devant les yeux, & deviendront l'unique objet de ſa Méditation & de ſa penſée; & il ſouffrira cette effroyable diſſipation comme un inconvénient de petite conſéquence! C'eſt ce qu'il ne m'eſt pas poſſible de comprendre.

Conſit. Monaſt. Les Saints, mes Freres, n'ont eu garde de penſer rien de ſemblable. Saint Baſile dit, que ſi ceux qui ſont devant les Magiſtrats, & devant les Princes de la terre, » leur parlent & ſe tiennent debout en leur preſence avec » beaucoup de tremblement & de crainte; nous devons » eſtre devant Dieu avec une frayeur beaucoup plus grande, & n'appliquer qu'à luy ſeul toutes les puiſſances de » noſtre eſprit.

Epiſt. ad Mon. » Saint Macaire diſoit, que les diſtractions diſſipoient » les ames, comme les vers réduiſoient les veſtemens en » pouſſiere.

» Saint Auguſtin dit avec étonnement; Que Dieu ſouffre que les ames de ceux qui le prient, ſoient remplies de » tant de penſées différentes; je laiſſe à part, ajoûte-t'il, » les mauvaiſes, qui ſont ennemies de Dieu, c'eſt aſſez » qu'elles ſoient inutiles, pour qu'on les conſidere comme » injurieuſes à la Majeſté de celuy auquel nous parlons.

In Pſ. 85. *Tolerat Deus tot corda deprecantium, & diverſas res cogitantium, omitto dicere, & noxias, omitto dicere aliquando perverſas, & inimicas Deo, ipſas ſuperfluas cogitare,*

cogitare, injuria eſt ejus cum quo loqui cœperas.

Saint Jerôme ſe plaignant ſur le même ſujet, s'écrie: « Je me preſente à l'Oraiſon; ſi je n'avois point de Foy, « je ne prierois point; mais ſi ma Foy eſtoit veritable, « j'aurois ſoin de purifier ce cœur par le moyen duquel « je puis conſiderer Dieu. Je frapperois ma poitrine de « mes mains. J'arroſerois mon viſage de l'eau de mes « larmes. Mon corps ſeroit ſaiſi d'une ſainte horreur. Je « ſerois pâle. Je me proſternerois aux pieds de mon Dieu. « Je les tremperois de mes pleurs. Je me ſervirois de mes « cheveux pour les eſſuyer. Je m'attacherois à la Croix, « & rien ne pourroit m'en arracher, qu'il ne m'euſt ac- « cordé le pardon de mes péchez. Mais helas! il m'ar- « rive ſouvent lorſque je fais ma priere, que je me pro- « mene en des galleries; que je conte mes revenus; ou « bien que me laiſſant emporter par des penſées hon- « teuſes, il ſe paſſe dans mon eſprit des choſes que je ne « pourrois dire ſans rougir. Où eſt donc ma foy? Eſt-ce « ainſi que Jonas a prié dans le ventre de la Baleine? Les « trois enfans dans la fournaiſe? Daniel dans la foſſe aux « lions? ou le Larron ſur la Croix? Enfin, que chacun « conſulte ſon cœur, il trouvera combien il eſt rare de « rencontrer une ame fidele, qui ſe conduiſe avec tant « de pureté, qu'elle ne faſſe rien dans le deſir de la gloi- « re, ou de l'eſtime qui luy peut revenir de la part des « hommes. *Ad orationem aſſiſto; non orarem, ſi non crederem; ſed ſi verè crederem, illud cor, quo Deus videtur mundarem; manibus tunderem pectus; genas lacrymis rigarem, corpore inhorreſcerem; ore pallerem; jacerem ad Domini mei pedes, eóſque fletu perfunderem, crine tergerem; hærerem certè trunco Crucis, nec priùs* *Hieron. adverſ. Lucif.*

amitterem, quàm misericordiam impetrarem. Nunc verò creberrimè in oratione mea, aut per porticus deambulo; aut de fœnore computo; aut abductus turpi cogitatione, etiam quæ dictu erubescenda sunt, gero. Ubi est fides? siccinè putamus orasse Jonam? sic tres pueros? sic Danielem inter leones? sic certè Latronem in cruce? Cæterum conveniat unusquisque cor suum, & in omni vita inveniet, quàm rarum sit fidelem animam inveniri, ut nihil ob gloriæ cupiditatem, nihil ob rumusculos hominum faciat.

Saint Grégoire de Nazianze s'affligeant de ce que lorsqu'il vouloit s'élever vers le Ciel, sa pesanteur naturelle l'attachoit à la terre, se plaint: Qu'il se sent tiraillé » deçà & delà par une infinité de pensées différentes, qui » chassent JESUS-CHRIST, le Verbe de Dieu, du fond » de son cœur; parce que cet Epoux ne peut pas se communiquer à une ame qui s'abandonne à des affections » étrangeres.

Carm. 4. de anima sua calamitatibus.

Πολλὰ μὲν ἐν κραδίῃ μελεδήματα ἔνθα καὶ ἔνθα
Στρωφᾶται κενεὰ πλαζομένοιο νόου,
Χεῖσον ἐκὰς βάλλοντα, θεὸν λόγον· οὐ δέχεται γὰρ
Μίγνυσθαι ψυχῇ νυμφίος ἀλλοτείῃ.

Saint Benoist, mes Freres, n'a point eu d'autre sentiment que celuy de ceux qui l'ont précedé; & c'est ce » qui luy a fait dire: Que si nous n'abordons jamais les » Grands de la terre, qu'avec des marques de la soûmission & du respect que nous avons pour eux, à plus forte » raison, devons-nous offrir nos prieres à Dieu qui est le » Seigneur de l'Univers, avec toute l'humilité, la pureté » & la religion qui nous sera possible, sçachant que ce » n'est ni par la multiplicité, ni par l'arrangement des paroles, mais par la pureté du cœur, par la componction,

& par l'abondance des larmes, que nous nous rendons » dignes d'en estre écoutez: *Non in multiloquio, sed in puritate cordis, & compunctione lacrymarum, nos exaudiri sciamus.* » *Bened. Reg. c. 20.*

Tout cela fait voir, mes Freres, avec évidence, que les Saints n'ont pas traité de bagatelles ces divertissemens d'esprit, ces distractions; mais qu'ils les ont considerées comme des inconvéniens importans, qu'ils ont crû qu'on devoit apporter tous les soins possibles pour les éviter: & qu'une priere qui n'estoit pas soûtenuë & accompagnée des dispositions qui conviennent à la sainteté & à la dignité de celuy auquel elle est offerte, peut l'irriter, & attirer sa colere sur ceux qui ont la témérité de le prier.

Il est vray, que toutes les distractions & les dissipations qui se forment comme des nuages entre Dieu & celuy qui luy adresse sa priere, ne luy sont pas imputées; que ce deffaut d'attention, ce trouble, cette interruption, n'est pas toûjours punie, lorsqu'elle n'est pas volontaire, & que c'est malgré nous qu'elle nous arrive. Cependant il y a des distractions que Dieu juge avec rigueur, & qui ne trouvent pas à ses yeux la grace que l'on s'imagine.

Mais afin que vous ayez sur ce sujet tout l'éclaircissement nécessaire, je vous diray mes Freres, qu'il ne faut point douter que les distractions qui se forment malgré nous, qui nous surprennent dans des estats où nous ne sommes que par l'ordre de Dieu, dans des actions ausquelles sa Providence nous a appliquez, il ne les voye comme de purs effets de nostre foiblesse, comme des productions de nostre fragilité, enfin comme des dé-

Universidad de Deusto
Biblioteca

faillances paſſageres, qui ſont dignes de ſa compaſſion: *Ipſe cognovit figmentum noſtrum : Recordatus eſt quoniam pulvis ſumus.* Il connoiſt dequoy nous ſommes capables; & ſçait bien qu'il ne faut pas chercher l'immobilité d'un rocher, dans une créature qui a en elle-même la fléxibilité d'un roſeau. C'eſt une verité conſtante, que la méditation la plus claire & la plus lumineuſe eſt toûjours accompagnée de quelque obſcurité: *Omnis ſpeculatio noſtra quadam caligine non caret.*

Pſ. 102. v. 14.

De Imit. Chriſti l. 1. c. 3.

Un Evêque trouve de la diſſipation dans les fonctions de ſon miniſtere, toutes ſacrées qu'elles ſont. Cette obligation d'eſtre comme hors de luy-même, dans la diverſité & la multiplicité de ſes emplois, le diſtrait & & le diſſipe. Il s'afflige & gémit devant Dieu d'une inconſtance qui n'a rien de volontaire : Il ne faut point douter qu'il ne l'efface au Jugement de Dieu par la diſpoſition de ſon cœur.

Un Miſſionnaire, quelque grand que ſoit ſon zele, pour le ſervice de JESUS-CHRIST, le perd ſouvent de veuë lorſqu'il ſe met en ſa préſence. Les affaires qu'il a traitées luy reviennent; Les faits qu'il a entendus dans les Confeſſions ſe repreſentent à luy, & font que ſon Oraiſon n'a rien moins que la pureté qu'il deſire : Dieu le juge dans ſa miſericorde, & a pitié de ſon impuiſſance.

Un Superieur d'une Communauté Monaſtique ſe trouve dans le même cas, s'il eſt autant appliqué qu'il le doit eſtre à la direction de ſes Freres, il eſt toûjours plein de tout ce qu'il a remarqué dans leur conduite, la maladie de celuy-cy, l'infirmité de celuy-là, la tentation d'un autre, un deffaut de régularité, enfin tout ce qui ſe

paſſe d'exterieur & d'interieur, dans ceux auſquels il s'eſt obligé de donner ſes ſoins, ſe montre à luy dans l'Oraiſon, l'occupe, le partage, le diviſe, & le diſtrait : Dieu qui connoiſt ſes intentions n'a garde de le traiter dans ſa ſévérité. Il en eſt de même d'un Cellerier,& de tous ceux qui ſont chargez d'occupations exterieures, quand elles ſont légitimes.

Mais il n'en eſt pas ainſi, mes Freres, d'un Moine qui s'adonne à l'Etude des ſciences, qui par exemple lit un Tacite, un Suétone, un Tite-Live,un Quint-Curce,des Harangues de Ciceron, les Commentaires de Céſar; allons plus loin, diſons, qui s'embarque ſur cette grande mer de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, des Canons des Conciles, des Décrétales des Papes; lorſque voulant ſe mettre devant Dieu, il en eſt retiré par les idées différentes des choſes qu'il a luës, qu'elles ſe repreſentent à luy avec importunité, enſorte que ſon eſprit n'eſt rien moins qu'à l'objet, qu'il ne devroit jamais perdre de vuë, & qu'au lieu de ce recueillement ſi néceſſaire, ſa priere n'eſt rien qu'une continuité de diſtractions.

Ce qui fait la différence, mes Freres, entre celuy-cy, & ceux dont nous venons de parler; c'eſt que les premiers ſont dans l'ordre de Dieu, qu'ils ne font rien que s'acquiter des devoirs dont il les a chargez, & dont il ne leur eſt pas permis de ſe diſpenſer. L'autre au contraire, eſt dans une occupation qui ne le regarde point; elle luy eſt étrangere, il l'a choiſie, il s'y eſt mis par ſon mouvement, par ſon élection: Ainſi l'impureté qui ſe rencontre dans ſa Priere, luy eſt imputée, il ſe l'eſt procurée, il en eſt la cauſe, & elle eſt volontaire dans le principe.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Et comme toutes ces lectures auſquelles il s'attache, ne luy ſont point ordonnées par ſa Regle, & qu'il eſt obligé par le Commandement de Dieu, qui eſt commun à tous les hommes, auſſi bien que par la diſpoſition de cette même Regle, de luy offrir des prieres qui ſoient ſaintes & qui ſoient pures; il eſt auſſi dans l'obligation de renoncer à ces profondes lectures, à cette Etude des ſciences qui l'empeſchent de paroiſtre devant Dieu dans l'eſtat auquel il y doit eſtre, en qualité de Chrêtien, comme en qualité de Moine: & cet employ, cet exercice qui s'y oppoſe, doit eſtre rejetté comme un obſtacle, qui ne luy permet pas de s'acquiter de ce que Dieu luy commande; & il ne peut plus regarder les lectures dont il s'agit, que comme des tentations.

On me dira que ce Moine ne fait qu'obéir à ſon Superieur; mais il eſt aiſé de répondre, que le Superieur ne peut avec conſcience luy ordonner ce qui combat une obligation auſſi eſſentielle, qu'eſt celle d'offrir à Dieu des prieres qui ſoient pures, ſelon ces paroles de la Regle que
Ch. 20. nous avons déja rapportées : *Quantò magis Domino Deo univerſorum, cum omni humilitate & puritatis devotione ſupplicandum eſt.* Les Superieurs, à moins que la volonté de Dieu ne leur ſoit évidente, ne doivent rien luy commander de ſemblable. Il faut en toutes choſes qu'ils conſultent leur Regle; qu'ils penſent qu'ils n'ont d'autorité, que pour faire qu'elle s'obſerve dans tous ſes points:
Ibid. *Et præcipuè ut præſentem Regulam in omnibus conſervet.*

C'eſt ce que ſaint Benoiſt preſcrit à l'Abbé. Et veritablement il faut qu'ils en ayent perdu toute mémoire, pour donner dans un inconvénient ſi groſſier & ſi palpable. Saint Benoiſt leur déclare, que le Paſteur qui n'aura

pas gouverné le troupeau, dont la conduite luy aura eſté confiée, avec tant de ſoin & de vigilance, qu'il puiſſe rendre au Pere de famille tout le profit, & toute l'utilité qu'il en attend, ſera réputé comme coupable, & que ſa négligence ſera punie : *Sciátque Abbas culpæ paſtoris incumbere, quicquid in ovibus Pater familias utilitatis minus potuerit invenire.* *Reg. c. 2.*

Comment ces Superieurs accommoderont-ils cette déclaration avec leur conduite? Ou plûtoſt comment s'en accommoderont-ils au jugement de JESUS CHRIST, lors qu'il leur reprochera, qu'au lieu d'entrer dans ſes deſſeins, ils s'y ſont oppoſez, en abbaiſſant, en perdant les ames dont il les avoit chargez, & les empêchant de s'élever à cette pureté parfaite, à laquelle il les avoit deſtinées?

On ajoûte encore aux livres que nous avons nommez, *Pag. 349.* *quelques Comédies de Terence, les Colloques d'Eraſme, pour apprendre, à ce qu'on dit, le ſtile épiſtolaire.*

S'il eſtoit queſtion, mes Freres, de former des Docteurs, d'élever des Eccléſiaſtiques, même des gens du monde, ce conſeil pourroit leur eſtre utile. Mais quel beſoin peut avoir un Moine, qui eſt conſacré au ſilence & à la retraite, appellé à une pieté éminente, d'apprendre l'art de bien écrire? quelle utilité en peut il tirer? poſé même qu'il ſe trouvât quelque néceſſité qui l'obligeât d'écrire, qui eſt-ce qui s'aviſera de luy faire un reproche de ce qu'il ne le fera pas avec toute la recherche & l'élégance d'un homme ſçavant? Et pourquoy l'expoſer ſur une raiſon ſi frivole, aux inconvéniens qui luy peuvent revenir de ces ſortes de lectures?

Universidad de Deusto
Biblioteca

Mais quand on n'auroit pas toutes ces raiſons pour improuver l'Etude des Livres profanes dans les Moines, il y en a une, à quoy il eſt mal aiſé de répondre. Il eſt certain que toute opinion dans une matiere importante, qui regarde la conduite de la vie, quand elle n'a point de fondement dans la Tradition de l'Egliſe, ni dans les ſentimens des Peres, ne peut eſtre conſiderée que comme une nouveauté ſuſpecte & dangereuſe : C'eſt préciſément ce qui ſe rencontre dans la penſée de ceux qui veulent que les Moines s'appliquent à la lecture des Livres profanes. Le ſujet eſt important, puiſqu'il s'agit de retirer les Solitaires de l'eſtat ou il a pleu à Dieu de les mettre; de leur ravir ce qu'ils ont de plus cher & de plus précieux, qui eſt le repos ſacré & la tranquillité ſainte, dont ils joüiſſent dans la ſolitude; de priver l'Egliſe de l'utilité qu'elle peut retirer des prieres de ceux, qui eſtant entierement ſéparez des hommes, de tous ſoins, de tout ce qui peut les diſtraire de la preſence de Dieu, s'offrent inceſſamment à luy comme un ſacrifice de mortification & de pénitence.

Pour ce qui eſt, mes Freres, du ſilence des Peres, il n'eſt pas moins clair & moins conſtant; puis qu'il n'y a pas une ſeule des Regles qu'ils ont compoſées, qui permette ces ſortes de lectures; diſons davantage, qu'il n'y a pas un ſeul d'entre les Saints qui ait crû, ou qui ait approuvé qu'on donnât cette occupation aux Solitaires.

Touchant les Regles, c'eſt ce qu'on ne ſçauroit révoquer en doute; il ne faut que les lire pour s'en convaincre, comme nous l'avons déja dit. Et je ne crains point d'avancer, que depuis la Regle de ſaint Antoine, qui eſt la premiere, juſqu'aux Conſtitutions de ſaint François de Sales,

Sales, on n'en trouvera pas une qui donne le moindre lieu de croire ou de ſoupçonner, que ceux qui les ont inſtituées, ayent rien penſé de ſemblable. Mais au contraire, il eſt évident que leurs ſentimens ſont entierement oppoſez à cette opinion.

Tout le reſte de ce Chapitre, mes Freres, ne fait rien qu'engager de plus en plus les Moines dans les Etudes. On n'oublie rien de ce qui peut les rendre ſçavans; on leur donne pour cela toutes les ouvertures, & les lectures, que l'on croit néceſſaires : C'eſt un champ d'une ſi vaſte étenduë, qu'il eſt impoſſible qu'ils s'y abandonnent, ſans ſe ſéparer & ſans s'arracher, pour ainſi dire, de cette terre de bénédiction, où ils ont eſté comme plantez par la main, & par le travail de leurs Inſtituteurs & de leur Peres. Et bien loin qu'ils ſoient de ces ames dont parle le Prophete quand il dit, *Tanquam lignum, quod plantatum eſt ſecus decurſus aquarum, quod fructum ſuum dabit in tempore ſuo*; ce ſont des arbres que l'on tire d'une terre graſſe, fraiche, abondante, pour les tranſplanter en des lieux ſecs & arides, où ils ne peuvent rapporter aucun fruit, parce qu'ils manquent des rafraichiſſemens néceſſaires. *Pſ. 1. v. 3.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

CHAPITRE XIX.

Où l'on donne un plan des Etudes qu'on peut faire depuis la Théologie.

Pag. 352. On dit, *qu'il faut distinguer trois Classes de Religieux. Les uns se veulent borner à la piété : les autres sont bien aise d'avoir une érudition médiocre : les troisiémes sont portez à quelque chose de plus, & sont destinez par leurs Superieurs à de grandes Etudes, ou à quelque travail pour le Public.*

CEtte division, mes Freres, est fort nouvelle; & il se peut dire que jusqu'à present, elle est inoüie. Jamais les Saints ne se sont avisez de mettre une telle distinction entre les Moines. Saint Benoist parlant de ceux qui font Profession de la vie Monastique, dit qu'il y en a de quatre sortes; il nomme les premiers Cénobites, les seconds Anachoretes, les autres il les appelle Sarabaïtes, & la quatriême espece il la designe par le terme de Girovagues.

In prolog. Reg.

Coll. 18. C. 4. & 7.

Cassien n'en connoist que de deux sortes; sçavoir, les Cénobites, & les Anachoretes, ausquels il en ajoûte deux autres, qui par le désordre de leur vie, & le déréglement de leurs mœurs ne méritoient pas le nom de Moines.

Epist. ad Eustoch.

Saint Jérôme divise l'estat Monastique entre ceux qui vivoient dans les Monasteres, & ceux qui estoient séparez dans les Deserts, & d'autres qui se mettoient trois ensemble dans leurs cellules.

Saint Jean Climaque se sert d'une distinction presque semblable.

Ces sortes de divisions sont bien différentes de celles dont on parle dans ce Chapitre; elles sont fondées sur la différence des estats : & en effet, il y en a beaucoup entre les Moines qui vivent dans les Communautez nombreuses, & ceux qui vivent dans les Deserts, ou dans une Société qui n'excede pas le nombre de trois. Mais de distinguer les Moines dans un même Monastere, dans une même Profession; & d'en faire de trois Classes, en la maniere qu'on l'exprime, c'est ce qui ne s'est jamais vû.

Les uns se bornent, dit-on, *uniquement à la piété, les autres sont bien aise d'avoir une érudition médiocre, les autres sont destinez à de plus grandes Etudes.* C'est justement mettre la division dans les lieux où il n'y en doit point avoir, & attaquer une societé sainte par ses fondemens. L'union doit estre telle dans le sentiment des Saints, entre ceux qui composent une Communauté Monastique, qu'ils soient un en toutes choses, c'est-à-dire, dans les exercices, dans les occupations, dans les actions de régularité; & que la liaison qui se trouve entr'eux soit si étroite, qu'ils n'ayent qu'un cœur, qu'une ame, qu'une volonté, qu'une même fin, & qu'une même esperance, que tous tendent à un même but, qui est d'acquerir la pureté du cœur, & de l'élever à une piété consommée.

Basil. Const. Mon. c. 18.

C'est ce quils se proposent, c'est l'unique objet de tous leurs desirs, de toutes leurs actions, ils n'ont que cela devant les yeux; c'est le bonheur aprés lequel ils soupirent incessamment, ils y vont tous dans un concert

Cass. col. 1. c. 8.

Universidad de Deusto
Biblioteca

& dans une intelligence ſainte : & c'eſt cette égalité, cette uniformité, ou plûtoſt cette unité ſi parfaite, qui a fait dire aux ſaints Peres de l'Egliſe, & particulierement à ſaint Baſile, que les Moines eſtoient des Anges, & que rien ne pouvoit exprimer ce que les Solitaires font ſur la terre, que ce que les Anges font dans le Ciel. *Ibid.*

Pag. 352. Tous les Freres dans une même Congrégation, ou dans un même Monaſtere (ſi les Regles y ſont exactement obſervées) n'ont qu'une même vûë, qui eſt celle de s'approcher de Dieu, & d'acquerir pour cela la ſainteté néceſſaire : cette diſpoſition eſt génerale, & il n'y en a pas un ſeul dans lequel elle ne doive ſe rencontrer. C'eſt pour cela qu'ils jeûnent, qu'ils veillent, qu'ils travaillent, qu'ils méditent, qu'ils prient, qu'ils font des lectures ſaintes ; c'eſt pour cela que Dieu les a tirez du monde, qu'ils les a ſeparez des hommes, & qu'il leur a donné tant de moyens, tant de ſecours, tant davantages, qui ſont inconnus aux gens qui vivent dans les engagemens du ſiécle.

Peut-on croire autre choſe lorſqu'on dit, *que les uns penſent uniquement à la piété, les autres aſpirent à une érudition médiocre, les troiſiémes ſont portez à quelque choſe de plus, & ſont deſtinez par leurs Superieurs à de grandes Etudes*, ſinon que tous peuvent n'y pas tendre d'une maniere égale ; & que l'Etude eſt une raiſon ſuffiſante pour les diſpenſer d'une obligation ſi importante & ſi eſſentielle ?

La condition des premiers, qu'il ſemble qu'on mette au dernier rang, auroit de grands avantages ſur les deux autres ; puiſque Dieu ſeroit uniquement leur ſort & leur

partage ; que la Méditation de ſa Loy & de ſes Ecritures ſeroit leur ſeule occupation, & qu'ils n'en auroient, & n'en voudroient avoir aucune qui pût les en divertir, & les en diſtraire. Ils jouiroient de Dieu dans une paix profonde, pendant que les autres ſeroient dans le mouvement & dans la diſſipation par la multiplicité de leurs lectures ; ils pénetreroient, comme l'Auteur du Traité des Etudes en convient, les ſens de l'Ecriture qui peuvent contribuer à leur ſanctification, c'eſt-à-dire, le litteral & le moral ; ils ſe rempliroient des veritez qui ſont la nourriture des ames ſaintes, *ſans s'arreſter, à ces difficultez de Chronologie & de Critique, qui* (comme on eſt contraint de l'avoüer) *ne ſervent de rien à leur but & à leur deſſein*, diſons plûtoſt qui y nuiſent, parce qu'elles troublent l'attention de l'eſprit & la pureté du cœur, & qu'elles cauſent des obſcuritez & des ténebres, qui leur cachent la vûë de cet objet auquel ſeul ils devroient eſtre inceſſamment attachez.

Ceux qui ſe deſtinent à une érudition médiocre ſont Pag. 352.
à plaindre, mes Freres, de ce que pour acquerir des connoiſſances communes, ils ſe privent d'un bien d'un excellence infinie. Que leur produira cette Etude qu'on appelle médiocre ? quel avantage en recevront-ils ? de quelle utilité leur peut eſtre le livre de la Concorde de M. de Marca, les Livres du P. Morin, l'Abregé de M. de Sponde, l'Hiſtoire de M. Godeau, & les Conciles géneraux du P. Lupus ? en ſeront-ils plus rehauſſez, & plus conſiderables ? en ſeront-ils plus parfaits & plus ſaints ? Il y en aura de plus habiles qu'eux, qui effaceront toute leur gloire : & ne vaudroit-il pas mieux ſacrifier ce qu'on ne peut appeller qu'un amuſement, qui ne

Universidad de Deusto
Biblioteca

leur ſert de rien, ni pour plaire à Dieu, ni pour plaire aux hommes ; au devoir indiſpenſable où ils ſont, de tendre par tous leurs efforts à un piété parfaite, & à une vertu éminente?

Je dis que cette Etude à laquelle ils devroient renoncer, ne leur ſert de rien pour plaire à Dieu, parce qu'elle n'a pas plus d'utilité, que la Chronologie & la Critique de l'Ecriture ſainte, que l'Auteur des Etudes luy-même conſidere comme une ſcience qui n'y peut contribuer.

Pag. 352. Ils feroient donc beaucoup mieux de s'en tenir à la premiere Claſſe ; de ne ſe point diſtinguer de leurs Freres par une occupation ſi vaine, & de ſe borner comme eux à ce que leur profeſſion a de plus grand, qui eſt de s'élever ſans ceſſe à une vertu, & à une piété ſuperieure : ce qui eſt proprement à quoy ſe réduit toute l'obligation des Moines.

Pour ceux du troiſiême rang, mes Freres, ils ſont beaucoup plus dignes de compaſſion que les autres, parce qu'ils s'éloignent davantage de leur eſtat. Leur but principal eſt de ſe rendre ſçavans, c'eſt à cela qu'ils tournent toutes leurs penſées ; l'Etude les remplit, ils y donnent tout leur tems & tous leurs ſoins, ils parlent, ils communiquent, ils converſent : L'application aux grandes ſciences demande des commerces, oblige à des conférences fréquentes. Ainſi toute la vie d'un Religieux qui travaille à devenir homme d'érudition, eſt toute divertie, toute exterieure ; il eſt toûjours hors de chez luy, & jamais, pour ainſi dire, l'Eſprit de Dieu ne le trouve dans ſa maiſon.

Enfin, mes Freres, il ne connoiſt plus de retraite, plus de ſilence, plus d'oraiſon, plus de jeûnes, plus de veilles,

plus d'aſſiſtance à l'Office ; il a beſoin d'exemptions preſque ſur tous les points de ſa Regle, & ſon eſtat n'eſt rien qu'une continuelle diſpenſe. Je prens à témoin de ce que je dis, ceux qui ſçavent les égards que l'on a dans les Cloiſtres pour les Prédicateurs, pour les Ecrivains, pour les Auteurs, & pour tous ceux qui ſont d'une doctrine diſtinguée.

Je voudrois bien, mes Freres, qu'on me répondit à un inconvénient qui me paroiſt conſiderable. Si dans un Monaſtere, comme cela peut arriver, le nombre de ces Sçavans dont nous parlons, l'emporte ſur ceux qui n'ont qu'une ſcience médiocre, ou qui n'en ont point du tout ; & que l'on s'y conduiſe ſelon l'uſage ordinaire, & ſelon les coûtumes établies (les exemptions, comme on le prétend, eſtant néceſſaires, & les hommes n'ayant pas aſſez de force pour vacquer tout enſemble aux Régularitez, & aux Etudes) il faut que l'on vive ſans diſcipline dans cette Communauté, il faut qu'on y voye ceſſer les exercices & les actions régulieres ; Le relâchement prendra la place de l'exactitude, qui y devroit eſtre en vigueur ; La piété qui le ſoûtient par la connéxion qu'elle a avec les pratiques exterieures, & par les ſecours qu'elle en retire, en ſera bannie : Et il ſera vray de dire, que c'eſt la ſcience & l'application que l'on a euë aux Etudes, qui a cauſé tout ce deſordre.

Que ſi le nombre des Sçavans n'eſt pas le plus grand, il arrivera un autre inconvénient, qui n'eſt gueres moins dangereux que celuy dont nous venons de parler : Sçavoir que les exemptions que l'on accordera aux Religieux occupez aux grandes Etudes, ſeront une tentation continuelle pour ceux qui porteront le poids de la régu-

larité. Ils murmureront contre les diſpenſateurs, & contre ceux qui ſeront diſpenſez : L'irrégularité dans laquelle ils les verront vivre, leur fera deſirer de vivre comme eux, & de leur reſſembler, ſi ce n'eſt dans les Etudes, au moins dans les exemptions. Ainſi cette conduite ſinguliere des gens ſtudieux, leur ſera une pierre de ſcandale, & un piege dont ils ne ſe pourront tirer.

De là viennent les ennuis, les dégoûts, les partialitez, les diviſions, les murmures, les mépris que les Freres ont les uns pour les autres. C'eſt cette inégalité qui ravage les Congrégations. Car comme le commun des Freres ne peut regarder ceux qui leur ſont ſuperieurs par la doctrine, que comme des gens qui s'élevent au deſſus d'eux, & qui veulent les dominer, ils ne les voyent auſſi qu'avec impatience & avec chagrin : ainſi la charité, & l'union venant à ſe rompre entre eux, JESUS-CHRIST qui eſt le Dieu de la concorde & de la paix s'en retire, & les laiſſe à eux-mêmes ; c'eſt à dire qu'ils deviennent la proye de leurs cupiditez & de leurs paſſions.

Saint Benoiſt a prévenu tous ces inconvéniens, mes Freres : & ſi on étudioit ſa Regle avec plus de ſoin qu'on ne fait pas, ſi on la regardoit dans ſa verité, & qu'on la pratiquât avec plus d'exactitude, on n'auroit garde de tomber dans toutes ces difficultez. Il ordonne que tout le monde garde la Regle qu'il preſcrit avec une ponctualité inviolable, que nul ne prétende s'en exempter. *Omnes Magiſtram ſequantur Regulam, neque ab ea temerè devietur à quoquam.* Et afin de faciliter l'accompliſſement d'un précepte ſi important, & que tout le monde puiſſe s'en acquiter ; il n'établit rien dont tous ſes Diſciples ne ſoient capables. Il ne demande point dans ſes Freres des

Reg. c. 3.

Etudes

Etudes profondes, ni une ſcience extraordinaire : & ſe conformant à la conduite de ſes Prédéceſſeurs, qu'il regarde comme ſes Maîtres, il ne leur preſcrit que des lectures, dont ils puiſſent tirer les lumieres, & les connoiſſances qui leur ſont néceſſaires, & tout enſemble les moyens dont ils ont beſoin pour travailler avec ſuccés à leur ſanctification. Il ſçavoit comme l'a dit autrefois un Abbé célebre par ſa ſainteté, & par ſa doctrine, que JESUS-CHRIST à ſon jugement ne demandera pas aux Solitaires, s'ils ont pénétré les Myſteres, & la profondeur des Dogmes de la Théologie ; mais s'ils ont fait pénitence, & s'ils ont pleuré leurs pechez. C'eſt ce qui a obligé ſaint Benoiſt à borner les lectures, & les connoiſſances de ſes Diſciples, en la maniere que nous l'avons dit ; & de les reſtreindre à l'Ecriture, aux Vies des Saints Moines, & aux Ouvrages des Peres. Ce qui ſuffiroit ſans doute, ſi les ſentimens des hommes avoient la moderation qu'ils devroient avoir ; s'ils ſe tenoient à la verité de leur profeſſion, ſans vouloir eſtre plus ſages, plus doctes, plus éclairez que leurs Prédéceſſeurs & leurs Maîtres.

S. I. Clim. grad. 7. art. 71.

On pourroit ajoûter, mes Freres, à la diviſion que l'on a faite des Moines, en trois claſſes (je parle conformément au projet de l'Auteur du Traité des Etudes) une quatriéme claſſe, ſçavoir de ceux qui étudient, & qui n'ont point d'inclination pour l'Etude. Le nombre de ceux-là n'eſt pas le moins grand. Lorſque le tems deſtiné pour l'inſtruction des jeunes Religieux eſt accompli, qu'ils ont fini le cours des Etudes, & qu'ils ſont obligez d'entrer dans les exercices du Cloiſtre ; cette néceſſité leur paroît toute nouvelle : & comme juſqu'alors ils ont

Universidad de Deusto
Biblioteca

eſté diſpenſez des régularitez communes, des veilles, de l'aſſiſtance au Chœur, du ſilence ; l'aſſujettiſſement que la Regle exige de tous ceux qui l'ont embraſſée, leur eſt inſupportable, c'eſt pour eux un joug de fer, les habitudes contraires l'emportent, ils auroient beſoin d'un ſecond Noviciat, pour acquerir les diſpoſitions qui leur manquent. Cependant il faut qu'ils s'acquitent de ces devoirs, dont ils ſe font des monſtres ; mais de quelle maniere ? C'eſt avec dégouſt, avec langueur, avec négligence, enſorte que l'on ne voit rien davantage dans toute leur conduite, que des marques de leur chagrin : & Dieu qui ne reçoit de ſacrifices, que ceux qui partent du cœur, & qui ſont volontaires, rejette toutes leurs actions comme des offrandes qui luy ſont preſentées par des mains impures.

Voilà les effets de l'Etude : voilà, mes Freres, le déreglement & le deſordre que produit dans les Cloiſtres l'amour immoderé des ſciences.

Pag. 355.

CHAPITRE XX.

TOut ce Chapitre, mes Freres, n'eſt qu'une conſéquence de ce qui précede. On continuë d'établir l'Etude des grandes ſciences. On tire les Solitaires en pleine mer ; & il ſe peut dire qu'ils donnent la voile toute entiere, & qu'on leur fait abandonner le rivage pour jamais.

Comme il arrive preſque toûjours, qu'un homme d'une baſſe extraction, lorſqu'il eſt élevé à une haute fortune, oublie facilement ce qu'il a eſté, & ne connoiſt plus que ſa grandeur preſente ; de même un Moine qui ſe voit diſtingué par le mérite de la ſcience, qui ſe croit ſuperieur par ſa doctrine à un nombre preſque infini de ſes Freres, qui n'ont ni ſes lumieres, ni ſes connoiſſances, perd d'ordinaire tout le ſouvenir de la baſſeſſe, de la ſimplicité, & pour parler comme ſaint Bernard, de l'abjection de ſon eſtat ; & ne voit en luy-même, que ce qui luy attire de la conſidération & de l'eſtime : & ainſi ſes devoirs luy ſont cachez, ſes yeux ſont fermez ſur ce que ſa profeſſion demande de luy. Car comme elle ne luy paroiſt plus telle qu'elle eſt dans ſa verité, il ne fait plus aucune démarche, qui ne ſoit contraire aux obligations qu'elle luy impoſe, & qui ne s'éloigne de la voye à laquelle il doit eſtre inſéparablement attaché. Epiſt. 142.

En effet, mes Freres, comment formera-t'il ſa vie ſur cette humilité, qui eſt le fond & l'eſſence de ſa condition ? Comment pratiquera-t'il tous ces différents degrez d'humilité que ſaint Benoiſt luy preſcrit comme autant de Loix ſaintes, ſur leſquelles il faut qu'il regle toute ſa conduite ? Comment viendra-t'il à bout de ſouffrir les mépris, les abaiſſemens, & de conſerver la paix parmi les injuſtices qui peuvent luy venir de la part des hommes ? Comment viendra-t'il à bout de ſe mettre ſous les pieds de tout le monde, comme il y eſt obligé par ſa Regle ? Comment rendra-t'il à tous ceux à qui Dieu l'a ſoumis, une obéiſſance aveugle ? Luy qui ne connoiſt plus les principes ſur leſquels il doit appuyer tout l'ordre de ſa vie ; qui en a perdu les idées & les ſentimens, qui eſt à luy-même, dans une veritable indépendance, & dans un affranchiſſement de toutes les régula-

ritez auſquelles il devroit eſtre aſſujetti; Luy, dis-je, qui ſe trouve dans les aſſemblées, dans les converſations, dans le tumulte des gens du ſiecle, & qui recherche comme eux une gloire qu'il ne luy eſt pas permis de deſirer?

Je ſçay, comme je l'ay déja dit, qu'il y a des Moines que Dieu préſerve de ce malheur; mais ce ſont ceux qui ont ſa Miſſion, qu'il appelle, & qui ne s'appellent pas eux-mêmes: & le nombre en eſt plus petit que l'on ne penſe.

Pag. 371. On reconnoît *que cette Etude ſi vaſte & ſi relevée, peut effrayer ceux qui liront ce Chapitre, & qu'ils ſeront rebutez de cette multitude de livres & d'Auteurs, dont on propoſe la lecture.*

Cette crainte eſt fondée, mes Freres, ſur de grandes raiſons. Et dans la verité cette entrepriſe eſt ſi fort au deſſus de l'état & de la portée des Moines, dont toute la vie doit eſtre occupée d'exercices & d'actions régulieres, qu'il eſt trés-difficile d'en trouver qui en ſoient capables. Ainſi il eût eſté plus à propos de la ſupprimer, & de la ſouſtraire, que non pas de l'étaller, & d'en parler en détail comme on a fait.

Si ce deſſein en étonne quelques-uns qui en croiront l'exécution impoſſible, il fera naiſtre en d'autres des déſirs, & des envies qui ne ſervent qu'à leur donner des penſées contraires à leurs devoirs; à les tirer de la ſimplicité dans laquelle ils devroient vivre, à les remplir d'inquiétude, & à leur faire former des projets vaſtes de ſcience, dont ils ne ſont point capables; à leur inſpirer du mépris, & de l'éloignement pour les pratiques, & les

exercices d'humilité & de ſimplicité, auſquelles leur profeſſion les engage.

On demeure d'accord, qu'il eſt mal-aiſé d'exécuter ce que l'on ſe propoſe, & qu'il ne peut convenir qu'à ceux qui auront pour cela une vocation de Dieu particuliere. Et on ajoûte, que ſi un ſeul Religieux ne ſuffit pas, *il en faut choiſir cinq ou ſix qui ſe preſtent la main, & s'entre-ſecourent dans l'accompliſſement de l'ouvrage.* Mais, s'il faut (comme on n'en peut douter) une deſtination ſpéciale d'enhaut, comment peut-on s'aſſurer de trouver des hommes que Dieu appelle à cet employ? Il arrivera que pour ne point manquer de ces Ouvriers, que l'on voudra avoir à quelque prix que ce ſoit; on ſe figurera des vocations, où il n'y en aura point; on ſe donnera ſoy-même des Miſſions; on s'aſſemblera, on ſe mettra en troupe, ſans que Dieu ait parlé, & on ſe diſpenſera ſans ſcrupule de l'obligation de la ſolitude & du ſilence.

On propoſe l'exemple des Religieux de la Congrégation de ſaint Vannes. Quel exemple, mes Freres! A-t'on oublié que ces Aſſemblées, ou plûtoſt ces Académies qu'ils inſtituerent il y a quelques années, ont eu des ſuites qui doivent empêcher des Moines pour jamais, d'en établir de ſemblables?* Je ne circonſtancie rien, parce que je ne veux bleſſer perſonne. En un mot, mes Freres, l'experience a fait voir, que ſi on veut mettre un Monaſtere tout entier dans un mouvement perpetuel, & en bannir toute diſcipline & toute régularité, il n'y a qu'à y introduire de ces ſortes de communications & d'Etudes.

* Dés la premiere année, ils furent obligez de les caſſer, pour prévenir les mauvaiſes ſuites qu'elles pourroient avoir.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Enfin on voit dans la ſuite de tout ce Chapitre l'érudition de l'Auteur, la connoiſſance profonde qu'il a des bons Livres : & ſi ce qu'il adreſſe aux Moines, avoit eſté appliqué aux ſeuls Eccléſiaſtiques, & à ceux qui ſont employez pour le gouvernement & pour l'inſtruction des peuples ; il n'y a rien dans l'Ouvrage qui ne fuſt digne de la réputation de ſon Auteur.

CHAPITRE XXI.

Pag. 373. *Des Lectures qui ſont propres aux Superieurs.*

ON ne ſçauroit mieux apprendre, mes Freres, quelles doivent eſtre les Lectures des Superieurs, que de ſaint Benoiſt, qui eſt l'Inſtituteur & le Maiſtre; & on ne peut pas douter que ſon intention ne ſoit, que ſes diſciples s'appliquent à celles auſquelles il s'eſt appliqué luy-même, c'eſt-à-dire, à celles qu'il preſcrit dans ſa Regle ; ſçavoir l'Ecriture ſainte, qui contient l'Ancien & le Nouveau Teſtament, les Ouvrages des Saints Peres qui en peuvent donner l'intelligence, les Conférences des anciens Solitaires, leurs Inſtituts, leurs Vies, les Aſcétiques de ſaint Baſile, & d'autres ſemblables. Car il eſt évident qu'il ne leur enſeigne que ce qu'il a pratiqué luy-même, ſelon ces paroles de ſaint Grégoire : *Sanctus vir nullo modo potuit aliter docere quam vixit.* Il a dit ce qu'il avoit fait ; & il aimoit trop la perfection de ſes diſciples, pour leur rien cacher de ce qui pouvoit y contribuer.

Lib. 2. Dial. c. 36.

Ce ſont là, mes Freres, les Etudes de ce grand Saint; ce ſont là les occupations par leſquelles il a acquis toutes les connoiſſances néceſſaires ; c'eſt dans ces ſaints Livres qu'il s'en eſt inſtruit ; c'eſt par les profondes réfléxions qu'il y a faites, que Dieu a pris plaiſir à les graver dans le fonds de ſon cœur. L'Eſprit de Dieu dont il eſtoit rempli le bornoit, & le déterminoit à ce qui luy eſtoit néceſſaire, & l'empêchoit de ſe laiſſer aller aux ſuperfluitez qui ne convenoient point à cette vie ſi ſimple, ſi dégagée & ſi ſainte, qu'il vouloit établir dans ſon Egliſe par ſon miniſtere. Ces Paroles de JESUS-CHRIST, *Porrò unum eſt neceſſarium*, luy eſtoient trop preſentes, pour ne les pas obſerver à la lettre ; & pour donner dans ces inutilitez où tombent tous les jours ceux qui n'ont ni ſa piété, ni ſa religion, ni ſa lumiere. Cette penſée eſt conforme à celle qu'a écrit l'Auteur du Traité des Etudes, lorſqu'il dit ſur le même ſujet: *L'Ecriture ſainte & la Regle, ces deux ſaintes Lectures, comprennent en abregé tous les devoirs d'un Paſteur & d'un Superieur : & il n'y a aucune partie de l'une & de l'autre, dont un Superieur attentif & éclairé ne puiſſe tirer d'excellentes maximes pour ſa conduite, & de preſſans motifs pour ſe bien acquiter de ſes devoirs.*

Luc. 10. *v.* 42.

Pag. 376.

Si on s'en eſtoit tenu là, on auroit épargné aux Moines & aux Solitaires le ſujet d'une des plus dangereuſes tentations dont ils puiſſent eſtre attaquez, qui eſt l'amour & la curioſité des ſciences. Mais enfin touchant les lectures dont le Religieux qui eſt chargé de la conduite des ames, peut avoir beſoin, on peut dire deux choſes, mes Freres. L'une, qu'il faut que ſa Communauté ſoit peu

Universidad de Deusto
Biblioteca

nombreuſe, s'il a le tems de les faire fort longues & fort étenduës. Car s'il ne manque point de ſe trouver dans tous les exercices réguliers avec ſes Freres, comme il y eſt obligé ; s'il leur parle autant qu'il doit par des inſtructions publiques, & par des entretiens particuliers ; s'il ſe donne entierement à eux, & qu'il ſoit toûjours preſt de les écouter lors qu'ils viennent luy ouvrir leurs cœurs, & luy découvrir leurs tentations, leurs peines, & leurs penſées ; s'il veille par deſſus tout cela ſur la conduite du Monaſtere, enſorte que rien n'échape ni à ſes yeux, ni à ſes ſoins : ſes journées ſeront trop courtes, & à peine aura-t'il des momens dont il puiſſe diſpoſer pour donner à la lecture.

L'autre, que quand il s'appliquera à l'Ecriture, qu'il fera ſon capital de méditer la parole de Dieu, qu'il lira les Ouvrages des Saints dont nous venons de parler ; qu'il y ajoûtera ceux de ſaint Bernard, de ſaint Auguſtin, de ſaint Ephrem, le Paſtoral de ſaint Grégoire, ſelon le loiſir que ſes autres occupations luy pourront donner, il en fera aſſez, & on ne doit pas luy en demander davantage.

Enfin, mes Freres, il ſuffit à un Superieur qu'il n'ignore rien de ſes devoirs, qu'il en connoiſſe la profondeur, l'étenduë, la dignité, qu'il ait le zele de la Diſcipline, & toute la charité à l'égard de ſes Freres qu'il eſt obligé d'avoir ; qu'il tire du fond de ſon cœur les connoiſſances qu'il aura acquiſes par ſes lectures, par ſes Prieres, & par ſes Méditations, pour leur rendre tout le ſecours, tout le ſervice, qu'il leur doit, & leur donner la capacité, les lumieres, & les autres diſpoſitions dont ils ont beſoin pour

pour s'acquiter des devoirs auſquels leur Profeſſion les engage. Et il n'arrive que trop ſouvent, que les ſciences étrangeres, je veux dire des choſes qu'il n'eſt point obligé de ſçavoir, l'occupent, & que la ſatisfaction qu'il y recherche, fait qu'il dérobe à ſes Freres les tems & les ſoins qu'il ne peut leur refuſer, non plus que le pain qui leur eſt néceſſaire pour la conſervation de leur vie.

On poſe pour maxime conſtante, *qu'il vaut mieux avoir un Superieur éclairé avec une vertu médiocre, qu'un plus vertueux ſans lumieres.* Ibid. Pag. 373.

La maxime eſt conſtante, mes Freres, au cas que par cette expreſſion, *ſans lumieres*, on entende que ce Superieur ignore ce que c'eſt que ſon eſtat, ſes obligations, ſes devoirs. Mais ſi on l'eſtime ſans lumieres, parce qu'il n'a pas de ces connoiſſances que nous avons dit qui eſtoient étrangeres, & qui n'eſtoient point naturelles à ſa Profeſſion ; Le Superieur le plus vertueux avec la ſcience qui luy convient, l'emporte au deſſus de l'autre : Il fera beaucoup plus de fruit, & ſa conduite ſera incomparablement plus utile, parce qu'il joindra l'action à la parole ; & que le moyen le plus puiſſant, comme dit ſaint Bernard, pour inſpirer l'amour du bien à ſes Freres, & le courage de le pratiquer, c'eſt l'exemple, lors qu'il ſe rencontre avec l'inſtruction, *Sermo vivus & efficax exemplum eſt operis.* Epiſt. 201.

On doit eſtre perſuadé, qu'un Superieur d'une vertu médiocre n'élevera jamais ſes Diſciples à une piété eminente, qu'ils ne feront que languir ſous ſa direction, &

qu'il ne les portera pas à pratiquer ce qu'il ne pratique pas luy-même; Mais que s'il a de la capacité, elle ne peut servir qu'à imposer, & à autoriser la molesse dans laquelle on le verra vivre.

TROISIE'ME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

On dit, *que les deux fins principales des Etudes Monastiques, sont la connoissance de la verité, & la charité ou l'amour de la Justice.* Pag. 384.

TOus ceux qui font profession d'estre à Dieu, mes Freres, se proposent une même fin, & n'ont qu'un même but devant les yeux, qui est de luy plaire. Cependant tous n'en viennent pas à bout, & la raison est, qu'il y en a qui ne prennent pas les voyes par lesquelles ils peuvent acquerir ce qu'ils prétendent: & il faut dire de ceux cy ce que saint Augustin a dit des gens du monde, qu'ils cherchent une bonne chose quand ils cherchent la paix; mais qu'ils n'ont garde de la trouver, parce qu'ils la cherchent où elle n'est pas. *Omnis homo requiem quærit, bonam rem quærit, sed non in regione sua illam quærit.* *August. in Ps. 48.*

On peut dire la même chose des Moines qui s'engagent en de grandes Etudes: que leur prétention est pleine de justice, lors qu'ils cherchent de plaire à Dieu par la connoissance de la verité & de la charité; mais que les Page 384.

Universidad de Deusto
Biblioteca

moyens dont ils ſe ſervent, ne ſçauroient leur donner ce qu'ils deſirent, puis qu'au lieu de les en approcher, ils les en éloignent. C'eſt ce qui ſe voit avec beaucoup de certitude, & d'évidence par tout ce que nous avons dit touchant les grandes Etudes, auſquelles on veut que les Moines s'appliquent. Car puiſque Dieu ne les a point deſtinez à ces ſciences profondes; qu'elles ne ſont point ſelon leur profeſſion, ni ſelon l'eſprit des Saints ſous les Regles de qui ils ſe ſont engagez: Il ſe peut dire qu'ils ne ſont point dans l'ordre de Dieu, qu'ils marchent dans un chemin dans lequel il faut qu'ils s'égarent; & que bien loin d'eſtre dans celuy de la verité & de la charité, ils la quittent & s'en ſeparent.

En un mot, mes Freres, le deſſein de Dieu, comme nous l'avons montré, n'a point eſté que les Moines dans leur origine s'adonnaſſent à l'Etude: & quand la piété s'eſt affoiblie dans les Cloiſtres, qu'elle s'eſt éteinte en quantité d'endroits; l'Egliſe qui a fait quelques reglemens pour obliger les Moines de s'appliquer à l'Etude, ne leur a point ordonné d'Etudier ces ſciences ſi profondes, ſi vaſtes & ſi étenduës. Et l'on peut dire que s'ils s'eſtoient réduits, & reſtreints à celles que nous avons marquées, ſçavoir, à l'intelligence des divines Ecritures, & à la lecture des ſaints Peres, ſans abandonner le travail des mains, ſi recommandé par toutes les Regles des Moines, & par toute la Tradition Monaſtique, ils en auroient fait aſſez pour s'acquiter de ce que l'Egliſe demandoit d'eux; Les Obſervances ſe ſeroient rétablies, auroient repris leur premiere vigueur, & ſe ſoûtiendroient encore aujourd'huy avec ſuccés & bénédiction. C'eſt ce que nous voyons par le Concile de Trente, lors

qu'il n'oblige les Moines pour toute Etude, qu'à l'intelligence des ſaintes Ecritures: *In Monaſteriis quoque Monachorum, ubi commodè fieri queat, etiam lectio Sacræ Scripturæ habeatur.* Seſſ. 5. c. 1. de refor.

On voit une Ordonnance de Charles IX. Roy de France, donnée pour la réformation des Obſervances Monaſtiques du Royaume. Il veut que l'Abbé ou Prieur y entretienne quelqu'un pour y enſeigner les bonnes & ſaintes Lettres, & y former les Novices en mœurs & diſcipline Monaſtique. L'Auteur du Livre des Etudes ſe ſert de cette autorité pour appuier ſon avis, quoiqu'il luy ſoit évidemment contraire, n'eſtant pas poſſible d'entendre autre choſe par ces termes *de bonnes & ſaintes Lettres*, qu'une Etude de piété, comme de l'Ecriture, & des ſaints Peres; c'eſt le ſens, qui eſt déterminé & clairement expliqué par les paroles ſuivantes: *Former les Novices en diſcipline Monaſtique.* C'eſt préciſément noſtre ſentiment, c'eſt ce que nous avons toûjours crû que les Moines devoient regarder comme une obligation principale.

On dit, *que ce n'eſt pas aſſez d'avoir montré que les Moines doivent s'occuper aux Etudes, & quelles ſont les ſciences auſquelles ils peuvent s'appliquer; Mais qu'il eſt encore néceſſaire de ſçavoir de quelle maniere ils doivent étudier, &c.* Pag. 384.

Il ſeroit plus juſte de dire, mes Freres, qu'il ne ſuffit pas de connoiſtre les veritez, ſi on ne travaille à les mettre en pratique; & ſi on n'employe tous ſes ſoins pour exprimer ſes connoiſſances dans ſes œuvres. Il ne ſert de

Universidad de Deusto
Biblioteca

rien de ſçavoir, ſi on n'agit; toutes les ſpéculations ſont inutiles, ſi elles ne ſe réduiſent aux actions: Ces actions ne ſont pas dans noſtre pouvoir; c'eſt une puiſſance que Dieu nous communique par ſa grace: Cette grace ne s'obtient que par la priere; & cette priere n'a point d'effet, & n'eſt pas digne d'eſtre écoutée, ſi elle n'eſt ardente, ſi elle n'eſt pure. Ainſi on peut aſſurer, que les prieres que les Moines & les Solitaires offrent à Dieu, quand elles n'ont point cette ardeur, cette pureté ſi preſcrite & ſi néceſſaire, ne s'élevent point juſqu'à ſon Trône; & que bien loin d'en eſtre entenduës, elles ſont ſouvent du nombre de celles qui rendent coupables ceux qui prient, ſelon ces paroles du Prophete : *Oratio ejus fiat in peccatum.*

Pſ. 108. *v.* 7.

Cela eſtant ainſi, mes Freres, comment eſt-ce que les Moines qui s'appliquent à ces Etudes, qui travaillent à acquerir toutes ces diverſes connoiſſances exprimées dans ce Traité, peuvent s'imaginer qu'ils obtiendront avec la connoiſſance de la verité & de la charité, la grace de mettre ces deux vertus en pratique; puiſque leurs Prieres, par une maniere de néceſſité, ſont accompagnées de diſtractions, d'égaremens & de diſſipations, qui font qu'elles ſont devant Dieu ſans valeur, ſans agrément & ſans mérite.

Car comme ces diſtractions ſont des ſuites d'un employ, & d'une occupation qui n'eſt pas légitime, & qui ne peut eſtre regardée par les Moines que comme une eſpece d'uſurpation; il ne faut point douter que Dieu ne les juge, & ne les condamne. Ils n'ont ni la ſimplicité, ni l'innocence de ceux qui s'attachent aux ordres de Dieu, qui n'en perdent la penſée & la vûë dans leurs Oraiſons, que parcequ'ils vivent dans une chair mortelle: Ainſi, Dieu ne les traitera pas avec la même grace, ni la même bonté qu'il a pour les autres. En un mot, mes Freres, toutes les méthodes ne ſervent de rien, ſi elles ne ſont ſoûtenuës & conduites par la Priere; & le principal eſt de mettre les Religieux en l'eſtat où il faut eſtre, pour obtenir ce qu'on demande: & c'eſt à quoy on ne penſe pas.

On dit, *qu'il ſeroit fort inutile d'avoir quantité de connoiſſances, ſi elles ne nous rendoient meilleurs.* Pag. 385.

C'eſt une verité conſtante, mes Freres. Cependant il ſemble que ceux qui en ſont perſuadez devroient prendre toutes les meſures néceſſaires pour en faire un veritable uſage, en applaniſſant les chemins, en détournant tout ce qui peut eſtre une occaſion de cheute, & ce qui eſt capable de cauſer de la diſſipation, & de remplir les eſprits de ces ſciences qui ne ſervent qu'à les tirer de la ſituation où Dieu les veut, & où leur Profeſſion les oblige de vivre; c'eſt-à-dire, les priver de cet eſtat de recueillement, d'attention, & de toutes les diſpoſitions interieures qui luy ſont eſſentielles.

On met entre les connoiſſances qui ne ſont point utiles, ſi elles ne nous rendent meilleurs, *celle des choſes ſaintes, comme l'Ecriture, la Théologie, les Queſtions curieuſes de l'Ecriture ſainte, démêler les Généalogies, les points de l'Hiſtoire, de Chronologie &c.* Pag. 385.

Il eſt preſque impoſſible, mes Freres, que les Moines

Universidad de Deusto
Biblioteca

s'adonnent à acquerir toutes ces connoiſſances, & qu'ils en deviennent meilleurs ; au contraire, nous avons montré, qu'à l'exception de ceux que Dieu peut ſéparer de la voye ordinaire, il n'y a rien de plus dangereux à des Moines, que de s'occuper de ces ſortes d'Etudes ; puiſque, comme nous l'avons déja dit tant de fois, ce ſont des occupations nouvelles, extraordinaires : Et qui combattent directement cette perfection, cette pureté à laquelle Dieu veut qu'ils tendent par leurs actions, & par toutes les circonſtances de leur conduite : Et c'eſt ſe tromper, mes Freres, que de leur donner la liberté d'étudier la Critique, les Auteurs profanes, comme l'on fait ; & de pretendre que leur piété, leur Religion s'augmente, & que parmi toutes ces oppoſitions, ils avancent dans la voye de leur ſalut.

C'eſt un progrés, c'eſt un avantage, mes Freres, qui eſt attaché à des Etudes plus ſimples, plus conformes à la ſainteté de leur condition, & aux intentions de leurs Peres, diſons aux intentions de l'Egliſe, comme on le voit par le Concile de Trente, qui n'ordonne pour les Moines, que l'Etude de l'Ecriture ſainte, ainſi que nous venons de le remarquer.

Seſſ. 5. c. 1. de Reform.

Pag. 386. On dit, *que ſouvent ceux qui paroiſſent habiles dans l'Ecriture, y ſont en effet trés-ignorans ; & que ceux qui y paroiſſent peu habiles, y ſont en effet trés-ſçavans, d'autant qu'ils ont trouvé le ſecret d'en devenir meilleurs.*

Si cette maxime eſt conſtante, mes Freres, comme il n'en faut pas douter ; pourquoy embaraſſer les Moines en

en tant de lectures différentes, toutes propres pour faire des diverſions, & pour les priver de la grace qui en donne l'intelligence ? Pourquoy leur remplir l'eſprit de cette multiplicité de connoiſſances qui en étouffent la lumiere ? On devroit ſe ſouvenir de cette grande inſtruction de ſaint Auguſtin, qui dit, que les ſens de l'Ecriture ont tant de profondeur & d'étenduë, qu'on y feroit un continuel progrés, ſi on en faiſoit ſa ſeule application depuis l'enfance juſqu'à une extrême vieilleſſe, ſi on employoit tout ſon loiſir, toute ſon Etude, & toutes les diſpoſitions néceſſaires pour l'apprendre. La ſageſſe qu'elle renferme a tant de latitude, qu'il arrive à ceux qui ont plus d'âge, plus de pénétration, & plus d'ardeur pour en acquerir l'intelligence que les autres, ce que l'Ecriture nous marque lorſqu'elle dit, que quand l'homme s'imaginera eſtre à la fin de cette recherche, il trouvera qu'il ne fait que commencer. *Tanta eſt Chriſtianarum profunditas Litterarum, ut in eis quotidiè proficerem, ſi eas ſolas ab ineunte pueritia uſque ad decrepitam ſenectutem maximo otio, ſummo ſtudio, meliore ingenio conarer addiſcere : in quibus tanta latet altitudo ſapientiæ, ut annoſiſſimis, acutiſſimis, flagrantiſſimis cupiditate diſcendi hoc contingat, quod eadem Scriptura quodam loco habet, Cùm conſummaverit homo, tùnc incipit.* *Auguſt. 2. Epiſt. ad Voluſ.* Eccli. 18.

Pourquoy donc, puiſque l'Ecriture enferme des biens inépuiſables & des richeſſes immenſes ; qu'elle ſuffit pour remplir les vies d'une plus longue durée, & pour raſſaſier les ames les plus avides, ne pas renfermer l'Etude des Moines dans une lecture ſi ſainte & ſi utile, en y joignant les Ouvrages des Peres qui peuvent contribuer à en donner l'intelligence ?

Pag. 386. On dit, *qu'il faut apporter tous ſes ſoins pour parvenir par ſes Etudes à la ſcience de la charité.*

Si on vouloit, mes Freres, s'attacher à ce principe, & regler ſur ce pied là la ſcience des Moines, il faudroit leur retrancher toutes celles qui ne peuvent que leur cauſer de la diſſipation, de la langueur, de la curioſité & de l'élevement; & ſe contenter de celle qui parle au cœur, qui l'excite, qui l'échauffe, & qui n'y produit que des deſirs de s'attacher à ſa Regle, & dont l'obſervation doit eſtre préférée à toutes choſes. C'eſt le moyen le plus court, le plus droit, & le plus aſſuré pour acquerir la charité, qui eſt l'eſſence & la perfection de la Loy.

Enfin, c'eſt une Etude à laquelle il faut que toutes les autres cedent, puis qu'elles ont une infinité d'inconvéniens qui les accompagnent, & qu'en s'attachant à celle-là, on ne peut pas s'égarer. L'Auteur du Traité des Etudes a raiſon de dire; Que s'il y a quelqu'un au monde qui doive borner ſa ſcience à la charité, & à l'amour de la juſtice, ce ſont les Solitaires; & qu'ils ſeroient les plus malheureux de tous les hommes, ſi les travaux qu'ils entreprennent pour les ſciences, ne les conduiſoient pas à la charité. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, mes Freres, qu'il ne ſuit pas ſes lumieres, & qu'il s'écarte de ſes propres ſentimens, lors qu'il engage les Solitaires dans cette mer de ſciences pleine d'écueils, & où l'on eſt expoſé à de continuels naufrages.

CHAPITRE II.

Quels ſont les principaux obſtacles pour acquerir la verité & la charité.

On rapporte l'autorité de Ciceron qui dit, *qu'il y a deux écueils auſquels ſont expoſez ceux qui recherchent la verité; l'un de croire ſçavoir ce qu'on ne ſçait pas; l'autre de s'attacher avec trop d'ardeur, & de donner trop de tems à des choſes obſcures & difficiles, dont on peut ſe paſſer.* Pag. 388.

CEtte autorité n'eſtoit pas fort néceſſaire, mes Freres, dans une matiere de cette qualité & de cette nature. C'eſt aſſurément par le ſentiment des Saints qu'elle doit eſtre reglée: & pour le faire en peu de paroles, le moyen de connoiſtre les obſtacles qui empêchent d'acquerir ces deux fins que l'on ſe propoſe; c'eſt de ſçavoir dans quelles diſpoſitions il faut lire l'Ecriture, pour en tirer le fruit & l'utilité qu'on en doit attendre. Car il ne faut point douter que ces obſtacles ne ſoient des vices oppoſez aux qualitez qui ſont néceſſaires pour en profiter. Les qualitez principales dans le ſentiment des Saints ſont l'humilité, la pureté du cœur, & la rectitude des intentions.

L'humilité, ou la ſimplicité eſt, qu'au lieu de préſumer de ſoy-même, de ſa capacité, de ſes lumieres, on attend purement de Dieu l'intelligence de ſa parole. Pag. 389.

La pureté du cœur bannit tout ce qui peut eſtre

Universidad de Deusto
Biblioteca

contraire à la ſainteté de l'Eſprit, qui a dicté ces veritez divines, & ne ſouffre rien dans la maiſon de Dieu, qui ne ſoit digne de ſa Majeſté ſuprême.

Pour la rectitude des intentions, elle fait que celuy qui lit la parole de Dieu, n'y cherche que la chaleur, & la clarté qui luy eſt néceſſaire pour connoiſtre les veritez que Dieu luy a marquées, & y marcher avec promptitude & ſeureté; mais par deſſus tout la gloire de JESUS-CHRIST, & l'exaltation de ſon ſaint nom.

Ainſi le premier empêchement eſt l'orgueil, la vanité & la préſomption, lorſque l'on prétend pénétrer & acquerir par ſa propre raiſon des connoiſſances qu'on ne peut avoir ſi Dieu ne les donne.

Le deuxiême empêchement, eſt un déreglement cauſé par les paſſions, par les cupiditez ſpirituelles ou corporelles qui ſoüillent le cœur, qui le rendent incapable, & indigne de recevoir la lumiere, ſans laquelle il ne ſçauroit par tous ſes efforts entrer dans le ſens de Dieu, dans la connoiſſance de ſes inſtructions & de ſes myſteres.

Le troiſiême empêchement, eſt une volonté maligne, qui porte à ſe propoſer autre choſe que la gloire de Dieu
Ibid. dans la lecture des ſaints Livres; ſoit qu'on s'y applique pour ſon plaiſir, pour ſa propre ſatisfaction, par un eſprit de critique, ou par l'envie que l'on a de ſe diſtinguer, de ſe donner la réputation d'un homme inſtruit, d'un homme habile. Dans tous ces cas, comme on ne travaille que pour ſoy, comme on n'a que ſoy devant les yeux, comme ce n'eſt que ſon propre intereſt qui eſt le motif de l'Etude, & de la lecture; rien n'eſt plus juſte, ſinon que Dieu puniſſe une ſi grande profanation, en aveuglant celuy qui la commet, & en l'abandonnant à ſes

propres ténebres. Ainſi il arrive que ce Moine qui a l'audace de traiter avec tant d'indignité une choſe ſi ſainte, y trouve le contraire de ce qu'il y cherche, c'eſt-à-dire l'erreur en la place de la verité; & qu'au lieu de s'unir à Dieu par la charité, ſa témérité l'en ſépare.

On dit, *que l'action, & l'application à ſes devoirs n'occupe pas tout noſtre tems, & qu'on peut faire de tems en tems des retours à l'Etude.* Page 388.

Il n'y a rien, mes Freres, de plus contraire à la diſcipline qui ſe doit obſerver dans les Communautez réglées, que ce ſentiment. Tout y doit eſtre tellement ordonné, qu'il n'y ait pas un ſeul moment, qui n'ait ſa deſtination particuliere: Les actions régulieres ſe ſuccedent les unes aux autres, & ſont tellement preſſées, que toût y eſt rempli. Il n'y a rien à quoy les Saints ayent travaillé davantage, qu'à en bannir les vuides, & à empêcher qu'il n'y eût un inſtant en ſuſpenſion. Ils ſçavoient que la conſommation de la piété & du bon ordre dans les maiſons conſacrées au ſervice de Dieu, dépendoit du ſoin que l'on avoit de tenir les Freres en eſtat, & de les ſoûtenir par des exercices continuels.

C'eſt ce qui a fait que ſaint Benoiſt, à l'exemple de ceux qui l'on précédé, à partagé les journées par une ſuite, & par une diverſité d'occupations régulieres. C'eſt dequoy l'on a des preuves évidentes dans la ſeule lecture de ſa Regle, où l'on voit par la diſtribution exacte du tems, que les jours n'eſtoient compoſez que de l'Office, du chant de l'Egliſe, du travail des mains, des repas, de deux heures de lecture, comme l'Auteur du Traité des Etudes en convient.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Ainſi tout eſtoit devoir, tout eſtoit obligation, & ces retours à l'Etude dont on parle, n'eſtoient pas poſſibles, à moins que de ſe diſpenſer des actions preſcrites, & d'en ſubſtituer d'autres en leur place, ce qui ne ſe doit jamais faire dans les lieux où la Religion eſt en vigueur.

On me repliquera, mes Freres, que ce que je dis eſt contre l'uſage preſent ; je l'avouë : mais cet uſage ne peut eſtre conſideré que comme un relâchement, comme une coûtume qui s'eſt introduite contre la diſpoſition de la Regle. On a retranché des exercices néceſſaires, comme le travail des mains ; cela eſt cauſe que les Moines manquant d'employ, choiſiſſent des lectures à leur fantaiſie, & ſelon leurs inclinations : Et pour un qui le fait avec deſſein, avec fruit & utilité, cinquante le font inutilement, parce qu'ils ne ſçavent que faire, cherchant à ſe délivrer de l'ennuy, qui faute d'occupation les perſécute & les dévore.

Page 390. On dit, *que le plaiſir qu'on trouve dans la verité, & dans les belles connoiſſances, non ſeulement n'eſt pas criminel ; mais qu'il eſt innocent pourveu qu'il ſoit moderé, & qu'il ne nous détache pas de nos autres devoirs.*

Cette verité, & ces belles connoiſſances dont on parle, mes Freres, ne regardent que les objets que l'on vient d'exprimer dans la Section précédente, ſçavoir les belles Lettres, les Mathématiques, les Experiences, l'Hiſtoire, les Voyages. Or comme toutes ces connoiſſances ſont humaines & naturelles, on ne peut pas dire qu'elles ſoient innocentes dans un Moine, quoiqu'elles ſoient

accompagnées de modération, & qu'elles ne le détachent pas de ſes autres devoirs. La raiſon de cela, c'eſt qu'un Moine eſt obligé de tendre à une perfection émimente ; & par conſéquent il faut qu'il banniſſe de la conduite de ſa vie, tout ce qui ne contribuë pas à l'élever à la fin à laquelle Dieu le deſtine. Or il eſt certain, *que les Lettres Humaines, les Mathématiques, les Expériences, les Hiſtoires, & les Voyages* n'ont nul rapport à cette vertu ſuperieure qui luy eſt propoſée. Non ſeulement, dis-je, elles n'y ont nul rapport, mais elles ſont toutes propres pour l'en éloigner, pour l'en divertir, & pour l'en diſtraire, par les mouvemens différents, par les fantômes qu'elles excitent dans ſon eſprit, qu'elles produiſent dans ſon cœur, par les inclinations qu'elles y forment.

Il faut donc, mes Freres, qu'un Moine renonce à ce plaiſir, qu'il ſe ſépare d'une ſatisfaction qui ne luy eſt d'aucun avantage, & qui eſt ſi capable de luy nuire. On dit qu'elle ne le détache point de ſes devoirs, mais cela ne ſuffit pas ; & ce n'eſt point aſſez ſi elle ne l'y porte, ſi elle ne l'y diſpoſe, ſi elle ne luy donne la main pour l'y conduire. Car l'amour de la perfection, quand il eſt grand & ſincere, ne ſouffre point d'inutilitez : & ſi celuy qui eſt autant remply de cette paſſion ſainte, qu'un Solitaire le doit eſtre, en trouve quelquefois dans ſa conduite, il s'en afflige, il gémit de ce qu'il ſe voit dans un eſtat qui ne luy convient point, ſemblable à un homme qui ſe trouve dans une ſituation violente. Une piété commune pourroit compatir avec ces ſortes de ſatisfactions ; les gens du monde pourroient s'en accommoder : Mais pour les veritables Solitaires, ils leur fer-

Universidad de Deusto
Biblioteca

ment toutes les portes de la maiſon, & ne leur y donnent nulle entrée.

» Voſtre profeſſion, mes Freres, eſt trés-relevée, dit un » ſaint Moine en parlant à des Solitaires. Elle paſſe les » Cieux, elle eſt égale à l'eſtat des Anges, elle renferme » la pureté de ces ſubſtances immatérielles. Car non ſeu- » lement vous avez voüé la ſainteté, mais la perfection » de la ſainteté, & la fin de toute perfection. Il ne vous » convient plus de vous arreſter aux préceptes qui ſont » communs & ordinaires à tous les Chrêtiens, ni de vous » contenter de pratiquer ce que Dieu commande; mais » d'embraſſer tout ce qui vous paroiſt qu'il deſire, en re- » cherchant avec ſoin quelle eſt ſa volonté, ce qui eſt » bon, ce qui eſt agréable à ſes yeux, ce qui eſt parfait. » C'eſt à faire aux autres à ſervir Dieu; mais pour vous, » vous devez vous unir & vous attacher à luy. Il ſuffit aux » autres de le croire, de ſçavoir qu'il eſt, de l'aimer, de » le révérer: Mais pour vous, vous devez le goûter, l'en- » tendre, le connoiſtre, & enfin en joüir. *Altiſſima eſt profeſſio veſtra. Cælos tranſit, par Angelis eſt, Angelicæ ſimilis puritati. Non enim ſolùm voviſtis omnem ſanctitatem, ſed omnis ſanctitatis perfectionem, & omnis conſummationis finem. Non eſt veſtrûm circa communia præcepta languere, neque hoc ſolùm attendere quid præcipiat Deus; ſed quid velit, probantes quæ ſit voluntas Dei bona, & beneplacens, & perfecta. Aliorum eſt enim Deo ſervire, veſtrûm adhærere. Aliorum eſt Deum credere, ſcire, amare, revereri: veſtrûm eſt ſapere, intelligere, cognoſcere, frui.*

Epiſt. ad Fratr. de Monte. Dei c. 2.

En effet, comme les Anges n'admettent nulle occupation indifférente; les Moines qui en ſont les imitateurs,

teurs, dans le ſentiment des Saints, doivent exclure tout ce qui ne leur ſert point pour s'approcher de cette beauté ineffable, qui doit eſtre l'objet de toutes les actions de leur eſprit, & de tous les mouvemens de leur cœur; & tout ce qui n'entre point dans ce deſſein n'eſt pas digne d'un moment de leur attention. Ainſi ce n'eſt rien dire, quand on dit, *Que ce plaiſir ne détache point un Solitaire de ſon devoir.* Il faut qu'il l'aide à s'en acquiter, qu'il y contribuë, qu'il l'y porte; & ſi cela n'eſt pas, l'obligation dans laquelle il eſt de tendre à la perfection veut qu'il y renonce.

Ce ne ſont pas ſeulement les Peres des Deſerts qui ont penſé & parlé de la ſorte, ni les ſaints Baſiles, ni les ſaints Ephrems; nous avons dans nos jours ſaint François de Sales qui a eu le même eſprit, & qui s'eſt expliqué de la même maniere, quand il a dit: Que la Religion veut que l'on faſſe des choſes dignes de ſa vocation, c'eſt-à-dire mourir à ſoy-même & à toutes choſes, tant à ce qui eſt bien à noſtre gré, qu'aux choſes ou mauvaiſes, ou inutiles. Qui ſont ces choſes inutiles, ſinon celles qui ne contribuent de rien à noſtre ſalut, ni à l'exercice de nos devoirs..... Le même Saint ne donne point de bornes à la perfection qu'il propoſe à celles dont il eſt le Fondateur; Il veut qu'elles imitent les ſaints Anges en ne vivant que de Dieu & pour Dieu, par une pleine & entiere conſécration de leur eſtre, & de toutes les puiſſances de leur ame à cet eſtre Souverain..... Il dit ailleurs, Qu'elles ne doivent jamais perdre de veuë JESUS-CHRIST crucifié, & ne doivent plus ſe donner aucune liberté d'uſer de leur cœur, de leurs yeux, & de leurs paroles, que pour ſon ſervice, & par ſon mou-

« *Entret. 20.* « *Eſprit des Filles de la Viſitation.* « *Art. 7.* « *Art. 9.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

Art. 10 „ vement..... Qu'il ne leur eſt plus permis de ſuivre les
„ goûts, ni les inclinations de la nature, puiſqu'elles ne
„ doivent vivre, ni reſpirer que pour Dieu..... Et que cette
„ diſpoſition intérieure paſſe juſques dans tout ſon exté-
„ rieur, dans ſes paroles, & dans ſes actions. Ce ſenti-
„ ment, mes Freres, eſt d'un Saint qui n'a jamais eſté accuſé
„ de parler avec exaggération, ou avec excés.

On demeure d'accord, qu'une ou pluſieurs des Lectures dont on croit le plaiſir ſi légitime & ſi innocent,
Pag. 390. *enlevent entierement l'eſprit, & irritent le feu de la jeuneſſe, qu'on ne ſe poſſede plus, que l'enchaînement d'une Hiſtoire bien racontée eſt un charme auquel on ne peut réſiſter.* En voilà trop, mes Freres, pour en interdire ces lectures pour jamais dans les Cloiſtres, où toute l'occupation, diſons plûtoſt l'unique obligation, eſt de prévenir, d'éteindre, de détruire, & d'étouffer ces ſentimens, que l'on ne peut conſiderer que comme des obſtacles dangereux, tout-à-fait propres pour arreſter tout court un Solitaire dans la voye où la main de Dieu l'a mis, pour luy faire tourner la teſte en arriere, & luy donner pour jamais une oppoſition inſurmontable à ce que ſa profeſſion demande de luy. Il n'eſt Moine que pour ſe vaincre, pour dominer ſur toutes ſes paſſions, pour détruire juſques aux moindres mouvemens de la nature, c'eſt ce que ſa profeſſion exige de luy; & il s'appliquera à des lectures qui la fortifient, qui la nourriſſent, & qui allument préciſément en luy ce qu'il faut qu'il y éteigne?

Il eſt aiſé de dire, mes Freres, qu'elles ne font pas ce méchant effet, quand on modere le plaiſir qu'on y trouve. Mais qui eſt celuy qui peut prendre des meſures

ſi juſtes, ou tenir la balance ſi égale, qu'elle ne panche point, & ne ſoit point emportée du mauvais coſté? Comment peut-on expoſer de jeunes gens (car c'eſt à eux, comme on a déclaré bien des fois, que le Traité des Etudes s'adreſſe) à des tentations ſi preſſantes, & ſi mortelles? Comment veut-on qu'ils ſe retiennent ſur le bord, ſur le panchant du précipice? *Cette lecture enleve, irrite, elle poſſede, elle charme*, ce ſont les termes, les expreſſions dont on ſe ſert; & on veut qu'un Solitaire, un Religieux qui n'a qu'une vertu foible, commençante, ou peut-eſtre qui n'en a point du tout, ait la force de dompter, & de réprimer des ſaillies ſi violentes.

Combien y en a-t'il qui apprendront ce qu'ils n'ont jamais ſçeu; & qui au lieu d'eſtre dans les diſpoſitions qui conviennent au deſſein que doit avoir un homme qui quitte le monde, dans la crainte qu'il a d'en connoiſtre la vanité, en prendront de toutes contraires, & tomberont en des déréglemens qu'ils auroient évité s'ils fuſſent demeurez dans le ſiecle. N'eſt-ce pas le moyen de corrompre des ames innocentes, qui eſtant encore tendres & délicates, reçoivent ſi facilement les premieres impreſſions, & les conſervent malgré tous les ſoins que l'on peut apporter pour les effacer. Les ames coûtent trop à JESUS-CHRIST pour les hazarder, pour les commettre à tant d'inconvéniens; & ne pourroit-on pas dire que c'eſt leur creuſer des abyſmes, leur tendre des piéges, & leur mettre des écueils dans leur navigation?

Je m'arreſte-là; car je m'aſſure que j'en ai dit aſſez, pour faire toucher au doit quelles ſont les ſuites de cette maxime, & de qu'elle importance il eſt de s'en éloigner.

Universidad de Deusto
Biblioteca

On cite un endroit des Eſſais de Morale qui dit, *que quand il n'y a que l'eſprit qui s'occupe de la verité, il s'en laſſe bien-toſt, qu'il veut incontinent changer d'objet, & que les nouveaux effacent facilement les premiers; Mais que quand l'impreſſion que la vérité a faite dans le cœur, y applique l'ame, elle s'y attache ſans peine; & cette impreſſion ne luy permet pas de s'en ſéparer.* Page 392.

Il n'y a rien de plus veritable, mes Freres, ni de plus conſtant que cette maxime, ni qui donne de plus grandes inſtructions. Cela fait voir avec quel ſoin il faut préparer les cœurs, & les cultiver, pour ainſi dire, afin de les rendre capables de faire profiter les veritez que Dieu leur enſeigne ou par ſa parole dans ſes divines Ecritures, ou par les Ouvrages de ſes Saints. Cela ſuppoſe qu'il faut en bannir tout ce qui peut, ou les deſſécher, ou les diſtraire, & éloigner ce qui peut les remplir de ſentimens qui n'ont nul rapport à la ſainteté de leur profeſſion; leur donner de l'horreur de *ces lectures qui enlevent, qui emportent, qui charment, qui poſſedent*, comme eſtant des obſtacles formels qui les empeſchent de retenir & de conſerver les veritez, dont la pratique doit former tout l'eſtat de leur vie.

Ce ſont les termes de l'Auteur du Traité des Etudes.

Si on conduiſoit, mes Freres, les Monaſteres par ce principe, on n'y verroit ni Etudes, ni occupations, ni ſciences curieuſes; on ne s'appliqueroit qu'à celles qui parleroient des obligations; les jeunes gens n'y apprendroient rien qui ne les diſpoſaſt à s'acquiter de leurs devoirs; on ne leur enſeigneroit rien qui ne contribuaſt à les en rendre capables; on prépareroit ces ames innocentes comme un champ de bénédiction deſtiné par le Pere

de famille, pour rapporter une moiſſon abondante: & la ſeule crainte que l'on auroit, ſeroit de ne pas prendre toutes les conduites néceſſaires pour répondre aux eſperances qu'il en auroit conceuës.

On dit, *que lors qu'on lit des paroles de vie, il faut les conſiderer attentivement, & qu'elles ne donnent la vie que lorſque l'on s'y arreſte par une reflexion ſerieuſe.* Pag. 392.

Cela eſt trés-veritable, mes Freres; mais le principal eſt de mettre les eſprits & les cœurs dans une ſituation, où ils puiſſent profiter d'un avis ſi important. Il faut les épurer, comme nous venons de dire, les préparer de loin par des lectures, par des inſtructions, par des occupations qui n'ayent rien qui puiſſe leur cauſer la moindre diſſipation; mais qui au contraire les retiennent au dedans d'eux-mêmes, qui les rendent interieurs, qui ne leur donnent que des idées, des ſentimens conformes à l'humilité, à la ſimplicité de leur eſtat; afin que ſe trouvant libres, & n'eſtant ni partagez, ni diviſez, ni diſtraits par des Etudes curieuſes, rien ne les empeſche de recevoir ces paroles de verité, qui ne communiquent la vie qu'à ceux qui les écoutent avec une attention ſainte.

On dit, *que ce n'eſt pas dans la multitude des veritez, mais dans l'amour & le goût de la verité toute ſimple, que conſiſte noſtre ſalut & noſtre ſanté.* Pag. 392.

C'eſt de quoy tous ceux qui ont de la piété & du bon ſens, doivent demeurer d'accord, mes Freres: & cette parole du Fils de Dieu, *Turbaris erga plurima, Porrò* Luc. 10. v. 41. & 42.

Universidad de Deusto
Biblioteca

unum eſt neceſſarium, aura ſon accompliſſement juſqu'à la fin des ſiecles, quoy qu'elle ſoit ſi peu écoutée, & que la plus grande partie des hommes dans tous les eſtats & dans toutes les conditions, agiſſent comme s'ils ne ſe plaiſoient que dans la confuſion & dans le trouble. Chacun s'étend, embraſſe, & ſe donne tout ce qu'il peut ſe donner : de ſe reſerrer, ou de ſe contenter de ce qui peut ſuffire, c'eſt à quoy le cœur humain ne ſe peut réduire ; car à quelque prix que ce ſoit la cupidité eſt inſatiable, elle veut eſtre remplie, & elle ne l'eſt jamais.

Cet excés eſt paſſé juſques dans les Cloiſtres : & quoi qu'on y faſſe une profeſſion publique de ſuivre la parole de JESUS-CHRIST pour l'unique regle de la vie & de la conduite ; Les Moines cependant au lieu de s'en tenir à l'intelligence de l'Ecriture, à la lecture des livres des ſaints Peres qui peuvent contribuer à leur en découvrir les ſens & les myſteres, & des Ecrits de ceux qui peuvent les inſtruire de leurs devoirs ; & que cette Etude ſainte, nommons la ainſi, opere avec plus de certitude qu'aucune autre, la ſanctification de leurs ames ; Les Moines, dis-je, jugent à propos de s'abandonner à de vaſtes connoiſſances, ils ſe figurent des néceſſitez pour ſortir de la ſimplicité primitive ; la multiplicité des livres les tente, c'eſt une tentation à laquelle ils ſuccombent avec plaiſir, comme ſi c'eſtoit la ſcience, & non pas la ſainteté qui deût eſtre conſiderée comme l'ornement principal de leur eſtat. On approuve cette conduite, quoique l'on ſoit contraint d'avoüer, *Qu'une ſeule parole de vie, eſt capable de donner la vie.* Pourquoy donc propoſer à de jeunes Religieux une verité ſi importante, ſi on n'a pas deſſein qu'on la pratique ? Pourquoy la

mettre dans ſon jour, ſi ce n'eſt afin qu'on l'eſtime, qu'on l'aime, & qu'on la ſuive ? Diſons plûtoſt, qu'il ſemble qu'on ne leur montre cette voye de bénédiction & de ſalut, qu'afin qu'un jour ils ſoient pénétrez de douleur & de regret de l'avoir connuë, & de l'avoir négligée : *Virtutem videant, intabeſcántque relictâ.*

CHAPITRE III.

On dit, *que ſaint Bernard enſeigne qu'il faut obſerver trois choſes pour rendre la ſcience utile ; l'une eſt de garder l'ordre dans les Etudes, l'autre dans le ménagement de l'ardeur que l'on a pour l'Etude, la troiſiéme dans la fin que l'on s'y propoſe.* Pag. 393.

IL n'y a rien de plus ſage, mes Freres, & de plus ſaint tout enſemble, que l'avis que ſaint Bernard donne ſur le ſujet des lectures. Mais quelque avantage qu'on puiſſe tirer du ſentiment de ce grand Homme, il demeurera ſans effet, à moins qu'on n'ait les diſpoſitions que nous avons déja marquées, en parlant de la maniere dont il faut lire l'Ecriture ſainte, je veux-dire, la pureté du cœur, la droiture des intentions, & l'humilité.

Mais le moyen, comme nous l'avons déja dit, d'avoir cette pureté, qui eſt la principale, lorſque le cœur eſt diverti, diſtrait & partagé, ou plûtoſt rempli par cette multiplicité de lectures auſquelles on veut qu'un Solitaire s'applique ; n'eſt-ce pas l'expoſer dans le milieu des flammes, & vouloir qu'il n'en ſoit pas embrazé ?

L'Auteur du Traité des Etudes reconnoiſt, que cette

Universidad de Deusto
Biblioteca

pureté eſt néceſſaire ; mais il oſte les moyens de l'acquerir, quand il veut que les Moines s'adonnent à ces ſciences ſi profondes. Il leur conſeille de prier avant la lecture, afin d'en faire un bon uſage à l'exemple de ſaint Thomas d'Aquin. Quelle comparaiſon entre ce Moine qui étudie par ſon propre eſprit, ou par celuy des perſonnes qui le tirent de ſon devoir, ſouvent ſans avoir conſulté Dieu, & ſans eſtre aſſuré de ſes deſſeins : Et ce grand Docteur qui avoit reçeu une Miſſion toute particuliere pour inſtruire, & pour expliquer à toute l'Egliſe les veritez de la Religion les plus importantes ! Dieu écoutoit ſa Priere, parce qu'il eſtoit dans la place & dans la ſituation où il devoit eſtre ; & les idées, les eſpeces qu'il pouvoit conſerver des matieres différentes qu'il eſtoit obligé de traiter, n'empêchoient pas que ſa Priere ne fût écoutée : Mais Dieu n'a pas les mêmes égards, comme nous l'avons remarqué, pour ceux qui s'appellent eux-mêmes, ou qui agiſſent par une vocation qui n'eſt point de luy.

Pour ce qui eſt de la droiture des intentions, & de l'humilité, nous vous renvoyons à ce que nous en avons déja dit.

Page 395. On dit, *que l'Etude & la lecture doivent préparer le cœur à la Priere, & ne luy pas ſervir d'empêchement.*

Il y a ſur cela deux choſes à dire, mes Freres. L'une que ce n'eſt pas le ſentiment des Saints. Saint Bernard ſe plaint, luy qui n'agiſſoit que par un mouvement & une application ſuperieure, des diſtractions que luy cauſoient ſes occupations, quoiqu'elles fuſſent toutes ſaintes,

ſaintes : Quand je penſe, dit-il, aux perſonnes dont je « ſuis éloigné, que je dicte, que j'écris des Lettres ; dites- « moy je vous prie, où eſt la paix, où eſt la tranquillité, « où eſt le repos du ſilence ? Vous me direz que je puis « faire tout cela dans le ſilence ; j'ay peine à croire que « vous me parliez ſincerement. *Dùm vero abſens cogito,* Ep. 89. *dictito, ſcriptito, mittóque quod præſens legas ; rogo, ubi otium, ubi ſilentii quies ? Sed hæc, inquies, omnia facere potes in ſilentio. Mirum, ſi ex ſententia hoc reſpondeas.*

Ainſi, ce que l'on peut dire ſur ce ſujet, mes Freres, c'eſt que ces penſées & ces agitations irrégulieres de leſprit, qui ſont comme des ſuites néceſſaires des Etudes, quand elles ſe font avec contention, n'empêchent point que Dieu n'écoute l'Oraiſon de ceux qui ne ſe trouvent dans ces obligations, que par ce qu'il les y a mis ; leur Etude même eſt regardée comme une priere. Mais de vouloir qu'elle produiſe ce dégagement, cette pureté, dont nous parlons ; c'eſt ce que l'on n'a jamais dit.

La ſeconde, mes Freres, que la priere n'eſt pas un entretien ſur une matiere de Théologie, & qu'elle ne conſiſte point à raiſonner & à diſcourir ſur une verité, ſur une opinion conteſtée : ce ſont des ſpéculations qui ſont utiles ; mais qui ne ſont rien moins que cette Oraiſon dont on parle, & que Dieu ne forme que dans les ames qui ſe preſentent pures à ſes yeux, dénuées de toutes imaginations & de tous fantômes.

Pour ce qui eſt des livres d'Humanitez, & des lectures profanes, dont on accorde ſi aiſément la lecture aux Religieux, comme Saluſte, Ciceron, Tite-Live, Tacite, les Commentaires de Céſar ; Je n'ay pas oüy dire juſ- Page 389.

Universidad de Deusto
Biblioteca

ques à preſent, mes Freres, qu'il fût beſoin d'en conſiderer la lecture comme une introduction à la priere.

Pag 394. 395. 396. *On cite Gilbert, & Guillaume de ſaint Thierry, qui diſent l'un & l'autre, quoiqu'en differentes manieres, que la Lecture prépare à l'Oraiſon.*

Il eſt vray, mes Freres; mais la lecture dont ils parlent tous deux, eſt toute ſainte & toute ſpirituelle. Il
Serm. 7. » faut que la Lecture, dit Gilbert, aide à l'Oraiſon, qu'elle
» prépare le ſentiment du cœur; elle ne doit ni en abreger
» les heures, ni rien diminuer du tems qu'elle demande.
» Quand vous liſez, on vous parle de JESUS-CHRIST;
» quand vous priez, vous avez avec luy une converſation
» familiere: & parce qu'il y a beaucoup plus de grace à
» luy parler, que non pas à entendre parler de luy; ſi ceux
» qui s'appliquent à la lecture avec plus d'attachement,
» & qui donnent moins de tems à la priere, en reſſentent
» quelque dommage, dans la privation qu'ils ſouffrent des
» conſolations ſpirituelles; Que dirons-nous de ceux qui
« ſe laiſſent affoiblir par des converſations irrégulieres, ou
» qui ſe partagent par des queſtions & des difficultez qui
» les inquiétent? *Debet lectio orationi ſervire, præparare affectum, non horas præripere, nec ſuccidere moras. Cum legis erudiris de Chriſto, orans verò, familiare cum ipſo ſeris colloquium: Et quantò ſuavioris eſt gratiæ cum illo, quàm de illo loqui! Si quædam ſpiritualium detrimenta ſuſtinent viſitationum, propter orandi raritatem, qui lectioni vehementiùs vacant; quid dicemus de his quos aut indiſciplinatæ collocutiones diſſolvunt, vel anxiæ quæſtiones ſcindunt?*

Qui eſt-ce qui ne voit pas, mes Freres, qu'il ne s'agit icy que de lectures ſaintes, où il n'eſt parlé préciſément que de JESUS-CHRIST? Il faut qu'elles ſoient bien pures & bien élevées, puiſqu'elles ſont miſes en parallelle avec l'Oraiſon. Mais ce qui mérite d'eſtre remarqué, c'eſt ce que Gilbert ajoûte lorſqu'il dit, qu'il n'ap- «
partient point aux Moines de diſcourir, mais de ſe taire; «
que leur fait n'eſt pas de rechercher la diſpute, mais le «
repos: *Denique Monachorum non eſt colloquium, ſed ſi-* Ibid.
lentium; non quæſtiones, ſed quietem ſectari.

Guillaume de ſaint Thierri eſt dans une penſée toute «
ſemblable, & afin que vous n'en doutiez pas, il dit dans «
ſon Traité de la Vie Soliraire: Qu'un homme qui eſt ve- «
ritablement ſpirituel s'efforce de s'élever vers Dieu, & «
vers les choſes divines, en l'aimant d'un amour tendre, «
& vivant avec tempérance, juſtice, & piété; & que plus «
la fin où il aſpire eſt élevée, plus il doit s'appliquer à «
des occupations & à des exercices qui ayent rapport à «
l'excellence de la fin qu'il ſe propoſe: Que ſes occu- «
pations ne doivent pas eſtre ſuperficielles, mais qu'il «
faut qu'elles faſſent impreſſion, & que leur effet ſoit tel «
qu'elles le portent à la perfection. Il ajoûte, que quoi- «
que ces occupations ou ces Etudes puiſſent quelque- «
fois tirer quelque ſecours de la connoiſſance des Letres; «
cependant qu'elles ne conſiſtent point dans la ſcience «
de ces mêmes Lettres, ni dans les ſubtilitez, dans les «
diſtinctions captieuſes, dans les diſputes, dans un épan- «
chement d'argumens & de paroles; mais qu'elles ſont «
toutes ſpirituelles, qu'elles inſpirent la paix, l'humilité, «
& qu'elles font trouver de la ſatisfaction dans les cho- «
ſes viles & humiliantes. *Studia verò hæc etſi Litteris* «

Universidad de Deusto
Biblioteca

Ep. ad Fr. de Monte Dei c. 15. n. 51.

aliquandò adjuventur, & utantur; non tamen Litteratoria sunt, non cavillantia, non disputantia, non garrula, sed spiritualia, pacifica, & humilia, & humilibus consentientia. Il continuë & dit, qu'encore que toutes ces dispoſi-
» tions paſſent dans les actions exterieures ; elles ſe trou-
» vent beaucoup plus dans le fond & dans le mouvement
» du cœur, où l'homme ſe renouvelle de jour en jour, &
» ſe reveſtit de cet homme nouveau, qui a eſté créé ſelon
» Dieu dans la juſtice & dans la verité. C'eſt là que l'eſprit
» acquiert la veritable intelligence, que Dieu accorde à
» tous ceux qui ſe ſoûmettent à ſes volontez.

Enfin, mes Freres, aprés avoir raporté mot à mot
» tout ce que l'Apôtre exprime dans la deuxiême Epître
» aux Corinthiens, Chapitre ſixiême, de ſes ſouffrances, de
» ſes peines, de ſes tribulations, de ſes différentes perſécu-
» tions qui luy ont eſté ſuſcitées, de ſes priſons, de ſes
» fers, de ſes travaux, de ſes veilles, de ſes jeûnes, de ſes
» mortifications interieures & exterieures ; il dit, que ce
» ſont là les Etudes, & les occupations ſaintes, les exer-
» cices Apoſtoliques, par le moyen deſquels l'eſprit s'é-
» xamine, ſe voit, ſe connoiſt tel qu'il eſt, ſe corrige, ſe
» purifie de toutes les taches de la chair & de l'eſprit, &
» acheve dans la crainte de Dieu l'ouvrage de ſa ſanctifi-
Ibid. cation. *Hæc & hujuſmodi ſunt Studia ſancta, exercitia Apoſtolica, in quibus diſcutit ſe animus, & invenit, & emendat, mundans ſe ab omni inquinamento, carnis & ſpiritus, perficiens ſanctificationem in timore Dei.*

Ces Etudes & ces occupations, mes Freres, veulent
» le ſilence ; elles recherchent, dit-il, le repos de l'ame
» dans les travaux du corps, la pauvreté d'eſprit, la patien-
» ce dans les tribulations exterieures, & l'innocence de la

conſcience établie ſur la pureté du cœur & des ſens. «
Studia hæc amant ſilentium, quietem deſiderant cordis in Ibid.
labore corporis, paupertatem ſpiritus, & pacem in exterioribus preſſuris, & bonam conſcientiam in omni puritate cordis & corporis.

Puiſqu'on ſe ſert de l'autorité de ce ſaint Homme ; il vous ſera utile, mes Freres, de ſçavoir que mes penſées ſur cette matiere ſont les ſiennes ; & que je n'avance rien qu'il n'ait écrit. Lorſque la grace, dit-il, a fait naiſtre « Ibid. c. 14. n. 43.
l'amour de Dieu dans l'Homme, la lecture eſt comme «
un lait qui l'entretient, la Méditation le nourrit, l'O- «
raiſon le fortifie & l'éclaire. Mais lorſqu'il eſt encore «
comme dans l'eſtat d'animal, & un nouveau Diſciple «
de JESUS-CHRIST ; il eſt plus expédient de luy don- «
ner à lire, & à méditer les actions de JESUS-CHRIST, «
pour exercer ſes diſpoſitions interieures : Il y découvre, «
des exemples d'humilité, & des motifs qui excitent ſa cha- «
rité, qui échauffent ſa religion. Il eſt auſſi expédient qu'il «
liſe dans les ſaintes Ecritures, & dans les Traitez des Pe- «
res les choſes morales les plus aiſées à entendre. Il faut «
auſſi luy propoſer les vies des Saints & leurs ſouffran- «
ces, où il ne trouvera rien qu'il ait peine à entendre ; & «
où il puiſſe rencontrer quelque choſe qui ne l'excite à «
l'amour de Dieu, & au mépris de ſoy-même. «

Pour les autres Hiſtoires, il eſt certain qu'on les lit «
avec plaiſir. Mais tant s'en faut qu'elles donnent de l'é- «
dification, qu'au contraire elles gâtent l'eſprit : & dans « Ibid.
le tems de la priere, ou de la méditation, les choſes ou «
inutiles, ou mauvaiſes qu'on y a luës ſe repreſentent, & «
ſortent de la memoire comme de leur ſource ; car une «
oraiſon ſe conforme toûjours à la lecture qui l'a précédée. «

Universidad de Deusto
Biblioteca

» Pour ce qui eſt de la lecture des Livres difficiles, elle
» laſſe l'eſprit, & ne profite point; elle abat la vigueur
» de l'ame, & appeſantit les ſens & l'eſprit. *Porrò*
Ibid. c. 14. n. 41. *aliæ hiſtoriæ delectant quidem cum leguntur, ſed non ædificant, quin potiùs mentem inficiunt, & in tempore orationis, vel ſpiritualis meditationis, inutilia quæque vel noxia faciunt ſcaturire de memoria: Lectionis quippe modum ſimilis meditatio ſequi ſolet. Difficilium etiam lectio ſcripturarum fatigat, non reficit teneriorem animum, frangit intentionem, hebetat ſenſum vel ingenium.*

Vous me direz peut eſtre, mes Freres, que l'on parle à des Novices. Surquoy il y a deux choſes à répondre. L'une que tout ce Traité des Etudes n'eſt fait que pour les jeunes Religieux, comme l'Auteur le déclare par tout. L'autre que la maxime eſt générale, comme il paroiſt par ces dernieres paroles, *Porrò aliæ hiſtoriæ delectant &c.* Et que tous les Saints conviennent que les lectures ne ſçauroient eſtre trop ſaintes & trop pures, pour des perſonnes dont le devoir principal eſt de prier; parce que tout ce que l'on a lû revient, & ſe preſente dans
Col. 9. c. 2. l'Oraiſon. C'eſt ce qui a fait dire aux anciens Solitaires dans Caſſien, que l'on eſt dans la Priere ce que l'on a eſté dans le tems qui l'a précédé.

On dit, *que l'on alléguera peut eſtre, que ces avis ſont* Page 395.
bons pour les lectures ſpirituelles; mais non pas pour les ſciences ſpéculatives, comme la Philoſophie, l'Hiſtoire, ou les Mathématiques: Mais que quoy que les lectures pieuſes ayent beaucoup plus de rapport au cœur, & à la priere, que les ſciences purement ſpéculatives; Il eſt néanmoins certain que celles-cy peuvent fournir des ſujets, pour faire de tems en tems des retours à Dieu.

Il y a, mes Freres, beaucoup de choſes à dire ſur cet article.

Premierement, on abuſe de la penſée de ces deux Serviteurs de Dieu. Elle eſt digne de leur piété & de leur religion; mais on s'en ſert pour prouver, pour appuier un ſentiment dont ils n'ont pas eu la moindre vuë, comme nous venons de le montrer.

Secondement, comme on veut que la Philoſophie, l'Hiſtoire & les Mathématiques ſervent & diſpoſent à l'Oraiſon, que la lecture de ces ſortes de matieres *prépare l'eſprit & le cœur à la priere*, ce ſont les termes de l'Auteur; Il faut dire & penſer la même choſe de la Géographie, de la Chronologie, de la Juriſprudence, de la Medecine, de la Chimie, de tous les Arts, & de toutes les ſciences qui n'ont rien que d'honneſte, *parce que toute verité eſtant de Dieu, elle peut porter à Dieu; & partant on peut s'en ſervir comme de toutes les créatures pour s'élever à luy:* ce ſont encore là les expreſſions de l'Auteur. C'eſt à dire, mes Freres, qu'il n'y a point d'Etude, point de lecture, point d'occupation à quoy un Moine

Universidad de Deusto
Biblioteca

ne puiſſe s'appliquer, pour ſe diſpoſer à l'Oraiſon. Ce qui eſt le jetter dans la confuſion, dans la diſſipation & dans le déſordre, lorſque le recueillement luy eſt le plus néceſſaire. Ce ſentiment eſt contraire à celuy des Saints, il ruine l'eſprit d'Oraiſon; il la prive de cette pureté, de cette dignité ſans laquelle elle n'a ni vertu, ni mérite, ni efficace.

Pour les Saints, il n'y a rien qu'ils ayent recommandé davantage que la pureté dans l'Oraiſon; & par conſéquent ils ont crû, qu'on devoit préſerver l'eſprit & le cœur de tout ce qui eſtoit capable d'y produire les moindres ombres & les moindres nuages. L'Oraiſon qui eſt pure & ſainte perce les Cieux, & obtient toûjours ce qu'elle demande. *Oratio, ſi pura eſt, ſi caſta fuerit, cœlos penetrat, vacua non redibit.* *August.*

On voit par tout dans Caſſien, quel ſoin avoient les anciens Solitaires de détourner les regards de leur eſprit & de leur cœur, de tout ce qui pouvoit rendre leurs prieres moins pures, & leur cauſer la moindre diſtraction dans une action qui ne demande pas moins d'un homme conſacré à Dieu, qu'une ſainteté conſommée. *Lib. 1. inſtit.*

Saint Ephrem veut que l'on ſe prépare à l'Oraiſon par la crainte & par le tremblement; qu'on ait une application toute particuliere pour rejetter toute imagination, tout ſoin, toute penſée des choſes de la terre. Soyez, dit-il, comme un Ange du Ciel dans la priere; & donnez-vous tout entier pour faire qu'elle ſoit ſainte, pure & irrépréhenſible. *De Agone.*

Saint Benoiſt ne pouvoit nous marquer plus préciſément ce qu'il penſoit ſur ce ſujet, qu'en déclarant à ſes

ſes diſciples, qu'ils devoient offrir leurs prieres à Dieu qui eſt le Seigneur de l'Univers, avec toute l'humilité, la pureté & la religion poſſible..... Et que ce n'eſt point par l'arrangement des paroles & des penſées; mais par la pureté du cœur, par la componction, & par l'abondance des larmes, qu'elles ſont dignes d'eſtre exaucées. *Quantò magis Domino Deo univerſorum, cum omni humilitate & puritatis devotione ſupplicandum eſt? & non in multiloquio, ſed in puritate cordis, & compunctione lacrymarum nos exaudiri ſciamus.* *Reg. c. 20.*

L'Oraiſon, dit ſaint Ambroiſe, doit eſtre pure, ſainte, claire, lumineuſe, pleine de dignité: *Sit oratio pura, ſimplex, dilucida atque manifeſta.* *Ambr. de Offic. lib. 1. c. 22.*

Soyez ſeules, dit ſaint Bernard aux ames Religieuſes, afin de vous conſerver uniquement pour celuy auquel vous eſtes conſacrées. Ne ſçavez-vous pas que voſtre Epoux eſt plein de pudeur, & qu'il ne vous accordera jamais le bonheur de joüir de ſa préſence, en la préſence des autres? *O ſancta anima, ſola eſto, ut ſoli omnium ſerves te ipſam, quem ex omnibus tibi elegiſti. Fuge publicum, fuge & ipſos domeſticos, ſecede ab amicis & intimis, etiam & ab illo qui tibi miniſtrat. An neſcis te verecundum habere ſponſum, & qui nequaquàm ſuam velit tibi indulgere præſentiam, præſentibus cæteris?* *In Cant. Serm. 40. n. 4.*

Voilà, mes Freres, ce qu'ont penſé les Saints de la diſpoſition dans laquelle devoient eſtre les ames engagées à JESUS-CHRIST par la conſécration des vœux. Ils vouloient qu'elles fuſſent dans une ſolitude, & dans une ſéparation ſi entiere de toutes les créatures, qu'elles ne puſſent ni les diſtraire, ni les divertir de cette occupation toute divine. Ils eſtoient bien éloignez de croire

Universidad de Deusto
Biblioteca

que des Etudes, ou des Lectures de Philoſophie, d'Hiſtoire, de Mathématique puſſent ſervir de préparation à la priere.

Je vous ay dit, mes Freres, que ce ſentiment en étouffoit l'eſprit, & luy oſtoit toute ſa force; c'eſt ſurquoy je ne m'étendray pas, puiſque c'eſt une vérité conſtante, & que je vous l'ay fait voir par des preuves auſquelles il eſt mal aiſé de répondre. Mais je vous diray ſeulement, que ſi on venoit une fois à bout de perſuader aux Moines, que les lectures dont nous vous parlons, fuſſent propres pour préparer l'eſprit & le cœur à la Priere, on ne verroit autre choſe entre les mains de ceux qui aimeroient la lecture, que ces Livres dont l'uſage leur devroit eſtre interdit; je veux dire ces Livres d'Hiſtoire, de Mathématique, de ſciences curieuſes, de Philoſophie: Tout ce qui ne ſeroit point contraire à ce qu'on appelle honneſteté, leur conviendroit; ils ſe rempliroient l'eſprit de choſes vaines, leur cœur ne manqueroit pas d'eſtre frappé de la même contagion. Et comment une ame toute défigurée, parmi tout ce déſordre, pourroit-elle ſe preſenter devant Dieu, & former une ſeule penſée, un ſeul mouvement qui pût luy plaire? C'eſt le moyen le plus court & le plus certain pour bannir la piété & la Religion des Cloiſtres. Car comme la Priere eſt le canal par lequel Dieu la répand & la communique, le canal eſtant bouché, la communication ceſſe; & ces Maiſons ſaintes qui ne recevront plus les eaux de la grace, ſe trouvant privées d'un rafraichiſſement ſi néceſſaire, ſeront conſumées par le feu des paſſions.

Enfin, on ne me perſuadera jamais, mes Freres, que l'Etude de l'Hiſtoire, de la Philoſophie, des Mathématiques, que la Lecture de Ciceron, de Saluſte, de Tacite, de Tite-Live, des Commentaires de Céſar, que l'on permet, ou que l'on conſeille aux Moines, puiſſe eſtre regardée comme une introduction à la priere. Et je vous confeſſe, mes Freres, que je me ſuis toûjours trouvé ſenſible à ces grands évenemens qu'on lit dans les Hiſtoires profanes. Par exemple, toutes les fois que j'ay lû dans Tite-Live cette Conférence entre les deux plus Grands Capitaines qui furent jamais, je veux dire Scipion & Annibal; & que je les ay vû ſe ſéparer ſans avoir pû convenir des conditions de la paix qui eſtoit le ſujet de leur entreveuë, Scipion en oſtant toute l'eſperance à cet ennemi ſi redoutable, & luy parlant de la ſorte; *Bellum parate, quoniam pacem pati non potuiſtis*: Lib. 30. Cette circonſtance, dis-je, ſi extraordinaire & ſi importante m'occupoit, me rempliſſoit l'eſprit des journées entieres. Et quand je conſiderois quelle eſtoit l'agitation & le mouvement de deux grandes Armées à la vuë d'un moment qui devoit décider de la fortune du monde, ce que l'Hiſtorien exprime en ces termes; *In caſtra ut eſt ventum, pronuntiant ambo, arma expedirent milites, animóſque ad ſupremum certamen pararent non in unum diem, ſed inperpetuùm, ſi felicitas adeſſet victoris. Roma an Carthago jura gentibus daret, ante craſtinam noctem ſcituros*: Il eſt queſtion de ſçavoir dans vingt-quatre heures, ſi Rome ou Carthage ſeroit la maîtreſſe du monde. Je prenois parti tantoſt pour le vainqueur, & tantoſt l'infortune du vaincu me touchoit: Et ſi de là il eût fallu me preſenter à la priere, j'aurois fait d'étranges méditations.

On me dira que ce ſont des effets de ma foibleſſe; j'en

demeure d'accord : Mais je crois qu'elle m'eſt commune avec bien des gens.

Il en eſt ainſi, mes Freres, de la plus grande partie des faits & des avantures qui ſont rapportées dans les Hiſtoires ; & il faut convenir que de telles lectures ne ſont nullement propres pour des gens d'Oraiſon & de retraite. On peut aſſurer la même choſe de l'application à la Philoſophie, aux Mathématiques ; & ce ſeroit ſe tromper, que de n'en pas faire un jugement ſemblable.

CHAPITRE IV.

Pag. 397. On dit, *que l'Etude peut tenir lieu de travail, & par conſéquent de pénitence à ceux qui en font profeſſion.*

ON ne perſuadera jamais, mes Freres, à tous ceux qui ont étudié, que l'on doive conſiderer l'Etude comme une pénitence. Ceux qui s'y adonnent y trouvent tant de plaiſir, & cette occupation a tant de charmes, qu'il n'y en a point à qui l'on puiſſe moins donner ce nom, qui ne convient qu'à celles qui ſont des emplois pénibles & deſagréables. Ils y paſſent les jours, ils percent les nuits, expoſent leur ſanté, qui patit d'ordinaire par la trop grande aſſiduité que l'on a pour cet exercice. La paſſion de l'Etude n'écoute rien ; celuy qui l'aime ne penſe qu'à la ſatisfaire : Ses Livres ſont ſa fortune, ſa richeſſe, ſa conſolation ; & il préfére le gouſt qu'il y reſſent à toutes les ſatisfactions du monde.

Comme nous avons déja parlé ſur ce même ſujet, je

vous diray ſeulement, mes Freres, qu'il y a trois choſes principales dans le travail, à quoy l'Etude ne ſçauroit ſuppléer. La premiere eſt la pénitence, la deuxiême l'humiliation, la troiſiême l'autorité.

La premiere eſt toute claire. Car qu'eſt-ce qui exclud plus préciſément la pénitence, qu'un plaiſir qui flate, qui contente la nature, qui donne dans ſon inclination, & qui l'attache par le gouſt qu'elle y trouve ? C'eſt pourtant ce que fait l'Etude ; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de vous montrer avec évidence. Un homme, par exemple, s'engage dans les ſciences Eccléſiaſtiques. S'il lit l'Ecriture avec application ; qu'eſt-ce qu'il ne trouve point dans ce treſor qui renferme des biens & des richeſſes immenſes ? Dans cette Manne ſacrée dont il eſt écrit : *Omne delectamentum in ſe habentem, & omnis ſaporis ſuavitatem.* Sap. 16. v. 20. C'eſt ce que reſſentoit ſaint Auguſtin quand il s'écrioit, Seigneur, que vos Ecritures ſoient mes chaſtes délices, *Sint Caſtæ deliciæ meæ Scripturæ tuæ.* Lib. 11. Conf. c. 2.

Que ne découvre-t-il point dans la lecture des Ouvrages des ſaints Peres ? Cette morale de JESUS-CHRIST, ces veritez ſaintes qu'ils ont traitées, qu'ils ont exprimées avec tant d'onction, d'éloquence, & de lumiere ? Que peut-on deſirer de plus touchant, ou de plus affectif ? Mais quand il entre dans l'Etude des choſes Eccléſiaſtiques, il ne faut point douter que cette multiplicité d'évenemens, cette diverſité de faits & de rencontres qui en compoſent l'hiſtoire, ne luy preſentent un tableau d'un agrément, d'un attrait & d'une beauté infinie.

Un Scholaſtique ſe donne tout entier à ſa profeſſion ; il regarde comme un ſouverain bonheur en ce monde,

Universidad de Deusto
Biblioteca

de ſe diſtinguer par les raiſonnemens, par les argumens, par les ſubtilitez de l'Ecole.

Un Mathématicien penſe la même choſe de ſes Théorêmes & de ſes Démonſtrations.

Un Grammairien met ſa ſatisfaction dans la lecture des Poëtes Grecs & Latins ; il met tout ſon ſoin dans la recherche de l'Antiquité profane, & la Fable tient plus de place dans ſon cœur, que la verité. Je ne dis rien qui ne ſoit fondé ſur une expérience générale. Tout cela prouve avec certitude, qu'on ne peut regarder l'application aux Lettres comme une pénitence.

Pour ce qui eſt de l'humiliation ; je vous diray, mes Freres, en quatre mots, ce que je vous en ay déja dit, puiſque l'occaſion m'y engage. Le travail abaiſſe, ravale, humilie, avilit, dégrade. L'Etude au contraire enfle, éleve, exalte, elle honore, & attire de l'eſtime : Quelle comparaiſon entre l'un & l'autre ? Et comment eſt-ce que l'Etude pourroit tenir la place du travail ?

Enfin pour l'autorité, preſque toutes les Regles principales des Moines & des Solitaires, toutes les Réformes éclatantes depuis ſaint Antoine juſqu'à nos tems ont établi le travail des mains. Il fut ordonné dans l'Inſtitution des Carmes déchauſſez, & dans celle des Feuillans, quoique les uns & les autres l'ayent abandonné peu de tems aprés. C'eſt-à-dire que cet exercice eſt confirmé par une Tradition conſtante parmi les Moines, depuis prés de quatorze cens ans. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire de l'Etude ; & il y a ſujet de s'eſtonner qu'on ne faſſe point de ſcrupule d'abolir une pratique ſi ſainte & ſi autoriſée. En un mot, mes Freres, par tout où vous verrez, & où vous entendrez dire, que l'Etude peut tenir

lieu de travail, regardez cela comme une pure imagination, & non pas comme un Axiôme.

On dit, *qu'il ne faut pas s'imaginer que la vie de l'Etude ſoit une vie facile ; C'eſt la plus pénible de toutes les vies.* Pag. 397.

Il y a ſur cela, mes Freres, deux choſes à répondre. L'une, qu'il eſt vray qu'elle eſt dure & pénible à ceux qui n'y ont point de diſpoſition. Et comme on ne les y applique jamais qu'inutilement & ſans fruit, c'eſt leur faire perdre un tems, qu'ils employeroient à des choſes meilleures, dont il ne faut point douter que les Superieurs qui les y deſtinent, ne rendent quelque jour à Dieu un compte trés-rigoureux, & trés-ſévere.

L'autre, que ceux qui ont quelque inclination pour les Lettres, y trouvent des charmes qui les enchantent, & c'eſt ce que l'Auteur des Etudes reconnoiſt lorſqu'il dit : On ſe plaiſt aux belles Lettres, aux Mathématiques, aux experiences, à l'Hiſtoire, aux voyages. Une ou pluſieurs de ces choſes, ou même toutes enſemble, enlevent entierement l'eſprit, & irritent le feu de la jeuneſſe. On ne ſe poſſede pas. L'enchaînement d'une Hiſtoire bien racontée eſt un charme auquel on ne peut pas réſiſter. La diverſité ne plaiſt pas moins &c. «Page 390. « « « « « « « «

On dit, *qu'il y a des Livres tout empeſtez, & d'autres qui ne le ſont qu'en partie ; qu'il faut éviter les premiers comme des poiſons mortels, & lire les autres avec précaution.* Pag. 398.

Il ſeroit beaucoup plus ſelon le ſentiment des Saints,

Universidad de Deusto
Biblioteca

mes Freres, & plus conforme au ſoin que l'on doit avoir d'oſter toute occaſion de cheute & de ſcandale aux perſonnes retirées, de deffendre abſolument aux Moines & aux Solitaires la lecture des mauvais livres; & il faut ne pas ſçavoir combien il y en a qui ont fait naufrage, pour avoir appris des choſes qui leur devoient eſtre inconnuës. Quelle néceſſité y a-t-il de leur permettre des lectures empoiſonnées, de quelque nature & de quelque qualité qu'elles puiſſent eſtre? Et pourquoy ne pas craindre que dans le diſcernement que l'on veut qu'ils faſſent de ce qui eſt bon d'avec ce qui ne l'eſt pas, ils ſe mécontent, & prennent malheureuſement l'ivroye pour le bon grain?

Le ſort déplorable de cette multitude de Moines qui ont embraſſé les erreurs d'Origene, & qui ſe ſont attachez aux impiétez d'Eutiches, ne doit-il pas donner de juſtes appréhenſions qu'ils ne tombent dans un malheur ſemblabe? Pourquoy leur mettre entre les mains des livres qui ne contiennent rien qui ſoit néceſſaire pour leur conſerver la vie, & qui ſont pleins de choſes qui peuvent leur cauſer la mort? Si les Moines eſtoient deſtinez par leur Profeſſion pour combatre les Hérétiques par leur doctrine, pour diſputer des matieres de la Foy, & réfuter les erreurs de ceux qui s'élevent contre la verité; on pourroit avoir raiſon de vouloir, ou de ſouffrir qu'ils euſſent de ces livres qui contiennent de mauvaiſes opinions, parceque la connoiſſance en eſt utile pour connoiſtre les veritables. Mais comme cet employ ne les regarde pas; on ne voit pas ſur quel fondement, ni par quel motif, on croit qu'on les peut engager en des occupations dangereuſes.

Saint

Saint Iſidore de Seville deffend aux Moines de lire les livres des Payens, ou des Hérétiques; parce qu'il vaut mieux, à ce qu'il dit, ignorer leur pernicieuſe doctrine, que de la ſçavoir, & de tomber dans l'erreur pour l'avoir connuë. *Gentilium autem libros, vel Hæreticorum volumina Monachus legere caveat; melius eſt enim pernicioſa eorum dogmata ignorare, quàm per experientiam in aliquem laqueum erroris incurrere.* In Reg. c 9.

On dit, *qu'il faut s'interdire toutes les lectures inutiles, qui ne peuvent eſtre rapportées à Dieu, c'eſt à dire à la vertu, & aux devoirs de noſtre eſtat; mais néanmoins qu'il ne faut pas porter cette regle ſi loin, qu'on ait du ſcrupule de toutes les Etudes qui ne ſe rapportent pas directement à Dieu, ni aux obligations de nôtre eſtat.* Page 399.

La premiere de ces propoſitions, mes Freres, eſt ſi juſte, ſi ſainte, & ſi établie par toutes les Regles, qu'il y a dequoy s'étonner que l'on paſſe dans le moment même à un ſentiment qui luy eſt ſi contraire. Il y a cette différence entre la vie d'un Solitaire, & celle d'un homme du monde; que le premier n'a point de momens qui n'ayent leur deſtination particuliere, & qui ne ſe rapportent directement à Dieu & à ſes devoirs. C'eſt pour cela que les Saints ont reglé toutes leurs occupations & qu'elles ſe ſuccedent de ſi prés les unes aux autres, qu'il n'y a entre elles ni intervale, ni diſtance. Et l'autorité de ſaint Benoiſt toute ſeule ſuffit pour décréditer une penſée ſi extraordinaire, & ſi éloignée de la perfection dans laquelle un Moine doit vivre, quand il dit; Qu'il

Universidad de Deusto
Biblioteca

» doit avoir inceſſamment preſente la crainte de Dieu;
» qu'il ne doit jamais perdre le ſouvenir d'aucune des cho-
» ſes qu'il luy a commandées; qu'il doit repaſſer en tout
» tems dans ſon eſprit les peines de l'enfer, qui doivent
» faire la punition des pechez de ceux qui le mépriſent; &
» la vie éternelle qui doit eſtre la recompenſe de ceux qui
le craignent. *Timorem Dei ſibi ante oculos ſemper ponens, oblivionem omninò fugiat; & ſemper ſit memor omnium quæ præcepit Deus, & qualiter contemnentes Deum in Gehennam pro peccatis incidunt; & vitam æternam quæ timentibus Deum præparata eſt, animo ſuo ſemper revolvat.*

Bened. Reg. c. 7. 11. grad. hum.

Ce grand Saint, mes Freres, ne pouvoit pas déclarer d'une maniere plus claire, ni plus préciſe l'obligation dans laquelle eſt un Solitaire de tourner inceſſamment les yeux du coſté de celuy, au ſervice duquel il s'eſt entierement dévoüé. Et encore que ſa vie ne ſoit pas toute compoſée des prieres ou des chants de l'Egliſe, il ſe peut dire que tous les autres exercices vont directement à Dieu, & qu'il n'y en a pas un ſeul qui ne tende à luy comme à ſon veritable objet: ce qui luy reſte d'actions pour remplir ſa journée, conſiſte dans la lecture, dans le travail des mains, & dans le tems deſtiné pour le repas.

Or il eſt certain, mes Freres, que la lecture ſe rapporte uniquement à Dieu, puis qu'elle n'eſt que de l'Ecriture ſainte, des Ouvrages des ſaints Peres, & de ceux des anciens Solitaires, qui ne leur parlent que de leurs obligations, & des moyens qu'ils doivent employer pour rendre toute leur vie conforme à ſes ordonnances & à ſes deſſeins.

Pour ce qui eſt du travail, ce n'eſt rien qu'une exécution de ſes commandemens, ce n'eſt rien qu'une obéiſſance qu'ils rendent à ſa Loy; puis qu'elle leur preſcrit cet exercice par la Regle qu'ils profeſſent, & qu'il n'y a rien par où ils aillent à Dieu avec plus de certitude, que par la ſoumiſſion qu'ils luy rendent.

Le repas, mes Freres, n'a que la même fin; puiſque la nourriture qu'on y prend, n'eſt rien que pour conſerver une vie qu'on a receuë de luy, dont on n'a ſoin que pour l'amour de luy, & qui eſt toute conſacrée à ſa gloire, & à l'édification de ſon Egliſe.

Vous voyez par là, mes Freres, combien ce grand Saint eſtoit éloigné de croire, qu'un Religieux ne dût faire aucun ſcrupule de donner ſon tems & ſes ſoins à des Etudes, qui n'euſſent pas Dieu, ou ſes devoirs pour objet. Et toute ſa Regle ne marque rien davantage, que l'application qu'il avoit à les empêcher de perdre ſa preſence.

C'eſt dans cette vuë qu'il regle juſqu'aux moindres de leurs actions; & qu'il veut que ſes Diſciples ſe conduiſent avec tant de rectitude pour les diſpoſitions de leurs ſens, auſſi bien que pour celles de leur cœur, que jamais Dieu ne les ſurprenne hors de l'état auquel ils doivent eſtre, de crainte que les trouvant dans une circonſtance ou mauvaiſe ou nuiſible, il n'ait ſujet de leur reprocher un jour leur infidelité, & de les punir de leur négligence. *Ne nos declinantes in malum, & inutiles factos aliquâ horâ aſpiciat Deus; & parcendo nobis in hoc tempore, quia pius eſt, & expectat nos converti in melius, dicat nobis in futuro. Hæc feciſti & tacui.*

Reg. c. 7. 1. grad. humil.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 399. On dit, *qu'il ſuffit que les Etudes des Moines ſe rapportent à quelque choſe d'utile, comme à l'Hiſtoire, à bien parler, ou à bien écrire.*

Quelle latitude, mes Freres, pour des hommes dont la vie doit eſtre ſi reſſerrée, c'eſt-à-dire ſi ſainte ! Car la ſainteté n'eſt rien qu'un reſſerrement, un retranchement, ou une ſéparation de ce qui eſt ou commun, ou impur. C'eſt ce que JESUS-CHRIST a nommé la voye étroite qui conduit à la vie, *Arcta via.* Quelles occupations les Moines ne peuvent-ils pas ſe donner, dés-là qu'il leur ſera permis de s'appliquer à tout ce qui peut avoir quelque utilité ? Si on diſoit à tout ce qui peut eſtre utile pour l'accompliſſement de leurs devoirs, ce ſeroit quelque choſe ; mais on ne le dit pas, & ce n'eſt pas l'intention de l'Auteur du Traité, puiſqu'il dit poſitivement ; *Que les Moines ne doivent point avoir de ſcrupule de s'attacher à des Etudes qui ne ſe rapportent pas directement à Dieu, ni à leurs devoirs.*

Matth. 7. v. 14.

Jamais, mes Freres, les Saints n'ont parlé de la ſorte ; Ils avoient bien d'autres ſentimens de la perfection de cette profeſſion ſi ſainte, quand ils l'ont comparée, comme nous vous l'avons déja dit, à la condition des Anges, & qu'ils ont dit préciſément que ce que les Anges faiſoient dans le Ciel, les Solitaires le faiſoient ſur la terre.

Saint Baſile eſtoit bien éloigné d'avoir une penſée ſi peu digne d'un eſtat ſi ſaint, lorſqu'il nous en a tracé le tableau en tant d'endroits de ſes Ouvrages ; Qu'il nous » a déclaré qu'il n'avoit point de paroles qui ne fuſſent

Conſtit. Mon. c. 18.

au deſſous de la dignité du ſujet ; & qu'il nous a dit que « les Solitaires ſont de parfaits imitateurs de JESUS-CHRIST, de ſes Apoſtres, & de ſes Anges. «

Saint Ephrem dit, qu'une ſocieté de Moines eſt une « ſocieté d'Anges, qui vivant enſemble & dans une union « parfaite, tiennent comme eux leur eſprit attaché à Dieu « avec une fermeté invariable : *Sicut enim ſanctorum Angelorum acies, ita eſt multitudo Monachorum unanimiter viventium, & mentem ſuam ad Deum ſemper elevatam habentium.* *De Perfect. Vit. Mon.*

Saint Jean Climaque dit ; Que le Solitaire eſt celuy « qui repreſente parfaitement dans un corps materiel & « corrompu, l'ordre & l'eſtat des eſprits incorporels. Que « le Solitaire en tout temps, en tout lieu, en toute action, « n'eſt attaché qu'aux ſeules choſes de Dieu. « *Grad. 1. art. 4.*

Mais qu'eſt-ce que n'a point penſé ſaint Bernard, mes Freres, quand il a comparé les Solitaires aux Prophétes, aux Apoſtres, aux Martyrs, aux Anges ? Cette idée ſi haute & ſi relevée n'a rien qui convienne au ſentiment que l'on a, que les Moines peuvent ſans ſcrupule s'appliquer à des Etudes qui ne vont pas directement à Dieu ; mais *qu'il ſuffit qu'elles ſe rapportent à quelque choſe d'utile, comme à ſçavoir l'Hiſtoire, à bien écrire, à bien parler.* Car en verité les Apoſtres, ni les Prophétes, ni les Martyrs, ni les Anges n'ont point connu de telles occupations. Qu'eſt-ce qu'un Moine a beſoin de la connoiſſance de l'Hiſtoire ? Que luy peut ſervir de bien écrire, ou de bien parler ? Luy qui eſt deſtiné pour un perpetuel ſilence, à moins que Dieu ne le tire de cet eſtat par une Providence extraordinaire.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 399. On dit encore, *qu'on n'eſt pas obligé de renoncer entierement au plaiſir qu'on ſent dans l'Etude, & qu'on peut le regarder comme un ſoulagement que Dieu accorde à noſtre foibleſſe ; qu'on ne doit pas même blâmer certaines lectures honneſtes qui nous donnent un peu de divertiſſement, comme celle des Voyages, des pieces d'Eloquence, des Poëſies ſerieuſes, pourvû qu'on s'en tienne dans les bornes d'un honneſte divertiſſement.*

Les Saints, mes Freres, n'ont jamais rien penſé de ſemblable. Ils n'ont point accordé ces divertiſſemens, ces récréations aux Solitaires ; Ils ont eſtimé qu'il n'y avoit point de momens dans leur vie dont l'application ne duſt eſtre ſainte : C'eſt en Dieu ſeul qu'ils ont crû devoir chercher ces délaſſemens que l'on veut qu'ils trouvent hors de luy. Ils ont tellement appréhendé que le cœur ne le perdît auſſi bien que l'eſprit, qu'ils n'ont jamais ſouffert, ni autoriſé ces occupations qui pourroient les en divertir & les en diſtraire : Et il n'y a rien qui ſoit plus capable de produire ce mauvais effet, que les lectures curieuſes d'Hiſtoires & de Voya-
Pag. 390. ges, qui dans le ſentiment de l'Auteur, *enlevent l'eſprit, irritent le feu de la jeuneſſe, & deſſéchent le cœur ;* c'eſt-à-dire, qui y font des impreſſions, ou plûtoſt des playes qu'on a peine à guerir.

Si un Moine a de la piété, ne luy ſuffit-il pas, s'il arrive qu'il ait beſoin de ce rafraichiſſement dont on parle, de lire l'Hiſtoire des Saints, les Vies des Peres des Deſerts, les Actes des Martyrs ? Eſt-ce qu'il ne trouvera pas dans cette diverſité de faits & d'évenemens, ce qui peut délaſſer ſon eſprit, & réparer ce qu'auroit pû faire ſur luy une contention trop forte & trop longue ? C'eſt un ſecours innocent qu'il peut avoir ; pourquoy luy en propoſer d'autres, dont il ne peut ſe ſervir ſans danger ?

Il eſt bien aiſé de dire qu'il faut que ce Solitaire, à qui on accorde le plaiſir d'une lecture de Voyages, de piéces d'Eloquence & de Poëſie, ſe tienne dans les bornes d'un honneſte divertiſſement ; mais il ne l'eſt pas de profiter de l'avis. Car lorſque l'eſprit eſt une fois dans le mouvement, on ne l'arreſte pas comme on veut. De regler le plaiſir quand il eſt vif, ce n'eſt pas choſe facile. Quoy ! *Cet eſprit eſt enlevé, eſt poſſedé & charmé par les lectures qu'il fait ;* & il reprimera toutes ſes ſaillies ! C'eſt à quoy il n'y a point d'apparence : & on ne doit pas l'y expoſer.

En un mot, mes Freres, on raiſonne de la profeſſion des Moines ſur l'eſtat preſent où on les trouve ; on leur donne des conſeils proportionnez à la ſituation dans laquelle on les voit, & non pas à celle dans laquelle ils devroient eſtre : on condeſcend à leur foibleſſe, au lieu de s'appliquer à les en tirer. Mais on fait bien davantage ; car pour couvrir l'affoibliſſement dans lequel ils vivent, on veut faire croire que les Anciens ont vêcu comme eux. Parce qu'on veut aujourd'huy qu'ils s'adonnent à l'Etude, à la Prédication ; on dit que l'une & l'autre a eſté en uſage dans l'origine de la vie Solitaire ; & on veut à quelque prix que ce ſoit, trouver dans l'antiquité ce qui ſe pratique dans nos jours ; c'eſt-à-dire, affoiblir la ve-

rité, pour ſauver la coûtume ; dégrader les Peres pour honorer les Enfans ; abaiſſer le Ciel, pour cacher les deffauts & les imperfections de la terre.

Pourquoy ne pas avouër de bonne foy, que les tems ne ſont plus les mêmes ? que les choſes ont changé ; que cette profeſſion qui a eſté ſi floriſſante autrefois, eſt décheuë de ſon premier éclat & de ſa premiere beauté. *Diſſipatæ ſunt viæ, ceſſavit tranſiens per ſemitam*, on a perdu le chemin, on ne reconnoiſt plus la voye, & perſonne n'y paſſe : & comme on ne peut pas entierement guerir des bleſſures ſi profondes, on donne de l'adouciſſement au mal, pour empeſcher qu'il n'augmente ; que c'eſt ce qui fait qu'on accorde aux Moines les Etudes & les ſciences. L'aveu ſeroit ſincere : & il ne ſeroit plus queſtion que d'examiner, ſi l'expédient peut avoir l'effet qu'on en eſpere ; & s'il n'y en a point d'autre à prendre qui ſoit plus naturel, & qui convienne davantage à la verité de l'eſtat.

CHAP.

CHAPITRE V. ET DERNIER.

Sçavoir ſi les Moines dans leurs Etudes peuvent avoir pour but la Prédication, ou la compoſition.

On dit, *qu'il ſemble qu'il n'y ait nulle difficulté dans la queſtion que l'on propoſe ; parce que ſelon ſaint Bernard on peut ſe propoſer pour fin de ſes Etudes, non ſeulement la gloire de Dieu & ſa propre édification, mais même l'utilité du prochain : & que la Prédication & la Compoſition ont rapport à l'utilité publique.* Pag. 400.

IL eſt certain, mes Freres, qu'il n'y a nulle difficulté dans cette propoſition, non point par la raiſon que l'on apporte, mais parce que les Moines n'ont jamais eſté deſtinez à la Prédication ; & que vous ne trouverez en aucun endroit des Regles Monaſtiques, que l'on ait eu la moindre penſée de les charger d'un tel employ. C'eſt la loy générale, dont j'excepte toûjours quelques particuliers. Cette verité ſe remarque par les Regles, par le ſentiment des Saints, & par les Ordonnances de l'Egliſe.

Pour ce qui regarde les Regles, mes Freres, tout le monde les peut avoir, & ſe convaincre par ſes propres yeux. Il n'y en a pas une ſeule, je ne dis pas qui ordonne, mais d'où l'on puiſſe inférer que la prédication ſoit une occupation qui convienne aux Solitaires. Celle que ſaint Benoiſt nous a donnée, qui doit tenir le premier rang parmi ſes Diſciples, ordonne un perpétuel ſilence, & ne permet que quelques entretiens de piété entre ceux

Universidad de Deusto
Biblioteca

de ſes Freres qui auront acquis une vertu conſommée, & à la charge qu'ils ſeront rares : *Perfectis Diſcipulis propter taciturnitatis gravitatem, rara loquendi concedatur licentia, quia ſcriptum eſt, In multiloquio non effugies peccatum.*

Benedict. Reg. c. 6.

Et veritablement, mes Freres, il n'eſtoit gueres poſſible qu'ils obſervaſſent ce qu'il preſcrit dans les divers degrez d'humilité ; & qu'on les appliquât à un exercice qui y eſt ſi contraire. Comment s'eſtimeront-ils les derniers des hommes ? Comment ſe mettront-ils ſous les pieds de tout le monde ? Comment ſe rendront-ils inſenſibles à toutes ſortes d'injures & de mauvais traitemens ? Comment ſe jugeront-ils incapables de faire aucune choſe qui mérite d'eſtre approuvée ? Comment diront-ils eux-mêmes dans le ſentiment de leur cœur, qu'ils ne ſont que des vers de terre, qu'ils ne ſont pas des hommes, mais l'opprobre des hommes & la lie du peuple : *Ego ſum vermis & non homo, opprobrium hominum & abjectio plebis* ; Lors qu'ils ſe verront dans un employ que l'on ne doit commettre qu'à des gens diſtinguez par leur eſprit, par leur doctrine & par leur piété ?

Pſ. 21. v. 7.

Pour ce qui eſt des Saints, on peut aſſurer qu'ils ont eſté de l'avis de ceux dont il a plû à Dieu de ſe ſervir pour eſtre les Inſtituteurs des Moines.

De Hierar. Eccl. c. 6.

Saint Denis, comme nous l'avons déja remarqué, „ nous apprend, que ceux qui ont fait profeſſion de l'Ordre „ Monaſtique, ne ſont point établis pour inſtruire les au- „ tres ; mais qu'ils doivent demeurer dans une ſituation ſo- „ litaire & ſainte tout enſemble, ſuivre les Preſtres, & re- „ cevoir d'eux la ſcience qui leur eſt propre.

Saint Baſile, ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Jean Chryſoſtôme, ſaint Auguſtin, qui ont parlé plus que les autres de l'obligation des Moines, n'ont jamais mis la Prédication de la parole de Dieu au nombre de leurs exercices.

Saint Ephrem qui s'eſt appliqué à Catéchiſer & à inſtruire par une vocation particuliere, en qualité de Diacre de l'Egliſe d'Edeſſe, n'a jamais dit que cet employ là convint aux Moines, quoiqu'il ait traité à fond de leurs obligations.

Vous ſçavez ce que nous vous avons raporté des ſentimens de ſaint Jérôme & de ſaint Léon ſur ce ſujet.

Saint Jean Climaque dit, qu'il ne convient pas à ceux « qui pleurent, de parler des choſes de Théologie ; que « ces ſortes de diſcours ont accoutumé de ſécher les lar- « mes. Il ſeroit inutile de vous redire ce que nous avons déja cité de ce grand Saint ſur la même matiere. « Grad. 7. art. 25.

Saint Bernard, de l'autorité duquel l'Auteur du Traité des Etudes prétend ſe ſervir, dit ; Qu'il eſt évident & « qu'il eſt certain, qu'il ne convient point aux Moines de « prêcher publiquement, qu'il n'eſt point expédient à un « Novice de le faire, ni permis à celuy qui n'a pas pour « cela une Miſſion particuliere : *Ex his nempe claret & certum eſt, quòd publicè prædicare nec Monacho convenit, nec Novitio expedit, nec non miſſo licet.* Il ajoûte, que « toutes les fois que cette penſée ſe preſente à un Moine « ſoit qu'elle luy vienne de ſon propre fond, ou qu'elle luy « ſoit ſuggérée par un mauvais Ange, il doit la regarder « comme un mal qui luy eſt propoſé ſous les apparences « d'un bien. *Quicquid tale animo ſuggeratur, ſive ſit illud tua cogitatio, ſive immiſſio per Angelum malum, doloſam agnoſce vulpeculam, id eſt malum ſub ſpecie boni.* Serm. 42 in Cant.

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pour ce qui eſt de l'autorité de l'Egliſe, mes Freres; nous vous avons déja rapporté les Canons du Concile de Calcédoine, les Décrétales de ſaint Léon, d'Aléxandre, & d'Eugene troiſiême.

Ce que l'on cite de ſaint Bernard, & ce qu'on luy fait » dire, que l'on peut ſe propoſer pour fin de ſes Etudes, » non ſeulement ſa propre édification, mais même l'utilité » du prochain, ne prouve rien. Saint Bernard eſtoit trop éclairé & trop ſage, pour ne pas rapporter cette utilité à la condition & à l'eſtat des particuliers, & pour approuver qu'un Moine s'engageaſt indifféremment dans toutes les Etudes qui pourroient eſtre de quelque utilité au Public. Il ſçavoit trop que la Providence a établi un ordre en toutes choſes, que l'on ne doit pas changer ſans des conſidérations réelles & importantes. Saint Paul nous apprend, que chacun a receu de Dieu un don & une grace qui luy eſt propre; qu'il y en a qu'il a établi Apôtres, d'autres Prophetes, d'autres Evangéliſtes, d'autres Paſteurs & Docteurs. *Dedit quoſdam quidem Apoſtolos, quoſdam autem Prophetas, alios vero Evangeliſtas, alios autem Paſtores & Doctores.* Partant les Moines ont un rang dans ſa maiſon; il leur a aſſigné place, & toutes leurs fonctions doivent avoir relation à la ſituation dans laquelle il les a mis.

Ad Epheſ. 4. v. 11.

Ainſi on peut aſſurer que ſaint Bernard n'a eu garde de renfermer ſous ces termes *d'utilité du prochain*, toutes ſortes de biens & d'avantages, ſans choix & ſans diſtinction: Mais au contraire, que ſa vuë ne s'eſt portée qu'à ceux qu'un Moine vivant dans une ſolitude exacte, peut procurer aux autres ſans ſortir de ſon centre, ni ſans rien faire contre la fin de ſa Profeſſion. Il lit par

exemple, il étudie, ou pour édifier ſes Freres, lorſqu'il parle dans les Conférences régulieres, ou par rapport aux perſonnes du dehors, au cas que par le devoir d'un employ dont on le pourroit charger, il ſe trouvât obligé d'avoir quelque communication avec elles: Mais d'étendre le ſens de ſaint Bernard à des Sermons, à des Inſtructions publiques; c'eſt ne pas conſiderer quel eſtoit le caractere de ſon eſprit, quelle eſtoit ſa Religion; c'eſt luy imputer une penſée qu'il n'a jamais euë.

On dit, *qu'il ſeroit dangereux de donner aux jeunes Religieux ces ſortes d'Etudes, avant que de s'eſtre remplis eux-mêmes des veritez qu'ils doivent enſeigner aux autres.* Pag. 401.

Il y a à cela, mes Freres, trois choſes à répondre. L'une, c'eſt qu'encore qu'on n'applique pas d'abord les jeunes Religieux à ces ſortes d'Etudes, on ne peut pas empêcher qu'ils ne ſçachent qu'ils y ſont deſtinez, & que leur tour viendra auquel on leur donnera ces occupations comme aux autres: ce qui ſuffit pour leur inſpirer des ſentimens contraires à l'humilité, à la ſimplicité dans laquelle ils ſont obligez de vivre; c'eſt à-dire, pour ruiner les fondemens ſur leſquels les Moines doivent établir toute leur Religion, & tout l'eſtat de leur vie. N'eſt-ce pas là pour un Moine le plus grand des inconvéniens qui peuvent luy arriver?

La deuxiême, que tout ce Traité n'eſt fait, comme on l'a dit bien des fois, que pour les jeunes Religieux, & que c'eſt uniquement à eux qu'il s'adreſſe.

La troiſiême, qu'on n'en voit preſque plus qui arrivent

Universidad de Deusto
Biblioteca

à ce degré de vertu, qu'on puiſſe croire qu'ils ſoient remplis des veritez qu'ils doivent enſeigner. C'eſt une perfection à laquelle il y en a peu qui s'élevent : Et ſi on attend cette conſommation de piété, pour les faire monter dans les Chaires ; Il y en aura bien de vuides ; & il y aura tout enſemble bien des Moines qui auront inutilement donné leur tems & leurs ſoins pour entrer dans les emplois dont ils ne ſeront point dignes. Cela s'appelle qu'ils paſſent leurs vies ſans profiter aux autres, mais non pas ſans ſe nuire à eux-mêmes.

Enfin, mes Freres, il ſuffit pour montrer que noſtre ſentiment n'eſt point une imagination, de rapporter ce que l'Auteur du Traité des Etudes dit luy-même ſur ce
Pag. 401. ſujet. Il fait voir en racourci les maux que ces ſortes d'occupations cauſent dans les Cloiſtres, quand il écrit : « Que ce que l'on étudie dans le deſſein de prêcher, ou « de compoſer, n'entre pas d'ordinaire dans le cœur de » ceux qui travaillent. Que les veritez ne ſont pas plûtoſt » entrées dans l'eſprit, qu'on les en fait ſortir pour les ré- « pandre au dehors. On eſt tout occupé des veuës & des « ſentimens que l'on veut inſpirer aux autres, & on ſe fait « dans ſoy-même une eſpece de Chaire, & de Théatre, « d'où l'on débite déja par avance ce que l'on diſpoſe pour « eſtre prêché ou publié à ſes Auditeurs, ou à ſes Lecteurs. « On ſe dit à ſoy-même : Voilà qui ſera bon à un tel en- » droit pour relever une telle vertu, pour attaquer un tel « vice, pour prêcher dans une telle occaſion ; voilà qui « conviendra à telles perſonnes. Et ainſi tout occupé des « autres, on s'oublie ſoy-même, & le cœur demeure tout « ſec & tout vuide des veritez que l'on recherche pour les » inſpirer aux autres. Cela eſt preſque inévitable aux jeu-

nes gens, dont l'imagination eſt plus vive, & les appli- « que fortement au but qu'ils ſe ſont propoſez, ſur tout « lorſqu'il y a quelque choſe d'éclatant qui les frappe & « les anime. «

Si ces déreglemens, mes Freres, ſont preſque inévitables, comme on ne peut pas en diſconvenir ; comment peut-on expoſer des hommes, qui non ſeulement n'ont aucune vocation par leur eſtat, à ces emplois qui en ſont les cauſes, ainſi qu'on en demeure d'accord ; mais qui n'ont dû ſe retirer du monde, s'ils l'on fait par le Pag. 402. veritable eſprit, qu'afin de les éviter ? Comment les engager en des occupations, où l'on ſçait que tant de gens trouvent leur perte ? Comment les tirer du fonds de leur retraite, les faire ſortir de ces refuges ſacrez, ſçachant qu'il y en a une infinité, qui ſous le pretexte de travailler au ſalut des autres, n'ont travaillé qu'à leur propre condamnation ? Pourquoy courir ſur les fonctions des Eccléſiaſtiques, que JESUS-CHRIST a envoyez pour prêcher ſa parole, & annoncer ſes veritez aux peuples ? Enfin pourquoy, il faut que cela m'échappe, moiſſonner le champ d'autruy : *Mittere falcem in meſſem alienam ?* Puiſqu'il arrive preſque toûjours qu'on ne s'en mêle, & qu'on ne le fait qu'à ſon propre dommage.

Je paſſe plus avant, mes Freres, je ne puis concevoir comment l'Auteur du Traité des Etudes a pû eſtre touché & convaincu, comme il paroiſt qu'il l'eſt par les dernieres lignes de ſon Ouvrage, de tous les différens perils qu'affrontent les Moines, lors qu'ils s'engagent dans les Etudes ; & qu'ils s'occupent de tout ce qu'ils croient qui peut les rendre capables des actions publiques ; & vouloir qu'ils s'y appliquent. Comment a-t'il pû dire, Que «

Universidad de Deusto
Biblioteca

Pag. 402. » ſi les Moines eſtoient pénétrez du deſir de leur ſalut,
» ils ſe contenteroient de procurer celuy des autres par des
» prieres & des bons exemples, qui ſont ſouvent plus effi-
» caces auprés de Dieu pour avancer le ſalut du prochain,
» que les Livres & les Prédications : Et enſeigner des voies
ſi contraires à ſes premiers ſentimens? Comment peut-
» il avoüer, Qu'il n'arrive que trop ſouvent, que l'on couvre
» du manteau & du pretexte de charité le deſir de pa-
» roître, & de ſe diſtinguer des autres ; & écrire un volume
entier tout propre à exciter ces deſirs & ces envies, qu'il
ne peut s'empeſcher de condamner ? Eſt-ce que cette
multitude d'Hommes ſçavans dont on fait les éloges,
ce nombre d'Académies, & d'Ecoles dont on fait un dé-
tail ſi exact, toutes ces ſciences, ces connoiſſances, ces
Auteurs dont on fait un Catalogue ſi vaſte, & ſi étendu,
ne ſont pas des moiens tout propres pour former, pour
irriter la paſſion de ſçavoir dans les jeunes Religieux, en-
fin pour leur cacher tous leurs devoirs ; c'eſt-à-dire l'a-
mour de l'humilité, de la ſimplicité, de la retraite, du
ſilence, de la mortification de l'eſprit & des ſens, de l'O-
raiſon, du Travail des mains, & leur perſuader qu'ils ne
ſont Moines, que pour acquerir de l'érudition, de l'eſti-
me, de la diſtinction & de la gloire ?

Je ne ſçaurois m'empeſcher de faire réfléxion, mes
» Freres, ſur ces dernieres lignes de l'Ouvrage. Ecrivons
» donc, dit l'Auteur, compoſons tant que nous voudrons,
» prêchons, travaillons pour les autres ; ſi nous ne ſommes
» pénétrez de ces ſentimens, nous travaillons en vain, &
» nous ne rapporterons de noſtre travail qu'une funeſte
» condamnation.

Cette déclaration, mes Freres, eſtant auſſi veritable qu'elle

qu'elle eſt ; je ne ſçay comment un Solitaire peut ſe ré-
ſoudre à prendre la plume, ou à parler en Public, à moins
qu'un ordre de Dieu tout évident ne l'y oblige, & qu'il
ne puiſſe ne le pas faire ſans luy refuſer l'obéiſſance qu'il
luy doit ? Quelle raiſon aſſez puiſſante peut l'obliger de
s'expoſer à un peril ſi preſſant ? Car quelle aſſurance a-
t'il, que les diſpoſitions qui luy ſont néceſſaires, ſoient
autant dans ſon cœur qu'elles y doivent eſtre, pour ne
pas tomber dans les malheurs dont il eſt menacé ? Ou
plûtoſt n'a-t'il pas ſujet de croire qu'il ne les évitera pas,
dés-là qu'il ſort de ſon ſilence, de ſa ſolitude ; & qu'il ſe
donne au Public, ſans y eſtre forcé par une miſſion lé-
gitime ? & s'il eſtoit autant touché qu'il le doit eſtre du
ſoin de ſon ſalut, ſe chargeroit-il volontairement d'un
employ, qui peut avoir à ſon égard des ſuites ſi funeſtes ?

Je vous confeſſe, mes Freres, que c'eſt une des prin-
cipales raiſons, qui fait que je ne puis ni goûter, ni ap-
prouver que les Moines s'engagent dans ces ſciences,
qui leur ſont le ſujet de ces tentations ſi fâcheuſes, &
que l'Auteur de cet Ouvrage dépeint avec des traits &
des couleurs ſi vives. Je plains ceux qui s'y laiſſent aller
ou par foibleſſe, ou par inclination : Mais je plains bien
davantage ceux qui eſtant chargez de leur conduite, ne
ſont point de ſcrupule de les y appliquer.

Si les uns & les autres avoient devant les yeux ces
beaux mots de ſaint Jerôme, que l'Auteur remarque ſi
à propos, & que je ne puis m'empêcher de rapporter icy
tout au long ; Ils n'auroient pas d'autre penſée, que celle
de vivre & de mourir dans l'ordre de Dieu, c'eſt-à-dire,
dans une pratique exacte de toute les veritez qui ſont
contenuës dans leurs Regles ; & ils ne craindroient rien

davantage, que de s'étendre au delà des bornes étroites qui leur ſont preſcrites par leurs Peres. Voicy les paroles de ce grand Saint. *Quotidiè morimur, quotidiè commutamur : & tamen æternos nos eſſe credimus. Hoc ipſum quod dicto, quod ſcribitur, quod relego, quod emendo, de vita mea tollitur. Quot puncta Notarii, tot meorum damna ſunt temporum. Scribimus atque reſcribimus ; tranſeunt maria epiſtolæ : & ſcindente ſulcum carina, per ſingulos fluctus ætatis noſtræ momenta minuuntur. Solum habemus lucri, quòd Chriſti nobis amore ſociamur.* Nous » mourons, & nous déperiſſons tous les jours ; & cepen- » dant nous vivons comme ſi nous ne devions jamais mou- » rir. Le tems que j'employe à dicter, à relire, & à corri- » ger ce que j'écris, eſt autant de retranché ſur ma vie : » autant de traits de plume que donnent ceux qui écrivent » ſous moy, ſont autant de momens qui ſont rabatus ſur » mes jours. Nous écrivons, nous répondons, nos lettres » paſſent les mers ; & les vagues qui s'élevent ſous le vaiſ- » ſeau qui les porte, à meſure qu'il fend les eaux, mar- » quent autant d'inſtans de nos vies qui s'écoulent. Le ſeul » avantage qui nous reſte, c'eſt de demeurer unis les uns » avec les autres par la charité de JESUS-CHRIST.

Hieron. in Epitaph. Nepotiani.

Que peuvent faire des hommes, mes Freres, qui croyent mourir tous les jours, & qui ne regardent leur vie que comme un continuel dépériſſement ; ſinon de ſe décharger de ce qui peut les rendre plus peſans dans leur courſe, & les empêcher d'y marcher avec la legereté de ceux qui ne tiennent à rien des choſes de la terre, mais qui ſoûpirent inceſſamment aprés celles du Ciel ? Que peuvent-ils faire, ſinon de ſe reſſerrer dans leurs devoirs, & de rejetter tout ce qui ſe preſente à eux, pour peu qu'il les en ſépare ? Que reſtera-t-il à ce Moine d'avoir paſſé ſes jours à lire, à écrire, à prêcher, à compoſer des volumes, à s'appliquer à des lectures vaines, (Je donne ce nom là à toutes celles qui ne l'ont point rendu ni plus ſaint, ni meilleur,) ſinon un regret immortel d'avoir diſſipé un tems qui luy eſtoit donné pour d'autres uſages ?

Dieu veüille que je ne ſois pas de ce nombre, & que ce que j'ay crû n'entreprendre que par le ſeul intereſt de la verité, ne ſe trouve ni embaraſſé, ni mêlé de circonſtances, qui détruiſent aux yeux de Dieu ce qui pourroit y avoir de rectitude dans mes ſentimens. Il eſt trés-difficile, dit ſaint Grégoire, que l'homme ſe préſerve de faire le mal ; que dans ſes meilleures actions, ſes intentions ne ſoient ébranlées, & que dans ſes bonnes œuvres il ne ſe laiſſe ſurprendre par des penſées d'iniquité. *Valdè laborioſum eſt cuſtodire, ne mala homo facere audeat, ne in bonis actibus per intentionem titubet, & inter recta opera ſiniſtra cogitatio illudat.* *Greg. l. 11. Moral.*

Celle que j'ay eu dans la diſcuſſion que j'ay faite, mes Freres, de ce Traité des Etudes, n'a eſté qu'un effet de l'amour que Dieu m'a donné pour la profeſſion dans laquelle je me trouve heureuſement engagé par une conduite de ſa Providence. J'ay eu peine à ne pas improuver ce que j'ay crû qui eſtoit deſavantageux à cette condition ſi ſainte ; & à ne pas exprimer ſur le papier les ſentimens qu'il m'avoit mis dans le cœur pour ſa deffenſe. D'abord, mes Freres, je n'ay eu que vous devant les yeux, je n'ay point eu d'autre deſſein, que d'empêcher que vous ne vous laiſſaſſiez ſurprendre par un Ouvrage ſi plein d'érudition ; & que le nom & la réputation de l'Auteur ne vous impoſaſt. Mais dans la ſuite mes vuës

Universidad de Deusto
Biblioteca

ont esté plus loin ; & il m'a semblé qu'il ne seroit pas tout à fait inutile qu'elles fussent connuës de ceux avec qui je suis uni par les mêmes liens, & par les mêmes engagemens.

La premiere pensée qui me frappa, mes Freres, dans la lecture de cet Ouvrage, fut de considerer comme une flétrisseure, comme une playe faite à tout l'Ordre Monastique, l'application qu'on y avoit à persuader, & à prouver que les anciens Solitaires s'estoient adonnez à l'Etude des sciences ; & à leur ravir par conséquent cette simplicité, cette humilité, cette vie pauvre & cachée, qui les avoient rendus l'ornement & la bénédiction des premiers tems, & qui font qu'ils sont encore aujourd'huy la consolation, & l'admiration du nostre.

Serm. 27. de diversis. Les Saints ont regardé les Moines & les Solitaires comme les successeurs des Apostres : *Apostolicam vitam professi sumus, Apostolorum perfectioni nomina dedimus*, dit saint Bernard. Ils en sont les imitateurs, non point dans la Prédication de la parole, dans le pouvoir des Clefs, dans l'instruction des peuples, dans la direction des consciences ; mais dans le renoncement à toutes les choses de la terre, dans la simplicité, dans l'humilité qu'ils ont professée, dans la pureté, & dans la vivacité de leur Foy, dans l'amour qu'ils ont porté à JESUS-CHRIST. Et comme ce seroit faire tort à ces hommes divins, que de les faire passer pour des gens d'érudition, de leur attribuer une doctrine qu'ils n'ont point euë ; & donner lieu de croire que ce qu'ils ont operé pour la conversion du monde, a esté l'effet d'une capacité, d'une science, & d'une connoissance humaine ; au lieu qu'elle

n'a esté que la production de leur sainteté, & de l'esprit de Dieu qui les rempliſſoit, selon les paroles de l'Apostre : *Non in persuasibilibus humanæ sapientiæ verbis, sed in ostensione spiritus & virtutis* : Comme, dis-je, ce seroit affoiblir la gloire de leur Apostolat, de vouloir que des qualitez naturelles eussent part à ces grands succés, à ces bénédictions qui les ont accompagné par tout où l'ordre de Dieu les a conduit ; De même c'est avilir l'Ordre Monastique, c'est le dégrader que de vouloir faire croire au monde, que les anciens Moines se sont adonnez à l'Etude des sciences, qu'elles ont contribué à toutes ces actions éclatantes qu'ils ont faites pour l'exaltation du nom de JESUS-CHRIST, lors qu'ils ont combatu les ennemis de la Foy, & qu'ils les ont terrassez, soit Hérétiques, soit Idolâtres, non point par des discours composez, ni par une éloquence étudiée ; mais par la fermeté de leur créance, par la grandeur de leur zele & de leur Religion, par leur simplicité, & par la sainteté de leur vie. *1. Cor. c. 2. v. 4.*

Comme Dieu avoit donné aux Apostres la grace des miracles, qu'il l'avoit unie à leurs fonctions, & que les prodiges qui partoient de leurs mains confirmoient les veritez qui sortoient de leurs bouches : *Domino cooperante, & sermonem confirmante sequentibus signis ;* Dieu aussi avoit communiqué aux Solitaires une autorité semblable. On les a vûs, comme nous l'avons déja remarqué, chasser les démons, guerir les malades, ressusciter les morts : & il a voulu qu'on ne pût donner ce qu'il a fait pour la sanctification du monde par leur ministere, qu'à sa Toute-puissance. Il s'est plû à faire des œuvres extraordinaires par des hommes simples, dénuez de toute science, *Marc. 16. v. 20.*

Universidad de Deusto
Biblioteca

& qui n'avoient de capacité, que celle qu'ils avoient puisée dans ses saintes Ecritures.

C'est ce qui a esté confirmé par saint Jean Climaque, » lorsqu'il a dit en parlant des gens du siecle; Qui est celuy » qui estant engagé parmi eux a fait des miracles? Qui est » celuy qui a ressuscité les morts? Qui est celuy qui a chas- » sé les démons? Nul d'eux ne le fit jamais; toutes ces mer- » veilles sont des recompenses que Dieu donne aux Soli- » taires, & dont le monde n'est pas capable.

Et n'est-ce pas renverser ses ordres, changer le fond de cet estat, que de leur attribuer des Etudes, des occupations qui conviennent si peu au rang que Dieu leur avoit assigné dans l'Eglise? Dieu avoit attaché leur merite, & leur gloire à cette humilité profonde, à cette pauvreté d'esprit, dont les Moines d'apresent, non plus que les gens du monde, ne peuvent s'accommoder; Pourquoy la vouloir faire dépendre de cette science qu'ils ont negligée, qu'ils n'ont point connuë, & dont ils n'ont fait aucun cas?

La Seconde playe, mes Freres, c'est qu'en établissant dans les Cloistres l'Etude des sciences, on en bannit le recueillement, on y introduit la dissipation, on fait de ces Maisons de paix & de retraite, des Accadémies tumultueuses; on change les habitans de ces demeures paisibles & tranquilles, en de nouveaux hommes, élevez dans la chaleur, & dans l'opiniâtreté des disputes. A qui appliqueroit-on désormais ces paroles du saint-Esprit, *Sedebit Solitarius & tacebit*; Si dans ces lieux autresfois consacrez à la tranquillité & au silence, on ne sçait plus ce que c'est que d'y estre dans le repos, & de s'y taire? Car qui ne sçait pas qu'il n'y a

Tren. 3. v. 28.

que mouvement, agitation, commerce par tout où l'on fait profession d'Etudes & de sciences, ou plûtost où l'on travaille à devenir sçavans?

La Troisiême playe, c'est qu'on éteint l'esprit de priere par la science; on rend les Moines, dont toute la vie ne doit estre qu'une continuelle Oraison, incapables de s'y appliquer pendant des momens. Comment est-ce que cet homme qui s'est échauffé la teste par une lecture assiduë, ou qui se l'est remplie de fantômes & d'imaginations différentes, retrouvera ce dégagement, cette pureté, cette nudité sainte, dans laquelle il faut qu'il paroisse aux yeux de Dieu, s'il veut en obtenir la grace & l'esprit de le prier? Ses imaginations luy feront violence, & l'emporteront par dessus tous ses efforts. Il sera distrait, dissipé, partagé malgré luy, si toutesfois on peut dire malgré luy; ces distractions dont il est persécuté n'estant que des effets d'une occupation libre & volontaire.

La Quatriême playe, est que l'humilité n'est pas moins attaquée. Car quel moyen qu'elle se conserve parmi des exercices qui sont si capables de l'affoiblir & de la détruire? Si ce Religieux réussit, il n'a que du mépris pour tous ceux qui luy sont inférieurs. S'il y en a de plus habiles que luy, il n'y a point d'efforts qu'il ne fasse pour les surpasser ou pour les atteindre: tout ce qu'il trouve en concurrence, excite son envie. Enfin comment l'humilité pourra-t-elle compatir avec l'Etude; puisque l'un éleve, & que l'autre abbaisse?

La Cinquiême playe, c'est que la régularité dans un Monastere où l'on fait profession de science, perd toute sa vigueur. On n'y vit plus selon les Regles, mais selon les dispenses; on exempte ceux qui étudient d'une par-

Universidad de Deusto
Biblioteca

tie des heures de l'Office ; on change ſans ſcrupule les tems deſtinez pour y ſatisfaire en particulier, on les exempte des veilles. Pour le ſilence, on ne ſe met plus en peine de l'obſerver ; ceux qui enſeignent ont encore des privileges particuliers. Ainſi ce n'eſt plus un Cloiſtre, mais un College ; où au lieu de cette modeſtie Religieuſe, de cette retenuë ſi édifiante, qui doit eſtre comme la gardienne & la conſervatrice des ſentimens du cœur, il n'y a que liberté, que bruit, que cris, que clameur.

La Sixiême playe, c'eſt que les Eſtats, & les Souverains qui les gouvernent ſont privez de ces ſecours qu'ils trouvoient autrefois dans les Solitaires ; lorſque répandant leurs cœurs en la preſence de Dieu, lorſque ſollicitant & preſſant ſa miſericorde dans le fond de leurs ſolitudes par des Prieres ardentes, ils deſarmoient ſouvent ſa juſtice, & obtenoient de ſa bonté la protection qui leur eſtoit néceſſaire.

La Septiême playe, c'eſt que les Peuples ne voyent plus dans les Monaſteres cet exemple, cette édification qui rejalliſſoit ſur toute l'Egliſe ; lorſque chacun remarquoit dans leur conduite la regle de la ſienne, & que la ſainteté qui y eſtoit floriſſante, répandoit cette bonne odeur de JESUS-CHRIST, qui operoit la ſanctification du monde.

La Huitiême playe, eſt l'abrogation du travail des mains, c'eſt-à-dire l'introduction de l'oiſiveté, de la molleſſe ; parceque tous ceux d'entre les Freres qui ne ſeront pas capables d'une grande lecture, le travail régulier eſtant aboli, paſſeront les jours dans la pareſſe, ſans faire attention que le ſerviteur inutile, ſelon la parole de JESUS-CHRIST, ſera rejetté comme le diſſipateur:

Matth. 25. v. 30. *Et inutilem ſervum projicite in tenebras exteriores.*

La

La Neuviême eſt l'application que l'on a à ſoûtenir les Privileges & les Exemptions, qui ne ſont, à proprement parler, qu'une deſtruction du Droit Eccléſiaſtique, qu'un renverſement de cet ordre ſi ſaintement établi dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST ; qui ne tendent qu'à tirer les Moines de cette humilité, de cette ſimplicité, de ce repos ſi eſſentiel à leur Profeſſion, pour leur donner dans la Maiſon de Dieu des rangs, des places, des dignitez, & des fonctions qui ne leur ſont point deuës.

Enfin, mes Freres, la Dixiême & la derniere playe eſt la pire de toutes ; c'eſt qu'en établiſſant l'Etude de ces ſciences ſi vaſtes, on défigure cette Profeſſion ſi cherie de Dieu ; on luy oſte ce qui l'a diſtinguée, ce qui l'a relevée, ce qui l'a renduë ſi utile au monde ; je veux dire, la ſolitude, le ſilence, la retraite, l'humilité, la mortification, le travail, la ſimplicité, la priere ; on la dépouille de tous ſes ornemens, diſons des armes dont elle s'eſt heureuſement ſervie pour deffendre l'Egliſe, & pour ſoûtenir la verité lorſque ſes ennemis l'ont attaquée.

On ne ſeroit pas tombé dans tous ces excés, ſi on eſtoit demeuré dans la modeſtie & dans la modération, où ſe trouvoient il y a trente années les Peres de la Congrégation de ſaint Maur ; lorſqu'ils mirent au jour un certain nombre de volumes, à qui ils donnerent le nom de *Bibliotéque Aſcétique*, qui ne contenoit rien, que quelques Ouvrages des Peres, dont la lecture ne peut ſervir qu'à donner aux Moines les ſentimens qu'ils doivent avoir de leur eſtat, & les lumieres dont ils peuvent avoir beſoin en qualité de Chrêtiens & de Solitaires. Mais il ne faut pas s'étonner ſi on n'a pas en cela conſervé les mêmes veuës & le même eſprit ; n'y ayant rien de plus

rare, que de perſéverer dans une ſituation conſtante, & de ſe préſerver longtems de ces changemens, de ces affoibliſſemens qui ſont inévitables, & que nous ſçavons eſtre arrivez dans toutes les Obſervances les plus réglées & les plus ſaintes.

Voilà, mes Freres, ce qui m'a obligé d'écrire ; & je vous confeſſe que pouvant dire comme le Prophete:

Pſ. 25. v. 8. *Domine dilexi decorem domus tuæ, & locum habitationis gloriæ tuæ*, J'ay aimé, Seigneur, la beauté de voſtre Maiſon, & la gloire du lieu que vous avez choiſi pour voſtre demeure ; je n'ay pû gagner ſur moy de me taire, lorſqu'on le démolit à mes yeux, qu'on l'attaque par ſes fondemens, & que j'en vois la ruine toute entiere.

On me dira ſans doute, mes Freres, que je veux que les Moines vivent dans l'ignorance : Dieu m'en garde. Je demeure d'accord qu'il eſt néceſſaire que les Moines ayent des connoiſſances ; mais il faut que ces connoiſſances ne dérangent rien dans leur profeſſion : & qu'au lieu de les affoiblir & de leur cacher leurs devoirs, elles ne ſervent qu'à augmenter leur zele, & à les rendre plus exacts & plus ardens dans l'accompliſſement de leur Regle. Mais afin que vous ſçachiez préciſément ce que je crois des Etudes & des Lectures des Solitaires, j'entens les Religieux qui ſont deſtinez à la ſolitude par leur eſtat ; Voicy ma penſée.

Un homme qui ſe conſacre à Dieu, doit pardeſſus toutes choſes acquerir une connoiſſance parfaite de la condition dans laquelle il s'engage. Prenons pour exemple l'Obſervance de ſaint Benoiſt. Il commencera l'éxécution de ſon deſſein par lire ſa Regle avec quelques Commentaires, qui luy en découvriront les veritables

ſens, & qui luy en mettront les veritez & les devoirs dans leur jour naturel. L'Explication de la Regle imprimée en 1689. eſt aſſez propre pour cela. Il joindra à cette lecture, celle des vies des Peres des Deſerts, n'y en ayant point qui ſoit plus propre pour luy donner des grandes idées de ſa profeſſion, & de l'échauffer dans l'amour de la vie qu'il veut embraſſer. Il pourra lire enſuite le Traité de la Profeſſion Religieuſe du Pere Rodriguez, l'Homme Religieux du P. de ſaint Jure, les Livres de la Sainteté & des Devoirs de la Vie Monaſtique. Il ſera bon qu'il voye dans les Originaux, comme dans les Aſcétiques de ſaint Baſile, dans les Inſtitutions, & dans les Conférences de Caſſien, dans ſaint Jean Climaque, &c. La confirmation des mêmes veritez, & des mêmes inſtructions qu'il a appriſes dans ces premiers Auteurs.

Saint Ephrem ſervira beaucoup pour luy donner un grand détachement des choſes de la terre, pour luy inſpirer l'amour de celles du Ciel, pour le maintenir dans la vûe de ſes pechez, dans le ſentiment d'une humilité profonde, dans une componction vive, & dans une continuelle méditation des jugemens de Dieu. On lira les Vies des Saints, particulierement celles qui ſont les plus épurées. On luy donnera pendant l'eſpace de trois mois au plus, une connoiſſance ſuffiſante des Dogmes & des veritez de la Foy, par la lecture du Catéchiſme du Concile de Trente, de celuy du P. Bellarin, ou de quelqu'autre ſemblable. Il s'appliquera à la lecture de l'Ecriture ſainte, il en lira le Texte avec attention & avec humilité, dans la perſuaſion que Dieu ſe communique aux ames humbles. Les Explications qui en ont eſté faites depuis peu, auſſi bien que les Eſſais de Morale ſur les Evangiles &

Universidad de Deusto
Biblioteca

les Epîtres de l'année. Il lira pour Livres d'Oraiſon, les Méditations du P. Haineuve, celles du P. du Pont, ce que Grenade a écrit ſur ce même ſujet.

Comme il doit eſtre parfaitement inſtruit de la Morale de JESUS-CHRIST, & pénétré de ces grandes maximes, de ces grandes veritez qui ſont renfermées dans ſa Parole, & dans la Tradition ſainte ; Il s'appliquera à la lecture des Enarrations de ſaint Auguſtin ſur les Pſeaumes, de ſes Homelies *De verbis Apoſtoli*, & ſur l'Epître de ſaint Jean, de ſes Ouvrages *De Doctrina Chriſtiana, De Moribus Eccleſiæ* ; en s'abſtenant ſeulement de ce qu'il a écrit ſur les matieres contentieuſes, qui ne regardent pas les Moines. Outre cela on a les Homelies de S. Jean Chryſoſtôme, les Morales de S. Grégoire, ſes Homelies, les Ouvrages de S. Bernard, ceux de ſainte Thereſe.

On ne parle point de quantité de Livres de piété qui ſont dans les mains de tout le monde ; & qui pour eſtre communs, ne laiſſent pas de donner de la force & de la lumiere à ceux qui les liſent. Sur tout on doit s'attacher à la ſainte Ecriture, qui eſtoit la principale, ou plûtoſt la ſeule lecture des anciens Solitaires. Saint Ephrem ne conſeille point d'autre lecture, eſtant perſuadé par ſa propre expérience, qu'elle contient tout ce qui peut eſtre néceſſaire pour la ſanctification, & pour la conduite.

Lib. de patien. & conſum. ſæculi.

En voila trop, mes Freres, non ſeulement pour inſtruire ceux que Dieu a deſtinez pour la vie retirée, mais pour former ceux qu'il charge du gouvernement des peuples. Et celuy qui aura fait tout l'uſage qu'il peut faire de ces lectures, peut entrer dans les premieres places, & s'acquiter avec ſuccés des fonctions les plus élevées. En un mot, que l'on banniſſe tous ces Livres de curioſité,

de diſputes, de conteſtations, de controverſes, qui ne font que troubler la paix des Congrégations les plus ſaintes, partager les eſprits, & y exciter des factions & des cabales ; Qu'on n'y ſouffre point non plus ces Livres de Caſuiſtes, où les Moines ne manqueront point d'apprendre beaucoup de choſes qu'ils doivent ignorer.

Pour ce qui eſt du rétabliſſement des Monaſteres qui ſont déchus de leur primitive piété, & qui n'ont conſervé ni l'eſprit, ni la lettre des Regles qui leur ont eſté preſcrites ; C'eſt ſe tromper, mes Freres, de s'imaginer que l'on en réparera les ruines par le moyen des ſciences. Il faut que les Obſervances Monaſtiques ſe relevent, lors qu'elles ont eu le malheur de tomber, par les mêmes voyes par leſquelles elles ont eſté inſtituées. Ce ſont des Maiſons ſaintes qu'il faut replacer, & rétablir ſur leurs premiers fondemens. C'eſt ce que nous a marqué le Concile de Trente, quand il a dit ; Qu'il faut reduire les Congrégations ſur l'inſtitution premiere, & ſelon la verité de la Regle qu'ils ont profeſſée. *Præcipit ut omnes Regulares, tam viri quàm mulieres, ad Regulæ quàm profeſſi ſunt præſcriptum, vitam inſtituant, & componant.* *Seſſ. 25 c. 1. de Reform.*

Et Charles IX. en 1560. ordonne aux Superieurs, & aux « Chefs d'Ordre du Royaume, de s'appliquer avec ſoin à « l'entiere Réformation des Monaſteres ſelon la premiere « Inſtitution, Fondation, & Regle : & bien loin de vouloir qu'on s'y addonne à ces grandes ſciences, il veut ſeulement qu'on y enſeigne les bonnes & ſaintes Lettres, & « qu'on y forme les Novices en mœurs, & en Diſcipline « Monaſtique. «

Si l'on veut donc ſçavoir ce qu'il faut pour travailler avec fruit & bénédiction à la Réformation d'une Congré-

Universidad de Deusto
Biblioteca

gation Monaſtique, il faut ſçavoir ce qu'elle a eſté, quelles eſtoient ſes obligations premieres, ſes pratiques originaires, ſes principaux exercices, enfin quel eſtoit ſon eſprit; & s'appliquer à la faire rentrer dans l'eſtat dont elle s'eſt ſéparée.

L'Ordre de ſaint Benoiſt que nous avons pris pour exemple, mes Freres, a eſté fondé dans une ſolitude exacte, dans un ſilence que l'on peut nommer perpetuel, *Omni tempore ſilentio debent ſtudere Monachi*; dans l'obſervation d'une humilité profonde, dans de grands travaux, dans de grandes veilles, dans une abſtinence rigoureuſe, une priere ardente; à quoy on a joint quelques lectures de piété pour la nourriture, & la conſolation des ames. Il faut donc faire revivre ces pratiques, il faut les remettre ſur pied, ſi on veut s'employer utilement à la réformation de ce grand Ordre. Et toutes les voyes particulieres que l'on pourra prendre, & qui ne ſont point celles que l'on a abandonnées, ne feront rien moins que la renovation que l'on ſe propoſe; mais un nouvel ouvrage qui n'aura ni la ſainteté, ni la ſolidité, ni l'édification du premier. Et je ne crains point de dire, que l'attachement que l'on témoigne pour l'établiſſement de ces grandes Etudes, eſt un obſtacle, qui ſeul peut empêcher cette Obſervance de rentrer dans l'eſtat, & dans l'eſprit de ſon Inſtitution. Et la raiſon, mes Freres, c'eſt que l'Etude ruine toutes ces pratiques de piété, de diſcipline & de régularité, qui ſont comme les membres & les parties qui ont compoſé ce grand Corps d'Obſervance, dont les fondemens ſont attaquez. C'eſt ce que je vous ay déja fait voir, lorſque je vous ay parlé des dix playes que l'Etude a faite à l'Ordre Monaſtique.

Bened. Reg. C. 42.

Je voudrois bien, mes Freres, qu'on voulût ſans prévention examiner les raiſons ſur leſquelles on ſe fonde pour établir les Etudes, & les conſiderer dans leurs conſéquences & dans leurs ſuites: on verroit qu'il n'eſt pas poſſible d'en tirer nul avantage pour le rétabliſſement, ou pour la conſervation du bien dans une Obſervance réguliere.

Il n'y a que quatre motifs qui ayent pû donner lieu au deſſein que l'on a d'appliquer les Moines aux ſciences, comme il paroiſt par le Traité des Etudes.

L'un eſt pour remplir les journées, & bannir l'inutilité des Cloiſtres.

Le Deuxiéme, pour empêcher que les Moines en tombant dans l'ignorance, ne tombent dans le déreglement, qui en eſt une ſuite inévitable.

Le Troiſiéme, pour obéir aux ordres de l'Egliſe.

Le Quatriéme, afin d'acquerir la capacité néceſſaire, pour parler en Public, dans les lieux où l'on eſt chargé de donner des Inſtructions aux peuples.

Le Premier motif, mes Freres, n'a point de ſolidité. Nous avons montré que l'Etude au lieu de remédier à l'inutilité, elle la cauſe; parce que peu de Religieux étudient, les autres ſont oyſifs, ou liſent des livres pour ſe deſennuier, & dont la lecture leur eſt plus préjudiciable que l'inutilité meſme.

Le Deuxiéme n'a pas plus de fondement. Car les Moines ne peuvent recevoir nul dommage de l'ignorance des choſes qu'ils ne ſont point obligez de ſçavoir: il leur ſuffit d'avoir à fond les connoiſſances qui leur ſont néceſſaires en qualité de Religieux, de Chrêtiens, & même comme Preſtres à l'égard de ceux qui

Universidad de Deusto
Biblioteca

ſont honorez de ce caractere. Je ne crois pas que perſonne oſe dire, que ces connoiſſances ne ſoient pas pleinement renfermées dans l'Ecriture ſainte, & dans les Livres des Saints Peres dont on leur permet la lecture : Et pourveu qu'ils s'en tiennent là, & qu'ils s'y appliquent dans les veritables diſpoſitions, leur piété, leur Religion ſe ſoûtiendra, & ne recevra aucune atteinte.

Le Troiſiême motif, mes Freres, n'eſt rien non plus que les deux autres. Car il ne faut point douter qu'ils ne ſatisfaſſent entierement aux intentions de l'Egliſe par la méditation de l'Ecriture, & par une lecture ſérieuſe, & aſſiduë des Ouvrages des Peres qu'on leur met dans les mains.

Le Quatriême n'eſt pas plus conſiderable. Peut-on s'imaginer qu'un Moine ne trouve pas dans la Parole de Dieu, s'il la lit & s'il la médite comme il y eſt obligé ; & dans les Ecrits des Saints Peres, la doctrine & la capacité dont il a beſoin dans les lieux où il doit l'inſtruction aux peuples ? Que les Moines ſe ſouviennent, que s'ils ouvrent la bouche dans l'Egliſe, ce n'eſt que par tolérance ; Qu'ils ſont faits, comme nous l'avons dit, pour eſtre enſeignez, & non pas pour enſeigner les autres ; Qu'ils ſe réduiſent à l'explication de l'Evangile ; Qu'ils y joignent les ſentimens & les penſées des Saints Peres, des Docteurs de l'Egliſe. Eſt-il néceſſaire qu'ils parlent, qu'ils s'énoncent, & qu'ils prêchent comme un Pere Bourdalouë ? Et quand ils le pourroient, cette modeſtie, cette modération qui eſt attachée à l'humilité de leur profeſſion, & à la ſimplicité de leur eſtat, devroit les en empêcher, & les reſſerrer dans des bornes plus étroites.

Il

Il eſt mal-aiſé, mes Freres, toutes ces raiſons, ou plûtoſt toutes ces veritez eſtant peſées, qu'on ne convienne, que la ſcience n'eſt pas le moyen dont il faut ſe ſervir pour le rétabliſſement des Communautez Monaſtiques : & que ce grand Ouvrage n'eſt pas poſſible, à moins qu'on ne remette en vigueur toutes ces diverſes pratiques qui ont eſté comme abolies, & que l'on conte pour inutiles, contre le ſentiment des Saints qui les ont jugé trés-néceſſaires.

Enfin il ſuffit, mes Freres, pour réformer une Congrégation, de diſpoſer les choſes de maniere, que les tems ſoient remplis de ces actions ſaintes, qui ont eſté preſcrites dans ſon inſtitution ; que les différentes occupations qui ſe ſuccederont les unes aux autres, empeſchent qu'il ne s'y trouve ni vuide, ni ennuy, ni laſſitude, ni dégouſt : & comme peu de perſonnes ſont capables d'une longue Etude, rien n'eſt plus néceſſaire que de partager le tems que l'on prétend y donner, entre le Travail des mains, & les Lectures ſaintes.

Je parle du Travail des mains comme d'une occupation eſſentielle. Tant que cet exercice a eſté dans ſa vigueur, les Obſervances ſe ſont ſoûtenuës dans la piété, & il ſe peut dire que Dieu y a attaché une bénédiction particuliere. Les Inſtituteurs des Ordres Monaſtiques, qui ſont ſes organes & ſes Miniſtres, en ont eſté tellement perſuadez, qu'il n'y a rien qu'ils ayent ordonné davantage, comme nous l'avons montré. Et veritablement toutes les utilitez qu'il renferme, luy ſont ſi naturelles & ſi propres, que je ne puis comprendre par quelle raiſon il peut eſtre ſi généralement négligé. Il ne faut point douter que ce ne ſoit une tentation que le

démon a excitée dans cette profeſſion ſi ſainte, pour empeſcher qu'elle ne ſe releve, & que les Moines ne reprennent cette premiere force, cette premiere puiſſance qu'ils avoient autrefois, & dont ils ſe ſont ſi heureuſement ſervis en tant de rencontres, pour arreſter ſes efforts, confondre ſes deſſeins, & rendre ſes entrepriſes inutiles.

Il ne faut point douter, mes Freres, que quand on aura mis les choſes au premier eſtat, les exercices qui ont ſanctifié les Peres, ne ſanctifient les Enfans; que les occupations qui ont fait le bon-heur des uns, ne faſſent celuy des autres : & que Dieu reconnoiſſant ſon ouvrage, & le voyant tel qu'il eſtoit quand il eſt ſorti de ſes mains, ne le regarde des yeux de ſa complaiſance, de ſa miſericorde, & ne le favoriſe de bénédictions abondantes.

Ainſi le Deſert recouvrera ſa fecondité & ſa beauté premiere; & pour lors ſelon la parole du Prophéte, on verra que les Tabernacles des Juſtes, c'eſt-à-dire des Moines qui vivront ſelon la Loy de Dieu, retentiront des cris de joye & de reconnoiſſance : *Vox exultationis & ſalutis in tabernaculis juſtorum.*

Pſ. 117. v. 15.

Page 405. *On finit l'Ouvrage par une Liſte de quantité de difficultez qui ſe rencontrent dans la lecture des Conciles, des Peres, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ; & par un Catalogue des meilleurs Livres, & des meilleures Editions, pour compoſer une Bibliotéque Eccléſiaſtique.*

Pour commencer par les difficultez, mes Freres; Je ne vois pas quelle utilité les Moines peuvent trouver dans

ces ſortes de queſtions. Il eſt certain que cette Table tombera entre les mains d'un grand nombre de Moines, qui n'ayant pas les Livres néceſſaires pour les éclaircir, ſe rempliront la tête de penſées, de viſions fâcheuſes, de doutes, d'incertitudes ſur des matieres dans leſquelles il n'eſt pas permis d'en avoir. Ils penſeront mal, par exemple, de l'Aſſomption glorieuſe de la Mere de Dieu, Pag. 405. de la Chaire de ſaint Pierre dans Rome, auſſi bien que *Ibid.* de ſon Martyre. Et comme l'eſprit humain panche toûjours du coſté du mal, & qu'il embraſſe aiſément les opinions extraordinaires, ils ſe figureront que l'Evêque n'eſt *Ibid.* pas le ſeul Miniſtre de la Confirmation; Que les Diacres Pag. 406. ont dit autrefois la Meſſe; Que cette définition de l'Egliſe qui eſt publique, autoriſée & reçûë de tous les Fideles, n'eſt pas la veritable; Que les Prêtres peuvent ſe marier aprés leur Ordination; Que les Anges ont eû commerce avec les femmes; Que JESUS-CHRIST a eſté Pag. 407. laid, difforme; Que les ames ſont corporelles; Que JESUS CHRIST a eſté incapable de ſouffrir; Que la divinité a abandonné ſon corps pendant les trois jours de ſa mort; Qu'il a ignoré le jour du Jugement; Que la ſainte Vierge ne ſera pas exempte de la ſévérité du dernier Jugement; Que ſaint Jean Chryſoſtôme a crû qu'elle a eu de la vaine gloire. Pag. 411.

Enfin des Religieux peuvent ſe laiſſer facilement ſurprendre par toutes ces vuës, ſe corrompre le cœur, ſe gâter l'eſprit par mille imaginations extravagantes, & par de fauſſes conſéquences, apprendre à douter des points & des veritez de la Religion les plus importantes; En un mot c'eſt leur tendre des piéges, c'eſt jetter dans leur chemin des pierres de ſcandale, que de remuer des

Universidad de Deusto
Biblioteca

queſtions de cette nature; & de les laiſſer indéciſes.

Quant à ceux qui pourront les dévelopер par le ſecours des Livres; leur condition, mes Freres, n'en ſera gueres meilleure, ils ne pourront s'engager dans un travail ſi grand, ſi étendu & ſi profond, que ce ne ſoit aux dépens des régularitez auſquelles ils doivent s'aſſujettir par leur profeſſion. Les Etudes curieuſes tiendront dans leur cœur une place qui ne leur eſt point duë; il ne ſe peut que leur piété n'en patiſſe, qu'elle n'en reſſente de grands affoibliſſemens, ſi elle n'en eſt pas entierement éteinte: & à moins que Dieu ne diſpenſaſt les Moines d'un engagement principal, qui eſt celuy de la converſion de leurs mœurs, ſelon la Regle de ſaint Benoiſt, ce qu'ils ont diſtinctement promis dans leurs vœux: *Promitto converſionem morum meorum ſecundum Regulam ſancti Benedicti*; Comment pourroient-ils ſe juſtifier au jugement de JESUS-CHRIST, d'avoir marché par des chemins ſi contraires à ceux que ce grand Saint leur a tracez?

Pag. 425. Pour ce qui eſt du Catalogue des Livres.

Entre pluſieurs remarques qu'on y peut faire, Je vous en diray quelques-unes, mes Freres. La premiere, c'eſt qu'une Bibliotéque de cette nature ne peut convenir à des Moines, ſoit que vous la conſideriez dans le nombre, ou dans la qualité des Livres. Ceux qui verront le Catalogue, & qui ſeront dans l'impuiſſance d'avoir cette multitude de Livres & de Volumes, ne laiſſeront pas d'en avoir le deſir: Cette envie qu'ils ne pourront ſatisfaire, leur cauſera du chagrin, de l'inquiétude; Ils voudront

inutilement ce qu'ils regarderont comme une ſatisfaction dont il ne leur ſera pas poſſible de joüir. Ainſi, cette énumération, cette montre n'eſt propre que pour faire de la peine, pour troubler la paix & la tranquillité de leur cœur.

La Deuxiême, poſé qu'il y ait des Monaſteres où l'on ait des Livres, & où l'on puiſſe s'engager dans cette mer d'Etudes; quel profit en retirera-t-on? quel avantage en peut-il revenir? puiſque l'application qu'elles demandent, n'eſt pas compatible avec les obligations des Moines, puiſqu'ils ne peuvent y employer les tems néceſſaires, & ſatisfaire tout enſemble à leurs devoirs: En un mot, ils ne ſçauroient eſtre Moines, c'eſt-à-dire en faire les fonctions; & ſe donner à toutes ces Etudes autant qu'il le faudroit pour ſe les rendre utiles.

Que s'ils ſe ſéparent, s'ils ſe diſpenſent des régularitez communes & des exercices de leur profeſſion, afin d'avoir le loiſir de s'y appliquer; il faut qu'ils tombent dans la plus grande de toutes les tentations; il faut, dis-je, que l'amour des ſciences les emporte, qu'il leur inſpire du mépris, du dégouſt, de l'éloignement pour leur eſtat, & pour tous les aſſujettiſſemens qui y ſont attachez; qu'il leur faſſe ſouhaiter une condition plus libre, où ils puiſſent ſans ſcrupule contenter la paſſion qu'ils ont de devenir ſçavans: C'eſt l'expédient le plus court, & le plus aſſuré pour ſéculariſer les Cloiſtres, pour dépoüiller les Moines de tout ſentiment de leurs devoirs, & pour les rendre Eccléſiaſtiques, ſans leur en donner ni l'eſprit, ni la vertu, ni le mérite.

La Troiſiême, rien ne paroiſt plus inutile que d'indiquer aux Moines, & même aux Eccléſiaſtiques, la Bible de

Universidad de Deusto
Biblioteca

Sixte V. puiſqu'elle ne ſe trouve point, & qu'ils ne ſçauroient l'avoir par tous leurs ſoins, ni la tirer des Bibliotéques où elle eſt, *cara & rara.* Mais pourquoy vouloir que *Libellus Jameſii Hæretici*, qui a pour titre *Bellum Papale*, ſoit entre les mains des Moines, ce livre qui contient tant de choſes qui leur peuvent nuire, & qu'ils doivent ignorer? Pourquoy les expoſer à des inconvéniens, qui ſont comme des effets & des ſuites inévitables de la malignité avec laquelle cet Hérétique repreſente les diverſitez & les différences qui ſe trouvent entre cette Bible & celle de Clément? Ne ſuffit-t-il pas que ce livre ſoit proſcrit, qu'il ſoit déffendu? il n'en faut pas davantage pour porter les Moines à le rejetter, à s'en interdire pour jamais l'uſage; eux qui ſont ſi particulierement obligez d'embraſſer non ſeulement les ordres, mais les inclinations de l'Egliſe.

Pour la Bible de Deſmarets; c'eſt aſſez que cette verſion ſoit hérétique, pour en avoir de l'éloignement, & pour s'en deffendre la lecture. On dit que *l'Edition en eſt belle*, il eſt vray; mais les Notes & les Remarques ſont pleines de venin, & on n'y perd pas une occaſion d'attaquer & de décrier les veritez ſaintes, pour établir le menſonge & l'erreur. Quelle néceſſité, ou quelle raiſon peuvent avoir des Moines pour la lire, & pour ſe tirer en cela de la ſoûmiſſion qu'ils doivent à l'Egliſe?

Enfin, mes Freres, ſi ce Catalogue a eſté fait pour des Moines, il eſt plus propre pour les jetter dans la confuſion, que pour les éclairer, ou pour les inſtruire. Qu'eſt-ce que leur profeſſion a de commun avec les Ouvrages des Philoſophes anciens & modernes, avec toutes ces Hiſtoires profanes, le Droit Canon, le Droit Civil, avec

tous ces Livres de Scolaſtique, de Controverſe, de Chronologie, de Géographie, de Voiages?

Que ſi ce n'eſt que pour les Eccléſiaſtiques; pourquoy le mettre dans un Traité uniquement compoſé pour les Solitaires, & particulierement pour de jeunes gens, qui n'ont encore fait aucun progrés dans la vertu? C'eſt le moyen de les arreſter tout court & pour jamais, dés le commencement de leur carriere; c'eſt les remplir de ſentimens, de diſpoſitions, & de vuës entierement oppoſées à la pureté, au dégagement, & à la perfection que Dieu demande des ames qui luy ſont conſacrées.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

PAr tout où il y a deuxiéme, ou deuxiémement. *liſez* ſecond, ſeconde, ou ſecondement. *Page* 1. cet Auteur. *l.* l'Auteur. *p.* 2. Monaſtique, Mes Freres, & quelles. *l.* Monaſtique, & quelles. *p.* 3. contre ſa propre conviction. *l.* contre ſes propres principes. *p.* 3. & qu'aucontraire. *l.* qu'aucontraire. *p.* 9. par ſa ſainteté, & non point par ſa ſcience. *l.* plutôt par ſa ſainteté, que par ſa ſcience. *p.* 10. que pourroit-on. *l.* que pouvoit-on. *p.* 10. les autres eſtoient. *l.* les autres avoient eſté. *p.* 14. qui ignoraſſent en ce temps là, & qui ignorent encore. *l.* qui ignoraſſent. *p.* 26. c'eſtoit des cas. *l.* c'eſtoient des cas. *p.* 27. Macaire d'Egypte, vint. *l.* Macaire d'Egypte vint. *p.* 29. a eſté de ſe remplir. *l.* avoit eſté de ſe remplir. *p.* 33. d'une diſpoſition. *l.* une diſpoſition. *p.* 33. *Quia tu ſcientiam repuliſti, repellam te ne ſacerdotio fungaris mihi. p.* 35. ſentiment. *l.* ſentiment? *p.* 38. S. Baſile étudia à Céſarée, depuis à Conſtantinople ſous Libanius, & enſuite à Athenes. *p.* 39. S. Gregoire de Nazianze avoit fait ſes Etudes. *l.* S. Gregoire de Nazianze avoit auſſi fait ſes Etudes. *p.* 47. Beguardes. *l.* Beguards. *p.* 54. étoient de fort habiles gens *l.* s'appliquoient aux études des ſciences. *p* 56. *Oportet eum eſſe doctum lege divina.* Cette ſageſſe. *Oportet eum doctum eſſe lege divina.* La ſageſſe. *p.* 61. Reine de Candace. *l.* Reine Candace. *ibid.* eſtoit neceſſaire. *l.* eſtoit neceſſaire? *p.* 63. on pretend prouver, par les Regles. *l.* on pretend prouver par les Regles. *p.* 69. ſpecieuſes. *l.* ſpacieuſes. *p.* 74. ſa veritable. *l.* la veritable. *p.* 75. Peres de l'Egliſe. *l.* Peres de l'Egliſe? *p.* 78. elle le deſſeche. *l.* elle le diſſipe. *p.* 79. ont établi les études Monaſtiques. *l.* ont établi les études. *p.* 80. les Religieux de S. Victor qui ne ſont que Chanoines. *l.* les Religieux de S. Victor qui ſont Chanoines. *p.* 81. dans les Capitulaires de cet Empereur. *l.* dans les Capitulaires. Et à la marge, *ibid. pag.* 435. *p.* 82. veritablement ce que cet Empereur. *l.* veritablement ce qu'il. *ibid. ædificatur viſu. l. ædificatur viſus. ibid.* omnipotenti Domino gaudens redeat. *l. omnipotenti Domino gratias agendo gaudens redeat. p.* 88. *Quando delectatur Deus cruciatibus noſtris, ubi ſcriptura præcipit quempiam ſeſe interficere &c. p.* 89. C'eſt la troiſiéme. *l.* la troiſiéme. *ibid.* dans ce detail. *l.* dans le detail. *p.* 90. Tantôt le meſme Saint. *l.* Le meſme Saint dit. *p.* 95. Otton. *l.* Othôn. *p.* 97. *Legiſtis & Decretis. l. Legiſtis & Decretiſtis. ibid. Pariſiis. l. Pariſius. p.* 101. l'echelle eſt cette Religion. *l.* l'echole eſt cette Religion. *p.* 105. & de ce qu'ils s'appliquoient. *l.* & qui s'appliquoient. *p.* 110. l'Expoſition des

Universidad de Deusto
Biblioteca

Peres. *l.* les Expoſitions des Peres *p.* 111. ſciences, S. Benoiſt. *l.* ſciences, que S. Benoiſt. *p.* 112. ni autoriſée. *l.* ni autoriſé. *p.* 114. ont cru. *l.* on crut. *ibid.* On loüe, mes Freres, Marc. *l.* on loüe Marc, mes Feres. *p.* 115 que ces occupations. *l.* que les occupations. *p.* 116. Hubald Moine du Monaſtere d'Elvon. *l.* Moine de S. Amand au Dioceſe de Tournay. *p.* 117. Abbon ou Ebbon. *l* Abbon. *p.* 122. perſeverent. *l.* perſevererent. *p.* 126. *Odo Monachus Signiacenſis. l. S. Berno. ibid. Aimonius. l. Aimoinus;* & id. *p.* 127. *ibid. Voindichindus qui & Vvitichindus Monachus Corbeinſis. l. Voindichindas qui & Vvitichindus Monachus Corbeia nova. p.* 134. ils faut. *l* il faut. *ibid.* perſonnes de tâcher. *l.* perſonnes tâcher. *p.* 142. liſent ; l'Ecriture ſainte. *l.* liſent l'Ecriture ſainte. *p.* 146. On lit dans le Concile d'Autun. *l.* On lit dans les Canons de S. Leger Evêque d'Autun. *ibid.* dit cette S. Aſſemblée. *l.* ce grand Evêque. *ibid.* & que nul d'entre eux. *l.* que nul d'entre eux *p.* 147. ſint omnino receptores. *l.* omnino ſint receptores. *ibid.* Le Concile declare. *l.* il declare. *p.* 152. ne veut pas ſe ſervir *l.* ne veut pas toûjours ſe ſervir. *p.* 174. s'il y en a quelqu'un. *l.* s'il y en a eu quelqu'un. *p.* 175. Mais que pour un. *l.* mais pour un. *p.* 185. après y avoir aſſemblé. *l.* après avoir aſſemblé. *ibid.* Aſpebethi. *l.* Aſpebeth. *p.* 186. Il reſiſta à l'Empereur avec une fermeté Apoſtolique, qui. *l.* Il reſiſta avec une fermeté Apoſtolique à l'Empereur qui. *p.* 188. Proclus choiſit un Religieux. *l.* S. Nil. choiſit Proclus. *ibid.* ce Religieux choiſi par Proclus. *l.* Ce Religieux. *p.* 193. Lettre 111. *l.* Lettre 411. *ibid. ſcripturas ſacras. l. ſcripturas ſanctas. p.* 194. ὅρους. *l.* ὅρους. *ibid.* θεῖον. *l.* θεῖα. *p.* 195. édifiante, des. *l.* édifiante des. *p.* 196. donnant un nouvel éclat *l.* donnerent un nouvel éclat. *ibid.* d'aucune avantage. *l.* d'aucun avantage. *p.* 201. la Regle qu'il a établie. *l.* la diſcipline qu'il a établie. *p.* 203. l'a changea. *l.* la changea. *p.* 208. *ad Metropolitanum ſuum, ut ſub ejus juriſdictione &c. l. ad Metropolitanum ſuum, ut ei ſubjicerentur & obedirent; & abbates Exemptos, ut ſub ejus juriſdictione militarent &c. p.* 210. le dernier devoir. *l.* le devoir *p.* 212. un choſe. *l.* une choſe. *p.* 219. *æterna ſalutis. l. ſalutis æterna. p.* 220. c'eſt qu'un des Prelats. *l.* fut qu'un des Prelats. *p.* 221. en eux, l'eſprit. *l.* en eux l'eſprit. *p.* 228. clairement. Et qu'on. *l.* clairement, & qu'on. *p.* 236. la ſcience s'eſt introduite. *l.* la licence s'eſt introduite. *p.* 242. Theodoſe. *l.* Theodore. *p.* 261. la voie commune. *l.* la voie commune ? *p.* 262. les Dogmes de la Foy, la Morale Chrétienne, la Diſcipline. *l.* les Dogmes de la Foy, la Diſcipline. *p.* 268. étudié. Depuis. *l.* étudié depuis. *p.* 270. ne convient. *l.* ne convient point. *p.* 274. plus exacte. *l.* plus exacte ? *p.* 280. de leur vie. En faut-il. *l.* de leur vie, en faut-il. *p.* 290. *imanem. l. inanem. p.* 291. *nim. l. enim. p.* 292. jour &, de les peindre, *l.* jour, & de les peindre. *p.* 295. *Hinc humilitati l. Huic humilitati. p.* 301. que je vous avois avancées. *l.* que je vous avois avancées ? *p.* 304. *debent Monachi. l.* debent Monachi ? *p.* 318. occupation parfaite. *l.* des occupations parfaites. *p.* 329. qui en font profeſſion. *l.* qui n'en faſſent profeſſion. *p.* 348. dans la partie. *l.* de la partie. *p.* 349. à ces ſortes. *l.* dans ces ſortes. *p.* 351. maximes d'édification. *l.* matieres d'édification. *p.* 360. humble & tranquille. *l.* humble & tranquille ? *p.* 371. ont beſoin de repaſſer. *l* s'ils ont beſoin de repaſſer, *ibid.* livres de S. Baſile. *l.* vies de S. Baſile. *p.* 372. Ciceron, *de Oratore. l.* Ciceron *de Oratore. p.* 378. πλαζομένου. *l.* πλαζομένου. *p.* 386. Superieurs à de grandes Etudes. *l.* Superieurs aux études. *p.* 387. & de l'elever. *l.* & de s'élever. *p.* 389. les Conciles generaux du P. Lupus. *l.* Les Commentaires du P. Lupus ſur les Conciles generaux. *p.* 395. s'éloigne de la voie. *l.* l'éloigne de la voie. *p.* 400. toute la charité à l'egard de ſes freres qu'il eſt obligé d'avoir. *l.* toute la charité qu'il eſt obligé d'avoir à l'égard de ſes Freres. *p.* 408. extraordinaires. Et qui. *l.* extraordinaires, & qui. *p.* 410. & dont l'obſervation. *l.* dont l'obſervation. *p.* 416. ce qui eſt parfait. C'eſt à faire. *l.* ce qui eſt parfait, c'eſt à quoy voſtre devoir vous oblige. C'eſt à faire. *p.* 418. pour en interdire *l.* pour interdire. *p.* 419. demeurez dans le ſiecle *l.* demeurez dans le ſiecle ? *p.* 422. & que cette etude. *l.* & de conſiderer que cette etude. *p.* 425. produit ce degagement. *l* produit par elle meſme ce degagement. *p.* 439. l'Auteur des Etudes. *l.* l'Auteur du Traité des Etudes. *p.* 452. les Decretales de S. Leon, d'Alexandre & d'Eugene troiſiéme. *l.* les Decretales de S. Leon, d'Eugene & d'Alexandre troiſiéme. *p.* 455. s'ils l'on fait. *l.* s'ils l'ont fait. *p.* 467. Traité de la Profeſſion Religieuſe. *l.* Traité de la Perfection Religieuſe.

TABLE DES MATIERES.

A

ABBEZ. Voyez Superieurs. Il y a eu quelques Abbez qui ſe ſont trouvez aux Conciles ; mais il n'y avoit point d'obligation pour eux, ſi ce n'eſtoit lorſqu'ils y eſtoient appellez. Page 24. Quelle ſcience leur eſt néceſſaire. 56. 57
Abbez qui ſe ſervent d'ornemens Pontificaux. V. ſaint Bernard.
Abus, il s'en peut rencontrer en des Communautez où il y a des Saints. 152. Pour eſtre tolerez, ils n'en deviennent pas legitimes. *ibid.*
Académie. V. Colleges.
Agnelle Provincial des Mineurs, ſon étonnement entendant ſes Freres diſputer, s'il y avoit un Dieu. Belle parole ſur ce ſujet. 101
Saint Ambroiſe, ſon ſentiment ſur la difference qu'il y a entre les Eccléſiaſtiques & les Moines. 223. 224
Amédée veut faire étudier ſon fils. Réponſe d'un ſaint Abbé ſur ce ſujet. 93
Saint Anſelme conſeille la lecture de Virgile à un Religieux. 106
Saint Antoine, il eſt obligé de venir à Aléxandrie, il y confond les Hérétiques par la ſeule réputation de ſa ſainteté. 26
Saint Aphrate, il combat contre les Hérétiques par la puiſſance du ſaint Eſprit. 27. 28
Arigandus Abbé de l'Ordre de ſaint Benoiſt, il reforme l'Ordre Monaſtique en pluſieurs Monaſteres. 124
Saint Aſcole Eveſque de Theſſalonique, il avoit peu d'érudition, loüé par ſaint Ambroiſe. 180
Saint Athanaſe eſtant perſécuté par les Ariens, ſe retire dans la Thébaïde. 40
Saint Auguſtin, eſtime qu'il faiſoit du travail : il le préfere à l'Etude. 164. 165. Il écrit aux Moines d'Adrumet pour leur apprendre une verité dont la connoiſſance leur eſtoit néceſſaire. 199
Saint Aurélien, quelle Etude il demande dans ſa Regle. 63
Auteurs profanes, la lecture des Auteurs profanes autrefois interdite aux fideles. 290. Eſt deffenduë meſme aux Eveſques. 18. Elle gâte le cœur de ſaint Baſile. 39. Combien elle eſt nuiſible & deffenduë aux Moines. 106. 295. 296. 297. 372. 373. 374. 384. 385. 441. C'eſt une lecture diabolique. 290. Effets funeſtes que cette lecture produit dans les Moines. 294. Combien elle eſt contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme. 295. Les Chreſtiens même ne la doivent point faire. 297. 298. 299. Combien cette lecture indiſpoſe les Moines pour l'Oraiſon. 434. 435. 436. Sentiment de Hugues de ſaint Victor, touchant les Chreſtiens qui liſent les Auteurs profanes. 297. 298. 299
Saint Auxent, il refuſe de ſe trouver au Concile de Calcédoine ; & il n'y va que lorſqu'il y eſt obligé. 24

B

S. BAſile, de quelle ſorte il ordonne d'élever les Enfans

Universidad de Deusto
Biblioteca

dans les Monasteres, & ce qu'il veut qu'on leur apprenne. 16. 293. Quels estoient les sujets des Conférences de ses Disciples. *ibid.* 39. Il conseille à Chilon de ne point sortir de sa solitude, pour se trouver dans les Assemblées des Ecclésiastiques. 30. L'Etude des Lettres humaines, & la lecture des Livres profanes luy corrompent le cœur. 39. 181. Il y renonça entierement dés qu'il fut entré dans le desert, où il ne s'appliqua qu'à l'Ecriture sainte. 39. S'il permet la lecture d'Homere, ce n'est point aux Moines. 293

Bede, il s'est conservé dans la régularité parmi les Etudes. Exemple singulier. 138. Dieu l'a conduit par des voyes particulieres. 235

Saint Benoist, il n'a point sceu ce qui estoit contenu dans les Conciles. 35. Quelles estoient les Bibliotéques de ses Monasteres. 50. 51. Mépris qu'il a fait de l'Etude. 52. Il ne l'a point établie dans ses Monasteres. 55. 97. 119. 151. 202. 203. 233. 393. Il ordonne seulement les lectures des livres de piété. Quels ils estoient. 55. 56. 398. Pour quelle raison il donne en Carême plus de temps pour la lecture. 55. 56. Quelle est la doctrine qu'il demande dans les Superieurs. 56. 57. Il s'applique par une vocation extraordinaire à la conversion des Payens. 58. 59. 359. Il a fondé son Ordre sur l'humilité. 75. Les travaux qu'il ordonne sont pénibles. 168. 169. Il n'a pas prétendu que les Ouvrages que l'on compose tinssent lieu du travail régulier. 169. 170. Les Seigneurs de Rome luy envoyent leurs enfans pour estre élevez dans la piété, & non pas dans la science. 206. A quelles lectures il s'est appliqué. 399

L'Ordre de saint Benoist. Les Religieux de cet Ordre commencent à s'ériger des Chaires de Théologie, & à joindre aux fonctions de leur estat celles du ministere Ecclésiastique. Pour quelles raisons. 99. Ils établissent des Colleges contre la disposition de leur Regle. 112. 113. Vaines occupations d'un grand nombre de leurs Sçavans. 115. 116. 117. 118. Décadence de cet Ordre dans le treiziéme siécle, depuis lequel on n'y a plus vû de Saints, ni de gens sçavans. 122. 123. Catalogue des Religieux sçavans de cet Ordre dans le huit, le neuf & le dixiéme siécles. 125. 126. 127. Ils doivent se proposer d'apprendre à se taire, & non point à bien parler, & à bien écrire. 304. Portrait d'un Religieux de saint Benoist. 320. 321. & suiv. Quel est l'esprit de cet Ordre. 470

Benoist XII. Pape, il établit les Etudes dans les Monasteres. Ce qui l'y obligea. 122

Benoist d'Aniane, il s'est séparé des Pratiques primitives de la Regle de saint Benoist, en établissant l'Etude. 84

Saint Bernard, il refuse autant qu'il peut de se trouver aux Conciles, & de se mêler des affaires de l'Eglise, ou de celles qui regardent la Foy. 24. 25. Il ne s'est jamais appliqué à l'Etude. 31. Toute sa science a esté celle de Jesus-Christ crucifié. 52. Par quelles lectures il s'est rendu si sçavant dans la direction. 53. Il n'a pas repris dans son Apologie tout ce qui méritoit de l'estre dans la Congrégation de Cluni. 85. Il n'a point conté l'Etude entre les devoirs de ses Freres. 89. 90. 92. Il n'a esté dispensé du travail, que par une

veritable impuissance. 155. Il enseigne que les fonctions Ecclésiastiques ne conviennent point aux Moines. 213. Son sentiment touchant les Abbez qui usent des Ornemens Pontificaux. 207. Trois desirs qu'il avoit. 208. Destiné de Dieu pour soûtenir l'Eglise. Combien il estoit grand devant Dieu & devant les hommes. 261. Ses Oeuvres doivent estre la nourriture ordinaire des Moines. 269

College des Bernardins. V. Cîteaux.

Bibliotéques, quelles estoient les Bibliotéques des premiers Solitaires. 11. Ce que l'on entendoit autrefois par ce terme. 49. 50. 51. De quels Livres estoient composées les Bibliotéques des anciens Monasteres. 49. 50. 110.

C

Cassien, il paroist dans la plûpart de ses Conférences beaucoup de piété, & de connoissance des saintes Ecritures, mais peu de doctrine. 17

Cassiodore, il compose pour ses Religieux une Bibliotéque de toutes sortes de Livres. Pour quelle raison. 52. Il conserve encore dans sa retraite les anciennes idées de sa science. 260. 263. 264

Catécheses, quelles estoient les Catécheses que saint Pacôme faisoit à ses Religieux. 10

Charlemagne, il ordonne que les Moines apprendront le Latin, afin qu'ils puissent lire l'Ecriture sainte, & entendre leur Regle. 81. 82

Chartreux, ils ne se sont point appliquez à l'Etude dans leur origine, mais à l'Ecriture sainte. 107. 109. 110.

Cicéron, ses Ouvrages ne conviennent point aux Moines. 370

Cîteaux, dans l'Institution de cet Ordre qui a repris la Regle de saint Benoist à la lettre, on n'y a point établi l'Etude. 80. 87. 89. 92. 215. 216. Ce n'a esté que dans sa décadence. 120. 121. Elle n'a servi qu'à en augmenter les déreglemens. 121. Il a esté formé dans la simplicité, dans l'amour de l'abjection, & dans la mortification. 88. Il n'y avoit point d'autres lectures que des Livres de piété. 88. 89. Les Religieux de Cîteaux fondent des Colleges. Pour quelles raisons. 96. 97. 98. Qui en fut le premier Auteur. 100. Ils commencent à se mettre sur les bancs 98. En se mêlant avec les Séculiers, ils leur sont devenus semblables, & se sont attirez le mépris. 98. 102. Leurs travaux dans leur Institution estoient pénibles & laborieux. 167. 168. Regles que l'Ordre de Cîteaux observoit dans les Conférences. 351. 352. Par quelles démarches il est tombé dans le relâchement. 69. 70. 71

Cluni. V. Congrégation de Cluni.

Colleges, leurs Fondations. 96. 97. 98. Ils sont établis dans l'Ordre de saint Benoist contre la disposition de sa Regle. 112. 113. Ce qui y donna lieu. 114. 204. Ils ont esté une des causes de la décadence de l'Ordre Monastique. 204

Commentaire, ceux qui lisent l'Ecriture sainte pour se sanctifier, n'ont pas besoin de Commentaires. 240. 241. & suiv. Ce que l'on prouve par plusieurs exemples. 244. 245. & suiv. 249. 250. 251

Conférence, quelles estoient celles qui se tenoient dans les Monasteres de saint Pacôme. 10. Dans ceux de saint Basile. 16. Quels en estoient

Universidad de Deusto
Biblioteca

convient aux Moines, il faut consulter les Regles, & non pas les exemples. 4. 5. 42. 174. 175. Ils ont commencé à s'y appliquer quand ils ont commencé à s'éloigner de la sainteté de leur profession, & qu'ils se sont lassez des exercices qui luy sont propres. 6. 66. 67. 102. 112. 113. Combien les belles Lettres sont dommageables aux Moines. 289. 290. 299. 300. 309. 325. 326. 327. Peu de Moines se sont appliquez à l'Etude avec succés. 7. 8. Elle n'est point nécessaire pour la conservation de la piété des Cloistres, & elle ne peut remédier aux maux qui s'y trouvent, ni en rétablir la sainteté. 7. 8. 102. 144. 471. 472. 473. & suiv. Les sciences ne sont point nécessaires au salut. 91. Elles peuvent estre utiles, mais non pas aux Moines, qui n'y sont pas destinez par leur estat. 18. 104. 105. 166. 279. 389. Ils en doivent faire fort peu de cas. 93. Elles dessèchent, & détruisent en eux l'esprit d'humilité. 101. 150. Et celuy de priere. 165. Elle leur est une occupation étrangere. 42. Tradition sur ce sujet. 192. 193. 196. 198. 214. Et contraire à leur profession. 102. 130. 164. 165. 200. Et à l'union qui doit estre entre eux. 137. 138. Les mauvais effets qu'elle leur produit. 78. 113. 131. 137. 138. 139. 140. 165. 259. 260. 390. 391. & suiv. 419. 462. 463. Et de quelle maniere. 128. Ses mauvais effets ne sont pas toûjours sensibles. 133. La raison d'achever ses Etudes ne doit pas retarder l'entrée en Religion. 90. Elle n'a pû empêcher la décadence des Monasteres. 118. 123. 124. & suiv. 127. 128. 205. Elle est pour les Moines un fond inépuisable de dissipation. 139. Elle ne sçauroit procurer aux Moines les avantages qu'ils retirent du travail des mains. 148. 149. Elle ne doit estre substituée en la place du travail. 148. 149. 150. Elle n'est propre qu'à troubler la paix, & le repos des Moines. 196. 199. 200. L'Etude des Ecclésiastiques ne convient point aux Moines. 230. Combien il leur est difficile de conserver la pureté du cœur parmi les Etudes. 255. 256. 257. Elles produisent naturellement les dissipations & les contestations. 133. Ceux qui passent leur tems à des Etudes inutiles encourent la malédiction de Dieu. 338. La fin des Etudes doit estre de nous rendre meilleurs. Qui sont celles qui peuvent produire cet effet. 408. L'Etude n'est point une action de pénitence. 436. Perils auſquels s'exposent les Moines en étudiant dans le dessein de prescher. 454. 455. Grandes playes que l'Etude a faites à l'état Monastique. 460. 461. & suiv.

L'Etude des Ecclésiastiques bien différente de celle des Moines. 210. 211. 223. 224. 225.

L'Etude profonde des Conciles & des Peres leur convient, mais elle ne leur est pas absolument nécessaire. 231

Etude du Droit Canon. V. Droit Canon.

Etude de la Critique. V. Critique.

Etude de la Philosophie. V. Philosophie.

Etude de la Théologie. V. Théologie.

Etude de la Rhétorique. V. Rhétorique.

Evêques, c'est à eux qu'il appartient de droit, & non pas aux Abbez ou aux Moines de se trouver aux Conciles, & de décider des Dogmes de la Foy. 24. 25. Ceux des prémiers Siecles ont tiré de l'Ecriture toute leur lumiere, leur science & leur sainteté. Exemples. 40. 41. 184. 185. Combien il est difficile à des Religieux de s'acquiter en même tems de leurs obligations, & de celles des Evêques. 70. 71. 214. Plusieurs Solitaires ont esté faits Evêques sans autre science que celle de l'Ecriture sainte. 184. 185. 186. On élevoit à l'Episcopat des hommes d'une érudition médiocre, qui ne laissoient pas de réüssir. 218. 219

Exemples des Saints, ils ne sont pas toûjours à imiter par toutes sortes de personnes. 59. 151. 152. 235

F

S. Ferréole, quelle Etude il demande dans sa Regle. 63

Fondateurs d'Ordre, tout ce qu'ils ont fait n'est pas toûjours permis à leurs Disciples. 59. 152. 359. 360. 361. 362. Exemple remarquable sur ce sujet. 361. Les Religieux sont tombez dans le désordre & le relâchement, parce qu'ils se sont éloignez de l'esprit des Maximes, & des Statuts des Fondateurs. Exemple tiré de l'Ordre de Cîteaux. 67. 68. & suiv. Les Fondateurs n'ont point proposé de faire des Docteurs, mais des Pénitens. 279

Fornication, c'est une espece de fornication pour un Moine, que de se distraire de Dieu. 163

Saint François, il n'a pas voulu que ses Freres étudiassent. Il leur deffend même d'avoir aucun Livre. Il donne sa malédiction au P. Jean d'Estitia. 101. V. Jean d'Estitia. Il déclare que les sciences détruisent dans un Moine l'esprit d'humilité. *ibid.*

Saint François de Sales, de quelle maniere il dit que les anciens Solitaires se sont sanctifiez. 267. 268. 269. Son sentiment touchant la perfection à laquelle les Moines sont appellez. 417. 458

Saint Fulgence, destiné de Dieu pour deffendre l'Eglise, & rempli de l'Esprit & de la Doctrine des Apôtres. Il établit dans son Monastere le travail, & les lectures saintes, mais non pas l'Etude. Il puise toutes ses lumieres dans l'Ecriture. Il estime ceux qui estant dans l'impuissance de travailler s'appliquoient à la Méditation des Ecritures saintes. 35. 36. 48.

G

Gilbert Abbé, il se plaint de quelques Abbez qui s'appliquoient plus aux affaires, qu'à l'Ecriture sainte. 105

Saint Grégoire Pape, Il se plaint à un Abbé de ce que ses Religieux ne s'appliquoient pas à des lectures saintes. 65. Il n'éxige des Ecclésiastiques que la lecture de l'Ecriture. *ibid.*

Saint Grégoire de Nazianze, s'estant retiré dans la solitude, s'applique entierement à la lecture de l'Ecriture, & se purifie par elle de toutes les impressions mauvaises que les livres des Payens avoient faites sur luy. 39

Grimlaicus. V. Regle des Solitaires.

Guerric Abbé, compose quelques Traitez de Piété. 104

Guigues Général des Chartreux, il n'a point prétendu que ses Freres s'appliquassent à l'Etude. 107. 108. 109. Il demande à saint Pierre de Cluni quelques Traitez des saints Peres. 109

Guillaume de saint Thierri, son sentiment sur les devoirs des Moines, & sur les occupations qui leur conviennent. 427. 428. 429

H

Histoire de l'Eglise, elle ne convient point aux Moines. 280. 282

Histoire profane, elle n'est point nécessaire aux Moines pour l'intelligence de l'Ecriture sainte. 283. 284. Combien elle leur est dangereuse. 291. 429.

Universidad de Deusto
Biblioteca

les sujets, *ibid.* Elles sont trés-utiles aux Moines, pourvû qu'on y observe les veritables Regles. Quelles sont ces regles. 343. 344. 345. 346. 351. 356. 357. Quelles en doivent estre les matieres. 344. 352. Il y faut particulierement éviter les contestations, & les disputes. 346. Comment un Superieur peut les empêcher. *ibid.* Reglement fait dans l'Ordre de Cîteaux pour les Conférences 351. 352. Difference des Conférences Ecclésiastiques, & de celles des Moines. 353. 354. & suiv. Modele de Conférence. 356.

Conférence de Cassien. V. Cassien.

Congrégation de Cluni, elle n'a point établi l'Etude dans son Institution. 80. 84. 85. 86. Elle a adouci la Regle en quantité de points principaux. 84. Combien l'Office y estoit long dans ses commencemens, & pour quelle raison. 86. Elle condamnoit le travail de Cîteaux. 88

Congrégation de saint Vannes, elle a esté obligée d'abolir les Etudes qu'elle avoit établie. 397

Concile, les Abbez n'avoient point de droit par eux-mêmes d'assister aux Conciles. 24. Le Concile de Vienne ordonne l'Etude dans les Monasteres. Pour quelle raison. 122. Le Concile de Trosli se plaint de la cheute de l'Ordre Monastique. 128. Le Concile d'Autun ordonne la pratique des Regles, afin que le nombre des Religieux puisse s'accroistre 141. Belle idée qu'il donne des devoirs des Moines. 146. Le Concile de Clermont oste les Cures aux Moines. 212. Le Concile de Trente ordonne aux Superieurs de reformer les Monasteres selon la premiere Institution. 469

La Critique, elle doit estre interdite aux Moines. 330. 331. Combien elle leur est pernicieuse. 275. 276. 329. Combien même elle cause de maux dans le monde. *ibid.* 325. 326. 327. 329. 331. 332.

Cupidité, elle corrompt nos meilleures actions. 267. Elle empêche les communications de la grace. 253

D

Distraction. V. Oraison.

Docteurs, les Religieux de l'Ordre de Cîteaux commencent à se faire Docteurs. 98. Pour quelles raisons. 97. 98. 99. Cette qualité leur a appris à se revolter contre les Superieurs. 98. 99. S. Benoist veut faire des Saints de tous ceux qui embrassent sa Regle, & à quelque prix que ce soit, on en veut faire des Docteurs. 305

Droit Canon, cette Etude est dommageable à ceux qui vivent dans la pénitence, comme doivent y vivre les Moines. 272. 273

E

Ecoles, Combien elles sont préjudiciables à la piété, & à la discipline des Cloistres. 205. Victor III. les supprime dans le Mont-Cassin, & saint Pierre de Cluni dans son Ordre. 205. 206. V. Colleges.

Ecriture sainte, obligation qu'ont les Moines de la lire & de la méditer. 2. 5. 12. 19. Et sur tout le Nouveau Testament. 23. La plûpart des anciens Moines s'en sont contentez. 236. Elle est un trésor infini de lumieres. 12. Les plus grands hommes de l'Eglise, & les Evêques des premiers Siecles y ont puisé toutes leurs connoissances, & toutes les graces qui les ont rendus dignes des premieres dignitez. 12. 13. 16. 17. 40. 41. 60. 62. 258. Elle doit suffire aux Moines avec les Livres de piété. 17. 20. 32. 131. 132. 135. En la lisant ils ne doivent pas suivre leur propre esprit, mais prendre les avis de leurs Superieurs. 17. Elle estoit la continuelle occupation de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostôme dans le Desert. 39. 40. La recherche des Questions difficiles de l'Ecriture ne convient point aux Moines. 62. Elle nous a esté donnée pour estre la nourriture de nos ames, & non pour donner de la pâture à nos esprits. *ibid.* 235. Elle est capable de remplir toute la vie d'un Moine. 409. Dispositions principales pour en profiter. 411. 412. Par quelles voyes on en peut acquerir l'intelligence. 83. 84. Elle est la consolation des Solitaires, 105. Et toute leur science. 2. 175. 176. & suiv. 184. 185. 187. 189. La plûpart des anciens Moines lisoient l'Ancien Testament avec beaucoup de précaution. 236. A l'exception des Pseaumes. 237. 238. On peut la lire utilement sans Commentaire, il n'est besoin pour cela que de la pureté du cœur. 240. 241. & suiv. L'humilité, & la fréquente lecture de l'Ecriture sainte en donne l'intelligence. 243. 244. 284. Adorer les veritez, & respecter les choses qu'on n'y comprend point. 248. Les veritez que nous n'y entendons point, ne laissent pas de nous estre une Manne cachée. 248. 249. Avantages du Nouveau Testament sur l'Ancien. 249. Quel malheur c'est de lire l'Ecriture sans en devenir meilleur. 252. 253. Avec quelles dispositions il faut la lire pour n'y pas tomber. 239. 240. & suiv. 253. 254. Vuës mauvaises, ou défectueuses avec lesquelles on peut la lire 253. 254. Obstacles au profit que l'on en peut tirer. 412. Ceux qui la lisent mal s'éloignent de Dieu, au lieu de s'en approcher. 412. 413. En quoy consiste la pureté du cœur avec laquelle on doit la lire. 254. 255. 256. Les Langues originales sont utiles, & non pas nécessaires pour lire l'Ecriture. 273. 274. 337. On y voit par tout des expressions, des sentimens, des Histoires, où il semble que le Saint Esprit ait parlé particulierement pour les Solitaires. 345

Eglise, elle auroit receu plus d'édification, & plus d'utilitez, si les Moines fussent demeurez dans le silence, & inconnus au monde. 46. 47. 48. Elle a aprésent assez d'Ouvriers pour la prédication, sans avoir besoin des Moines. 58. 221. Pour quelle raison elle a quelquefois ordonné l'Etude aux Moines. 67. 121

Enfans, on les instruisoit, & on les formoit à la vie Religieuse dans les anciens Monasteres. 10. 16. 111. On les séparoit d'avec les Religieux, & pour quelle raison. 177. On leur y donnoit quelque connoissance de la langue Latine. 203

Saint Ephrem, il n'a jamais eu d'autre science que celle de l'Ecriture. 43. 180. Il déplore le malheur des Moines qui veulent passer pour habiles. 270

Saint Estienne Abbé de Cîteaux, il s'applique à corriger la Bible. 104

Saint Estienne de Grandmont, il deffend à ses Religieux de faire les fonctions Pastorales. 212

Estienne de Lexinton, il est le premier Auteur de la fondation du College des Bernardins à Paris. 109

Etudes des Sciences & des Lettres humaines, pour juger si cette Etude

Universidad de Deusto
Biblioteca

Hugues de saint Victor, quel sentiment il porte des Chrêtiens qui lisent les Auteurs profanes. 297. 298. 299
L'Humilité, & l'érudition se trouvent rarement ensemble. 113. 129. 133. 150. 395. 464. C'est sur l'Humilité qu'est fondée la perfection des Moines. 74. 75. 395. 453. 462. L'Humilité avec laquelle il faut lire l'Ecriture sainte. 248. 249

I

S. Jean de Damas, il ne s'est point appliqué à l'Etude depuis sa retraite. 120. Belle description qu'il fait de la Vie des anciens Solitaires. 314. 315
Jean d'Estitia Provincial des Mineurs, il établit une Etude à Boulogne, saint François l'abolit ; & voyant qu'il avoit contrevenu à ses ordres, il luy donne sa malédiction sans vouloir se rétracter ; ce Provincial meurt. 100. 101
Saint Jérôme, il estoit sçavant avant qu'il eut quitté le monde. Son unique occupation dans le Desert est l'Ecriture sainte. 182. Quelle occupation il ordonne pour les Moines. 193
Ignorance, double ignorance, quelle est celle qui est préjudiciable aux Moines. 132
Inscriptions. V. Manuscrit.
Saint Isidore, quelle Etude il demande dans sa Regle. 63
Saint Isidore de Damiette, il dit que ce n'est point en s'amusant aux disputes des Sophistes qu'on acquiert la veritable sagesse. 270
Saint Julien, il confond les Hérétiques par la seule réputation de sa sainteté. 27
Saint Junien, le Roy luy accorde un champ, afin que ses Religieux puissent travailler. 168. 169
L'Abbé Juste, extrait d'un excellent discours qu'il fit sur les causes du relâchement de l'Ordre de Cîteaux. 68. 69. 70. 71. 213. 214

L

Lanfranc, il dépose un saint Evêque à cause de sa trop grande simplicité, Dieu se déclare en faveur de cet Evêque dépose. 219. 200
Lectures, deux sortes de lectures, l'une sanctifie, l'autre dessèche. 166. 257. Maniere de les faire utilement. 277. 333. Elles sont ordonnées aux Moines pour devenir plus humbles, & non pas plus doctes. *ibid.* Combien la multiplicité leur est dangereuse. 422. 423
Les Lectures saintes préparent à la priere. 426. 427. & non point les autres. 431. 432. & suiv.
Saint Léon, il deffend aux Moines d'enseigner & de Prêcher dans les Eglises, quelque érudition qu'ils ayent. 211. 212
L'Abbaye de Lerins, il y a eu des Religieux fort doctes. En quoy consistoit cette doctrine. 201
Les belles Lettres. V. Sciences humaines.
Lexinton. V. Estienne de Lexinton.
Livres, ceux qui conviennent aux Moines. 13. 14. 15. 32. 266. 466. 467. 468. Ils transcrivoient autrefois les Livres pour leur utilité, & pour celle du Public. 51. 53. 94. Ce travail n'estoit proprement que pour les infirmes. 169. On ne peut pas inférer de ce travail, qu'ils fussent sçavans. 182. 183. 187. 188. Sans la lecture des Livres de piété un Moine ne peut se soûtenir dans sa profession. 72. 73. 150. La multiplicité des Livres nuisible. 366. 367. 371. 372. Les mauvais Livres doivent estre interdits aux Moines, quoiqu'il puisse

puisse s'y rencontrer quelque chose de bon. 440
Loup de Ferrieres, sçavant dans les sciences humaines & profanes. Ses occupations. Jugement qu'on en doit porter. 114. 115
Saint Lucien Moine & Martyr, toute sa science se réduisoit à l'Ecriture sainte. 175

M

S. Macaire d'Alexandrie, il soûtient la Foy contre les Héretiques par la vertu & par l'efficace du Saint Esprit. 28
Saint Macaire d'Egypte, il confond un Hérétique en ressuscitant un mort. 27. Il n'avoit point d'Etude. 186
Saint Macédone, il est fait Prestre sans Etude. 186. Sainte Macrine empêche que saint Pierre de Sébaste son frere ne s'applique aux Lettres humaines, de peur qu'elles ne corrompent son innocence. 180
Manuscrits, Médailles, la connoissance en est vaine & dangereuse pour les Moines. 303. 308. 309. 325. 326. 327
Marc Disciple de saint Benoist, bon Poëte. Il n'avoit pas appris la Poësie de saint Benoist. 114
Saint Martin de Tours, dans ses Monasteres on n'étudioit point. 200. 201
Saint Maur, il n'avoit pas beaucoup d'Etude. 112
Moines, ils sont faits pour devenir Saints, & non pas sçavans. 2. 163. 195. 232. 233. 279. 404. Appliquez aux sciences contre la disposition de leur Regle, ou par leur propre mouvement, ou par une vocation particuliere de Dieu. 4. 6. 174. 214. 215. Idée des exercices qui leur conviennent. 6. 8. 326. Quels livres leur conviennent, & leur doivent suffire. 13. 14. 15. 32. 53. 75. Ils ne doivent point rechercher les connoissances qui ne leur sont pas nécessaires. 18. Qui sont ceux que l'on peut davantage appliquer à la lecture des saintes Ecritures & des Ouvrages des saints Peres. 20. 141. Ce n'est point à eux à enseigner, mais à estre enseignez. 24. 70. 134. 335. Il ne leur appartient point de se mêler des affaires qui regardent la Foy ; ni de se trouver aux Conciles, s'ils n'y sont appellez. 24. 160. 179. Ce n'est point par leur science qu'ils soûtiennent l'Eglise, & qu'ils sont utiles au monde, mais par leur piété, & par la sainteté de leur vie. 2. 25. 26. 141. 177. 178. 186. 200. 461. Exemples. 26. 27. 28. Ils ne doivent point estre troublez dans le sacré repos qui convient à leur estat. 25. 26. Il y a toûjours eu quelques Moines distinguez par leur doctrine, appliquez au gouvernement de l'Eglise, & à l'instruction ; ce qui n'est qu'une exception des Regles. 26. 29. 37. 38. 43. Moines vains & ambitieux, auteurs de schismes & de scandales. 29. Quelle science est nécessaire aux Moines élevez au Sacerdoce. 32. 33. Ils ne sont point obligez de sçavoir les Canons de l'Eglise ; il leur suffit qu'ils soient toûjours prests par la disposition de leur cœur, d'embrasser toutes ses décisions. 34. 35. 232. Ils ne sont point obligez de s'appliquer à l'Etude de la science Ecclésiastique. 34. 35. 38. 265. 267. On peut y appliquer quelques particuliers sans conséquence pour les autres. 103. Plus utiles à l'Eglise par la régularité, que par la science, par les prédications, &c. 42. 43. Les Moines ont plus desservi, que servi l'Eglise par leur capacité &c. 46. 47. 48. Quelles sont leurs veritables & naturelles occupations. 44. 45. 166. 193. 194. 195. 225. 389. 427. 428. Ils

Universidad de Deusto
Biblioteca

transcrivoient autrefois des Livres pour eux & pour le Public. 51. 53. 94. Il ne leur convient point de vouloir approfondir les questions difficiles de l'Ecriture. 62. 274. Comment & pour quelle raison ils se sont addonnez à l'Etude. 66. 67. De quelle sorte ils sont tombez dans le relâchement. 67. 68 69. & suiv. Ce n'est point par le défaut de l'Etude & des sciences qu'ils y sont tombez. 66. 67. & suiv. Mais en se dispensant des exercices réguliers, pour s'appliquer à l'Etude. 128. 131. Ils ont esté Saints tant qu'ils ont esté simples; mais lors qu'ils se sont éloignez de leur simplicité, Dieu s'est retiré d'eux. 74. 75. Leur estat est la profession d'une vie humble & ravalée. 75. L'élévation des Moines qui ne se contentent pas de l'Ecriture sainte, & de la lecture des Traitez moraux des Peres doit estre suspecte. 75. 76. Ils tombent dans une si grande ignorance dans le huit, le neuf, & le dixiême Siecles, qu'ils n'entendoient pas même leur Regle. 81. 82. 205. Dommages qu'ils reçoivent de l'Etude. 78. 102. 112. 113. 130. 149. 150. 158. 259. 260. On ne leur a accordé l'Etude, que pour les préserver de plus grands désordres, mais inutilement, & les maux n'ont fait que s'accroître. 121. 122. 127. 128. Amusemens des Moines qui étudient, & qui ne s'appliquent point à des lectures saintes. 115. 116. 117. 118. 129. 130. Les Moines ignorans sont capables de tous pechez. En quoy consiste cette ignorance. 132. Les Moines qui étudient sans vocation de Dieu, deviennent superbes. 133. Ils s'exposent à de grands perils. 134 Heureux estat de ceux qui se renferment dans les bornes de leur profession. 134. Grande présomption des Moines, qui s'appliquent à l'Etude pour se préparer aux emplois Ecclésiastiques. 136. 358. 359. 363. Ils ne peuvent par eux-mêmes se dispenser du travail, ni d'aucune régularité. 156. 157. Ceux qui ont une fois goûté l'Etude voudront la continuer. 158. 163. Ils doivent fuir de tout leur pouvoir les emplois de la prédication. 160. V. Prédication. Ils ne doivent point se mêler des affaires du monde, ni de celles de l'Eglise. 160. 164. Ni s'engager dans les fonctions Ecclésiastiques, pour lesquelles ils ne sont point destinez. 161. 162 208. 209. 210. & suiv. 455. Quels sujets de craindre ont ceux qui desirent de se dispenser du travail. 166. Ils craignent de sortir de leur Monastere pour aller au travail, & ils ne craignent point d'en sortir pour des promenades & pour des visites. 172. 173. Pour un Moine qui a réussi dans les Etudes, il y en a eu des milliers qui sont demeurez cachez dans leurs Cloistres. 6. 175. 198. Quelle science leur convient, 11. 12. 166. 195. 196. 225. 271. 280. L'estat des Moines est bien different de celuy des Ecclésiastiques. 210. 211. 223. 224. 225. Moyens qu'ils ont à present plus que jamais pour rentrer dans les voyes de leurs Peres 222. Les Moines faisoient leurs délices & leur occupation ordinaire des Pseaumes, 237. 238. Regles qu'ils doivent observer en lisant l'Ecriture sainte. V. Ecriture sainte. Jusqu'où va la pureté de cœur que Dieu demande d'eux. 254. 255. 256. Combien il leur est difficile de la conserver parmi les Etudes. 255. 256. 257. De quelle maniere les anciens Solitaires se sont sanctifiez, selon le sentiment de saint François de Sales. 267. 268.

Moines, il ne leur appartient point de parler des matieres de Théologie. Pour quelle raison. 270. Dieu ne leur demandera point conte de n'avoir pas pénétré les veritez de la Théologie. *ibid.* De quelle sorte ils doivent faire leurs lectures. 277. Ils doivent s'attacher à l'esprit de leurs Peres. 284. Il ne leur est pas permis de se délasser l'esprit par la lecture des Auteurs profanes. 300. 301. Leur délassement sont les lectures de piété. 300. 301. 446. 447. Il ne leur convient point d'apprendre à bien parler, ni à bien écrire. 304. 305. 306. Ils sont faits pour vivre & pour mourir dans l'obscurité de leur Cloistre. 306. Ils doivent renoncer à tout ce qui se ressent de la vanité du monde. 307. Idée de l'excellence de la vie Monastique, & des obligations de ceux qui y sont engagez. 310. 311. & suiv. Les Moines imitateurs des Apôtres, des Prophetes, des Martyrs. 324. 460. Jesus-Christ apprend plus aux Moines humbles dans un moment, qu'ils ne feroient durant dix années dans les Ecoles. 328. Ceux qui composent par leur propre esprit, doivent tout craindre. 335. Ils doivent vivre dans la dépendance dans tous les momens de leur vie. 340. Avec quelle facilité ils se sont exemptez des régularitez, pour s'appliquer à l'Etude. 341. 342. 343. C'est plûtost par les actions, que par les paroles qu'ils doivent instruire. 362. 363. Combien le commerce du monde leur est dangereux. 365. Maniere de former les jeunes Religieux. 367. 368. Les Livres d'humanitez ne leur conviennent point. 368. 369. 371. 372. 383. Combien ils leur sont nuisibles. 372. 373. 374. Combien ils sont obligez d'éviter les sujets de distraction durant la priere. 382. Nouvelle division des Moines inconnuë jusques icy. 387. Obligation qu'ont les Moines de n'estre tous ensemble qu'un en tout. 387. 388

Moines, à quoy ils doivent rapporter tous leurs exercices. 388. Pitoyable estat d'un Moine qui veut devenir homme d'érudition. 391. Ils doivent borner leur science à la charité; & ils seroient les plus malheureux de tous les hommes si leur science ne les y conduisoit pas. 400. 410. Leur vie doit estre toute remplie d'occupations saintes, & qui ayent Dieu pour objet. 369. 413. 414. 441. 442. 443. Ils doivent éviter tout ce qui ne contribuë point à les élever à la perfection. 415. 417. 418. Une piété commune ne leur convient point. 415. 416. Combien est élevée la perfection que Dieu demande d'eux. 416. 417. 444. 445. Pourquoy on se fait Moine. 418. Il n'appartient point aux Moines de discourir, mais de se taire; ni de rechercher les disputes, mais le repos. 427. Ils doivent faire grand scrupule de s'attacher à des Etudes qui ne se rapportent pas directement à Dieu, ou à leurs devoirs. 444. 445. Combien ceux d'apresent sont déchûs de leur premier estat. 447. 448. Il y en a une infinité qui se perdent en prétendant sauver les autres. 455. Ils doivent attendre tous les jours la mort, & cette pensée doit les resserrer dans leurs devoirs 458. Plan des Etudes qui leur peuvent convenir. 466. 467. & suiv. Il ne leur restera de toutes leurs vaines Etudes, qu'un regret immortel d'avoir perdu un tems si précieux, qui leur estoit donné pour de meilleurs usages. 459

Monasteres, ils n'ont point esté établis pour servir d'Ecoles de sciences humaines, ni même de Théologie. 1. 2. 3. 216. Ni pour estre comme des Séminaires où l'on formât des Evêques.

Universidad de Deusto
Biblioteca

37.38. Il s'y trouve toûjours quelques perſonnes à qui Dieu donne l'intelligence de ſes Ecritures, & le don de la Parole. 13.20.140.141. Ce n'a pas eſté ſouvent dans les Monaſteres, que les ſaints Moines qui ont eſté ſçavans, ont acquis leurs connoiſſances. 29. Ils ont eſté des boulevars invincibles contre les efforts du diable, tant qu'on y a conſervé l'eſprit des Inſtituteurs. 45. Leur décadence vient de l'inapplication à l'Ecriture ſainte. 77. Il n'y eut jamais plus de déreglement, que lorſqu'il y eut plus de ſcience. 123.124.125. Pitoyable eſtat où ils ſont tombez par la ſcience. 131. De quelle ſorte ils ſe ſont relâchez. 143. Et comment ils peuvent ſe relever. 222. Ils ſont dans le deſſein de Dieu des Maiſons de Priere, de Paix, de Pénitence, de Silence, & conſacrez aux larmes, & aux gémiſſemens. 153. 199. 315. 462. Il leur ſeroit plus avantageux de renoncer à leurs droits, que de s'engager pour les maintenir, en des Etudes contraires à leur profeſſion, 226. 227. Confuſion & irrégularitez qui ſe trouvent dans les Monaſteres où l'on Etudie. 342. 391. 392

Superieurs des Monaſteres. V. Superieurs.

Monaſteres de ſaint Pacôme. V. ſaint Pacôme.

N

Nicolas de Clairvaux, il s'eſt éloigné ſur le ſujet de la ſcience, des ſentimens de ſaint Bernard. 33. Il a contrefait ſon Cachet. 94

O

Obſervances Monaſtiques, comment elles ſont tombées dans le relâchement. 67. 68. & ſuiv. 404. Elles ne s'en releveront que par les mêmes voyes par leſquelles elles ont eſté inſtituées. 469 470. 473. Exemple tiré de celle de ſaint Benoiſt. 470. Moyens particuliers pour les rétablir. 473. 474. On n'y a point ordonné l'Etude dans leur Inſtitution. 80

Oiſiveté, elle eſt ſouvent jointe à beaucoup de vices. 134. 135. Les Moines peuvent l'éviter ſans l'Etude. 135. Il ne s'en doit point rencontrer dans leur vie. 369. 413

Oraiſon & Priere, l'Oraiſon eſt ſéche & languiſſante, ſans la lecture des Livres de piété. 73. Il eſt difficile qu'un Moine qui paſſe ſa vie à l'Etude, puiſſe prier avec fruit. 129. 165. 463. On ruine la Priere en oſtant le travail. 152. 153. Elle eſt un exercice eſſentiel pour les Moines. 153. 165. Combien les diſtractions que l'Etude cauſe aux Moines durant la Priere ſont à craindre. 375. 376. 406. 407. Combien l'attention y eſt néceſſaire. 376. 377. & ſuiv. 406. 432. 433. Quelles ſont les diſtractions qui nous ſeront imputées, & celles qui ne le ſeront point. 379. 380. & ſuiv. 427. L'Oraiſon ne conſiſte point à raiſonner. 425. Les lectures ſaintes préparent à la Priere. 426. 427. Il y a plus de grace à prier qu'à lire. 426. Les lectures reviennent dans le tems de la Priere. 430. La pureté du cœur néceſſaire pour l'Oraiſon. 432. 433. Conditions néceſſaires pour la Priere. 433. L'Oraiſon eſt le Canal des graces de Dieu. 434

Ordre Monaſtique, il n'a jamais eſté plus avili, que lorſque les Colleges ont eſté établis. 114. Sa décadence dans le Huitiéme, Neuviéme, & Dixiéme Siecles. 123. 124. & ſuiv. Et dans le Treiziéme Siecle. 122. 123

Origene, ſaint Pacôme en deffendoit la lecture à ſes Freres. 19. Sujet de ſcandale aux Moines. 178. 179

Othon de Friſingue, il eſt envoyé aux Etudes contre la coûtume de l'Ordre, ce que Dieu ne benit point. 95. 96

Ordre de ſaint Benoiſt. V. ſaint Benoiſt.

Ordre de Cîteaux. V. Cîteaux.

P

S. Pacôme, quel eſtoit l'eſtat de ſes Monaſteres, & les ſujets qu'il y recevoit. 9. Et dont ils eſtoient remplis. 74. Quelles eſtoient les Catéchezes & les Conférences qu'il avoit avec ſes Religieux. 10. Grande connoiſſance qu'il avoit des Langues, 176. Et des Ecritures ſaintes. 15. De quelle ſorte il les expliquoit à ſes Religieux. *Ibid.* Il leur en recommandoit la lecture comme un moyen néceſſaire à leur ſanctification. 19. Il leur deffendoit les Livres d'Origene. *Ibid.* De quels Livres eſtoient compoſées les Bibliotéques de ſes Monaſteres. 50. Il apprend les Elemens de la Religion à des Idolâtres. 182. 363

Payens, Livres des Payens. V. Auteurs profanes.

Pallade, Moine inquiet, ſon Hiſtoire Lauſiaque n'eſt point une preuve de ſon érudition. 179

Peres de l'Egliſe, ils ont puiſé dans l'Ecriture ſainte toute leur lumiere & leur ſainteté. 258. 259. V. Ecriture ſainte. Une étude profonde des Peres ne convient point aux Moines. 262. 263. 264. Pluſieurs Peres ont lû l'Ecriture ſainte ſans ſçavoir les Langues originales. 273. 274. Les lire ſelon l'ordre des tems, Importe fort peu aux Moines. 277. Ils ont pû étudier les Philoſophes & les Poëtes, afin de réfuter les Payens. 292. 293

Philoſophie, les anciens Solitaires l'ont négligée. 196. Combien elle eſt dangereuſe aux Moines. 284.285. & ſuiv. 325. 326. 327. Paralelle entre un Chrêtien & un Philoſophe. 291. Philoſophes Patriarches des Hérétiques. *Ibid.*

Saint Placide, Il ne pouvoit pas avoir beauconp d'étude. 112

Plaies que l'Etude a faites à l'Ordre Monaſtique. 460. 461. & ſuiv.

Platon, il a eſté l'origine & le ramas de toutes les Héréſies. 291

Saint Pierre Damien, il laiſſe à ſes Freres une Bibliotéque. De quoy elle eſt compoſée. 49. Sageſſe de ce Saint en leur laiſſant peu de Livres. 52. 53. Il loüe Victor III. d'avoir ſupprimé les Ecoles du Mont-Caſſin. 205

Saint Pierre de Sébaſte, il n'avoit nulle connoiſſance des Lettres humaines, il paroiſt dans l'Egliſe avec éclat. 181

Poëtes, la lecture des Poëtes Payens pernicieuſe aux Moines. 292. La Poëſie, nourriture que les démons préparent aux hommes. 293. Elle ne convient point à des Moines. Les préjudices qu'elle leur cauſe. 338. 339

Saint Porphire, il apprit les belles Lettres avant que de ſe retirer. Soûtint la foy non par ſon ſçavoir, mais par ſa ſainteté. 180

Prédication, les Moines n'ont pas eſté faits pour preſcher. 357.358. 359. 449. Et cet employ ne leur convient point. 450. 451. 452. 453. Ils ne doivent s'y appliquer que par une vocation extraordinaire. 358. 359. 457. Dangers où s'expoſent les Moines qui prêchent. 360. 457. Apprendre à prêcher, eſt contre l'eſprit de ſaint Benoiſt, & contre la diſpoſition de ſa Regle. 362. 449. 450. Moyens légitimes aux Moines d'inſtruire & de prêcher. 362. 363. Les Moines doivent ſe contenter de procurer le ſalut des autres plûtoſt par leur bonne vie, que par leurs

Universidad de Deusto
Biblioteca

prédications. 456

R

REcréations, elles ne ſont point pour les Moines; on n'en voit rien dans les Regles. 350. 351. 446.
Regles Monaſtiques, en ordonnant la lecture de l'Ecriture ſainte, elles renferment tout ce qui peut eſtre néceſſaire pour élever les Moines à la perfection de leur eſtat. 2. C'eſt des Regles qu'il faut apprendre quels exercices conviennent aux Moines. 4. 5. Ils ſe ſont éloignez de leur Regle en s'appliquant à étudier, à écrire, à parler, à traiter des matieres qui ne ſont pas de leur profeſſion. 4. 5. 42. 43. 44. 67. 79. C'eſt parce qu'on a abandonné les Regles, que le demon a fait tant de ravages dans les Cloîtres. 45. 46. Toutes les Regles ordonnent le travail & les lectures ſaintes. 156. 174. 175. Et non pas l'Etude. 189. 190. 191. 192. 263
La Regle des Solitaires, elle eſt beaucoup plus pour des Eccléſiaſtiques, que pour des Religieux. 64. Quelle ſcience elle demande des Moines. 64. 65
Relâchement. V. Monaſtere.
Rhétorique, elle n'eſt de nul uſage pour entendre l'Ecriture ſainte. 83. Elle eſt contraire à l'eſprit qui doit animer les Moines. 325. 326. 327

S

SCience ſainte, la véritable ſcience s'apprend plus dans les foreſts, que dans les livres. 90. Jeſus-Chriſt en eſt le ſeul maiſtre. *ibid.* Comment elle s'apprend. 91. Elle produit la douleur de la pénitence. *ibid.* Quelle eſt cette veritable ſcience, qui convient particulierement aux Moines. 307
Sciences humaines. V. Etude des ſciences & des lettres humaines.
La Scolaſtique, combien elle eſt contraire à l'eſprit des Moines. 274. 275
Simplicité, elle eſt le caractere & la marque d'un bon Religieux. C'eſt par elle que les anciens Moines ont fait tant de prodiges, & qu'ils ſe ſont élevez à une ſi haute perfection. 73. 74. 75. 462. Les ames ſimples pénetrent l'Ecriture, plus que les autres. 258. 411. C'eſt par elle que Dieu ſe familiariſoit avec les Patriarches. 258
Solitaires. V. Moines. Les anciens Solitaires ne ſe ſont point adonnez à l'Etude des ſciences. 54. 119. Quelles eſtoient leurs lectures. *ibid.* Ils ne ſont pas deſtinez pour la ſcience. 113. Peinture des veritables Solitaires. 139. 309. 310. & ſuiv. 317. 318. & ſuiv. 326. Deſcription de la vie des anciens Solitaires. 314. 315. 316. 317. Les veritables Solitaires ſont ſur la terre ce que les Martyrs & les Anges ſont dans le Ciel. 318. Quel eſt le veritable Solitaire. 318. 319. 320. Ils ſont les flambeaux des gens du monde. 319. Combien Dieu les a relevez par la grace des miracles, quoique dénuez de ſcience. 461. 462
Sozoméne, témoignage qu'il rend du mépris que les anciens Solitaires faiſoient des ſciences. 196
Stabilité dans le Monaſtere, obligation qu'ont les Moines de la garder exactement. 160. 161. 162. 210. 211. 364. 365. Combien ils la doivent eſtimer. 162. L'obéiſſance ſeule peut les en diſpenſer. *ibid.*
Superieurs, bons Superieurs donnez de la main de Jeſus-Chriſt. 13. Il en donnera toûjours de bons aux Religieux qui luy ſeront fideles. *ibid.* Ils doivent avoir ſoin que leurs Freres ne tombent dans l'erreur, en entendant mal l'Ecriture. 17. Ils doivent avoir plus de connoiſſances qu'eux, afin qu'ils les cultivent, mais afin qu'ils luy en faſſent un ſacrifice. 229
Saint Théodore Diſciple de ſaint Pacôme, ſon intelligence dans l'Ecriture ſainte. 14
Saint Théodoſe Abbé, ſçavant & éloquent ſans Etude. 28. Il reſiſte aux Hérétiques, & à l'Empereur qui combattoit le Concile de Chalcédoine. 29. 186
Théologie, il n'appartient point aux Moines de parler des matiéres de Théologie. Pour quelle raiſon. 270. Dieu ne leur demandera point conte de n'avoir pas pénétré les veritez de la Théologie. *ibid.* 281
Saint Thomas de Cantorberi, eſtant perſécuté, s'applique à l'Etude du Droit-Canon. Jean de Saliſberi l'en diſſuade. Pour quelle raiſon. 272. 273
Saint Thomas d'Aquin, quels eſtoient les délaſſemens de ſon eſprit aprés ſes longues fatigues. 300. 301. Il eſtoit deſtiné de Dieu pour inſtruire. 424
Travail des mains, ſubſtituer l'Etude des ſciences au travail des mains, eſt un changement contraire à la Regle de ſaint Benoiſt. 78. 151. Les avantages du travail au deſſus de l'Etude. 78. 112. 148. 149. 438. Saint Benoiſt l'a recommandé à ſes diſciples ſans ſuccés. 112. 113. Il eſt d'une obligation indiſpenſable aux Moines, pratiqué par tous les anciens Solitaires. 145. 146. 147. & ſuiv. 170. 171. Recommandé particulierement par le Concile d'Autun. 146. La ceſſation du travail ruine la Priere. 152. 153. Dommages arrivez par la ceſſation du travail dans les Monaſteres 153. La délicateſſe du tempérament, ou la naiſſance, ne ſont pas des raiſons pour diſpenſer du travail. 154. 159. Ni l'Etude. 157. Il eſt ordonné par toutes

17. 18. Quelle doit eſtre leur ſcience. 21. 22. 56. 57. Par quelles lectures ils ſe rendent dignes de leur miniſtere, & capables d'inſtruire utilement leurs Freres. 60. 142. 227. 228. 399. 400. Pluſieurs ſe ſont rendus inutiles à leurs Freres, en s'appliquant à l'Etude. 128. 129. Quels ſont leurs principaux devoirs. *ibid.* 142. A quels dangers ils expoſent leurs Freres, en ceſſant de veiller ſur eux. 129. 130. On peut les former, ſans les appliquer à de ſi grandes Etudes. 141. 142. Ils ne retranchent pas toûjours tous les abus. 152. Ils peuvent appliquer quelques-uns de leurs Freres aux Etudes, & les diſpenſer du travail. 157. 158. 159. 228. 229. Ce qu'ils doivent faire avec beaucoup de diſcrétion. Regle importante ſur ce ſujet. 229. Quelle excuſe ils auront de diſpenſer du travail ſans une veritable néceſſité. 166. Un Superieur ne doit point appliquer ſes Freres à l'Etude, ou au travail ſelon ſes inclinations, mais ſelon ſa Regle. 233. Ils ſont fort à plaindre, lorſqu'ils engagent leurs Freres dans la prédication, & qu'ils les expoſent à tous les dangers qui en ſont des ſuites. 457. Ils doivent permettre la lecture de l'Ancien Teſtament avec précaution. 236. 238. 239. Ils ſe trompent en diſpenſant leurs Freres des régularitez, pour leur donner plus de tems de vacquer à l'Etude. 341. 342. 343. Avec quel ſoin ils doivent veiller ſur eux dans les Conférences, & de quelle ſorte ils s'y doivent conduire. 346. 347. Obligation qu'ils ont d'inſtruire leurs domeſtiques. 365. Leurs principaux devoirs. 382. 383. 400. 401

T

TAlent, Dieu donne quelquefois des talens à des Moines, non

Universidad de Deusto
Biblioteca

les Regles. 136. 438. Et non pas l'Etude. 189. 215. 216. Négligé par les Moines de ce tems. 159. 171. 172. 217. Préférence que saint Augustin donne au travail sur l'Etude. 164. 165. Transcrire des Livres n'est point un travail régulier, si ce n'est pour les infirmes. 167. 169. 171. Infidélité des Moines en transcrivant les Livres. 51. A quels travaux les Moines peuvent s'occuper. 173. Trois choses principales dans le travail, ausquelles l'Etude ne peut suppléer. 437. 438

L'Abbé Trithême, Panégyriste des Moines sçavans, demande dans les Religieux Prestres l'intelligence de l'Ecriture. 33. Il est accusé d'avoir commerce avec le Diable. 47. Il reconnoist que la cause de la décadence de l'Ordre de saint Benoist, est que l'on y a négligé la sainteté, & la science de l'Ecriture sainte. 76. & 77

V

S. Vannes. V. Congrégation.
Vérité, quels sont les obstacles à la connoissance de la Verité. 411. 412. De quelle sorte il faut préparer son cœur pour profiter des veritez. 420. 421 Ce n'est pas dans la multitude des Livres & des Lectures, mais dans l'amour de la Verité que consiste nostre salut. Combien cette Verité est peu pratiquée dans les Cloistres. 422. 423.

Virginité, en quoy consiste la véritable Virginité. 317

Fin de la Table des Matieres.

Universidad de Deusto
Biblioteca

C 41

gdko
fag.
D-k
130.

Universidad de Deusto
Biblioteca